



THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE CAPACITÉS EN AFRIQUE 2012

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA TRANSFORMATION
AGRICOLE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



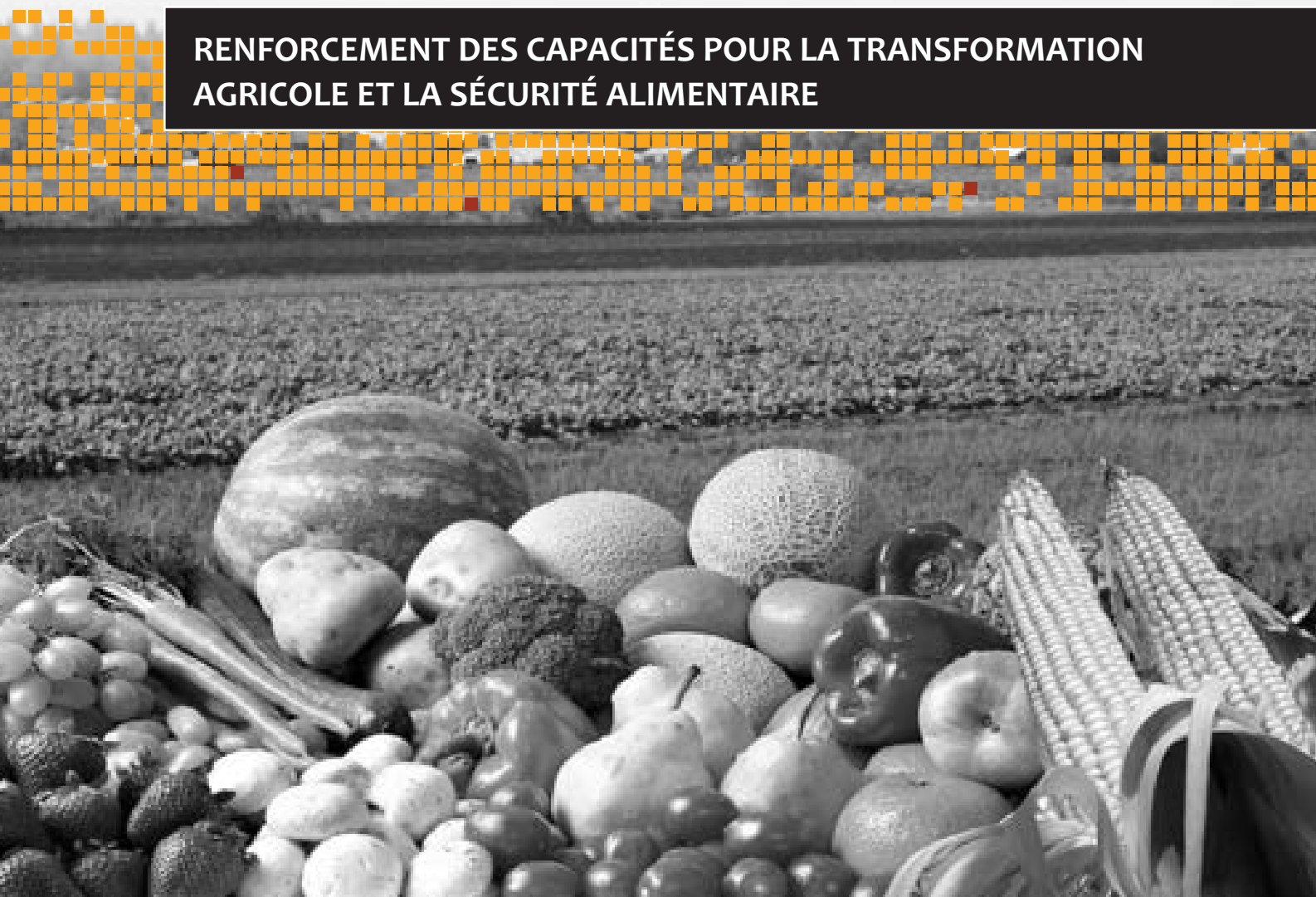


THE AFRICAN CAPACITY
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE CAPACITÉS EN AFRIQUE 2012

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR LA TRANSFORMATION
AGRICOLE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Ce Rapport a été élaboré par le personnel de l'ACBF, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique. Les résultats, interprétations et conclusions figurant dans ce document ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Conseil d'Administration ou du Conseil des Gouverneurs de l'ACBF.

L'ACBF ne garantit pas l'exactitude des données présentées dans le présent rapport. Les frontières, couleurs et autres informations figurant sur les cartes ne font l'objet d'aucun jugement de la part de la Fondation, en particulier concernant le statut légal d'un territoire, l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ni transmise, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, électronique, mécanique, photocopie ou autre, sans une autorisation écrite préalable de l'éditeur.

© 2012 - Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
7^{ème} étage, ZB Life Towers, Harare, Zimbabwe

Publié par le Département Connaissances et Apprentissage
Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
Première édition : mars 2012
Tous droits réservés

Pour toute information supplémentaire sur les projets, programmes et autres activités de la Fondation, veuillez visiter notre site :
<http://www.acbf-pact.org>

Imprimé en Afrique du Sud par Colour King

ISBN: 978-1-77937-034-1

EAN: 9781779370341

Crédits Photo : Base de données photographiques de l'ACBF, sauf chapitre 7 — photos publiées avec l'aimable autorisation de Rudo Nyangulu (photo de couverture du chapitre 7) et Frannie Léautier.

Avant-Propos

En Afrique, la croissance du secteur agricole est soumise à l'influence de multiples facteurs. Ceux-ci incluent, sans s'y limiter, la dépendance aux aléas climatiques, les faibles capacités de résistance face aux crises, la gouvernance politique, le choix des cultures, l'évolution des besoins et des habitudes alimentaires résultant de la mondialisation, la dégradation des terres ainsi que la location et la vente des terres à des entreprises étrangères. Tous ces facteurs ont pour effet de créer une situation d'insécurité alimentaire inacceptable. Ces phénomènes sont aggravés par le faible niveau d'engagement dans ce secteur, en termes de politiques et d'investissements physiques et humains, en particulier dans la recherche agricole, le développement et l'éducation. A ceci viennent s'ajouter l'inefficacité et l'inefficience du Système de Connaissances et d'Informations Agricoles (AKIS), au niveau institutionnel et procédural en ce qui concerne l'offre ; du fait de l'absence de structures organisées de la part des agriculteurs, en ce qui concerne la demande.

Bien que la production agricole ait connu une forte progression, celle-ci s'est révélée jusqu'à présent insuffisante, instable et répartie de façon inégale. En effet, c'est en Afrique que l'on enregistre les pourcentages les plus élevés de personnes souffrant de la faim, sous-alimentées ou frappées d'insécurité alimentaire. Les pertes surviennent lorsque les céréales pourrissent ou sont infectées par des organismes nuisibles, champignons ou microbes, et les pertes physiques ne représentent qu'une partie du problème. En effet elles peuvent également être d'ordre économique, en raison du faible niveau des prix ou des difficultés d'accès aux marchés dues à la qualité médiocre des céréales, ou encore d'ordre nutritionnel, résultant de la mauvaise qualité ou de la contamination des aliments.

Il y a pratiquement dix ans, les chefs d'Etat africains se réunissaient au Mozambique et promettaient qu'avant 2008, 10 pour cent de leur budget serait consacré à l'agriculture. Bien que des progrès aient été accomplis, on constate qu'en 2011, seuls huit pays – Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Guinée, Malawi, Mali, Niger et Sénégal – ont réussi à dépasser cet objectif. Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) s'est également fixé un objectif de croissance de 6 pour cent dans ce secteur. Là encore, on s'aperçoit que seuls dix pays ont dépassé ce seuil : Angola, Burkina Faso, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Nigéria, République du Congo, Sénégal et Tanzanie.

Pour réaliser les objectifs du PDDAA et optimiser le vaste potentiel agricole de l'Afrique, la meilleure solution consiste probablement à investir dans le capital humain, par le biais d'un enseignement de meilleure qualité, de la formation professionnelle, ou d'initiatives nationales et locales adéquates incitant les nouvelles générations à retourner à la terre. Il est également indispensable d'investir dans le renforcement des capacités et l'entrepreneuriat à travers toute la chaîne de valeur agricole. Dans cette optique, les approches locales visant au développement de cette chaîne de valeur ont été encouragées dans de nombreux pays africains de tailles relativement modestes au niveau géographique et démographique et qui

présentent entre eux de nombreuses similarités socioculturelles et agro-écologiques. Le Sommet Africain sur la Sécurité Alimentaire de 2006 et la Déclaration de Nyéléni, prononcée en 2007 lors du Forum International de la Souveraineté Alimentaire qui s'est tenu à Sélingué, au Mali, ont souligné l'importance des produits de base stratégiques dans l'approche locale du développement de la chaîne de valeur agricole, et ont mis en lumière les avantages offerts par cette nouvelle vision du développement agricole et alimentaire et de la souveraineté alimentaire en Afrique.

Il est indéniable que l'agriculture joue un rôle essentiel dans le développement de l'Afrique, mais les politiques agricoles africaines ne se montrent toujours pas à la hauteur des enjeux. Environ 60 % de la population africaine est impliquée dans l'agriculture. Ce secteur représente environ 30 % du PIB. Pourtant, les dépenses publiques agricoles ne comptent que pour moins de 10 % dans le budget global. L'agriculture constitue clairement la part la plus importante dans l'économie de la plupart des pays africains. Mais en dépit de certaines avancées, les problèmes demeurent. La production ne répond généralement pas à la demande et l'insécurité alimentaire s'accroît. Jusqu'à présent, les réformes politiques mises en place n'ont donné que des résultats mitigés, et les mesures visant à améliorer les rendements n'ont eu qu'un impact limité, sous l'effet de la diminution progressive des aides et de la baisse des cours mondiaux des principales exportations agricoles de l'Afrique.

Un autre thème majeur a été évoqué succinctement par le rapport FAO 2010-11 – Les Femmes et l'Agriculture : combler le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement – Les femmes africaines jouent en effet un rôle central dans la production

alimentaire et commerciale, et leurs compétences en matière d'utilisation de nouveaux intrants et de rendement productif sont comparables à celles des hommes. Il est donc essentiel de leur garantir l'accès à la terre, à l'éducation, au développement agricole, au crédit, aux ressources et aux programmes de soutien en faveur des petites entreprises. Ce but ne pourra être atteint que par des efforts concertés visant à dépasser les barrières culturelles et institutionnelles, et par l'amélioration des lois relatives à l'héritage, au mariage et aux droits de propriété. L'accès des femmes à la terre et la sécurité foncière doivent passer par la mise en place de politiques et de lois visant à garantir l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Les efforts des gouvernements et des sociétés civiles pour encourager la formation et inciter les femmes à créer des associations ou à participer à des associations d'agriculteurs auront des répercussions bénéfiques. De plus, les femmes doivent être considérées comme des intervenantes à part entière dans les processus participatifs impliquant les communautés et autres parties prenantes, qui permettent de fixer des priorités en matière d'investissement public et d'élaborer des politiques.

Le Rapport sur les Indicateurs de Capacités en Afrique (RICA) 2012 s'articule autour des questions relatives au renforcement des capacités qui ont été évoquées ci-dessus. Il repose sur le dialogue qui est né du rapport inaugural RICA de 2011 en le reliant à un problème auquel l'Afrique doit aujourd'hui faire face : la transformation agricole et la sécurité alimentaire. Ce Rapport est parfaitement en phase avec la réalité. Il identifie non seulement les défis latents à relever en matière de développement, mais il vise également à aider l'Afrique à redéfinir son ambition agricole postcoloniale. Plus important, il propose des solutions pertinentes

et des recommandations élaborées à partir des réalités de terrain et reflétant les spécificités des différents pays. Le Rapport s'appuie sur des enquêtes qui ont concerné 42 nations africaines, sur les résultats d'études menées sur des thèmes spécifiques, et sur des informations issues de la littérature existante sur le sujet, qui viennent confirmer ou infirmer les résultats présentés.

Selon le Rapport, si le thème de la transformation agricole et de la sécurité alimentaire dans les pays africains a suscité de nombreux écrits, reste à instaurer un véritable débat sur le renforcement des capacités nécessaires à la promotion de la sécurité alimentaire et du potentiel agricole du continent africain. L'indicateur clé du Rapport – l'Indicateur de Capacités en Afrique – présente un classement des 42 nations qui ont fait l'objet d'une enquête qui fournit des données uniques sur l'état du renforcement des capacités du Continent. Le Rapport propose également un indice très audacieux et ingénieux – L'Indice de Capacités pour l'Agriculture en Afrique – qui là encore mesure les résultats obtenus par les pays en termes de capacités pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire.

Le Rapport indique clairement que les programmes de renforcement des capacités doivent passer par le renforcement des capacités des organismes de recherche et par l'instauration de relations positives entre ces organismes et les agriculteurs, par le biais d'un processus permettant aux experts en développement technique d'opérer dans le secteur agricole, en particulier dans les zones rurales. Il met également l'accent sur la nécessité d'accorder plus de place à l'expérimentation et à l'innovation locale, qui génèrent des effets à grande échelle à partir des changements progressifs. De tels résultats émergent des

expérimentations locales qui permettent aux participants de tirer des leçons de leurs expériences ou d'échanger sur les meilleures pratiques, de s'adapter aux changements de paysages, d'évoluer dans un contexte toujours plus complexe, et d'adopter des approches graduelles, « étape par étape », pour progresser.

Dans ce contexte, si l'agriculture doit jouer un rôle moteur vital dans le développement de l'Afrique, il est essentiel de la placer dans le contexte plus vaste de la mondialisation, afin d'éclairer son apport et de fixer des objectifs en termes de résultats.

Dans le cadre de l'agriculture mondialisée actuelle, les activités des organismes mondiaux multilatéraux et régionaux peuvent entraver les performances des politiques agricoles de deux manières : d'abord par le fait que des activités des organisations locales liées à des questions comme les quotas ou la qualité peuvent affecter l'accès aux marchés ; ensuite parce que les systèmes d'aide que les Etats africains mettent à la disposition de leurs agriculteurs sont fortement différents de ceux dont bénéficient leurs homologues opérant dans les pays développés du Nord. Ces écarts ont de réelles répercussions ! Par exemple, les dispositions de l'OMC sur l'agriculture sont respectées dans des proportions diverses selon les pays. On peut également évoquer la difficulté pour l'OMC elle-même d'instaurer un pacte mondial sur les politiques agricoles qui tienne compte des relations nord-sud, comme on peut le voir dans le cas des États africains producteurs de coton. Un autre cas intéressant est celui du Malawi, qui s'était opposé au Consensus de Washington sur la question des marchés libres. Le Consensus prônait la libéralisation des marchés. Le Malawi semble avoir eu raison de s'y opposer puisque le riz qu'il produit est à la fois d'excellente qualité et

compétitif. Les faits ont donné raison au Malawi. Le marché ne peut fonctionner de façon autonome! Il doit être encadré!

La promotion de la transformation agricole, qui accroît nettement la production, la productivité et les revenus en Afrique, et participe à son 'développement', tel que défini dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement, suppose une prise en compte approfondie des nombreux problèmes mis en exergue dans ce Rapport!

Je recommande la lecture du RICA 2012 à tous ceux qui œuvrent pour aider l'Afrique à réaliser son potentiel. Ce document est 'incontournable' pour tous les responsables politiques et les

experts en agriculture. J'encourage tous les décideurs – à commencer par l'Union Africaine – ainsi que nos experts en développement, les instituts d'analyse des politiques, les organisations de la société civile et les multiples parties prenantes impliquées dans le renforcement des capacités et la production agricole à tenir compte de ces résultats riches d'enseignements et de ces recommandations de politiques économiques audacieuses.



Dr. Mohamed 'Mo' Ibrahim
Président du Conseil d'Administration
Fondation Mo Ibrahim
Janvier 2012

Remerciements

Le Rapport sur les Indicateurs de Capacités en Afrique 2012 (RICA 2012) est une véritable aventure collective à laquelle ont participé de nombreux collègues, parties prenantes et partenaires, qui nous ont aidés à mener à bien ce projet en mettant généreusement à notre disposition leur temps, leurs ressources et leur capital intellectuel. Sa conceptualisation, sa présentation et sa réalisation finale sont le fruit de l'expérience, du savoir-faire, des analyses, des contributions écrites et du soutien financier de nombreux acteurs. Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui ont contribué, collectivement et de manières diverses, à réaliser cette publication. Tout au long de son élaboration, nous avons tiré parti des commentaires et idées émanant de personnes et d'institutions qui ont consacré un temps précieux pour réviser, émettre des critiques et nous fournir des conseils. Nous remercions tout particulièrement Frannie A. Léautier, Secrétaire Exécutif de l'ACBF, pour son implication et son soutien indéfectibles, sans lesquels cette publication n'aurait pu voir le jour. Nous adressons également nos remerciements au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et à la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le soutien financier vital qu'ils nous ont apporté, grâce auquel nous avons pu étendre la couverture géographique du Rapport et mener des enquêtes de terrain dans 42 pays africains. A titre de comparaison, les enquêtes réalisées pour le Rapport 2011 portaient sur 34 pays.

L'équipe interne de l'ACBF qui a réalisé le RICA 2012 était composée de : Kwabena Agyei Boakye, Maria Nita Dengo, Kobena T. Hanson, George Kararach, Frannie A. Léautier et Robert Nantchouang. Le projet a également bénéficié de la précieuse contribution d'Ernest Etti, Edem Mesa-Gavo et Towera Luhanga.

Nous saluons tout particulièrement le Groupe de Référence Externe (GRE) rattaché au projet RICA 2012, pour son engagement, sa motivation et ses conseils avisés. Le GRE réunissait : Kwadwo Asenso-Okyere (IFPRI, Addis Ababa, Ethiopie), Bruce Campbell (CCAFS, Université de Copenhague, Danemark), Cristina D'Alessandro-Scarpari (Sciences Po, Paris, France), Grégoire Kankwanda Ebulelang (INS, République Démocratique du Congo), Shenggen Fan (IFPRI, USA), Abbi M. Kedir (Université de Leicester, RU), Ben Kiregyera (DIC, Ouganda), John Loxley

(Université de Manitoba, Canada), Denis Maugenest (CERAP-INADES), Francis Owusu (Université de l'Etat d'Iowa, USA), Marios Obwona (NPA, Ouganda), Sheryl L. Hendriks (Université de Prétoria, Afrique du Sud), Roger A. Tsafack-Nanfoso (Université de Yaoundé II, Cameroun), Joachim von Braun (Université de Bonn, Allemagne) et James Wakiaga (UNDP, Hararé, Zimbabwe).

Nous remercions également les différents experts qui nous ont fourni des informations écrites importantes, des analyses approfondies sur les thèmes clés ainsi que des documents de référence, notamment : Godwin Arku et al. (Université d'Ontario-Ouest, Canada), Peter K. Arthur (Université de Dalhousie, Canada), Robert Mazur (Université de l'Etat d'Iowa, USA), Godwell Nhamo (UNISA, Afrique du Sud), Aderibigbe S. Olomola (NISSER, Nigéria) et

Korbla Puplampu (Université Grant MacEwan, Canada).

Nous exprimons également notre gratitude envers les seize (16) instituts d'analyse de politiques qui ont collaboré avec l'ACBF pour conduire les évaluations nationales dans le cadre de l'Evaluation des Politiques et des Institutions Nationales (CPIA), à savoir : Conception et Analyse des Politiques des Développement (CAPOD), Bénin ; Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (CAPES), Burkina Faso ; Projet de renforcement des capacités en gestion économique et financière du Cameroun (CAMERCAP), Cameroun ; Centro de Políticas Estratégicas (STPC), Cap Vert ; Projet de Cellule d'Analyse de Politique Economique du Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CAPEC), Côte d'Ivoire ; Institute for Democratic Governance (IDEC), Burundi ; Centre de Recherches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar (CREAM), Madagascar ; Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques (CMAP), Mauritanie ; Cellule d'Analyse et de Prospective en Développement (CAPED), Niger ; Botswana Institute for Development Policy Analysis (BIDPA), Botswana ; Centre for Policy Analysis (CEPA), Ghana ; Liberian Macroeconomic Policy Analysis Capacity Building Project (LIMPAC), Liberia ; Economic and Social Research Foundation (ESRF), Tanzanie ; Economic Policy Research Centre (EPRC), Ouganda ; Zambia Institute for Policy Analysis and Research (ZIPAR), Zambie ; et Zimbabwe Economic Policy Analysis and Research Unit (ZEPARU), Zimbabwe.

Nous remercions chaleureusement les membres de notre équipe, composée de quarante-deux (42) consultants nationaux chargés de la collecte des données dans leurs pays respectifs, ainsi que les cinq (05) Points Focaux Régionaux (PFR) qui ont supervisé le déroulement des enquêtes dans

chaque région. Les PFR : Basga Emile Dialla (CAPES, Burkina Faso, en charge de l'Afrique de l'Ouest francophone) ; Barnabé Okouda (CAMERCAP, Cameroun, en charge de l'Afrique centrale) ; Lawrence Apaloo (CEPA, Ghana, en charge de l'Afrique de l'Ouest anglophone) ; Moses Ikiara (KIPPRA, Kenya, en charge de l'Afrique orientale et de la corne de l'Afrique) ; et Jacob Nyamadzawo (ZEPARU, Zimbabwe, en charge de l'Afrique australe et de l'Océan Indien). Les consultants nationaux chargés de la collecte de données dans leurs pays respectifs sont les suivants : Ayédjo O. A. Tokou (Bénin), Abel Tiemtore (Burkina Faso), Martin Nsengiyumva (Burundi), NGUENEVIT (Cameroun), Espoir Mhalioh (RCA), Ibn Ali Youssouf (Tchad), Michel Tansia Molende Monkoi (DRC), Naasson Loutete-Danguï (République du Congo), Gnanda Pélégie Eponou Benson (Côte d'Ivoire), Charmarké Idris Ali (Djibouti), Paul-Henri Nguema Meye (Gabon), Mamadou Camara (Guinée), Adulai Jalo (Guinée-Bissau), Mande Isaora Zefania Romalahy (Madagascar), Tiemoko Marc Dembele (Mali), Ridouane Berrhazi (Maroc), Mamadou Cissoko (Mauritanie), Abdou Maina (Niger), Mady Dansokho (Sénégal), Komlan K. Agbovi (Togo), Antonio G. Miranda (Angola), Goaletsa B. Kesetse (Botswana), Benvindo Rodrigues (Cap Vert), Wondwossen Tsegaye Aselet (Ethiopie), Kunkung Jobarteh (Gambie), Anthony K. Krakah (Ghana), Mathews C. Omondi (Kenya), Masoai E. Mokone Dennis (Lesotho), Paul J. King (Libéria), Bernie Zakeyo (Malawi), Krishna Chikhuri (Maurice), Claudio A. Dengo (Mozambique), Tsudao I. Gurirab (Namibie), Modinat O. Olusoji (Nigeria), Johnson Rukundo (Rwanda), Miatta V. M'bayo (Sierra Leone), Justice T. Lepheane (Afrique du Sud), Sindisiwe N. Hleta (Swaziland), Khamis A. Shauri (Tanzanie), Christian J. Kakuba (Ouganda), Shebo Nalishebo (Zambie), et Patience Siwadi (Zimbabwe).

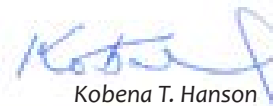
Nous avons également bénéficié de conseils nombreux et variés. A ce propos, nous remercions nos collègues et amis, qui ont pris la peine d'écouter nos idées à peine esquissées, de lire les premières ébauches des chapitres, nous ont fourni des corrections, analyses de données et comptes-rendus et nous ont aidés au niveau de la présentation et de la mise en page du Rapport, notamment : Korbla Pupilampu (Université Grant MacEwan, Canada); Cristina D'Alessandro-Scarpari (Sciences Po, Paris) ; Christine Mathenge (Université de l'Etat d'Austin Peah, USA); Andrew Manu (Université de l'Etat d'Iowa, USA) ; Kwame Frimpong (Université de Cape Coast, Ghana) ; Roger Atindehou, Alfred Gumbwa, Phumuzile Khumalo, Jasca Chamusanga, Walter Mangwende, Gibson Guvheya, et Karamoko Kané (travaillant tous à l'ACBF).

L'équipe du RICA est également reconnaissante envers toutes les personnes et institutions qui ont participé activement aux délibérations de l'atelier de validation, qui s'est tenu pendant deux jours à Tunis, en Tunisie, et lors de la réunion suivante, qui a eu lieu à Addis Ababa, en Ethiopie. Nous les remercions pour le temps qu'ils nous ont accordé pour réviser le Rapport en profondeur, malgré leur planning très chargé. Nous remercions tout particulièrement Mthuli Ncube (Economiste en Chef et Vice-Président de la BAD, Tunisie) ; Victor Murinde (Directeur de l'Institut Africain de Développement de la BAD, Tunisie); Jacob Gyamfi-Aidoo (UNDP, Afrique du Sud); Suresh Babu (IFPRI, Washington DC, USA); et Moses Kiggundu (Université de Carleton, Ottawa) pour le temps et l'énergie qu'ils ont investis dans le projet RICA. Nous tenons également à saluer l'implication de toute l'équipe de l'Institut Africain de Développement de la BAD, sans qui l'atelier de validation n'aurait pu avoir lieu. Enfin, nous remercions Bernadette

Dia Kamgnia, Nadia Ben Achour-Boutimzine et Temi Abimbola.

À Addis Abeba, les personnes suivantes ont grandement contribué à la réussite de la réunion : Abdoulie Janneh (Sous-secrétaire général des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique); Josué Dioné (Directeur de la Division de Développement Durable, CEA); Gabriel Habebe Haile (Directeur du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture, AUC); Maurice Tankou (Responsable de la Section Marketing Agricole et Services d'Assistance, CEA) ; Adama Ekberg Coulibaly (Responsable de la Section Agriculture, CEA) ; Ousmane Djibo (Coordinateur de Programmes, Agence du NEPAD) ; Parminder Brar (Responsable et Expert en Gestion Financière, Agence nationale de la Banque Mondiale en Éthiopie) ; Khecha Abderrahmane (Administrateur chargé des Politiques, Infrastructure Rurale et Marketing, Commission de l'Union Africaine) ; Assefa Admassie (Directeur de l'Association des économistes d'Éthiopie) ; Newai Gebre-Ab (Directeur de l'Institut Ethiopeien de Recherche en Développement) ; Ali Issa Abdi (Directeur de l'HESPI, Éthiopie); et Rahel Menda (CEA).

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont apporté leur soutien à ce projet. Nous assumons l'entière responsabilité pour toute erreur, informations erronée ou omission éventuellement présentes dans ce Rapport.



Kobena T. Hanson
 Responsable du Département Connaissances et
 Apprentissage
 & Chef d'Équipe RICA
 Janvier 2012



Préface

En Afrique, la chaîne de valeur agricole, qui prise au sens large englobe la culture et la transformation des aliments, l'élevage de bétail, la pisciculture et l'exploitation forestière, représente un secteur vital. Si ce dernier participe au développement de l'économie de multiples façons, il joue également un rôle fondamental dans les relations socioculturelles et politiques. L'agriculture constitue une source directe d'emplois, assure la subsistance d'une grande partie de la population, contribue fortement au Produit Intérieur Brut et joue un rôle essentiel dans le domaine de la santé. Elle représente l'activité principale pour plus de 60 % de la population africaine et constitue l'épine dorsale des économies africaines, comptant pour plus de 30 % du Produit Intérieur Brut (PIB) dans de nombreux pays africains. Par conséquent, tout le monde s'accorde à penser que les perspectives de développement en Afrique sont inextricablement liées aux performances du secteur agricole.

Malgré les nombreuses politiques mises en œuvre, qui étaient censées apporter de nouvelles perspectives, notamment les Programmes d'Ajustement Structurels des années 80, le développement de l'Afrique demeure fragile ou à tout le moins incertain. Cette vulnérabilité, due à différents facteurs, laisse supposer la présence de lacunes au niveau politique et institutionnel. Dans cette optique, il est essentiel de se concentrer sur les problèmes spécifiques de l'agriculture africaine, ne serait-ce que pour gérer le développement local de façon plus efficace. On peut s'étonner, concernant un continent qui possède plus de 60 % des terres arables mondiales, que plusieurs pays africains fassent régulièrement la Une des journaux internationaux lors des conférences mondiales sur l'insécurité alimentaire. Par exemple, le 20 juillet 2011, Les Nations Unies ont annoncé que la sécheresse persistante et étendue qui sévissait dans la Corne de l'Afrique avait engendré une situation de famine dans certaines parties de la Somalie, du Kenya, de l'Éthiopie, de l'Ouganda et de Djibouti. Ce n'est pas la première fois que les populations de la Corne de l'Afrique sont frappées par une crise humanitaire et par l'insécurité alimentaire.

Étant donné que l'agriculture continue de jouer un rôle central dans les relations politiques, économiques et sociales dans de nombreux pays africains, voire tous les pays africains, il serait utile d'examiner en quoi les capacités ou le manque de capacités peuvent influencer sur l'agriculture et sur la réalisation des objectifs de développement. À cet égard, les résultats du secteur agricole sont riches d'enseignements car ils permettent d'évaluer dans quelle mesure les pays africains peuvent atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD),

sponsorisés par les Nations Unies, en particulier l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim d'ici 2015. Il est également important d'examiner de quelle façon les pays africains réalisent les objectifs du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), soutenu par l'Union Africaine – une initiative qui place les capacités humaines et institutionnelles au cœur du secteur agricole.

Lorsque nous parlons du renforcement des capacités, et en particulier de son impact en

Afrique, nous pensons à l'amélioration de la qualité de vie pour tous et pour les générations à venir. Comme le mentionnait la version inaugurale du RICA 2011, l'ACBF considère le renforcement des capacités comme le moyen d'honorer l'engagement qui a été pris envers les catégories de population les plus pauvres, afin qu'elles ne soient pas laissées de côté, oubliées et exclues de la vision d'un monde meilleur et plus juste. C'est un moyen de respecter la promesse faite aux plus vulnérables et aux populations marginalisées de pouvoir être protégés par des lois contre les discriminations, la violence et abus de tous types. Ces objectifs sont tous au cœur de la mission de l'ACBF, qui consiste à renforcer les capacités pour promouvoir un développement durable et la réduction de la pauvreté – un but que nous avons poursuivi sans relâche durant les deux dernières décennies, avec l'aide précieuse de nos partenaires et parties prenantes, présents sur tout le continent africain.

Le défi à relever est énorme sur un continent où de nombreux gouvernements souffrent d'une pénurie de ressources, qu'elles soient humaines, financières, technologiques ou organisationnelles, et d'un déficit de leadership, ce qui ne leur permet pas d'avancer sans le soutien de la communauté internationale. La menace permanente qui pèse sur l'agriculture africaine provient du fait qu'elle n'est pas encore suffisamment ancrée dans la société et qu'elle n'est pas en mesure d'assurer les besoins de base. Il n'est pas exagéré d'affirmer que le discours politique sur l'agriculture africaine a été trop axé sur les exportations. La mondialisation, en tant que débat contemporain, ne fait que renforcer les idéologies et pratiques anciennes. De même, il est urgent de repenser le futur de l'agriculture africaine et d'attirer l'attention sur trois facteurs essentiels : les capacités

institutionnelles, les producteurs et le vaste problème de la gouvernance et du leadership.

Cette publication, la seconde édition du Rapport annuel de l'ACBF sur les indicateurs de capacités en Afrique, présente les résultats d'une enquête effectuée dans 42 pays africains portant sur leurs besoins au niveau du renforcement des capacités, mais également sur leur situation en termes de capacités agricoles. Ainsi, le Rapport permet de comprendre les éléments géo-historiques, macro-économiques et sociopolitiques sous-jacents qui ont déterminé les normes actuelles en matière de renforcement des capacités. Il est sans doute inutile de préciser que c'est le personnel des institutions qui rend possible le développement et les changements. La demande faite aux institutions de mener à bien les politiques agricoles n'est certainement pas nouvelle. Mais il est nécessaire de faire porter les efforts sur les institutions compétentes, les leaders informés et les agriculteurs travaillant en réseau. La mise en place d'une institution est une chose, encore faut-il que cette dernière soit efficace ! De bonnes politiques peuvent échouer par une mauvaise organisation dans leur mise en œuvre. Les leaders disposant d'informations pertinentes et agissant dans l'intérêt de la société représentent un lien essentiel et permettent aux institutions compétentes d'aboutir à des résultats concluants. Les agriculteurs ayant accès aux informations et aux marchés peuvent contribuer énormément à l'amélioration de la productivité, indispensable pour résoudre les problèmes alimentaires de l'Afrique, et se sentent valorisés dans le sens où ils deviennent des acteurs à part entière de la croissance économique. Si le souhait des gouvernements africains d'établir des institutions agricoles est une expression tangible de l'importance de l'agriculture, la plupart des institutions ne disposent pas des ressources nécessaires pour optimiser les performances.

En effet, compte tenu de l'hétérogénéité et de la complexité des conditions agro-écologiques et des systèmes agricoles du continent, les modèles générés de l'extérieur n'ont qu'une influence limitée sur la transformation agricole. Des recherches réellement, menées collectivement et impliquant les institutions, scientifiques, agriculteurs locaux et autres parties prenantes, permettent d'identifier et d'adopter des pratiques appropriées visant à une intensification agricole durable. Ces pratiques mêlent les connaissances locales et exogènes et accordent une place plus importante à l'expérimentation et à l'innovation locales – des éléments essentiels insuffisamment pris en compte dans le concept de 'soutenabilité'. De tels efforts peuvent, entre autres, engendrer un 'paquet' constitué à la fois de technologies agricoles et de pratiques de gestion permettant aux agriculteurs de disposer de plus de flexibilité et de choisir les options qui répondent le mieux aux spécificités de leurs terres et aux conditions socioéconomiques. Une façon de doper efficacement la productivité et de renforcer la résistance face aux variations climatiques, à la disponibilité des ressources et aux fluctuations du marché.

Pour obtenir des avancées significatives et durables au niveau de la transformation agricole et de la sécurité alimentaire, les dirigeants politiques doivent fournir des efforts constants pour garantir aux institutions les ressources dont elles ont besoin pour remplir leurs fonctions. Ainsi, les conditions des agriculteurs devraient se trouver au cœur des débats. Un autre défi urgent à relever au niveau mondial concerne les difficultés rencontrées par les pays africains dès qu'ils souhaitent étendre ou établir un certain niveau de contrôle sur les activités menées en faveur des agriculteurs. Le développement national ne dépend pas uniquement des choix,

mais repose également sur la possibilité d'appliquer ces choix, sur la capacité des gouvernements africains à répondre aux véritables aspirations de leurs citoyens face à des impératifs mondiaux. Les institutions africaines productrices de savoir relatif au système agricole devraient également assumer un rôle prédominant dans le développement du continent.

Tous ces défis sont bien réels. Mais ils n'entrent pas seulement dans le cadre des objectifs de renforcement des capacités. En fait, ils constituent des outils grâce auxquels nous pouvons remplir notre engagement en faveur de l'Afrique. L'ACBF convient, comme beaucoup d'autres, que les différents pays ont besoin de politiques sur mesure pour réussir la transformation agricole et la sécurité alimentaire, et qu'il n'existe pas de solution standard. Cependant, nous croyons fermement que le renforcement des capacités, qui passe par l'amélioration des infrastructures et des institutions, les progrès technologiques, la formation et l'éducation, les capacités de leadership, l'entrepreneuriat et le développement des compétences en marketing, la proximité des agriculteurs avec la recherche ainsi que la résolution des problèmes liés aux aspects critiques de la chaîne de valeur agricole, devrait sous-tendre les efforts menés pour transformer l'agriculture et permettre aux états africains de devenir des acteurs à part entière sur la scène mondiale.



Frannie A. Léautaud
Secrétaire Exécutif
ACBF

Janvier 2012



Sommaire

Avant-propos	iii
Remerciements	vii
Préface	xi
Acronymes et abréviations	xix
Résumé analytique	1
Chapitre 1 : Réaffirmer le Renforcement des Capacités en Afrique	19
1.0 Introduction	19
1.1 Panorama du renforcement des capacités en Afrique et problèmes conceptuels	20
1.2 Capacités agricoles : problèmes et options	28
1.3 Rapport sur les Indicateurs de Capacités en Afrique 2012 : repères et tendances	33
1.4 L'Évaluation des Politiques et des Institutions des Pays (CPIA) – auto-évaluations 2012	43
1.5 Quelques implications de l'utilisation de l'ICA	50
1.6 Le RICA – Un an après	53
Chapitre 2 : Pleins feux sur l'agriculture	57
2.0 Introduction	57
2.1 Un besoin urgent d'investissement dans l'agriculture	57
2.2 Le point sur les politiques, défis et opportunités	65
2.3 Sécurité alimentaire et perspectives de développement en Afrique	72
2.4 Capacités spécifiques pour la transformation agricole	74
2.5 Aller de l'avant – Afrique, agriculture et sécurité alimentaire	79
Chapitre 3 : Agriculture, réduction de la pauvreté, soutenabilité des moyens de subsistance et développement de l'Afrique	83
3.0 Introduction	83
3.1 L'agriculture est essentielle – mais pourquoi?	84
3.2 Débat sur la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire	93
3.3 Causes de l'insécurité alimentaire- inventaire	95
3.4 Conséquences de l'insécurité alimentaire	102
3.5 Agriculture et pauvreté – jeunes, femmes et moyens de subsistance	103
3.6 Moyens de subsistance soutenables, diversification et dynamiques	105
3.7 Genre et moyens de subsistance	110
3.8 Terres, gestion de la fertilité des sols et irrigation	113
3.9 Conclusion	120
Chapitre 4 : Politiques agricoles en Afrique et rôle de l'État	125
4.0 Introduction	125
4.1 Repenser les politiques agricoles - contexte et problèmes	125
4.2 Débat sur le cadre conceptuel	127
4.3 L'État, l'agriculture africaine et la mondialisation : vue d'ensemble	128
4.4 Critique des perspectives dominantes et proposition d'un cadre alternatif	135

4.5 Économie du marketing agricole et politiques de marketing agricole en Afrique	138
4.6 Producteurs agricoles et gouvernance : survie ou développement durable ?	145
4.7 Conclusion	148
Chapitre 5: Investir dans les capacités pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire	153
5.0 Introduction	153
5.1 La biotechnologie pour la transformation agricole – le dilemme	153
5.2 Débat sur la biotechnologie agricole et l’Afrique : vue d’ensemble	155
5.3 Éléments contribuant à entraver ou stimuler le développement de l’infrastructure	173
5.4 Financer l’agriculture dans un contexte dynamique	178
5.5 Besoins et mécanismes de financement pour l’agriculture en Afrique	180
5.6 Les progrès vers une allocation de 10 % du budget total à l’agriculture	183
5.7 Flux de crédits en provenance des banques commerciales	184
5.8 Les alliances internationales pour le financement de l’agriculture africaine et la sécurité alimentaire	188
5.9 Contraintes liées au financement de l’agriculture en Afrique	190
5.10 Vers un changement de paradigme dans le financement de l’agriculture en Afrique	194
5.11 Réforme des institutions publiques de financement de l’agriculture	197
5.12 Innovations pour un financement efficace de l’agriculture en Afrique	197
5.13 Initiatives récentes de la BAD pour le financement des chaînes de valeur agricoles	203
5.14 Système de crédit commercial agricole au Nigéria	204
5.15 Répercussions sur le renforcement des capacités	206
5.16 Transformation des marchés et de l’agriculture	208
5.17 Conclusion	209
Chapitre 6: Nouvelles menaces – le débat sur le changement climatique et sur l’adaptation	213
6.0. Introduction	213
6.1. Changement climatique et agriculture	213
6.2 Détérioration environnementale et agriculture	216
6.3 Impact, adaptation et atténuation dans les secteurs clés	218
6.4 Biocarburants, carbon farming et sécurité alimentaire	231
6.5 Commerce agricole et changement climatique	233
6.6 Conclusion	235
Chapitre 7: Transformation agricole et sécurité alimentaire – Réajuster les politiques et les institutions	239
7.0. Introduction	239
7.1 Prise en compte des différences de leadership et de politiques entre les pays	240
7.2 Mondialisation, concurrence et marchés alimentaires	242
7.3 Créer des programmes cohérents intégrés aux politiques nationales	246
7.4 Être à l’écoute des agriculteurs – participation, gouvernance et inclusion sociale	247
7.5 Action de relance et leadership pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire en Afrique – réflexions sur les problèmes liés aux capacités	251
7.6 Importance de la mise en œuvre, du suivi et de l’évaluation -le rôle particulier des données et des statistiques/résultats du RICA	270
7.7 Capacité à influencer les politiques internationales	272
7.8 Conclusions	272
Notes	277
Bibliographie	279

Encadrés

2.1	L'accaparement des terres — un phénomène en expansion ?	68
2.2	Le Burkina Faso, grand réformateur, soucieux de l'intégration et de la stabilité sous-régionale en tant que base pour le développement durable	70
3.1	Le rôle de l'agriculture urbaine dans la sécurité alimentaire	93
5.1	Utilisation de la biotechnologie agricole et contraintes institutionnelles : le cas de la riziculture ivoirienne	172
5.2	Régime de garantie du système agricole au Nigéria : stimuler les prêts commerciaux	186
5.3	Accès des populations rurales vulnérables : le cas des groupes d'entraides SHG en Inde	199
5.4	Des expériences réussies en matière de financement à terme : le crédit-bail à Madagascar	202
5.5	L'initiative NIRSAL au Nigéria	205

Figures

A.	Niveaux de l'ICA en 2012	5
B.	Bande de classification des pays en fonction de la CPIA	7
C.	ICAAgric par groupes	10
1.1	Les six piliers du CSDC	24
1.2	Trois éléments clés incitant à œuvrer pour l'amélioration du secteur et le renforcement des capacités	25
1.3	Niveaux de l'ICA en 2012	36
1.4	Carte de l'Afrique par niveaux des ICA	37
1.5	ICAAgric par groupes	42
1.6	ICAAgric et classement par niveau de sécurité alimentaire	43
1.7	Comprendre les observations aberrantes	47
1.8	Comparaison des résultats CPIA de la Banque Mondiale et de la BAD en 2010	48
1.9	Comparaison des résultats de la Banque Mondiale et des auto-évaluations en 2010	49
1.10	Bande de classification des pays en fonction de la CPIA	50
2.1	Innovation et utilisation des technologies mobiles	58
2.2	Fragilité et performances agricoles	61
2.3	Dynamiques de changements qui affectent l'Afrique	61
2.4	Transformer l'agriculture: capacités du Burkina Faso de s'adapter aux mouvements "vert" et "santé"	63
2.5	Evolution des performances du secteur agricole en Afrique de 1990 à 2010 dans des pays ayant ou n'ayant pas connu une élection récente	65
2.6	Profil des capacités des pays riches ou pauvres en ressources	66
2.7	Transformer l'agriculture : place du Burkina Faso dans le monde par produit, 1967-2007	71
2.8	Part moyenne des dépenses pour l'agriculture dans les dépenses annuelles 2003-09	75
2.9	Différence entre les résultats obtenus en matière de développement pendant et hors année électorale	77
2.10	Principales activités durant une année électorale	77
3.1	Capacités et performances agricoles	85
3.2	Niveaux de chômage et production agricole par personne	90
3.3	La démocratie améliore-t-elle les politiques de renforcement des capacités?	99
3.4	Pays en période électorale affichant des résultats inférieurs aux autres pays	100
3.5	Pays en période électorale affichant des résultats supérieurs aux autres pays	101
5.1	Les systèmes d'information contribuent davantage à accroître la valeur ajoutée et la productivité de l'agriculture que les autres types de capacités	161
5.2	Relations entre capacités agricoles et démocratie	173
5.3	Variations de la part de la chaîne de valeur dans le PIB sur un panel sélectionné de pays africains producteurs de céréales (1990-2010)	182
6.1	Tendances pour certaines catastrophes naturelles en Afrique (1900-2010)	214
6.2	Émissions de CO ₂ dans l'agriculture 1990-2020 (en équivalence Mt CO ₂)	217

6.3	Vision holistique de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique	219
6.4	Impacts du changement climatique sur l'élevage de bétail	226
6.5	Terres accaparées par produit 2004-2009 (ha)	232

Tableaux

A.	Dimensions des capacités en 2012 (% de pays par niveau)	2
B.	Profil des résultats ICA2012	5
C.	Niveaux de capacités par pays en 2012.	6
D.	ICA Agric – Répartition des pays par groupes	9
1.1	Dimensions des capacités en 2012 (% de pays par niveau)	34
1.2	ICA2012 Pourcentage des pays par groupe	37
1.3	Coefficients de corrélation entre les indicateurs ICA 2012	38
1.4	Coefficients de corrélation entre les indicateurs ICA 2011	38
1.5	ICA 2012 pour l'agriculture - ICA Agric (pays par ordre décroissant)	40
1.6	ICA Agric - pourcentages de pays par classe et par niveau	41
1.7	Comparaison des données de 2009 et 2010 de l'évaluation CPIA	44
1.8	Différences entre CPIA auto-évaluations pays, BAD et Banque Mondiale	45
1.9	Différences selon les types de pays dans les évaluations CPIA	47
2.1	La dépendance à l'égard des ressources liée à la dépendance à l'égard de l'agriculture— Cas des Grands Lacs	66
2.2	Nombre de pays et de CER ayant atteint des résultats clés	76
3.1	Caractéristique de l'agriculture urbaine (AU) et péri-urbaine (APU)	87
3.2	Population totale et urbaine en Afrique, 1950 – 2030	88
3.3	Pourcentage de la consommation alimentaire des ménages issue de l'Agriculture urbaine	89
3.4	Pourcentage de foyers impliqués dans l'agriculture urbaine (UA) et revenus mensuels	91
3.5	Systèmes agricoles, importance potentielle et relative des stratégies des ménages pour la réduction de la pauvreté en Afrique	117
3.6	Potentiel d'irrigation – panel de pays africains sélectionnés	118
4.1	Analyse sociologique de la politique agricole en Afrique: un cadre analytique	138
4.2	Transformer l'agriculture : top 20 des pays producteurs de fibre de coton en 2007	143
5.1	Coût des infrastructures dans la distribution spatiale du prix des produits agricoles dans certains pays africains	175
5.2	L'expansion des banques agricoles en Afrique	187
5.3	Obstacles à surmonter par les emprunteurs et les prêteurs	191
5.4	Risques agricoles et stratégies de maîtrise	193
5.5	Caractéristiques des produits de la filière agricole	195
5.6	Financement des chaînes de valeur versus prêts traditionnels	195
5.7	Types de produits financiers nécessaires aux acteurs de la chaîne de valeur agricole	196
5.8	Besoins en capacités dans le système de financement de l'agriculture	207
6.1	Vue d'ensemble des impacts du changement climatique sur l'agriculture africaine	215
6.2	Migration due au changement climatique dans certains pays africains	216
6.3	Ensemble d'outils d'adaptation aux systèmes socio-agro écologiques (SAS)	219
7.1	Les besoins en renforcement de capacités dans les systèmes de financement	265
7.2	Résumé des recommandations de politiques économiques	267

Annexes

Note Technique	301
Indicateurs ICA	309
Profils pays	321
Recueil de statistiques	365

Acronymes et Abréviations

AATF	African Agricultural Technology Foundation (Fondation Africaine pour les Technologies Agricoles)
ABS	Agricultural Bank of Sudan (Banque Agricole du Soudan)
ACBF	Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
ACGS	Agricultural Credit Guarantee Scheme (Régime des Garanties du Crédit Agricole)
ACGSF	Agricultural Credit Guarantee Scheme Fund (Fond du Régime des Garanties Agricoles)
AFD	Agence Française de Développement
Afi	Aid for Investment (Aide à l'Investissement)
AFRACA	The African Rural and Agricultural Credit Association (Association Africaine pour le Crédit Rural Agricole)
AgDBs	Agricultural Development Banks (Banques de Développement Agricole)
AGRA	Alliance for a Green Revolution in Africa (Alliance pour une Révolution Verte en Afrique)
AGRITEX	Department of Agricultural, Technical and Extension Services (Département des Services Agricoles, Techniques et de Vulgarisation)
ALG	Liptako-Gourma Authority (Autorité Liptako-Gourma)
APD	Aide Publique au Développement
ARCN	Agricultural Research Council of Nigeria (Conseil de Recherche Agricole du Nigéria)
ARV	Antirétroviral
ASARECA	Association for Strengthening Agricultural Research in Eastern and Central Africa (Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique Orientale et Centrale)
ASS	Afrique Sub-Saharienne
AUC	African Union Commission (Commission de l'Union Africaine)
AWG-LCA	Ad hoc Working Group on Long Term Cooperative Action (Groupe de Travail ad hoc sur l'Action Coopérative à Long Terme)
BAD	Banque Africaine de Développement
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole du Mali
BOA	Bank of Agriculture Limited (Banque pour l'Agriculture)
Bt	Bacillus thuringiensis
CACS	Commercial Agriculture Credit Scheme (Régime du Crédit Commercial Agricole)
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CAMPFIRE	Communal Areas Management Program for Indigenous Resources (Programme de Gestion des Zones Communales pour les Ressources Indigènes)
CB	Commercial Bank (Banque Commerciale)
CBN	Central Bank of Nigeria (Banque Centrale du Nigéria)
CBNRM	Community-based Natural Resource Management (Gestion Communautaire des Ressources Naturelles)
CCC	Climate Change Scenario (Scénario de Changement Climatique)
CCCI	Confronting Climate Change Initiative (Initiative pour la lutte contre le changement climatique)
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations-Unies sur les Changements Climatiques
CDD	Community-Driven Development (Développement communautaire)

CDM	Clean Development Mechanism (Mécanisme de Développement Propre, MDP)
CEDAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSDC	Cadre Stratégique de Développement des Capacités
CEA-ONU	Commission Économique des Nations-Unies pour l'Afrique
CECAM	Caisse d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel
CEDAW	Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination envers les Femmes
CER	Communautés Économiques Régionales
CERUDEB	Centenary Rural Development Bank Ltd (Banque Centenaire pour le Développement Rural)
CGAP	Consultative Group to Assist the Poor (Groupe Consultatif d'Assistance aux Plus Pauvres)
CGIAR	Consultative Group on International Agricultural Research (Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale, GCRAI)
CIDR	Compagnie Internationale de Développement Rural Canada
CILSS	Comité Permanent Inter Etats de lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CIP	Crop Intensification Program (Programme d'Intensification des Cultures)
CNCA	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal
COMESA	Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
CORAF/WECAD	Central African Council for Research and Agricultural Development (Conseil Centre Africain pour la Recherche et le Développement de l'Agriculture)
CPIA	Country Policy and Institutional Assessment (Evaluation des Politiques et des Institutions Nationales)
CREA	Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
CSIR	Council for Scientific and Industrial Research (Conseil pour la Recherche Scientifique et Industrielle, CSIR)
DB	Development Bank (Banque de Développement)
DFID	Department for International Development (UK) (Département pour le Développement International, Royaume-Uni, DDI)
DID	Développement International Desjardins
DMO	Debt Management Office (Bureau de Gestion de la Dette)
ECA	Communauté de l'Afrique de l'Est
EGFAA	Equity and Guarantee Fund for Agriculture and Agribusiness in Africa (Fonds de Garantie et des capitaux pour l'Agriculture et le Commerce Agricole en Afrique)
EM-DAT	The International Disaster Database (Base de Données des Catastrophes Internationales)
ENSO	El Niño/La Niña-Southern Oscillation (El Niño/La Niña- Oscillation Australe)
ESA	Eastern and Southern Africa (Afrique de l'Est et du Sud)
FAFS	Framework for African Food Security (Cadre pour la Sécurité Alimentaire Africaine)
FANR	Food, Agriculture and Natural Resources (Alimentation, Agriculture et Ressources Naturelles)
FANRPAN	Food, Agriculture and Natural Resources Policy Analysis Network (Réseau d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires et des Ressources Naturelles)
FAO	Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAOSTAT	Base de données statistiques de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FARA	Forum for Agricultural Research in Africa (Forum Africain pour la Recherche Agricole)
FCB	Farmer's Commercial Bank (Banque Commerciale des Agriculteurs)

FCTA	Federal Capital Territory Administration (Administration du Territoire de la Capitale Fédérale du Nigéria)
FFS	Farmer Field School (Champ École des Producteurs, CEP)
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds monétaire international
FM	Firmes Multinationales
GAFSP	Global Agriculture and Food Security Program (Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire, PMASA)
GATT	General Agreement on Tariffs and Trade (Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce)
GCMs	Global Circulation Models (Modèles des Flux Mondiaux)
GDN	Global Development Network (Réseau Mondial de Développement)
GEF	Global Environment Facility (Fonds pour l'Environnement Mondial, FEM)
GES	Gaz à effet de serre
GFAR	Global Forum on Agricultural Research (Forum Mondial de la Recherche Agricole, FMRA)
GM	Génétiquement Modifié
GNAPF	Ghana National Association of Poultry Farmers (Association Nationale du Ghana des Eleveurs de Volaille)
GPAFS	Global Partnership for Agriculture and Food Security (Partenariat Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire)
HLF4	4ème Forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide
IAASTD	International Assessment of Agricultural Science and Technology for Development (Evaluation Internationale des Connaissances Agricoles, de la Science et de la Technologie pour le Développement, IAASTD)
IAC	Inter Academy Council (Conseil Inter académique)
ICA	Indicateur de Capacités en Afrique
ICAAgric	Indice Composite pour l'Agriculture
IFI	Institution Financières Internationales
IFPRI	International Food Policy Research Institute (Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires)
IMF	Institutions de Microfinance
IMPACT	International Model for Policy Analysis of Agricultural Commodities and Trade (Modèle International d'Analyse Politique des Produits Agricoles et du Commerce)
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change (Panel Intergouvernemental sur le Changement Climatique, PICC)
IPPC	International Plant Protection Convention (Convention Internationale pour la Protection des Végétaux, CIPV)
IRAI	Indice d'Allocation des Ressources de l'Association Internationale de Développement
ISAAA	International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (Service International pour l'Acquisition des Applications Agricoles Biotechnologiques)
ITC	Independent Telecommunications Corporation (Société Indépendante de Télécommunications)
ITCZ	Inter-tropical Convergence Zone (Zone de Convergence Intertropicale, ZCIT)
KARI	Kenya Agricultural Research Institute (Institut de Recherche Agricole du Kenya)
LUBILOSA	Lutte Biologique contre les Locustes et Sauteriaux
MEAs	Multilateral Environmental Agreements (Accords Multilatéraux sur l'Environnement, AME)
MFW4A	Making Finance Work for Africa (La Finance au Service de l'Afrique)

MRV	Measurement, Reporting and Verification (Mesure, Rapport et Vérification)
Mt CO ₂	(Quantité de CO ₂ en Tonnes Métriques)
NAB	Nigerian Agricultural Bank (Banque Agricole du Niger)
NABARD	National Bank for Agriculture and Rural Development (Banque Nationale pour l'Agriculture et le Développement Rural)
NACB	Nigerian Agricultural and Cooperative Bank (Banque Agricole et Coopérative du Nigeria)
NACs	New Agricultural Countries (Nouveaux Pays Agricoles)
NARS	National Agricultural Research Systems (Systèmes Nationaux de Recherche Agricole)
NBC	National Biosafety Committee (Comité National de Biosécurité, CNB)
NBF	National Biosafety Framework (Cadre National de Biosécurité, CNB)
NBFI	Non-Banking Financial Institution (Institution Financière Non Bancaire, NFB)
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NERICA	New Rice for Africa (Nouveau Riz pour l'Afrique)
NIRSAL	Nigerian Incentive-based Risk Sharing System for Agricultural Lending (Système de Partage des Risques Nigérian pour les Prêts Agricoles)
NPCA	NEPAD Planning and Coordinating Agency (Agence de Planification et de Coordination du NEPAD)
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAC	Politique Agricole Commune
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Programmes d'Ajustement Structurel
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PBN	People's Bank of Nigeria (Banque Populaire du Nigéria)
PBS	Program for Biosafety Systems (Programme pour les Systèmes de Biosécurité, PSB)
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNEP	Programme des Nations-Unies pour l'Environnement
PNUE-FEM	Programme des Nations-Unies pour l'Environnement - Fonds pour l'Environnement Mondial
PPB	Participatory Plant Breeding (Culture Sélective des Plantes Participative)
PPP	Partenariat Public-Privé
PUA	Peri-Urban Agriculture (Agriculture Péri-Urbaine, APU)
R&D	Recherche et Développement
RCPB	Réseau des Caisses Populaires du Burkina
RDC	République Démocratique du Congo
rDNA	Recombinant Deoxyribonucleic Acid (Acide Désoxyribonucléique Recombinant, ADN recombiné)
REDD+	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation plus (Réduction des Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation Forestière Plus)
RICA	Rapport sur les Indicateurs de Capacités en Afrique
RUFORUM	Regional University Forum for Capacity Building in Agriculture (Forum des Universités Régionales pour le Renforcement des Capacités en Agronomie)

SACAU	Southern African Confederation of Agricultural Unions (Union des Confédérations Agricoles de l’Afrique Australe)
SACCAR	Southern African Centre for Cooperation in Agricultural Research (Centre pour la Coopération et la Reherche Agricole en Afrique Australe)
SADC	Communauté de Développement de l’Afrique Australe
SAMB	State Agricultural Marketing Boards (Offices Nationaux de Commercialisation Agricole)
SAS	Socio-agroecological Systems (Systèmes Socio-Agro-Ecologiques)
S&E	Suivi et Évaluation
SFI	Société Financière Internationale
SHGs	Self-Help Groups (Groupes d’auto-secours)
SIDA	Syndrome d’Immunodéficience Acquis
SLAs	Sustainable livelihoods Approaches (Approches par les moyens de subsistance durables)
SPEG	Sea-Freight Pineapple Exporters of Ghana (Exportateurs d’Ananas par Fret Maritime du Ghana)
SWAC	Sahel and West Africa Club (Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest, CSAO)
TIC	Technologies de l’Information et de la Communication
TRIPs	Trade Related Aspect of Intellectual Property Rights (Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle liés au Commerce, ADPIC)
UA	African Union (Union Africaine)
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UN	United Nations (Nations-Unies)
UNCDF	United Nations Capital Development Fund (Fond d’Equipement des Nations Unies)
UR	Uruguay Round (Le Cycle d’Uruguay)
USAID	United States Agency for International Development (Agence des Etats-Unis pour le Développement International)
USG	United States Government (Gouvernement des Etats-Unis)
VIH/SIDA	Virus de l’immunodéficience humaine / Syndrome Immunodéficient Acquis
WARDA	West Africa Rice Development Association (Association pour le Développement du Riz en Afrique de l’Est)
WDR	World Development Report (Rapport sur le Développement dans le Monde, RDM)
WECARD	West African and Central African Council for Agricultural Research and Development (Conseil de l’Afrique de l’Ouest et Centrale pour la Recherche et le Développement Agricole)
WFO	World Farmers’ Organization (Organisation Mondiale des Agriculteurs, OMA)
WII	Weather Index Insurance (Assurance contre les Intempéries)

Résumé analytique

L'Afrique est devenue un continent à plusieurs vitesses ! Au cours des deux dernières décennies, les pays africains ont enregistré une croissance économique moyenne comprise entre 5 et 8 %, malgré le faible niveau des investissements étrangers et la crise économique mondiale. De tels bons résultats, même avec des investissements très faibles, indiquent que l'Afrique est très prometteuse. En 2012, l'Afrique abrite les sept économies qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde. En même temps, l'Afrique est encore tributaire de l'aide extérieure, y compris l'aide alimentaire. Au cours des 50 dernières années, environ un billion de dollars américains d'aide au développement ont été fournis à l'Afrique. Mais le revenu réel par habitant est aujourd'hui inférieur à ce qu'il était dans les années 1970, et plus de la moitié de la population - environ 500 millions de personnes - vivent encore dans la pauvreté. À ce rythme, la plupart des pays africains ne pourront pas réaliser un grand nombre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour maintenir l'élan du fort taux de croissance économique et s'assurer que la croissance crée des emplois et réduit la pauvreté, l'Afrique a besoin de continuer à renforcer les capacités, y compris les capacités à continuer à transformer les économies, et cela signifie transformer l'agriculture. Pour utiliser efficacement l'aide et garantir la sécurité alimentaire, l'Afrique a besoin de capacités pour la négociation de l'aide, la conclusion d'accords commerciaux équitables, et la gestion de l'incertitude. Afin d'atteindre les OMD, l'Afrique doit se concentrer sur sa capacité à faire avancer les choses, à mettre en œuvre des programmes visant à atteindre les objectifs fixés, et à exploiter le potentiel de ses vastes ressources intérieures pour établir les bonnes priorités dans l'allocation des financements disponibles pour son développement.

Selon l'ACBF :

La capacité comprend l'habilité des personnes, des organisations et de la société dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès ; et le renforcement des capacités est le processus

permettant aux personnes, aux organisations et à la société dans son ensemble de mettre en place, renforcer, créer, adapter et maintenir les capacités sur le long terme. Il est plus facile de conceptualiser les capacités en répondant à la question suivante : des capacités pour quoi faire ? Des capacités pour les individus, les organisations et les sociétés pour définir des objectifs et les atteindre, pour budgétiser des ressources et les utiliser à des fins bien précises et pour gérer des processus et des interactions complexes qui caractérisent un système politique et économique en bon fonctionnement. Les capacités deviennent plus tangibles et efficacement renforcées dans le contexte des objectifs de développement spécifiques comme la prestation de services aux pauvres, la mise en place de réformes de l'éducation, des services publics et des soins de santé, l'amélioration du climat d'investissements pour les petites et moyennes

entreprises, l'autonomisation des communautés locales pour une meilleure participation aux processus publics de prise de décision, la promotion de la paix et la résolution des conflits (ACBF, 2011; 33-34).

Cette seconde édition du Rapport sur les Indicateurs de Capacités 2012 (RICA 2012) traite des capacités pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. Le premier rapport, publié en 2011, traitait des capacités dans les États fragiles. La méthodologie utilisée pour le Rapport 2012 maintient les trois dimensions des capacités qui avaient été mesurées en 2011, en plus des mesures spécifiques au thème annuel (États fragiles en 2011 et transformation agricole et sécurité alimentaire en 2012). Les trois dimensions des capacités qui sont mesurées sont les suivantes : (i) Environnement propice ; (ii) Niveau organisationnel ; et (iii) Niveau individuel (cf. Tableau A). L'environnement favorable se réfère au système au-delà de l'organisation - y compris l'orientation donnée par le leadership et d'autres facteurs de contrepoids. Elle englobe l'ensemble du système

dans lequel les individus et les organisations fonctionnent et qui influencent leurs performances. Le rôle du leadership est de définir la vision, l'orientation et les étapes par lesquelles les activités qui conduisent aux résultats peuvent être entreprises. Comme pour le Rapport 2011, la classification hiérarchique a été utilisée pour grouper les données recueillies sur une série d'indicateurs définis à partir des meilleures théories et pratiques connues. L'analyse confirme les quatre groupes retenus dans le dernier Rapport et permet une évaluation des tendances à travers le temps afin de mettre en évidence les défis. Les quatre groupes comprennent l'efficacité de l'environnement politique, la validité des processus en place pour la mise en œuvre, la capacité à dresser un bilan des résultats de développement, et la capacité dynamique à générer des résultats de renforcement des capacités. Les quatre groupes sont utilisés en plus des trois dimensions mentionnées ci-dessus pour générer un ensemble de sous-indices et un indice composite de la capacité qui permet d'établir le lien entre les stratégies à améliorer la capacité.

Tableau A
Dimensions des capacités en 2012 (% de pays par niveau)

Niveau	Environnement propice	Niveau organisationnel	Niveau individuel
Très bas	0,0	4,8	71,4
Bas	0,0	23,8	19,0
Moyen	40,5	4,8	9,5
Élevé	57,1	35,7	0,0
Très élevé	2,4	31,0	0,0
Total	100	100	100

Source: Base de données ICA 2012

Le niveau organisationnel de la capacité est caractérisé et issu des politiques internes, des arrangements, des procédures et des cadres qui permettent aux organisations d'exploiter et de s'acquitter de leur mandat et qui permettent l'intégration et la consolidation des capacités individuelles à travailler ensemble pour atteindre des objectifs spécifiques. Le niveau individuel évalue les compétences, l'expérience et les connaissances des personnes. Le leadership vient au niveau individuel dans les valeurs défendues qui déterminent la responsabilité et les résultats, ainsi que sur le plan des politiques et des cadres qui permettent aux individus de transformer l'environnement dans lequel ils travaillent et produisent des résultats.

L'environnement politique examine les conditions qui doivent être en place pour rendre possible le développement, avec un accent particulier sur les organisations et les cadres institutionnels efficaces et axés sur le développement. Il porte sur (a) la mise en place des stratégies nationales de développement (y compris une stratégie pour le développement agricole, compte tenu de l'importance de la transformation de l'agriculture et la sécurité alimentaire) et leur degré de légitimité ; (b) les niveaux d'engagement des pays dans l'atteinte des objectifs de développement et de réduction de la pauvreté établis dans les OMD ; (c) au niveau des pays, le degré de sensibilisation et de concentration sur la meilleure utilisation des ressources limitées pour le renforcement des capacités, telle que mesurée par l'existence de politiques pour l'efficacité de l'aide, et (d) le degré d'inclusivité qui soutient la stabilité à long terme, telle que mesurée par l'existence de politiques d'égalité des sexes et autres inclusions sociales – en fait une large participation et la bonne gouvernance sous-tendent cette mesure. Le rôle du leadership est reconnu dans la capacité à favoriser le développement de la

stratégie et l'intégrer dans une vision axée sur les activités. Également intégré dans ce groupe est le concept que les dirigeants et leur stratégie doivent être légitimes. Est aussi comprise dans cette définition la façon dont les dirigeants sont engagés dans la réalisation des résultats tels que ceux définis dans les objectifs de réduction de la pauvreté et les OMD. Le rôle que jouent les dirigeants pour informer et mobiliser est compris dans le degré de sensibilisation au niveau des pays, comme le sont les valeurs, y compris l'efficacité et l'efficacité dans l'utilisation appropriée des ressources publiques. Enfin, l'orientation que donnent les dirigeants est reconnue comme un aspect essentiel qui génère la stabilité à long terme et assure la bonne gouvernance. Le rôle du leadership dans l'orientation et la définition des étapes est visible dans la conceptualisation des processus de mise en œuvre, de même que la capacité à générer un bilan des résultats et des effets au niveau national pour le bien des peuples.

Le processus de mise en œuvre évalue la mesure dans laquelle les pays sont prêts à produire des résultats et des effets. Cette dimension est concernée par la création d'un environnement qui motive et soutient les individus, la capacité à gérer inclusivement et de manière constructive les relations avec les principaux intervenants inclusivement et de manière constructive, et la capacité d'établir des cadres appropriés pour la gestion des politiques, stratégies, programmes et projets. Tout aussi importants sont les processus de conception, de mise en œuvre et de gestion des stratégies nationales de développement en vue de produire des résultats de développement socialement inclusifs. Les résultats de développement sont des résultats tangibles qui permettent le développement. Les principaux domaines couverts par ce groupe sont : la coordination de l'appui de l'aide au renforcement des capacités, le niveau de la

créativité et l'innovation dans l'agriculture, les progrès dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la réalisation de l'égalité des sexes et l'inclusion sociale ainsi que le partenariat pour le renforcement des capacités.

Les résultats en matière de renforcement des capacités tendent à mesurer le changement souhaité dans la condition humaine. Les indicateurs à cet effet sont captés principalement à travers l'engagement financier au renforcement des capacités ; la réalisation effective des OMD, l'intégration du genre et l'équité sociale dans un sens large, et les réalisations dans le secteur agricole et la sécurité alimentaire, entre autres mesures. Le leadership est reconnu dans l'attention aux aspects dynamiques de la capacité humaine et organisationnelle et le leadership pour le renforcement des capacités. Une telle définition inclut également l'anticipation des besoins à venir, tels que les compétences nécessaires pour atténuer les risques liés au changement climatique, la capacité à fonctionner dans des environnements de faible prévisibilité, comme en cas de chocs alimentaires, et les moyens de réagir et de répondre lorsqu'on est confronté à des catastrophes comme les effets du changement climatique sur les villes et les pays.

Lorsque les idées précédentes sont appliquées à un contexte ou à un secteur particulier, on obtient alors les niveaux de capacités dans ce contexte ou dans ce secteur. Ce rapport utilise ces concepts pour définir la capacité pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. La Banque mondiale, la FAO et l'Agence américaine pour le développement international (USAID), par exemple, définissent la sécurité alimentaire comme « l'accès par toutes les personnes à tout moment à une nourriture satisfaisante pour mener une vie active et saine » (Tweeten, 1999 : 474). La défini-

tion la plus largement utilisée est celle fournie à la Déclaration de Rome lors du Sommet mondial sur l'alimentation en 1996. Selon cette Déclaration la sécurité alimentaire existe lorsque tous les peuples ont accès à tout moment à une nourriture suffisante, à des aliments sains et nutritifs qui permettent de maintenir une vie saine et active (Boyer, 2010; Sowman et Cardoso, 2010), et de satisfaire leurs besoins diététiques et leurs préférences alimentaires (Scanlan, 2001).

Comme pour l'année précédente, l'indicateur de capacités en Afrique (ICA) 2012 est un indice composite, calculé comme moyenne harmonique de quatre sous-indices, chacun étant lui-même la moyenne des variables qui forment la classe qu'il représente. Les quatre classes ont été formées à partir d'une approche exploratoire utilisant la classification hiérarchique. Ces classes sont les suivantes : Environnement institutionnel ; Processus de mise en œuvre ; Résultats de développement au niveau national ; et Résultats en matière de renforcement des capacités.

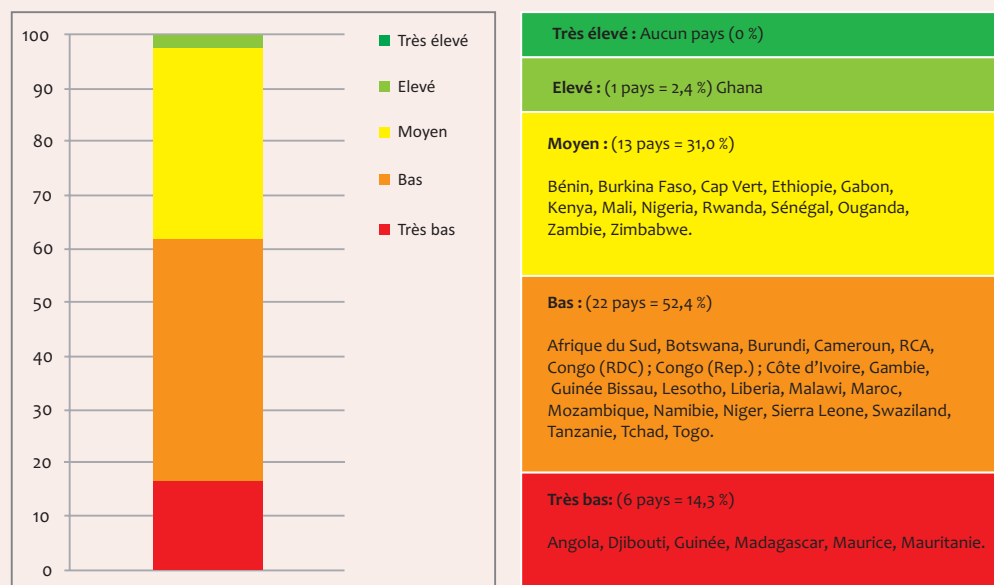
Il est à noter que la tendance en 2012 est similaire à celle obtenue en 2011, avec quelques différences (cf. figure A et Tableaux A à D) :

- En 2012, un pays à peine se hausse dans la catégorie « Élevé » des capacités, comme l'indique l'ICA. Cela représente une amélioration par rapport à 2011 où il n'y avait pas un seul pays classé dans cette catégorie.
- L'on observe des améliorations notables dans les « résultats de développement au niveau national », où le pourcentage de pays dans les niveaux les plus bas (« Bas » et « Très bas ») a diminué de 61,7 % à 19 %. La majorité passe de « Bas » à « Moyen » et on peut observer un pays (le Ghana) dans le niveau « Très Élevé ». Ces résultats fournissent une preuve supplémentaire de l'optimisme autour de l'Afrique à partir d'un certain

nombre de sources, y compris la Banque mondiale, le FMI, et le magazine The Economist. Non seulement un certain nombre de pays ont connu des améliorations notables dans le déplacement

vers le haut à partir des plus bas niveaux de résultats, mais ils l'ont fait parce qu'ils ont investi dans le renforcement des capacités pour les résultats.

Figure A
ICA en 2012



Source : Base de données ICA 2012

Tableau B
ICA 2012. Pourcentage de pays par groupe

Niveau	ICA 2012 (% de pays)	Environnement institutionnel	Processus de mise en œuvre	Résultats de développement au niveau national	Résultats en termes de renforcement des capacités
Très bas	14,3	0,0	0,0	0,0	71,4
Bas	52,4	0,0	0,0	19,0	23,8
Moyen	31,0	2,4	33,3	66,7	4,8
Elevé	2,4	23,8	50,0	11,9	0,0
Très élevé	0,0	73,8	16,7	2,4	0,0
Total	100	100	100	100	100

Source : Base de données ICA 2012

Tableau C
ICA 2012 par pays

Pays	ICA 2012	Rang	Pays	ICA 2012	Rang
ANGOLA	17,2	38	LIBERIA	35,6	19
BÉNIN	43,4	11	MADAGASCAR	10,2	42
BOTSWANA	23,1	33	MALAWI	27,7	26
BURKINA FASO	53,4	3	MALI	50,3	7
BURUNDI	39,5	15	MAURITANIE	14,6	41
CAMEROUN	37,3	17	MAURICE	14,8	40
CAP VERT	40,2	14	MAROC	36,2	18
RCA	28,1	25	MOZAMBIQUE	33,4	23
TCHAD	20,2	36	NAMIBIE	25,2	29
CONGO (RDC)	34,5	20	NIGER	30,7	24
CONGO, REP	34,1	21	NIGERIA	50,5	6
CÔTE D'IVOIRE	24,6	30	RWANDA	51,9	5
DJIBOUTI	18,2	37	SÉNÉGAL	42,7	12
ÉTHIOPIE	52,8	4	SIERRA LEONE	23,6	32
GABON	40,4	13	AFRIQUE DU SUD	26,0	28
GAMBIE	33,9	22	SWAZILAND	22,5	34
GHANA	60,2	1	TANZANIE	37,6	16
GUINÉE	15,7	39	TOGO	20,7	35
GUINÉE BISSAU	27,0	27	OUGANDA	45,2	10
KENYA	58,1	2,0	ZAMBIE	49,7	8
LESOTHO	24,6	31	ZIMBABWE	48,6	9

Source : Base de données ICA 2012

Comme en 2011, les pays ont été invités à faire l'auto-évaluation de leurs politiques et institutions nationales, avec le même questionnaire que la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) utilisent pour l'évaluation des politiques et institutions nationales (CPIA) pour les pays éligibles aux financements à des taux concessionnels. Le présent Rapport a ceci de particulier qu'il inclut l'auto-évaluation pour les pays à revenu intermédiaire comme le Botswana, et qui ne sont pas évalués par les agences d'aide multilatérale. Les données

collectées au cours de l'auto-évaluation ont fourni l'opportunité d'effectuer une analyse utile de la CPIA sur deux ans, en comparant les résultats de l'auto-évaluation à ceux de la Banque mondiale et de la BAD. Les données portent sur les évaluations des années 2009 et 2010.

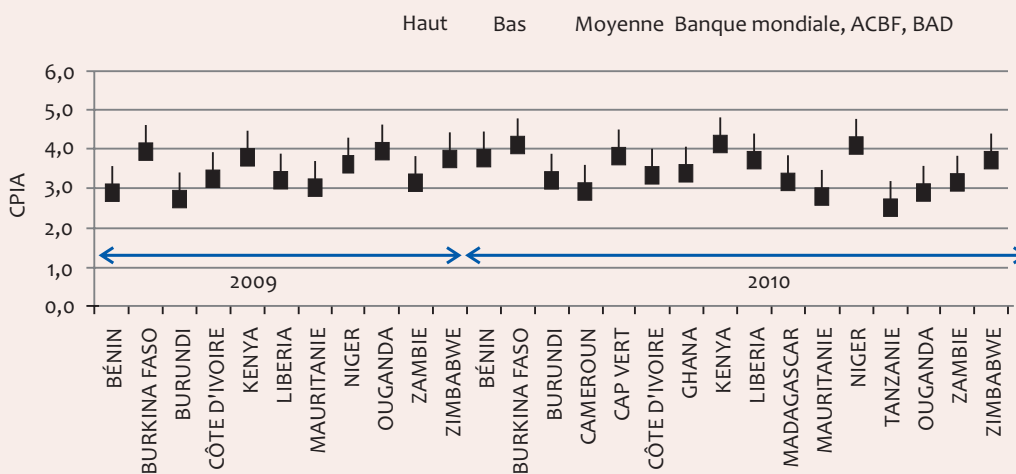
L'analyse des différences entre les trois évaluations indique que la BAD a tendance à attribuer des notes qui sont statistiquement similaires à celles de la Banque mondiale, mais plus élevées que celles provenant des auto-

évaluations. La variance des notes de la BAD est la plus élevée, de l'ordre du double de celle des auto-évaluations. Toutefois, les évaluations de la BAD montrent plus de variabilité que celles de la Banque mondiale. La variabilité des classements décroît dans le sens suivant : BAD, Banque mondiale et auto-évaluations.

Tous ces résultats indiquent qu'il est très important d'utiliser de multiples mesures avant

de classer les pays. Une méthodologie qui tient compte des biais systématiques pourrait permettre d'ajuster en grande partie cette différence. Utiliser une bande pour classer les pays serait plus approprié. Une telle bande est utilisée pour illustrer l'éventail de l'indicateur dans la figure B. La bande comprend au milieu les auto-évaluations, et de part et d'autre les observations distantes de la valeur de l'écart-type.

Figure B
Bande de classement des pays dans la CPIA



Source : Base de données ICA 2012, Banque mondiale et BAD

La capacité est au cœur du développement durable. Un message important que véhicule ce Rapport est que l'amélioration de la productivité et des rendements économiques dans l'agriculture a des effets immédiats sur la pauvreté et la faim d'au moins trois façons importantes : cela augmente la productivité et les revenus de la majorité des pauvres en Afrique qui travaillent principalement dans l'agriculture, réduit les prix des aliments, ce qui produit des effets sur les revenus réels et la pauvreté dans les zones urbaines, et génère des retombées importantes pour le reste de l'économie.

Le présent Rapport distingue également quatre classes de capacités agricoles, générées en utilisant une classification hiérarchique. La première est l'aptitude à disposer d'une bonne stratégie pour le secteur agricole. Celle-ci doit provenir d'un leadership dans la définition d'une vision pour l'agriculture au niveau des pays et pour l'ensemble des activités qui en découlent et qui peuvent transformer le secteur et lui permettre de contribuer au développement. La deuxième classe porte sur l'investissement dans la capacité dynamique, y compris les compétences, les connaissances et l'innovation

nécessaires pour obtenir des résultats dans le secteur agricole. La troisième classe reconnaît le rôle explicite du secteur privé dans la chaîne d'approvisionnement agricole et la capacité de ce secteur à contribuer au processus de transformation. La dernière classe concerne le système d'information qui soutient les agriculteurs, les acheteurs et les vendeurs et les autres intervenants dans la chaîne d'approvisionnement, y compris la recherche pertinente pour les agriculteurs. La même formule pour le calcul de l'indice composite ICA (cf. note technique) est utilisée pour calculer l'indice composite pour l'agriculture, c'est-à-dire la moyenne harmonique des indices des composantes suivantes (stratégie agricole ; formation-innovation ; rôle du secteur privé ; système d'information).

Ce rapport examine les diverses questions relatives à l'agriculture en Afrique, y compris la productivité des terres et les contraintes qui pèsent sur elle, la mondialisation et ses effets sur les prix des matières premières, ainsi que le changement climatique et la migration rurale-urbaine. Le rapport part du fait que l'agriculture (et donc la croissance de l'agriculture) est la clé du développement de l'Afrique. Divers modèles théoriques ont été avancés au fil des ans, et l'on a longtemps pensé que la clé du développement était l'industrialisation. Dans le monde post-industriel, l'on pensait que le développement résidait dans le marché - à travers l'ajustement structurel dans les années 1990 résultant du « Consensus de Washington », modèle des temps très récents. Maintenant, le monde commence à réaliser que l'État a un rôle crucial à jouer, et doit exercer sa responsabilité dans de nombreux domaines différents pour que le développement ait lieu. Dans les étapes de développement, comme c'est le cas de la Chine, le monde a connu une croissance rapide, ce qui a

conduit à un État jouant un rôle de contrôle en matière de développement tout en autorisant la propriété privée et l'esprit d'entreprise en même temps. Un État actif n'est pas nécessairement un État répressif. Le monde commence aussi à se rendre compte que les soi-disant gouvernements de « libre marché » exercent aussi un contrôle énorme à travers les mesures protectionnistes - et celles-ci ont principalement à voir avec le commerce agricole.

Les économies de la plupart des pays africains sont agricoles. La main-d'œuvre agricole comprend 59 % de la population active totale en Afrique (FAO, 2011) et 13 % de la valeur ajoutée au PIB en 2009 (Banque mondiale, 2011B). Ainsi, la croissance agricole est la clé de la croissance globale et du développement en Afrique. La croissance agricole a été relativement forte au cours des dernières décennies, tandis que dans le même temps la situation de la sécurité alimentaire s'est détériorée. La productivité des terres n'a pas augmenté, seule l'étendue des terres cultivées l'a été. Le besoin de l'intensification durable se pose, de sorte que l'on puisse obtenir plus de production à partir de la même surface. La productivité est limitée par les maladies endémiques comme le paludisme et le VIH/SIDA, qui ont affaibli la force de travail. Les maladies du bétail ont affecté la production animale, souvent chez les éleveurs pauvres qui sont dans l'incapacité de traiter les bovins contre les parasites, lorsque l'État se désengage des services vétérinaires publics. En outre, les producteurs agricoles sont marginalisés dans la société, et les jeunes ne veulent plus pratiquer l'agriculture, préférant mener une existence citadine. Les zones rurales peuvent se dépeupler, et l'agriculture est alors menée en grande partie par les personnes âgées ou par les plus jeunes.

La mondialisation a de plus en plus conduit à l'instabilité des prix des produits, aux coûts croissants des intrants, aux faibles niveaux d'investissement et au manque de crédit. Les politiques alimentaires ont des effets qui dépassent les frontières nationales. Des décisions comme celle des États-Unis de convertir le maïs en éthanol, ainsi que l'intérêt croissant pour l'utilisation de vastes zones de terres africaines pour la culture de biocarburants jouent sur les prix alimentaires. Il est évident que les surfaces disponibles pour la culture de produits alimentaires diminueront. L'acquisition des surfaces agricoles africaines par des étrangers a affecté les droits fonciers des pauvres et des femmes. Ceci n'est pas sans implication sur le renforcement des capacités.

L'urbanisation en Afrique est la plus rapide du monde, et en Afrique l'on trouve aussi des pays à forte croissance économique (en termes de PIB). La pratique de l'agriculture devrait s'adapter afin que celle-ci puisse nourrir les pauvres des villes. Les ceintures vertes et l'agriculture urbaine devraient être encouragées, là où aujourd'hui,

ces activités sont marginales, voire illégales comme dans certains pays. Il existe aussi une énorme diversité au sein de l'Afrique, où des pays riches en ressources tels que le Nigeria côtoient des pays « moins développés » comme le Burkina Faso et le Niger. L'on note aussi un grand écart dans les zones climatiques. Cependant toute l'Afrique se caractérise par le manque de capacités, ainsi que de faibles niveaux de dépenses publiques pour l'agriculture, et donc pour la sécurité alimentaire.

La majorité des pays sont classés au niveau « Moyen » de l'indice composite de capacités pour l'agriculture. Les pays ont fait d'importants investissements dans les systèmes d'information (Tableau D). Ces résultats mettent en exergue le travail accompli par de nombreuses personnes dans le secteur agricole afin d'améliorer l'information disponible pour les agriculteurs et les autres acteurs dans la chaîne d'approvisionnement, afin de leur permettre de prendre les bonnes décisions. L'impact du téléphone portable et de la disponibilité de plates-formes de communications mobiles ne peut pas être sous-estimé dans la capacité des

Tableau D
ICAAgric - Pourcentage de pays par classe et par niveau

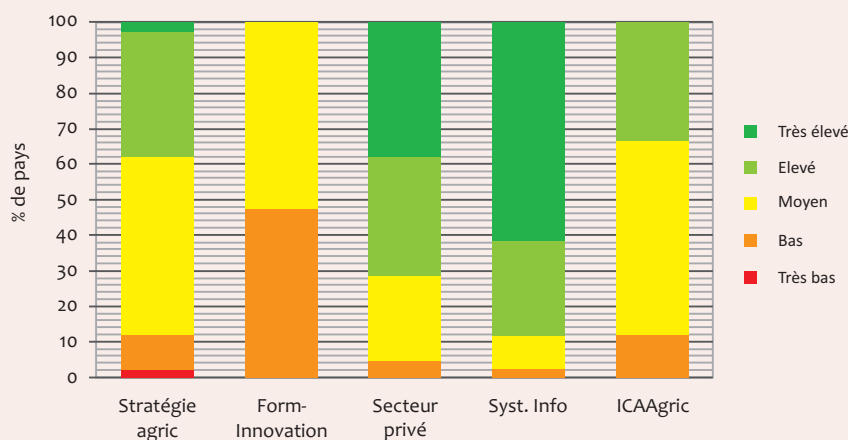
Niveau	Stratégie agricole	Formation-Innovation	Rôle du secteur privé	Système d'information	ICAAgric
Très bas	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Bas	9,5	47,6	4,8	2,4	11,9
Moyen	50,0	52,4	23,8	9,5	54,8
Elevé	35,7	0,0	33,3	26,2	33,3
Très élevé	2,4	0,0	38,1	61,9	0,0
Total	100	100	100	100	100

Source : Base de données ICA 2012

Il faut également noter qu'en ce qui concerne le développement de bonnes stratégies agricoles et l'investissement dans les domaines pertinents pour développer les compétences et l'innovation nécessaires pour l'avenir, les pays sont classés au niveau « Moyen » (Figure C). Il existe des preuves de leadership dans le domaine de la capacité dynamique, et il se peut

que le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) produise des résultats. Toutefois, 12 % des pays demeurent avec une très faible capacité et la majorité d'entre eux ont encore un long chemin à parcourir pour l'implication du secteur privé et le renforcement de ses capacités en vue de sa contribution à la transformation de l'agriculture.

Figure C
ICAAgric Niveaux de capacités par classe



Source : Base de données ICA 2012

Les résultats montrent que les pays doivent aller au-delà de la stratégie et mettre l'accent sur la mise en œuvre. Étant donné que la croissance agricole joue un rôle important sur la croissance globale et le développement en Afrique, un accent sur la mise en œuvre des stratégies agricoles pourrait aussi produire des résultats globaux de développement.

Dans la distribution alimentaire et agricole, l'infrastructure est essentielle, et en cela, les États ne peuvent pas agir de façon unilatérale. Les groupements régionaux, tels que l'Agence du NEPAD, doivent être encouragés, car en raison de son caractère intercontinental, il peut favoriser la production des biens publics

régionaux. Le manque d'infrastructures affecte les exportations de produits qui rapportent du « liquide », mais l'amélioration des routes, des transports et des installations de stockage peut permettre aux petits producteurs et à ceux qui sont engagés dans d'autres activités agricoles de commercialiser leurs surplus, ce qui leur procure un certain revenu pour eux-mêmes et leurs familles. Le développement des infrastructures est l'un des piliers essentiels pour parvenir à une croissance inclusive, durable et résiliente. L'infrastructure ne consiste pas seulement en des installations de commercialisation, mais comprend les écoles et autres équipements de formation.

La coopération peut être favorisée non seulement entre, mais aussi au sein des États, et le rôle que les coopératives peuvent jouer dans la production agricole et la distribution doit être réexaminé. Le secteur privé peut également jouer un rôle important. L'Afrique devrait apprendre de ses propres expériences dans la transformation agricole, en exploitant la gestion des connaissances pour faire la moisson des leçons et des meilleures pratiques. À cette fin, les chambres de compensation devraient être encouragées, en faisant usage des forums tels que RUFORUM, le forum régional universitaire.

L'accent devrait également être mis sur le renforcement des moyens de subsistance. Les sources de revenus englobent les ressources et les stratégies que les individus et les ménages utilisent pour répondre à leurs besoins et atteindre leurs objectifs, c'est-à-dire les personnes, leurs capacités et leurs moyens de subsistance. Vu sous cet angle, les femmes sont davantage prises au sérieux, et le renforcement des capacités est un outil qui est éminemment approprié pour les moyens de subsistance durables. Les petites exploitations, qui occupent 60 % des terres arables dans le monde entier, et 90 % des 525 millions de fermes, sont exploitées par des femmes.

L'approche par les moyens de subsistance durables représente un puissant développement théorique, et la vulnérabilité et la résilience sont les principaux concepts de moyens de subsistance durables. L'insécurité foncière est la principale cause de la vulnérabilité. Sans bail, les agriculteurs ne peuvent pas faire plus que subsister.

Les petits agriculteurs incluent le nombre croissant de personnes qui sont impliquées dans l'agriculture urbaine, une activité qui devient de

plus en plus importante pour la sécurité alimentaire et la nutrition. L'agriculture urbaine fournit de l'emploi, et doit être prise plus au sérieux par les gouvernements nationaux - étant donné que l'Afrique est le continent qui connaît la plus rapide urbanisation. Les gouvernements locaux ont eu tendance à entraver les activités agricoles, dans de nombreux cas les traitant comme illégales. La question de l'utilisation de l'eau municipale pour les activités agricoles est extrêmement controversée.

Les effets de la politique agricole, à travers l'État et le gouvernement, recourent tous les niveaux de l'activité agricole, de la petite parcelle aux vastes plantations. Et les activités du gouvernement telles que les politiques de distribution des terres et la tenue d'élections peuvent avoir des effets profonds sur la productivité agricole. Il est donc important d'examiner la capacité de mise en œuvre et de formulation des politiques par l'État ainsi que les agriculteurs pris individuellement. Mais l'État n'est pas une institution autonome, et les ONG en particulier jouent un rôle de plus en plus important. Les ONG sont censées représenter les citoyens, et la participation des peuples eux-mêmes dans la formulation des politiques est indispensable. La place du renforcement des capacités est évidente ici. La politique agricole est devenue un lieu de contestation entre les acteurs étatiques et non étatiques. Les organisations multilatérales non étatiques comme l'Union européenne jouent davantage un rôle dans la politique agricole, de même que les sociétés qui font la promotion de la biotechnologie et du génie génétique. Mais l'État est le seul organisme qui peut aider à unifier et à réglementer la politique sur l'ensemble des acteurs multiples dans l'agriculture.

Les réponses africaines à la biotechnologie ont été mitigées, avec quelques pays qui ont adopté des plans, tandis que d'autres ont même refusé d'importer les produits génétiquement modifiés de céréales en période de pénurie alimentaire. Ce retard dans le lancement des politiques est dû au manque d'engagement politique et de prévoyance de la part des gouvernements, mais aussi au manque de compétences scientifiques pour prendre une décision appropriée sur la base des conditions spécifiques auxquelles l'Afrique fait face. Dans d'autres domaines aussi, la politique est inconsistante et de court terme. La collaboration en matière de politique ainsi que la recherche au niveau régional et également au niveau international doit primer, de même que le lien entre la recherche et les agriculteurs.

Formuler et mettre en œuvre la politique des gouvernements exige des connaissances. Jusqu'à présent, les seuls réservoirs de connaissances en Afrique, spécifiquement au niveau du gouvernement, ont été les Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), et ceux-ci ont été trop « techniques », en ignorant les vastes réservoirs de connaissances possédées par des agriculteurs individuels. De nouvelles façons de recueillir et de traiter les connaissances - l'approche de gestion des connaissances - sont ici nécessaires. Et rien ne peut avancer, à moins qu'il y ait un système financier en place, car la recherche et le développement (R&D) nécessitent des investissements, que les divers petits États peuvent ne pas être en mesure de supporter. Les gouvernements devraient s'appuyer sur les conseils de recherche régionaux qui existent. Les agriculteurs eux-mêmes doivent s'impliquer dans les activités de R&D.

Bien que le financement agricole ait jusqu'à

présent été pris en charge par le biais des banques nationales agricoles, avec des programmes de microcrédit opérant très à la marge, le système financier international a eu un effet dévastateur sur l'agriculture africaine. La crise financière mondiale a conduit à des spéculations sur des quantités croissantes de denrées, affectant les prix alimentaires à travers le monde et les politiques agricoles nationales de financement n'ont pas réussi à soutenir l'agriculture. Ce rapport recommande un changement de paradigme dans le financement de l'agriculture, avec beaucoup plus d'investissement dans l'infrastructure financière rurale. Les programmes de microcrédit ont déjà prouvé leur efficacité en Inde, et les coopératives peuvent jouer un rôle important ici. Les prêts peuvent être mis à la disposition des agriculteurs à des fins différentes, à court, moyen et long terme. Les banques commerciales sont notoirement réticentes à accorder des crédits aux petits agriculteurs, et cette situation est exacerbée par l'ignorance des procédures financières par les paysans. Les banquiers et les agriculteurs tous ensemble doivent suivre une formation. Les banques de développement agricole ont été créées dans un certain nombre de pays, mais celles-ci n'ont pas réussi à mobiliser l'épargne et les ressources internes du marché des capitaux. Ce rapport fournit des détails sur le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), qui fournit un soutien pour les plans stratégiques nationaux et régionaux pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Le secteur agricole a été mal servi par le système financier en partie à cause de l'environnement politique défavorable. La mauvaise infrastructure bancaire en est en grande partie la cause, en plus de la faible capacité

institutionnelle dans le secteur financier. À cause des risques inhérents à l'agriculture, les institutions financières sont réticentes à accorder le crédit aux agriculteurs. Il n'existe généralement pas de systèmes d'assurance, qui rassurerait à la fois le créancier et l'agriculteur à la recherche d'un prêt.

En 2003, le NEPAD a proposé que tous les gouvernements s'engagent à allouer 10 % de leur budget à l'agriculture (Déclaration de Maputo, 2003). En 2011 seulement une dizaine de pays africains ont atteint ou dépassé cet objectif.

Il est recommandé d'adopter une approche chaîne de valeur ; une approche régionale de développement de la chaîne de valeur est importante là où de nombreux pays ont des petites populations qui présentent de nombreuses similitudes avec les peuples frontaliers voisins. Le financement de la chaîne de valeur implique que les prêts se feront différemment, avec le cadre approprié pour le renforcement des capacités. En valeur, les risques de financement de la chaîne diminuent à mesure que l'on avance dans la chaîne de valeur. Différents types de produits financiers seront nécessaires. L'expansion des marchés commerciaux régionaux peut offrir davantage de possibilités et de revenus pour les petits agriculteurs. En effet, le bon fonctionnement des marchés augmente les revenus des agriculteurs, réduit les coûts des aliments et le manque de fiabilité de l'approvisionnement, et améliore la sécurité alimentaire. Les petits agriculteurs sont extrêmement vulnérables au risque, qui peut dans une large mesure être compensé par la diversification, et le bon fonctionnement des marchés.

Ce rapport énumère de nombreuses innovations qui pourraient être utilisées dans la prestation de financement pour les agriculteurs pauvres.

Un changement majeur dans l'emphase sur l'agriculture en amont et sur les secteurs en aval est nécessaire, afin de promouvoir la croissance et améliorer la sécurité alimentaire. Le secteur privé a généralement été très marginal dans la réflexion sur le développement de l'agriculture en Afrique ; il doit être encouragé à jouer un rôle, et peut le faire ici au moyen de schémas d'agriculture contractuelle. Mais surtout, ce sont les gouvernements qui doivent créer un environnement propice pour le renforcement du secteur financier.

Il existe aussi des mesures économiques, tels que les régimes d'assurance météorologiques que les gouvernements et les organismes financiers peuvent prendre pour atténuer les risques. Dans l'économie verte mondiale les gouvernements investissent dans des domaines qui stimulent l'écologisation des secteurs économiques, ainsi que dans le renforcement des capacités, la formation et l'éducation. Les impôts et d'autres instruments financiers peuvent également être introduits. La mesure, la notification et la vérification (MRV) des émissions ne doit pas seulement être un outil du monde développé, et pour cela, la formation sera nécessaire pour les pays africains.

Dans toutes les activités, les différents types de partenariat ont joué un rôle important dans la garantie de succès. Le Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) est une plate-forme clé pour le rétablissement de la croissance de l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural en Afrique, et le RICA2012 recommande l'adoption de ce programme. Le PDDAA implique le développement de partenariats, comme celui entre les secteurs public et privé, et des associations paysannes.

Un certain nombre de questions clés et de recommandations ressortent clairement de ce Rapport. La première d'entre elles est qu'il n'est plus viable pour l'État (comme le veut le Consensus de Washington) de jouer un rôle secondaire dans l'agriculture - et même dans le développement dans son ensemble. Il est impératif que l'État joue un rôle actif, en prenant en charge des activités de développement et en s'engageant à investir dans le développement. Les pays devraient éviter les erreurs des années 1960 et 1970 qui consistaient à laisser les rênes à l'État dans l'agriculture, et s'assurer que les marchés agricoles fonctionnent. Le premier rôle de l'État est celui des investissements dans l'infrastructure rurale et de connexion. L'agriculture ne peut se développer que par le commerce, et pour que cela se produise il doit y avoir des routes et autres moyens appropriés de transport rapides et efficaces des produits frais. Les infrastructures de transport comprennent des installations de stockage adéquates pour les différents types de produits. Au regard des marchés plus importants, le secteur privé fera les investissements nécessaires pour soutenir la logistique de la chaîne du froid et d'autres idées d'agro-industrie qui ajoutent de la valeur à la production agricole.

Dans l'élaboration de la politique, l'État doit impliquer les agriculteurs eux-mêmes, en moissonnant les connaissances qu'ils possèdent. Le concept de subsistance est un cadre conceptuel plus inclusif dans lequel l'agriculteur est à prendre en compte.

Le changement climatique est un problème urgent pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, et les moyens mis en œuvre pour l'atténuer doivent être prospectifs et non réactifs, de sorte que le continent n'ait pas à aller de crise en crise, dépendant toujours des secours

d'urgence. Les problèmes d'eau vont au-delà des frontières, et les gouvernements africains doivent être prêts à travailler ensemble afin d'allouer suffisamment d'eau pour l'agriculture. Comme dans tous les efforts de collaboration, les États doivent être prêts à céder certains aspects de leur souveraineté pour le plus grand bien.

Mais comment les gouvernements africains peuvent-ils payer pour les dommages causés par des événements météorologiques extrêmes liés au changement climatique ? Les menaces de sécheresse croissante, les inondations, l'élévation du niveau des mers et les mouvements de populations causés par les catastrophes sont bien réels. Pourtant, pour l'Afrique, ils ont parfois été une opportunité. Pour la première fois, les gouvernements africains ont parlé ensemble à la Conférence des Parties (COP 17) qui s'est tenue récemment à Durban en décembre 2011, et ont réussi à s'assurer de l'inclusion de l'agriculture dans l'accord final.

La capacité à atténuer les effets du changement climatique est vitale si l'agriculture doit réussir et les peuples avoir la capacité de se nourrir. Sans eau, aucune activité ne peut avoir lieu, et les ressources en eau pour l'agriculture ont toujours été inégalement réparties. L'agriculture en Afrique a été en proie à des conflits sur la distribution de l'eau, des grands barrages controversés aux ruisseaux. Le bassin du Nil a été pendant quelque temps un foyer de contestation. Étant donné que les ressources en eau dépassent les frontières nationales, les droits sur l'eau doivent être conçus à un niveau régional. Seuls les gouvernements peuvent s'entendre sur l'accès aux ressources en eau transfrontalières, ainsi que le développement de l'infrastructure pour le stockage de l'eau. La nature même des systèmes de production devra

changer, avec plus d'emphase sur les fermes intégrées et la production horticole. Les systèmes d'irrigation qui ont été tentés dans les années 1960 et 1970 ont largement échoué, mais la petite irrigation a eu plus de succès. Des prévisions météorologiques améliorées et des systèmes d'alerte précoce soutenus par les réseaux de téléphonie mobile largement adoptés peuvent être utilisés. L'assurance et des mesures compensatoires pourraient être mis en place. La pêche pourrait être intégrée à d'autres types d'agriculture, et la sélection dans l'élevage peut être améliorée, ainsi que des programmes visant à aider les agriculteurs à la reconstitution des stocks après une période de sécheresse.

Les pays africains doivent élaborer des politiques et des cadres qui permettent la réduction de la pauvreté ainsi que les moyens de subsistance durables, et doivent être bien conscients des nouveaux défis comme le changement climatique et la nécessité d'adaptation aux changements climatiques. Les stratégies doivent être développées pour faire face aux vulnérabilités des ménages en renforçant la résilience et en réduisant les risques. Des sources innovantes de financement doivent être recherchées dans le cadre de l'architecture de l'aide mondiale en évolution. L'aide au développement peut être l'un des instruments majeurs pour améliorer la justice et l'équité si elle est utilisée de manière appropriée par les donateurs et les bénéficiaires. L'assistance - l'aide alimentaire en particulier - est connue pour avoir un impact positif immédiat sur l'insécurité alimentaire.

Les émissions de gaz à effet de serre des pays développés portent déjà atteinte à la productivité des systèmes agricoles essentiels à

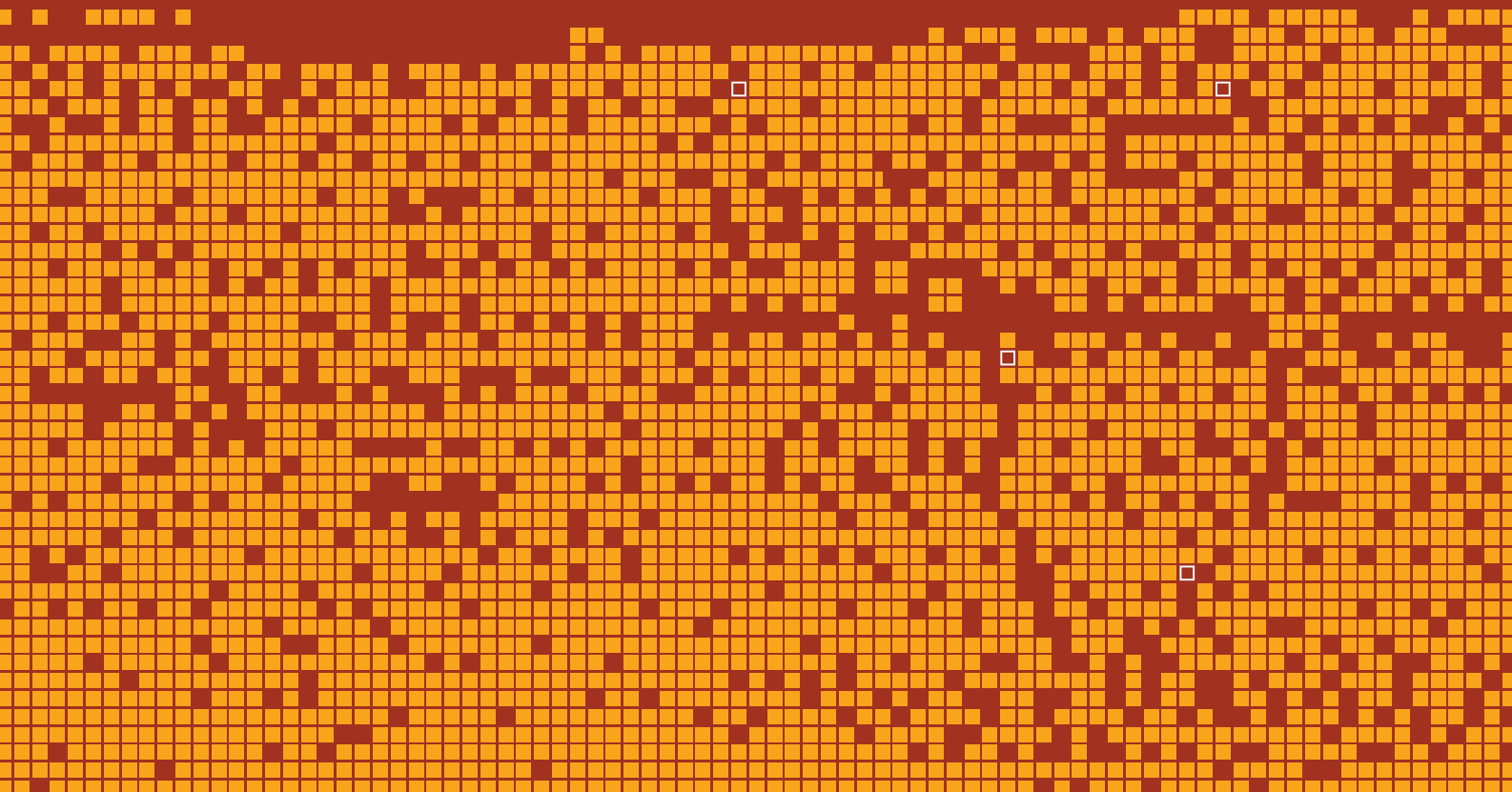
la survie des pauvres dans de nombreux pays africains. Le fardeau du changement climatique doit être équitablement réparti.

Pourtant, les pays ont besoin de capacités de toutes sortes pour améliorer la productivité et sécuriser les rendements économiques nécessaires. Les gouvernements ont la responsabilité de mettre en œuvre des politiques, lois et règlements qui créent un environnement économique favorable et un environnement institutionnel dans lequel les agents privés et la société civile, y compris les agriculteurs, peuvent s'épanouir. Les préoccupations d'équité sociale contraignent les décideurs, les chercheurs, les praticiens et les donateurs à travailler ensemble pour fournir non seulement les moyens technologiques, mais aussi le soutien social nécessaire pour encourager et permettre l'absorption de nouvelles techniques par ceux qui étaient auparavant dépourvus de compétences, la formation aux services de vulgarisation, ou le crédit d'installation. Le succès de l'agriculture dépend de la disponibilité des ressources et des récompenses à la disposition de ceux qui y participent, y compris les jeunes.

Avec ce rapport, nous espérons orienter l'attention du politique, de la recherche, de l'investissement et du renforcement des capacités vers la mise en œuvre, le suivi, et les questions de suivi qui freinent la transformation de l'agriculture africaine et la garantie de la sécurité alimentaire pour sa population jeune et croissante. Si l'on s'y prend bien, l'agriculture peut en effet transformer l'Afrique. Mais il faut commencer par utiliser l'agriculture pour transformer la structure des économies africaines.

1

Réaffirmer le renforcement des capacités en Afrique





1

Réaffirmer le renforcement des capacités en Afrique

1.0 Introduction

Chacun sait que le développement social repose de plus en plus sur la capacité d'une nation à acquérir et à appliquer des connaissances techniques et socio-économiques. La mondialisation ne cesse d'accentuer cette tendance, car les connaissances deviennent très rapidement obsolètes (Hanson et Kararach, 2011). Les avantages comparatifs sont de moins en moins liés à l'abondance des ressources naturelles ou aux faibles coûts de main-d'œuvre, mais davantage aux innovations techniques et à l'utilisation des savoirs en tant qu'avantage concurrentiel.

Des expressions comme la “capacité d'absorption”, créé à l'origine pour le monde de l'entreprise (cf. Cohen et Levinthal, 1990 ; Zahra et George, 2002) et qui désigne la capacité à valoriser des nouvelles informations, à les assimiler et à les appliquer dans le but de créer de la valeur ajoutée, ont été largement utilisés pour inciter à investir dans l'accumulation et l'utilisation des connaissances, au niveau national et au niveau organisationnel de l'entreprise. Dans le monde actuel, le développement socio-économique repose autant sur l'accumulation de connaissances que sur l'accumulation de capital. Selon Salmi (2005 : 1) : « Les entreprises consacrent un tiers de leurs investissements dans les actifs incorporels liés à l'acquisition de connaissances, comme la formation professionnelle, la recherche et le développement, les brevets, les licences, la conception et le marketing. Dans un tel contexte, les économies d'envergure, caractérisées par la possibilité de concevoir et d'offrir différents produits et services par le biais d'une même technologie, représentent un puissant outil d'expansion ». Dans les secteurs industriels de la haute technologie, comme l'électronique et les télécommunications, les économies d'envergure sont plus à même de jouer un rôle moteur que les économies d'échelle traditionnelles. Parallèlement, la création et de la diffusion du savoir évoluent à un rythme toujours plus rapide, ce qui a pour effet de diminuer progressivement la durée de vie des technologies et des produits, qui deviennent rapidement obsolètes.

Les facteurs susmentionnés font partie des capacités de développement. Mais le RICA élargit la notion de capacité et en donne une définition qui va au-delà de la simple capacité d'absorber et d'utiliser les connaissances. Il y inclut la capacité à utiliser les connaissances en tenant compte des enseignements qui sont tirés des pratiques mises en œuvre dans le domaine de la politique sociale (voir par exemple Schaugency et Ervin, 2006). Le choix d'élargir la recherche pour définir des indicateurs de capacités s'explique en partie par l'importance du renforcement des capacités en Afrique, et par la nécessité d'établir une définition et un ensemble d'indicateurs pouvant également être utiles dans des économies qui dépendent fortement de l'agriculture, ou s'industrialisent en produisant des marchandises destinées au marché national et à l'exportation, ou qui envisagent de se lancer dans la compétition mondiale en proposant des services de diffusion de connaissances. Nous

avons beaucoup appris depuis la publication par l'ACBF de son rapport inaugural RICA, en 2011. Ce dernier mettait l'accent sur le concept de fragilité et accordait une grande importance au rôle des capacités pour assurer la stabilité des pays. Les thèmes principaux du présent Rapport sont la Transformation Agricole et la Sécurité Alimentaire. Le but est de démontrer que les capacités requises pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire sont essentielles pour l'Afrique, compte tenu de l'émergence de nouveaux défis comme le changement climatique et les besoins d'adaptation qui s'en suivront, mais également du lien entre la sécurité alimentaire et la stabilité sociale.

1.1 Panorama du renforcement des capacités en Afrique – problèmes conceptuels

L'Afrique véhicule des messages très diversifiés! En 50 ans, l'aide au développement a transféré environ un trillion de dollars en Afrique. Néanmoins, les revenus réels par personne sont aujourd'hui inférieurs à ce qu'ils étaient dans les années 70, et plus de la moitié de la population – environ 500 millions de personnes – vit toujours dans la pauvreté. A ce rythme, la plupart des pays africains risquent de ne pouvoir atteindre qu'un nombre limité d'Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pourtant, dans les deux dernières décennies, les pays africains ont enregistré un taux de croissance moyen annuel situé entre 5 et 8 %, malgré des investissements directs étrangers faibles et la crise économique mondiale. La réalisation de tels niveaux de résultats, en dépit de la diminution des investissements, laisse entrevoir de grandes possibilités pour l'Afrique (Kagame, 2011). De toute évidence, l'amélioration des performances économiques est due aux avancées considérables qui ont été réalisées au niveau de la stabilité politique et de la qualité de la gouvernance. Les incidents dus à la violence civile ont été réduits de 34 pour cent entre 2004 et 2008, tandis que les résultats affichés dans l'Indicateur Ibrahim de la Gouvernance Africaine se sont améliorés dans 42 pays africains sur 53 depuis 2002. Le cas de la Sierra Leone est très

parlant. Durant la guerre civile, des dizaines de milliers de personnes ont été tuées, et 2 millions de gens ont été expulsés de leur foyer. Une décennie plus tard, la Sierra Leone a pu organiser deux élections libres et équitables – son premier transfert pacifique du pouvoir – et a connu une évolution spectaculaire au niveau de la stabilité politique, plus que dans n'importe quel autre pays du monde (Blair, 2010).

L'Afrique connaît également de nouvelles vagues de changement dues à la mondialisation. L'influence croissante de la Chine et d'autres pays émergents, comme l'instauration de nouveaux partenariats Sud-Sud, a remis en question le monopole intellectuel traditionnel des donateurs sur les modalités de distribution de l'aide au développement. L'investissement de la Chine dans l'infrastructure africaine a atteint des records, affichant une hausse de 46 pour cent par an entre 2001 et 2007. La présence de la Chine en Afrique donne lieu à des débats houleux, mais le plus important est de comprendre ce qui est en train de se passer. L'approche chinoise est basée sur l'obtention de résultats rapides et visibles (Schierer et al., 2011). Quoi qu'on puisse en penser, la Chine répond à une attente réelle de la part des dirigeants africains, qui visent à obtenir des 'gains rapides' et significatifs au niveau politique. Même si l'on n'est pas toujours d'accord avec la Chine, force est de reconnaître l'efficacité de cette approche, qui répond à la demande des dirigeants et des

citoyens africains, à savoir la possibilité de pouvoir bénéficier d'un autre type d'aide au développement (ibid). De plus, la Chine possède une capacité d'absorption exceptionnelle, qui tient à sa faculté d'apprendre à partir des interventions extérieures et à prendre ses décisions par rapport aux résultats. La Chine permet à l'Afrique de mieux discerner les capacités qui doivent être développées et les meilleures façons d'utiliser les investissements, privés et publics, y compris les Investissements Directs Etrangers (IDE), pour obtenir des résultats positifs au niveau du développement.'

Afin que ces 'vagues de changement' soient exploitées de façon bénéfique, la société doit être représentée par des gouvernants fiables (Lopes, 2002 : 128). Les dirigeants doivent non seulement se montrer compétents, être en mesure de prendre des risques et d'obtenir des résultats, mais également de créer un environnement propice au développement, grâce aux valeurs qu'ils véhiculent pour promouvoir le développement social, protéger le bien commun et assurer la prospérité de leurs pays (Safty, 2003).

Ainsi défini, le leadership est également nécessaire pour le renforcement des capacités en soi-même, à travers la propre vision des activités des personnes capables de transformer leurs environnements et de tracer de nouvelles voies de progrès (Safty, 2003). Comme Blair (2010 : 5) le soutient : « la plus grande opportunité de tous est la nouvelle génération de visionnaires, les dirigeants réformistes qui ont émergé dans de nombreux pays africains, intolérants envers les vieilles excuses, bien décidés à tourner la page du passé. Ce n'est pas tous ces dirigeants qui réussiront – le risque est inhérent à un véritable leadership - mais les signaux sont positifs ». Comme Mkandawire (2002 : 150) affirme, les gouvernements peuvent

commettre deux types d'erreurs : celle de l'omission - où l'État ne parvient pas à faire ce qu'il doit faire, et les erreurs de commission où l'État en fait trop et outrepassé ses limites. Ici Blair peut être cité abondamment quand il affirme que :

[T]out leader doit trouver un juste équilibre entre le risque de commettre des 'erreurs par action', en faisant des choses qu'il ne devrait pas faire, et le risque de commettre des 'erreurs par omission', en négligeant de faire les choses qu'il devrait. Pourtant, dans le cas de l'Afrique, la communauté œuvrant pour le développement se préoccupe davantage des risques de commettre des erreurs que de la nécessité d'agir. Les principaux pays donateurs de l'OCDE investissent chaque année plus de 3,5 milliards de dollars dans la gouvernance, mais la plus grande partie—pouvant aller jusqu'à 60 pour cent—est utilisée pour gérer les 'erreurs par action', par le biais de systèmes publics de gestion financière, du renforcement de la société civile et des organismes de contrôle, du soutien au parlement, des médias, des ONG, des organismes de surveillance en matière des droits de l'homme et des commissions anti-corruption. La question n'est pas de savoir si ces choses sont importantes, elles le sont certainement, mais il est nécessaire de fournir des aides plus importantes et diversifiées aux dirigeants pour les aider à mener des actions appropriées, et non les

blâmer pour leurs erreurs. En fait, l'aide apportée aux dirigeants devrait contribuer à créer des conditions propices au déploiement de démocraties réelles et vivantes. L'idée n'est pas d'abandonner le renforcement de la transparence et de l'imputabilité. Les deux démarches doivent cohabiter afin de créer un cercle vertueux incitant les élus à agir pour le bien des citoyens, en menant des politiques qui traitent des problèmes et des compétences, sans être simplement basées sur l'ethnicité ou le favoritisme, et offrent un modèle en mesure d'inspirer les futures générations de leaders. Mais pour y parvenir, nous devons comprendre les réalités du leadership... Un gouvernement n'est pas une entité isolée, monolithique, guidée par un seul ensemble d'opinions et d'intérêts, même s'il est plus commode pour les observateurs extérieurs d'envisager les choses sous cet angle. Il s'agit d'un ensemble d'organismes et de personnalités parfois coopératifs, souvent concurrents, qui portent des messages, des valeurs, des visions du monde différents, des mesures incitatives et de fidélisation. (2010: 8-9).

Le RICA 2011 montrait clairement la complexité des capacités de l'état. Certains pays ont connu de belles réussites dans l'élaboration des politiques, et ont obtenu soit des résultats limités dans leur mise en place soit de bons résultats (ACBF, 2011). Ces constatations ramènent au problème du choix. Un Etat peut

atteindre des résultats dépassant toutes les attentes à certains niveaux, et se montrer tout à fait incompétent dans d'autres domaines. C'est pourquoi il est nécessaire de compléter les institutions fortement individualisées de mécanismes permettant aux gouvernements de former un tout cohérent, et non comme la somme de ses parties. Aujourd'hui, les gouvernements africains doivent faire face à de nombreuses demandes. Ils doivent non seulement gérer les besoins de base, mais répondre à de nombreuses exigences en matière de justice, de santé, d'éducation, de protection de l'environnement, d'égalité des sexes, et assurer tout un ensemble de normes et de services divers, même lorsqu'ils sortent d'un conflit et disposent de revenus et de ressources limités. Dans des situations marquées par un manque de ressources, les dirigeants sont confrontés quotidiennement à ce dilemme: doivent-ils gouverner de façon responsable, en permettant à une administration affaiblie et à court d'argent de fournir des services qui démontreront aux citoyens que le gouvernement travaille pour eux, ou doivent-ils opter pour la facilité en s'assurant la loyauté des citoyens par le clientélisme, le favoritisme et l'intimidation? Le fait d'encourager des élections contestées ou de soutenir des autorités anti-corruption et autres mécanismes de responsabilisation se justifie par la volonté d'inciter les leaders à choisir la première voie. Mais ceci suppose que les capacités de l'Etat à répondre aux attentes des leaders ne soient pas remises en cause.

Au-delà de tous les points évoqués précédemment concernant le leadership, la capacité d'absorption et ses relations au savoir, l'innovation et l'apprentissage, que signifie concrètement le terme de capacité ? Selon l'ACBF (2011: 30-31),

La [capacité] se réfère à la faculté de la part des individus, des organismes et de la société dans son ensemble à gérer les affaires de manière efficace ; le renforcement des capacités désigne le processus par lequel les individus, les organismes et la société dans son ensemble exploitent, renforcent, adaptent et maintiennent les capacités dans le temps.

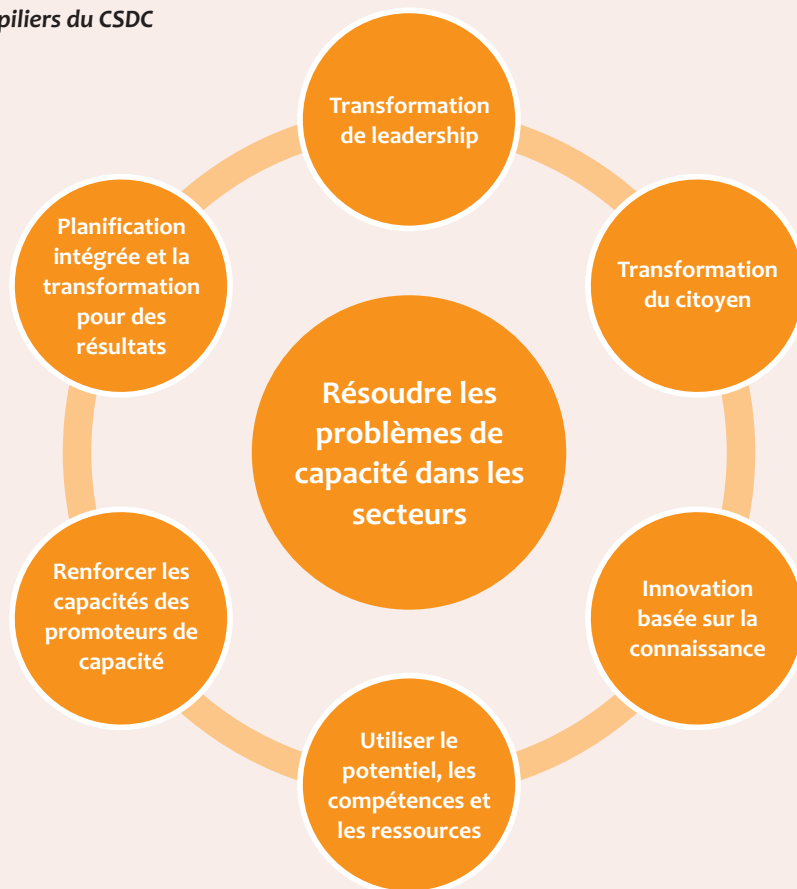
La notion de capacité est plus simple à appréhender lorsqu'on se pose la question : des capacités pour quoi faire ? Pour permettre aux individus, organismes et sociétés de fixer des objectifs et de les atteindre ; de budgétiser les ressources et de les utiliser pour atteindre des buts fixés en commun ; et de gérer les processus et interactions complexes qui caractérisent le bon fonctionnement d'un système politique et économique. Les capacités se développent de façon plus tangible et efficace dans le cadre d'objectifs de développement spécifiques, comme la prestation de services aux populations indigentes,

l'institution des réformes dans le système éducatif, les services publics, le système de santé ; la création d'un climat favorable à l'investissement pour les petites et moyennes entreprises, la possibilité pour les communautés locales de participer davantage aux processus publics de prises de décision, la promotion de la paix et la résolution des conflits.

L'ACBF envisage donc les capacités par rapport à leur dynamique et à leur contexte. Cette définition est en phase avec l'approche proposée par l'Union Africaine/NEPAD dans le Cadre Stratégique de Développement des Capacités (CDSF) et adoptée par les chefs d'Etat africains en 2003. Le CDSF repose sur six piliers (voir Figure 1.1) et vise à apporter une aide aux pays et institutions dans le but de :

- analyser en profondeur les défis essentiels qu'ils doivent relever en termes de capacités ;
- promouvoir l'adoption de solutions innovantes, adéquates et efficaces pour renforcer les capacités, en tenant compte des besoins, des priorités et des contextes locaux ;
- encourager la mise en place de solutions intégrées, globales et durables.

FIGURE 1.1
Les six piliers du CSDC



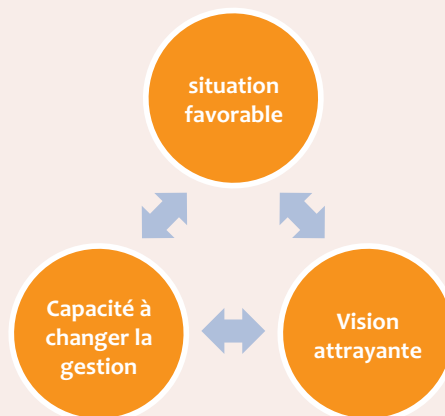
Source : Djibo, 2012

Le concept de capacité de l'ACBF - AU/NEPAD, appliqué à un contexte ou un secteur particulier, permet d'obtenir les niveaux de capacité dans ce contexte ou ce secteur. Le Rapport utilise ces concepts pour définir les capacités relatives à la transformation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire lorsque le changement est porté par une situation/environnement, des capacités en gestion et une vision favorables (voir Figure 1.2). La Banque Mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, et l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), par exemple, définissent la sécurité alimentaire comme « la possibilité pour tous d'accéder à tout moment à une

quantité de nourriture suffisante pour mener une vie active et rester en bonne santé » (Tweeten, 1999 : 474). Mais la définition la plus communément utilisée est celle qui a été proposée lors de la déclaration de Rome, au Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996. Cette déclaration considère que la sécurité alimentaire est atteinte lorsque tout individu peut accéder à tout moment à une quantité de nourriture suffisante, saine, nutritive lui permettant de se maintenir en bonne santé et de mener une vie active, (Boyer, 2010 ; Sowman et Cardoso, 2010), satisfaisant ses besoins nutritionnels et correspondant à ses préférences alimentaires (Scanlan, 2001).

Le renforcement des capacités reste un outil majeur pour la transformation sociale et la sécurité alimentaire de l'Afrique. Les leaders doivent concentrer leurs efforts sur ce point s'ils veulent opérer des changements rapides et durables et permettre à l'Afrique d'assurer le développement à sa population. Ces douze derniers mois, plusieurs réunions internationales ont réaffirmé l'idée que les capacités se trouvaient au cœur du développement durable. Ce point de vue a été mis en avant en mars 2011, lors du Consensus du Caire sur le renforcement des capacités. En novembre 2011, le Busan HLF4 (4^{ème} Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide) a donné lieu à un accord visant à améliorer les pratiques de renforcement des capacités. Cependant, d'importants défis politiques et techniques demeurent. Le renforcement des capacités se heurte à divers problèmes : l'appropriation et l'acceptation du changement ne doivent pas être considérées comme systématiquement acquises. Les nombreuses parties prenantes impliquées peuvent à la fois fournir et recevoir des aides en faveur du renforcement des capacités – le rôle du secteur privé et de la société civile méritant une attention particulière. Des facteurs contextuels, comme les opportunités de changement, peuvent avoir une influence déterminante sur les résultats liés au renforcement des capacités. Il est urgent d'adopter des approches pragmatiques, de passer de la rhétorique à la pratique : les procédures et les processus opérationnels des partenaires du développement doivent être adaptés dans les domaines cruciaux liés au renforcement des capacités. Ceux-ci incluent les compétences internes, comme la sensibilisation aux réalités culturelles et les compétences en communication, l'alignement, la flexibilité de la planification, la prise de risque et l'amélioration de l'apprentissage, entre autres. Une

FIGURE 1.2
Trois éléments clés incitant à œuvrer pour l'amélioration du secteur et le renforcement des capacités



Source : Djibo, 2012

contradiction existe entre l'orientation des résultats et le soutien du processus : la pression qui est exercée pour fournir rapidement des résultats mesurables n'incite pas à s'engager dans les processus de renforcement des capacités. Finalement, le renforcement des capacités représente à la fois un moyen d'obtenir des résultats et une priorité stratégique. Cette contradiction doit être gérée. Il est également primordial de renforcer le partage des connaissances et des outils collaboratifs afin que les parties prenantes puissent apprendre aussi bien des autres pays qu'à l'intérieur de leur propre pays. Le renforcement des capacités est fortement contextualisé : par conséquent, les prises de décision centralisées doivent être contrebalancées par le partage d'informations entre les praticiens. Les pratiques utilisées dans le cadre du renforcement des capacités sont également en constante évolution, et peuvent tirer profit du vaste réservoir de connaissances offert par le secteur privé.

Les réflexions proposées dans ce Rapport sont guidées par des concepts supplémentaires. Ces concepts et leur définition opérationnelle (l'état, le secteur privé, la politique agricole, les agriculteurs, la mondialisation et les connaissances scientifiques) sont brièvement présentés ci-dessous :

- **L'État et ses institutions** : les travaux de Karl Marx, de son confrère Friedrich Engels, et de Max Weber ont dans une large mesure influencé les débats théoriques sur l'Etat (Gerth and Mills, 1946 ; Engels, 1884/1986). En Afrique, les théories relatives à l'Etat sont fondées sur la perspective de Marx ou de Weber et mettent particulièrement l'accent sur sa nature, ses capacités organisationnelles et son autonomie (Leys, 1975 ; Saul, 1974). Dans ce Rapport, l'Etat est envisagé en tant qu'acteur politique central ou national interagissant avec quelques groupes sociaux (agricoles ou pas) pour la mise en place de politiques agricoles.
- **Institutions non étatiques** : il s'agit généralement d'institutions privées qui opèrent théoriquement de façon indépendante par rapport aux institutions étatiques. On trouve différents types d'institutions non étatiques ou d'organisations non gouvernementales ONG (petites ou grandes, locales, internationales, à but lucratif ou pas).
- **Politique agricole** : considérée dans son sens général, la politique "implique l'intervention de l'Etat dans l'économie, tandis que les politiques précisent les types d'intervention qui sont menées. On parle par exemple de politique de fixation des prix au producteur, de politique de taux de change, de politique en matière

de crédit ou de recherche" (Ellis, 1992 : 7). Si l'on envisage la politique uniquement en termes d'interventions ou d'actions, les conséquences de l'absence de politiques ne doivent pas entrer en ligne de compte. Or, il est important de prendre en considération l'absence de politiques, car cette absence constitue en soi une politique (Galjart, 1971 : 38-39). En Afrique, les politiques agricoles sont les actions et non actions qui entraînent des conséquences prévisibles ou imprévisibles au niveau de la capacité de l'Etat et des institutions non étatiques à fournir des ressources et des rétributions aux groupes sociaux.

- **Agriculteurs** : en tant que producteurs, les agriculteurs jouent un rôle majeur dans les systèmes agricoles. Deux catégories principales d'agriculteurs seront prises en compte dans ce Rapport : les grandes et les petites exploitations agricoles. Les petits agriculteurs travaillent généralement sur leurs propres terres, leur main-d'œuvre est familiale, et ils disposent d'un capital relativement modeste. Les grandes exploitations ont été privilégiées par l'Etat africain contemporain dans ses programmes de modernisation. Les petites et les grandes exploitations se distinguent également au niveau de leurs relations avec l'Etat. Les petits producteurs, implantés pour la plupart dans des zones rurales, sont « indépendants des sources sociales du pouvoir de l'Etat » (Shanin, 1990 : 43). Néanmoins, l'Etat a besoin des petites exploitations pour la production des produits destinées à l'exportation et à la consommation intérieure, pour élever le taux de change et préserver les réserves de change utilisées pour les produits

alimentaires importés. Les petits agriculteurs ont également besoin des revenus issus de la vente des produits pour pouvoir acheter des biens et services non agricoles. Ils dépendent de l'Etat pour accéder à certaines ressources, liées par exemple à la recherche et aux services de diffusion d'informations. Ils peuvent cependant s'écarter des politiques agricoles de l'Etat en vendant à des pays voisins, en contrebande et à des prix plus élevés, des produits destinés à l'exportation, ou en produisant des produits pour leur consommation personnelle. En conséquence, l'Etat et les petits producteurs sont interdépendants et ont besoin les uns des autres.

- Les grandes exploitations agricoles jouent généralement un rôle majeur dans la production de denrées agricoles non traditionnelles destinées à l'exportation (par exemple, les fleurs, les ananas et les bananes). Elles possèdent de nombreux intérêts non liés à l'agriculture et entretiennent de meilleures relations de travail avec l'Etat. Ceci s'explique par le fait qu'elles appartiennent souvent à des membres de l'élite politique, actifs ou à la retraite, qui ont reçu une formation de niveau supérieur et sont plus proches des coalitions au pouvoir. Compte tenu de leurs nombreux intérêts non agricoles, les grands exploitants sont souvent des citadins-paysans qui ne vivent pas proximité de leur plantation.
- Parfois, les agriculteurs se regroupent en associations pour tenter d'influencer les politiques agricoles. Ces associations reflètent la nature des denrées agricoles produites ainsi que les caractéristiques sociales du groupe. Par exemple, les

producteurs se composent de petits et de gros exploitants, ou de fermiers produisant des denrées pour la consommation locale ou pour l'exportation, et ils vivent en zone urbaine ou rurale. Bien que le groupe d'intérêt spécifique abordé dans ce chapitre concerne les producteurs, il est intéressant de noter que ceux-ci doivent entretenir des relations avec les acheteurs, les consommateurs et les responsables politiques en charge de l'agriculture. Par conséquent, les relations externes et internes des groupes sociaux du secteur de l'agriculture doivent être fluides. De plus, elles sont sous-tendues par des considérations politiques et socio-culturelles. Les dynamiques de ces relations définissent et déterminent la position des producteurs dans les groupes en termes d'accès aux ressources agricoles et aux rétributions. Les distinctions conceptuelles ne sont pas statiques, compte tenu en particulier de l'évolution permanente des systèmes de production à l'ère de la mondialisation.

- **Mondialisation:** un processus interactif qui concerne les relations politiques, économiques et sociales existant entre les différentes nations. Ce processus a des origines historiques, mais sa nature a changé avec les avancées des technologies de communication et d'information. Ces changements ont entraîné une compression du temps et de l'espace et une « intensification des relations sociales mondiales qui rapprochent des régions très éloignées les unes des autres, de telle sorte que les événements locaux sont influencés par des événements survenant à des milliers de kilomètres, et vice versa »

(Giddens, 1990 : 64). La mondialisation est donc de nature intégrative, et la compression du temps et de l'espace a des répercussions sur les politiques agricoles des institutions étatiques et non étatiques, et sur l'accès aux ressources agricoles et aux rétributions.

- **Connaissances scientifiques:** elles désignent généralement à un ensemble d'idéaux ou de phénomènes intellectuels générés par la méthode scientifique. La méthodologie scientifique repose sur le postulat que les processus systématiques peuvent être utilisés pour étudier les phénomènes et fournir des résultats rationnels. Ici, les connaissances scientifiques sont associées aux entités productrices de savoir, comme les analystes et chercheurs travaillant sur les institutions d'état ou non étatiques (nationales, internationales, publiques ou privées).
- Les concepts susmentionnés et leur valeur théorique seront évalués lorsque nous aborderons les relations entre la société civile, le secteur privé, l'État et l'agriculture africaine à l'ère de la mondialisation.

1.2 Capacités agricoles : problèmes et options

Ce Rapport véhicule un message essentiel, à savoir que l'amélioration de la productivité agricole et des retours économiques a des répercussions immédiates sur la pauvreté et la faim, au moins de trois façons : a) elle accroît la productivité et les revenus de la majorité des populations africaines défavorisées, qui travaillent principalement dans l'agriculture ; b) elle réduit les prix des produits alimentaires, affectant ainsi les revenus réels et la pauvreté

dans les zones urbaines ; et c) elle génère d'importantes retombées sur le reste de l'économie. Cependant, les pays doivent pouvoir se doter de capacités de tous types pour obtenir des améliorations dans la productivité et pour assurer les retours économiques nécessaires.

Ce secteur influence fortement un certain nombre de processus économiques vitaux. La main-d'œuvre agricole représentait 59 % de la population active totale en Afrique (FAO, 2011), et l'agriculture apportait 13 % de valeur ajoutée au PIB en 2009, soit une valeur ajoutée de 322\$ par travailleur agricole (Banque Mondiale, 2011a). Ces dernières décennies, la croissance du PIB a connu une progression relativement élevée dans l'agriculture (4,8 % en 2009), les plus fortes évolutions étant enregistrées dans les pays émergents en 2009. L'importance du secteur et les perspectives de croissance encourageantes permettent de se montrer optimiste quant à son influence sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence.

Toutefois, ce secteur est pénalisé par un certain nombre de contraintes, en premier lieu la capacité d'augmenter la productivité. La production agricole a progressé à peu près au même rythme que la croissance démographique (Livingston et al., 2011). Cependant, contrairement à d'autres régions du monde, cette progression repose davantage sur l'augmentation des surfaces cultivées que sur l'amélioration de la productivité. Cette augmentation reflète une incapacité à améliorer la productivité agricole. Des études montrent qu'une augmentation de 10 % dans la productivité des petites exploitations agricoles de l'Afrique sub-saharienne, a pour conséquence de faire passer environ 7 millions de personnes au-dessus du seuil de pauvreté (IFPRI, 2006a ; IAASTD, 2009a). Compte tenu des multiplicateurs économiques entre l'agriculture

et le secteur rural non agricole, où la croissance est généralement plus rapide et où la productivité du travail et les salaires sont plus élevés, les populations urbaines et rurales défavorisées tirent avantage de la croissance de la productivité agricole à grande échelle (IAC, 2004). La croissance du PIB dans l'agriculture est quatre fois plus efficace pour l'augmentation des revenus des populations très défavorisées, par rapport à des sources qui proviendraient de l'extérieur de ce secteur (Banque Mondiale, 2007a).

La capacité à augmenter la production face aux contraintes du développement durable constitue un autre problème important. 'L'intensification de l'agriculture durable' doit faire partie intégrante des efforts menés pour accroître la production de façon pérenne au niveau des petites exploitations agricoles. Ce problème représente la pierre angulaire de l'initiative de lutte contre la faim et pour la sécurité alimentaire mondiale 'Feed the Future' (Nourrir l'Avenir), menée aux Etats-Unis et qui propose une approche 'pangouvernementale' (USG, 2011). L'intensification agricole repose sur trois critères principaux : (1) l'accroissement des récoltes par hectare; (2) l'intensification des cultures (deux cultures ou plus) par unité de terrain ou autres intrants (eau) ; et (3) le remplacement de cultures ou produits à faible valeur ajoutée par des produits atteignant une valeur de marché plus élevée (par exemple le passage du maïs aux fruits ou des légumes aux fleurs au Kenya). L'intensification agricole durable nécessite de produire davantage sur une même zone tout en réduisant les impacts négatifs sur l'environnement et en améliorant le capital naturel et les services environnementaux (Conway et Waage, 2010 ; Godfray et al., 2010 ; Royal Society, 2009).

Un système de production durable respecte généralement les exigences suivantes :

- Utiliser des variétés de cultures et des races d'élevage en assurant un taux élevé de productivité;
- Eviter dans la mesure du possible l'utilisation d'intrants externes;
- Tirer parti des processus agro-écologiques comme le cycle des nutriments, la fixation biologique de l'azote, l'allélopathie, la prédation et le parasitisme;
- Minimiser l'utilisation des technologies ou pratiques qui entraînent des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine;
- Faire appel à une utilisation productive du capital humain, représenté par le savoir et les capacités d'adaptation et d'innovation, et du capital social pour résoudre les problèmes courants qui se posent à l'échelle locale; et
- Quantifier et minimiser les impacts de la gestion du système sur les externalités, comme les émissions de gaz à effet de serre, la disponibilité d'eau potable, la séquestration du carbone, la préservation de la biodiversité, et l'élimination des organismes nuisibles et des mauvaises herbes (Lele et al., 2010 : 11-12).

L'intensification durable nécessite des recherches au niveau de la technologie et de l'évolution des politiques et des institutions. Elle implique le développement d'environnements institutionnels adéquats pour mettre en valeur les points forts, corriger les faiblesses, saisir les opportunités et écarter les dangers afin de pouvoir réaliser un développement durable (Lele et al., 2010).

Il convient également de porter une attention particulière sur la capacité à gérer la complexité du secteur et à mener des réformes politiques et des processus d'application de manière holistique. Si la productivité agricole africaine offre potentiellement de multiples avantages, elle est cependant confrontée à six dures réalités. Premièrement, elle se heurte à de nombreux obstacles liés à un certain nombre de situations locales. Les maladies endémiques comme la malaria et la fièvre jaune, ou les épidémies de Sida ont affaibli la population active africaine. Des maladies débilitantes touchant le bétail, comme la trypanosomiase, ont considérablement réduit l'élevage du bétail, la traction animale et les cultures mixtes dans les zones tropicales. Ces dernières années, les maigres gains de productivité obtenus dérivent principalement de l'expansion des terres. Cette extensification, alliée au raccourcissement des périodes de jachère et à une utilisation minimale d'intrants, a abouti à un appauvrissement en éléments nutritifs et à une baisse de fertilité des sols (Cleaver et Schreiber, 1994 ; Haggblade et al., 2010a). Durant la dernière décennie, les importations nettes de nourriture, mesurées en prix constants, ont connu une augmentation de plus de 60 % en Afrique, aggravant le déficit de la balance commerciale des produits alimentaires, alors que l'accroissement de la production alimentaire s'est révélé insuffisant, compte tenu de la croissance rapide de la population (FAO, 2011).

Deuxièmement, la mondialisation exerce une pression de plus en plus forte sur le secteur agricole, en entraînant une baisse du prix des denrées, une augmentation des coûts des intrants, une diminution des investissements et du crédit. Cette situation touche particulièrement les petits exploitants, leurs familles et les travailleurs agricoles, au niveau de l'instabilité

des revenus, de l'endettement, de l'incapacité à satisfaire les besoins, tout en entraînant une détérioration du contexte économique et social. Les producteurs agricoles se retrouvent de plus en plus en marge de la vie économique, sociale et politique. L'amélioration de la productivité n'est pas tant un problème technique qu'un problème lié aux choix politiques, économiques, sociaux et aux contraintes, et par conséquent une question d'équité (UNDP, 2006a). Ces problèmes d'équité incitent les responsables politiques, les chercheurs, les professionnels et les donateurs à travailler ensemble pour fournir non seulement des moyens techniques, mais également des aides sociales pour encourager et permettre l'adoption de nouvelles techniques par tous ceux qui n'avaient pas auparavant accès à la formation professionnelle, aux services d'information ou aux facilités de crédit (IAASTD, 2009b).

Les 'Paramètres Modificateurs d'Equité' qui impliquent un renforcement du capital humain peuvent réduire la pauvreté et contribuer favorablement à un développement généralisé de l'agriculture. Ceux-ci doivent permettre aux petites et moyennes exploitations agricoles familiales de bénéficier en priorité des services de recherche agricole et d'informations financés par des fonds publics, des aides à la commercialisation, de l'octroi de crédits et de la fourniture d'intrants ; fixer des priorités en matière d'investissement public par le biais de procédures participatives ; investir dans le capital humain pour accroître la productivité du travail et augmenter la création d'emplois ; assurer aux femmes rurales l'accès aux services de développement de l'agriculture, à l'éducation, au crédit et aux programmes d'aide aux petites entreprises ; mener des réformes agraires ; et soutenir activement l'économie rurale non agricole (Hazell, 1999 ; IAASTD, 2009b).

Troisièmement, l'Afrique est une zone particulièrement vulnérable face au changement climatique – compte tenu de ses faibles capacités d'adaptation (IPCC, 2007a). Une analyse des tendances à long terme (1900- 2005) fait état d'une élévation des températures partout en Afrique et d'une diminution des précipitations (IAASTD, 2009a). Des périodes de sécheresse plus longues et de plus forte intensité ont été observées depuis les années 70, en particulier dans les zones tropicales et subtropicales (IPCC, 2007b). D'ici 2050, l'Afrique pourrait enregistrer une élévation des températures comprise entre 0,5 et 2°C, et une baisse des précipitations de 10 % due à l'accroissement de l'évaporation (Nyong, 2005). Les modifications au niveau de la pluviosité et des températures risquent d'affecter négativement la disponibilité en eau potable et les conditions de culture, en réduisant la production et la sécurité alimentaire ainsi que la production hydroélectrique. La biodiversité et les écosystèmes seront également gravement touchés (IAASTD, 2009a).

Quatrièmement, les pays subissant une crise prolongée doivent pouvoir bénéficier d'aides particulières de la part des acteurs de l'aide au développement. Sur les 22 pays du monde actuellement en état de crise prolongée, 17 se trouvent en Afrique. Ces situations de crise se caractérisent par des catastrophes naturelles et/ou des conflits récurrents, un problème d'insécurité alimentaire à long terme, une diminution des moyens d'existence et un déficit de capacités institutionnelles. L'organisation de l'aide doit permettre de mieux répondre aux besoins immédiats et aux causes structurelles des crises prolongées (FAO, 2011 : 12) :

- L'aide alimentaire doit contribuer à établir les fondements d'une sécurité durable ;

- Dans les cas de crises prolongées, l'amélioration de la sécurité alimentaire nécessite de dépasser les solutions à court terme afin de protéger et maintenir des moyens d'existence sur le long terme ;
- Les moyens d'existence agricoles et ruraux sont essentiels pour les groupes les plus touchés par les crises de longue durée, mais ils sont insuffisamment pris en compte dans les flux d'aide. L'agriculture représente un tiers du PIB et deux tiers des emplois dans les pays touchés par une crise prolongée. Pourtant, l'agriculture ne représente que 4 % de l'aide humanitaire reçue et 3 % de l'aide au développement ;
- Des mesures de protection sociale renforcées aident les pays à faire face aux crises qui perdurent et jettent les bases d'un rétablissement durable ; et
- Les institutions d'aide sont essentielles pour résoudre les crises de longue durée.

Cinquièmement, l'Afrique doit investir dans l'infrastructure pour assurer un meilleur accès aux marchés. On ne saurait assez souligner combien il est important de renforcer les efforts et ressources pour créer un environnement propice au développement de l'infrastructure et pallier le manque d'investissements dans le secteur agricole. En effet, l'infrastructure a été reconnue par le plan d'action pluriannuel du G20 et le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) comme l'un des piliers de base pour atteindre une croissance inclusive, durable et solide. Tandis que les pays africains peuvent rattraper leur retard au niveau de l'infrastructure en renforçant davantage leurs cadres d'investissement, les partenaires œuvrant pour le développement doivent mener des actions décisives créant un puissant effet de levier sur l'investissement dans l'infrastructure.

Actuellement, le continent a besoin chaque année de 93 milliards \$US pour le financement de nouvelles infrastructures physiques et opérations de maintenance, mais les financiers ne fournissent que la moitié de ces fonds. Pour combler l'écart existant, il est nécessaire de renforcer le rôle du secteur public, qui doit devenir le principal financier et fournisseur d'infrastructure; inciter le secteur privé à investir son expertise et son capital; et identifier de quelle façon l'aide officielle au développement peut améliorer l'investissement privé dans l'infrastructure et renforcer l'environnement favorable, y compris des cadres d'investissement appropriés et les capacités institutionnelles dont dépendent les infrastructures lourdes. Les pays africains doivent pouvoir évaluer et diagnostiquer les lacunes existant dans le secteur public qui entravent l'investissement dans l'infrastructure. A ce sujet, un renforcement des capacités serait utile pour entreprendre des partenariats public-privé (PPPs).

Sixièmement, le continent africain connaît un accroissement continu des taux d'urbanisation (entre 3 % et 5 % par an). Cette situation impose une lourde pression sur l'approvisionnement alimentaire urbain se traduisant par une aggravation de la pauvreté dans les villes. Comme mentionné dans le chapitre 3, on constate depuis des années un manque de volonté politique évident pour promouvoir l'agriculture urbaine africaine, qui se traduit par des programmes politiques faibles ou absents et par un déficit énorme de capacités. Les responsables politiques et les urbanistes doivent pouvoir bénéficier d'informations systématiques pour planifier et gérer le renforcement des capacités axées sur l'agriculture urbaine. Cette concentration des efforts sur l'agriculture urbaine permettra d'exploiter ses capacités

potentielles à répondre à une demande alimentaire croissante et réduire la pauvreté urbaine. Cependant, pour réaliser le plein potentiel de l'agriculture urbaine et résoudre les problèmes actuels, il est nécessaire d'opérer un renforcement des capacités à différents niveaux. Par exemple, les Etats africains doivent comprendre les implications de l'évolution rapide des profils socioéconomiques et démographiques de leurs villes. De plus, ils doivent être en mesure de trouver un équilibre entre la nécessité de préserver l'esthétique des espaces urbains, car les villes attirent les capitaux étrangers, et la nécessité de garantir la sécurité alimentaire grâce à l'agriculture urbaine. Enfin, les actions menées en faveur de l'agriculture urbaine doivent s'accompagner d'efforts pour minimiser les effets négatifs des changements sur les systèmes écologiques urbains, comme les menaces sur la santé publique causées par l'agriculture urbaine. Les villes africaines devront donc pouvoir concevoir et appliquer des politiques et des outils d'investissements garantissant le développement d'une agriculture urbaine respectueuse de l'environnement, ainsi que des réformes du régime foncier appropriées (Arku et al., 2011).

Les problèmes liés à l'économie politique, le choix des cultures, l'évolution des besoins et des habitudes alimentaires entraînées par la mondialisation, la dégradation des terres, la location et la vente à des entreprises étrangères à grande échelle, entre autres, contribuent à renforcer l'insécurité alimentaire. Etant donné que ces préoccupations ne peuvent être développées dans le détail, le Rapport met l'accent sur le fait que l'insécurité alimentaire peut être liée à des facteurs tels que les choix politiques inadaptés de la part des gouvernements, les inégalités de distribution des denrées alimentaires, la faible pluviosité et la

sécheresse, l'insuffisance de locaux d'entreposage adaptés, et les tentatives récentes de la communauté internationale de promouvoir l'utilisation des biocarburants. La lutte contre l'insécurité alimentaire doit passer par l'amélioration des locaux d'entreposage, de l'infrastructure, et par la promotion des biotechnologies. Les efforts doivent porter en particulier sur le renforcement des capacités, notamment la fourniture de services de vulgarisation, la formation et l'éducation du personnel du secteur agricole, l'entrepreneuriat et les compétences en marketing. Ces actions sont essentielles pour garantir la sécurité alimentaire en Afrique. Des pays comme l'Éthiopie, le Ghana, le Malawi, la Tanzanie et la Zambie ont connu une progression spectaculaire au niveau de leur production agricole et du secteur agricole en général, grâce à des mesures de renforcement des capacités, aux aides gouvernementales et à l'investissement dans la recherche et les services de vulgarisation. Mais en même temps, il sera nécessaire de réaliser des investissements massifs dans l'infrastructure, de renforcer les capacités institutionnelles et les technologies modernes, de fournir des efforts soutenus au niveau des capacités de recherche publiques, afin de maintenir la sécurité alimentaire dont bénéficient actuellement ces pays (Comité Suédois du FAO, 2009 ; voir également Juma, 2011).

Mais malgré les effets bénéfiques des mesures actuelles de renforcement des capacités visant à promouvoir et à maintenir la sécurité alimentaire, il est à craindre que bon nombre d'entre elles, qui concernent principalement des chaînes de valeur basées sur le commerce international et sur le secteur de l'agroalimentaire, ne viennent renforcer le paradigme néolibéral prôné par les institutions internationales. En ce sens, la souveraineté

alimentaire offre un cadre permettant de remédier aux problèmes liés à l'approche adoptée actuellement pour la promotion de la sécurité alimentaire. La souveraineté alimentaire, caractérisée par une plus grande participation des citoyens, les réformes agraires, la défense des droits de propriété pour les communautés locales, l'accès des petits producteurs agricoles aux marchés locaux et régionaux, la participation accrue des producteurs et consommateurs aux processus de prises de décision sur les problèmes alimentaires, représentent une solution alternative pour aider les gouvernements africains à réformer et à améliorer le secteur agro-alimentaire et agricole, en dépit des contraintes auxquelles ils doivent faire face.

Pour obtenir des résultats significatifs au niveau de la réduction de la faim et de la pauvreté, de l'amélioration des moyens d'existence dans les zones rurales, et pour faciliter un développement équitable, éco-responsable, socialement et économiquement durable en Afrique, il sera indispensable d'identifier des approches innovantes et de nouvelles formes d'engagement.

1.3 Rapport sur les Indicateurs de Capacités en Afrique 2012 : repères et tendances

Le RICA 2012 reprend la méthodologie qui avait été utilisée dans le RICA 2011, basée sur le calcul des capacités à trois niveaux : (i) niveau des conditions offertes par l'environnement ; (ii) niveau organisationnel ; et (iii) niveau individuel (Tableau 1.1). L'environnement favorable se réfère au système au-delà de l'organisation – par exemple le style de gouvernance et autres facteurs compensateurs. Il englobe le système

global dans lesquels les individus et les organisations évoluent et qui influence leurs résultats. Le rôle du leadership est de proposer une vision, une direction et de fixer le cadre permettant de mener des activités aboutissant à des résultats.

Tableau 1.1
Dimensions des capacités en 2012 (% de pays par niveau)

Niveau	Environnement propice	Niveau organisationnel	Niveau individuel
Très bas	0,0	4,8	71,4
Bas	0,0	23,8	19,0
Moyen	40,5	4,8	9,5
Elevé	57,1	35,7	0,0
Très élevé	2,4	31,0	0,0
Total	100	100	100

Source : Base de données ICA 2012

Les capacités au niveau organisationnel dépendent des politiques internes, des accords, des procédures et des cadres qui permettent aux organisations de fonctionner et de remplir leur mission, et qui débouchent sur l'intégration et la consolidation des capacités individuelles à travailler ensemble dans le but d'atteindre des objectifs spécifiques. Les capacités au niveau individuel évaluent les compétences, l'expérience et les connaissances que les individus possèdent. Le leadership est considéré au niveau individuel, par rapport aux valeurs qui sont adoptées et déterminent la responsabilité et les résultats, ainsi qu'au niveau des politiques et des cadres de travail permettant aux individus de transformer l'environnement dans lequel ils travaillent afin d'engendrer des résultats positifs.

L'indicateur de capacités (ICA) 2012 est un indice composite calculé à partir de quatre sous-indices, qui représentent chacun une mesure agrégée quantifiée sur la base d'une évaluation quantitative et qualitative des composantes qui forment un groupe. L'analyse par groupe est utilisée pour générer des sous-mesures. Les groupes prennent en compte les dimensions suivantes : environnement institutionnel ; processus de mise en œuvre ; résultats de développement au niveau national et résultats en termes de renforcement des capacités.

Les capacités au niveau de l'environnement institutionnel concernent les conditions qui doivent être en place pour rendre possible le développement, en particulier les organisations efficaces et orientées sur le développement et les cadres institutionnels. Elles vérifient (a) si les pays ont mis en place des stratégies nationales en faveur du développement (y compris une stratégie pour le développement agricole, étant donné l'importance de la transformation agricole et de la sécurité alimentaire) et leur degré de légitimité ; (b) l'engagement des pays à atteindre les objectifs relatifs au développement et à la réduction de la pauvreté établis dans les OMD ; (c) la prise de conscience et les efforts menés au niveau national pour optimiser l'utilisation des faibles ressources de renforcement des capacités, qui se reflètent dans la présence de politiques liées à l'efficacité de l'aide ; et (d) le degré d'intégration assurant leur stabilité à long terme, concrétisé par la mise en place de politiques en faveur de l'égalité des sexes et autres mesures favorisant l'intégration sociale – le niveau de participation et la bonne gouvernance sous-tendent la quantification de cet indice. Le rôle du leadership est révélé dans la capacité à stimuler le développement de stratégies et de les inclure dans des activités

basées sur une vision définie. Ce groupe prend également en compte l'idée que les leaders et leur stratégie doivent être légitimés. Le niveau d'engagement des leaders pour atteindre des résultats, par exemple ceux qui sont définis dans les objectifs de réduction de la pauvreté et les objectifs de l'OMD, est également inclus dans cette définition. Le rôle joué par les leaders pour informer et promouvoir l'engagement se retrouve dans le concept de sensibilisation au niveau national, comme les valeurs comprenant l'efficacité et l'efficacités provenant de l'utilisation des ressources publiques. Enfin, le cadre établi par le leader en matière d'intégration est considéré comme un aspect fondamental, en mesure d'assurer une stabilité à long terme et une bonne gouvernance. Le rôle du leader dans la mise en place d'un cadre et d'une orientation est mis en évidence dans la conceptualisation des procédures de mise en œuvre, et dans la possibilité de générer un document récapitulatif des résultats et des performances au niveau national pour le bien de la population.

Les procédures de mise en œuvre évaluent les possibilités pour un pays d'obtenir des résultats. Cette dimension concerne la création d'un environnement susceptible de motiver et d'aider les individus ; la capacité à gérer les relations avec les parties prenantes clés de manière globale et constructive et la capacité de fixer des cadres appropriés pour la gestion des politiques, des stratégies, des programmes et des projets. Les processus relatifs à la conception, l'application et la prise en charge des stratégies de développement nationales sont également importants pour atteindre des objectifs de développement favorisant l'intégration sociale. Les résultats de développement au niveau national sont des produits tangibles qui permettent le développement. Les thèmes

principaux représentés par les sous-groupes sont : la coordination de l'aide en faveur du renforcement des capacités ; le degré de créativité et d'innovation dans l'agriculture ; les succès obtenus dans l'application de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ; les résultats atteints au niveau de l'égalité des sexes et de l'intégration sociale ; et la mise en place de partenariats en faveur du renforcement des capacités.

Les résultats en termes de renforcement des capacités tendent à mesurer les changements souhaités dans la condition humaine. De ce point de vue, les indicateurs sont mesurés principalement par rapport à l'engagement financier en faveur du renforcement des capacités ; la réalisation effective des OMD ; l'égalité des sexes et l'équité sociale au sens large et les résultats relatifs à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, entre autres mesures. Le leadership est envisagé par rapport à l'attention portée aux aspects dynamiques des capacités humaines et organisationnelles et à son rôle dans le renforcement des capacités. Cette définition inclut également le concept d'anticipation des besoins futurs, comme les compétences requises pour atténuer les risques liés au changement climatique, la possibilité de fonctionner dans des environnements marqués par une faible prévisibilité, ou en présence d'une crise alimentaire, ainsi que les moyens qui seront nécessaires pour réagir et faire face aux catastrophes lorsque les effets du changement climatique se feront sentir dans les villes et les pays.

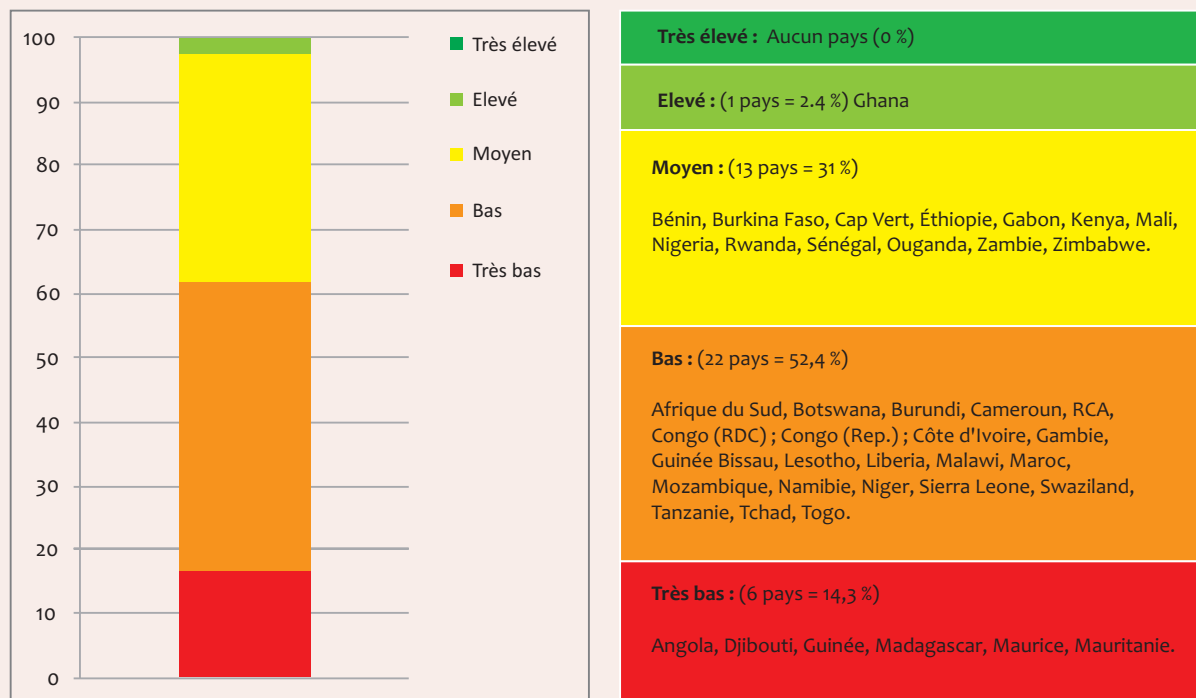
Le Rapport évalue et compare les résultats portant sur les capacités réalisés en Afrique, à partir de ces définitions. Nous faisons remarquer que le modèle de 2012 est similaire à celui de 2011, mais comporte quelques modifications

importantes (voir Figure 1.3 et Tableau 1.2):

- En général et d'après le niveau de l'indice composite ICA, tandis qu'en 2011 aucun pays n'était classé dans la catégorie de capacités « Élevé » en 2012, un pays (Ghana) a suffisamment progressé pour accéder à ce niveau.
- On constate des améliorations sensibles des « Résultats de développement au niveau national », la proportion de pays situés dans les niveaux les plus bas (Faible et Très faible) ayant fortement diminué, passant de 61,7 % à 19 %. La majorité des

pays a évolué de « Faible » à « Moyen », et un pays (Ghana) a atteint la catégorie « Élevé ». Ces résultats donnent toutes les raisons de se montrer optimiste quant au développement de l'Afrique, une opinion confirmée par un certain nombre d'acteurs (Banque Mondiale, Fmi, et le magazine *The Economist*). On constate non seulement qu'un certain nombre de pays a connu une progression notable en partant des niveaux de résultats les plus bas, mais surtout qu'ils l'ont fait grâce à leur investissement dans le renforcement des capacités.

Figure 1.3
ICA en 2012



Source : Base de données ICA 2012

FIGURE 1.4
Carte de l'Afrique par niveaux des ICA

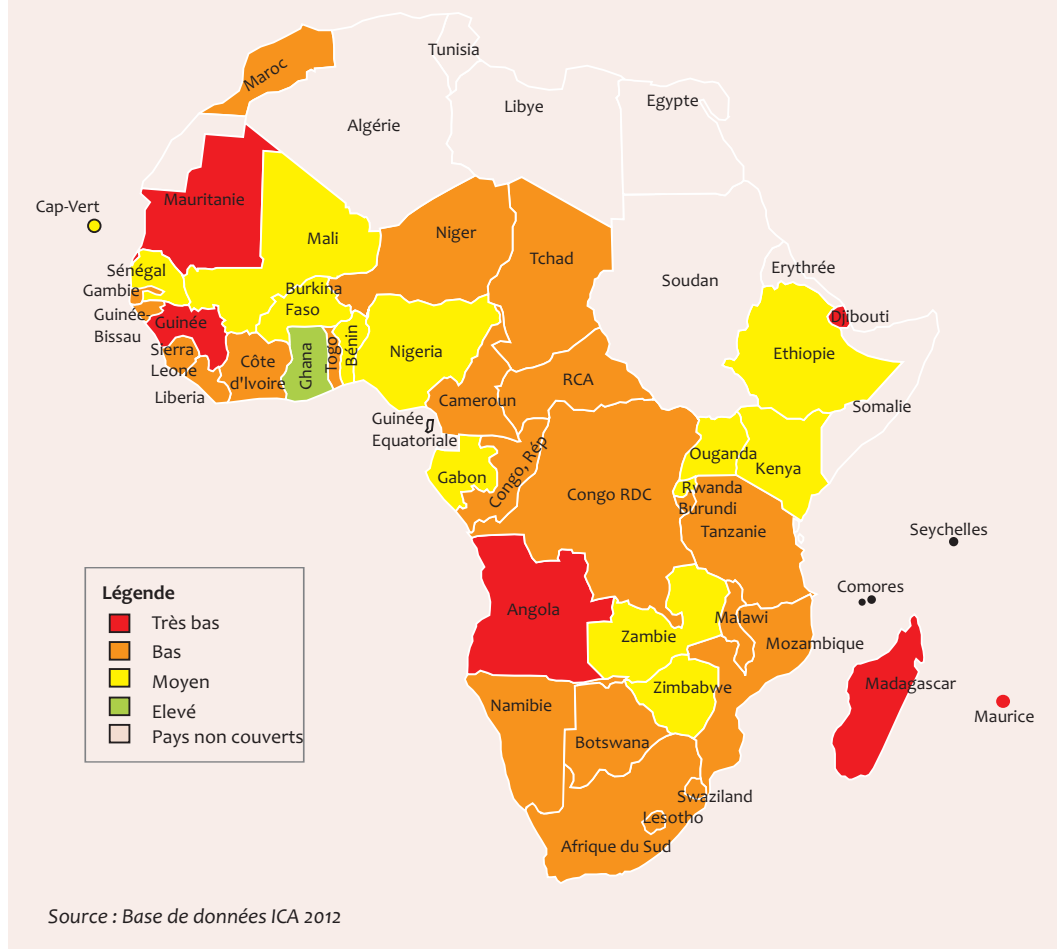


TABLEAU 1.2
ICA 2012. Pourcentage de pays par groupe

Niveau	ICA 2012 (% de pays)	Environnement institutionnel	Processus de mise en œuvre	Résultats de développement au niveau national	Résultats en termes de renforcement des capacités
Très bas	14,3	0,0	0,0	0,0	71,4
Bas	52,4	0,0	0,0	19,0	23,8
Moyen	31,0	2,4	33,3	66,7	4,8
Elevé	2,4	23,8	50,0	11,9	0,0
Très élevé	0,0	73,8	16,7	2,4	0,0
Total	100	100	100	100	100

Source : Base de données ICA 2012

TABLEAU 1.3
Coefficients de corrélation entre les indicateurs ICA 2012

	Environnement institutionnel	Processus de mise en œuvre	Résultats de développement au niveau national	Résultats en matière de renforcement des capacités
Environnement institutionnel	1,00			
Processus de mise en œuvre	0,36	1,00		
Résultats de développement au niveau national	0,09	0,42	1,00	
Résultats en matière de renforcement des capacités	0,14	0,29	0,05	1,00

Source : Base de données ICA 2012

En 2012, il a également été possible d'évaluer la stabilité de la définition des quatre groupes de capacités. Une évaluation de la corrélation entre les indicateurs a été effectuée pour

vérifier la présence d'éventuels changements structurels entre les groupes. Les résultats sont présentés dans les Tableaux 1.3 pour 2012 et Tableau 1.4 pour 2011.

TABLEAU 1.4
Coefficients de corrélation entre les indicateurs ICA 2011

	Environnement institutionnel	Processus de mise en œuvre	Résultats de développement au niveau national	Résultats en matière de renforcement des capacités
Environnement institutionnel	1,00			
Processus de mise en œuvre	0,20	1,00		
Résultats de développement au niveau national	0,00	0,24	1,00	
Résultats en matière de renforcement des capacités	-0,09	0,12	-0,09	1,00

Source : Base de données ICA 2012

L'analyse démontre que la corrélation entre les quatre groupes de capacités est faible, ce qui confirme la nécessité de maintenir l'utilisation des quatre groupes pour calculer l'indice composite. En particulier, le coefficient de corrélation entre l'environnement institutionnel

et les résultats de développement au niveau national était nul en 2011 et proche de zéro en 2012. Il est utile de souligner, comme le montre le schéma présenté dans le Tableau 1.2, que les pays africains ont réalisé des efforts au niveau de la création d'un environnement favorable, mais

que les résultats ne suivent pas au niveau du développement. L'absence de corrélation entre l'environnement institutionnel et les résultats de développement au niveau national, suit une tendance similaire à celle du Tableau 1.2, même si cela ne prouve pas que les deux indicateurs soient indépendants. Ceci semble indiquer que l'environnement institutionnel peine à engendrer des effets significatifs sur les résultats du développement au niveau national. L'insuffisance de politiques peut expliquer en partie l'absence de lien entre les politiques et les résultats. Elle peut également s'expliquer par le mimétisme isomorphe, les pays développant des modèles de politiques qui répondent aux attentes des donateurs, dans le seul but de pouvoir bénéficier de l'aide au développement. Il est intéressant de souligner la progression de la corrélation entre l'environnement institutionnel et les processus de mise en oeuvre, qui est passée de 0,20 en 2011 à 0,36 en 2012, comme la corrélation entre les processus de mise en oeuvre et les résultats du développement, qui est passée de 0,24 en 2011 à 0,42 en 2012. On peut également voir la preuve de la valeur dynamique du renforcement des capacités dans le fait que les résultats relatifs au renforcement des capacités et toutes les autres mesures—y compris la politique, la mise en oeuvre et les résultats—affichent une meilleure corrélation entre 2011 et 2012.²

Le Tableau 1.5 ci-dessous présente l'indicateur pour l'agriculture et la sécurité alimentaire et ses indices constitutifs. La dernière colonne affiche l'indice composite pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire (ICAAgric). On peut distinguer quatre groupes de capacités agricoles, calculés à l'aide d'une analyse par groupe. Le premier groupe montre une bonne stratégie du secteur agricole et un leadership qui intègre une vision de l'agriculture au niveau

national et un ensemble d'activités orientées de façon à transformer le secteur et lui permettre de contribuer au développement. Le second groupe concerne l'investissement dans les capacités dynamiques, dont les compétences, connaissances et innovations nécessaires pour obtenir des résultats. Le troisième groupe se préoccupe du rôle explicite du secteur privé dans la chaîne de valeur agricole et les capacités du secteur à contribuer au processus de transformation. Le dernier groupe se réfère au système d'information qui soutient les agriculteurs, acheteurs, vendeurs et autres parties prenantes dans la chaîne d'approvisionnement, y compris l'adaptation de la recherche aux besoins des agriculteurs. La formule utilisée pour le calcul de l'indice composite ICA (voir Note Technique) est identique à celle qui est utilisée pour calculer l'ICAAgric, c'est-à-dire la moyenne harmonique des indices constitutifs suivants (Stratégie Agricole; Formation-Innovation ; Rôle du Secteur Privé ; Système d'Information).



Investir dans la capacité dynamique - Une usine de production de thé au Zimbabwe

TABLEAU 1.5
ICA 2012 pour l'agriculture - ICAAgric (pays par ordre décroissant)

Rang	Pays	Stratégie agricole	Formation-Innovation	Rôle du secteur privé	System d'information	ICAAgric
1	GHANA	67,8	53,2	82,7	88,5	70,2
2	ÉTHIOPIE	69,8	47,1	78,8	97,9	68,5
3	MALI	78,1	43,5	88,5	87,5	68,3
4	GAMBIE	93,6	40,4	82,7	83,3	67,2
5	ZAMBIE	64,0	47,5	84,6	86,5	66,6
6	NIGERIA	51,7	56,3	82,7	83,3	65,4
7	SIERRA LEONE	74,8	40,8	82,7	88,5	65,3
8	MAROC	65,4	48,4	73,1	85,4	65,2
9	NIGER	78,4	40,4	82,7	82,3	64,8
10	OUGANDA	64,6	42,5	80,8	91,7	64,2
11	MALAWI	63,7	37,9	90,4	82,3	61,3
12	TCHAD	68,6	37,8	71,2	95,8	61,1
13	SÉNÉGAL	53,5	40,4	90,4	90,6	61,0
14	BURKINA FASO	59,5	40,8	75,0	90,6	60,9
15	GUINÉE BISSAU	67,7	39,5	59,6	92,7	59,1
16	SWAZILAND	45,7	40,8	90,4	91,7	58,5
17	CAP VERT	68,3	43,5	48,1	92,7	57,8
18	CAMEROUN	56,1	41,0	75,0	72,9	57,8
19	MADAGASCAR	42,2	48,3	69,2	93,8	57,6
20	TOGO	58,1	40,7	75,0	68,8	57,4
21	ZIMBABWE	45,6	45,9	69,2	82,3	56,9
22	BÉNIN	60,4	37,9	80,8	65,6	56,7
23	RWANDA	78,1	36,9	65,4	62,5	56,2
24	TANZANIE	42,2	43,7	84,6	78,1	56,2
25	KENYA	70,6	33,9	73,1	67,7	55,5
26	LESOTHO	53,1	36,7	59,6	87,5	53,8
27	AFRIQUE DU SUD	41,1	53,9	46,2	100,0	53,7
28	NAMIBIE	40,6	34,2	82,7	85,4	51,5
29	CONGO, REP	47,1	40,1	53,8	64,6	49,9
30	LIBERIA	50,2	26,6	76,9	89,6	48,9
31	MAURICE	46,5	33,4	82,7	50,0	47,9
32	DJIBOUTI	48,3	35,9	42,3	66,7	45,9
33	GABON	51,9	32,9	53,8	50,0	45,4
34	MOZAMBIQUE	32,1	38,5	55,8	75,0	45,3
35	GUINÉE	49,1	22,6	53,8	88,5	42,4
36	ANGOLA	54,3	21,4	73,1	58,3	41,7
37	BOTSWANA	29,4	23,6	94,2	85,4	40,5
38	MAURITANIE	42,2	29,4	34,6	63,5	39,1
39	RCA	49,9	25,5	36,5	63,5	39,1
40	CONGO (RDC)	19,3	41,7	44,2	89,6	36,5
41	BURUNDI	28,9	36,8	76,9	25,0	34,9
42	CÔTE D'IVOIRE	23,9	22,1	75,0	50,0	33,2

Source : Base de données ICA 2012

Les résultats au niveau national du Tableau 1.5 sont résumés dans le Tableau 1.6 et la Figure 1.5 afin d'obtenir une meilleure interprétation des évolutions observées. La plupart des pays affichent un indice composite de capacités pour l'agriculture se classant au niveau Moyen. La majorité des pays ont réalisé d'importants investissements dans les capacités liées aux

systèmes d'information. Ces résultats témoignent du travail effectué par de nombreux acteurs du secteur agricole pour améliorer l'accès aux informations des agriculteurs et autres acteurs de la chaîne de valeur, ce qui leur permet de prendre les bonnes décisions (Arthur, 2011 ; Mazur, 2011b).

TABLEAU 1.6
ICAAgric - Pourcentage de pays par classe et par niveau

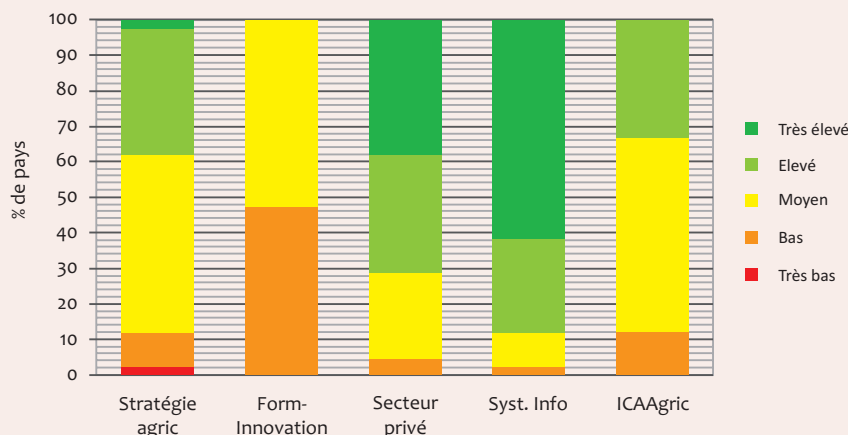
Niveau	Stratégie agricole	Formation-Innovation	Rôle du secteur privé	Système d'information	ICAAgric
Très bas	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Bas	9,5	47,6	4,8	2,4	11,9
Moyen	50,0	52,4	23,8	9,5	54,8
Elevé	35,7	0,0	33,3	26,2	33,3
Très élevé	2,4	0,0	38,1	61,9	0,0
Total	100	100	100	100	100

Source : Base de données ICA 2012

Soulignons également le fait que la majorité des pays se sont dotés de capacités pour mettre en place une bonne stratégie agricole et investir dans les domaines adéquats dans le but de renforcer les compétences et les innovations qui seront requises à l'avenir. Le rôle du leadership au niveau des capacités dynamiques, ce qui

révèle peut-être des résultats influencés par le PDDAA. Cependant, 12 % des pays affichent encore de très faibles niveaux de capacités et la plupart d'entre eux doivent fournir de gros efforts pour inciter le secteur privé à s'impliquer dans la transformation agricole.

FIGURE 1.5
ICAAgric par groupes



Source : Base de données ICA 2012

Les résultats indiquent que les pays doivent aller au-delà des stratégies pour se concentrer sur la mise en œuvre. Soulignons le travail accompli par l'ACBF pour développer les compétences adéquates dans le secteur de l'agriculture, par le biais de son partenariat avec la Banque Mondiale visant à investir dans des programmes de formation de niveau Master, dans le Programme Collaboratif de Master en Economie Agricole, ainsi que le travail du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique (CREA) pour rapprocher la recherche et les agriculteurs. Les efforts menés par la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Société financière internationale (SFI) pour inciter le secteur privé à répondre aux besoins du secteur agricole sont également confirmés par les résultats obtenus.

L'analyse des données disponibles semble indiquer une forte relation entre les capacités agricoles et la sécurité alimentaire. Dans l'ensemble, les performances réalisées dans l'agriculture et la sécurité alimentaires sont satisfaisantes. La plupart des pays ayant fait l'objet de l'enquête se sont classés dans les

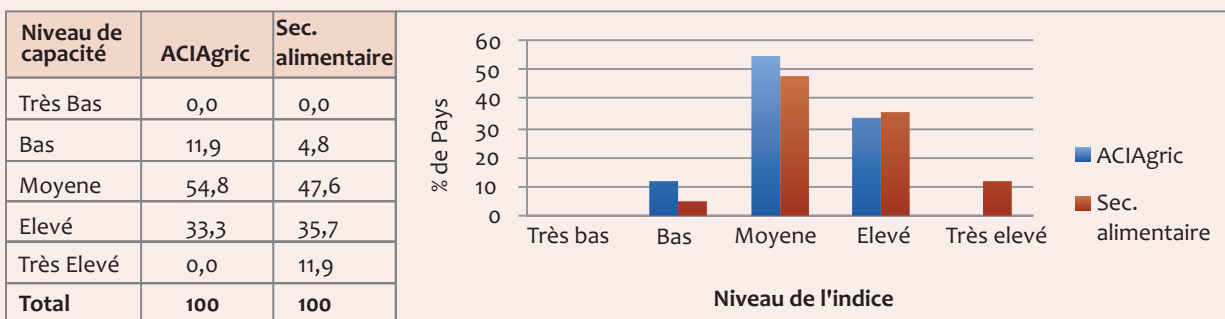
catégories de niveaux Élevé (33%) ou Moyen (55%). Cependant, cinq pays se trouvent dans la catégorie Faible (Burundi, République Centrafricaine, Congo (DRC), Côte d'Ivoire et Mauritanie). Les pays souffrant de problèmes chroniques de sécurité alimentaires, comme le Kenya, n'ont pas obtenu un classement très satisfaisant. Les aléas liés au changement climatique et à la variation du prix des produits incitent à porter une attention particulière sur cette mesure de capacités et nécessitent des investissements pour aider les pays à gérer cet important élément de développement.

On constate une forte variation entre les composantes des capacités agricoles. Le principal point positif réside dans le fait que les pays couverts par l'étude ont obtenu de très bons résultats au niveau de leurs équipements en systèmes d'information (98% des pays se classent au niveau Elevé ou Très Elevé). Pourtant, beaucoup reste à faire pour garantir la sécurité alimentaire, car seulement 12% des pays affichent un niveau très élevé pour l'indice de la sécurité alimentaire (Figure 1.6). Ceci indique que

la disponibilité des informations ne permet pas systématiquement d'atteindre de bons résultats. Le secteur privé joue un rôle actif dans

l'agriculture (71 % des pays sont classés Elevé ou Très Elevé) mais reste insuffisant.

FIGURE 1.6
ICA Agric et classement par niveau de sécurité alimentaire



Source : Base de données ICA 2012

Malgré les progrès susmentionnés, certains points méritent d'être soulignés. Ainsi des efforts supplémentaires doivent porter sur "la formation, la recherche et l'innovation dans agriculture." Aucun pays ne se trouve dans les niveaux les plus élevés (Elevé ou très Elevé), et près de la moitié d'entre eux (47,6%) sont classés à un niveau faible pour cette mesure (Tableau 1.6). Les résultats indiquent également un manque de compétences au niveau de l'utilisation d'informations liées à la recherche ou autres. L'investissement dans l'avenir et le renforcement des capacités dynamiques visant à gérer l'incertitude et à anticiper les changements dans l'agriculture accentuent la pression sur les pays qui cherchent à améliorer le niveau des capacités. Des efforts supplémentaires devront être réalisés dans la stratégie agricole, seuls 38 % des pays se classant au niveau élevé ou très élevé. La mise en place d'une bonne stratégie offre un cadre favorable pour obtenir des résultats au niveau des autres capacités.

1.4 L'Evaluation des Politiques et des Institutions des Pays (CPIA) – auto-évaluations pour 2012

Comme en 2011, nous avons procédé à une analyse des données du CPIA portant sur deux ans, afin de comparer les résultats des auto-évaluations des pays, obtenus par l'ACBF pour chaque pays, aux résultats des évaluations de la Banque Mondiale et de la BAD.

Après avoir effectué une comparaison entre les évaluations du CPIA de 2009 et de 2010 par les trois institutions – BAD, Banque Mondiale et ACBF – nous avons constaté que la BAD tendait à fournir des classements en général similaires à ceux de la Banque Mondiale, mais plus élevés que ceux des auto-évaluations des pays (Tableau 1.7). La variance des classements est plus élevée pour les évaluations de la BAD, soit deux fois plus élevée que celle des auto-évaluations. Les évaluations de la BAD montrent également une plus grande variabilité que celles de la Banque Mondiale. La BAD affiche les niveaux de variabilité les plus importants, suivi de la Banque Mondiale puis des auto-évaluations des pays.

TABLEAU 1.7
Comparaison des données de 2009 et 2010 de l'évaluation CPIA

Valeurs de la CPIA en 2010			
Pays	CPIA Banque mondiale	CPIA Auto-évaluation	CPIA BAD
BÉNIN	3,5	4,0	3,9
BURKINA FASO	3,8	4,3	4,2
BURUNDI	3,1	3,4	3,0
CAMEROUN	3,2	3,1	3,8
CAP VERT	4,1	4,0	4,4
CÔTE D'IVOIRE	2,7	3,5	3,0
GHANA	3,9	3,6	4,1
KENYA	3,8	4,3	4,2
LIBERIA	2,9	4,0	3,6
MADAGASCAR	3,4	3,4	3,4
MAURITANIE	3,2	3,0	3,7
NIGER	3,4	4,3	3,6
TANZANIE	3,8	2,7	4,0
OUGANDA	3,8	3,1	4,3
ZAMBIE	3,4	3,4	3,9
ZIMBABWE	2,0	3,9	1,9

Valeurs de la CPIA en 2009			
Pays	CPIA Banque mondiale	CPIA Auto-évaluation	CPIA BAD
BÉNIN	3,5	3,1	4,06
BURKINA FASO	3,8	4,2	4,22
BURUNDI	3,1	2,9	3,09
CÔTE D'IVOIRE	2,8	3,5	2,92
KENYA	3,7	4,0	4,2
LIBERIA	2,8	3,4	3,63
MAURITANIE	3,2	3,3	3,6
NIGER	3,3	3,8	3,67
OUGANDA	3,9	4,2	4,24
ZAMBIA	3,4	3,4	3,97
ZIMBABWE	1,9	4,0	1,8
BÉNIN	3,5	3,1	4,06
MOYENNE	3,31	3,63	3,64
VAR	0,29	0,22	0,44
ÉCART TYPE	0,54	0,47	0,66
Variation en % de la moyenne	16 %	13 %	18 %

Sources : Banque mondiale IRAI2009 table BAD: Site [consulté 06 janvier 2012]

Les différences de classement entre les auto-évaluations des pays, les évaluations de la BAD, de la Banque Mondiale et de l'ACBF sont présentées dans le Tableau 1.8. Les données

portent sur les classements du CPIA des années 2009 et 2010. Pour trois pays, on constate une différence importante, égale à 20 % ou plus, entre les auto-évaluations des pays et les évaluations

de la Banque Mondiale en 2009, contre cinq pays en 2010. En 2009, c'est la Côte d'Ivoire, le Libéria et le Zimbabwe qui affichaient les différences les plus importantes. En 2010, ces différences concernent la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Niger, la Tanzanie et le Zimbabwe. Le fait que les variations dans les classements soient plus importantes en 2009 qu'en 2010 semble indiquer la présence d'une forme de divergence entre les classements. En 2009, les pays ont reçu un document récapitulatif faisant état des différences constatées par rapport à leurs auto-évaluations. On peut supposer qu'ils n'en ont tiré aucun enseignement ou que des ajustements ont été effectués des deux côtés au niveau des classements, et il est donc difficile de dégager une raison spécifique expliquant les différences observées. Le cas du Bénin en est un bon exemple. Ce dernier s'était en effet octroyé un classement beaucoup plus sévère que celui de la Banque Mondiale en 2009, puis a opté pour un classement plus indulgent, en considérant qu'il ne faisait pas partie des Pays Fragiles. Si le Bénin

reste un cas isolé, on pourrait observer à l'avenir une évolution allant dans ce sens pour les pays qui ont accès à l'information et qui ont pris conscience du rôle de la convergence et de l'apprentissage. Jusqu'à présent, les données n'ont fourni aucun élément confirmant ce phénomène, mais présentent des divergences de classements dans la durée.

Les auto-évaluations des pays sont plus proches des évaluations de la BAD que de celles de la Banque Mondiale, comme le démontre le Tableau 1.7. Ces classements s'expliquent peut-être par le fait que la Banque Mondiale ajuste ses résultats par rapport aux comparaisons internationales et au classement des pays africains à l'échelle internationale. Par contre, les pays et la BAD sont plus proches du terrain et disposent de plus d'informations sur l'environnement politique que la Banque Mondiale, ce qui peut expliquer que leurs classements montrent davantage de similitudes.

TABLEAU 1.8
Différences entre CPIA auto-évaluations pays, BAD et Banque Mondiale

Écart en 2009 Pays	Différence AfDB-WB	Différence ACBF-WB	Différence ACBF-AfDB
BÉNIN	-11,4 %	-23,6 %	16,0 %
BURKINA FASO	9,6 %	-1,3 %	11,1 %
BURUNDI	-5,3 %	-5,0 %	-0,3 %
CÔTE D'IVOIRE	23,9 %	18,8 %	4,3 %
KENYA	8,6 %	-4,3 %	13,5 %
LIBERIA	22,6 %	-5,4 %	29,6 %
MAURITANIE	1,8 %	-9,5 %	12,5 %
NIGER	16,3 %	4,5 %	11,2 %
OUGANDA	6,9 %	-1,7 %	8,7 %
ZAMBIE	-1,2 %	-15,4 %	16,8 %
ZIMBABWE	108,9 %	120,5 %	-5,3 %

TABLEAU 1.8 (suite)
Différences entre CPIA auto-évaluations pays, BAD et Banque Mondiale

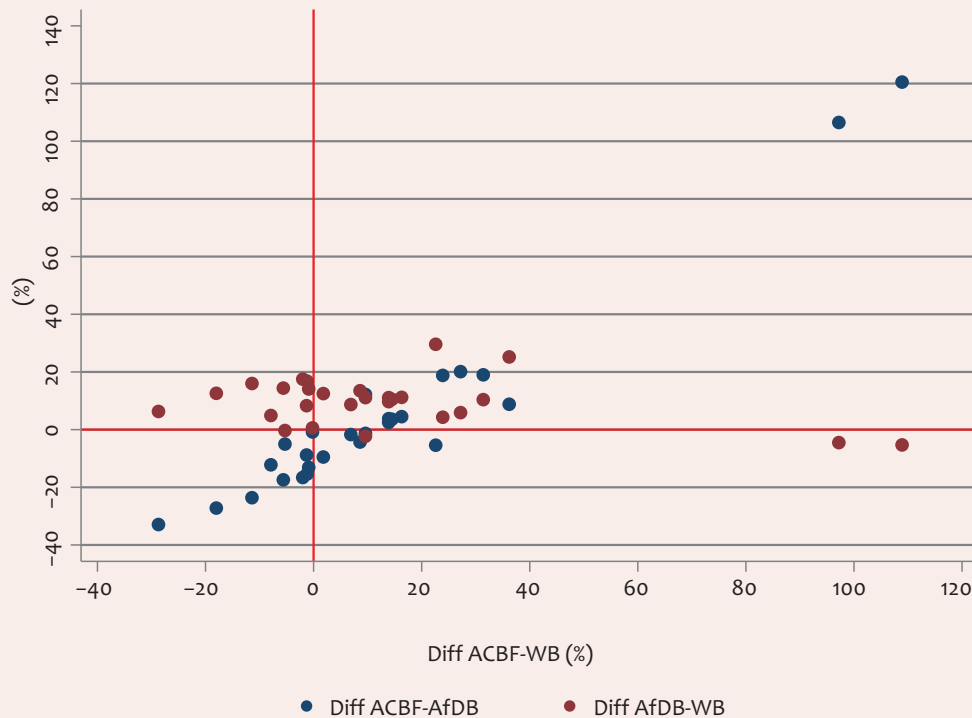
Écarts en 2010			
Pays	Difference AfDB-WB	Difference ACBF-WB	Difference ACBF-AfDB
BÉNIN	13,9 %	2,5 %	11,1 %
BURKINA FASO	13,9 %	3,8 %	9,7 %
BURUNDI	9,6 %	12,2 %	-2,3 %
CAMEROUN	-2,0 %	-16,6 %	17,5 %
CAP VERT	-1,3 %	-8,8 %	8,3 %
CÔTE D'IVOIRE	31,4 %	19,0 %	10,4 %
GHANA	-7,9 %	-12,2 %	4,9 %
KENYA	14,5 %	3,6 %	10,5 %
LIBERIA	36,2 %	8,8 %	25,2 %
MADAGASCAR	-0,2 %	-0,8 %	0,6 %
MAURITANIE	-5,6 %	-17,4 %	14,4 %
NIGER	27,2 %	20,1 %	5,9 %
TANZANIE	-28,7 %	-32,9 %	6,3 %
OUGANDA	-18,0 %	-27,2 %	12,6 %
ZAMBIE	-0,9 %	-13,1 %	14,1 %
ZIMBABWE	97,2 %	106,5 %	-4,5 %
MOYENNE	13,3 %	4,6 %	9,7 %
VAR	8,9 %	11,7 %	0,7 %

Sources: Banque mondiale IRAI2009 table BAD: Site [consulté 06 janvier 2012]

Cette représentation des données permet de visualiser les différences et montre une orientation des éléments vers la zone zéro, ce qui indique une convergence dans les classements (Figure 1.7). On retrouve cependant les valeurs aberrantes mentionnées ci-dessus pour 2009 et

2010. Il existe de nombreuses valeurs aberrantes – cinq – dans les différences entre les auto-évaluations des pays et les évaluations de la BAD, comme entre les évaluations de la BAD et celles de la Banque Mondiale.

FIGURE 1.7
Comprendre les observations aberrantes



Source : Base de données ICA et IRAI 2010

La courbe des valeurs aberrantes indique la présence de biais systématiques, en particulier par rapport au type de pays (fragiles ou non-

fragiles). Ceci apparaît clairement au niveau des pourcentages d'accord par type de pays, comme indiqué dans le Tableau 1.9.

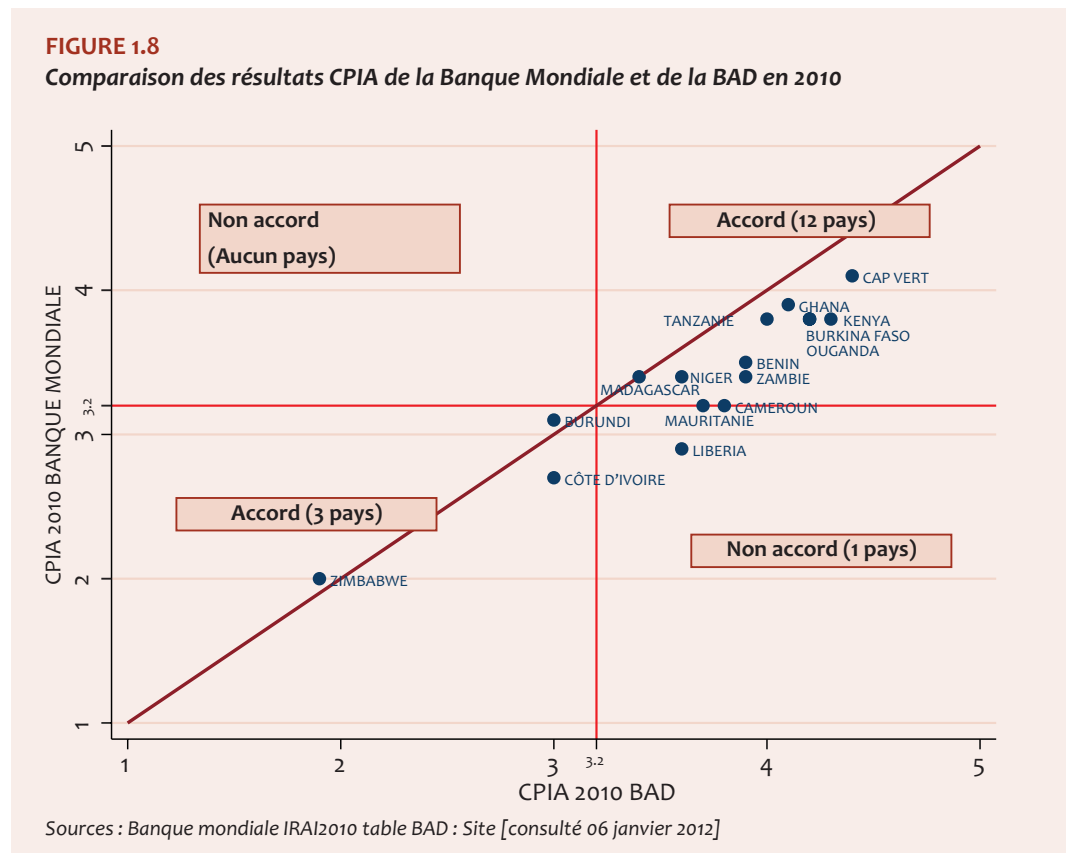
TABLEAU 1.9
Différences selon les types de pays dans les évaluations CPIA

Domaine d'accord	États non fragiles	États fragiles
Auto-évaluation et Banque mondiale	74 %	13 %
Auto-évaluation et BAD	84 %	13 %
Banque mondiale et BAD	100 %	63 %
Auto-évaluation, Banque mondiale et BAD	63 %	13 %

Sources: Banque mondiale IRAI2009 table BAD: Site [consulté 06 janvier 2012]

Les résultats présentés dans le Tableau 1.9 semblent indiquer que les pays sont réticents à se classer eux-mêmes dans la catégorie Fragile, contrairement à la Banque Mondiale et à la BAD. Dans l'ensemble, les classements de la Banque Mondiale sont plus sévères que ceux des pays. Comme le montre la Figure 1.8 ci-dessous, les évaluations de la Banque Mondiale et de la BAD

sont en accord sur le classement des niveaux de fragilité des Pays. Calculé à partir de l'échantillon des 16 pays sur lesquels l'enquête a porté, le coefficient Kappa³ du CPIA, basé sur les évaluations de la Banque Mondiale et de la BAD, correspond à $k = 0.82$ (indiquant un accord parfait) pour 2010.

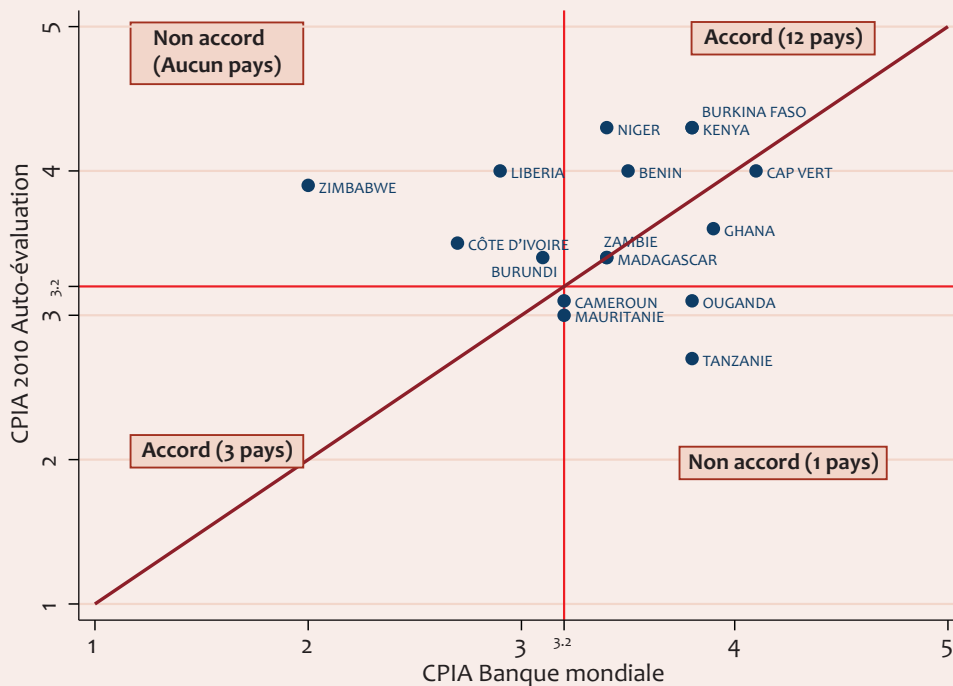


Tandis que les analyses semblent montrer que les évaluations de la Banque Mondiale et de la BAD sont en concordance, lorsqu'on opère une comparaison similaire entre la Banque Mondiale

et l'auto-évaluation des pays (voir Figure 1.9), on constate de grandes divergences (coefficient kappa = -0,33).

FIGURE 1.9

Comparaison des résultats de la Banque Mondiale et des auto-évaluations en 2010



Sources: Banque mondiale IRAI2010 table BAD: Site [consulté 06 janvier 2012]

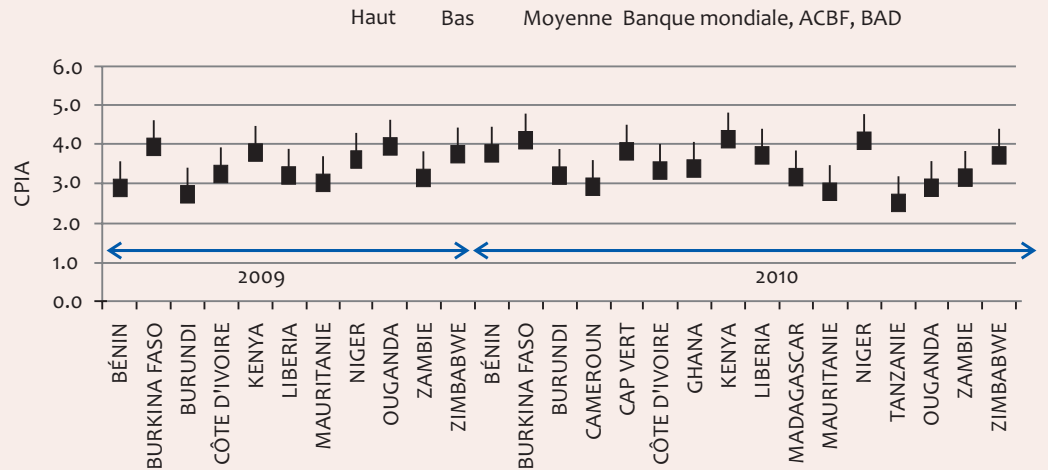
Les résultats présentés ci-dessus montrent l'importance d'utiliser de multiples mesures pour le classement des pays. Une méthodologie rendant compte des biais systématiques contribuerait largement à ajuster cette différence. Il serait plus judicieux d'utiliser une bande pour le classement des pays. Ce type de bande est utilisé pour illustrer l'éventail des composants de l'indicateur sur la Figure 1.10. La

bande comprend l'auto-évaluation du pays et les mesures séparées d'un écart type.

Les zones de biais systématiques sont clairement visibles sur la Figure 1.10, certains pays indiquant des bandes plus ou moins larges. Il serait utile d'entamer un dialogue avec les pays concernés et de s'interroger sur les différences au niveau du sous-indicateur afin de mieux comprendre les zones de différences.

FIGURE 1.10

Bande de classification des pays en fonction de la CPIA



Source : calculées à partir des données ICA, Banque mondiale et BAD

1.5 Quelques implications de l'utilisation de l'ICA

L'utilisation de l'ICA a des incidences sur le renforcement des capacités dans son ensemble. Voici quelques points à considérer:

- (a) **Le renforcement des capacités demeure une priorité** – selon la définition de l'ACBF, le renforcement des capacités est une activité multidimensionnelle destinée à gérer une diversité de composantes, dans le cadre d'une initiative de 'développement' menée dans un environnement donné. Le calcul de l'ICA se réfère à différents niveaux et dimensions, dont beaucoup peuvent faire l'objet d'un processus analytique ou d'une intervention visant à améliorer les performances du système. Les forces et les faiblesses présentes dans ces dimensions ou niveaux indiquent les domaines qui devront éventuellement être corrigés afin d'améliorer l'efficacité et les performances

du système. En effet, toute faiblesse relevée dans une dimension ou un niveau aura un impact négatif sur les capacités d'un organisme ou d'un pays à atteindre ses objectifs de développement. Les forces comme les faiblesses représentent potentiellement des intrants pour le renforcement des capacités. Comme le montrent les données brutes fournies par l'enquête, la présence de l'appui de l'ACBF dans le groupe 4 affecte significativement le classement des pays dans l'ICA composite. L'absence de projets soutenus par l'ACBF dans un pays influence négativement le classement de ce pays. A l'avenir, l'ICA cherchera à dresser un tableau récapitulatif des interventions de renforcement de capacités de toutes les agences externes d'un pays spécifique à un moment précis. Les capacités liées à la transformation agricole et à la sécurité alimentaire restent également variables d'un pays à l'autre.

(b) Il est indispensable d'intégrer les résultats de l'ICA dans les programmes des partenaires – nous le soulignons dans ce chapitre et nous le répéterons tout au long de ce Rapport, les résultats obtenus doivent inciter l'ACBF, les gouvernements et autres partenaires du développement à intégrer ces données dans leur travaux. Il est indispensable de résumer et de présenter les questions programmatiques essentielles (conception, application et S&E) issues du Rapport dans une version simple, pratique et applicable dans le cadre d'interventions liées au renforcement des capacités. Il serait peut-être utile d'organiser des réunions d'informations, par exemple des séminaires, afin de présenter les problèmes fondamentaux et les résultats au niveau national et organisationnel, comme au sein de l'ACBF. Les donateurs multilatéraux et bilatéraux pourraient utiliser ce Rapport avec profit lors de la conception de leurs programmes d'intervention. Une telle intégration se justifie également par le fait qu'"agir" au niveau du renforcement des capacités exige une orientation culturelle impliquant un changement dans les valeurs personnelles (croyances, attitudes, incitations et motivations). Cependant, une mise en garde s'avère nécessaire au niveau politique, comme l'a fait remarquer Blair : « Le renforcement des capacités implique le changement, le changement implique des choix, et les choix sont politiques. Toute intervention en faveur du renforcement des capacités est politique, même si l'on tente de la présenter comme une mesure purement technocratique, dans le sens où elle crée des gagnants et des perdants, bénéficie davantage à certains qu'à d'autres et incite les réformateurs à réagir contre le statu quo. Pourtant, on accorde trop d'attention au risque lié à l'excès de politisation, alors que le

risque alternatif —voir des interventions échouer par une mauvaise compréhension ou l'absence d'application des politiques de réforme—est souvent sous-estimé » (2010 : 13).

(c) Il est nécessaire de recourir au partenariat. La production du RICA étant un travail exigeant en ressources, en particulier au niveau du nombre de personnes impliquées, le partenariat apparaît comme une solution logique. L'ACBF renforcera ses partenariats actuels avec des institutions comme la BAD, la CEA, l'UA-NEPAD et le PNUD pour conceptualiser et appliquer le RICA dans la plus grande mesure possible. De plus, l'ACBF s'associera avec des partenaires/pays clés pour diffuser ce Rapport et consolidera les partenariats en faveur du développement et de la diffusion future du RICA. Ceci facilitera l'appropriation et la compréhension du RICA à travers l'Afrique et même mondialement. Etant donné l'importance du leadership dans le renforcement des capacités, les partenariats seront particulièrement utiles pour entretenir les relations avec des organismes comme la Fondation Blair (Initiative sur la Gouvernance Africaine) et la Fondation Mo Ibrahim, afin que ces aspects soient correctement pris en compte au niveau national. Le thème central étant l'agriculture, il serait bon de privilégier les partenariats basés sur des acteurs du secteur agricole.

(d) L'appropriation par les pays et les auto-évaluations ont une influence majeure – lors de la Déclaration de Paris, un consensus s'est dégagé autour de l'importance de 'l'appropriation par les pays' pour la réussite des programmes de développement, et a été confirmé à Busan en 2011. Il est reconnu

aujourd'hui que l'efficacité de l'aide varie en fonction du degré d'implication des dirigeants dans le développement. La question fondamentale à se poser est la suivante : de quelle manière les acteurs internationaux soutiennent-ils l'émergence des programmes de développement pris en charge par les pays eux-mêmes ? On suppose que dans la plupart des pays, les gouvernants appliquent déjà des politiques orientées vers le développement (Booth, 2011). Mais il convient de rester prudent quant à cette présomption, et l'appropriation de la part des pays doit être considérée comme un résultat à atteindre et non comme un objectif déjà réalisé. Selon certains observateurs, l'aide en tant que telle serait globalement néfaste pour le tissu institutionnel des pays émergents pauvres (Moyo, 2010). Il serait nécessaire de porter plus d'attention aux interventions des pays donateurs qui sont considérées comme affectant négativement les systèmes économiques et politiques des pays en développement. Les points de départ, pour la création d'une stratégie de développement, sont la participation et l'appropriation. Pendant de nombreuses années, avant la Déclaration de Paris, les autorités des pays en développement et les principaux organismes donateurs ont utilisé des approches allant du sommet vers la base, s'appuyant sur des experts animés de bonnes intentions qui dictaient aux communautés locales ce qu'elles devaient faire, ce qui a créé un certain nombre de problèmes (Johnson-Sirleaf, 2008). Tout d'abord, le diagnostic du problème est souvent incorrect. Deuxièmement, une intervention menée sans participation locale risque d'être sans pertinence, inadaptée et d'aboutir à des exclusions. Et troisièmement, sans participation locale dans le processus de décision, la

population a tendance à ne pas s'approprier le projet. Les auto-évaluations permettent à la population de s'approprier les décisions et de prendre sa part de responsabilité dans la réussite ou l'échec des actions menées. La bonne gouvernance sous-tend le principe de la participation et de l'appropriation. Dans de nombreux pays africains, l'évolution vers la démocratie s'est accompagnée d'améliorations sensibles dans la gouvernance : une plus grande stabilité, des progrès en matière de droits de l'homme et de libertés civiles, un renforcement de l'Etat de droit, la responsabilisation de la population et la diminution de la corruption. Les donateurs peuvent rationaliser leur administration de façon à raccourcir les délais entre l'élaboration des projets, leur financement et leur mise en œuvre. Leurs interventions reposent davantage sur l'appropriation par le pays et la participation locale. Ils offrent par exemple un soutien financier à certains pays pilotes dans le but de renforcer les systèmes locaux de gestion financière, plutôt que d'imposer de nouveaux systèmes complexes. Ainsi, l'utilisation des systèmes nationaux est moins contestée.

- (e) **Méthodologie** – les différents partenaires : la Banque Mondiale, la BAD et l'ACBF, en particulier, devront peut-être modifier la façon d'évaluer le CPIA et le calcul de l'indicateur. Une approche possible serait d'obtenir une moyenne harmonique pour les indices des trois organismes. Ceci permettrait de remédier aux lacunes présentées dans le précédent chapitre – en particulier celles liées aux valeurs aberrantes.
- (f) **Portée et diffusion** – Le RICA ayant vocation à servir de référence pour l'appui au renforcement des capacités en Afrique, il doit

être diffusé le plus largement possible. La première édition traitait essentiellement du renforcement des capacités dans les pays Vulnérables de l'Afrique. Elle a été lancée à Kigali, au Rwanda, en février 2011. Si elle a suscité un énorme intérêt, il est cependant nécessaire de le cultiver et d'amplifier la distribution et la couverture du RICA. Cette seconde édition concerne 42 pays, contre 34 dans le rapport précédent. Il convient également de développer une stratégie large et féconde d'information par rapport aux résultats du Rapport dans les pays qui ont fait l'objet de l'enquête.

1.6 Le RICA – un an après

Comme évoqué précédemment, le lancement du RICA 2011 a suscité un grand intérêt et permet de nous montrer confiants quant à la façon de repérer et soutenir les efforts de renforcement des capacités en Afrique. Des informations émanant de la presse, des médias électroniques, ou des évaluations des utilisateurs, etc., indiquent que le Rapport a permis de moderniser le discours sur le renforcement des capacités, en renouvelant l'intérêt pour ce thème et en démontrant aux parties prenantes clés le rôle stratégique et unique de l'ACBF dans la promotion, le soutien et le renforcement des capacités sur le continent africain.

Le dernier rapport a fait l'objet de nombreuses critiques, tant dans la presse spécialisée que dans la presse populaire. Un critique a pu noter : « L'ICA et son 'Évaluation des Politiques et des Institutions des Pays' (CPIA) du continent sont l'aboutissement du travail mené ces deux dernières décennies par l'ACBF (voir historique p. 29–30). L'un des points les plus préoccupants est le faible niveau de renforcement des capacités au début de la nouvelle décennie (p.33)

: sur les 34 pays classés, la plupart se situent dans la catégorie faible ou moyenne en termes d'indicateurs de capacités composites, le Togo et la Guinée arrivant au niveau 'très faible', et aucun pays n'arrivant au niveau Elevé. Le Burkina Faso avait atteint le niveau le plus élevé (pp. 218–219) pour 30 indicateurs différents, comme l'égalité des sexes et la formation dans le tertiaire. L'ICA est de nature réformatrice, dans le sens où il se concentre sur les limitations du néo-libéralisme et la nature des Etats africains en faillite, vulnérables ou en déclin (pp. 48–55 et 105–107), ainsi que sur les limites du modèle néolibéral (pp. 49–60). Ses 30 indicateurs (pp. 266–295) peuvent faire l'objet d'une comparaison avec certains classements établis, comme l'Indice des Etats en Délivescence publié chaque année par le magazine *Foreign Policy*, 'l'Index des Pays en Situation de Faiblesse' de la Brookings Institution, ou l'Indice de la Gouvernance Africaine' de la Fondation Mo Ibrahim... » (Shaw, 2011:335-336).

Le RICA a influencé la façon dont les pays abordent le renforcement des capacités. Deux exemples viennent immédiatement à l'esprit, le Cameroun, qui a commencé à réviser sa nomenclature budgétaire pour se conformer à l'esprit de l'ICA 2011, et le Zimbabwe, qui s'est inspiré de l'ICA 2011 du RICA pour la planification et l'application de son budget 2011. Dans l'ensemble, on constate que le RICA a reçu un accueil favorable, car de nombreuses institutions, dont la BAD et le GDN, ont mis en ligne le Rapport sur leur site web. L'Union Européenne a réalisé une interview consacrée au thème du renforcement des capacités et au RICA et l'a publiée sur son site, avant le Forum de Haut Niveau de Busan sur l'Efficacité de l'Aide tenu novembre 2011.

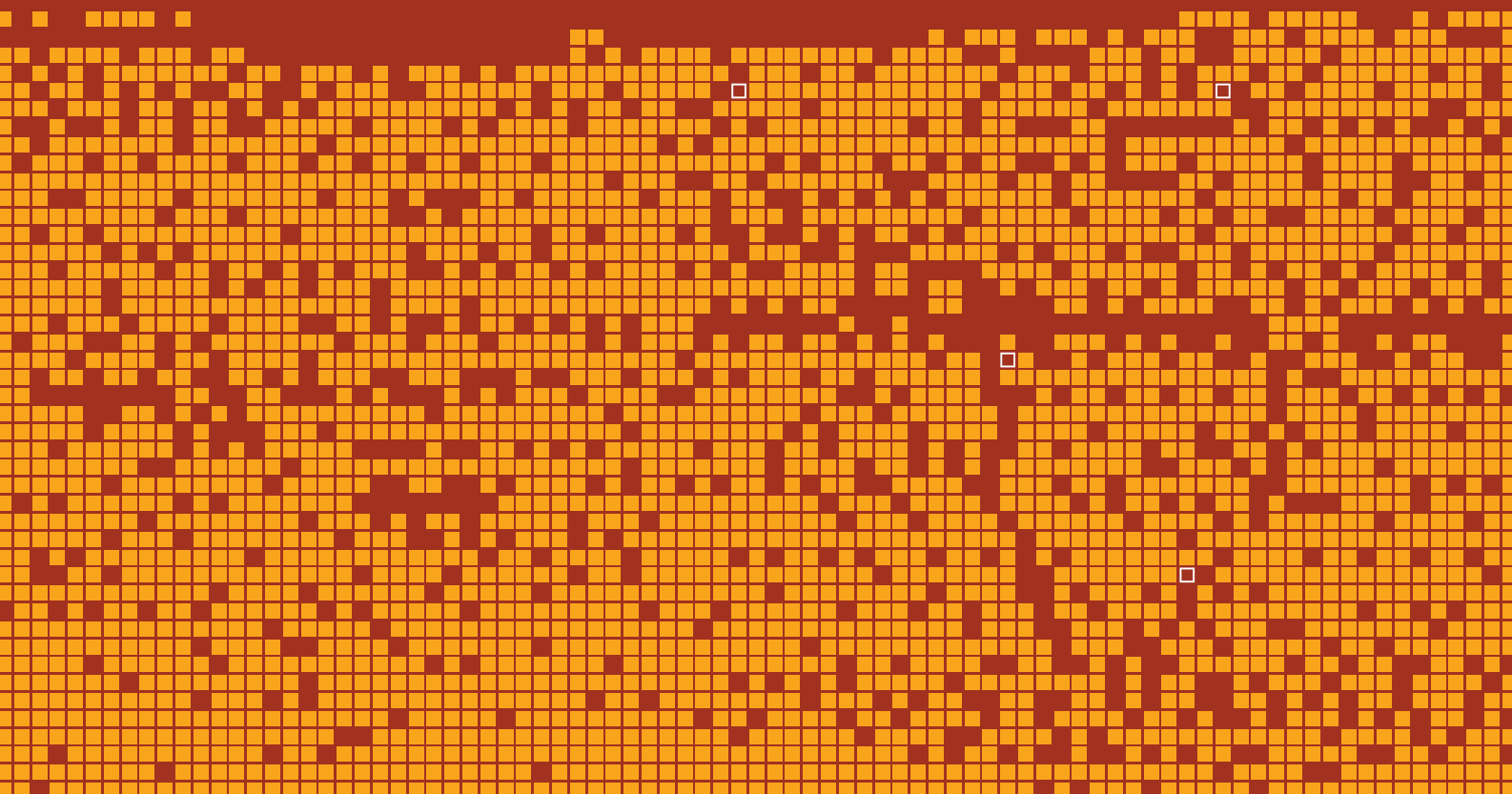
Cette seconde édition du Rapport a tenu compte de certains commentaires reçus. Par exemple,

des efforts ont été faits pour utiliser les résultats issus d'autres interventions, de manière à obtenir un panorama plus équilibré des vecteurs du renforcement des capacités. Après un an

d'existence, le RICA doit être considéré comme un outil complémentaire, qui n'entre pas en concurrence avec les initiatives mises en place par d'autres partenaires au fil des ans.

2

Pleins feux sur l'agriculture





2

Pleins feux sur l'agriculture

2.0 Introduction

L'histoire contemporaine de l'Afrique est marquée par la présence d'un certain nombre de petits exploitants dans le commerce international, par le biais des produits agricoles. Pour les besoins de l'analyse, dans le présent Rapport, l'agriculture couvre les cultures, l'élevage du bétail, l'exploitation forestière et l'aquaculture. Les relations entre l'agriculture et la sylviculture seront abordées dans les chapitres consacrés aux thèmes de la déforestation, du changement climatique et des services environnementaux qui y sont liés. Ce chapitre souligne également l'idée que la transformation agricole et la sécurité alimentaire peuvent survenir indépendamment de ces autres domaines. Durant les dernières années du 19^{ème} siècle, dans les pays sous domination coloniale, le commerce agricole reposait en grande partie sur les denrées agricoles des petits agriculteurs. Au 20^{ème} siècle, des fermes et des domaines plus étendus ont été organisés de façon à prélever plus efficacement les produits de la terre. Des réservoirs de main-d'œuvre agricole ont été créés spécialement pour cultiver ces vastes domaines, mais ils ont coexisté avec les petits producteurs. Ce modèle était différent de ce qui a pu exister par exemple dans certains pays asiatiques sous domination coloniale, où de grandes parties de la population ont été déplacées loin de chez elles pour travailler dans des domaines, comme les plantations de thé du Sri Lanka.

La croissance du commerce s'explique par l'amélioration des revenus et par une demande accrue de produits tropicaux de la part de l'Europe. De nombreux systèmes locaux de production en Afrique sub-saharienne ont fait preuve d'une grande adaptabilité et ont su trouver une dynamique satisfaisante pour répondre à cette augmentation de la demande. L'Afrique occidentale est un exemple bien connu de ce type de commerce, les cultures destinées à l'exportation, comme le cacao, l'arachide et l'huile de palme, étant presque intégralement produites par les petits exploitants. On a ensuite assisté à une évolution dans la manière d'exploiter les terres en Afrique. Les villes émergentes, qui utilisaient de vastes étendues de terres cultivables, ont commencé à dépendre des zones rurales pour leur approvisionnement en nourriture, et ce modèle se perpétue aujourd'hui. L'histoire du développement socio-économique et politique de l'Afrique est étroitement liée à l'évolution de la transformation de l'agriculture, qu'elle soit positive ou non !

2.1 Un besoin urgent d'investissement dans l'agriculture

L'importance de l'agriculture dans les économies africaines n'a jamais été remise en question, qu'elle soit un stimulant de la croissance ou une

source de stagnation. Comme l'affirme Green et al. (2011:1) : « L'Afrique est généralement décrite comme un continent qui stagne... On explique souvent cette situation par les faibles niveaux de productivité agricole. Pourtant, on dispose de peu d'informations réelles sur les performances à long terme du secteur agricole au niveau

agrégé. » Ce Rapport vise à évaluer les dynamiques de l'agriculture africaine afin d'identifier certains problèmes liés aux capacités nécessaires à sa transformation.

Les changements qui ont eu lieu dans l'agriculture africaine ne sont pas toujours reconnus. Si la télévision ou les médias sociaux présentent souvent ce secteur à travers des images de populations affamées et de régions dévastées, l'agriculture a également connu des évolutions spectaculaires, grâce à des petits exploitants novateurs, toujours plus nombreux, qui allient les découvertes aux processus traditionnels pour obtenir de meilleures récoltes. Certaines découvertes sont issues des expérimentations touchant à de nouveaux types de semences et de cultures, d'autres proviennent des nouvelles

méthodes de culture et de stockage. D'autres progrès sont issus des innovations réalisées dans la technologie, la logistique et les systèmes bancaires. Par ailleurs, nous n'avons pas encore pris la pleine mesure du rôle de la technologie cellulaire dans le secteur agricole. D'autres innovations dans le domaine de la banque et des finances ont un impact sur l'accès des agriculteurs et de la population rurale à la finance, et sur les systèmes de transport et de logistique (voir Figure 2.1). Les améliorations au niveau de l'accès à la santé dans les zones rurales contribuent également à augmenter la productivité des petits exploitants, comme en témoigne le rapport entre la diminution des épidémies de malaria et le nombre de jours de travail dans les petites exploitations familiales.

FIGURE 2.1

Innovation et utilisation des technologies mobiles

L'Afrique a fait mieux dans l'utilisation des technologies mobiles : Nombre de téléphones mobiles et de souscriptions (par 100 habitants)

Région	2005	2007
Asie de l'est & Pacifique	29	53
Moyen-Orient et Afrique du Nord	22	58
Asie du Sud	8	33
Afrique subsaharienne	13	33

- Augmenter la productivité à l'aide du "iCow"
- Faire de la banque et de la finance à l'aide des téléphones mobiles mPESA
- Solutions mobiles de santé dans les zones rurales à l'aide de mHEALTH
- La technologie de vélos pour charger le téléphone portable

Source : À partir des données de la Banque mondiale

Globalement, comme la Banque Mondiale (2007a : 1) l'a fait remarquer : « Les mondes agricoles sont vastes, divers et connaissent une évolution rapide. Grâce à des politiques adaptées et des investissements de soutien au niveau local, national et mondial, l'agriculture actuelle offre de nouvelles opportunités de sortie de la pauvreté à des centaines de millions

de personnes pauvres du monde rural. Parmi les activités qui offrent des débouchés, citons l'exploitation à petite échelle, l'élevage d'animaux, la 'nouvelle agriculture' à forte valeur ajoutée qui permet de créer de nouveaux emplois, l'entrepreneuriat et l'économie rurale émergente non agricole. »

Les engagements pris par les dirigeants mondiaux dans le cadre des OMD de diminuer de moitié la pauvreté et la faim d'ici 2015 sont fortement liés aux performances du secteur agricole. Bien que ce secteur ne soit peut-être pas en lui-même suffisant pour réduire la pauvreté de façon significative, il constitue un élément essentiel (Banque Mondiale, 2007a : 1). Il joue un rôle important sur différents 'plans': a) agricole; b) transformation; et c) urbain.

Les économies africaines reposent majoritairement sur l'agriculture. Dans ces pays, comme l'affirme la Banque Mondiale : « L'[A]griculture et les secteurs qui y sont liés jouent un rôle déterminant dans la croissance, la réduction de la pauvreté de masse et la sécurité alimentaire. La croissance économique basée sur l'agriculture doit passer par une révolution de la productivité au niveau des petites exploitations agricoles. » (Banque Mondiale, 2007a : 1).

L'Afrique compte également des pays en voie de transformation. Dans ces pays, le problème numéro un est la gestion correcte du face-à-face entre les populations urbaines et rurales dans un contexte mondial de chocs des prix des produits de base. Dans les pays d'Afrique du Nord, par exemple, l'écart s'est creusé dans des proportions jamais atteintes entre les revenus urbains et ruraux, et la pauvreté urbaine et rurale n'ont cessé de progresser. Ces situations d'inégalités sont des sources de tensions et d'instabilités sociales et politiques. Lagi et al. (2011 : 5-6) semblent confirmer cette relation de cause à effet. Lagi et ses confrères affirment : « Le niveau des prix des produits alimentaires est important pour la stabilité sociale, dans le sens où les hausses entraînent des souffrances humaines... la concomitance de la flambée des prix mondiaux des produits alimentaires et des désordres sociaux démontre que les troubles de 2011 ont été précipités par une crise alimentaire

menaçant la sécurité des populations vulnérables. La détérioration de la sécurité alimentaire a mené à des situations où les événements aléatoires déclenchent des vagues de violence. »

De nombreux pays, en particulier lors des années électorales, tentent de gérer les chocs des prix des denrées de base en adoptant des mesures de contrôle sur les prix des produits alimentaires. Ces contrôles, s'ils sont utiles pour atténuer les effets déstabilisants de la hausse des prix de ces denrées ont des conséquences extrêmement négatives sur d'autres pays qui ne les pratiquent pas. Lagi et al. (2011 : 6) ont constaté : « La situation de ces populations vulnérables aurait pu être bien pire, mais certains pays ont contrôlé les prix des denrées alimentaires en 2011 suite aux troubles à la crise de 2008. Le contrôle des prix des denrées alimentaires lors d'une hausse mondiale des prix entraîne des coûts connexes. »

Les types de politiques appliquées dans les pays en voie de transformation ont également des répercussions au niveau international, les effets des pratiques et des politiques agricoles étant variables d'un pays à l'autre. Compte tenu des interconnexions entre les pays sur les marchés des produits alimentaires et agricoles, seul un petit nombre de pays mène des politiques assez fortes pour exercer une influence sur d'autres pays. Lagi et al. (2011 : 6) poursuivent en affirmant que « [s]uite à la série d'événements survenus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, seuls quelques pays ont réussi à contrôler efficacement les prix des produits alimentaires. »

Des effets pourraient également provenir de pays qui interviennent dans d'autres domaines de production et pour des objectifs autres que la sécurité alimentaire. Citons par exemple la décision des États-Unis de soutenir la transformation du maïs en éthanol ou le choix de

se tourner vers le commerce de denrées alimentaires suite à l'effondrement récent du marché de l'immobilier à Londres et New York. Ces décisions, qui émanent de responsables de pays éloignés du continent africain, ont des répercussions sur les prix et par conséquent sur les choix des dirigeants et des agriculteurs africains. Lagi et al. (2011) concluent en affirmant que ces liens incitent à reconsidérer les politiques liées aux biocarburants, et la régulation des marchés des denrées alimentaires devrait être une priorité pour les responsables politiques : « La réduction de la quantité de maïs convertie en éthanol, ainsi que les restrictions sur les futurs marchés de denrées alimentaires en vue de limiter les risques pourrait contribuer à une diminution des prix des produits alimentaires. La situation actuelle dépasse le cadre des crises politiques nationales et représente un problème mondial qui pèse sur les populations vulnérables et menace l'ordre social » (2011 : 6).

Des indicateurs et des données permettant de mieux comprendre les incidences des politiques au plan national et international pourraient permettre de relier les facteurs contribuant au développement et à la réduction de la pauvreté aux domaines politiques adéquats. Lagi et al. (2011) ont démontré qu'il existait un rapport entre les prix mondiaux des produits alimentaires et les troubles sociaux, et leur travail tend à confirmer qu'il est possible de créer des modèles mathématiques pour les crises économiques et sociales mondiales. Ils ajoutent : « Il serait utile d'identifier les types de troubles qui pourraient survenir lors d'événements futurs » (Lagi et al. 2011 : 5-7). Mais cette identification appelle une réponse globale pour gérer non seulement la cause de la pauvreté mais également le rôle de l'inégalité, de l'exclusion sociale et de la mauvaise gouvernance.

La Figure 2.2 ci-dessous met en relation la vulnérabilité et la productivité agricole. Il apparaît que les pays africains bénéficiant d'un environnement politique stable n'ont pas obtenu de meilleurs résultats que les pays vulnérables au moment où ils ont bénéficié de la hausse mondiale des prix des céréales, car bon nombre d'entre eux sont des importateurs nets de denrées alimentaires et dépendent des céréales pour leur sécurité alimentaire. En fait, certains pays vulnérables qui dépendent fortement de l'agriculture, comme le Libéria, la Sierra Leone et la République Centrafricaine, se sont prémunis contre les effets déstabilisants des prix élevés en augmentant la productivité de la production céréalière (voir Figure 2.3). La moitié des pays qui ont réussi à développer l'agriculture à valeur ajoutée et les rendements de céréales durant la période où les prix mondiaux étaient élevés est constituée de pays vulnérables. Cependant, l'effet de la vulnérabilité ne se manifeste pas dans les pays qui ont augmenté leurs récoltes de céréales durant cette période mais n'ont pu augmenter la contribution du secteur agricole dans l'économie. Les résultats semblent confirmer l'idée que les effets de la gouvernance se manifestent dans la capacité à prendre des décisions à long terme et susceptibles de garantir la contribution du secteur agricole à la croissance des revenus. En effet, on constate un lien entre l'instabilité sociale (un indicateur de la vulnérabilité) et les performances du secteur agricole, mais les effets ne vont pas toujours dans la même direction. Les constatations de Lagi et al. (2011) peuvent expliquer les effets à court terme, tandis que l'environnement de la gouvernance explique les effets à long terme.

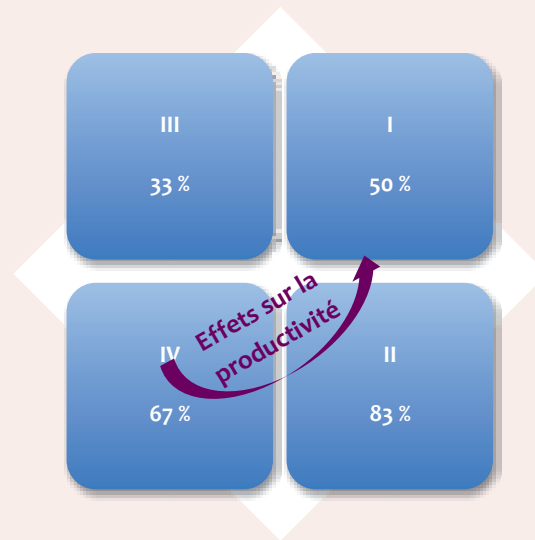
FIGURE 2.2

Fragilité et performances agricoles

Les pays avec un environnement politique stable n'ont pas bénéficié mieux des prix élevés des rendements céréaliers que les pays fragiles ; c'est la même constatation par rapport aux pays fragile et instables. Des pays comme la RCA, le Liberia et la Sierra Leone n'ont pas pu accroître leur production entre 1990 et 2000, à cause de leur forte dépendance à l'agriculture.

Part des États non fragiles dans chacune des quatre catégories de la performance agricole

Quadrant	Catégorie
I	Augmentation de la valeur ajoutée agricole et des rendements céréaliers
II	Augmentation de la valeur ajoutée agricole, mais diminution des rendements céréaliers
III	Diminution de la valeur ajoutée agricole, mais augmentation des rendements céréaliers
IV	Diminution de la valeur ajoutée agricole et diminution des rendements céréaliers



Source : Valeur ajoutée agricole en termes de part dans le PIB and rendements céréaliers par ha. Data Finder, Banque mondiale.

FIGURE 2.3

Dynamiques de changements qui affectent l'Afrique

Disponibilité:

Les terres arables représentent 11 % de la superficie mondiale (1,4 milliard au niveau mondial). L'Europe et l'Asie centrale ont la superficie de terre arable par tête la plus élevée (0,57 ha par personne). La terre arable par tête a diminué de 19 % dans les pays à faible revenu au cours des deux dernières décennies.

Technologie

L'utilisation de fertilisant par hectare est la plus élevée en Asie de l'Est et dans le Pacifique, et la plus basse en Afrique subsaharienne (par un facteur de 17). Au cours des 30 dernières années, l'Afrique a connu au moins une sécheresse importante à chaque décennie.

Pays	Valeur agricole en 2008 (% PIB)	Rang en 2008
Liberia	61	1
Guinée Bissau	56	2
RCA	53	3
Capabilités : productivité agricole, innovation dans les technologies de lutte contre la sécheresse, gestion de la sécurité alimentaire, chaînes d'approvisionnement régionales des marchés agricoles		
Tanzanie	45	6
Éthiopie	45	7
Rwanda	37	9
Togo	44	8

Source: World Development Indicators, World Atlas

Sur un troisième plan, relatif aux pays en voie d'urbanisation, certains domaines sont également très importants. L'Afrique est la région du monde qui s'urbanise le plus rapidement. Les politiques doivent maintenir un équilibre entre le développement rural et urbain, en tenant compte du rôle essentiel de l'agriculture à mesure que le continent s'urbanise. Dans les pays connaissant une urbanisation rapide, le secteur agricole peut contribuer à réduire la pauvreté urbaine et rurale grâce à l'approvisionnement direct fourni par les petits agriculteurs sur les marchés modernes, à la création d'emplois dans l'agriculture et le secteur agro-alimentaire, et aux marchés basés sur les services environnementaux (Banque Mondiale, 2007a : 2). La rareté accrue des ressources et les externalités renforcent les liens entre la transformation agricole et les services environnementaux. Le RICA 2012 se penche sur le rôle de l'agriculture dans la réduction de la pauvreté et dans la sécurité alimentaire en Afrique.

Ces trois plans peuvent être complétés par une quatrième catégorie identifiée par la Banque Mondiale (2007a) et qui englobe les pays à forte croissance. L'Afrique comprend sept des dix économies au plus fort taux de croissance dans le monde en 2011-2012, un succès dû en grande partie aux réformes économiques menées ces 15 dernières années (Fmi, 2011). L'Afrique réunit potentiellement toutes les conditions pour améliorer la contribution de l'agriculture dans les trois premiers domaines, tout en maîtrisant les effets de cette dimension supplémentaire, à savoir un taux de croissance rapide. Indépendamment des institutions spécifiques du continent et du rôle croissant des entités sous-régionales et régionales en mesure d'accélérer son intégration, la mutation de l'agriculture en Afrique devra être différente de la révolution verte asiatique. Le défi majeur est

d'arriver à identifier les nombreuses innovations et succès réalisés sur le continent, les relier aux potentialités et spécificités de l'Afrique, définir un environnement politique permettant au continent de développer ce potentiel et soutenir l'application de nouvelles idées pour profiter des opportunités présentes dans l'économie mondiale actuelle. Ceci est le rôle principal des capacités agricoles.

On constate donc qu'il y a plusieurs raisons pour lesquelles l'Afrique doit investir dans l'agriculture – ces raisons seront longuement abordées dans les chapitres suivants. Comme mentionné précédemment, la transformation agricole peut se produire dans un environnement politique holistique tenant compte du rôle des autres secteurs de l'économie. Les chapitres suivants souligneront le fait que ce secteur contribue également au développement en tant qu'activité économique, source de moyens de subsistance et fournisseur de services environnementaux.

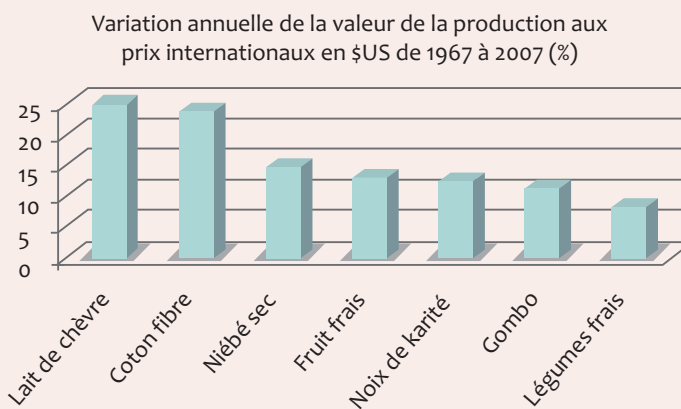
Un autre point à considérer est la nature hétérogène du secteur agricole – qui est permanente et prédominante dans l'histoire de l'Afrique. Citons en premier lieu la coexistence de gros exploitants agricoles commerciaux et de petits agriculteurs, dont beaucoup produisent pour la vente. Comme le fait remarquer la Banque Mondiale (2007a : 5) : « Les petits exploitants commerciaux fournissent des excédents de production sur les marchés de produits alimentaires et tirent avantage des profits générés par les marchés en expansion liés à la nouvelle agriculture à forte valeur ajoutée. Mais beaucoup d'autres pratiquent une agriculture de subsistance, ce qui est dû en grande partie à un déficit d'actifs et à la présence de contextes défavorables. Comme la plus grande partie de leur production est utilisée pour leur consommation personnelle, ils participent

aux marchés en tant qu'acheteurs de produits alimentaires et demandeurs d'emplois. La population appartenant à cette catégorie est pénalisée non seulement par un déficit d'actifs, mais également par des problèmes comme l'égalité des sexes, l'ethnicité et le statut social. Les capacités nécessaires pour saisir les opportunités, à partir des mêmes actifs et ressources, sont de natures différentes.»

L'Afrique comprend également des marchés de main-d'œuvre rurale hétérogènes, car le continent compte une forte proportion d'employés ruraux non qualifiés et faiblement rémunérés. Malgré les innovations dans l'utilisation de la technologie et la logistique de la chaîne du froid, les zones rurales n'offrent pas actuellement suffisamment d'emplois hautement qualifiés pour permettre aux travailleurs de sortir de la pauvreté. La plupart des villages africains bénéficient d'un nombre limité d'activités rurales non agricoles, dont les économies reposent sur des petits opérateurs indépendants à faible productivité spécialisés dans les produits agricoles transformés. Nombre

de ces petits exploitants sont des femmes qui embauchent d'autres femmes pour développer des produits variés, comme des chips de plantain ou des gâteaux de riz qui sont vendus sur les bords des routes dans le cadre du commerce informel. On trouve cependant des emplois rémunérés dans des entreprises dynamiques, par exemple dans la production de produits de soin pour la peau et les cheveux issus de la transformation d'intrants agricoles, comme le karité (voir l'exemple du Burkina Faso, dans la Figure 2.4). Un second aspect de l'hétérogénéité est lié au rapport entre les populations urbaines et rurales résultant de la migration. L'urbanisation en Afrique provient principalement de la migration des populations rurales pauvres vers les villes. Les résultats de ce type de migration sont également hétérogènes, car certains indigents ont réussi à sortir de la pauvreté et envoient une partie de leurs revenus à leurs familles restées dans des zones rurales. Mais d'autres sont restés dans la même situation. Devenus marginaux, ils vivent dans des bidonvilles.

FIGURE 2.4
Transformer l'agriculture: capacités du Burkina Faso de s'adapter aux mouvements "vert" et "santé"



Source: World Bank data finder

La persistance de cette hétérogénéité dans l'agriculture a des répercussions profondes sur les politiques publiques qui placent l'agriculture au centre du développement (Banque Mondiale, 2007a : 5). Les politiques mises en place par les pays qui ont tenté de libéraliser le commerce dans le but d'augmenter les prix des produits alimentaires ont été favorables aux vendeurs nets et aux agriculteurs ruraux, grâce à la production d'excédents, mais ont pénalisé les consommateurs urbains et ruraux de produits alimentaires. Les politiques ont également des effets différents sur les hommes et les femmes, qui ne sont pas engagés dans des activités similaires. De même, les répercussions sont variables selon qu'il s'agisse de cultures destinées à l'exportation, de production de denrées alimentaires, d'élevage de bétail ou de production forestière. Chaque réforme politique génère des gagnants et des perdants, et il est important d'équilibrer l'hétérogénéité des sous-secteurs agricoles mais aussi des régions, des ménages et des catégories hommes/femmes. Dans les pays pauvres, le fait de définir une série de politiques appropriées et différenciées, en particulier lorsque les ressources sont très limitées, constitue une véritable gageure. La solution consiste à adopter des politiques pragmatiques reposant principalement sur la disponibilité des données (systèmes d'informations), sur les travaux d'analystes et de chercheurs qualifiés et compétents (formation et capacités d'innovation), et sur le lien entre la recherche et la mise en œuvre des politiques (politique et capacités de mise en œuvre).

Dans son Rapport sur le Développement dans le Monde 2008, la Banque Mondiale a identifié bon nombre de ces problèmes. Mais elle a été fortement critiquée pour n'avoir pas suivi ses propres recommandations relatives à la politique (Oxfam, 2007). Oxfam précise que les

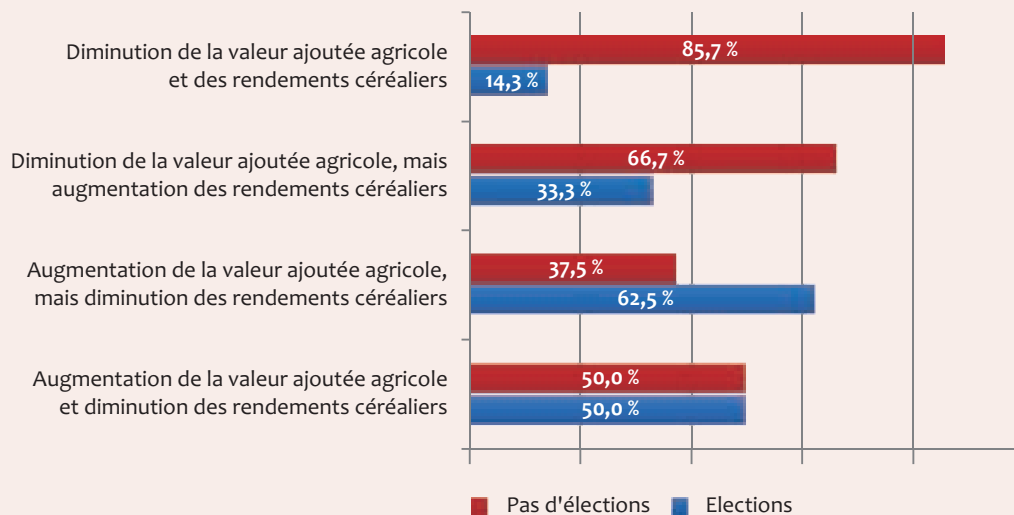
recommandations du RDM 2008 sont dans l'ensemble pertinentes. «Cependant, pour lutter efficacement contre la pauvreté rurale dans ce nouveau contexte, les politiques relatives au développement rural devront évoluer, ainsi que leur mise en place par les différentes institutions. En mettant l'accent sur les gains en efficacité, le RDM omet deux points importants : les nouvelles relations de pouvoir dans le marché mondial et l'équité (y compris l'égalité hommes-femmes), qui doit rester un objectif central pour les responsables politiques» (Oxfam, 2007 : 1).

Les besoins en termes de données et de perspectives politiques sont considérables. En effet, les résultats de l'enquête du RICA 2012 montrent que les pays qui ont connu des échéances électorales récentes ont une grande probabilité d'augmenter la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB ainsi que les récoltes de céréales en kilogrammes par hectare. Dans les pays qui n'ont pas connu d'élections récentes, par contre, la probabilité pour qu'ils connaissent une diminution de la valeur ajoutée agricole et des récoltes de céréales est très forte (85,7 %). Les résultats sont divers lorsqu'il existe un compromis entre la valeur ajoutée agricole et la productivité. Dans de nombreux pays africains, les élections entraînent une instabilité qui peut se répercuter négativement sur la productivité des agriculteurs. Dans des conditions stables, la capacité à répondre aux signaux des prix mondiaux est plus forte. Ceci explique peut-être l'augmentation des récoltes de céréales dans les pays qui ne connaissent pas d'échéances électorales. De plus, si on observe les moyennes obtenues entre 1990 et 2010, on constate que les deux catégories de pays ont connu une augmentation des récoltes de céréales, mais que dans ceux qui n'ont pas connu d'échéances électorales, une augmentation plus importante des récoltes de céréales s'est produite entre 1990 et 2010. Les résultats confirment des études

réalisées précédemment démontrant l'importance de la démocratie pour l'amélioration de la productivité et du rendement (Diao, 2010) et la lutte contre la famine. Cependant, dans le

contexte africain, l'instabilité qui accompagne les périodes d'élection peut conduire à une perte nette de productivité et de valeur ajoutée qui en diminue l'effet global.

Figure 2.5
Évolution des performances du secteur agricole en Afrique de 1990 à 2010 dans des pays ayant ou n'ayant pas connu une élection récente



Source : Base de données ICA 2012

2.2 Le point sur les politiques, défis et opportunités

Étant donné le potentiel du secteur agricole en matière de réduction de la pauvreté, il est également nécessaire d'élaborer des stratégies et des politiques adaptées pour encadrer la transformation de ce secteur. Comme l'ont mentionné Guvheya et Léautier (2011), on constate une grande diversité entre les économies nationales africaines, par exemple les économies émergentes, comme l'Afrique du Sud et la Tunisie, les pays riches en ressources, comme le Nigéria, le Ghana, la Guinée Équatoriale et l'Ouganda, les pays les moins avancés, comme le Niger, le Burkina Faso, la Gambie et le Rwanda, les pays pauvres en ressources, comme l'Éthiopie, l'Érythrée et le

Kenya, les pays réformateurs, comme le Ghana, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie, les pays en situation de post-conflit, comme le Libéria et le Burundi, et un ensemble d'États vulnérables. Citons également le cas de la Somalie en tant qu'État en faillite. Le continent est par ailleurs caractérisé par une grande diversité de zones écologiques et de conditions climatiques, comme les vastes étendues du désert, les régions de savane aux populations clairsemées, dotées d'un potentiel agricole faible ou moyen, ou les régions côtières densément peuplées de l'Afrique occidentale et de la Région des Grands Lacs. La dépendance à l'égard des ressources coexiste avec la dépendance envers l'agriculture, comme en témoigne la Région des Grands Lacs, compte tenu des conditions morphologiques hétérogènes.

TABLEAU 2.1

*La dépendance à l'égard des ressources liée à la dépendance à l'égard de l'agriculture—
Cas des Grands Lacs*

Pays	Principales exportations
Burundi	Café, thé, sucre, coton, cuirs
République centrafricaine	Diamant, tabac, café, bois, coton
République Démocratique du Congo	Diamant, cuivre, café, cobalt
République du Congo	Pétrole, bois, contre-plaqué, sucre, cacao, café, diamant
Rwanda	Café, thé, cuirs, minerai de fer
Ouganda	Café, poisson et produits dérivés, thé, tabac, coton, maïs, de haricots, de sésame

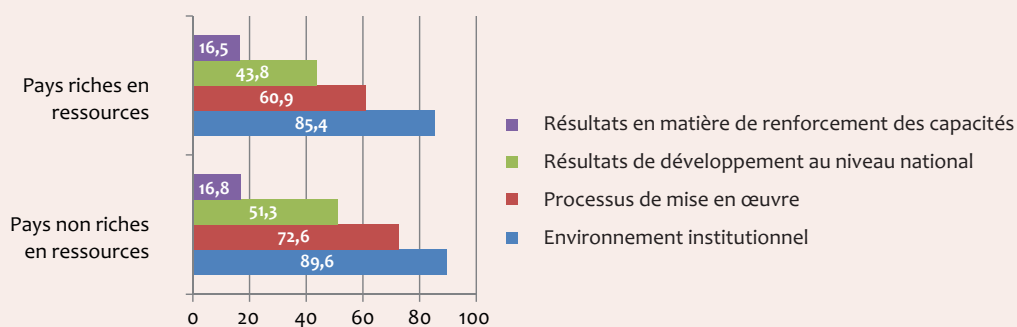
Source : Classement des exportations obtenu sur le Net

Les politiques mises en place doivent être adaptées aux contextes spécifiques, refléter l'hétérogénéité et renforcer les capacités nécessaires. En fait, selon les données de l'enquête menée sur le terrain, les pays riches en ressources obtiennent de moins bons résultats que les pays pauvres en ressources naturelles, dans toutes les mesures de capacités (voir Figure

2.6). Cependant, la différence est plus importante aussi bien en ce qui concerne les résultats liés au développement que pour ceux liés à la mise en place de politiques adaptées. Le problème de la gestion des ressources naturelles est donc stratégique, et il est essentiel d'élaborer et d'appliquer des politiques appropriées pour le renforcement des capacités.

FIGURE 2.6

Profil des capacités des pays riches ou pauvres en ressources.



Source : Base de données ICA 2012

Dans son ensemble, l'agriculture africaine n'a pas suffisamment évolué dans l'adoption de technologies permettant d'améliorer les rendements. Ce retard est dû à un manque d'investissements, en particulier dans l'infrastructure, à des politiques inefficaces ou tournées vers les milieux urbains, au désengagement de l'État par rapport aux marchés des intrants et des produits (lacune qui n'est pas compensée par des activités du secteur privé), et à un manque systémique de moyens pour gérer le processus complexe de la transformation agricole. Ces facteurs ont entraîné une situation inextricable, marquée par de faibles rendements, l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement et la pauvreté (Diao, 2010 p.5). De nombreux pays agricoles connaissent une insuffisante transformation structurelle (une diminution de la part de l'agriculture dans le PIB et une augmentation de la part de l'industrie et des services, tandis que le PIB par personne augmente). Ce phénomène se produit dans des pays très divers. La croissance démographique et la migration, la diminution des surfaces des terres et l'accaparement des terres (Box 2.1), la diminution de la fertilité des sols et le manque d'opportunités pour la diversification des revenus nuisent à la transformation agricole en accentuant la pression sur ce secteur.

La fiscalité excessive et le sous-investissement dans l'agriculture sont également en cause, reflétant une économie politique qui privilégie l'urbanisation et néglige l'agriculture urbaine. Si on les compare aux pays qui ont réussi leur transformation agricole durant la période où la part de l'agriculture dans le PIB était élevée, les économies basées sur l'agriculture ne consacrent qu'une faible part de leurs dépenses publiques à ce secteur comme en témoigne leur PIB agricole (4 % dans les pays basés sur l'agriculture en 2004 contre 10 % en 1980 dans les pays en voie de transformation). La pression liée aux crises alimentaires récurrentes pèse également sur l'agriculture. Les budgets publics et les priorités des donateurs s'orientent ainsi vers un approvisionnement direct de denrées alimentaires, au détriment des investissements en faveur de la croissance et de la sécurité alimentaire par l'amélioration des revenus (Banque Mondiale, 2007a) – bien que l'aide alimentaire provenant des sources locales soit en augmentation. Souvent, les femmes constituent la majorité des petites exploitations agricoles, et leur incapacité à libérer leur plein potentiel dans l'agriculture est un facteur qui contribue à une faible croissance et à l'insécurité alimentaire (FAO, 2011).

BOX 2.1***L'accaparement des terres — un phénomène en expansion ?***

Les sociétés privées, publiques et les joint-ventures public-privées des pays riches, signent des baux à long terme ou achètent des droits de propriété sur de grandes parcelles de terres (souvent supérieures à 1 000 hectares) dans les pays en développement. Les pays en développement économiquement puissants, comme la Chine, l'Inde et l'Arabie Saoudite, ainsi que les pays développés, prennent part à cet accaparement de terres. Différentes sources indiquent que ce phénomène s'est récemment accéléré. On estime à plus de 20–30 millions d'hectares les surfaces de terres vendues entre 2005 et le milieu de l'année 2009, contre 45 millions d'hectares entre 2008 et 2010. La hausse des prix des denrées de base semble motiver l'achat des terres par les gouvernements et les acquéreurs privés.

Certains considèrent cette tendance comme une source intéressante de nouvelles opportunités qui seront susceptibles d'apporter les investissements nécessaires pour la modernisation de l'agriculture, de permettre l'accès à une meilleure technologie, de stimuler la création d'emplois et de réduire la pauvreté dans les zones rurales. Mais d'autres y voient une menace pour les populations locales. Une étude récente menée par la Banque Mondiale confirme ce point de vue, en constatant que les améliorations attendues n'ont pas eu lieu. Plusieurs études ont fait état de violations des droits de l'homme, les populations locales étant déplacées de force, et d'une restriction à l'accès aux ressources naturelles locales. Les populations les plus touchées sont les petits exploitants, les populations locales et les femmes, qui souvent ne possèdent pas de titres de propriétés formels pour les terres sur lesquelles ils vivent et qu'ils cultivent. Les organisations environnementales ont dénoncé ces impacts négatifs, dont la déforestation, la détérioration de la biodiversité et les menaces pèsent sur la flore et la faune.

Des initiatives lancées récemment au niveau international visent à établir un cadre réglementaire pour garantir un meilleur partage des bénéfices et trouver un juste équilibre entre les opportunités et les risques. La mise en place de dispositifs institutionnels à plusieurs niveaux, y compris la participation locale effective, est indispensable pour promouvoir la durabilité et l'équité face à cette évolution majeure dans l'utilisation et la propriété des terres.

Source : Borras et Franco 2010 ; Deiniger et al. 2011 ; Da Vià 2011

Mais on constate une rigidité dans les pays en voie de transformation, comme en Afrique du Sud et en Tunisie. Une croissance rapide dans les secteurs non agricoles se solde par l'exode massif des populations pauvres des zones rurales, ce qui contribue à accroître l'écart entre les revenus ruraux et urbains (Banque Mondiale, 2007a). Dans de telles conditions, il est indispensable de fournir des subventions et de protéger les populations vivant du travail de la terre. Mais les faibles capacités fiscales ne permettent pas de maintenir les transferts suffisants pour réduire l'écart entre les revenus et les demandes urbaines constantes de baisse des prix, une situation qui met les responsables politiques face à un dilemme. Le versement de

subventions a réduit les fonds publics réservés à la croissance et aux services sociaux, tant dans les zones rurales que dans les zones urbaines. L'augmentation des revenus issus de l'agriculture et de l'économie non agricole dans son ensemble doit faire partie d'une solution globale.

En effet, l'une des conséquences immédiates des faibles performances de l'agriculture africaine a été l'aggravation de l'insécurité alimentaire sur le continent. La FAO (2009a) estime qu'environ 30 pour cent de la population africaine souffre de la faim et de malnutrition chronique — le pourcentage le plus élevé au monde — soit 269 millions de personnes de plus qu'en 2009,

période marquée par la hausse des produits alimentaires et des crises financières mondiales (FAO, 2010a). L'insécurité alimentaire est un indice de pauvreté qui entraîne les plus déshérités dans un cercle vicieux — le manque de nourriture se traduit par des problèmes de santé et de faibles revenus sur le marché du travail et des produits, qui conduit à une insécurité alimentaire et à l'impossibilité d'envoyer les enfants à l'école. La pauvreté non seulement s'accroît, mais elle se transmet aux générations futures. De plus, la malnutrition des enfants de moins de cinq ans affecte de façon permanente leurs facultés cognitives, ce qui nuit à leur réussite scolaire et les amène plus tard à occuper des emplois faiblement rémunérés, d'où une persistance de la pauvreté (Guvheya et Léautier, 2011).

Il est également important pour l'Afrique de saisir les nombreuses opportunités émergentes : nouveaux marchés dynamiques, innovations technologiques et institutionnelles, nouveau rôle de l'État, secteur privé, société civile, autant d'éléments qui caractérisent le nouveau contexte de l'agriculture (Banque Mondiale, 2007a). Le Burkina Faso en est une bonne illustration (voir l'encadré 2.2).

La 'nouvelle agriculture' émergente est menée par des 'entrepreneurs privés' par le biais de chaînes de valeur extensives qui relient les producteurs aux consommateurs et incluent de nombreux petits entrepreneurs bénéficiant du soutien de leurs associations. Cependant, le rôle des petits agriculteurs doit être perçu par rapport au contexte de l'économie politique mondiale. Les cultures des produits de base et des produits traditionnels destinés à l'exportation peuvent trouver de nouveaux marchés, car elles offrent une diversité suffisante pour répondre à l'évolution des

demandes des consommateurs et s'adapter aux nouvelles utilisations (par exemple les biocarburants). Ces cultures bénéficient de l'intégration des marchés régionaux, mais risquent également d'être décimées par la concurrence mondiale. Pour résumer, l'agriculture fait est confrontée à de nombreuses incertitudes et il est indispensable de mener une gestion prudente de l'approvisionnement mondial de produits alimentaires. L'exploitation des opportunités doit faire l'objet d'études approfondies et doit être planifiée soigneusement.

ENCADRÉ 2.2**Le Burkina Faso, grand réformateur, soucieux de l'intégration et de la stabilité sous-régionales comme base d'un développement durable**

Le Burkina Faso est grand réformateur : 6^{ème} pays réformateur au monde et 2^{ème} en Afrique derrière le Sénégal selon le classement Doing Business. Au plan de la réglementation, le pays a enregistré des avancées significatives relatives au démarrage et à la fermeture des activités économiques et à la concurrence. Il est ainsi devenu plus facile d'obtenir une licence et faire des affaires au Burkina Faso ; ces progrès appréciables ont valu au pays d'améliorer son rang, de 154^{ème} en 2010 contre 164^{ème} en 2008 dans le classement de Doing Business, Rapport 2011.

Par ailleurs, le pays a réduit le taux d'imposition ainsi que le nombre de taxes et d'impôts que doivent assumer les entreprises, et adopté des procédures simplifiées et harmonisées pour leur paiement. Les exigences de documentation pour les importateurs et les exportateurs ont été réduites, de même que l'exécution des contrats, l'octroi de permis de construire ont été facilités.

Des avancées substantielles ont été faites dans le domaine du foncier, étant donné que la sécurisation foncière est un gage de succès pour l'investissement privé et un moyen de promotion du secteur de l'agro-business, de l'industrie et des autres secteurs d'activités économiques. Ainsi, l'adoption en 2007 de la Politique Nationale de Sécurisation Foncière en milieu rural et la loi portant Réorganisation Agricole et Foncière (RAF) révisée en 2008, celle sur le foncier rural adoptée en 2010, ont introduit des innovations majeures dans le domaine du foncier.

En outre, l'ouverture de deux Guichets Uniques du Foncier à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso permet une simplification des procédures et formalités domaniales et foncières, une réduction des délais et des coûts en matière d'établissement des titres de propriété et des opérations de mutation.

Selon le classement indiciaire de perception de la corruption dressé par Transparency International, le Burkina Faso est classé en 2010, 98^{ème} sur 178 pays et occupe la première place des pays les moins corrompus de la zone UEMOA, et la 5^{ème} dans l'espace CEDEAO (derrière le Cap Vert, le Ghana, le Liberia et la Gambie).

D'un autre côté, l'année 2010 a été marquée par le renforcement de la contribution du Burkina Faso à la recherche de la paix au Togo, en Côte d'Ivoire et en République de Guinée.

Ainsi, les médiations conduites par le Burkina Faso dans ces pays ont permis un retour progressif de la paix et un accroissement de la stabilité en Afrique de l'Ouest.

Le mandat assuré par le pays au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (2007-2010) lui a donné l'occasion de partager son expérience avec les autres pays africains dans le domaine de la paix et de la sécurité internationale et d'apporter sa contribution aux efforts de maintien de la paix développés par l'Union africaine ; ce qui lui a valu la remise de la flamme de la paix allumée à Addis-Abeba lors de la 14^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'États et de Gouvernement.

L'organisation annuelle de journées des communautés répond à la volonté des autorités de promouvoir l'intégration et une interaction positive entre les burkinabè et les autres communautés vivant au Burkina Faso.

Le Burkina Faso a signé et ratifié de nombreux traités et conventions adoptés dans le cadre de l'Union Africaine, de la CEDEAO et de l'UEMOA ; il consacre 0,5 % des taxes de douanes perçues annuellement, au paiement de cotisations au profit de nombreuses organisations sous-régionales (CILSS, UEMOA, Autorité du Liptako-Gourma (ALG)) et interafricaines (Union Africaine, CAMES, ...).

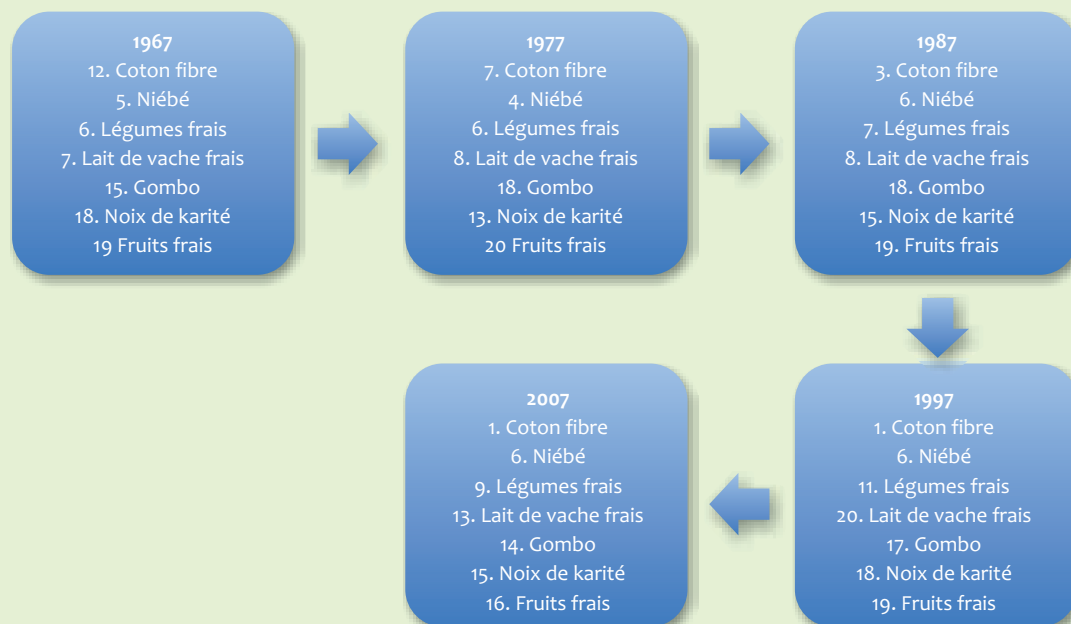
Source : Banque Mondiale, 2011b ; Transparency International, 2010.

Concernant le développement, il serait nécessaire d'adopter une vision hétérodoxe de l'agriculture en redéfinissant le rôle des producteurs, du secteur privé et de l'Etat. La production est assurée en grande partie par les petits exploitants agricoles, qui ne sont généralement pas les plus efficaces, malgré le soutien des associations. Parfois, ces associations n'arrivent pas à réaliser les économies d'échelle dans la production et le marketing. L'agriculture commerciale à forte intensité de main-d'œuvre peut éventuellement représenter une meilleure forme de production, et des marchés du travail plus efficaces et équitables représentent des outils essentiels pour réduire la pauvreté rurale. Des mesures de redistribution fiscales deviennent nécessaires

pour fournir des filets de sécurité au niveau social, en prévision d'éventuelles flambées des prix et pour prévenir les inégalités. Le fait de considérer la chaîne de valeur agricole dans son ensemble peut également entraîner des gains de productivité absolument indispensables. Par exemple, la chaîne de valeur liée à la production de coton a permis au Burkina Faso de devenir leader dans un certain nombre de processus, grâce à ses efforts soutenus pour renforcer les capacités politiques dans le domaine agricole (Figure 2.7). L'utilisation de la science et de la biotechnologie en particulier a permis au pays de passer de la 12^{ème} place mondiale en 1967 à la première place en 2007 pour ses exportations de fibre de coton.

FIGURE 2.7

Transformer l'agriculture : place du Burkina Faso dans le monde par produit, 1967-2007



Source : FAOSTAT

En règle générale, c'est le secteur privé qui gère l'organisation des chaînes de valeur qui permettent aux petits agriculteurs et aux exploitations agricoles commerciales d'accéder au marché. L'Etat — grâce à l'amélioration des capacités et à de nouvelles formes de gouvernance — corrige les défaillances des marchés, régule la concurrence et s'engage stratégiquement dans des partenariats public-privés, pour promouvoir la compétitivité dans le secteur agro-alimentaire et améliorer l'inclusion des petits agriculteurs et des travailleurs ruraux. L'Afrique doit profiter du nouvel intérêt mondial porté à la transformation agricole pour résoudre l'un des problèmes structurels les plus difficiles à résoudre, lié au développement et à la croissance de la région à long terme. La crise récente du prix des produits alimentaires incite à accélérer la transformation agricole en Afrique, de façon à ce que les gains réalisés jusqu'à présent au niveau de la macroéconomie et du développement puissent perdurer et s'accroître.

2.3 Sécurité alimentaire et perspectives de développement en Afrique

Beaucoup s'accordent à penser que la croissance agricole durable et à grande échelle représente la solution principale pour la croissance et le développement de l'Afrique (Gebre-Madhin et Haggblade, 2003 ; Dorosh et Haggblade, 2003 ; Sahn et al., 1997). Dans la plupart des pays africains, l'agriculture continuera dans les années à venir de jouer un rôle moteur dans les exportations et la croissance économique et aura des incidences significatives sur la sécurité alimentaire.

La situation de la sécurité alimentaire en Afrique a été aggravée par les marchés mondiaux de plus

en plus concurrentiels — ce qui a entraîné des conséquences négatives pour les populations pauvres, dont la plus grande part des revenus est consacrée à l'achat de nourriture — provoquant ainsi une inflation généralisée, une pression fiscale, et surtout une instabilité sociale et un retard général vers la réalisation des OMD. Après une courte accalmie, l'Indice des prix des denrées alimentaires de la Banque Mondiale a mis en évidence la résurgence de l'inflation des prix mondiaux de ces denrées, en montrant que les prix avaient dépassé les niveaux atteints en 2007-08, principalement pour le sucre, le blé, le soja et le maïs (Banque Mondiale, 2012). La crise mondiale des prix des denrées alimentaires, qui s'accompagne souvent d'un taux de chômage élevé chez les jeunes, a provoqué une vague mondiale d'instabilité sociale, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, qui ont connu la chute spectaculaire de trois gouvernements, ou encore dans des pays comme le Mozambique, le Cameroun, la Guinée et le Sénégal, où des émeutes de la faim ont éclaté.

La hausse des prix des denrées alimentaires est également due au fait que l'approvisionnement mondial en produits agricoles n'a pas augmenté de façon suffisante pour répondre à la demande accrue de produits agricoles, notamment la demande en produits alimentaires (et alimentation animale) dans les marchés émergents, et la demande en matières premières agricoles nécessaires pour accroître la production des biocarburants, un secteur qui s'est développé précisément en raison de la hausse persistante des prix du pétrole mondiaux. En conséquence, on a assisté à une réduction durable des stocks mondiaux de produits agricoles,¹ qui a entraîné une volatilité excessive des prix face aux chocs externes, en particulier pour les principaux producteurs de

produits agricoles mondiaux. Les chocs externes négatifs sont exacerbés par des politiques protectionnistes visant à contrôler les prix nationaux, comme les interdictions d'exporter. C'est ce qui s'est produit récemment en Russie et au Pakistan pour le blé. S'agissant de grands pays exportateurs, ces mesures ont eu des répercussions immédiates sur les prix mondiaux.³ De même, l'instabilité politique de la Côte d'Ivoire, le plus grand producteur mondial de cacao, a provoqué une hausse des prix mondiaux de ce produit, qui a augmenté de plus de 14 % depuis le 25 janvier 2011, date de l'élection contestée qui est à l'origine de la crise politique.

En effet, avant la crise des prix mondiaux des denrées alimentaires, les professionnels faisaient déjà part de leur inquiétude par rapport aux capacités mondiales à nourrir les quelques 9 milliards de personnes qui selon les estimations peupleront la planète en 2050, compte tenu du rythme actuel des changements technologiques, des baisses de rendement touchant la plupart des céréales, de la rareté de l'eau, aggravée par le changement climatique mondial, et des restrictions croissantes au niveau des ressources naturelles. Le spectre de l'insécurité alimentaire mondiale est bien réel et contraste avec l'excès de confiance qui a caractérisé les trois décennies précédentes, marquées par les succès de la révolution verte, où l'insécurité alimentaire était perçue comme un phénomène touchant les nations et les ménages des pays en développement (*The Economist*, 2011).

Il s'en est suivi un intérêt croissant pour l'agriculture en Afrique, dans le but de faire face à la demande mondiale accrue de denrées alimentaires et de matières premières agricoles destinées à la production de biocarburants. Cette attention internationale se concentre particulièrement sur la Ceinture de la Guinée, une

zone sous-exploitée qui constitue pourtant l'une des plus grandes réserves de terres agricoles au monde — à l'instar de certaines régions de l'Amérique Latine, dont le Brésil. La Ceinture de la Guinée est un vaste territoire en forme de boucle qui couvre 600 millions d'hectares, dont deux tiers de terres arables. Cette région de savane, faiblement peuplée, dotée d'un potentiel agricole faible ou moyen, se déploie autour du continent de l'Afrique occidentale au Mozambique. Le Cerrado brésilien (savane) et le nord de la Thaïlande présentaient des conditions similaires avant leur révolution agricole, ce qui laisse espérer qu'avec de bons investissements et des politiques volontaristes, l'Afrique pourra elle aussi réussir sa mutation agricole, en dépit des défis gigantesques à relever (Banque Mondiale, 2010).

On assiste à une vague croissante d'achats des terres agricoles africaines par des gouvernements ou des groupes étrangers qui cherchent à sécuriser leurs approvisionnements en produits alimentaires ou en matières premières agricoles destinées à la production de biocarburants. Mais depuis 2009, date où le gouvernement de Madagascar a été renversé, suite à une immense transaction foncière réalisée avec une entreprise sud-coréenne en 2008, on redoute que cet accaparement des terres agricoles par des acquéreurs étrangers ne nuise aux droits de propriétés individuels des populations locales, et l'opacité de ces contrats pousse à s'interroger sur leur contribution au développement social des pays, compte tenu de leurs faiblesses au niveau de la gouvernance. De plus, le modèle commercial qui sous-tend ces transactions foncières réduit les possibilités pour les pays africains de tirer profit du commerce agricole international. La vente des terres à des acquéreurs étrangers était en effet censée amener des retombées positives sur les secteurs

agricoles nationaux, en apportant des améliorations au niveau de la technologie, de la création d'emplois et du développement de l'infrastructure. En conséquence, la Banque Mondiale (2011c) et ses partenaires ont pris l'initiative d'étudier l'étendue et la nature de cet intérêt croissant pour la production agricole, et ont abouti à la conclusion qu'il était indispensable d'améliorer la gouvernance et l'administration des terres, pour éviter que l'achat des terres par des acquéreurs étrangers ne nuisent aux droits de propriétés locaux, en particulier pour les populations pauvres, les femmes et autres groupes vulnérables. Cette conclusion démontre clairement la nécessité de renforcer les capacités liées à la gestion des politiques foncières.

2.4 Capacités spécifiques pour la transformation agricole

Comme mentionné dans le chapitre 5, un certain nombre d'initiatives liées au renforcement des capacités doivent être entreprises pour la transformation agricole et la réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique. La transformation agricole doit passer par l'adoption d'une approche à plusieurs volets qui permette, entre autres, d'augmenter les actifs des populations pauvres, d'améliorer la compétitivité et la durabilité des petites exploitations, de diversifier les sources de revenus sur le marché du travail et dans l'économie rurale non agricole, et faciliter la migration vers des domaines autres que l'agriculture (Banque Mondiale, 2007a : 9).

Il est généralement admis que les planificateurs sociaux et les leaders africains ont su réagir face à l'urgence d'une transformation agricole sur le continent (Guvheya et Léautier, 2011). En 2003, les Chefs d'États et les Gouvernements ont

considéré que la Déclaration de Maputo sur le PDDAA devait constituer le pilier central de la transformation agricole et la sécurité alimentaire — le but étant l'éradication de la faim et la réduction de la pauvreté par le biais de l'agriculture. Le PDDAA est donc un programme géré par l'Afrique qui est destiné à revitaliser l'agriculture au niveau national, sous-régional et régional. Les dirigeants africains se sont engagés à consacrer au moins 10 pour cent de leurs budgets nationaux au développement de l'agriculture et à augmenter la productivité agricole d'au moins 6 pour cent, de façon à ce que l'agriculture contribue davantage à une croissance économique durable et à l'élimination de la faim et de la pauvreté. Le fonds fiduciaire multidonateurs du PDDAA, créé et géré par la Banque Mondiale, permet de coordonner les actions des donateurs et d'augmenter les ressources en faveur de l'agriculture africaine. Si des progrès considérables ont été réalisés à différents niveaux, on est cependant loin de la réalisation totale des objectifs du PDDAA. Le déficit de capacités pour la transformation agricole constitue l'une des causes principales de retard.

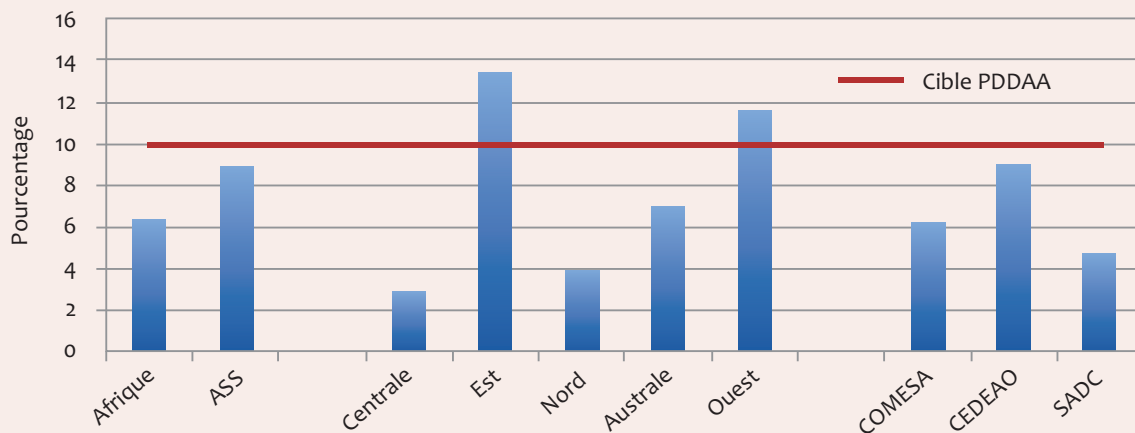
Cependant, des résultats importants ont été enregistrés dans la mise en œuvre du PDDAA sur le continent. Ceux-ci sont d'autant plus positifs qu'ils s'accompagnent d'une prise de conscience générale sur la nécessité d'améliorer la productivité et l'efficacité agricoles, une entreprise de longue haleine qui doit passer par d'importantes améliorations au niveau de la qualité des semences, des matières premières agricoles et de la gestion des terres, et par une évolution des mentalités, des institutions et de la façon d'élaborer les politiques. Depuis novembre 2010, 25 pays se sont engagés à poursuivre les objectifs du PDDAA et les ont intégrés à leurs programmes nationaux relatifs à

l'agriculture. Huit pays ont dépassé la barre des 10 % du budget national, et la plupart s'en rapprochent progressivement. Dix pays ont atteint un niveau de croissance agricole de 6 % et 19 pays ont obtenu un taux de croissance de la productivité situé entre 3 et 6 % (NEPAD, 2010). Cependant, peu de progrès ont été accomplis au niveau de la coordination régionale, qui est pourtant l'un des objectifs centraux du PDDAA. Les communautés économiques régionales africaines (CER) se sont vues confier une mission essentielle, à savoir la promotion de la

coordination régionale et de l'harmonisation politique. Deux CER se sont particulièrement impliquées dans l'application des PDDAA : la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la sous-région qui a progressé le plus rapidement au niveau de la mise en œuvre, et le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (NEPAD, 2010). La Figure 2.8 et le tableau 2.2 proposent une représentation graphique des progrès mentionnés précédemment qui ont été accomplis par les CER.

FIGURE 2.8

Part moyenne des dépenses pour l'agriculture dans les dépenses annuelles 2003-09



Source : Djibo, 2012

TABLEAU 2.2
Nombre de pays et de CER ayant atteint des résultats clés

Région/CER	Point focal désigné	Bilan, croissance et investissement Analyse effectuée	Table-ronde effectuée et COMPCT signée	Plan d'investissement rédigé, revu et validé	Plan de financement assuré et mécanisme de revue annuelle convenu	Exécution du Plan d'investissement
Afrique	39	31	29	21	3	5
Afrique centrale	5	2	3	0	0	2
Afrique de l'Est	12	10	6	6	1	1
Afrique du Nord	2	0	0	0	0	0
Afrique australe	5	4	4	1	0	0
Afrique de l'Ouest	15	15	15	13	2	2
CER	5	2	1	1	1	0

Source: Djibo, 2012

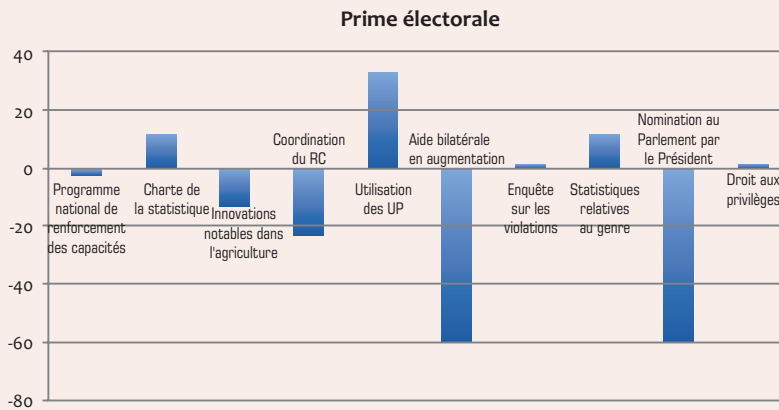
Le PDDAA accorde une place importante à l'augmentation des actifs des exploitations familiales. Ces actifs sont en effet « déterminants pour la capacité à participer aux marchés agricoles, pour assurer les revenus dans l'agriculture de subsistance, pour faire preuve de compétitivité au sein de l'économie rurale non agricole et trouver des emplois qualifiés. Les trois facteurs principaux sont la terre, l'eau et le capital humain » (Banque Mondiale, 2007a : 9). Le plus souvent, les actifs des populations rurales pauvres diminuent sous l'influence de facteurs tels que la croissance démographique, la dégradation environnementale, l'expropriation au profit d'intérêts dominants et les biais sociaux des politiques et l'allocation des subventions publiques. Dans de nombreux cas, les exploitations situées dans des zones à forte densité de population sont extrêmement petites (par ex. Burundi et Rwanda), les terres sont très dégradées et l'investissement dans l'irrigation est insignifiant. Les problèmes de santé et d'éducation limitent la productivité ainsi que la

possibilité de recourir à des solutions plus avantageuses. Dans certains cas, des lacunes existent au niveau du développement institutionnel, entre autres par rapport à la protection des droits de propriété, à la qualité de l'administration des terres et à la polarisation sociale (par exemple Zimbabwe et Afrique du Sud).

Les Figures 2.9 et 2.10 soulignent les différences apparaissant dans les résultats liés au développement, pendant et en dehors des années électorales. Lors des années marquées par des échéances électorales, les efforts portent davantage sur l'allocation de fonds, le développement des leaders et l'implication des Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans des secteurs comme l'agriculture, qui concerne particulièrement les populations défavorisées. En dehors des années électorales, les efforts tendent à se focaliser sur le renforcement des institutions, les nominations à des postes importants et la diffusion des recherches sur les politiques économiques.

FIGURE 2.9

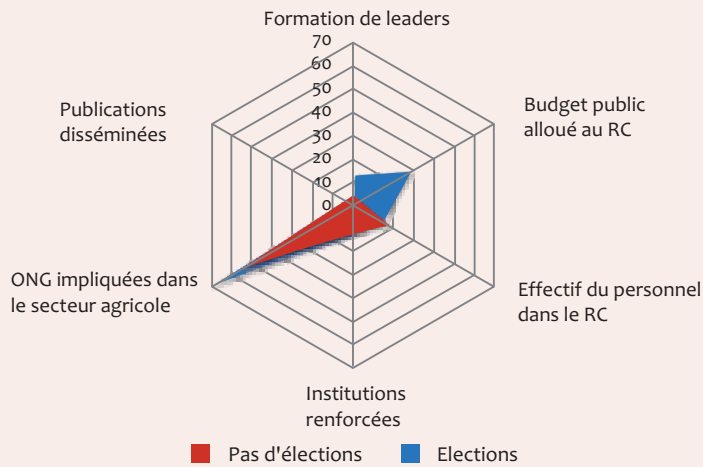
Différence entre les résultats obtenus en matière de développement pendant et hors année électorale



Source : Base de données ICA

FIGURE 2.10

Principales activités durant une année électorale



Source : Base de données ICA

L'infrastructure représente une autre contrainte pesant sur les capacités qui mérite d'être prise en considération. Certes, le dynamisme d'une économie rurale non agricole repose avant tout sur une croissance agricole rapide et un climat propice à l'investissement. Mais d'autres facteurs sont essentiels, comme l'intégration de l'économie locale à des marchés plus vastes, grâce à une réduction des coûts de transaction, à

l'investissement dans l'agriculture, à la fourniture de services commerciaux, à une bonne connaissance des marchés et à une amélioration globale de la connectivité et des communications. A titre d'exemple, on estime que les investissements dans les infrastructures routières réalisés actuellement en Afrique sont comparables à ceux de l'Inde rurale dans les années 60 et à ceux de la Chine dans les années 80, ce qui se traduit pour les agriculteurs par une perte d'environ 40 à 60 % (Guvheya et Léautier, 2011).

Il est également important de proposer aux institutions des solutions adaptées pour les inciter à s'engager dans la mutation du secteur agricole, comme l'investissement dans l'infrastructure des marchés, dans les institutions et dans les services de support. Le développement du marché pour la transformation agricole ne repose pas uniquement sur les produits alimentaires de base, les exportations traditionnelles ou les chaînes de valeur à forte valeur ajoutée, mais également sur les intrants, comme les semences et les engrais. Il est nécessaire d'innover dans la manière de gérer les risques et de créer des mécanismes d'assurance adaptés et accessibles aux agriculteurs.

Les secteurs de la technologie, de la formation, de la recherche et du développement constituent également des pôles importants pour la transformation agricole. Le rôle des évolutions technologiques dans la croissance économique et le développement à grande échelle est unanimement reconnu, depuis l'élaboration du modèle de Solow (1952) et des modèles de ses successeurs. Pourtant, certaines questions liées aux politiques économiques demeurent sans réponse claire, à savoir qui a réellement accès aux nouvelles technologies, qui les adoptent et à quel rythme, et quelle est l'importance des coûts supportés par la société. Depuis la « Révolution Verte », le thème de la croissance a donné lieu à des débats houleux et interminables, portant notamment sur les conséquences des évolutions technologiques dans l'agriculture au niveau de la répartition dans les pays en développement. La principale question qui se pose est la suivante : quelles sont les conséquences sur la distribution des évolutions technologiques pour les acteurs qui les adoptent, compte tenu de l'évolution des prix des productions concernées ? L'amélioration de la productivité dérivant des innovations techniques entraîne des ajustements des prix et des revenus qui se répercutent directement et indirectement sur la pauvreté. (Gabre-Madhin et al., 2002). Le rôle de la technologie est reconnu dans l'un des piliers du PDDAA.

La finance impose également d'importantes contraintes aux agriculteurs – en particulier aux petits producteurs. Par exemple, des associations d'agriculteurs bien organisées fournissent une matrice (cadre) pour mobiliser des ressources et financer la recherche et la diffusion des informations, afin entre autres d'atteindre une masse critique dans la promotion des politiques agricoles, les achats en gros, les négociations sur les marchés ainsi que pour la facilitation de l'accès au marché du crédit. Les agences multilatérales jouent également un

rôle considérable en créant des banques agricoles et des 'banques alimentaires.' La mise en place de partenariats stratégiques est primordiale pour mobiliser les ressources nécessaires à la transformation agricole. Ceux-ci doivent s'appuyer en priorité sur les donateurs clés, comme les agences bilatérales et multilatérales qui financent actuellement les programmes de développement agricoles en Afrique, les donateurs des marchés émergents Sud-Sud et les fondations philanthropiques. Le financement de l'agriculture doit s'effectuer dans l'architecture de l'aide émergente.

L'un des problèmes émergents qui affectent l'Afrique est le changement climatique et les adaptations qui devront être réalisées. Ringler et al. (2011) utilisent un scénario détaillé du changement climatique (CCC), basé sur 17 Modèles Climatiques Mondiaux (MCM) sélectionnés pour leurs résultats en matière de prévisions sur les températures et les précipitations au niveau de grilles de cellules de 20 x 20., et généré par un modèle récent de réduction d'échelle basé sur l'entropie. Ils ont ainsi démontré la diversité des effets induits par le changement climatique. Selon eux, les répercussions du changement climatique sont moins graves en Afrique qu'en Asie en termes de diminution des rendements. Par contre, le continent africain est beaucoup plus vulnérable face à cette mutation, compte tenu de ses faibles capacités d'adaptation, des niveaux de pauvreté extrêmes, de la médiocrité de ses infrastructures et de sa forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale non irriguée. Ils affirment que l'Afrique sub-saharienne devra faire face à une augmentation des importations nettes de produits alimentaires, même dans le cadre d'un scénario sans changement climatique, un problème découlant de l'accroissement de la population, d'une croissance économique plus rapide que par le passé, d'une urbanisation galopante et d'un retard dans l'amélioration de

la productivité agricole. Ils concluent en affirmant que le changement climatique conduira à des modifications au niveau des rendements et de l'expansion des terres, à une hausse des prix des denrées alimentaires et par conséquent à une disponibilité de produits alimentaires plus faible, à un apport réduit en calories et à un accroissement de la malnutrition chez les enfants. Le Chapitre 6 explore en détail les risques et les opportunités liés au changement climatique, au niveau de la transformation agricole et de la sécurité alimentaire en Afrique.

2.5 Aller de l'avant – Afrique, agriculture et sécurité alimentaire

Pour que l'Afrique poursuive ses efforts pour réduire, sinon éliminer, la pauvreté et l'insécurité alimentaire, pour garantir une croissance durable, il est crucial qu'elle mobilise les points forts de l'agriculture dans une optique de développement. Toutes les parties prenantes doivent prendre conscience du fait que l'utilisation de l'agriculture pour le développement est un processus complexe. Il est indispensable de créer des partenariats viables, autant que possible avec des acteurs présents sur le terrain, en particulier au niveau régional, et d'en créer des nouveaux uniquement en cas d'absolue nécessité. A cet effet, la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique cherchera à consolider ses relations avec le NEPAD, ces deux organismes faisant office d'agences officielles pour la promotion du PDDAA et étant mandatés par l'Union Africaine pour le renforcement des capacités en Afrique. L'ACBF s'engagera dans de nouveaux partenariats et renforcera ceux qui ont déjà été mis en place avec des institutions à l'avant-garde en matière de recherche et de politique agricole, en Afrique et au-delà du continent.

Pour assurer la réussite de ce processus, les gouvernements devront également mettre en place de larges consultations au niveau national pour répondre aux demandes des différents partenaires, afin que ces derniers puissent adapter leurs agendas et affiner leurs stratégies de mise en œuvre. Les efforts portant sur l'agriculture devront être réalisés en synergie avec d'autres secteurs. Il est nécessaire de renforcer les capacités des petits agriculteurs et de leurs associations, des opérateurs privés de l'agro-industrie et de l'Etat. Il sera également indispensable de développer des technologies et des infrastructures pour assurer une utilisation durable des ressources naturelles, ainsi qu'un leadership compétent et stratégique.

Autre point important à ne pas négliger, l'Afrique tire des leçons de ses propres expériences en matière de transformation agricole, en accordant une place prépondérante à la gestion du savoir afin d'exploiter au mieux ses connaissances, les meilleures pratiques, leur codification et les diffuser à travers le continent. Les institutions de compensation du développement agricole en Afrique doivent être encouragées à soutenir cette cause, en complément d'autres outils d'utilisation des connaissances, comme les communautés de pratiques liées au développement agricole. Le Forum des Universités Régionales pour le Renforcement des Capacités en Agronomie (RUFORUM), peut grandement contribuer au partage des connaissances, des meilleures pratiques et des nouvelles technologies (et la recherche scientifique collaborative) appliquées dans le développement agricole. Invariablement, le niveau de réussite dans la transformation agricole africaine et la sécurité alimentaire est plus ou moins élevé selon que les choix stratégiques susmentionnés ont été adoptés ou pas.

3

**Agriculture, réduction de la
pauvreté, soutenabilité des
moyens de subsistance et
développement de l'Afrique**





3

Agriculture, réduction de la pauvreté, soutenabilité des moyens de subsistance et développement de l'Afrique

3.0 Introduction

De nombreux gouvernements post-coloniaux africains ont pleinement reconnu l'importance de l'agriculture dans le développement national, et les efforts menés en faveur du renforcement des capacités dans l'éducation et la formation n'ont cessé de progresser ces dernières années, bien que l'évolution vers la sécurité alimentaire soit lente. Ce retard est dû en partie aux types d'approches adoptées et au fait que les institutions ne disposent pas des mécanismes de soutien nécessaires pour utiliser les capacités générées. A ce titre, il serait utile de déterminer les relations dynamiques qui sous-tendent la pauvreté, les moyens de subsistance durables et la transformation agricole, de manière à ce que l'Afrique puisse élaborer des politiques et des stratégies de développement crédibles et appropriées. Il est crucial de déterminer les caractéristiques de la pauvreté, de la faim, de la vulnérabilité et du développement de l'agriculture en Afrique – en prêtant une attention particulière aux problèmes de l'inclusion et de l'équité. Il est indispensable d'acquérir une meilleure compréhension des dynamiques des moyens de subsistance durables et d'adopter des approches en mesure de les stimuler – tout en reconnaissant et en soutenant le rôle crucial des femmes, pour lutter contre la pauvreté rurale et favoriser le développement de l'agriculture. Quelles conditions (agronomiques, socio-économiques, institutionnelles, politiques, infrastructurelles, etc.) doivent être modifiées pour faciliter la transformation de l'agriculture en Afrique et promouvoir des moyens de subsistance durables ? Ce chapitre passe en revue les causes et les conséquences de l'insécurité alimentaire, les obstacles au niveau politique et les interventions requises pour résoudre les divers problèmes à l'origine de cette situation. On considère que la mise en place d'initiatives de renforcement des capacités appropriées pourrait aider à atténuer le problème de l'insécurité alimentaire. De plus, les efforts en faveur de la sécurité alimentaire dans les pays africains doivent s'accompagner de principes de souveraineté alimentaire reposant sur la participation des citoyens, la mise en œuvre de réformes agraires, la promotion des droits de propriété pour les populations locales, la possibilité pour les petits producteurs d'accéder aux marchés locaux et régionaux, et la prise en considération des producteurs et les consommateurs, qui doivent être au centre des processus de prise de décision sur les problèmes alimentaires. Dans ce chapitre, nous tentons de décrire le lien entre la nécessité d'une mutation agricole – y compris l'agriculture urbaine, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté – et le développement du continent africain.

3.1 L'agriculture est essentielle – mais pourquoi ?

Guvheya et Léautier (2011) affirment qu'il existe aujourd'hui un plus vaste consensus, parmi les acteurs concernés, sur le fait que le développement agricole est crucial pour engendrer une croissance économique rapide, réduire la pauvreté et opérer une transformation structurelle dans la plupart des pays africains. La majorité des économies reposent sur l'agriculture, ce secteur étant celui qui contribue le plus à la sécurité alimentaire nationale. Parallèlement à sa contribution à la croissance économique et à l'emploi, il constitue également une importante source de devises, notamment par le biais des exportations de produits traditionnels, comme le café, le thé, le cacao, le coton et le bétail. Grâce à la mondialisation et à l'amélioration de l'accès aux marchés, l'agriculture contribue de plus en plus à la croissance économique par le biais des exportations de produits frais, comme les fruits, les légumes, la viande et les produits laitiers sur des marchés à haute valeur ajoutée, en particulier en Europe et au Moyen-Orient. La croissance dynamique de la production des produits frais à haute valeur ajoutée représente une opportunité historique de diversification des exportations et de perspectives pour la réduction de la pauvreté. En effet les petits exploitants opèrent sur les chaînes de valeur destinées à la consommation intérieure ou à l'exportation, pour les produits frais à haute valeur ajoutée, soit directement par la production, soit par la participation aux marchés du travail associés. Selon la Banque Mondiale (2007a : 1), ce secteur représente « plus de 30 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB) en Afrique et emploie plus de 70 % de la population. » Des études empiriques (Diao, 2010) ont confirmé que la croissance du PIB agricole était deux fois

plus efficace, par rapport à d'autres secteurs, pour lutter contre la pauvreté dans les pays les moins développés. L'histoire économique des marchés développés et émergents démontre que tous les pays qui ont réussi à atteindre un niveau de croissance économique durable n'ont pu obtenir ces résultats que grâce à une croissance antérieure ou simultanée de leurs secteurs agricoles, et en prêtant une attention particulière aux besoins des femmes opérant dans l'agriculture.

Selon la FAO (2011 : 3), une analyse plus approfondie s'impose :

Les gouvernements, donateurs et acteurs du développement reconnaissent aujourd'hui que l'agriculture est vitale pour la croissance économique et la sécurité alimentaire – notamment dans les pays où une grande partie de la population dépend de ce secteur – mais leur engagement à l'égard de l'égalité hommes-femmes dans l'agriculture est moins clair. Les problèmes d'égalité des sexes sont aujourd'hui pris en compte dans la plupart des politiques nationales et régionales relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaire, mais ils sont généralement présentés dans des articles connexes consacrés aux femmes, et ne sont pas considérés comme des sujets faisant partie intégrante d'une politique et d'un programme. Trop souvent, les documents relatifs aux politiques et aux projets agricoles n'abordent pas les questions de base concernant les différences entre les hommes et les femmes au niveau

de la disponibilité des ressources, de leur rôle et des contraintes subies – ni l'influence éventuelle de ces différences sur l'initiative proposée.

Une compréhension plus affinée est nécessaire pour promouvoir l'agriculture en tant que moteur principal de la croissance économique et du développement en Afrique, en particulier par rapport à l'urgence d'atteindre les OMD sur la pauvreté, la faim et l'environnement (Banque Mondiale, 2007a).

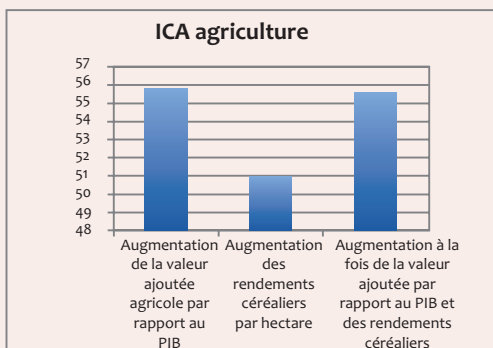
L'une des conséquences immédiates des sous-performances de l'agriculture africaine a été l'aggravation de l'insécurité alimentaire sur le continent, renforcée par les changements structurels touchant actuellement les marchés mondiaux des denrées agricoles.

Diao et al. (2007) définissent un certain nombre de rôles et implications du secteur agricole dans le développement de l'Afrique :

1. Un changement dans la perception du secteur agricole – auparavant, la réflexion sur le développement de ce secteur portait sur la faiblesse de la productivité, sur l'utilisation des technologies traditionnelles et sur la diminution des rendements. Le développement passait alors par des ajustements sectoriels et par un passage de la production primaire au secteur industriel moderne, qui permettaient d'obtenir une meilleure productivité et des rendements plus élevés. Vu sous cet angle, le secteur agricole jouait un rôle assez passif dans l'approvisionnement alimentaire et la création d'emplois. Le développement était envisagé par rapport au déclin sectoriel de l'agriculture et à l'importance croissante des secteurs de l'industrie et des services. Le débat sur le piège malthusien et le Modèle de Lewis (Lewis, 1954) était basé sur une conception qui attribuait un rôle relativement passif à l'agriculture dans le cadre du développement. La figure 3.1 qui suit montre l'importance du lien entre les capacités et la productivité agricole.

FIGURE 3.1
Capacités et performances agricoles

La capacité est importante pour l'augmentation de la valeur ajoutée agricole



Les systèmes d'information sont importants pour augmenter à la fois la valeur ajoutée agricole et la productivité. A bonne stratégie agricole peut faire la différence entre de fortes ou de faibles valeurs ajoutées par rapport au PIB. La formation et l'investissement sont importants pour l'augmentation de la productivité du paysan et de la terre. Le secteur privé joue un rôle crucial pour accroître la productivité et augmenter la contribution de l'agriculture au PIB.

Composante de la capacité	Augmentation de la valeur ajoutée dans le PIB	Augmentation du rendement céréalière par hectare
Systèmes d'information	79,2	80,1
Rôle du secteur privé	71,7	60,1
Formation et innovation	38,5	39,4
Stratégie agricole	58,3	48,6

Source: Valeur ajoutée agricole et rendements par hectare : World Bank Data Finder.
Autres données : Base de données ICA

2. L'agriculture, un secteur moteur du développement – on porte au crédit de la Révolution Verte d'avoir démontré que l'utilisation de technologies adéquates pouvait permettre à l'agriculture traditionnelle de devenir un secteur moderne. Le piège malthusien concernant la croissance démographique pourrait être déjoué grâce aux progrès réalisés dans la technologie mécanique et biologique, en éliminant les contraintes liées aux dotations de terres et de travail. Étant donné les connexions en amont et en aval du secteur agricole, l'innovation peut générer de la croissance dans les autres secteurs, selon Hirschman (1958). Johnson et Mellor (1961) ont mis en avant l'existence de liens entre la production et la consommation dans le secteur agricole et entre l'agriculture et les autres secteurs de l'économie. Des auteurs comme Gollin et al. (2002) ont démontré de façon empirique l'importance de l'agriculture dans les premières phases du développement économique. D'autres spécialistes (Hazell, 1982 ; Hazell et Haggbalde, 1991 ; Binswanger, 1986) ont porté leur attention sur le rôle de l'agriculture dans le développement rural, opposé au développement national, pour étudier: (i) les imperfections/manques au niveau des denrées et marchés des facteurs, (ii) les rigidités dans la mobilité des facteurs ruraux-urbains, (iii) les coûts élevés du transport/marketing, (iv) l'existence de secteurs ruraux non commerciaux, et (v) le chômage et le sous-emploi rural. L'infrastructure joue également un rôle vital en stimulant l'économie non agricole, car on attend de plus en plus du secteur agricole qu'il apporte une industrialisation basée sur la demande (Adelman, 1984).

3. La nutrition et le développement économique – l'agriculture est un secteur vital, car il contribue à la santé et à l'équilibre nutritionnel de la société.

Un accès insuffisant et irrégulier aux denrées alimentaires accroît les risques de malnutrition, affaiblit la productivité du travail et la qualité du capital humain (Fogel, 1994 ; Nadav, 1996). Le secteur agricole est en mesure de stabiliser la production de nourriture et d'améliorer la sécurité alimentaire. Les crises alimentaires nuisent à la stabilité politique et économique et engendrent des effets délétères sur les niveaux et l'efficacité des investissements (Barro et Sala-i-Martin, 1995).

Un autre thème négligé est celui de l'agriculture urbaine. Il n'existe pas de consensus sur la définition exacte de l'agriculture urbaine. Cependant, de nombreux chercheurs ont tendance à la définir comme l'ensemble des entreprises se trouvant dans les villes ou métropoles dans les zones périurbaines de celles-ci, qui produit, transforme et distribue des denrées alimentaires et non alimentaires (Moustier, 1999 ; Mougeout, 2000 ; Bryld, 2003). Certains spécialistes y englobent des activités connexes, comme la production de biens agricoles par les habitants des villes, dans des espaces urbains officiellement définis (Zezza et Tasciotti, 2010). D'autres définissent l'agriculture urbaine comme toute forme d'activité agricole pratiquée dans des agglomérations 'intra-urbaines' et 'péri-urbaines' (Thornton, 2008). Les nombreuses définitions proposées démontrent les particularités et la diversité de l'agriculture urbaine, ainsi que l'éventail de politiques et d'acteurs qui y sont liés.

Des conceptions rigides, qui se focalisent de manière excessive sur le dualisme urbain-péri-urbain ou sur la binarité rural-urbain, peuvent être utiles à certains niveaux, mais risquent de faire oublier l'importance des interactions et le fait que les espaces ruraux et urbains sont interdépendants et mutuellement constitutifs

(Tacoli, 1998; de Bon et al., 2010). Il est donc très important d'envisager l'agriculture urbaine comme un concept dynamique et de prendre en compte la diversité de ce secteur. Bryld (2003) affirme que les responsables politiques et les spécialistes s'occupant de l'agriculture urbaine ne devraient pas se contenter de prendre en compte les particularités du contexte, mais devraient également comprendre que ce secteur n'est pas un phénomène isolé. Les pratiques sont diverses et reliées à différentes activités

urbaines, péri-urbaines et rurales. Même si les spécialistes peinent à établir une classification précise reflétant les caractéristiques de l'agriculture urbaine, des classements peuvent être mis en place à partir d'un éventail d'attributs, comme le lieu physique de l'activité, les fonctions et le sexe des travailleurs, la taille des exploitations, les types de cultures, les sources de main-d'œuvre et les questions de propriété foncière, comme l'illustre le tableau 3.1 ci-dessous.

TABLEAU 3.1
Caractéristique de l'agriculture urbaine (AU) et péri-urbaine (APU)

Attribut	Agriculteurs de subsistance locaux	agriculteurs commerciaux de type familial	Agriculteurs périurbains multi-culture	Entrepreneur
Lieu	AU –Arrière-cour jardinage domestique/ agricole	APU–AU espaces ouverts et espaces terrestres non utilisés	APU Espaces terrestres non utilisés	APU Espaces terrestres non utilisés
Points de vente	Domestique	Marchés urbains	Marché domestique + urbain	Marché + urbain Urban + exportation
Objectif	Consommation domestique	Revenu de subsistance	Consommation domestique et revenu de subsistance	Revenu supplémentaire, loisirs
Taille	Généralement < 100m ²	Généralement < 1000m ²	Généralement > 5000m ²	Généralement > 2000m ²
Produits	Légumes-feuilles, manioc, banane plantain, maïs, riz, chèvres, moutons, volaille, fruits	Légumes-feuilles, légumes tempérés, volailles, moutons, lait	Cultures vivrières de base, légumes locaux	Temperate vegetables, fruits, poultry, livestock, fish Les légumes tempérés, fruits, volaille, bétail, poissons
Intensification ¹	2	2–3	1	4
Genre	F	F + M	F + M	M
Facteur limitant	Petite taille	Petite taille, accès aux intrants, risques de commercialisation, eau et services	Accès aux intrants, fertilité	Expertise technique, risques de commercialisation
Régime foncier	Accès à la terre sécurisée	Insécurité foncière	Insécurité foncière	Accès à la terre sécurisée
Emploi	Main-d'œuvre familiale	Main-d'œuvre familiale et salariée	Main-d'œuvre salariée	Main-d'œuvre salariée

Source : Modifié à partir de Moustier and Danso (2006)

L'agriculture urbaine africaine dispose d'un grand potentiel pour améliorer le bien-être des résidents urbains et répondre aux besoins alimentaires d'une population urbaine en rapide expansion, qui selon les estimations subira une forte augmentation, passant de 39% en 2005 à 53% en 2030 (Tableau 3.2). Même si les courbes de croissance urbaine prévues semblent indiquer un léger fléchissement (comme l'indique le tableau), ce taux reflète cependant une hausse extrêmement élevée de la population urbaine par rapport aux pays développés. Cette

croissance devrait augmenter considérablement la demande alimentaire des ménages dans les zones urbaines, en même temps que la migration rurale-urbaine contribue à diminuer la productivité agricole rurale, compte tenu de la diminution des emplois agricoles (Lee-Smith, 2010). C'est dans ce contexte que l'agriculture urbaine doit pouvoir jouer un rôle stratégique, non seulement pour améliorer la sécurité alimentaire urbaine et les moyens de subsistance, mais également pour assurer l'auto-suffisance alimentaire nationale.

TABLEAU 3.2
Population totale et urbaine en Afrique, 1950 – 2030

Année	Population (millions)			Moyenne annuelle Taux de change (pourcent)			
	1950	1975	2000	2005	2030	1950-2005	2005-2030
Population totale	225	416	812	906	1463	2,54	1,92
Population urbaine	33	105	294	347	742	4,29	3,04

Source : Tibaijuka (2009)

4. La sécurité alimentaire des ménages et la nutrition – L'agriculture urbaine a déjà démontré son potentiel pour l'amélioration du bien-être des populations urbaines pauvres, dans diverses villes africaines (Maxwell, 1995 ; Lourenco-Lindell, 1996 ; Mwalukasa, 2000 ; Nugent, 2000). Par exemple, une grande partie de la population vivant dans des villes comme Accra et Dar es Salaam dépend de plus en plus des produits cultivés dans des espaces publics, pour ses besoins en termes d'alimentation et de revenus (de Zeeuw et al., 2010). L'agriculture urbaine permet d'améliorer l'approvisionnement alimentaire et la nutrition. Les ressources supplémentaires générées grâce à l'auto-production alimentaire permettent aux ménages de compléter leur régime alimentaire en se procurant d'autres types de denrées alimentaires, comme le poisson, les fruits et les légumes. (Bryld, 2003). L'agriculture urbaine

peut donc contribuer à une diversification de l'alimentation grâce à une hausse du revenu disponible des ménages (Zezza and Tasciotti, 2010). Cette diversification de l'alimentation permet aux ménages de bénéficier d'une plus grande sécurité alimentaire (Swindale et Bilinsky, 2006). Ainsi, l'auto-production alimentaire peut réduire les problèmes qui touchent les populations urbaines pauvres, en particulier le risque de dépendre entièrement du marché pour leur approvisionnement en nourriture et leur sécurité alimentaire.

La capacité de l'agriculture urbaine à fournir des produits frais, comme les légumes, est en phase avec le modèle d'utilisation des terres agricoles de Von Thunen (de Bon et al., 2010). Dans les pays africains, l'approvisionnement en légumes réalisé dans un rayon de 30 km des zones urbaines provient à 70% de l'agriculture urbaine.

Les chiffres relatifs à l'approvisionnement en légumes sont beaucoup plus élevés qu'en Asie (de Bon et al., 2010), ce qui démontre l'énorme potentiel en matière de croissance et d'expansion dans les villes africaines.

5. La sécurité alimentaire urbaine et le VIH/SIDA – L'agriculture urbaine permet d'améliorer significativement la nutrition des ménages affectés par le VIH/SIDA, qui sont souvent touchés par un problème d'insécurité alimentaire. Comme le nombre de personnes atteintes du virus du SIDA ne cesse de croître dans les zones urbaines, l'agriculture urbaine peut représenter une source importante de sécurité alimentaire (Gillepse, 2006). Le fait de garantir la sécurité alimentaire à ces ménages peut les inciter à suivre un traitement contre le

VIH/SIDA. Ainsi, l'agriculture urbaine peut participer aux efforts de lutte contre la propagation de cette maladie.

L'emplacement des zones de production alimentaire dans et autour des villes diminue sensiblement les coûts de transport et les prix de vente sur les marchés. Les ménages les plus pauvres peuvent ainsi accéder aux produits alimentaires distribués sur les marchés urbains. En effet, différentes études sur les villes africaines ont démontré que les produits alimentaires issus de l'agriculture urbaine représentaient la grande partie des produits alimentaires consommés par les ménages (Moustier et Danso, 2006 ; Cofie et al., 2003 ; Nugent, 2000 ; voir également le tableau 3.3).

TABLEAU 3.3

Pourcentage de la consommation alimentaire des ménages issue de l'Agriculture urbaine

Ville	Tous les produits alimentaires	Légumes	Lait/Volaille/ Œufs
Brazzaville		80	
Dakar	-	70-80	65-70
Dar es Salaam	-	90	60
Harare	60	-	-
Kampala	60	-	-
Kumasi	58	90	-
Lusaka	20-30	-	-
Nairobi	50	-	-
Yaoundé	-	80	

Source : Moustier et Danso (2006) ; Cofie et al. (2003), Nugent (2000)

6. Régulateur des prix/approvisionnement des produits alimentaires – en venant compléter la production rurale, l'agriculture urbaine contribue à stabiliser les prix des produits alimentaires sur les marchés (Moustier and

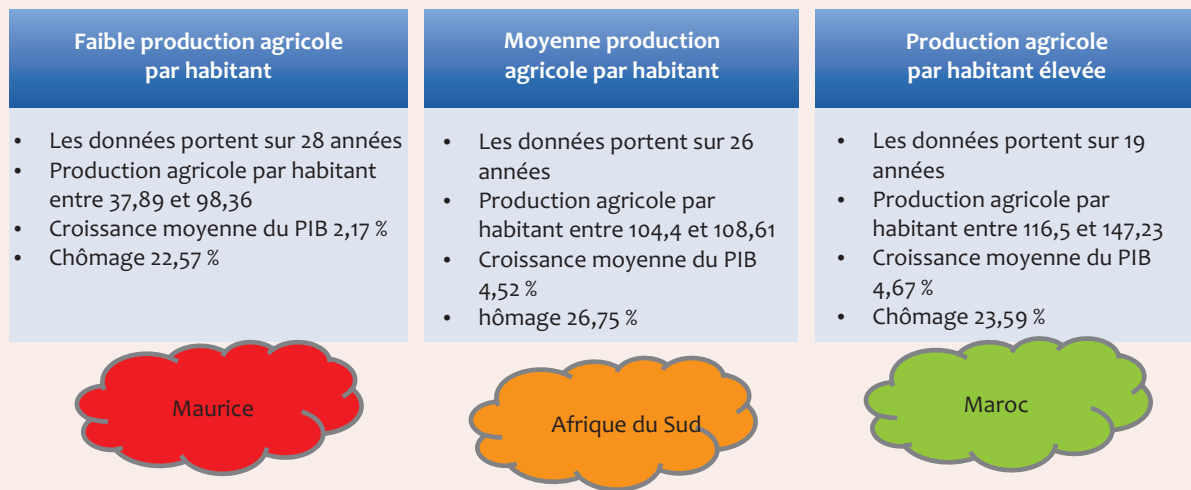
Danso, 2006). Etant donné que les pays africains dépendent des denrées alimentaires produites dans les zones rurales pour nourrir l'ensemble de la population nationale, y compris les citadins, l'agriculture urbaine peut jouer un rôle

stratégique en atténuant les variations des prix de marché et/ou l'approvisionnement, en particulier durant les périodes où la production rurale subit des ralentissements soudains dus à une faible pluviosité. Le fait que l'agriculture urbaine contribue à une stabilisation des prix du marché se vérifie également dans les situations où les approvisionnements ruraux sont limités ou entravés par des problèmes de transport (pluies abondantes, par exemple) ou des conflits. De plus, ce secteur contribue à réduire la dépendance des pays à l'égard de l'importation de produits alimentaires et permet d'éviter des pertes de change excessives.

7. Emploi/Revenus – Etant donné l'insuffisance d'emplois formels dans les villes africaines, l'agriculture urbaine constitue progressivement un gisement d'emplois pour les populations urbaines pauvres (Tableau 3.4). Cette fonction est vitale dans un contexte marqué par l'écart grandissant entre l'accroissement de la population urbaine et l'offre d'emplois, et par la faiblesse des secteurs industriel et manufacturier. L'agriculture urbaine est particulièrement importante pour les personnes

qui ne disposent pas de qualifications suffisantes pour s'insérer dans le marché du travail. On estime que 40 % des citoyens africains exercent une activité dans les secteurs agricoles et connexes à l'agriculture (Zezza et Tasciatti, 2010), non seulement parmi les populations urbaines défavorisées, mais également parmi les populations qui bénéficient d'un meilleur niveau de vie mais souhaitent augmenter leurs revenus. La production agricole peut aider tous les pays à créer des emplois, notamment ceux qui doivent accroître le niveau de productivité (voir Figure 3.2). Dans quelques villes, comme Libreville, Kumasi et Lusaka, le pourcentage de citoyens travaillant dans le secteur de l'agriculture dépasse de loin la moyenne continentale (Cofie et al., 2003). De même que l'agriculture fournit la plus grande partie des emplois ruraux en Afrique, les ménages urbains qui n'ont pas d'emplois formels peuvent améliorer la productivité du travail en s'impliquant dans l'agriculture urbaine. L'amélioration de la productivité du travail est essentielle pour la réalisation des OMD, notamment en matière de réduction de la pauvreté (Objectif n°1).

FIGURE 3.2
Niveaux de chômage et production agricole par personne



Source: Données ICA

La réduction du chômage est également primordiale pour la réalisation d'autres OMD. Cela ne signifie pas que l'agriculture urbaine soit un domaine d'activité réservé uniquement aux populations à faibles revenus. Des catégories plus aisées se tournent vers l'agriculture pour compléter ou diversifier leur consommation alimentaire. D'autres s'engagent dans l'agriculture urbaine sur une plus grande échelle dans un but essentiellement lucratif. Par exemple, Jacobi et al. (1999) soulignent qu'à Dar es - Salaam, la culture des légumes est une

pratique commune à toutes les catégories sociales. Les catégories aisées disposent d'exploitations plus grandes et ont tendance à produire pour le marché. De même, dans les zones urbaines et péri-urbaines de Monrovia, différents groupes (dont les jeunes, chez qui le taux de chômage est élevé) pratiquent diverses formes d'agriculture, mais les productions agricoles des classes moyennes sont souvent destinées à la vente sur les marchés. (UNDP 2006b).

TABLEAU 3.4
Pourcentage de foyers impliqués dans l'agriculture urbaine (UA) et revenus mensuels

Ville	% de ménages dans l'AU	Revenu mensuel par taille des exploitations (\$)	Revenu net global par mois (\$)
Accra	46	40-57	27
Bamako	-	10-300	24
Bangui	-	n.d. ² -320	22
Banjul	-	30-n.d.	26
Bissau	30	24	12
Brazzaville	25	80-270	53
Cotonou	-	50-110	36
Dakar	-	40-250	46
Dar Es Salaam	20	60	24
Douala	16	-	-
Freetown	-	10-50	13
Kampala	30	-	-
Kumasi	57	35-160	27
Lagos	-	53-120	27
Libreville	80	-	-
Lomé	-	30-300	26
Lusaka	45	-	-
Maputo	37	-	-
Nairobi	30	10-163	33
Niamey	-	40	17
Ouagadougou	36	15-90	25
Takoradi	-	10-30	27
Tamale	26	-	-
Yaoundé	35	34-67	53

Source : Moustier et Danso (2006); Dreschel et al. (2006) and Cofie et al. (2003)

8. Accroissement des risques liés aux moyens de subsistance – Les citoyens africains qui travaillent dans l'agriculture souhaitent atteindre des objectifs précis, comme la réduction des dépenses d'alimentation, la génération de revenus supplémentaires ou une diversification du régime alimentaire. Mais de grandes parties de la population s'y engagent pour atténuer les effets négatifs pouvant provenir de circonstances imprévues. En Afrique, les environnements socioéconomiques et politiques sont marqués par une grande volatilité et une grande imprévisibilité. Les ménages ressentent une incertitude croissante quant à la sécurité de leurs moyens de subsistance présents et futurs. Pour se prémunir contre ces types de risques, ils mènent des activités dans et en dehors des espaces domestiques, l'agriculture fournissant une solution viable. Ainsi, l'agriculture urbaine peut réduire la vulnérabilité face aux crises pour les ménages à faibles revenus.

9. Stimuler les marchés spécialisés – L'accroissement de la demande de produits issus de l'agriculture peut stimuler d'autres activités économiques, par le biais de liaisons en amont et en aval. Par exemple, l'augmentation des consommateurs dans différentes parties de la ville peut entraîner une demande accrue de services de vente en gros ou en détail de produits agricoles, comme les fruits et les légumes. Les marchés aux fleurs font également l'objet d'un accroissement de la demande. Ces chaînes de marché ont émergé dans certaines villes d'Afrique comme Brazzaville, Bangui et Bissau (de Bon et al., 2010). L'augmentation de la demande crée des opportunités pour les catégories de population qui disposent de capacités suffisantes en termes de transport et de logistique pour acheter en gros ces produits

agricoles et les revendre aux vendeurs au détail. De même, l'agriculture urbaine peut créer des liaisons en amont, en termes de demande de semences et autres intrants agricoles. Ceci peut entraîner l'émergence de groupes de négociants privés en mesure de fournir ces services.

Ce serait une erreur de considérer que l'agriculture urbaine ne joue qu'un rôle mineur dans l'économie d'un pays. Elle doit être au contraire envisagée comme une activité économiquement viable. Comme l'illustre l'encadré 3.1, sa contribution à l'égard de la sécurité alimentaire, en particulier, mérite d'être prise en compte, et une place importante doit lui être accordée dans les stratégies nationales de développement. Cependant, pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle, il est nécessaire de pallier certaines lacunes, comme l'absence de la réglementation et des politiques adaptées et de planification urbaine dans les pays africains. Le rôle de l'agriculture urbaine va au-delà de la garantie de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance abordés dans les chapitres précédents. Par exemple, elle peut contribuer à instaurer un meilleur équilibre entre les zones construites et naturelles. De plus, sans l'agriculture urbaine, les villes supporteraient des coûts supplémentaires liés à l'entretien de ces espaces verts. Les arbres procurent de l'ombre et de l'énergie (charbon, poêles à bois) et pourraient jouer un rôle important en matière de sylviculture durable, dans les villes où les résidents utilisent des poêles à charbon. De plus, la production de biogaz basée sur l'utilisation des déchets alimentaires et agricoles représente une nouvelle source d'opportunités en matière d'énergie verte. L'agriculture urbaine peut également réduire en partie l'empreinte environnementale dérivant du transport des produits alimentaires sur de longues distances.

Encadré 3.1**Le rôle de l'agriculture urbaine dans la sécurité alimentaire**

- Réduction des déficits de produits alimentaires dans les villes, dus à la croissance démographique rapide et à l'évolution des modèles de consommation
- Sécurité alimentaire des ménages urbains à faibles revenus qui ne peuvent assurer leur sécurité alimentaire par le marché
- Diversification nutritionnelle pour les citadins
- Sécurité alimentaire pour les particuliers atteints du virus HIV/AIDS et possibilité de suivre un traitement approprié
- Economie de devises et atténuation des pressions financières, notamment dans les pays dépendants de l'importation de produits alimentaires
- Augmentation du revenu disponible chez les ménages urbains salariés ou non salariés
- Contribution à la création d'emplois
- Emergence de marchés de niches
- Régulateur des prix de marché des produits alimentaires

Source : Arku et al., 2011

3.2 **Débat sur la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire**

On a beaucoup écrit sur l'insécurité alimentaire dont souffrent de nombreux pays africains, mais il serait nécessaire d'instaurer un débat sur les mesures de renforcement des capacités nécessaires pour promouvoir la sécurité alimentaire sur le continent. Des mesures appropriées doivent être prises au niveau de l'infrastructure institutionnelle, de l'instauration d'un système global d'enseignement, de la formation professionnelle, des activités de développement professionnel et autres approches systémiques visant à améliorer ou stimuler les performances professionnelles ou personnelles, dans un secteur ou une institution (Development Associates Inc., 2003). L'idée que la sécurité alimentaire pouvait représenter un modèle de mécanisme est née après la guerre et mettait l'accent sur l'auto-suffisance alimentaire nationale dans les pays en développement (Boyer, 2010 : 322). De même, la nécessité de garantir la sécurité alimentaire était devenue un

sujet de préoccupation majeure dans la communauté internationale suite à la crise pétrolière et à la crise mondiale des produits alimentaires de 1972-1974. L'intérêt porté à ce thème s'est accentué après la sécheresse et la famine qui ont frappé de nombreux pays africains au début des années 80. Le concept de sécurité alimentaire a évolué tout au long des dernières décennies chez les responsables politiques, les gouvernements, les agences internationales et autres acteurs s'intéressant aux problèmes du secteur agricole dans diverses régions du monde. Il n'est pas surprenant que l'on donne plusieurs définitions de la sécurité alimentaire. Selon Ehrlich et al. (1993 : 3), une société est en mesure d'assurer la sécurité alimentaire lorsqu'elle a les moyens de fournir à l'ensemble de sa population une alimentation suffisante pour mener des activités professionnelles et de la vie quotidienne. Ce qui signifie que les individus et la société disposent de réserves suffisantes pour faire face aux aléas climatiques, aux mauvaises récoltes dues à la sécheresse régionale, ou autres événements

entraînant des difficultés pour s'approvisionner par le biais du commerce international.

Selon cette définition, les principaux aspects et dimensions de la sécurité alimentaire reposent sur la disponibilité des produits alimentaires, l'accès à la nourriture, la capacité à se procurer et à acheter de la nourriture et l'alimentation des individus au niveau des ménages. La disponibilité des produits alimentaires concerne l'approvisionnement réel de denrées alimentaires dans un pays, provenant de la production locale ou de l'importation. Elle suppose l'accès à des quantités suffisantes de denrées alimentaires de base, d'origine nationale ou locale. Selon le Fonds International de Développement Agricole (FIDA, n.d.), la possibilité d'accéder et d'acheter des aliments se rapporte à la capacité des ménages à se procurer de la nourriture pour leur consommation personnelle, par la production, l'échange ou le transfert. Ce qui implique que les ménages doivent disposer de revenus suffisants pour acheter ou obtenir la quantité de nourriture nécessaire pour assurer un régime alimentaire équilibré. Ce concept englobe également la capacité à faire face aux crises, à améliorer et maintenir le niveau de pouvoir d'achat. Il s'agit d'un thème important, car le fait de ne pas disposer de ressources suffisantes pour acheter des aliments peut contribuer à l'insécurité alimentaire, même si la production d'aliments est suffisante (FIDA, n.d.). Enfin, l'utilisation adaptée de la nourriture concerne les connaissances nutritionnelles et hygiéniques de base, les processus de transformation alimentaire et les techniques de stockage ainsi que les installations d'eau et d'assainissement adéquates. Elle consiste à vérifier s'il existe une consommation biophysique réelle des aliments et si ces aliments contiennent les propriétés nutritives nécessaires pour satisfaire les besoins

sanitaires de base de l'ensemble de la population (Tweeten, 1999: 475 ; Jenkins et Scanlan, 2001 ; IFAD, n.d.). Malgré ces différentes définitions et dimensions, une idée commune se dégage : la sécurité alimentaire concerne la capacité des ménages à accéder facilement à une alimentation saine, de qualité, culturellement acceptable, et suffisante pour se maintenir en bonne santé, autant et quand ils en ont besoin. Ce rapport adopte donc la perspective de Devereux et Maxwell (2001), qui définissent la sécurité alimentaire comme la capacité des stratégies locales à garantir les moyens de subsistance nécessaires aux ménages pour accéder à une alimentation équilibrée et se maintenir en bonne santé.

Si la sécurité alimentaire est définie comme la possibilité d'accéder à une alimentation suffisante, saine et nutritive, l'idée de la souveraineté alimentaire est née et s'est développée dans les années 90, en réaction aux défaillances et aux faiblesses de l'approche qui était adoptée pour garantir la sécurité alimentaire. La société civile internationale a pris conscience du fait que les connaissances, priorités et aspirations des petits producteurs agricoles et autres citoyens dont la subsistance dépendait de l'approvisionnement alimentaire, étaient rarement prises en compte dans le débat politique portant sur l'avenir de l'alimentation, de l'agriculture et du développement (Edelman, 2003). Ainsi, l'idée de souveraineté alimentaire a été lancée dans les années 90 par le mouvement mondial des agriculteurs La Via Campesina. La focalisation sur la souveraineté alimentaire, qui adopte une approche basée sur les droits, repose davantage sur l'accès aux ressources productives (Windfuhr et Jonsén, 2005), sur le cadre international et sur les facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire, la famine, la malnutrition et la sous-alimentation (Boyer,

2010). La nécessité d'instaurer la souveraineté alimentaire en Afrique a reçu beaucoup d'attention, car elle fournit une base à partir de laquelle les responsables politiques locaux et les organisations professionnelles peuvent pleinement jouer leur rôle de leader, en définissant et en appliquant des politiques adaptées (SWAC, 2006). En effet, la Déclaration de Nyéléni, qui a émergé en 2007 au Forum International de la Souveraineté Alimentaire à Sélingué, au Mali, définit la souveraineté alimentaire comme le droit des personnes à disposer de denrées alimentaires saines et culturellement appropriées, produites selon des méthodes respectueuses de l'environnement et durables, et le droit de définir leur propre système de production agricole. Ce rapport définit donc la souveraineté alimentaire d'un point de vue opérationnel comme un processus de restauration des politiques sectorielles et d'intervention publique dans le secteur agricole (SWAC, 2006), plaçant au centre du système agricole les producteurs de denrées alimentaires, et non les demandes et les attentes des grands groupes, des corporations, du marché et des forces internationales (Boyer, 2010).

3.3 Causes de l'insécurité alimentaire - inventaire

(a) *Echecs des Politiques*

L'insécurité alimentaire sévissant dans de nombreuses régions d'Afrique, les publications sur ce sujet abondent en explications diverses, basées sur des perspectives et paradigmes divergents au niveau conceptuel et théorique. Il nous sera donc impossible de présenter de manière exhaustive les facteurs qui sous-tendent l'insécurité alimentaire, ni de présenter une seule perspective, les causes de l'insécurité alimentaire en Afrique étant très diverses. L'une

des premières théories avancées pour expliquer l'insécurité alimentaire en Afrique a été proposée par Robert Bates (1981, 1988). Partant d'une perspective rationnelle, Bates (1981, 1988) affirme que si la plupart des Africains vivent dans des zones rurales et tirent leurs moyens de subsistance de l'agriculture et du secteur agricole, les politiques menées par leurs gouvernements vont souvent à l'encontre des intérêts des agriculteurs, ce qui entraîne un déclin dans la production alimentaire nécessaire pour nourrir les citoyens. Selon lui, les gouvernements africains tentent généralement d'augmenter l'approvisionnement agricole par le biais de projets étatiques coûteux et inefficaces, et par des subventions accordées pour l'achat des intrants agricoles, au lieu d'élever les prix (Leys, 1996 : 44). Sous l'influence des élites et des groupes d'intérêts urbains, les gouvernements mènent des politiques qui détournent les ressources du secteur agricole au profit des supposés objectifs de développement industriel de leurs pays. Les politiques gouvernementales ont contribué à priver le secteur agricole de revenus et de ressources par le biais des activités de divers offices de commercialisation qui ont déterminé les prix proposés aux agriculteurs, dont la plupart étaient inférieurs à ceux des prix des marchés mondiaux. Par ailleurs, les gouvernements africains ont adopté des politiques d'octroi de subventions pour les intrants agricoles, comme les machines, engrais et semences, qui profitent davantage aux grandes exploitations qu'aux petits agriculteurs (Bates, 1981, 1988). Ces politiques gouvernementales inadaptées ont créé des distorsions sur les marchés et ont abouti à une mauvaise affectation des ressources. Elles ont eu des effets négatifs sur le bien-être collectif et se sont révélés économiquement irrationnelles. Bates (1981, 1988) a avancé l'idée que les politiques étaient

conçues avant tout pour permettre aux leaders de se maintenir au pouvoir. Le bien-être collectif aurait dû passer par une augmentation des prix des produits agricoles, ajustée par rapport à l'offre et à la demande. Mais comme les grandes exploitations sont peu nombreuses et bénéficient de subventions pour l'achat de leurs intrants, et que les travailleurs urbains, plus concentrés, s'organisent plus facilement et ont accès à des produits alimentaires bon marché (Leys, 1996 : 45), les gouvernements africains poursuivent ces mesures, les jugeant rationnelles d'un point de vue politique.

La baisse de la production agricole, qui contribue à l'insécurité alimentaire en Afrique, s'inscrit dans un cadre plus large où les gouvernements de toutes tendances idéologiques tendent à privilégier les projets en faveur des zones urbaines ou de l'agriculture hautement mécanisée, au détriment des petits producteurs agricoles (Cheru, 2002 : 109). Les autorités centrales pensent naïvement qu'elles sont plus à même de prendre des décisions importantes sur la politique agricole que les agriculteurs illettrés. En conséquence, des politiques inadaptées et des insuffisances institutionnelles ont nui à la productivité des agriculteurs paysans et ont aggravé l'insécurité alimentaire en Afrique. Les prix bas octroyés aux agriculteurs alimentent une spirale descendante dans la production agricole, les agriculteurs se tournent vers d'autres activités plus lucratives et non déclarées, en dehors du marché officiel (Cheru, 2002 : 94-95). Parce que la mise en place par l'Etat de politiques inappropriées et inefficaces entrave le développement socio-économique général du continent, Bates (1981, 1988) suggère qu'il est important que les pays africains adoptent une approche néo-libérale et plus en phase avec le marché pour élaborer leurs politiques agricoles. Ainsi, en réduisant le biais à

l'encontre du secteur agricole et en assurant 'l'application de justes prix,' l'approvisionnement fourni par les agriculteurs connaîtra une amélioration sensible et jettera les bases d'un meilleur fonctionnement du marché (Cheru, 2002 : 92), qui peut également contribuer à la sécurité alimentaire.

Le point de vue de Bates (1981, 1988) a cependant soulevé quelques critiques. Comme le souligne Leys (1996 : 45-46), Bates (1981) considère que les bas prix représentent une forme 'd'exploitation' des paysans et que les excédents qui en résultent ne peuvent être utilisés pour investir dans la diversification de l'économie, qui irait dans l'intérêt des producteurs agricoles. De plus, on reproche à Bates (1981) de s'appuyer sur des 'faits stylisés' et non sur une analyse systématique d'études comparatives pour étayer ses arguments et ses conclusions. En fait, il s'est contenté de proposer un modèle général, dont l'exactitude et la validité ne reposent que sur des références, et non sur des exemples généraux de différents pays. (Leys, 1996 : 46).

(b) Défis institutionnels, structurels et de santé

Face au paradigme de choix rationnel de Bates, Cheru (2002) avance l'idée que l'insécurité alimentaire qui touche de nombreux pays africains provient du manque d'investissement dans la production agricole, de la précarité des régimes fonciers, d'un déficit de volonté politique et de services et de structures d'aide inadaptés. Selon Cheru (2002), la dégradation des terres conduit un nombre croissant d'agriculteurs à faibles revenus à quitter leurs domaines. La dégradation environnementale, la désertification autour des terres fertiles, causée par le réchauffement et le changement climatique, la surexploitation des pâturages et l'affaiblissement de la biodiversité ont aggravé

L'insécurité alimentaire dans de nombreux pays africains. Le tarissement des nappes phréatiques, la diminution des terres cultivées et la mortalité du bétail ont produit un accroissement de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire la migration de la population agricole. Par ailleurs, Cheru (2002) note que le déclin de l'agriculture et l'insécurité alimentaire peuvent s'expliquer pas le manque de services d'information et de recherche efficaces, et par des offres de formation inadaptées. Par exemple, le rapport de Development Associates, Inc. (2003) sur le Mozambique, qui a été élaboré pour l'USAID, a conclu que les agriculteurs de ce pays souffraient de lacunes diverses, comme le manque de chercheurs qualifiés, de connaissances de base, de spécialistes compétents en vulgarisation technique dans les zones rurales, et de compétences en gestion et en commerce. Au Mozambique, comme c'est le cas dans de nombreux pays africains, la fourniture de services de vulgarisation est insuffisante, et la majorité des agriculteurs disposent de faibles connaissances techniques. Cette situation est aggravée par la présence de services de marketing et de transport inadaptés. L'état médiocre des routes provoquant des goulets d'étranglement, et les services de transports motorisés étant courts et chers, les agriculteurs ne peuvent commercialiser leurs produits ni accéder aux fournitures de base des grandes villes (Development Associates, Inc., 2003).

A ceci vient s'ajouter le manque de locaux de stockage adaptés. De nombreux agriculteurs perdent une grande partie de leurs récoltes, infestées par des organismes nuisibles ou des insectes (Cheru, 2002). Selon le rapport de la FAO/Banque Mondiale (2011), « *Manque de nourriture : le cas des pertes post-récolte céréalières en Afrique sub-saharienne* », qui a été

élaboré en collaboration avec l'Institut des Ressources Naturelles du Royaume - Uni, les pertes sont dues au pourrissement des céréales ou à l'infestation par des organismes nuisibles, des champignons ou des microbes, et les pertes physiques ne représentent qu'une partie du problème. Elles peuvent être également d'ordre économique, en raison du faible niveau des prix ou des difficultés d'accès aux marchés dues à la qualité médiocre des céréales, ou encore d'ordre nutritionnel, résultant de la mauvaise qualité ou de la contamination des aliments. Les pertes physiques de céréales avant leur transformation, qui se situent entre 10 et 20 %, contribuent à élever les prix en privant le marché d'une partie de son approvisionnement en denrées alimentaires. Elles occasionnent également des impacts négatifs sur l'environnement, car la terre, l'eau et les ressources non renouvelables, comme les engrais et l'énergie, sont utilisées pour produire, transformer, manipuler et transporter les denrées alimentaires que personne ne consomme. En Afrique subsaharienne, les pertes post-récoltes de céréales s'élèvent à environ 4 milliards \$US par an. Cette quantité de produits perdus, comme le fait remarquer la FAO/Banque Mondiale (2011), couvrirait les besoins alimentaires minimum annuels d'au moins 48 millions de personnes. En Asie de l'Est et du Sud, les pertes sont estimées à 1,6 milliard \$US par an, soit environ 13,5 % de la valeur totale de la production céréalière. Bien que nous n'ayons pas connaissance de pertes régionales similaires pour l'Afrique Centrale et Occidentale, la valeur des pertes céréalières post-récoltes en Afrique sub-saharienne pourrait s'élever à 4 milliards \$US par an, pour une production céréalière annuelle estimée à 27 milliards \$US (2005-2007, moyenne annuelle). Ceci équivaut environ à la valeur des importations annuelles de céréales dans cette région pendant la même période. Si l'on

considère que les prix mondiaux des céréales ont quasiment doublé entre 2005 et 2007, la valeur des pertes actuelles, selon la FAO/Banque Mondiale (2011) est probablement beaucoup plus élevée.

Comme mentionné précédemment, l'épidémie de VIH/SIDA représente un autre problème préoccupant pour les agriculteurs et la sécurité alimentaire en Afrique (Jayne et al., 2010 : 1391). De Waal et Whiteside (2003) affirment que pour la population particulièrement exposée aux risques de famine et d'appauvrissement, l'insécurité alimentaire qui a touché une grande partie de l'Afrique était différente des pénuries alimentaires traditionnelles dues à la sécheresse. Pour cette catégorie de population, l'insécurité alimentaire en Afrique Australe était liée à l'épidémie de VIH/SIDA qui sévissait dans la région. Ils ont émis l'hypothèse que le fait de soigner les individus affectés du VIH/SIDA détournait les adultes productifs du marché du travail formel. Cette situation se traduit par une baisse du nombre d'adultes actifs, notamment dans le secteur agricole, et aboutit à un déclin de la production agricole et à un accroissement de l'insécurité alimentaire. Pour résumer, l'insécurité alimentaire qui frappe l'Afrique Australe provient des facteurs suivants : la pénurie de main-d'œuvre due à la morbidité et la mortalité chez les adultes ; la perte de biens et de compétences due à un taux élevé de mortalité chez les adultes ; la prise en charge des adultes atteints du SIDA et des enfants orphelins. Ce raisonnement est en phase avec les données issues d'enquêtes sur les ménages qui ont été menées au Kenya, en Zambie et au Rwanda, et qui ont mis en évidence que le décès du chef de famille entraînait des impacts très négatifs sur les productions agricoles, les actifs et les revenus des ménages non issus de l'agriculture (Jayne et al., 2010 : 1392).

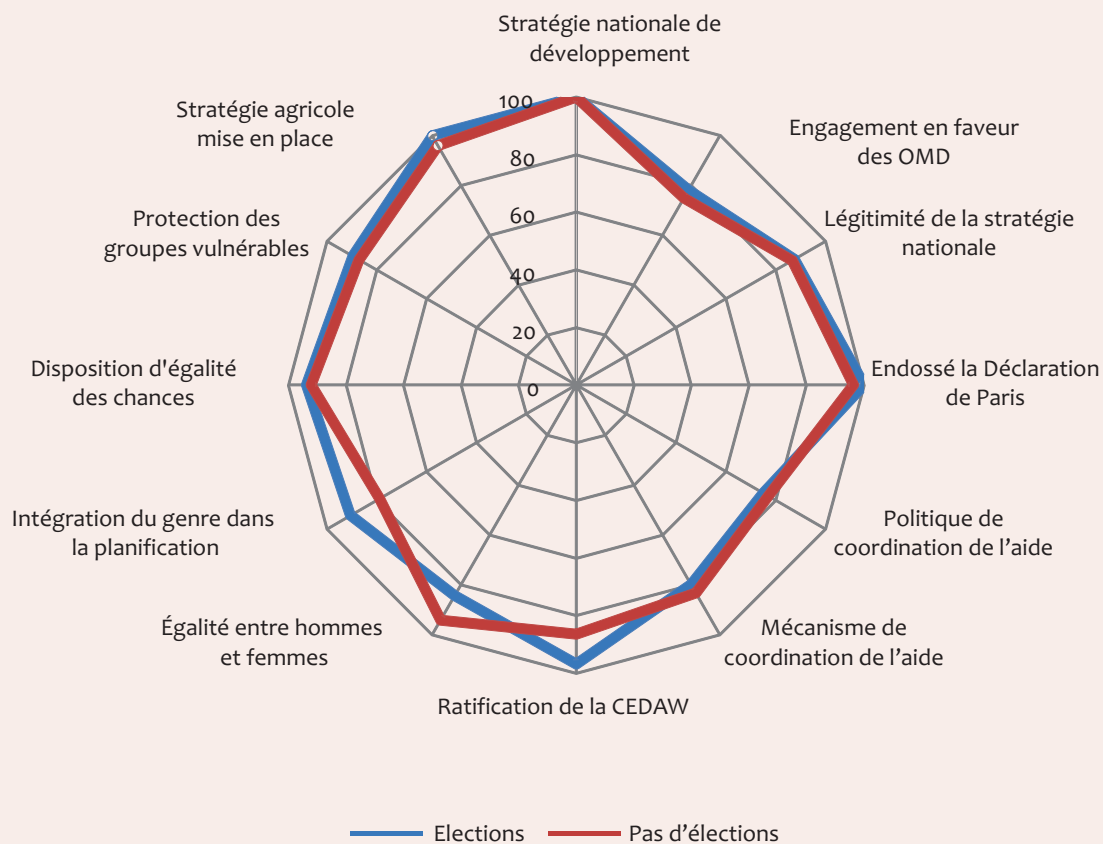
(c) Répartition inégale, catastrophes naturelles et crises politiques

L'insécurité en Afrique et dans d'autres régions du monde en développement est également due à la mauvaise gestion et à une répartition inégale des denrées alimentaires. Ehrlich et al. (1993 : 3-4) notent que l'insécurité alimentaire permanente et généralisée ainsi que la sous-alimentation chronique proviennent de la mauvaise distribution des denrées alimentaires, pourtant abondantes, et considèrent qu'une meilleure répartition résoudrait le problème de la faim. Selon eux, la famine est aujourd'hui un problème de mauvaise distribution de la nourriture, souvent occasionné par des troubles politiques, dans un contexte déjà vulnérable marqué par la sous-alimentation de la population (voir par exemple la situation tragique de la Somalie, et quelques années auparavant de l'Éthiopie et du Soudan). De même, la crise politique et les violences qui ont suivi l'élection de 2010 en Côte d'Ivoire ont entravé l'approvisionnement alimentaire et la sécurité alimentaire dans certaines parties du pays, et dans des pays voisins comme le Burkina Faso et le Mali, qui sont très dépendants de la Côte d'Ivoire pour l'approvisionnement alimentaire. En Égypte également, les perturbations dans l'approvisionnement alimentaire, la perte de main-d'œuvre et la migration de la population qui ont suivi les troubles politiques de 2011 se sont répercutées sur la sécurité alimentaire du pays. Suite à cette instabilité politique, l'incapacité des agriculteurs à se procurer des semences, des engrais et autres ressources a affecté l'avenir à court et à long terme de la production agricole alimentaire, de la sécurité alimentaire et de la génération de revenus. En effet, l'insécurité alimentaire peut également s'expliquer par les crises politiques et la mauvaise répartition, qui résultent de la pauvreté et des facteurs économiques liés. La

question est donc : la démocratie mène-t-elle à une amélioration dans l'élaboration des politiques ? Des données issues de l'enquête de terrain de l'ICA montrent que les pays qui ont connu des élections l'année qui a précédé la collecte des données ont obtenu des résultats supérieurs à ceux qui n'avaient pas eu d'échéances électorales, dans les douze mesures de capacités, excepté celles qui sont liées à la

présence d'une politique et d'un mécanisme de coordination de l'aide, et qui incluent les principes d'égalité des sexes dans la constitution nationale ou la législation (voir Figure. 3.3). Les données confirment une opinion communément admise selon laquelle la démocratie tend à diminuer les influences externes par le biais de l'aide, dans un régime démocratique, comme certains droits des femmes.

FIGURE 3.3
La démocratie améliore-t-elle les politiques de renforcement des capacités ?

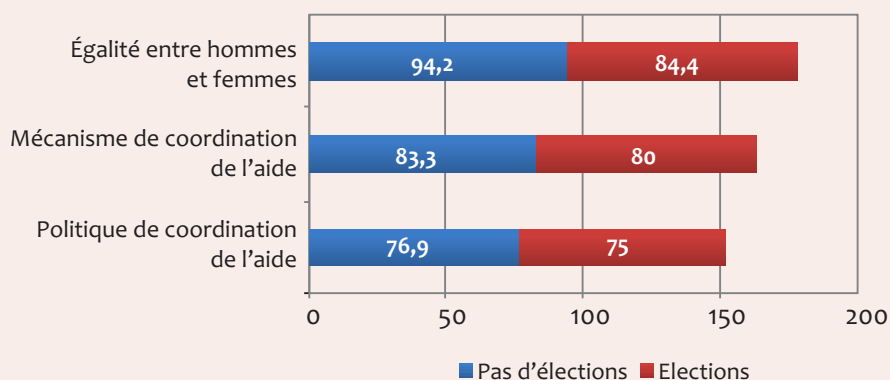


Source : Base de données ICA 2012

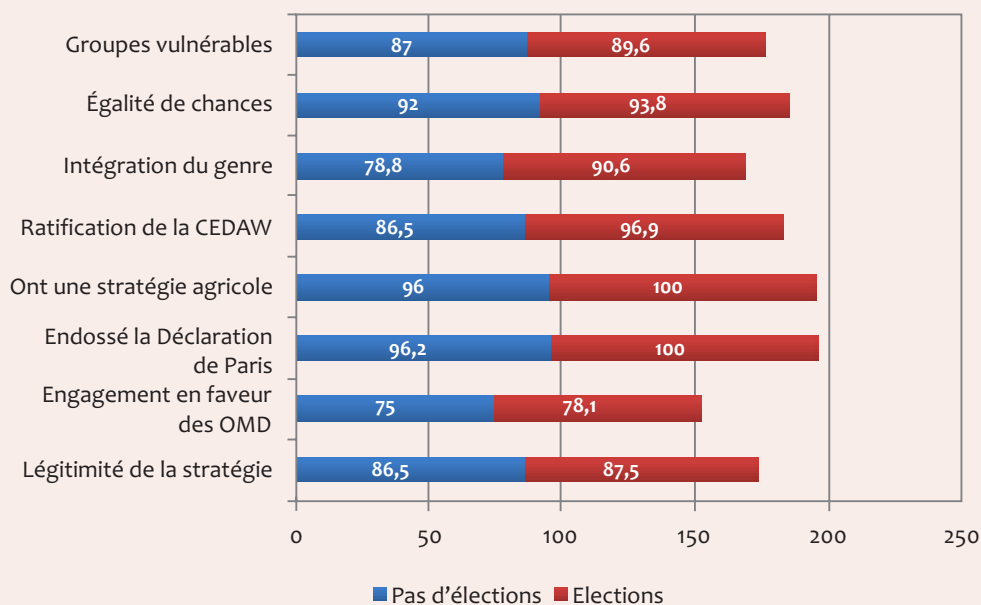
Enfin, les catastrophes naturelles et les sécheresses dues à l'insuffisance des pluies saisonnières contribuent indéniablement à l'insécurité alimentaire dans de nombreuses parties de l'Afrique. Depuis deux ans, certains pays de la Corne de l'Afrique (Somalie, Djibouti, et Erythrée) et certaines parties de l'Afrique Orientale (Kenya et Ouganda) subissent la pire sécheresse qui ait été enregistrée ces dernières décennies. La pauvreté, les absences de pluies successives et la pénurie de pâturages, dans un contexte social et politique instable dû à un accroissement des troubles et des conflits civils, et l'absence de bonne gouvernance ont abouti à une grave crise alimentaire et à une insécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique. Face à la plus grande sécheresse survenue depuis plus de cinquante ans, et à une famine qui a été déclarée officiellement en juillet 2011 par les Nations Unies, dans certaines régions du sud de la Somalie, des groupes de militants comme al-Shabab ont interdit et refusé l'accès à des organisations humanitaires telles que Le

Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies et Mercy Corps dans des zones du sud de la Somalie, venues apporter des vivres à la population affamée. Ceci montre dans quelle mesure l'insécurité alimentaire et la famine, comme le suggère Brunel (2007), peuvent devenir un outil politique, qui peut être utilisé en tant qu'arme de guerre par des groupes de militants. Alors, la démocratie mène-t-elle vers la mise en œuvre de meilleures politiques? Les pays démocratiques obtiennent des résultats inférieurs au pays non démocratiques dans les domaines suivants : égalité, politique et système de coordination de l'aide (Figure 3.4). Les pays démocratiques obtiennent des résultats supérieurs à ceux des pays non démocratiques dans les catégories : groupes vulnérables, égalité des chances, égalité hommes-femmes, ratification du CEDAW (CEDEF), développement d'une stratégie agricole, adhésion à la Déclaration de Paris, engagement à réaliser les OMD et mise en place d'une stratégie officielle (Figure 3.5).

FIGURE 3.4
Pays en période électorale affichant des résultats inférieurs aux autres pays



Source : Base de données ICA 2012

FIGURE 3.5
Pays en période électorale affichant des résultats supérieurs aux autres pays


Source : Base données ICA 2012

(d) Contextes et facteurs internationaux

On ne peut ignorer les facteurs intérieurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire en Afrique, mais il est également important de prendre en considération les dimensions internationales du problème. L'un des facteurs internationaux est lié à la promotion des biocarburants. Montefrio et Sonnenfeld (2011) ont signalé que les gouvernements du monde entier se sont engagés à promouvoir les biocarburants en élaborant et en mettant en place de nouvelles politiques et législations. Des pays comme le Mexique, le Paraguay, le Pérou et les Philippines permettent que les mélanges à base de biocarburants et d'énergies fossiles soient mis en vente dans les stations services. Ces politiques sont considérées comme cruciales pour la progression des idées liées aux politiques environnementales et pour diminuer l'émission des gaz à effet de serre, la baisse de dépendance

à l'égard des énergies fossiles, et atténuer les changements climatiques, tout en répondant aux besoins énergétiques nationaux face à la montée des prix du pétrole (Montefrio et Sonnenfeld, 2011 ; IFPRI, 2011). Mais certains observateurs notent que cette tendance nuit à la sécurité alimentaire et induit une hausse des prix des produits alimentaires mondiaux. Oxfam (2008) a souligné le fait que la promotion des biocarburants n'améliorait pas la sécurité alimentaire, car dans une période où les prix des denrées alimentaires augmentent, les Etats-Unis et l'Union Européenne (UE) consacrent 15 % de la production mondiale de maïs à ce secteur. Par ailleurs, les biocarburants ont absorbé environ 20% du sucre de canne entre 2007 et 2009, 9% des graines oléagineuses et des céréales secondaires, et 4 % du sucre de betterave. Les biocarburants ont déclenché un débat virulent sur le problème du choix entre "l'alimentation et

le carburant”, depuis la flambée des prix des denrées alimentaires de 2007/08 qui a provoqué des émeutes dans certains pays en développement. Ils sont de plus en plus critiqués pour leur contribution à l'aggravation de la déforestation, un effet secondaire qui fait que leur empreinte carbone est parfois supérieure à celle des énergies fossiles (Dunmore, 2011). De plus, les biocarburants augmentent la pression sur les ressources en eau et les habitats, et accélèrent le rejet de carbone des sols, ce qui risque d'entraver les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre que les gouvernements espèrent atteindre grâce aux énergies renouvelables et aux sources d'énergie alternatives (IFPRI, n.d.). On peut donc en déduire que la production d'éthanol et de biocarburants entraîne non seulement de graves problèmes environnementaux, mais que le fait d'utiliser les terres cultivables pour la production de denrées non alimentaires, comme l'avancent certains observateurs, n'est pas éthique, dans un contexte où la population souffre de la faim (Swedish FAO Committee, 2009).

Daily et Ehrlich (1996) ont avancé l'idée que le colonialisme était en partie responsable de la situation actuelle de la sécurité alimentaire dans de nombreux pays africains. Selon eux, les législations coloniales étaient élaborées par des entreprises étrangères qui se sont accaparées les terres arables et ont repoussé les africains vers des zones où les terres étaient moins fertiles. Tandis que les entreprises étrangères exploitaient les terres pour produire des denrées destinées à l'exportation, comme le cacao, le thé, le café et le coton, les terres laissées aux Africains ne permettaient pas de produire une quantité de denrées suffisante pour couvrir les besoins alimentaires de la population locale. En conséquence, de nombreux Etats africains post-coloniaux ont dû importer des produits

alimentaires pour nourrir la population. La restructuration des économies africaines a nuí à l'autosuffisance agricole dont ils avaient bénéficié jusqu'alors (Daily et Ehrlich, 1996). Cette situation a été aggravée récemment par l'accroissement des ventes des terres et des ressources agricoles par les gouvernements africains à des nations étrangères comme la Corée, la Chine et l'Inde. Si ce phénomène est souvent présenté comme une solution à l'insécurité alimentaire, on constate malheureusement que de nombreuses acquisitions et transactions par des acquéreurs étrangers sont conclues uniquement dans le but d'exploiter les terres disponibles et d'établir des bases en Afrique qui serviront à nourrir les populations de leurs propres pays. Selon Boyle et Holben (2006) l'insécurité alimentaire en Afrique s'explique par la nature du commerce international et la dette concomitante de nombreux pays du continent. Selon eux, la hausse des prix des produits manufacturés importés, causée par l'exportation de produits primaires par les pays africains, démontre l'existence d'inégalités dans les conditions d'échanges commerciaux entre les pays africains et le reste du monde. Ce qui se traduit par une augmentation des intérêts dus aux pays occidentaux, des fonds qui auraient pu être utilisés pour fournir des services sociaux, améliorer les activités et réduire l'insécurité alimentaire.

3.4 Conséquences de l'insécurité alimentaire

Indépendamment des causes, une chose est certaine, l'insécurité alimentaire entraîne un grand nombre d'effets négatifs. En premier lieu, elle entraîne un régime alimentaire insuffisant, un manque de diversité dans l'alimentation et des problèmes graves de malnutrition, qui ont

également des répercussions sur la capacité des individus à gérer les problèmes de santé. De plus, elle limite les choix en matière d'éducation ainsi que les options possibles en termes d'emplois et de sources de revenus. Les conséquences négatives de l'insécurité alimentaire sont particulièrement visibles au niveau du développement physique, psychologique, socio-émotionnel et cognitif des individus, de l'absentéisme scolaire chez les enfants et des capacités à générer des revenus à long terme chez les adultes (Drimie et Casale, 2009 : 30). Par ailleurs, l'insécurité alimentaire entraîne des problèmes socio-émotionnels et de comportement, comme le stress et l'anxiété, et affecte le développement humain. Selon Drimie et Casale (2009:31), elle affecte les capacités à rebondir face aux facteurs stressants et aux crises socio-économiques et à planifier et se projeter dans l'avenir. Les deux auteurs soulignent le fait que les enfants souffrant d'insécurité alimentaire ne bénéficient pas de fondations solides, comme l'investissement et l'attention suffisante développement du capital humain, qui sont essentielles pour pouvoir mener une vie stable dans un contexte économique et politique en évolution rapide. Par ailleurs, Jenkins et Scanlan (2001) indiquent que l'insécurité alimentaire et la malnutrition représentent une entrave majeure au développement et à la croissance socio-économique de toute société, car ils affectent la capacité de la population à mener des vies normales et à être productifs économiquement et socialement. Ces faits démontrent qu'il est urgent d'augmenter la production agricole pour faire reculer l'insécurité alimentaire qui frappe cette région (Kijima et al., 2011) et éliminer les conséquences négatives de l'insécurité alimentaire.

3.5 Agriculture et pauvreté – jeunes, femmes et moyens de subsistance

En Afrique, la transformation agricole devrait promouvoir des moyens de subsistance durables et contribuer à éradiquer la pauvreté, un impératif moral et éthique ancré dans les principes qui gouvernent les Nations Unies. La possibilité de vivre à l'abri de la pauvreté et de la faim constitue un droit humain fondamental qui est inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le Pacte International relatif aux Droits Economiques, Sociaux et Culturels, et le Pacte International relatif aux Droits Civiques et Politiques.

La pauvreté constituant également une violation des principes de justice sociale, les politiques socioéconomiques doivent lutter contre les problèmes de vulnérabilité, de discrimination et de développement ségrégué.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel qui a été défini comme suit dans le Programme d'Action du Sommet Mondial de 2005 pour le Développement Social (Nations Unies 2006, résolution 1, annexe II) :

Les manifestations de la pauvreté sont diverses. Elles incluent les niveaux de revenus et de ressources productives insuffisants pour assurer des moyens de subsistance durables ; la faim et la malnutrition ; les problèmes de santé ; l'accès limité ou inexistant à l'éducation et autres services de base ; l'augmentation de la morbidité et de la mortalité dues aux maladies ; le manque ou des conditions de

logement inadaptées ; les environnements à risque ; la discrimination sociale et l'exclusion. Elle se caractérise également par un manque de participation aux décisions relatives à la vie civile, sociale et culturelle (para. 19) (UN, 2009).

Suite au Sommet du Millénaire de 2000, le thème de l'éradication de la pauvreté a été placé au cœur des politiques et des actions nationales et internationales. L'objectif prioritaire des OMD est de diminuer de moitié la pauvreté mondiale entre 2000 et 2015, une avancée qui se répercutera sur des domaines comme la faim, la maladie, le manque de logement et l'exclusion. D'autres objectifs de développement visent à améliorer les conditions de vie et à permettre à la population de participer pleinement à la vie économique, sociale et politique.

Les estimations en matière de pauvreté extrême dans les pays en développement varient en fonction des sources de données, des méthodes de calcul et des hypothèses adoptées – ce qui rend les comparaisons difficiles. Selon la Banque Mondiale, l'extrême pauvreté dans les pays en développement a diminué, passant de 28 % en 1990 à 19 % en 2002, et selon toute probabilité devrait diminuer de 10 % d'ici 2015 (Banque Mondiale, 2006a). Jusqu'à présent, les résultats ont été positifs en Asie de l'Est et dans le Pacifique, où les OMD ont déjà été atteints, et en Asie du Sud, en voie de progression. Mais en Afrique, notamment en Afrique sub-saharienne (ASS), la part de la population souffrant d'une extrême pauvreté a peu évolué depuis 1990, et se maintient à un niveau d'environ 44 % (Banque Mondiale, 2006a ; IAASTD, 2009b). D'autres estimations récentes ont révélé que l'incidence de la pauvreté en ASS a légèrement baissé,

passant de 54 à 51 % entre 1981 et 2005 (UN, 2009). Une autre source fait état d'une diminution sensible de l'extrême pauvreté dans le monde, qui est passée de plus de 1,3 milliard en 2005 à moins de 900 millions en 2010 (Chandy et Gertz, 2011). En ASS, le pourcentage de population en situation d'extrême pauvreté était de 54,5 % en 2005 et de 46,9 % en 2010. Malgré les progrès réalisés, la pauvreté est de plus en plus considérée comme un problème africain.

La diminution de la pauvreté doit passer par la croissance économique et une réduction des inégalités. La réalisation des OMD relatifs à la pauvreté est sérieusement menacée par le contexte économique et financier actuel, la crise la plus grave depuis la Grande Dépression des années 30, qui est survenue immédiatement après la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Cette crise a plongé 115 millions de gens supplémentaires dans une situation de faim chronique en 2007 et 2008 (FAO, 2009b), et a affecté une grande partie des classes défavorisées et moyennes des pays en développement (UN, 2009). La récession économique a eu de graves répercussions sur les revenus issus de l'exportation, les investissements directs étrangers et les transferts de fonds des migrants vers les pays en développement (FAO, 2011). Selon le nouveau seuil de pauvreté international de 1,25 \$US, établi par la Banque Mondiale et exprimé en parité du pouvoir d'achat du dollar en 2005, une contraction de l'économie mondiale de 0,5 à -1 % conduirait 60 millions de personnes à venir grossir les rangs des catégories pauvres dans les pays en développement (UN, 2009). Les problèmes de la pauvreté et de l'inégalité sont étroitement liés, et les différences de revenus et de richesse se sont creusées au niveau international et dans les pays qui regroupent plus de 80 % de la population mondiale. Les 40 %

les plus pauvres de la population mondiale possèdent seulement 5 % des revenus mondiaux, tandis que les 20 % les plus riches possèdent 75 % des revenus mondiaux (UN 2009). Les inégalités, qu'elles soient liées aux revenus ou pas, sont élevées dans l'ensemble l'Afrique (Okojie et Shimeles, 2006). Le coefficient de GINI, une mesure de l'inégalité compris entre 0 et 1, révèle que l'Afrique (0,444) se plaçait en seconde position, immédiatement après l'Amérique Latine (0,493), et qu'elle était suivie par l'Asie de l'Est et le Pacifique (0,381), l'Asie du Sud (0,319) dans les années 90 (IAASTD, 2009a).

Le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde était estimé à 1,02 milliard en 2009 (FAO 2009a). Sur ce nombre, quasiment 90 pour cent se trouvaient en Asie et dans le Pacifique (642 millions) et en Afrique (265 millions), dont 100 millions de personnes supplémentaires en état de sous-alimentation en 2009. Le problème de la faim contribue à encourager le travail des enfants et l'arrêt de la scolarité – notamment chez les filles- développe l'émigration, la prostitution, la traite des enfants, l'état de dénuement permanent et attise les conflits (Lele et al., 2010). L'impact est plus sérieux en Afrique, où de nombreux pays sont très dépendants des céréales importées (parfois jusqu'à plus de 80 pour cent de l'approvisionnement alimentaire) et la sous-alimentation prend déjà de l'ampleur (FAO, 2009a). En Afrique, on trouve davantage d'enfants en sous poids dans les zones rurales (24,0 %) que dans les zones urbaines (16,8 %), et davantage dans le quintile le plus pauvre (28,8 %) que dans le quintile le plus riche (15,3 %) (FAO, 2011). On constate un ralentissement des performances agricoles agrégées de l'Afrique parallèlement au problème démographique, qui constitue le plus gros défi de tout pays en développement. Les flux annuels à destination de l'agriculture africaine ont chuté, passant de 2 milliards \$US au milieu des années 80 à 1 milliard

\$US au début des années 2000 (Haggblade et al., 2010a, 2010b).

Un milliard de personnes souffrent actuellement de la faim chaque jour, un chiffre quasiment équivalent à celui qui était enregistré à la fin des années 50, bien que la population mondiale ait plus que doublé durant les cinquante dernières années. On constate donc que des progrès énormes ont été réalisés dans l'augmentation de la production mondiale de denrées alimentaires. Mais la dégradation accélérée des ressources naturelles mondiales, les modifications dans la pluviométrie et dans la disponibilité de l'humidité résultant du changement climatique, ainsi que la volatilité associée aux marchés internationaux intégrés mettent en garde contre un optimisme excessif. Il est urgent de tirer des enseignements et de s'inspirer des succès réels réalisés dans le développement agricole en Afrique et ailleurs dans le monde pour aller de l'avant.

3.6 Moyens de subsistance durables, diversification et dynamiques

Le concept 'moyen de subsistance' se réfère aux ressources - tangibles et intangibles – et aux stratégies utilisées par les individus et les ménages pour subvenir à leurs besoins (alimentation, revenus etc.) et atteindre leurs objectifs. Les moyens de subsistance impliquent des choix de la part des ménages qui tiennent compte des environnements naturels et institutionnels, pour combiner les ressources dans différentes activités productives ou d'échange, générer des revenus, satisfaire divers besoins et objectifs et ajuster les sources de revenus pour assurer le processus. Chambers et Conway (1991 : 6) ont fourni la définition la plus couramment utilisée :

Les moyens de subsistance incluent les gens, leurs capacités et leurs ressources, dont l'alimentation, les revenus et les actifs. Les actifs tangibles sont les ressources et les réserves, et les actifs intangibles sont les besoins et leur satisfaction. Les moyens de subsistance sont respectueux de l'environnement lorsqu'ils préservent ou améliorent les actifs locaux et globaux dont ils dépendent et ont des effets bénéfiques sur les moyens de subsistance d'autres personnes. Les moyens de subsistance sont socialement soutenables lorsqu'ils permettent de faire face aux chocs et de laisser un terrain favorable à l'avenir des générations futures.

Les accès et les droits aux actifs (ressources), notamment au capital naturel (terres agricoles et pâturage, forêts, eau etc.), les conditions et la garantie de pouvoir accéder à ces actifs affectent fondamentalement les moyens de subsistance des ménages les plus pauvres dans le monde. D'autres ressources essentielles sont le capital humain (santé, éducation, formation, compétences, force de travail) ; le capital physique (technologie, infrastructure, biens meubles) ; capital social (relations de cohésion, confiance et réciprocité ; réseaux ; organisations ; leadership ; liens entre organisations et communautés) ; capital financier (économies, crédit, etc.) ; capital politique (relations avec des acteurs d'institutions de gouvernance dans les systèmes politiques et administratifs) ; et capital culturel (vision du monde, valeurs, normes, identité).

Le stock des actifs productifs possédés par les ménages et individus détermine en grande partie leur capacité à sortir de la pauvreté ou à l'éviter

en cas de chocs négatifs. Dans un sens plus large, il détermine leur position sociale. Les actifs productifs sont les intrants durables utilisés pour produire des cultures et générer des revenus. Ils servent également de garantie de crédit. Les sources d'actifs comme le travail, les terres et le bétail influencent les capacités des ménages et leur décision d'investir dans les opportunités émergentes. La mobilité socioéconomique ou l'immobilité des ménages et individus dans le temps reflète leur niveau initial d'actifs, les revenus et la sécurité générés par leurs actifs, les façons d'aborder les chocs et leur propension à saisir de nouvelles opportunités technologiques commerciales prometteuses (Barrett et al., 2006).

Les petites exploitations familiales s'efforcent de mettre en place des systèmes agricoles intégrés en variant les types de cultures et de bétail, dans le but de satisfaire un éventail de besoins (sécurité alimentaire, nutrition, revenus). La diversification des activités génératrices de revenus est importante pour de nombreux ménages africains. Leurs portefeuilles de moyens de subsistance sont diversifiés et peuvent être considérés comme des systèmes intégrant généralement un ensemble d'activités économiques. Ils s'adaptent aux évolutions des conditions intérieures et extérieures, en ajoutant ou en supprimant certaines activités et en poursuivant d'autres. Ces activités peuvent être liées aux petites entreprises rurales non agricoles, aux emplois non agricoles et à la migration (déplacements ville-banlieue, temporaire, saisonnière). La diversification des moyens de subsistance peut réduire les risques et la vulnérabilité, et résoudre le problème de 'lissage de la consommation' créé par la saisonnalité des productions dans l'agriculture non irriguée. Elle peut également faire partie d'une stratégie visant à accumuler des actifs.

Les cercles vertueux d'accumulation se caractérisent généralement par l'élevage, l'engagement dans des activités indépendantes non agricoles, et la diversité des sources de revenus agricoles et non agricoles (Ellis et Freeman, 2004). Les ménages les plus aisés tendent à diversifier leurs activités commerciales non agricoles (commerce, transport, gestion de magasins, briqueterie) ou emplois salariés. Grâce à l'introduction de technologies améliorées ou de nouvelles cultures et aux réformes politiques et économiques, de nouvelles opportunités attirent et sont accessibles aux ménages disposant de revenus confortables. Ceux qui possèdent d'une quantité relativement importante de biens tels que les terres, le bétail et la force de travail obtiennent généralement des rendements plus élevés, de meilleures conditions de commercialisation, une plus grande richesse accumulée et une plus grande sécurité dans leurs moyens de subsistance (Barrett et al., 2006). Les catégories les plus pauvres tendent à diversifier les emplois rémunérés précaires tout en restant très fortement dépendants de la production agricole pour leur subsistance (OCDE, 2006). Tandis que les foyers les plus aisés peuvent maîtriser leur consommation, les ménages défavorisés n'utilisent généralement pas le peu d'actifs qu'ils possèdent pour stabiliser leur consommation, mais les économisent, même si cela induit une diminution de l'alimentation. (Barrett et al., 2006).

Les niveaux de diversification économique sont plus élevés et plus complexes que ne le laissent croire les statistiques officielles. Selon Ellis et Freeman (2004), la contribution des sources non agricoles aux revenus des ménages ruraux était d'environ 60 % en Asie du Sud, 50 % en Afrique sub-saharienne, et de 40 % en Amérique Latine (OCDE, 2006). L'importance de la diversification

peut être multidimensionnelle, sur le long comme sur le court terme. Des moyens de subsistance plus diversifiés au niveau des ménages peuvent générer du capital supplémentaire qui permet d'investir dans de nouvelles technologies agricoles et dans l'amélioration des ressources, renforçant ainsi les possibilités de supporter les chocs et les risques (IAASTD, 2009a). Par contre, les petits agriculteurs qui diversifient leurs activités peuvent donner la priorité à des activités non agricoles qui fournissent des revenus plus réguliers, faire passer l'agriculture au second plan, et ne pas se tourner vers de nouvelles technologies prometteuses qui leur permettraient pourtant de gagner du temps. De façon plus générale, les cadres institutionnels fixent les droits de propriété et l'accès à l'infrastructure et aux services d'aide sociale. L'attention récente portée aux technologies et aux marchés, dans le cadre de la réduction de la pauvreté rurale, a conduit à approfondir l'analyse des facteurs géographiques et socio-politiques qui déterminent l'utilisation de technologies améliorées et l'accès aux marchés (Barrett et al., 2006).

Le contrôle des ressources détermine la capacité des ménages à résister en cas de fluctuations de la production ou des revenus résultant de l'évolution des contextes économiques ou de catastrophes naturelles. Les options relatives aux stratégies de subsistance sont affectées par des considérations d'ordre économique, social et culturel (selon le sexe, l'âge, le statut). L'éventail des 'choix' des moyens de subsistance est généralement plus restreint chez les populations défavorisées. De plus, certaines stratégies de subsistance peuvent être en concurrence pour les mêmes ressources (Hanson, 2005). La recherche d'équilibre entre les différentes sources de revenus explique

pourquoi les définitions simples et à court terme de la pauvreté et de la sécurité alimentaire ne fournissent qu'une compréhension partielle des stratégies de survie des ménages. Ceci a d'importantes répercussions sur la durabilité économique, la durabilité environnementale et l'équité sociale (IAASTD, 2009b).

Les approches de moyens de subsistance durables (AMED) pour le développement rural témoignent d'une évolution dans la manière de penser le développement, mais également une avancée importante dans le sens où elles se focalisent davantage sur les vies que sur les ressources et les retombées des projets. Les AMED synthétisent des réflexions critiques portant sur des décennies d'expériences de développement rural, positives ou non. Ces principes clés sont: être centré sur la personne (avant tout sur les ménages et les communautés); démarrer en s'appuyant sur les forces davantage que sur les faiblesses et besoins; adopter une perspective à long terme (rétrospective et prospective); opérer de manière participative, socialement inclusive et dynamique (flexible et réactive); utiliser une perspective holistique (multidimensionnelle et à plusieurs niveaux); s'engager explicitement vers la durabilité et le long terme. Les AMED permettent notamment de mieux comprendre la pluralité des activités de subsistance (production alimentaire et génération de revenus), d'améliorer l'accès aux ressources fondamentales, de renforcer les capacités et la protection sociale de façon à utiliser les ressources de manière efficace, de mettre en place un ensemble d'actifs diversifiés, de réduire la vulnérabilité face aux risques (chocs et stress), et d'augmenter les capacités de résistance (Ellis et Freeman, 2004, 2005).

La diversité des activités et des stratégies de subsistance – dans l'agriculture et en relation

avec d'autres secteurs de l'économie – affecte la quantité et la composition des ressources dans le temps. Les moyens de subsistance reposent non seulement sur les revenus actuels, mais également sur la façon dont les individus, ménages et nations utilisent les ressources à long terme. Le capital physique et financier est essentiel et leurs stocks et flux peuvent être mesurés relativement facilement. L'utilisation durable du capital naturel et l'investissement dans le capital humain et social sont également importants, bien que se prêtant moins facilement à une quantification. Pourtant, la qualité et la quantité des ressources des ménages dépendent, du moins en partie, de la consommation et des investissements antérieurs. Par exemple, un ménage décide de la part du budget à consacrer à l'alimentation, la santé ou l'éducation (chacun de ces choix influençant la qualité de ses ressources au niveau de la force de travail), des dépenses à affecter aux semences, engrais et autres intrants agricoles, et la part du budget à économiser ou à investir d'autres façons. « Dès lors que l'on reconnaît les interactions dynamiques existant entre les ressources, les choix et les rendements des ménages, on voit que pour obtenir une vision plus exhaustive des problèmes de la faim et de la pauvreté, il est non seulement nécessaire de mieux comprendre les facteurs qui les affecte, mais aussi d'adopter une perspective à long terme sur la façon dont ils interagissent dans le temps » (IAASTD, 2009b : 27). Les facteurs sociaux et spatiaux doivent donc être également pris en compte pour définir la pauvreté, ce qui accentue la complexité de sa mesure quantitative.

Différentes sources de revenus et différents objectifs impliquent différentes motivations, choix et stratégies de subsistance. Par exemple, deux ménages qui possèdent des biens de même valeur en termes de terres, de force de travail et

de matériel peuvent adopter différentes stratégies de culture selon qu'ils peuvent ou non réaliser des économies, accéder au crédit et à l'assurance. Dans ce cas, l'un des ménages peut choisir de cultiver une variété de plante qui ne présente aucun risque, tandis que l'autre utilisera une variété qui présente plus de risques – dans le but d'obtenir de meilleurs rendements, en sachant qu'un capital financier supplémentaire pourrait aider à maintenir les niveaux de revenus (et les niveaux de consommation) même en cas de mauvaise récolte. De même, différentes stratégies de subsistance et différentes conditions climatiques et de marché impliquent différents résultats, qui engendrent en retour différentes sources. Dans l'exemple précédent, le premier ménage peut parfaitement subir des pertes moins importantes dans une année de sécheresse, et [générer] des recettes plus faibles dans une bonne année. Même lorsque les deux ménages subissent des pertes, leurs stratégies de subsistance peuvent être différentes. Le premier ménage pourra être dans l'obligation de vendre des actifs pour subvenir à ses besoins alimentaires. Si de nombreux ménages sont dans la même situation, les prix des actifs risquent de chuter, ce qui diminue les possibilités de les échanger contre une quantité de nourriture suffisante. Par contre, un ménage disposant d'une nourriture suffisante ou de réserves financières pourra se procurer des actifs à des prix plus avantageux, ce qui contribuera à augmenter ses capacités à affronter les futures sécheresses, mais également à creuser les inégalités dans la région. (IAASTD, 2009b : 29-30).

La durabilité peut être comprise en termes de maintien ou d'augmentation des capacités d'un ménage à produire les biens et services désirés - ce qui implique (ou non) de maintenir ou d'augmenter le niveau de chaque composante des ressources du ménage.

La vulnérabilité et la résistance sont des concepts essentiels. La vulnérabilité concerne les risques pour les personnes de tomber dans la pauvreté suite à des chocs économiques ou à des déboires personnels. Les petits agriculteurs savent parfaitement qu'ils sont exposés à de multiples risques – liés à des causes diverses (maladies, organismes nuisibles, climat, catastrophes naturelles) et facteurs indirects (marchés, infrastructure et intrants externes). Ils adoptent donc diverses stratégies consistant à minimiser et atténuer les risques (IAASTD, 2009b). La vulnérabilité face à ce type de risques résulte de la pauvreté et de la situation socioéconomique et de facteurs d'ordre social, comme les niveaux de revenus, la possession d'actifs, l'ethnicité, l'âge, la classe et le sexe (Banque Mondiale, 2009a). La résilience se réfère à la capacité d'un individu, d'un ménage ou d'une communauté à affronter une situation stressante ou un choc, à faire face à l'adversité ou à s'adapter aux changements. La capacité à se 'remettre sur pieds' suite à des expériences négatives (sécheresse, inondation, maladie, blessure ou décès), sans perdre de revenus et d'actifs, peut refléter les qualités innées des individus ou provenir de l'expérience et de l'apprentissage. La résilience peut être développée et améliorée pour l'amélioration du bien-être. Elle représente un ensemble complexe regroupant nombreux paramètres: expérience, apprentissage, détermination, attitude perspective, réseaux sociaux et soutien, infrastructure, et services d'aide (Hegney et al., 2008).

Les mesures de la pauvreté sont souvent statiques et tendent à passer à côté de cet aspect dynamique de la pauvreté. Contrairement à la pauvreté, qui est évaluée sur la base des faits, la vulnérabilité « mesure la probabilité pour des personnes de tomber dans la pauvreté ou d'avoir un niveau de vie faible, calculé a priori, avant que

le voile de l'incertitude ait été levé » (Dercon, 2005). Les ménages vulnérables font face aux chocs en vendant leurs actifs, un capital qu'ils peineront à reconstituer, en réduisant la consommation alimentaire au niveau de la quantité et de la variété, et en réduisant ou en éliminant les dépenses de santé et d'éducation. Ces mécanismes d'adaptation a posteriori ont des répercussions négatives à long terme sur la qualité de vie et la viabilité des moyens de subsistance (FAO, 2011). Le cadre 'De la Vulnérabilité à la Résilience' élaboré par Practical Action vise à analyser et à mener des actions pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience des individus, des ménages et des communautés. Il identifie les facteurs principaux qui contribuent à la vulnérabilité des personnes ainsi que les liens qui existent entre ces facteurs, et propose des idées pour agir en faveur d'un renforcement de la résilience (Pasteur, 2011).

Beaucoup considèrent l'accès aux actifs et leur contrôle comme la composante principale des cadres des AMED. En réalité, l'apport réel de l'AMED dépasse de loin la simple possession d'actifs. Les AMED reflètent une conceptualisation intégrée de la 'structure' et de l'agence', qui est essentielle pour lutter contre la pauvreté. Ils impliquent une identification et une analyse multi-sectorielle des facteurs contextuels, conditions et tendances (démographiques, environnementales, marchés, politiques), des institutions et organisations qui influencent l'accès et l'utilisation des ressources liées aux moyens de subsistance, la pluralité d'activités de subsistance (production de nourriture et génération de revenus), et les résultats en termes de bien-être et de durabilité (Hussein, 2002).

Les AMED sont utilisés pour répondre à divers défis liés au développement – notamment le développement géré par les communautés, qui contribue à utiliser les marchés en faveur des

plus pauvres, de la lutte contre l'insécurité alimentaire, pour la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles et l'adaptation au changement climatique. “Le discours a considérablement évolué ces 15 dernières années – aujourd'hui, on aborde moins le problème en terme de niveau de vie 'adapté' et 'décent', mais plutôt en termes de 'renforcement des moyens de subsistance ou de 'diversification des moyens de subsistance, en reliant cela au changement climatique, à la résilience ou au pouvoir – ce qui représente un grand pas en avant” (Turrall, 2011 : 1). Les critiques qui ont pu être formulées par le passé ont permis de faire évoluer les méthodes et les activités des praticiens de manière à responsabiliser les populations locales en même temps que les donateurs. Celles-ci incluent : une meilleure compréhension des contextes culturels et sociaux afin d'améliorer les résultats, l'engagement à changer les relations de pouvoir liés au contrôle des actifs entre les hommes et les femmes, les acteurs commerciaux et politiques, l'organisation des communautés et les structures de gouvernance locales, et enfin la volonté d'élaborer des politiques en mesure de relier les niveaux micro et macro.

3.7 Genre et moyens de subsistance

Malgré le rôle central des femmes dans la chaîne de valeur agricole africaine, leur participation dans la lutte contre l'insécurité alimentaire est entravée par de multiples facteurs. Les femmes sont généralement marginalisées au niveau des ménages, de la production et de la consommation. Elles prennent en charge la plupart des activités dans la production agricole, mais sont exclues de la prise de décision concernant la sélection des terres, de la main-d'œuvre et des dépenses (FAO, 2011). Le manque d'accès général au crédit et à la microfinance les mettent dans l'impossibilité d'embaucher de la

main-d'œuvre, d'accéder à de nouvelles technologies, d'acheter des intrants, comme des engrais et des variétés améliorées de semences qui permettraient d'accroître les rendements, de produire des cultures requérant des investissements en espèces ou encore d'acquérir des terres. Elles ont souvent un accès limité aux marchés pour vendre leurs produits, les marchés étant créés et entretenus par des réseaux exclusivement masculins. La production agricole et la gestion des ménages laissent peu de 'temps libre' aux femmes. L'utilisation d'équipements agricoles améliorés et d'une mécanisation adaptée peut augmenter la productivité, réduire la pénibilité et le temps de travail, et assurer que les opérations agricoles soient accomplies au bon moment, en diminuant la pression qui pèse sur les femmes. Mais les hommes peuvent refuser l'adoption de stratégies qui bénéficient en priorité aux femmes, car ils disposent généralement de plus de pouvoir de décision. Les différences hommes-femmes liées à l'accès et au contrôle des actifs entraînent également des asymétries de pouvoir et de négociation au sein des ménages et des communautés (Banque Mondiale, 2009a). Lorsque les femmes peuvent accéder à la terre, à la main-d'œuvre et au crédit, leurs compétences en gestion, leur capacité à adopter de nouveaux types d'intrants et leurs rendements sont comparables à ceux des hommes (IAASTD, 2009a; Haggblade, 2010). Concrètement, cela signifie qu'en comblant l'écart de rendement de 20 à 30 % qui existe entre les agriculteurs et les agricultrices et qui est dû aux différences d'intrants, on pourrait augmenter la production intérieure agrégée de 2,5 à 4 %, et réduire le nombre de personnes sous-alimentées de 12 à 17 % (FAO, 2011).

Afin que les agricultrices puissent pleinement jouer leur rôle, il est indispensable d'adopter des mesures visant à améliorer leurs capacités de

gestion et techniques et leur permettant de participer aux évolutions futures du marché, des institutions et des politiques (Dixon et al., 2001). Le fait de ne pas intégrer les femmes dans les changements technologiques se répercute à trois niveaux et entraîne d'importantes répercussions :

En premier lieu, il y a une perte de capacité d'adaptation si on ne prend pas en compte leurs connaissances opérationnelles. Deuxièmement, on constate une réduction de leur pouvoir de négociation au sein des ménages et une augmentation de leur charge de travail. Troisièmement, la faible progression dans l'adoption des nouvelles technologies est due à leur manque d'accès aux technologies et à la formation, et au fait que les promoteurs des nouvelles techniques ne tiennent pas compte des limitations des femmes en matière de temps disponible" (IAASTD, 2009a: 42).

Intégrer le genre dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets et dans les interventions politiques est donc essentiel pour adopter une approche intégrée favorable au développement agricole (IAASTD, 2009b).

Il est possible d'améliorer l'accès des femmes à la terre et la sécurité en matière de droits de propriété, pour les terres privées et communales, en mettant en place des politiques foncières et des lois garantissant l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Bien que de nombreux pays aient fait d'énormes progrès dans ce sens, en adoptant des politiques, des législations et d'autres instruments qui prennent en compte le genre, leur application est lente (les

femmes ont acquis seulement 20 % des terres dans le cadre des réformes foncières récemment adoptées au Zimbabwe). « Pour mettre en œuvre leur application, les réformes doivent s'accompagner de mécanismes tels que l'harmonisation des lois relatives à l'héritage, au mariage et aux droits de propriétés. Par ailleurs, l'application des réformes foncières progresserait plus rapidement par une volonté politique, des lignes directrices et des critères de régulation pour contrôler la mise en place, permettre à des autorités compétentes et aux citoyens de responsabiliser les gouvernements à cet égard » (IAASTD, 2009a : 108). Soulignons également qu'en Tanzanie, les conseils de village qui sont chargés de régler les litiges fonciers, comprennent sept membres, dont au moins trois femmes (Ik Dahl, 2008). En Ethiopie, le processus d'homologation des terres a également été salué pour son efficacité, sa rapidité et sa transparence et les faibles coûts entraînés. Les attentes en matière d'égalité des genres ont progressé, les comités locaux de gestion des terres devant inclure au moins une femme parmi leurs membres. Ce programme foncier exige également que les certificats délivrés aux femmes comportent leur photographie, de façon à ce qu'elles puissent conserver le contrôle sur leurs terres.

Malgré la persistance de biais culturels, des progrès ont été accomplis dans un certain nombre de pays africains (Éthiopie, Ghana, Malawi, Zambie et Zimbabwe) au niveau de l'accès des femmes aux ressources productives. Ce sont des femmes qui sont à l'origine de la diversification de la production alimentaire qui s'est opérée récemment au Malawi. En faisant l'impasse des technologies de la révolution verte (maïs hybride), elles ont choisi de se tourner vers des cultures traditionnelles (racines, tubercules et légumes). Aujourd'hui, les femmes produisent la plus grande partie des produits frais vendus dans les villes, le long des routes et sur les

marchés hebdomadaires ruraux. Cette initiative offre de nouvelles opportunités pour les PME et les micro-entreprises, là encore majoritairement gérées par les femmes, dans le domaine agro-alimentaire, la production et la vente de denrées alimentaires et d'alcool. L'amélioration des droits des femmes a joué un rôle fondamental en Afrique Australe, lors de la grave sécheresse qui a frappé le pays en 2001-2002, car elle a contribué à en réduire les effets. En Zambie, les femmes ont opéré la diversification agricole qui a permis d'améliorer la disponibilité de cultures vivrières alternatives. Le revenu disponible des femmes a augmenté, grâce aux cultures maraîchères, et celui des petites entreprises leur a permis de pouvoir acheter du maïs importé. Elles ont également créé des potagers qui permettent d'assurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages (Charman, 2008).

En Ethiopie, des systèmes communaux de récupération d'eau et des initiatives de remise en état des terres ont été mis en place. Ces mesures sont des composantes importantes du Programme de Protection des Moyens de Production (depuis 2005), qui concerne 7 millions de personnes souffrant de problèmes chroniques d'insécurité alimentaire (FAO, 2011). Au Kenya, les femmes opérant dans l'agriculture ont mis leurs parcelles de terres en commun et se sont organisées pour créer des associations d'épargne, améliorer l'accès aux terres, au crédit et à l'information, et obtenir de meilleures conditions commerciales dans leurs transactions avec les revendeurs et les commerçants. Des données récentes sur le Malawi confirment que l'amélioration de l'accès des femmes au crédit – ce qui n'est pas le cas pour les hommes – accroît la part des dépenses des ménages dans l'alimentation et améliore la sécurité alimentaire à long terme, notamment pour les petites filles (Hazarika et Guha-Khasnobis, 2008). Une meilleure égalité hommes-femmes en matière d'accès aux opportunités et de rendements des

actifs a des effets positifs au niveau de la nutrition, de la santé et des résultats scolaires, mais également sur la croissance économique à long terme, en élevant le niveau du capital humain dans la société.

L'impact le plus important des initiatives en faveur des moyens de subsistance a été la création d'associations de femmes et leur participation aux associations d'agriculteurs. L'engagement de l'Etat à œuvrer pour accroître les opportunités des femmes – avec l'aide des ONG, a permis aux femmes d'entrer dans des clubs et groupes d'agriculteurs, d'avoir accès à la finance institutionnelle, aux intrants et aux aides pour la commercialisation (Charman, 2008). Au Malawi, les femmes faisant partie d'associations d'agriculteurs sont fortement représentées dans la plupart des organisations locales et nationales (à l'exception des coopératives laitières et les clubs pour le tabac), en particulier dans le secteur avicole. Au Ghana, au Rwanda et en Zambie, les réformes de la législation en matière d'héritage et de propriété foncière permettent une progression notable des droits des femmes. Les changements qui s'opèrent au niveau de l'Etat et des marchés sont donc essentiels pour améliorer les opportunités des femmes en termes de moyens de subsistance, pour réduire la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire et le bien-être au niveau des ménages.

3.8 Terres, gestion de la fertilité des sols et irrigation

Les petites exploitations agricoles de moins de deux hectares recouvrent 60 % des terres arables de la planète, représentent 90 % des exploitations agricoles du monde entier, qui sont au nombre de 525 millions, et contribuent dans une grande mesure à la production agricole

mondiale. En Afrique, 90 % de la production agricole provient des petites exploitations (IAASTD, 2009b). La taille moyenne des exploitations varie considérablement selon les régions du monde : Afrique 1,6 hectare (ha), Asie 1,6 ha, Europe Occidentale 27 ha, Amérique Latine et Caraïbes 67 ha, et Amérique du Nord 121 ha. En Afrique, la géographie et la dotation en ressources naturelles constituent des sources de préoccupations et des défis importants pour l'agriculture. Seules 8 % des terres africaines sont arables et cultivées en permanence. La stabilité géologique de l'Afrique a produit une grande quantité de sols à fertilité réduite. Au fil des années, l'absence de régénération volcanique, les cycles climatiques, l'érosion et la lixiviation ont amoindri leur teneur en nutriments. Les types de sol sont extrêmement variés, présentant des différences considérables au niveau de leurs capacités à conserver et apporter les nutriments nécessaires aux plantes, de retenir ou d'évacuer l'eau, de résister à l'érosion ou au tassement et permettre la pénétration des racines. Environ 55 % des terres du continent sont considérées comme impropres à la culture. Concernant le reste des terres, 16 % sont considérées de qualité élevée, 13 % de qualité moyenne et 16 % avec un potentiel médiocre. Plus de 40 % (95 millions d'hectares) des terres d'Afrique sub-saharienne ont subi une dégradation qui a mené à une importante réduction de la productivité (Livingston et al., 2011). Environ 25 % des sols africains sont acides, présentent des déficits en phosphore, calcium et magnésium et contiennent souvent des niveaux toxiques d'aluminium (Cleaver et Schreiber, 1994; IAASTD, 2009a). Le climat tropical ne présente pas de températures hivernales glaciales, comme c'est le cas dans les zones tempérées qui contribuent à combattre les parasites, briser les mottes de terre et labourer les pentes pour favoriser ainsi le développement racinaire des

plantes. Les agriculteurs africains, compte tenu de la rareté des espèces végétales et animales domesticables, ont travaillé à partir d'un patrimoine génétique agricole limité (Haggblade et al., 2010a). Dernier point, mais non des moindres, le continent disposant d'un faible potentiel en matière d'irrigation, la plupart des agriculteurs dépendent de la culture pluviale et sont soumis à des conditions climatiques difficiles.

Des efforts sont nécessaires pour améliorer la fertilité des sols, mais une seule approche est insuffisante. Bien que les agriculteurs aient mis au point des stratégies de gestion des sols, la faible qualité, les déficits en entrants et nutriments, dont la matière organique, participent à la réduction de la croissance des cultures et à l'épuisement des sols (IAASTD, 2009a). Une gestion intégrée de la fertilité des sols, à base de techniques qui conservent et concentrent l'humidité des sols et les matières organiques et l'utilisation d'engrais biologiques (compost, fumier, engrais verts) et de quantités raisonnables d'engrais inorganique est une approche qui peut s'adapter aux ressources disponibles (IAASTD, 2009a). La participation des agriculteurs aux travaux de recherche sur la fertilité des sols leur permet d'obtenir des recommandations qui sont plus en phase avec leurs conditions réelles de production. (CIAT, 2002). Les expériences menées sur place, en collaboration avec des agriculteurs, sont plus efficaces que celles qui sont réalisées dans des stations de recherche pour identifier les utilisations des engrais verts à base d'aliments ou de fourrages les mieux adaptés et qui seront utilisés par les agriculteurs, et peuvent permettre d'estimer de façon réaliste les taux de rendement des différentes technologies (IAASTD, 2009a).

•

- De nombreuses pratiques de gestion agronomique améliorée qui ne nécessitent pas d'intrants ni de subventions récurrentes pour la commercialisation peuvent stimuler efficacement la productivité agricole. Voici quelques exemples de pratiques couramment utilisées (Haggblade, 2010 : 325-326 ; IAASTD, 2009a : 18) :
- Un labour réduit pendant la saison sèche permet de mieux gérer le calendrier des travaux agricoles, d'obtenir une meilleure rétention de l'humidité, de renforcer l'efficacité des engrais et de préserver la fertilité des sols à long terme ; Un ensemencement au bon moment, le sarclage et la surveillance peuvent aider à limiter les invasions de parasites et les maladies ;
- Des périodes de mise en jachère de deux ans en utilisant des variétés soigneusement sélectionnées de légumineuses, suivies par deux ou trois saisons de production de cultures vivrières, permettent aux agriculteurs d'élever les niveaux d'azote de façon biologique, en réduisant l'utilisation des engrais inorganiques ; et
- La gestion des ressources naturelles, gestion intégrée de la fertilité des sols, la conservation des sols et de l'eau et la conservation de l'agriculture.

Bien que l'augmentation des rendements ait été réalisée grâce à l'amélioration des pratiques de gestion et aux nouveaux types d'intrants, cette progression est rendue plus difficile en Afrique par des réalités de terrain spécifiques. De nombreuses technologies nouvelles et prometteuses pour l'accroissement de la production agricole ont été introduites et sont appliquées. La diffusion des nouveaux types d'intrants permet d'élever la productivité en

conservant les pratiques de gestion traditionnelles. Mais cette évolution est plus lente pour les intrants utilisés dans la production intensive, car les changements de comportement doivent être encouragés par des moyens plus efficaces au niveau de la diffusion. Les agriculteurs font souvent état de problèmes récurrents (non-disponibilité, retards de livraison, prix prohibitifs) concernant les intrants (semences hybrides, engrais, pesticides), et la faiblesse ou l'absence de services d'information (IAASTD, 2009a). Fait intéressant, si les femmes ont moins facilement accès que les hommes à ces intrants, elles sont autant attirées que les hommes par les jachères améliorées et les techniques d'agriculture de conservation, qui mettent l'accent sur une meilleure gestion du personnel et minimisent les intrants financiers (Haggblade, 2010).

Les investissements en faveur d'une meilleure gestion des ressources naturelles étant rentables sur le long terme, ils doivent s'accompagner de droits de propriétés sur le long terme sur les ressources. L'existence de structures foncières inadaptées représente encore un obstacle majeur pour l'agriculture durable et le développement rural dans de nombreux pays (Haggblade, 2010a, 2010b, IAASTD, 2009a). Les titres officiels de propriété foncière ne sont pas nécessaires pour les investissements à long terme des agriculteurs, mais ceux-ci considèrent leurs demandes de terres arables suffisamment sûres pour investir dans l'adoption de nouvelles technologies. Les limitations des droits des femmes relatifs à l'accès à la terre et à la sécurité foncière retardent la réalisation des objectifs de développement durable. Des recherches supplémentaires doivent être menées pour développer des systèmes de propriété plus avantageux pour les femmes et les groupes minoritaires, comme les bergers par exemple (IAASTD, 2009a).

Le tableau 3.5 ci-après contient des informations descriptives sur les activités et la population caractérisant neuf systèmes agricoles en Afrique. Les trois systèmes les plus importants sont (1) les cultures mixtes à base de céréales et de racines, (2) les cultures mixtes à base de maïs (3) et les cultures de racines. Selon les évaluations, leur potentiel est moyen et élevé pour la croissance agricole et la réduction de la pauvreté. (Dixon et al., 2001). L'évaluation a mis en exergue l'importance des stratégies des ménages pour la réduction de la pauvreté. Dans les systèmes mixtes de cultures de céréales et de racines, les stratégies les plus appropriées sont l'intensification, l'augmentation des dimensions des exploitations et la diversification. Dans les systèmes de cultures mixtes à base de maïs, la diversification est fortement encouragée. Dans les systèmes à base de culture de racines, la diversification et l'intensification sont recommandées. Les systèmes de culture de plantes pérennes ont également un potentiel moyen pour la croissance et la réduction de la pauvreté, et sont plus adaptés à l'intensification. Les autres systèmes sont peu adaptés à l'intensification, la diversification, l'extension des dimensions des exploitations, ou à l'augmentation des revenus non agricoles. Par contre, on estime qu'un grand nombre de personnes utilisant ces systèmes trouveront des emplois dans un secteur autre que l'agriculture. L'Initiative Panafricaine sur les Politiques Foncières (Pan-African Land Initiative) a pour objectif de créer un cadre de réforme foncière et de fournir des lignes directrices, de manière à faciliter l'élaboration et la mise en place de politiques foncières. Ce programme est mené par l'Union Africaine, en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique et la Banque Africaine de Développement. Il repose sur une série de consultations sous-régionales qui permettent une prise en compte des réalités et des initiatives locales dans le cadre

continental. Ce processus de consultation, auxquelles participent les parties prenantes clés en matière de terres et de ressources naturelles, permet d'élaborer des politiques adaptées pour l'adoption et l'application du cadre et des lignes directrices du NEPAD à travers le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (IAASTD, 2009a).

Les approches de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (GCRN) permettent aux acteurs locaux de gérer les terres et les ressources naturelles par le biais de règles et de procédures élaborées localement et tenant compte des contextes spécifiques. Elles visent à renforcer les institutions locales et les aident à utiliser et à gérer les ressources naturelles de manière efficace. Pour réussir, les approches GCRN nécessitent d'une véritable autonomie – le droit d'utiliser les ressources et de déterminer les règles d'accès, les modes d'utilisation et la répartition des bénéfices. Des avancées considérables ont été réalisées au niveau écologique, économique et institutionnel, dont voici quelques exemples (Roe et al., 2009):

- En Namibie, les concessions de conservation des terres communales couvrent plus de 14 % de la superficie du pays, concernent plus de 200 000 personnes et rapportent 2,5 millions \$US par an. Les principales espèces animales sauvages ont été récupérées et l'exploitation illégale de la faune a diminué.
- Au Zimbabwe, CAMPFIRE a généré 20 millions de dollars de recettes pour les communautés locales et les districts

entre 1989 et 2001, et a abouti à la gestion de 40 000 km² de terres communales visant à protéger la faune et la flore. Les parties prenantes se sont adaptées aux crises économiques et politiques actuelles en mettant en place de nouveaux types de relation pour préserver les systèmes de production faunique sur les terres communales.

- En Tanzanie, plus de 3,6 millions d'hectares de forêts et de bois sont gérés en tant que Réserves Forestières de Terres Villageoises, entièrement sous le contrôle d'autorités villageoises élues au niveau local, ou en tant que forêts cogérées entre villages et autorités gouvernementales locales ou centrales.
- Au Kenya, le développement local du tourisme axé sur la faune sauvage, sur des terres communales et privées, apporte une importante contribution aux efforts nationaux de conservation.
- Au Cameroun, la réforme de la législation sur l'exploitation forestière a permis aux associations communautaires et aux coopératives d'acquérir les droits exclusifs d'exploiter 5 000 ha de forêts coutumières, dans le cadre d'un contrat de 15 ans, et a abouti à la création de 100 nouvelles Forêts Communautaires.
- Au Ghana, 200 000 hectares de forêts ont été délimités, dans le cadre de la Politique de Gestion Communautaires des Ressources de 2000, qui confère la pleine autorité aux communautés de contrôle de l'accès et la récolte des ressources se trouvant sur leur zone de gestion, dans le but de réduire les activités illégales.

TABLEAU 3.5
Systèmes agricoles, importance potentielle et relative des stratégies des ménages pour la réduction de la pauvreté en Afrique

Systèmes d'exploitation agricole	Superficie du terrain (% de la région)	Pop. agric. (% de la région)	Moyens de subsistance principaux	Potentiel de croissance agricole	Potentiel de réduction de la pauvreté	Relative Importance of Strategies for Poverty Reduction				
						Intensification	Diversification	Taille agricole augmentée	Augmentation Revenus hors ferme	Sortir de l'agriculture
Pastoral	14	7	Bétail, chameaux, moutons, chèvres, envois de fonds	Faible - Moyen	Faible	10	10	10	20	50
Agro-pastoral	8	8	Sorgho, mil, légumineuses, sésame, bovins, ovins, caprins, volailles, travail hors ferme	Faible - Moyen	Moyen	20	20	20	10	30
Exploitation mixte céréales tubercules	13	15	Maïs, sorgho, mil, le manioc, légumineuses, bovins,	Élevé	Moyen	35	20	30	10	5
Culture mixte axée sur le maïs	10	15	Maïs, tabac, coton, bétail, chèvres, volaille, travail hors ferme	Moyen - Élevé	Élevé	20	30	20	20	10
Tubercules	11	11	Igname, manioc, légumineuses, travail hors ferme	Moyen	Moyen	25	30	20	15	10
Culture d'exportation	3	7	Cacao, café, huile de palme, caoutchouc, igname, maïs, travail hors ferme	Medium - Élevé	Moyen	40	15	15	20	10
Culture de forêt	11	7	Manioc, maïs, haricot, taro	Faible - Moyen	Faible	25	20	40	0	15
Altitude pérenne	1	8	Banane, plantain, ensète, café, manioc, patate douce, haricot, céréales, bétail, volaille, travail hors ferme	Faible	Faible	10	20	10	20	40
Altitude tempérée mixte	2	7	Blé, orge, tef, pois, lentilles, fèves, pommes de terre, des viols, des moutons, des chèvres, le bétail, la volaille, le travail hors ferme	Moyen	Moyen	10	30	20	10	30
Autres	27	15								

Source: Livingston et al. (2011) and Dixon et al. (2001)

L'irrigation a longtemps été considérée comme une possibilité pour améliorer les moyens de subsistance ruraux en Afrique grâce à l'accroissement des productions agricoles (Tableau 3.6). Ces 50 dernières années, la quantité de terres irriguées dans le monde a augmenté régulièrement. Ce phénomène s'est

produit notamment en Asie, où la proportion de terres irriguées a connu une forte progression, passant de 27 % à environ 36 %. En comparaison, seules 11 % des terres sont irriguées en Amérique Latine et dans les Caraïbes, et environ 4 % en Afrique (Livingston et al., 2011 ; Banque Mondiale, 2007a).

TABLEAU 3.6
Potentiel d'irrigation – panel de pays africains sélectionnés

Pays	Potentiel d'irrigation (ha)	% du potentiel utilisé
Congo RDC	7 000 000	0
Liberia	600 000	3
Angola	3 700 000	6
Burkina Faso	165 000	28
Kenya	353 060	31
Sénégal	409 000	37
Zambie	523 000	49
Botswana	13 000	61
Afrique du Sud	1 500 000	100

Source: Mazur, 2011a

Si l'Afrique dispose d'un potentiel considérable de développement en matière d'irrigation, les opportunités varient considérablement d'un pays à l'autre, compte tenu des différences au niveau de la pluviosité, des ressources d'eau renouvelables disponibles et des terres. Certaines régions ont un fort potentiel dans ce domaine, mais bénéficiant d'un taux important de précipitations, l'irrigation s'avère moins cruciale. D'autres pays souffrent d'un déficit en pluie, mais les quantités d'eau à puiser sont plus faibles. L'expansion de l'irrigation dépend d'un autre facteur important : l'approvisionnement en eau douce et l'accès aux aquifères, l'utilisation des réserves d'eau pouvant dépasser les capacités des nappes phréatiques à se recharger. Un tiers du potentiel d'irrigation se concentre dans deux pays très humides, notamment la République Démocratique du Congo et l'Angola (Livingston et al., 2011).

Jusqu'à présent, les expériences menées en Afrique pour l'irrigation ont abouti à des résultats mitigés. Les programmes d'irrigation structurés des années 70 et 80, qui ont fait l'objet d'investissements considérables, n'ont pas permis d'atteindre les objectifs souhaités en matière de production alimentaire. Ils se sont révélés extrêmement coûteux et ont présenté des problèmes techniques et de gestion, qui d'ailleurs n'ont toujours pas été résolus. Les interventions concertées des bailleurs de fonds et des gouvernements sont généralement 'descendantes', limitent la participation des agriculteurs et ne reposent pas sur une compréhension suffisante des marchés. Les technologies modernes d'irrigation (ruissellement/goutte à goutte ou pulvérisation) peuvent améliorer les niveaux de productivité de l'eau et du travail, mais elles sont accessibles uniquement aux agriculteurs plus aisés qui

produisent des cultures commerciales (légumes, fruits, fleurs). L'expansion de l'agriculture irriguée s'est souvent opérée aux dépens d'autres utilisateurs, de la biodiversité, des services d'écosystème, des pêcheries et des zones humides.

Néanmoins, l'irrigation a pu être appliquée avec succès par certains petits agriculteurs, en particulier lorsqu'ils investissent eux-mêmes. Les petites exploitations doivent ces réussites au fait qu'elles utilisent généralement des techniques simples (collecte d'eau, irrigation inondée, irrigation par épandage, plaines d'inondation, irrigation utilisant l'eau saisonnière et les aquifères peu profonds, irrigation des collines et irrigation par les eaux souterraines), disposent d'approvisionnement en eau potable qu'elles contrôlent parfaitement et qu'elles financent avec leurs propres ressources. Les technologies qui donnent de bons résultats améliorent les systèmes agricoles existants au lieu d'introduire des idées radicalement nouvelles. Dans l'ensemble, l'adoption de nouvelles technologies dépend de facteurs tels que : une demande agricole inspirée par les marchés ; une technologie bien conçue, appropriée et accessible aux agriculteurs et aux systèmes de production locaux ; un secteur local privé en mesure de produire des équipements fiables ; et des réseaux de distribution du secteur privé efficaces (Kay, 2001).

L'irrigation à petite échelle n'est pas simple pour autant. Des problèmes sociaux, économiques, techniques et institutionnels complexes influencent la mise en place des systèmes d'irrigation des petits agriculteurs, tous uniques, et montrent l'importance de trouver le bon équilibre. De plus, le fait de permettre aux agriculteurs d'agir en qualité de 'propriétaires' et non de 'bénéficiaires' est essentiel dans la planification, la mise en place et l'évaluation

(FAO, 2000). A Chitora, au Zimbabwe, un système d'irrigation performant à petite échelle permet d'irriguer neuf hectares de terres depuis 1994, à l'aide de gicleurs à tuyaux. L'agence publique de vulgarisation nationale Agritex fournit des services de formation, d'information, et tous les intrants nécessaires à la mise en place des projets, dont les semences pour la première saison. De jeunes agriculteurs (en moyenne 25 ans), ont été impliqués depuis la planification jusqu'à la mise en place, sont aujourd'hui pleinement responsables du fonctionnement, de la maintenance et du financement. Ils cultivent des produits horticoles à haute valeur ajoutée qu'ils vendent sur les marchés d'Harare. Leurs revenus sont quatre fois supérieurs à ceux des agriculteurs citadins non qualifiés. Leur Comité de Gestion de l'Irrigation fait appliquer les lois, coordonne les activités et gère les finances. Pour les agriculteurs, le sentiment d'être 'propriétaires' et responsables est un élément capital. En revanche, le système d'irrigation à grande échelle (216 ha, 154 parcelles de 0,5 à 1,5 ha) de Ngezi Mamina, au Zimbabwe, créé au milieu des années '90 à l'initiative du gouvernement, ne satisfait pas les agriculteurs dans le sens où ils ont du mal à 's'approprier' le projet – mis en place sans leur participation et pour qu'ils en soient 'bénéficiaires'. Des gicleurs alimentés par gravité puisent l'eau d'un barrage pour irriguer des cultures à faible valeur ajoutée et quelques légumes à forte valeur ajoutée. Des conflits surviennent régulièrement entre les agriculteurs et le gouvernement, qui gère toujours le système et prend en charge les dépenses liées à l'électricité, à l'eau et aux services (Merrey et al., 2008 ; Kay, 2001).

Les réformes institutionnelles des systèmes d'irrigation à grande échelle ont également donné lieu à des succès encourageants. Dans les années 70, le grand projet d'irrigation de l'Office

du Niger, au Mali, était en passe d'échouer, car il était basé sur une gestion centralisée et descendante. Dans les années '80, sa mission a été redéfinie en introduisant de fortes mesures incitatives du secteur privé dans sa gestion, en donnant plus de pouvoir aux agriculteurs et créer une forte coalition des parties prenantes. Gagnant ainsi en efficacité, le système a permis de quadrupler les récoltes, et la production a connu une progression globale de 5,8 % entre 1982 et 2000. Attirée par les opportunités d'emploi, la population locale a augmenté de 3,5 %, et la pauvreté a connu une diminution plus forte que dans d'autres zones (Banque Mondiale, 2007a).

L'irrigation communale peut également donner de bons résultats. Les 700 projets de villages de petite taille (moins de 20 ha) établis dans les années '90 au Sénégal en sont un exemple. Ces installations sont généralement composées de 40 à 80 parcelles de dimensions égales, équipées d'un système de canal ouvert alimenté par des pompes à moteur de 15 kW (20hp) qui puisent l'eau du fleuve Sénégal. Les agriculteurs se sont chargés de défricher les terres et de creuser les canaux, et ont fait appel à l'aide du gouvernement local pour réaliser une étude du site, se procurer les équipements nécessaires à la construction du système et à l'installation des pompes et des canaux. Cette réussite (Diemer et Huibers, 1996) concerne surtout les facteurs suivants :

- Fixation d'objectifs économiques clairs ;
- Sélection de sites qui ne sont généralement pas utilisés pour l'agriculture ;
- Construction réalisée grâce à la force de travail des agriculteurs (qui utilisent des équipements financés par des donateurs) ; et
- Autonomie totale de chaque projet de

village – au niveau du système hydraulique, du fonctionnement et de la gestion.

Mais les réussites peuvent également générer des problèmes. L'introduction de pompes à pédales a permis d'obtenir des gains de revenus six fois plus importants en Zambie, grâce à l'expansion des superficies irriguées, la diversification et l'intensification des cultures (trois récoltes annuelles). Des rendements plus élevés engendrent une saturation des marchés lorsque la majorité des agriculteurs produisent simultanément les mêmes cultures. Leur capacité à atteindre des marchés distants était limitée par les coûts de transport et l'état médiocre des routes d'accès dans les zones rurales éloignées. Un autre défi concerne l'augmentation de l'équité et de la sécurité, des objectifs qui surviennent pour quasiment tous les projets d'irrigation. En Tanzanie et au Ghana, un tiers des parcelles irriguées ont été octroyées à des femmes. De plus, les femmes ont investi leur force de travail dans la mise en place d'un projet principalement pour pouvoir acquérir une parcelle de terre ou générer des revenus complémentaires. En Gambie, au Mali et au Sénégal, ce sont les hommes qui prennent les décisions en matière de propriété foncière, indépendamment des nouveaux projets (Kay, 2001).

3.9 Conclusion

C'est relativement bien connu que la pauvreté reste un problème omniprésent en Afrique – notamment dans les zones rurales et périurbaines et chez les femmes. La promotion de la transformation agricole a permis d'accroître significativement la production, la productivité et les revenus, et constitue le 'développement', tel qu'il est défini dans les

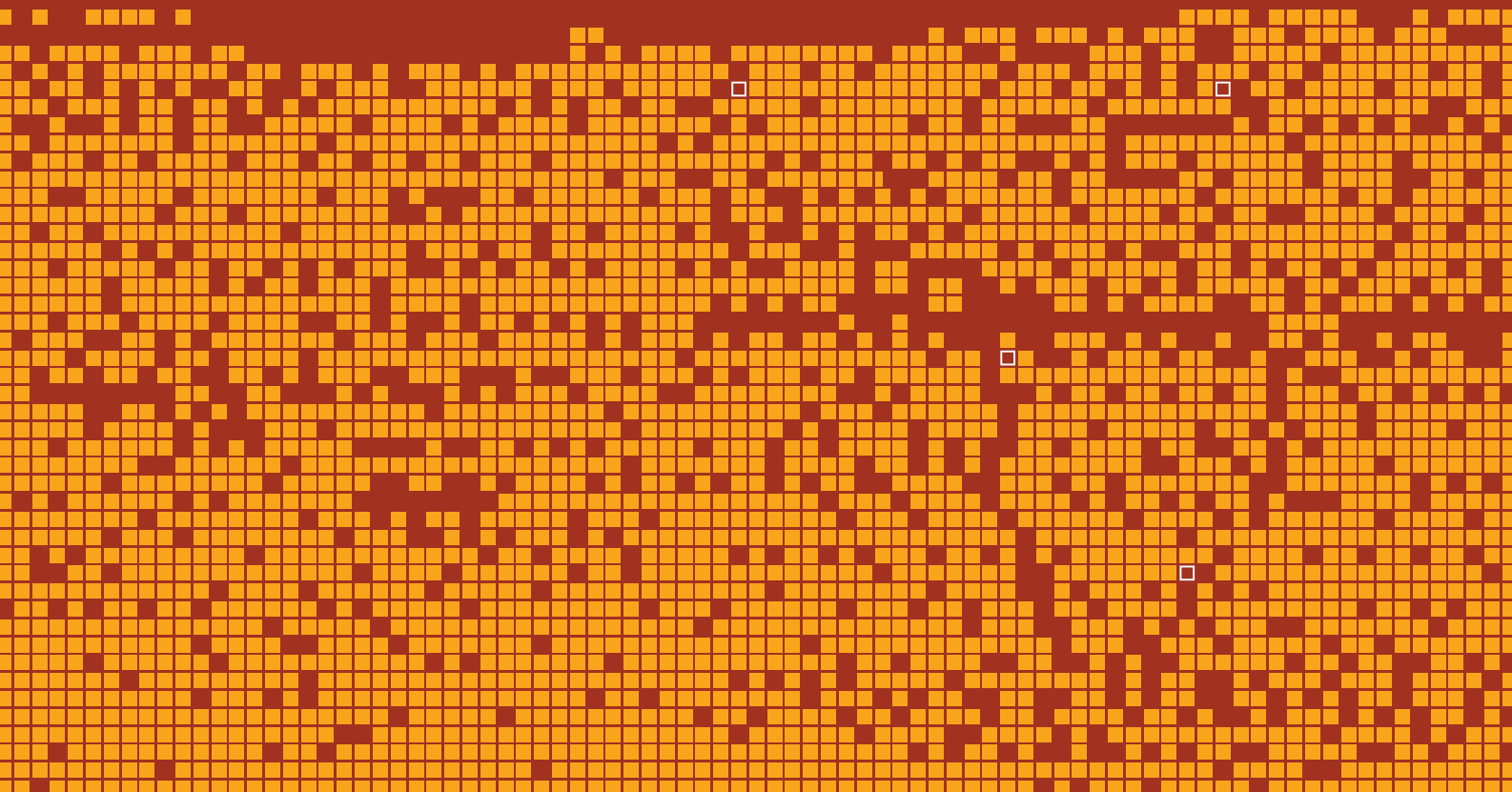
Objectifs du Millénaire pour le Développement doit s'accompagner d'efforts soutenus pour diminuer la pauvreté et garantir la soutenabilité des moyens de subsistance des petits agriculteurs. La capacité et la volonté des petits exploitants d'investir dans les opportunités émergentes doivent être supportées par des programmes d'aide qui soient en conformité avec leurs objectifs et leurs valeurs. Ceci suppose le soutien de divers moyens de subsistance en mesure de : renforcer la résilience, réduire les risques et la vulnérabilité des individus, des ménages et des groupes sociaux face aux chocs et aux facteurs de stress : augmenter significativement les revenus ; et faciliter l'accumulation de divers types d'activités de valeur. Pour que les mesures d'aide soient efficaces, il est indispensable d'analyser les portefeuilles de moyens de subsistance et discerner les points forts avant d'identifier les vulnérabilités, les problèmes et les besoins. Cette démarche permet de faire tomber les barrières et d'améliorer l'accès aux ressources de base, en assurant une utilisation efficace des ressources ainsi que la protection sociale.

Les femmes jouent un rôle central dans la production des denrées alimentaires et des cultures commerciales, et leurs compétences en matière de gestion, d'utilisation des nouveaux types d'intrants et des rendements sont comparables à celles des hommes. Il est donc

important de leur garantir l'accès aux terres, à l'éducation, à l'information, au crédit, aux intrants et aux programmes de soutien d'aide aux petites exploitations. Cet objectif nécessite des efforts concertés visant à dépasser les barrières culturelles et institutionnelles, ainsi qu'à modifier les lois relatives à l'héritage, au mariage et aux droits de propriété. L'accès des femmes à la terre et la sécurité foncière peuvent être améliorés par la mise en place de politiques foncières et de lois favorables à l'égalité des droits hommes-femmes. Les efforts menés par les gouvernements et la société civile pour encourager la formation, renforcer les associations d'agricultrices et inciter les femmes à participer aux associations d'agriculteurs auront des répercussions favorables. De plus, les femmes pourraient jouer un rôle clé dans les processus participatifs impliquant les groupes sociaux et autres parties prenantes, qui permettent de fixer les priorités en matière d'investissements publics et d'élaborer les politiques. Les titres fonciers officiels sont moins importants pour les agriculteurs que le fait de savoir que leurs droits fonciers sont suffisamment sûrs pour investir dans les nouvelles technologies. Grâce à une meilleure compréhension des liens qui existent entre ces divers facteurs, les pays africains seront mieux préparés pour entreprendre la transformation des secteurs agricoles et pour atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires.

4

Politiques agricoles en Afrique et rôle de l'État





4

Politiques agricoles en Afrique et rôle de l'État

4.0 Introduction

Il existe un véritable consensus concernant l'importance du secteur agricole pour le développement national dans la plupart des pays africains, voire dans la totalité (Bruntrup, 2011 ; Diao et al., 2007 ; Banque Mondiale, 2007a ; NEPAD, 2003, 2001). Ce secteur contribue non seulement à la croissance économique, mais joue également un rôle vital dans les relations socioculturelles et politiques. L'agriculture fournit une source directe d'emplois et de moyens d'existence à une grande partie de la société, représente une partie importante du Produit Intérieur Brut et constitue un moteur essentiel pour la création de valeur ajoutée et de richesse (Chuhan-Pole et Angwafo, 2011 ; Banque Mondiale, 2007a). L'agriculture crée des emplois et est donc source de revenus. La performance de ce secteur du secteur agricole permet de répondre aux besoins en matière de sécurité, mais aussi en ce qui concerne la sécurité humaine en général. Tout le monde s'accorde à penser que les perspectives de développement sont étroitement liées aux performances du secteur agricole. Ce Chapitre passe en revue les différentes politiques agricoles et se penche sur le rôle de l'Etat dans le développement en Afrique.

L'attention particulière portée sur les politiques et l'Etat permet de mettre en évidence les facteurs clés qui sous-tendent les performances du secteur agricole et sa contribution au développement. L'interface politique-Etat nous permet de tirer des conclusions sur plusieurs types de capacités ; notamment les capacités liées à l'élaboration et à l'application des politiques économiques. Les types de compétences et de capacités requis pour gérer efficacement ce secteur et améliorer sa contribution au développement sont également identifiés grâce à la prise en compte de l'interface politique-Etat, qui permet de mener une réflexion sur les problèmes liés au renforcement des capacités (voir Chapitre 1).

4.1 Repenser les politiques agricoles – contexte et problèmes

Depuis les indépendances, de nombreuses initiatives politiques censées apporter de nouvelles perspectives et approches favorables au développement en Afrique se sont succédées. La plupart de ces programmes ont été proposés par des institutions africaines, parfois en partenariat avec des partenaires internationaux,

dont les institutions bilatérales et multilatérales. De nouveaux projets ont vu le jour récemment.

Le point de départ a été le Plan d'Action de Lagos, élaboré en 1980 par l'Union Africaine, qui a été suivi par l'étude Développement Accéléré en Afrique Sub-saharienne menée par la Banque Mondiale en 1981, qui est à l'origine du programme d'ajustement structurel dans la région. Parmi les initiatives du début du nouveau

millénaire, citons le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), initié en 2001 par l'Union Africaine, le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), lancé en 2003, et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), élaborés par les Nations Unies (2003), grâce auxquels tous les États membres se sont engagés, entre autres, à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim d'ici 2015, et à créer des partenariats mondiaux pour le développement. Enfin, citons le Rapport 2008 de la Banque Mondiale sur le Développement (2007a) : « *L'Agriculture au Service du Développement* », qui comme son intitulé l'indique, était intégralement consacré aux problèmes agricoles.

Si les motivations qui sous-tendent ces initiatives en faveur du développement dans le monde sont généralement louables, la nature et l'impact du développement sont variables en fonction des pays et des populations. Sur le continent africain, les fruits du développement mondial n'ont pas encore permis de réduire les inégalités ni sa cohorte d'effets négatifs. Le malaise lié au développement de l'Afrique a été évoqué il y a une décennie dans un discours de Tony Blair, alors Premier ministre du Royaume Uni, lorsqu'il a prononcé cette phrase d'une grande profondeur : « L'état de l'Afrique est une cicatrice sur la conscience mondiale » (cité dans Mann, 2001). C'est dans ce contexte que Blair a créé la Commission pour l'Afrique (2005) dans le but d'obtenir des lignes de conduite politique plus claires pour cette région du monde, alors que la Grande-Bretagne s'appropriait à assumer la présidence du G8, le Groupe des huit pays les plus industrialisés, en 2005. Même si c'est une tradition que les leaders politiques qui participent aux Sommets du G8 incluent l'Afrique dans leur agenda, la question est de savoir si les déclarations politiques du G8 sont

compatibles avec celles de développement des pays africains, et plus encore si leur application est réelle (Groupe de Recherche du G8, 2006 ; Maxwell, 2005 ; Booth, 2005).

C'est un fait incontestable que les initiatives politiques liées au développement de l'Afrique n'ont pas manqué. Néanmoins, les perspectives de développement en Afrique, en dépit de ces nombreuses politiques, demeurent fragiles et incertaines (Nations Unies, 2011a ; Seck et Busari, 2009 ; Taeb et Zakri, 2008 ; Johnson, 2007 ; Smith, 2006). Cette incertitude laisse supposer l'existence de défaillances au niveau politique et institutionnel, entre autres facteurs. L'agriculture africaine souffre non seulement de l'inefficacité des institutions, mais également de goulets d'étranglement au niveau de l'accès aux ressources et aux dotations, et d'un manque de politiques adaptées. Il est urgent d'en tenir compte et de s'atteler à la résolution des problèmes de l'agriculture africaine, ne serait-ce que pour gérer le développement du continent de manière plus efficace, comme en témoigne le fait que certains pays africains sont régulièrement cités dans les publications consacrées à l'insécurité alimentaire dans le monde (Nations Unies, 2011b ; Suresh, 2009 ; Kidane, Maetz et Dardel, 2006 ; Smith, Alderman et Aduajom, 2006 ; Rosegrant et al, 2005). Par exemple, le 20 juillet 2011, les Nations Unies ont annoncé que la sécheresse persistante et diffuse qui sévissait dans la Corne de l'Afrique avait induit une situation de famine dans certaines parties de la Somalie, du Kenya, de l'Éthiopie, de l'Ouganda et de Djibouti. Ce n'est pas la première fois que la Corne de l'Afrique est frappée par une crise humanitaire et alimentaire. Dans le cadre de la campagne « *Alerte à la Faim* » en Afrique, lancée par le Programme Alimentaire Mondial le 16 décembre 2002, l'attention était portée en priorité sur la situation alimentaire dans la Corne

de l'Afrique et l'Afrique Australe (Malawi, Mozambique et Zimbabwe). Puisque l'agriculture continue de jouer un rôle crucial dans les relations politiques, économiques et sociales, dans de nombreux pays africains, voire la totalité, il serait utile d'examiner en quoi les politiques susmentionnées peuvent influencer l'agriculture africaine et leur contribution à la réalisation des OMD, par exemple. Par conséquent, la performance du secteur agricole permet d'évaluer dans quelle mesure les pays africains peuvent atteindre les différents OMD des Nations Unies, notamment l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim d'ici 2015 (Nations Unies, 2011a; Banque Mondiale, 2007a; Rosegrant et al., 2006; UNDP, 2003).

Le secteur agricole en Afrique, sa contribution, ses problèmes et ses perspectives pour le développement national ont fait l'objet de nombreuses études (Bates et Block, 2011 ; Chuhan-Pole et Angwafo, 2011 ; Devèze, 2011 ; FAO, 2011 ; Mason et al., 2011 ; Rauch, 2011 ; Anseeuw, 2010 ; Resnick et Birner, 2010; de Janvry et Sadoulet, 2010 ; Anderson et Masters, 2009 ; Diao et al., 2007 ; Oya, 2006 ; Poulton, et al., 2006 ; Banque Mondiale, 2007a, 1994, 1989, 1981). Deux problèmes sont évoqués de façon récurrente dans les publications consacrées à l'agriculture africaine et se rapprochent des préoccupations de ce Rapport : le rôle de l'État dans l'agriculture et la vision d'ensemble des politiques agricoles. L'Etat africain, comme beaucoup d'autres, établit un cadre politique particulier pour le secteur agricole, étant donné l'importance de ce dernier dans l'économie nationale. L'implication de l'Etat dans l'agriculture contribue à créer un contexte particulier qui a des répercussions sur les performances des politiques agricoles. Ce Chapitre traite d'un aspect spécifique de la politique agricole : l'accès aux ressources et aux dotations agricoles. Les réussites enregistrées

dans l'agriculture, comme toute autre forme d'activité économique, varient en fonction des ressources et des dotations disponibles aux agriculteurs. Les ressources agricoles incluent la terre, le travail, l'approvisionnement en eau et les intrants, comme les pesticides et les engrais. D'autres ressources sont importantes pour l'agriculture, comme les connaissances, les innovations technologiques et la diffusion, le crédit agricole, le soutien infrastructurel (recherche, communications et réseaux de marchés) et les échanges internationaux.

Étant donné l'importance de l'État dans le secteur agricole et le rôle fondamental de ce dernier dans la société, le fait que l'accès aux ressources agricoles dépende de l'État met en évidence le contexte politique particulier des politiques agricoles. L'implication continue de l'État dans l'agriculture et la persistance des problèmes agricoles en Afrique ont conduit à remettre en question la nature et la structure de l'Etat, ses capacités et celles de l'ensemble de ses forces sociales, notamment les agriculteurs, à élaborer des politiques agricoles. Ce Chapitre concerne donc les relations entre l'Etat et les politiques agricoles en Afrique, l'hypothèse de travail étant que l'État n'est pas une institution autonome. Il est donc utile de placer l'analyse de la politique agricole dans le contexte plus large des relations Etat-société dans la mondialisation contemporaine.

4.2 Débat sur le cadre conceptuel

L'État n'est pas une institution autonome. Il doit travailler avec la société dans son ensemble pour élaborer et faire appliquer les politiques agricoles. Cependant, pendant ces trois dernières décennies, des changements sont intervenus dans le rôle de l'État africain, dus ou en réponse à la mondialisation. Ces

changements ont eu des répercussions sur l'agriculture dans l'ensemble des pays du sud (Jobodwana, 2011 ; Anderson et Valenzuela, 2007; Gibbon, 2007 ; Moore, 2007 ; Puplampu, 2006). La transformation du rôle de l'État a théoriquement permis à d'autres acteurs d'entrer dans l'arène politique. En particulier, les intervenants non gouvernementaux ou les ONG de différentes natures (nationale ou internationale) et motivations (à but lucratif ou non lucratif) sont devenus des acteurs majeurs sur le terrain de la politique agricole (Davis, 2010 ; Rizzo, 2009). Les politiques agricoles représentent une source de conflits entre les acteurs étatiques et non étatiques qui mène à une imprévisibilité des résultats liés à l'accès aux ressources et dotations agricoles (Berry, 1993a).

Ce chapitre, en examinant les relations entre l'État et les politiques agricoles en Afrique, aborde trois questions. Tout d'abord, quelles sont les capacités des institutions étatiques et non étatiques en matière d'élaboration de politiques agricoles ? Deuxièmement, l'évolution du rôle de l'État, du fait de la mondialisation, a-t-elle des répercussions sur les politiques agricoles ? Enfin, dans quelle mesure les agriculteurs peuvent-ils participer à l'élaboration des politiques agricoles ?

4.3 L'État, l'agriculture africaine et la mondialisation : vue d'ensemble

Le rôle de l'Etat dans le secteur agricole et la situation du secteur en Afrique ont fait l'objet de nombreuses études. Trois visions peuvent être identifiées : les internalistes, les externalistes et la nouvelle division internationale du travail (Satgar, 2011 ; Yusuf, 2009; Mkandawire, 1989; Lofchie, 1986). Les deux premières perspectives reflètent la nature du débat sur l'agriculture africaine qui avait lieu dans les années 70 et 80 et seront brièvement examinées. La troisième

approche, qui a émergé dans les années 90, consiste à expliquer l'agriculture contemporaine par l'importance croissante de la mondialisation contemporaine et sera étudiée plus en détail.

Les internalistes soutiennent que les politiques agricoles des États postcoloniaux, en particulier en ce qui concerne les marchés et les prix agricoles, expliquent les problèmes actuels de l'agriculture africaine. Selon eux, les politiques agricoles visent à créer une distorsion des marchés de produits agricoles dans le but de faire les intérêts d'une population urbaine très organisée. Les marchés n'étant pas libres, les producteurs ne sont pas rétribués de façon adéquate, ce qui les dissuade de produire. Selon cette perspective, les problèmes agricoles proviennent directement des politiques de marché et de prix menées par les Etats africains. Le centre de cette vision est le rôle des gouvernements africains sur les marchés agricoles, qui agissent par le biais des offices de commercialisation nationaux. Ces derniers sont des monopsones, c'est-à-dire de simples acheteurs pour un grand nombre de producteurs et de vendeurs. Ces offices fixent les prix d'achat et utilisent « les pouvoirs dont ils disposent sur les marchés pour maintenir les prix accordés aux agriculteurs à un niveau inférieur à ceux des marchés mondiaux, [et en agissant ainsi] ils accumulent des fonds qui proviennent du secteur agricole » (Bates, 1981: 12). Tandis que les politiques visent à générer des fonds pour le développement national en soumettant les marchés agricoles à un contrôle important, elles contribuent également à « réduire les gains que les agriculteurs sont en mesure d'attendre de la production destinée au marché, tant en termes absolus que relatifs » (Bates, 1984 : 252). Les agriculteurs, en tant qu'acteurs rationnels, réagissent à ces bas prix en se retirant du marché et en diminuant la production. En effet, les

politiques qui détournent les ressources agricoles et les utilisent pour répondre aux besoins non agricoles portent atteinte à la croissance et au développement futur du secteur agricole.

La vision des internalistes a des répercussions évidentes. En premier lieu, il est important de rétribuer convenablement les producteurs de denrées agricoles. Des niveaux de rémunération satisfaisants motiveraient les agriculteurs et les inciterait à améliorer et à investir dans leurs capacités productives, ce qui irait dans l'intérêt de la société toute entière. Deuxièmement, les offices de commercialisation nationaux doivent être restructurés de façon à ce que le travail des producteurs agricoles soit rétribué à sa juste valeur. Enfin, il est dans l'intérêt de l'Etat de laisser le commerce agricole fonctionner selon les forces invisibles du marché, car le marché libre est un bon mécanisme qui peut influencer l'allocation des produits agricoles et les rétributions. Ces répercussions étaient d'une importance critique lors de la mise en place des programmes d'ajustement structurel que de nombreux pays africains ont menés dans les années 80 (Banque Mondiale, 1994, 1981, 1989). Cependant, les conséquences de ces réformes font toujours l'objet de débats et restent controversées.

Les externalistes, en revanche, considèrent les politiques agricoles en Afrique comme une conséquence inévitable des structures coloniales et néocoloniales de dépendance et de sous-développement (Osaghae, 1985 ; Amin, 1973). Les politiques agricoles coloniales, sous le couvert du marché libre, ont encouragé l'exportation des productions agricoles pour accroître l'importation des biens industriels et de consommation. Les externalistes ne nient pas le rôle des politiques internes dans la crise de l'agriculture. En s'appuyant sur des réflexions

issues du débat sur la dépendance structurelle en Amérique Latine, les externalistes soutiennent que les politiques intérieures sont le résultat de forces externes. Le débat sur la dépendance de l'Amérique Latine a plusieurs variantes (Larrain, 1989 ; Palma, 1981). Le développement en Amérique Latine s'explique par les relations commerciales entre les pays et les marchés industriels développés. Si l'on applique cette vision à la situation de l'Afrique, les performances des politiques agricoles sont liées au colonialisme et au néo-colonialisme. Les externalistes prétendent que ces processus consistaient à intégrer des unités de production précédemment autonomes dans un système capitaliste mondial (Amara et Founou-Tchuigoua, 1990 ; Gakou, 1987 ; Wallerstein, 1985). Les externalistes mettent également l'accent sur les importantes fluctuations des prix agricoles par rapport aux biens industriels importés. Ces fluctuations sont causées par l'élasticité de la demande des exportations agricoles. L'imprévisibilité est aggravée par l'introduction de produits synthétiques à bas prix qui se substituent aux produits naturels, ce qui se traduit par un « échange inégal », (Emmanuel, 1972) par lequel de nombreux pays africains doivent exporter des quantités toujours plus importantes de matières premières pour pouvoir importer une certaine quantité de produits industriels (Lofchie, 1986).

Les questions avancées par les externalistes ont également des implications importantes. Tout d'abord, des changements fondamentaux sont survenus dans la structure et dans la nature des relations entre l'Etat et les producteurs au niveau national, ainsi que d'autres groupes sociaux dans le secteur agricole. Les changements au niveau national contribueront à créer des changements dans l'économie capitaliste à l'échelle mondiale. Deuxièmement, les pays africains devront trouver des solutions permettant aux citoyens

de participer dans une plus large mesure aux processus sociaux et politiques. Enfin, le leadership et les problèmes d'inertie institutionnelle doivent être gérés non seulement au en ce qui concerne les divergences d'intérêt entre l'Etat et les groupes sociaux, mais également la convergence d'intérêts des forces internes et externes par rapport à leur participation dans l'économie mondiale, bien qu'elles agissent pour des raisons différentes.

Comme mentionné précédemment, le débat entre les internalistes et les externalistes a monopolisé les travaux scientifiques des années '70 et '80. Cependant, au milieu des années 80, l'agriculture africaine était toujours en crise et le besoin d'un nouveau cadre devenait de plus en plus évident. Le début des années 80 a été entre autres marqué par l'accroissement de la dette des pays en développement et développés, par une dépression mondiale et par la prédominance des institutions financières internationales (IFI), notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. C'est dans ce contexte qu'ont été mis en place le programme d'ajustement structurel (PAS) présenté dans le rapport Développement Accéléré en Afrique Sub-Saharienne de la Banque Mondiale (1981), également connu sous le nom de Rapport Berg. Les idées des IFI et par conséquent les aspects essentiels du Rapport Berg (par exemple un rôle minimal de l'État dans l'économie) étaient clairement de nature néo-libérale et en phase avec ce qu'on appelé le "Consensus de Washington" (Williamson, 2000). Il existe de nombreux points de cohérence entre le programme d'ajustement structurel et la mondialisation (Puplampu, 2003). Par exemple, les deux systèmes prônent un rôle minimal de l'Etat dans la sphère économique et un renforcement des marchés libres, du secteur privé et des acteurs non étatiques. La troisième approche du rôle de l'Etat dans l'agriculture

africaine, que l'on a appelé la théorie de la nouvelle division internationale du travail, se concentre sur les aspects politiques, économiques et socio-culturels de la mondialisation et leurs répercussions sur l'agriculture africaine.

La mondialisation, supportée par l'évolution rapide des technologies de communication, a entraîné des changements dans les institutions et les relations politiques, économiques et socio-culturelles. (Steger, 2009 ; Scholte, 2005 ; Held and McGrew, 2004 ; Smith, 2006, 2003 ; Hoogvelt, 2001 ; Schuurman, 2001). Du point de vue politique, la mondialisation inclue un rôle minimal de l'État dans les questions économiques et sociales et renforce le rôle des acteurs non étatiques et du secteur privé en général. L'autonomie de l'État est ainsi réduite. La mondialisation économique est marquée par l'internationalisation du système de production, par la prédominance des institutions du secteur privé et par une extrême mobilité du capital financier qui se répercute au niveau de l'emploi. D'un point de vue socio-culturel, la mondialisation encourage la consommation et favorise l'émergence d'une culture globale et d'une standardisation des pratiques culturelles.

Le secteur agricole africain n'a pas été épargné par ces changements. Les analystes ont étudié les conséquences de l'évolution du rôle de l'État dans l'agriculture, et la nature de l'agriculture africaine à l'ère de la mondialisation (Satgar, 2011 ; Prabhakar, 2010; Yusuf, 2009 ; Baffes, 2009; Juma, 2008 ; Gibbon, 2007 ; Puplampu, 2006; Gross, 2006). La globalisation de l'agriculture peut être reliée à trois aspects de l'organisation agricole : la production, la commercialisation et la consommation. Du point de vue de la production, la globalisation a fait naître de nouveaux dispositifs contractuels agricoles, comme l'agriculture sous contrat, et a renforcé

le rôle des entreprises agricoles transnationales. L'agriculture contractuelle concerne la culture de végétaux et l'élevage d'animaux en fonction des « fluctuations économiques du capitalisme mondial : (Watts, 1990 : 149). L'utilisation de la technologie dans le système agricole représente à la fois une fin et un moyen. En tant que moyen, la technologie introduit des « méthodes de travail spécifiques » (Watts, 1990 : 149) et son but est de produire des produits permettant de répondre aux besoins en matière d'intrants industriels.

Parmi les grandes entreprises transnationales de l'agrobusiness implantées en Afrique, on peut citer Unilever, British American Tobacco, Dole, Pamol, Compagnie Fruitière et Del Monte, qui ont signé des contrats au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Cameroun. De nombreuses entreprises sous contrat produisent pour l'exportation de fruits exotiques et de contre-saison (bananes, ananas), légumes (tomates, concombres), intrants agro-industriels (huile de palme) et fleurs (roses, lilas) (Vagneron, Faure et Loeillet, 2009; Riisgaard, 2009 ; Danielou et Ravry, 2005 ; Konings, 1998 ; Daddieh, 1994 ; Jaffe, 1994). Ces systèmes de production caractérisent l'émergence de « Nouveaux Pays Agricoles » (NPC) (Friedman, 1993 : 45-47). Sur le plan commercial, la mondialisation implique également des compagnies transnationales agricoles comme Unilever, Nestlé, Tate et Lyle, Lonrho, la Compagnie Fruitière, et dernièrement certains acteurs locaux du secteur privé, notamment sur le marché de l'ananas (Vagneron, Faure et Loeillet, 2009 ; Danielou et Ravry, 2005 ; Dinham et Hines, 1983). Le marché de l'ananas d'Afrique Occidentale, par exemple au Ghana, reflète l'aspect commercial de l'agriculture mondialisée. Les acteurs locaux (Farmapine, Koranco et Tongu), et les filiales des entreprises transnationales (Golden Exotics),

ont réalisé l'infrastructure, par le biais des Exportateurs d'Ananas par Voie Maritime du Ghana (SPEG), (par exemple, locaux d'entreposage dans les aéroports et les ports nationaux) permettant d'accélérer le transport des cultures horticoles vers les marchés étrangers. Dans ce processus, certaines de ces entreprises ont intégré les aspects production et marketing de l'agriculture.

Certaines des cultures exportées susmentionnées dépendent de plus en plus des biotechnologies. Les producteurs d'ananas du Ghana utilisent des cultures sur tissus pour produire des denrées répondant aux normes de qualité exigées par le marché de l'exportation, et les chercheurs du Ghana tentent de mettre au point une variété de cacao résistant au virus du swollen en utilisant un procédé de mutagenèse par irradiation gamma (Essegbey et Pupilampu, 2007). En Egypte, les chercheurs utilisent des tissus végétaux pour produire du maïs résistant aux insectes térébrants (perceurs de tige) et des tomates résistant aux géminivirus (Komen, Mignuoma et Weber, 2000). L'Ouganda a effectué des essais sur le terrain de cultures de bananes, de manioc et de coton génétiquement modifiés (Wamboga-Mugirya, 2010). Hormis ces quelques exemples, seuls trois pays africains se sont réellement lancés dans la production de cultures issues des biotechnologies agricoles : l'Afrique du Sud (maïs, soja et coton) ; le Burkina Faso (coton) et l'Egypte (maïs) (James, 2010). L'Afrique du Sud, par exemple, est le seul pays africain parmi les pays en développement majeurs (Chine, Inde, Brésil et Argentine) à s'être engagé dans la production de cultures biotechnologiques, tandis que le Burkina Faso arrive à la seconde place mondiale pour la progression en pourcentage de la superficie cultivée (126 %) réservée à la culture biotechnologique (James, 2010 : 6).

Les pratiques commerciales des corporations agricoles transnationales adaptent la production et la commercialisation des produits agricoles aux modèles de consommation mondiaux. D'un côté, des fruits et des légumes frais, congelés et transformés ainsi que des plantes sont transportés par avion selon les conditions du modèle à flux tendu ("just-in-time") vers les riches marchés du Nord et leurs populations multiculturelles. De l'autre, des denrées alimentaires transformées sont importées vers des supermarchés et des géants de la distribution émergents comme Shoprite, Pick 'n Pay, Metro Cash et Carry, qui parsèment le paysage urbain de plusieurs pays africains (Weatherspoon et Reardon, 2003 ; Reardon et al., 2003). Les accords de commercialisation actuels impliquent un renforcement des systèmes de contrôle de la qualité, au niveau du transport et de la livraison des denrées agricoles pour le marché. La question est de savoir si les agriculteurs seront capables de réaliser les investissements requis ou si les corporations transnationales agricoles prendront le contrôle sur la production et les processus de commercialisation, et quelles seraient les répercussions en termes de retombées économiques pour les agriculteurs.

L'agriculture africaine est touchée par un autre aspect de la mondialisation, qui est l'émergence d'acteurs non étatiques au niveau régional et mondial, comme l'Union Africaine (UA), l'Union Européenne (EU) et la Commission de l'Union Européenne-Afrique, Caraïbes et Pacifique (UE-ACP), ou d'institutions multilatérales, comme l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Comme nous l'avons mentionné au chapitre 2, les positions de l'Union Africaine sur l'agriculture du continent figurent dans le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et dans le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique

(CAADP) (NEPAD, 2003, 2001). Ces deux documents soulignent l'importance de l'agriculture afin d'accroître les possibilités de développement en Afrique.

Le NEPAD (2001 : 30-32) replace la régression physique et humaine de l'agriculture africaine au sein d'un contexte interne et externe, qui prend en compte les diminutions de « l'approvisionnement agricole et des revenus dans les zones rurales, comme étant à l'origine de la pauvreté. » Ce document rappelle que l'amélioration « des performances agricoles est un préalable indispensable au développement économique du continent ». Par ailleurs, il fait spécifiquement référence au « soutien institutionnel, sous la forme de centres et d'instituts de recherche, la présence de services d'information et d'aide ... [pour] stimuler la production d'excédents commercialisables. » Il reconnaît que les institutions « font partie intégrante du processus visant à accroître la productivité agricole » (Puplampu, 2006:239), mais il souligne l'importance du rôle de l'État, en affirmant que « le cadre législatif de l'agriculture doit également être pris en compte, ainsi que le développement du leadership des communautés locales dans les zones rurales et l'implication des communautés dans la politique et la mise en place de services. » Enfin, le NEPAD rappelle « le besoin urgent de diversifier la production, l'option la plus logique étant d'exploiter les ressources naturelles de l'Afrique. La valeur ajoutée du secteur agro-alimentaire ... doit être améliorée ... par le biais d'une stratégie de diversification économique basée sur les liens intersectoriels » (NEPAD, 2001 : 38).

Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) met en avant quatre piliers principaux concernant l'investissement requis pour gérer les problèmes liés aux activités agricoles : a) systèmes de

gestion durable des terres et de l'eau ; b) infrastructure rurale et accès au marché ; c) sécurité alimentaire ; et enfin d) progression de la recherche agricole, diffusion et adoption des technologies (NEPAD, 2003). Deux autres piliers ont été identifiés: renforcement des capacités pour l'agriculture et l'agroalimentaire, et informations pour la formulation et l'application de stratégies agricoles (Bruntrup, 2011 : 84). Le succès du PDDAA en tant que document de travail repose sur plusieurs facteurs, dont trois sont essentiels : le rôle des communautés économiques régionales; l'allocation des ressources en faveur des capacités institutionnelles ; l'appropriation et les mécanismes de participation pour l'ensemble de la société (Bruntrup, 2011). Ces trois facteurs sont liés au renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le secteur agricole et mettent en avant l'importance d'utiliser des systèmes d'information et de connaissances pour garantir l'adéquation des objectifs du PDDAA avec certains objectifs de développement mondiaux, comme par exemple les OMD (Omilola et al., 2010 : 4).

Toute analyse du PDDAA doit être effectuée par rapport à la Déclaration de Maputo, prononcée dans le cadre de la Conférence de l'Union Africaine de 2003. Lors de la seconde séance ordinaire de l'assemblée, en juillet 2003, les chefs d'État et de gouvernement africains ont proclamé leur adhésion au discours connu sous le nom de Déclaration de Maputo sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire en Afrique (Union Africaine, 2003). Les dirigeants africains s'étaient alors engagés à « consacrer au moins 10 pour cent de leur budget national à la mise en place de politiques en faveur de l'agriculture et du développement, dans un délai de cinq ans » (Union Africaine, 2003). Ainsi, d'ici 2008, les gouvernements africains étaient censés allouer 10 % de leurs ressources nationales au secteur

agricole. Cet engagement s'inscrivait dans la lignée des efforts menés par l'Union Africaine pour faire en sorte que les stratégies de développement soient en phase avec les premiers OMD, qui visent à réduire de moitié la pauvreté et la faim dans le monde d'ici 2015 (UNDP, 2003).

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) représente un cadre à la fois politique et institutionnel permettant d'organiser un commerce mondial prévisible et réglementé. Ses activités répondent à l'un des OMD – l'encouragement à instaurer des partenariats mondiaux pour le développement. Cependant, lors de sa création en 1995, tout le monde a perçu l'OMC comme un enfant dont la naissance devait contribuer à pacifier le commerce mondial. Mais l'enfant a été accueilli avec dédain et mépris et a quasiment été étranglé à la naissance. La création de l'OMC a été décidée lors du Cycle d'Uruguay (CU), le cycle de négociations internationales et multilatérales de 1994 qui a eu lieu dans le cadre du GATT, l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Elle s'efforce de contribuer à l'élaboration d'un nouveau cadre politique sur le commerce mondial, y inclus l'agriculture et les services, mais a rencontré des difficultés en voulant lancer un cycle de négociations commerciales mondiales, et encore plus un débat constructif sur l'agriculture mondiale. En ce qui concerne l'agriculture africaine, la Conférence Interministérielle de l'OMC de Seattle, en 1999, le Programme de Doha pour le Développement de 2001 et d'autres événements (le Sommet de Cancun de 2003, la Conférence Interministérielle de 2005 à Hong-Kong) se sont soldés par des échecs. Ces succès, comme en témoigne l'exemple des producteurs de coton africains présenté ci-dessous, peuvent s'expliquer non seulement par les politiques des marchés agricoles, mais également par le positionnement structurel des

différents pays dans le système politique mondial. La Huitième Conférence Interministérielle de l'OMC de Genève, Suisse, du 15 au 17 décembre 2011 (Nations Unies, 2011b) n'a pas permis de faire progresser la situation. Ces échecs ont persisté malgré la volonté de l'OMC de traiter le problème numéro un pour l'Afrique et les autres pays en développement: l'agriculture (Panitchpakdi, 2002).

Concernant la mise au point des mesures des capacités agricoles utilisées dans ce Rapport, trois points essentiels des Accords sur l'Agriculture de l'OMC ont été pris en compte : l'accès au marché, l'aide nationale aux producteurs et la concurrence à l'exportation (Morrison et Sarris, 2007; Diaz-Bonilla, Frandsen et Robinson, 2006 ; Anania et al, 2004 ; OMC, 1995). L'accès au marché vise à réduire les mesures tarifaires et non tarifaires, comme le rôle des offices nationaux de commercialisation de produits agricoles ou des entreprises commerciales, les prix minimaux à l'importation et les taxes à l'importation. Les offices de commercialisation, notamment, ont été considérés comme des outils susceptibles d'être utilisés par les gouvernements pour « contourner les règles de l'OMC sur l'accès au marché et aux subventions [étant donné] qu'ils disposent de pouvoirs de commercialisation exclusifs leur permettant de se livrer à une concurrence déloyale sur les marchés d'exportation » (Miner, 2001 : 104). Ici, l'objectif de la politique est d'élargir l'accès au marché en éliminant les barrières qui empêchent les acteurs économiques de participer aux marchés agricoles de manière équitable. La question est par conséquent de savoir dans quelle mesure les pays respectent les dispositions de l'OMC sur l'agriculture et quelles sont les répercussions sur les agriculteurs.

Le dernier aspect de la mondialisation de

l'agriculture directement lié aux capacités agricoles est la structure de la gouvernance et son impact sur les producteurs agricoles. La structure de la gouvernance peut s'expliquer par l'évolution du rôle de l'Etat dans la mondialisation et par l'émergence de divers acteurs non étatiques, tels que les associations nationales de producteurs, les organisations régionales, comme l'Union Africaine, ou les entités multilatérales comme l'OMC. En substance, les producteurs agricoles, en tant que groupe d'intérêt, devront se confronter avec un certain nombre de défis spécifiques dans le cadre de la mondialisation. Halpin (2005) a avancé une hypothèse qui, bien que concernant les groupes agricoles des pays du Nord, peut être utile dans le cas des producteurs agricoles africains. Selon cette thèse, les problèmes auxquels les producteurs agricoles devront faire face proviendront soit d'en haut soit d'en bas (Coleman, 1997). Les problèmes viendront d'en haut « si l'environnement politique, dont l'Etat, continue à soutenir les 'partenariats' et les groupes orientés vers 'l'intérieur' » et les problèmes viendront d'en bas « si les changements intervenus dans la communauté agricole ont affecté leur capacité d'organisation et celle des groupes à générer des ressources et des capacités valorisées par l'État » (Halpin, 2005 : 19).

Les considérations précédentes démontrent en quoi la mondialisation est importante pour comprendre et analyser les politiques agricoles de l'Afrique et souligne les relations entre la mondialisation et les capacités agricoles. Ce type d'analyse, par définition, doit se focaliser sur les relations entre l'Etat et les acteurs non étatiques dans l'arène politique. Ainsi, il est crucial d'examiner les capacités de l'Etat et des institutions non gouvernementales au niveau des politiques agricoles dans le cadre de la mondialisation. Si l'agriculture continue de jouer

un rôle vital dans le développement de l'Afrique, il est indispensable de la replacer dans le contexte de la mondialisation de manière à pouvoir redéfinir son rôle et fixer des objectifs. La mondialisation doit également être prise en compte dans l'analyse de l'engagement des producteurs agricoles dans les processus politiques, notamment au niveau de l'accès des agriculteurs aux ressources et aux dotations agricoles. Avant d'aborder ces questions, la section suivante présente une critique des perspectives dominantes sur l'agriculture africaine afin de proposer un cadre alternatif.

4.4 Critique des perspectives dominantes et proposition d'un cadre alternatif

Les trois perspectives présentées dans la section précédente expliquent partiellement les échecs en matière de politique agricole. Les internalistes, en se focalisant sur l'Etat, ne fournissent pas d'explication quant aux échecs des politiques adoptées. La faiblesse de l'approche des internalistes provient du fait que leur analyse ne prend pas suffisamment en compte les facteurs historiques et les relations de pouvoir. La critique du rôle de l'Etat par rapport aux offices de commercialisation, par exemple, doit être replacée dans un contexte historique. Les offices de commercialisation, institués par les Etats coloniaux et dont les Etats postcoloniaux ont hérité, ont été institutions importantes pour l'accumulation des revenus nécessaires aux efforts de reconstruction en Grande-Bretagne et autres pays européens qui après la seconde guerre mondiale. Bien que certains de ces fonds aient profité ultérieurement aux gouvernements postcoloniaux, le rôle de ces institutions dans l'accumulation de revenus n'est pas négligeable. En créant ces entités, l'Etat colonial a démontré que c'est le

pouvoir, et non la notion de marché libre, qui permet de donner du contenu aux politiques agricoles (Kay, 1975 ; Bauer, 1963). Les gouvernements postcoloniaux en manque de liquidités ont constaté que le pouvoir de l'Etat pouvait être utilisé pour contrôler les offices de commercialisation, et par là-même générer des fonds, et ont perpétué cette pratique issue de l'ère coloniale.

Les externalistes rectifient l'analyse ahistorique et apolitique menée par les internalistes. Ils soulignent l'influence majeure des circonstances historiques et du pouvoir sur l'élaboration des politiques agricoles en Afrique. Cependant, de nombreux pays africains ont acquis leur indépendance politique il y a quatre ou cinq décennies. Les politiques agricoles ne peuvent donc s'expliquer uniquement à partir d'une perspective historique externe. La focalisation sur les forces externes ne conduit qu'à excuser les échecs des politiques africaines. Une analyse plus approfondie doit être menée pour répondre à certaines autres questions. Par exemple, quels facteurs expliquent la continuité de certaines pratiques entre les politiques agricoles coloniales et postcoloniales ? L'Etat postcolonial joue-t-il un rôle dans les convergences d'intérêts entre les forces internes et externes ? Les externalistes n'ont pas été en mesure de fournir d'explications valables concernant ces sujets (Kiely, 1995 ; Moore et Schmitz, 1995 ; Brewer, 1990). L'analyse des relations historiques entre l'impérialisme et le développement du capitalisme en Afrique a été conduite de manière mécanique et dogmatique (Nyang'oro, 1989 ; Callaghy, 1988 ; Lubeck, 1987).

Il est nécessaire de dissocier la « théorie de la nouvelle division internationale du travail » des fondements des analyses des capacités agricoles, notamment au niveau des politiques et de leur application. Cette perspective semble

indiquer un changement de paradigme dans la compréhension de l'agriculture africaine. Cependant, les aspects novateurs de cette perspective incluent les différences qualitatives induites par les technologies, par exemple les biotechnologies et leur application dans l'organisation agricole, au niveau de la production et de la commercialisation. Un autre aspect essentiel de cette perspective est l'évolution du rôle de l'État dans l'agriculture sous l'influence de la mondialisation. Concernant les activités agricoles, "il est incontestable que l'agriculture sous contrat [entre autres] revêt des similitudes avec les systèmes historiques de plantation de l'Afrique coloniale" (Puplampu et Tettey, 2000 : 258-259). Les entités historiques transnationales agricoles continuent de déterminer la structure et la nature des systèmes productifs en Afrique. Enfin, cette perspective souligne également le lien entre l'agriculture africaine et les forces externes, et elle est donc extravertie par nature. Bien que leurs analyses présentent des différences, les trois perspectives se rejoignent sur l'importance du secteur agricole et du rôle de l'Etat. Leurs convergences de vue sur les problèmes agricoles en Afrique indiquent la nécessité de créer un cadre alternatif.

4.4.1 L'analyse sociologique des politiques agricoles

Pour procéder à une analyse sociologique de la performance des politiques, il est nécessaire d'opérer une distinction entre les objectifs déclarés et les résultats politiques. On peut identifier deux lignes d'analyses politiques. L'une de ces approches explique les mauvais résultats par le fait que les dirigeants politiques sont des « obstacles à l'application » (Schaffer, 1984 : 181) et refusent d'admettre qu'ils ne comprennent pas pourquoi les politiques ne permettent d'atteindre les objectifs fixés. Les

dirigeants prétendent que les agriculteurs, par exemple, « refusent » d'utiliser les nouvelles technologies. Certains problèmes n'ont pas été pris en considération, comme les difficultés pour élaborer les agendas politiques et de recherche, les jeux de pouvoir entre les institutions chargées de l'élaboration des agendas et le manque de représentation des points de vue des agriculteurs dans le contexte politique. L'analyse politique, selon cette approche ou selon ce que Clay et Schaffer (1984 : 3) appellent l'approche « générale », ne traite pas ces problèmes et n'explique que partiellement les performances politiques.

L'autre cadre analytique met en avant le fait que les décideurs politiques ne font généralement pas état de leur vrais objectifs, et que les politiques menées, qui se soldent en apparence par des échecs, peuvent être en fait des moyens d'atteindre des objectifs cachés. Le point central de ce cadre est l'analyse sociologique du pouvoir. Keen (1994), dans une étude provocatrice, a fourni une analyse approfondie et très recherchée sur la famine qui a frappé le Soudan de 1985 à 1989. Le régime politique en place, comme l'affirme Keen (1994), était incapable de régler les conflits sectaires persistants qui divisaient le nord et le sud. Il a utilisé la famine qui sévissait dans la partie sud-ouest en tant que politique gouvernementale pour contenir ces conflits. Ainsi, la famine a profité à certains groupes au détriment d'autres groupes, un point de vue intéressant dans l'exploration des performances politiques. Autrement dit, « [m]ême lorsque les décideurs politiques 'échouent' et sont dans l'incapacité d'atteindre les objectifs déclarés, il est fort possible qu'ils réussissent à atteindre des objectifs non déclarés » (Keen, 1994 : 9). La question est donc de savoir : « non pas pourquoi les politiques publiques échouent, car elles n'échouent pas systématiquement ou

complètement... Les politiques publiques, après tout, sont ce qu'elles font [et ne font pas] » (Schaffer, 1984 : 189).

Les pressions sociales et politiques exercées sur l'Etat ne lui permettent pas d'agir en tant qu'institution dans la politique agricole. Pour étudier ces pressions sociales et politiques, il est utile de « repenser en profondeur le rôle des États dans les économies et les sociétés » (Skocpol, 1985 : 7), et de considérer l'Etat comme une institution complexe composée d'individus et de groupes d'intérêts ayant des liens divers avec la société. La nature de l'Etat et les relations dans la société représentent des éléments clés et incontournables pour expliquer les politiques agricoles menées en Afrique (Migdal, Kohli et Shue, 1994 ; Chazan et al., 1992 ; Rothchild et Chazan, 1988).

L'implication de l'État dans l'agriculture se fonde davantage sur des motivations politiques que sur des raisons économique (Bates, 1983 ; 1981). En tant que principaux fournisseurs d'emploi, les gouvernements africains veulent naturellement savoir quelle part de leurs revenus les travailleurs urbains consacrent à l'alimentation, dans la mesure où les mouvements de protestation urbains suscitent la rareté de la nourriture et risquent d'engendrer une instabilité politique. Cependant, l'approvisionnement en denrées alimentaires à bas prix et autres pratiques motivées par des préoccupations politiques démontrent implicitement que les gouvernements sont conscients de leurs obligations envers les citoyens. Pour accomplir ces tâches, des revenus seraient nécessaires. Ainsi, les gouvernements rencontrent des difficultés non seulement pour se procurer ces revenus, mais également pour s'assurer que cette extraction ne suscite pas de réactions violentes. Autrement dit, le pouvoir de l'État est limité. Pour comprendre ces limites, dans le cadre des

politiques du développement agricole, il convient d'étudier les dynamiques des relations Etat-société sur les conditions d'accès aux ressources qui génèrent les revenus directs.

Les conditions d'accès aux ressources et aux aides constituant le thème principal du présent chapitre, l'analyse des politiques dans le contexte du pouvoir et des processus socioculturels permet d'accéder à une meilleure compréhension des politiques agricoles. Ce type d'analyse amène par exemple à regarder au-delà des prix des produits agricoles pour se concentrer sur l'accès des agriculteurs aux ressources productives et sur les systèmes de contrôle des rendements et de la commercialisation (Berry, 1993b). Etant donnée l'importance de l'agriculture, la question n'est pas de savoir si l'Etat doit intervenir ou pas, mais quel type d'intervention serait susceptible d'améliorer les résultats des politiques (Hansen, 1989 : 191). Lorsque le rythme de l'agriculture commerciale s'est accéléré, depuis l'époque coloniale, des changements sont survenus dans la disponibilité des ressources (par exemple emplois, terres et crédit). Le défi pour l'Etat consiste à structurer les relations entre la politique et les groupes agricoles. Etant donné que les Etats coloniaux et postcoloniaux tiraient leurs revenus de l'exportation des productions agricoles, ils s'attachaient à promouvoir le renforcement « d'un ordre politique en mesure de faciliter et de stimuler le développement des exportations de produits agricoles » (Boone, 1994 : 113). Lorsque les gouvernements mettent en place des programmes avantageux d'un point de vue politique tout en se préoccupant de l'impact de ces mesures sur la société et les producteurs en général, ils prennent pleine conscience des limites du pouvoir de l'Etat. La complexité des interactions entre l'Etat et la société a abouti à divers niveaux de performances politiques et à des « rencontres

infructueuses » entre les agriculteurs et les politiques agricoles (Berry, 1993a : 45). Des rencontres infructueuses dans le sens où bien que l'État élabore les politiques, les conséquences des politiques sont incertaines et ne peuvent être comprises ou expliquées à partir des objectifs déclarés (Berry, 1993a : 46). Les politiques sont très influencées par les « groupes d'intérêts dont les positions idéologiques

divergent de celles des groupes qui ont prévalu en interne ou avaient pris le contrôle des appareils d'Etat à un certain moment » (Hansen, 1989 : 198). Il est donc important de prêter attention à la nature et à la structure des institutions étatiques et non étatiques, à l'Etat dans le contexte de la mondialisation et aux relations entre l'Etat et les agriculteurs (Tableau 4.1).

TABLEAU 4.1

Analyse sociologique de la politique agricole en Afrique: un cadre analytique

Niveau d'analyse	Relations entre l'État et la société civile : questions choisies	Résultats des politiques
Nature et structure de l'État / non-État	Forte et faible Structure institutionnelle de l'administration Collaboration avec et résistance par les agriculteurs	Gains politiques de court terme et difficultés de long terme Pénurie de personnel qualifié Faiblesse des institutions / Clientèle et mécénat
L'État, la mondialisation et l'agriculture	Le rôle de l'idéologie Structure institutionnelle pour le développement agricole Collaboration avec et résistance par les agriculteurs	Conditions du marché Mise au point de la production Accès aux services agricoles et non agricoles
L'État et les agriculteurs	Contexte social des politiques agricoles Présence institutionnelle Accès aux ressources et avantages	Difficultés dans l'initiation et la mise en œuvre Effets différentiels et réactions des agriculteurs Insécurité alimentaire

Source: Pupilampu, 2011a

4.5 Économie du marketing agricole et politiques de marketing agricole en Afrique

Au plus fort de la crise agricole qui a touché l'Afrique dans les années 80, on constatait un fort consensus chez les analystes d'idéologies

diverses quant au rôle négatif des offices de commercialisation agricole nationaux. Dans le cadre des PAS, l'argument politique était que l'intervention de l'Etat dans les marchés contribuait à brouiller les signaux relatifs aux prix. Sous l'influence de la mondialisation économique, l'État a également dû « libéraliser »

le marché agricole en se mettant en retrait, de façon à créer une structure propice à l'exportation agricole. Depuis le milieu des années '80, plusieurs gouvernements africains ont restructuré leurs offices nationaux de commercialisation agricole. Les quatre modèles principaux qui ont émergé visent à : (1) supprimer tous les offices de commercialisation (Nigéria, Tanzanie, Ouganda) ou les offices liés à certaines cultures spécifiques (Madagascar, Kenya, Niger); (2) faire en sorte que les prix accordés aux producteurs reflètent le niveau des prix des marchés mondiaux et réformer certains aspects des offices (Benin, Kenya et Malawi); (3) permettre la mise en concurrence des organismes du secteur privé avec les offices de commercialisation pour l'achat des denrées et les activités d'exportation (Zimbabwe) ; et (4) privatiser partiellement ou conjuguer deux ou plusieurs modèles permettant d'instaurer un système optimal ou viable au Burkina Faso (coton) et au Ghana (cacao) (Banque Mondiale, 1994). Des évaluations récentes ont été effectuées sur la restructuration de la commercialisation agricole et les institutions d'approvisionnement en intrants au Burkina Faso (coton), Mali (mangué), Rwanda (café), Ghana (cacao et engrais), Kenya (engrais) et Malawi (engrais, subventions, prix contrôlés). Les résultats n'indiquent pas la présence d'une privatisation complète des marchés agricoles et de l'approvisionnement des intrants, ni d'une diminution de l'importance de l'Etat, mais soulignent la nécessité d'accorder plus d'attention au contexte local du cadre politique, aux problèmes de ressources humaines et aux capacités institutionnelles, et moins sur une adhésion stricte aux principes de libéralisation des marchés agricoles et de l'approvisionnement des intrants (Ariga et Jayne, 2011 ; Banful, 2011 ; Boudreaux, 2011 ; Dorward, Chirwa

et Jayne, 2011 ; Kaminski, 2011 ; Kolavalli et Vigneri, 2011 ; Sangho, Labaste et Ravry, 2011).

Les analyses des résultats concernant ces deux périodes, en particulier l'évaluation récente des marchés agricoles, fournissent des éclaircissements sur les points suivants: en premier lieu la nature des marchés agricoles, leur organisation et les politiques liées à leurs activités; en second lieu le rôle des acteurs étatiques et non étatiques, dont le secteur privé dans les marchés agricoles restructurés en Afrique; troisièmement, la division mondiale entre les pays du Nord et du Sud par rapport aux directives de l'OMC sur l'agriculture, notamment l'accès au marché, et enfin la gouvernance et la durabilité des politiques agricoles. L'argument prédominant dans la mondialisation économique est le rôle du marché dans l'allocation et la distribution des aides. Concernant la commercialisation agricole, ceci signifie que les forces impersonnelles de l'offre et de la demande devraient fixer les prix et les aides pour les produits agricoles. Un aspect essentiel de l'Accord sur l'Agriculture de l'OMC concernant l'accès au marché est la suppression des dispositions non tarifaires, explicitement les offices nationaux de commercialisation agricole (SAMB) dans l'exportation des denrées commercialisables (par exemple cacao, café et thé) et l'ouverture de ces activités au secteur privé. Néanmoins, les « différents niveaux d'application des politiques sont révélateurs des dynamiques [aspects largement politiques] de l'application des politiques nationales » dans les pays africains (Puplampu et Tettey, 2000 : 260). Ces variations de niveaux reflètent également les sensibilités et calculs politiques qui sous-tendent le fonctionnement des marchés agricoles. En réformant les offices de commercialisation, le but était de permettre au secteur privé de participer aux activités commerciales.

De nombreux pays n'ont pas réellement appliqué ces réformes, et d'autres les ont appliquées d'une manière peu propice aux investissements du secteur privé (Jayne et al., 2002). Même lorsqu'ils ont mis en place ces réformes, le problème est de savoir si « les investisseurs privés disposent [ou non] du capital en main-d'œuvre, des ressources humaines et des capacités institutionnelles nécessaires pour faire face aux variations des marchés internationaux des denrées de base » (Puplampu et Tettey, 2000 : 261). Ces éléments essentiels n'ont pas été pris en considération dans la privatisation des services agricoles en Tanzanie et au Ghana, et la situation est similaire dans d'autres pays africains (Cooksey, 2011 ; Baffes, 2004 ; Nyanteng et Seini 2000). La persistance des problèmes, notamment par rapport à l'approvisionnement et la distribution des intrants, explique peut-être la résurgence de ces schémas dans plusieurs pays africains.

Un certain nombre de pays africains (Malawi, Nigéria, Tanzanie, Kenya et Ghana) ont remis en place des programmes de subventions pour les engrais, bien que dans l'ensemble, les résultats obtenus précédemment en la matière aient été insatisfaisants (Morris et al., 2007). Le cas du Ghana, qui a remis en place le programme de subvention à l'achat d'engrais de 2008, Banful (2011) démontre que le problème a été politisé de façon à ce que les bons de subvention soient remis en priorité aux agriculteurs vivant des zones où les gouvernements en place avaient obtenu de piètres résultats lors des élections. Même si le secteur privé participait à ce programme au niveau des ventes, c'est l'Etat ou le secteur public qui importait les engrais. En effet, l'État restait toujours un acteur majeur et compte tenu des calculs politiques qui influençaient l'allocation des engrais, le secteur privé était indirectement touché par les éléments du programme faisant l'objet de

considérations politiques. En conséquence, la situation se caractérise par une restructuration incomplète des institutions agricoles, qui « a laissé un vide institutionnel [et] dans de nombreux cas, ni le gouvernement ni le secteur privé n'ont repris ce rôle » (FAO, 2004a : 24). Ainsi, la restructuration des marchés agricoles a abouti à des résultats mitigés, voire médiocres dans certains cas. Le NEPAD (2009) a relevé un certain nombre de contraintes dans les pays africains, en particulier dans le secteur politique et institutionnel, de conformité à la Déclaration de Maputo 2003. Malgré les engagements pris lors de la Déclaration, il n'existe pas de réelle volonté politique de donner un rôle prioritaire à l'agriculture dans la stratégie nationale de développement. Pour résumer, les stratégies politiques du secteur agricole sont insuffisantes, les problèmes de capacités des ministères liés au secteur agricole n'ont pas été résolus et on constate un manque général d'appropriation des politiques au niveau national.

Par conséquent, les mesures visant à minimiser le rôle de l'État, les réformes des marchés et du secteur privé ne sont pas les seules conditions requises pour influencer le comportement productif des agriculteurs. L'allègement des contraintes qui pèsent sur les agriculteurs, le retrait de l'Etat de la commercialisation agricole ou la création d'un environnement compétitif du secteur privé ne peuvent se faire à partir du vide. Les gouvernements, indépendamment de leurs orientations idéologiques ou politiques, s'engagent dans les politiques agricoles pour améliorer la contribution de l'agriculture au développement national. La question est de savoir dans quelle mesure les institutions gouvernementales restructurées ou l'émergence du secteur privé sont liés aux capacités institutionnelles ou à des institutions durables (Eicher, 1989 ; Banque Mondiale, 1989). La mise en place d'une institution est possible lorsque « le

soutien politique national est mobilisé pour fournir des financements nationaux en mesure de financer toutes les dépenses salariales et de fonctionnement » des institutions politiques et de recherche (Eicher, 1989 : 1). Selon la Banque Mondiale (1989 : 5), le renforcement des capacités nécessite « non seulement un gouvernement mais un meilleur gouvernement. » Les aspects du renforcement des capacités importants pour ce Rapport sont la « restructuration de nombreuses institutions [agricoles] publiques et privées pour créer un contexte où les professionnels qualifiés peuvent opérer efficacement, [et un] leadership politique conscient du fait que les institutions sont des entités fragiles, difficiles à mettre en place, facilement destructibles et nécessitant une protection constante » (Banque Mondiale, 1989 : 154).

Outre les politiques de restructuration du marché agricole, les barrières structurelles représentent une entrave majeure aux capacités institutionnelles (Abbott et Young, 2001 : 133-135). Ces barrières incluent la faiblesse de l'infrastructure du marché, le déficit de réseaux d'information et les activités menées par les entreprises transnationales du secteur de l'agro-industrie liées par des contrats (FAO, 2004a : 24). De plus, les revenus des agriculteurs dépendent également du marché mondial des denrées agricoles. Dans les années '80 et '90, les prix internationaux de la plupart des exportations agricoles africaines (par exemple cacao et café) ont connu des fluctuations considérables, traversant de longues périodes de baisse et de fortes hausses (FAO, 2004a : 9 ; Oxfam, 2002 : 153-154; Banque Mondiale, 1994 : 77-79). Suite à la récession économique mondiale de 2008, les exportations des pays en développement ont chuté de 9 pour cent en 2009, ont augmenté de 13 % en 2010 et devraient connaître une hausse de 8 % en 2011 et 2012 (Nations Unies, 2011b : xiii). Les

pays africains qui dépendent de l'exportation des produits agricoles, compte tenu de l'extrême volatilité des prix, ont de plus en plus de mal à utiliser le commerce comme un moyen de réduire la pauvreté (Nations Unies, 2011b).

Le souhait des gouvernements africains de minimiser leur dépendance vis-à-vis de l'exportation d'un seul type de produit agricole peut expliquer leur soutien à l'agriculture sous contrat, souvent avec des sociétés agricoles transnationales qui prennent le contrôle. Cependant, ces mêmes gouvernements offrent aux entreprises agricoles transnationales un contrôle monopsonistique sur la sélection des cultures, la rétention des gains de change et des revendications sur le matériel de production importé. Les entreprises acceptent l'aide gouvernementale, mais les bénéfices ne profitent pas directement aux économies nationales, encore moins aux agriculteurs. En effet, les entreprises agricoles transnationales, qui sont les principaux défenseurs des principes du marché libre, sont plus que satisfaites des politiques et des pratiques qui leur permettent d'éviter les attentes liés à ce type de marché (FAO, 2004a : 30-31 ; Pupilampu et Tettey, 2000 : 261).

A l'ère de l'agriculture mondialisée, les activités des institutions multilatérales mondiales et régionales peuvent affecter négativement les résultats des politiques agricoles (Muhammad, Amponsah et Dennis, 2010 ; Mausch et al., 2009 ; Pupilampu, 2006). Tout d'abord, les activités des organismes régionaux concernant des sujets tels que les quotas et la qualité peuvent avoir des répercussions sur l'accès au marché. En second lieu, on constate des variations considérables entre le système d'aide fourni par l'Etat africain à ses agriculteurs et ceux dont bénéficient leurs homologues des pays du nord, ce qui donne lieu à des interrogations : par exemple, dans quelle

mesure les différents pays se conforment aux directives OMC sur l'agriculture, ou la capacité de l'organisation elle-même à créer un pacte mondial sur les politiques agricoles en tenant compte des relations Nord-Sud. Il suffit de penser à l'exemple de l'Etat africain et des producteurs de coton.

Castells (1997 : 243) affirme qu'à l'ère de la mondialisation, l'État semble « avoir perdu son pouvoir, mais... pas son influence ». La réflexion de Castells prend tout son sens si on pense au rôle continu de l'État sur les marchés agricoles. Même en Afrique, où l'Etat est censé s'effacer progressivement, il reste le seul partenaire de développement viable, malgré la tendance progressive à privilégier les organisations non gouvernementales. Le niveau de pouvoir de l'État reflète son positionnement structurel dans le système économique et politique mondial. Les politiques sur le coton illustrent la nature et le rôle de l'État ainsi que ses relations avec les politiques agricoles mondiales.

Le coton, qui est produit à la fois dans les pays riches et pauvres et fait partie intégrante de l'industrie technique mondiale, a démontré clairement l'état d'avancement de l'agenda du développement national par rapport à l'aide agricole. En théorie, ce sont les forces impersonnelles du marché de l'offre et de la demande ainsi que les avantages qui devraient déterminer l'allocation de l'aide aux producteurs de coton. Ces principes sont censés sélectionner et récompenser rationnellement les producteurs de coton sur la base de la qualité et autres

facteurs. Mais les marchés du coton, comme beaucoup d'autres denrées agricoles, ne sont pas entièrement libres. Pendant la majeure partie des années '90, les exportations mondiales de coton ont augmenté alors que les revenus ont baissé, une tendance qui s'est vérifiée pour d'autres denrées agricoles, comme le café, le cacao et les bananes (FAO, 2004a : 20).

Pour les producteurs de coton, la diminution des revenus et l'augmentation des productions et des exportations révèlent les limites théoriques du principe du marché libre. En effet, « le fonctionnement du commerce et de la production de coton est largement faussé par les politiques » (Gillson et al., 2004 : 3). La nature et la forme des politiques agricoles nationales, comme les distorsions des marchés agricoles qui s'en suivent, reflètent également la nature de la division mondiale. Dans les gouvernements des pays développés (UE et USA) et en développement (Afrique), l'aide aux producteurs de coton est apportée à des degrés divers et sous différentes formes, indépendamment des dispositions de l'OMC sur l'aide nationale et les résultats de l'exportation (Anderson et Valenzuela, 2007; Gibbon, 2007 ; Gillson et al., 2004 ; FAO, 2004a). Ce type d'aide pourrait expliquer certaines des différences qui apparaissent dans les résultats de la production du coton à travers le monde (voir Tableau 4.2 ci-dessous). Le Burkina Faso, qui occupe la première place pour l'exportation de coton, arrive en 14^{ème} position pour la production de fibre de coton.

TABLEAU 4.2**Transformer l'agriculture : top 20 des pays producteurs de fibre de coton en 2007**

Rang	Pays	Valeur (1000 \$)	Rang	Pays	Valeur (1000 \$)
1	Chine	11 317 680	11	Australie	406 747
2	Inde	6 531 712	12	Égypte	335 492
3	USA	6 207 813	13	Nigeria	228 609
4	Pakistan	2 942 239	14	Burkina Faso	218 367
5	Brésil	2 013 801	15	Argentine	215 249
6	Ouzbékistan	1 877 462	16	Mexique	215 249
7	Turquie	1 428 101	17	Tadjikistan	206 342
8	Syrie	541 835	18	Kazakhstan	163 992
9	Turkménistan	460 188	19	Bénin	161 748
10	Grèce	445 344	20	Mozambique	139 884

Source : FAOSTAT, 2010

L'aide aux producteurs de coton, dans le cadre de la politique agricole de l'UE, la Politique Agricole Commune (PAC), a été mise en place en 1981 à l'époque où la Grèce et l'Espagne ont rejoint l'Union. Ces deux pays « représentaient 2,5 pour cent de la production mondiale et 6 pour cent des exportations en 2001, mais ils recevaient 16 pour cent des subventions mondiales pour le coton » (Gillson et al., 2004 : 17). Ces aides incluent des facteurs de production comme le crédit pour l'achat de matériel, les assurances et programmes d'irrigation financés par l'argent public (Gillson et al., 2004 : 18). Aux USA, l'aide aux agriculteurs découle des différentes Farm Bills (lois agricoles) qui en 1996 proposaient « aux agriculteurs une rémunération directe dissociée de la production » (Gillson et al., 2004 : 16). L'aide inclut également les assurances, les subventions à l'exportation et les paiements d'urgence.

Il est intéressant de comparer la situation des producteurs de coton de l'UE et des USA avec celle de leurs homologues africains (Jobodwana,

2011 ; Kaminski, Headey et Bernard, 2011 ; Tschirley, 2010 ; Moseley et Gray, 2008). Les producteurs de coton africains, bien qu'ayant de faibles coûts de production, n'ont pas tiré du marché tous les bénéfices auxquels ils auraient pu prétendre. Ceci est dû en partie à la concurrence d'autres pays producteurs, notamment les USA, où l'aide de l'Etat compense les coûts élevés de production. En Afrique, les producteurs de coton ne peuvent compter sur des gouvernements disposant de ressources ou affichant une volonté politique suffisante pour recevoir l'aide nécessaire pour faire face aux faibles prix mondiaux. La situation du marché est donc faussée par les différents niveaux et formes des aides nationales.

L'impact des aides gouvernementales sur la production agricole et le fait qu'elles contribuent à dissocier les agriculteurs des signaux des marchés diminue artificiellement les coûts de production et augmente leurs capacités à exporter des denrées agricoles à bas prix vers les marchés étrangers. A terme, ces pratiques

diminuent les prix agricoles et les revenus d'un grand nombre d'agriculteurs africains, les empêchant de participer en toute équité au marché international du coton. Ainsi, les prix mondiaux du marché du coton, censés être déterminés par les forces invisibles du marché libre et bénéficier aux agriculteurs du monde entier de façon équitable, sont également influencés par l'importance de l'aide accordée à certains producteurs de coton. Pour résumer, les forces politiques continuent de jouer un rôle majeur dans les rendements des marchés.

Du point de vue des pays en développement, les propositions émanant du Coton-4 et les processus de Cancun ont échoué, car les réunions de l'OMC manquent de transparence et sont hautement anti-démocratiques. Les assemblées tendent à se préoccuper en priorité des besoins des pays puissants et à ne pas écouter les demandes des pays moins puissants (Hormeku, 2003). Etant donné que l'OMC est censée établir un cadre de travail prévisible et réglementé pour le commerce international, l'exemple des producteurs de coton africains pourrait être prémonitoire de ce qui se produira pour d'autres produits agricoles en provenance des agriculteurs africains. Dans le cadre des OMD, l'attitude de l'OMC face au problème du coton conduit à mettre en doute la fiabilité de cette institution en tant que partenaire mondial pour le développement en Afrique. Outre le fait que les initiatives de l'OMC sont ignorées par les pays puissants du monde, cette organisation apparaît également comme un outil permettant d'accroître l'influence des pays puissants, un scénario qui révèle son incapacité à créer un partenariat mondial pour le développement.

Après l'échec de la conférence de Seattle en novembre 1999, qui devait lancer le Cycle de Négociations du Millénaire, le Cycle de Doha de novembre 2001, appelé Cycle du Développe-

ment, devait prendre en charge les problèmes cruciaux liés à l'agriculture et au développement en Afrique et dans d'autres pays en développement. Mais l'Agenda de Doha pour le Développement, après une décennie de délibérations, n'a pas été ratifié (Nations unies, 2011b). Dans l'analyse politique, comme chacun le sait, il est préférable de prendre en compte les actions effectives des responsables politiques plus que leurs déclarations. L'OMC continue donc de faire des déclarations alors que les problèmes identifiés persistent. L'effet cumulatif des résultats de l'OMC conduit à s'interroger sur l'avenir de l'organisation et du commerce mondial.

Les conditions de marché sont variables pour les exportations agricoles. Les efforts menés en faveur de l'accès au marché, soit par la restructuration d'institutions commerciales et d'entreprises agricoles transnationales, soit par une diversification de l'économie agricole, sont des facteurs insuffisamment pris en compte, et qui amélioreraient nécessairement les marchés agricoles, les revenus des agriculteurs et finalement le développement de l'agriculture. Les mesures non tarifaires, accompagnées par la restructuration institutionnelle des offices nationaux de commercialisation agricole, ne sont pas des baguettes magiques permettant d'améliorer les résultats des marchés. Les conditions structurelles déterminent également les prix et les aides sur les marchés agricoles d'exportation. Ces conditions, dont les origines et les dynamiques ont des racines historiques, ont pris des formes nouvelles, mais avec des résultats prévisibles à l'ère de la mondialisation contemporaine. La capacité de l'OMC d'agir en tant que partenaire dans le développement global, par le biais des OMD, est davantage liée à l'évolution du rôle de l'Etat dans la production agricole. La situation des producteurs de coton

africains en est un exemple éclairant. Sans une prise en compte des répercussions des politiques agricoles sur les groupes agricoles, en termes d'accès aux ressources et aux aides, le rôle minimal de l'Etat et un retour au marché libre seront inutiles et inefficaces.

4.6 Producteurs agricoles et gouvernance : survie ou développement durable ?

L'agriculture africaine concerne l'un des segments les plus vulnérables de sa population, à savoir les producteurs agricoles. Ces agriculteurs, en particulier les petits exploitants, sont des acteurs clés dans la production agricole dédiée à la consommation intérieure ou à l'exportation, et doivent être au cœur des débats sur la sécurité alimentaire nationale. Etant donné le rôle de l'Etat dans l'élaboration des programmes politiques nationaux, les relations entre l'Etat et les agriculteurs sont essentielles pour ce secteur et pour les efforts en faveur du développement national. Mais la nature des relations entre l'Etat africain et les agriculteurs est pour le moins ambiguë. D'un côté, l'Etat valorise les agriculteurs, petits ou grands, lorsqu'ils produisent pour les marchés extérieurs, car les bénéfices de l'agriculture profitent aux secteurs non agricoles et finalement au développement national. Par conséquent, l'Etat préfère souvent organiser les agriculteurs et disposer d'organisations d'agriculteurs qui "sont subordonnés aux dictats et manipulations politiques au niveau national" (Puplampu, 2004a : 130). D'un autre côté, et malgré leur importance, les groupes d'agriculteurs de plusieurs pays africains, par exemple dans le secteur industriel, ne constituent pas une force reconnue comme digne d'intérêt dans le monde politique, peut-être à cause du manque de stabilité des résultats

agricoles, leur dispersion géographique et autres facteurs structurels. Ces relations ténues entre l'Etat et les associations d'agriculteurs ont débuté à l'ère coloniale.

Le point essentiel à retenir est que l'Etat colonial tolérait les associations d'agriculteurs et autres formes de résistance, car ces soupapes de sécurité et ces espaces de liberté permettaient d'éviter de nombreux conflits sociaux et politiques, que le gouvernement colonial n'aurait pas eu les moyens de maîtriser. L'ordre colonial était « géré avec une extrême précaution » (Kay, 1972 : 9) et les « propositions étaient abandonnées dès que l'on suspectait le moindre risque de désastre [politique] » (Phillips, 1989 : 158). Au moment de l'indépendance, la structure politique comprenait diverses coalitions (corporations professionnelles, classe moyenne et défavorisée dans les zones urbaines, et agriculteurs dans les zones rurales) dont les relations avec l'Etat étaient fragiles (Ford et Holmquist, 1988). Les groupes qui avaient une base de pouvoir importante durant l'ère coloniale « avait intérêt à conserver le pouvoir déjà en place. Ils [les élites politiques, enseignants, hommes d'église et petits négociants] avaient compris à juste titre que l'accès à l'Etat postcolonial permettait d'y arriver » (Boone, 1994 : 121, en italique dans l'original). Dans cette coalition, un groupe était sous-représenté à savoir les agriculteurs ruraux. Cependant, les groupes urbains avaient gardé des contacts avec les communautés agricoles rurales et n'hésitaient pas à compter sur ces relations pour contrôler les zones rurales ou établir une présence politique. Voici le contexte qui explique la volonté de l'Etat postcolonial d'organiser les agriculteurs (Beckman, 1976).

L'évolution du rôle de l'Etat à l'ère de la mondialisation ainsi que l'importance croissante des acteurs diffus et des institutions multilatérales dans le secteur économique représentent à

la fois des opportunités uniques et des défis pour les organisations d'agriculteurs (Held et McGrew, 2004 ; Scholte, 2005). L'analyse des politiques agricoles doit étudier dans quelle mesure les capacités des producteurs agricoles sont dans un premier temps en déclin, puis résilientes et finalement se transforment et/ou s'adaptent à la mondialisation (Halpin, 2005 : 20-22). La thèse du déclin suggère une perte d'importance des producteurs agricoles dans la mondialisation, due à l'évolution du rôle des États et à l'émergence d'institutions multilatérales. Ces processus nuisent aux capacités de l'Etat de traiter ou négocier avec les producteurs agricoles, étant lui-même soumis à des pressions considérables. La thèse de la résilience accorde un rôle central à l'Etat, même si on se trouve dans un « monde complexe fonctionnant sur plusieurs niveaux et que les processus associatifs de gouvernance restent importants pour soutenir l'adaptation des secteurs économiques nationaux à l'évolution mondiale » (Halpin, 2005 : 21). Cette position préconise l'instauration de partenariats et de formes de coopération diverses entre l'Etat et les producteurs agricoles. La thèse de l'adaptation et/ou de la transformation implique que les producteurs agricoles « ne se contentent pas de s'adapter aux nouvelles conditions, mais transforment radicalement leurs structures, sous peine d'être contrôlés ou absorbés par des groupes nouveaux ou déjà existants » (Halpin, 2005 : 22).

L'analyse qui suit reposera sur deux exemples qui illustrent les relations entre l'Etat et les agriculteurs dans le contexte de la mondialisation : les producteurs de noix de cajou au Mozambique et les producteurs de volaille au Ghana (Nazneen et al., 2004; Maykuth, 2005; Christian Aid, 2005 ; Pupilampu, 2004a ; Hanlon, 2001, 2000). La politique agricole adoptée par le

Mozambique dans le cadre du PAS et en phase avec la mondialisation a obligé l'État se positionner en retrait du marché. Cette politique a eu des impacts directs sur la production de noix de cajou, qui constituait une partie importante de l'économie. L'Etat tirait des bénéfices des taxes sur l'exportation des noix de cajou. Avec le programme d'ajustement, la Banque Mondiale a considéré que ce secteur de l'industrie n'était pas assez rentable, par rapport notamment au Brésil et à l'Inde, car « la valeur des noix transformées était inférieure à celle des noix brutes exportées directement » (cité dans Hanlon, 2000 : 34). Partant de ce constat, la Banque Mondiale a demandé au gouvernement du Mozambique d'exporter exclusivement les noix de cajou non transformées et d'abolir toute loi protégeant ce secteur.

Le gouvernement du Mozambique a décidé de suspendre les taxes à l'exportation perçues sur l'importation des noix de cajou, suite à l'opposition marquée des producteurs de noix de cajou et des syndicats, qui remettaient en cause les résultats et les propositions politiques de la Banque Mondiale. Une confrontation prolongée s'en est suivie entre la Banque Mondiale et le gouvernement du Mozambique, du début des années 1990 à 2001, date à laquelle la Banque Mondiale a modifié et accepté certaines propositions du gouvernement du Mozambique (Hanlon, 2001). Le gouvernement du Mozambique a utilisé une arme essentielle pour défendre ses intérêts et ceux des agriculteurs, qui est l'utilisation des subventions de la part des pays du Nord, malgré leur discours sur la nécessité de « libéraliser » et réformer le marché. En effet, le gouvernement avait constaté que l'UE subventionnait sa propre agriculture puis utilisait les IFI pour empêcher le Mozambique de protéger ses producteurs de noix de cajou (Hanlon, 2000). Les autorités du

Mozambique ont mis à nu le double langage implicite des politiques agricoles mondiales et l'ont utilisé pour révéler l'application sélective des politiques agricoles mondiales.

Les problèmes des producteurs de volaille du Ghana ont commencé en 2005, date à laquelle une loi parlementaire votée deux ans plus tôt, qui augmentait les taxes à l'importation de la volaille, a été annulée. En 2003, les producteurs de volaille avaient réussi à convaincre le Parlement du Ghana « que les importations de volaille à bas prix et subventionnées tuaient le commerce local – et les taxes à l'importation ont donc été augmentées » (Christian Aid, 2005 : 32). La position du Parlement a été ensuite confirmée par un juge de la haute cour, toute proposition visant à suspendre les taxes étant considérée comme allant à l'encontre de la volonté du parlement. L'Association des Producteurs de Volaille du Ghana (GNAPF) et ses membres ont été manifestement choqués par la décision de suspendre l'augmentation des taxes. Selon le GNAPF, le gouvernement du Ghana a cédé sous l'influence des pressions du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. Ce changement de politique incite à s'interroger sur la gouvernance démocratique et l'obligation des élus de répondre aux besoins des citoyens.

Ces deux exemples mettent en exergue d'importants aspects de la gouvernance démocratique, la nature de l'État et du rôle des producteurs agricoles dans les politiques agricoles. La gouvernance démocratique repose sur des institutions agissant au nom des citoyens en général et défendant leurs intérêts. Au Mozambique comme au Ghana, les gouvernements avaient été légitimement élus par les citoyens et travaillaient dans le sens des intérêts des citoyens. Autrement dit, grâce à la participation des citoyens à la vie démocratique, les producteurs de volaille ont fait pression sur le

gouvernement afin qu'il mette en place des politiques protégeant leurs intérêts. Au Mozambique, le gouvernement, les producteurs de noix de cajou et autres groupes ont contesté la position de la Banque Mondiale. Ces deux exemples montrent donc comment la gouvernance démocratique peut être utilisée pour résoudre des conflits sociaux spécifiques, et dans ce cas, liés au secteur agricole, et montrer par conséquent les éléments de résilience selon le modèle d'Halpin (2005). L'analyse révèle également la permanence du rôle de l'État, même sous une forme différente. La mondialisation de l'agriculture fournit donc un contexte non seulement pour la survie des agriculteurs, mais également un cadre pour le développement durable, en particulier au niveau des processus politiques.

Néanmoins, ces deux exemples font également apparaître les limites de la gouvernance démocratique dans la mondialisation. Comme le gouvernement du Mozambique l'a parfaitement compris, les difficultés surgissent lorsque les institutions chargées de la gouvernance mondiale sont sélectives au niveau des processus d'application des politiques. Les Mozambicains n'ont pas compris pourquoi l'Union Européenne fournissait des subventions aux producteurs agricoles et leur demandait en même temps de n'accorder aucune aide à leurs propres agriculteurs. De même, les producteurs de volaille du Ghana n'ont pas accepté le fait que leur gouvernement était davantage en phase avec les demandes des forces externes que les intérêts des forces internes. En effet, les questions de la gouvernance démocratique peuvent jouer un rôle majeur dans les relations entre l'État et la société, au niveau national et mondial. Les pays africains continuent leur progression vers la démocratie et les responsables politiques africains, comme leurs homologues des pays les plus avancés, ont

également le devoir d'écouter les citoyens et de répondre aux besoins de leurs électeurs (Stiglitz et Charlton, 2005).

4.7 Conclusion

La menace permanente qui pèse sur l'agriculture africaine vient du fait qu'elle n'est pas encore suffisamment ancrée dans la société et qu'elle n'est pas en mesure d'assurer les besoins de base. Il n'est pas exagéré d'affirmer que le discours politique sur l'agriculture africaine a été trop axé sur les exportations. La mondialisation, en tant que débat contemporain, ne fait que renforcer les idéologies et pratiques anciennes. Les analyses montrent qu'il est urgent de repenser le futur de l'agriculture africaine et d'attirer l'attention sur trois facteurs essentiels: les capacités institutionnelles, les producteurs et le vaste problème de la gouvernance.

Il est sans doute inutile de préciser que c'est le personnel des institutions qui permet le développement et les changements. Le recours aux institutions pour mener à bien les politiques agricoles n'est certainement pas nouveau. Mais l'essentiel réside dans la création d'institutions compétentes. La création d'une institution est une chose, encore faut-il que cette dernière soit efficace. Si le souhait des gouvernements africains de créer des institutions agricoles est une expression tangible de l'importance de l'agriculture, la plupart des institutions ne disposent pas des ressources nécessaires pour optimiser leurs performances. Les politiques de création institutionnelle expliquent peut-être l'inefficacité des institutions, mais le principal est que ces politiques restent axées sur les besoins de la société dans son ensemble. L'agriculture étant l'épine dorsale de la société, les leaders politiques doivent absolument garantir aux institutions les ressources dont elles ont besoin

pour remplir leur fonction (Savitch, 1998 ; Eicher, 1989). La condition des agriculteurs devraient par conséquent occuper une place centrale dans les débats.

Les agriculteurs africains, comme leurs homologues du monde entier, représentent une catégorie sociale particulière. Cette différence explique en grande partie la nature de leurs relations avec les gouvernants. Les agriculteurs qui produisent pour l'exportation présentent généralement de meilleurs résultats que ceux qui produisent pour le marché intérieur, mais ils ne bénéficient pas des mêmes avantages. Le fait que la mondialisation offre un espace propice à l'implication des agriculteurs dans les politiques agricoles, devrait se traduire inévitablement par des résultats positifs. La tendance à organiser les agriculteurs est toujours présente, « lorsque les agriculteurs s'organisent entre eux, leur impact sur les politiques dépend de la façon dont les gouvernements perçoivent leurs activités. Un système de gouvernance bien défini, où les institutions politiques et les agriculteurs disposent de pouvoirs et sont en mesure de l'exercer, fournirait un système équilibré. » (Puplampu, 2004a : 130). Il serait utile de se pencher sur les avantages que procurent les coopératives. En effet, dans certains pays africains, les coopératives semblent avoir survécu à la libéralisation de l'agriculture et inventent des façons innovantes de répondre aux besoins de leurs membres (Francesconi et Heerink, 2011 ; Bernard et Spielman, 2009 ; Barham et Chitemi, 2009 ; Wanyama, Develtere et Pollet, 2009). Les capacités d'action des agriculteurs, même dans le cadre de la coopérative, dépendent des impulsions démocratiques et de la gouvernance au niveau national et mondial (Banque Mondiale, 2007a). Au niveau national, la vague de démocratisation qui a soufflé sur le continent africain entraîne une

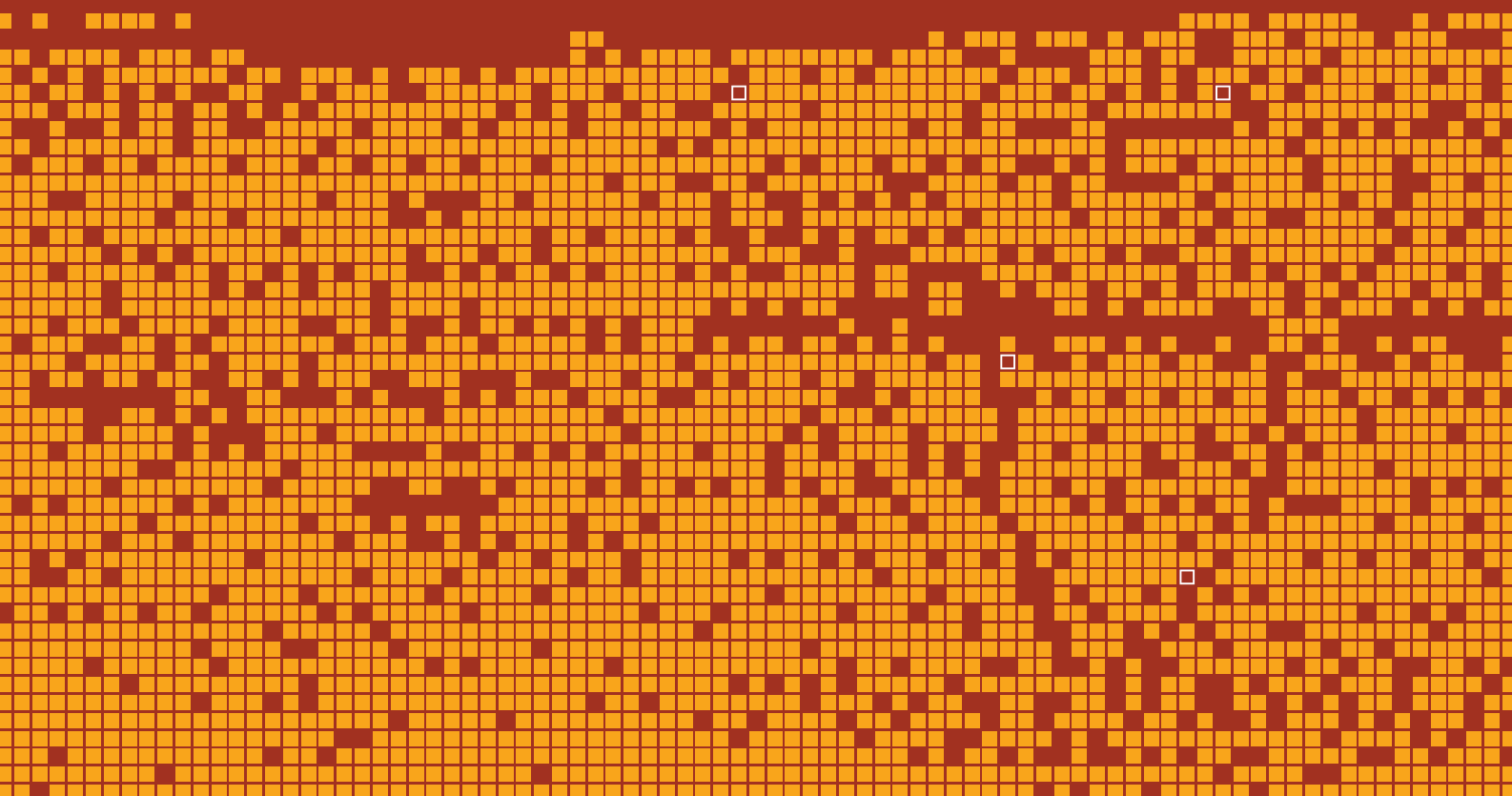
consolidation des politiques concurrentielles nationales dans le domaine politique. Le mépris historique ou la marginalisation des associations d'agriculteurs rend nécessaire la mise en place d'un meilleur cadre pour cultiver ces aspirations. Ce nouveau cadre devrait viser la coordination d'activités entre divers secteurs et institutions.

Mais un problème plus grave reste à résoudre au niveau mondial. Les précédents propos sur l'OMC, la Banque Mondiale, le FMI par rapport aux agriculteurs africains et des autres parties du monde, démontre que les subventions contribuent à fausser les principes du marché libre ou de la concurrence loyale. Cette situation conduit à s'interroger sur la gouvernance, compte tenu des difficultés rencontrées par les pays africains lorsqu'ils souhaitent renforcer ou exercer un certain niveau de contrôle sur leurs activités en faveur des agriculteurs. Puisque le développement national n'est pas qu'une question de choix, mais également de capacité à appliquer ces choix, la capacité des gouvernements africains à répondre aux vraies aspirations de leurs citoyens face aux impératifs de la mondialisation est une question qui mérite la plus grande attention. En effet, il devient évident que les activités des institutions internationales, comme l'OMC, ne sont pas toujours en phase avec la gouvernance démocratique. Les pratiques démocratiques doivent être transférées aux institutions agricoles internationales. Il est essentiel de sauvegarder des espaces démocratiques « non seulement au niveau national, mais également au niveau international, pour que tous les acteurs puissent mettre en place des alliances et des compromis et puissent s'atteler à la tâche difficile, mais essentielle, du développement sociétal » (Puplampu, 2006 : 245).

Enfin, il reste à savoir si « l'Afrique peut revendiquer sa place dans le 21^{ème} siècle » (Banque Mondiale, 2000) en augmentant de façon significative la performance de ses politiques agricoles. L'équilibre stratégique nécessaire à la coordination des activités, la fiabilité et la transparence ont été absents des politiques agricoles des États africains. Le fait que les pays africains disposant de richesses sur le plan agricole ne puissent produire suffisamment de denrées pour nourrir leurs « citoyens remet sérieusement en cause les théories et les pratiques d'un certain type de planification du développement » qui privilégie l'agriculture destinée à l'exportation aux dépens des besoins nationaux (Puplampu, 2004a : 126). Ce qui est certain, si l'importation de denrées alimentaires s'avère nécessaire, c'est qu'« il serait possible de réaliser d'importantes économies si ces denrées [importées] ou leur équivalent, pouvaient être produites de manière rentable au niveau national ... et remplacer les importations » (La-Anyane (1963 : 194). Il est cependant insensé qu'un continent basé sur l'agriculture continue de souffrir de problèmes liés à la production agricole et à la commercialisation, et ne soit pas en mesure de nourrir ses populations. Cette situation incohérente devrait avoir disparu depuis longtemps. Les leaders politiques, les professionnels du développement et la société civile doivent unir leurs efforts pour assurer la performance des politiques agricoles africaines et rendre sa dignité à ce continent. Les pays doivent renforcer les capacités nécessaires pour maîtriser ce secteur crucial.

5

**Investir dans les capacités pour
la transformation agricole et la
sécurité alimentaire**





5

Investir dans les capacités pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire

5.0 Introduction

Comme nous l'avons mentionné dans les précédents chapitres, nous ne saurions trop insister sur la nécessité d'une stratégie concrète pour la transformation agricole en Afrique. La situation alimentaire de l'Afrique inquiète de plus en plus les dirigeants et les analystes, qui se demandent dans quelle mesure les systèmes agricoles africains permettent d'explorer les innovations biotechnologiques, pour la production en particulier et le développement agricole en général. L'intérêt porté aux relations entre la biotechnologie et le secteur agricole provient du fait que ce secteur est crucial pour le développement national, dans la plupart, sinon dans tous les pays africains (Banque Mondiale, 2007a ; NEPAD, 2001). On constate donc un consensus général sur le fait que les futures avancées du développement africain passeront nécessairement par le secteur agricole. De nombreuses capacités doivent être développées pour assurer la transformation de ce secteur. Étant donné qu'il sera difficile, voire impossible de traiter tous ces sujets, ce chapitre abordera un certain nombre de problèmes importants – biotechnologie, infrastructure, financement de l'agriculture et marchés.

5.1 La biotechnologie pour la transformation agricole – le dilemme

Plusieurs communautés mondiales et régionales, vers la fin du siècle dernier, se sont impliquées dans des initiatives politiques et institutionnelles visant à améliorer les perspectives de développement en Afrique. Un pacte mondial est né : les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), par lequel les états membres des Nations Unies se sont engagés, entre autres, à éradiquer la pauvreté et la faim d'ici 2015 (UNDP, 2003). Un autre objectif des OMD, qui est la mise en place d'un

partenariat mondial pour le développement, souligne la nécessité d'utiliser des technologies pour transformer les systèmes de production agricole en faveur du développement africain (Holt-Gimenez, 2008 ; Thompson, 2007 ; Union Africaine, 2006 ; NEPAD, 2006 ; UNDP, 2003). La technologie spécifique en jeu est la biotechnologie. Mais son application en Afrique nuit à la réalisation des OMD.

La Banque Mondiale (1989) a été la première à avancer l'idée que la biotechnologie pourrait être bénéfique à l'agriculture africaine, dans le contexte de la crise agricole des années 80 et des tendances mondiales de l'innovation dans l'agriculture et le développement (Banque

Mondiale, 1991). Cette idée a été reprise ultérieurement lors d'initiatives mondiales comme le Sommet de la Terre de Rio, en 1992 (UNCED, 1993), la Convention sur la Biodiversité de l'UNEP (2000), notamment le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques, le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement (2001) et la FAO (2004b), qui ont reconnu unanimement le potentiel de la biotechnologie pour l'amélioration de l'organisation agricole dans les pays du Sud. Au niveau régional, les gouvernements africains ont également reconnu l'importance de la biotechnologie dans l'agriculture africaine (NEPAD, 2003 ; 2001). L'Union Africaine (UA), par le biais du NEPAD, a lancé un certain nombre de programmes à l'échelle du continent, en faveur du secteur agricole en général, et de la biotechnologie en particulier (Union Africaine, 2006). Compte tenu du consensus mondial et régional sur le rôle de la biotechnologie, de nombreux pays africains, travaillant parfois avec des partenaires internationaux, ont mis en place des politiques et des institutions permettant de mieux gérer et utiliser la biotechnologie pour le développement agricole de l'Afrique (Essegbey, 2008 ; Ayele et al., 2006 ; Ayele and Wield, 2005).

Malgré l'enthousiasme suscité par ces décisions politiques et la création de ces institutions, de nombreux pays africains ont omis d'appliquer les règles de sécurité en matière de prévention des risques biotechnologiques. Ces règles de sécurité essentielles doivent être intégrées dans tout programme politique lié à l'utilisation de la biotechnologie, ces deux concepts étant inextricablement liés. Étant donné leur relation étroite et leur utilisation parfois interchangeable, la biosécurité et le cadre législatif et administratif visant à minimiser les risques liés aux biotechnologies peuvent être appliqués de

façon indépendante ou être intégrés dans un programme politique lié à la biotechnologie (UNEP, 2006 : 7). Le développement de la biotechnologie dans les pays africains n'a pas été très conséquent. L'Afrique du Sud, par exemple, est le premier pays africain à avoir initié et lancé sa propre politique nationale sur la biotechnologie et à avoir mené des essais sur des organismes génétiquement modifiés. (Moola et Munnik, 2007 ; UNEP-GEF, 2006a). L'Afrique du Sud a également été le premier pays africain à cultiver du maïs, du coton et du soja génétiquement modifiés. Il a été suivi par l'Égypte, qui a récemment mis en place la culture de maïs transgénique, et par le Burkina Faso, pour la culture du coton (Kumwenda, 2011 ; James, 2010).

De nombreux pays africains ont signé le Protocole de Carthagène sur la prévention des risques en matière de biotechnologie et ont élaboré des directives et des lois en la matière. Mais seuls quelques pays (Afrique du Sud, Malawi, Zimbabwe et Kenya) ont fait voter des lois concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM) (Nature, 2010). Le Sénat du Nigeria, par exemple, a fait voter une loi nationale sur la sécurité en matière de biotechnologie en juin 2011, mais le président Goodluck Jonathan doit encore la promulguer (Johnkingsley, 2011). Ce vide politique a pesé lourd dans la décision de la Zambie et du Zimbabwe en 2002 et de l'Angola en 2004, qui ont refusé des cargaisons de maïs transgénique en provenance des États-Unis (Scott, 2004 ; Njoroge, 2002). Depuis 2002, la Zambie s'efforce d'élaborer une politique de biosécurité. En avril 2007, les gouvernants zambiens ont préparé un projet de loi sur la biosécurité et l'ont soumis à l'examen du Parlement, mais en août 2007, le gouvernement a publié une déclaration l'utilisation des cultures OGM dans le but de

réduire la pauvreté et la faim (Malakata, 2007a, b). La famine qui a frappé la Corne de l'Afrique en 2011 a contraint les autorités du Kenya à autoriser les importations de maïs transgénique en provenance de l'Afrique du Sud, un revirement qui une fois de plus met en lumière la nature controversée de la biotechnologie agricole au Kenya (Kahare, 2011).

Plusieurs décennies se sont écoulées depuis l'époque où la Banque Mondiale (1989) promettait que l'utilisation de la biotechnologie transformerait l'agriculture africaine et élargirait les perspectives de développement du continent. Mais le rôle de la biotechnologie dans l'agriculture africaine, comme dans d'autres parties du monde, y compris les sociétés développées, a été ambigu et a parfois suscité des ressentiments (Andrée, 2007 ; Taylor, 2007 ; Gaskell et Durant, 2002). Compte tenu de ce qui a été mentionné précédemment, le problème est donc de concilier la position qui présente la biotechnologie comme une « technologie d'avant-garde pour les pays en développement » (UNDP, 2001 : E-2-1) et le rôle minimal et ambivalent de la technologie dans l'organisation agricole de l'Afrique.

Ce rapport reconnaît que la technologie ne fonctionne pas en vase clos. Il fonctionne plutôt dans un contexte social. Celui-ci influe non seulement la technologie, mais la façonne aussi. En effet, il existe des questions complexes dans la relation science-société qui affectent les résultats. Ceux-ci, pour un certain nombre de raisons, prennent une importance accrue dans l'ère de la mondialisation. La crise de l'État africain en raison de ou en réponse à la mondialisation a donné lieu à une évolution du rôle de l'État dans la fixation du cadre de la politique de la biotechnologie et de l'institution. Plus précisément, l'État doit maintenant composer avec une multitude d'acteurs non

étatiques de différents niveaux (national ou international) et motivations (à but non lucratif et à but lucratif) en ce qui concerne le rôle de la biotechnologie dans la transformation de l'agriculture en Afrique (Essegbey, 2008 ; Essegbey et Pupilampu, 2007 ; Pupilampu et Essegbey, 2004).

Ce chapitre, examine le contexte social de la science et les implications pour la politique de la biotechnologie agricole et les institutions, en abordant trois questions liées : en premier lieu, qu'est-ce qui explique le retard dans l'établissement de la politique et le cadre institutionnel requis pour la biotechnologie en Afrique ? Deuxièmement, quelles sont les conséquences de l'évolution des relations État-société, dans une ère de mondialisation, de la politique de la biotechnologie agricole et les institutions ? Enfin, quels sont les obstacles à l'utilisation de la recherche en biotechnologie agricole par les agriculteurs ?

5.2 Débat sur la biotechnologie agricole et l'Afrique : vue d'ensemble

Le débat sur la biotechnologie agricole¹ repose principalement sur le désaccord entre ses partisans et ses opposants. La position des partisans tourne autour de trois points (Cherry, 2002 ; Omiti, Chacha et Andama, 2002 ; Wambugu, 2001). Tout d'abord, la biotechnologie, qui permet de modifier les caractères génétiques des semences, offrira aux agriculteurs l'aide dont ils ont besoin pour accroître la production et mettre en place des cultures à haut rendement, grâce par exemple des variétés résistant à la sécheresse. La biotechnologie est donc la meilleure opportunité pour gérer les problèmes récurrents de la faim et

de l'insécurité alimentaire qui caractérisent la situation africaine. En second lieu, les progrès réalisés dans la technologie des semences peuvent permettre à long terme de disposer de systèmes agricoles moins exigeants en main-d'œuvre et plus rentables. Troisièmement, les partisans affirment qu'il est impératif d'un point de vue moral d'adopter la biotechnologie, car les technologies transgéniques peuvent améliorer la production en alimentaire en Afrique. Les chercheurs en la matière « ont le devoir de mettre la technologie à la disposition des agriculteurs [africains] » (Puplampu et Essegbey, 2004 : 272).

Le raisonnement des opposants va à l'encontre des arguments précédents et s'appuie également sur trois questionnements (ETC, 2006 ; Maathai, 1998 ; Shiva et Holla-Bahr, 1996). Premièrement, la biotechnologie n'offre pas une sécurité suffisante et présente des dangers pour la santé humaine et l'environnement. La biotechnologie, qui peut être assimilée au génie génétique, peut donner naissance à certaines allergies. Deuxièmement, les résultats de la biotechnologie sont inconnus et incertains. Les innovations technologiques pouvant aboutir à des conséquences inattendues, les opposants pensent qu'il est plus raisonnable d'appliquer le principe de précaution (Barrett et Brunk, 2007). Ils étayent leur argumentation en évoquant la contamination de l'ensemble du marché du maïs par StarLink, survenue aux USA en 2000, et au Mexique en 2001. Enfin, ils pensent que la biotechnologie n'est pas une technologie en mesure de répondre aux besoins en ressources des agriculteurs africains, en particulier au niveau de la production. La technologie impose des coûts implicites aux agriculteurs. « Le monde actuel, » affirme George (1986 : 23) « dispose de toutes les ressources physiques et des compétences techniques nécessaires pour nourrir la planète entière, et bien au-delà. » Les

opposants pensent donc que la biotechnologie n'est pas la panacée pour la production agricole en Afrique, et ils dénoncent les énormes profits réalisés par les groupes internationaux opérant dans la recherche liée à la biotechnologie. Par exemple, le cacao et la vanille génétiquement modifiés nuisent au marché de l'exportation des fèves de cacao en provenance de la Côte d'Ivoire et du Ghana (Fondation Syngenta pour une Agriculture Durable, 2002 ; DaSilva, 2001).

Cette section reconnaît sur la pertinence des arguments des partisans et des opposants à la biotechnologie agricole, en particulier au niveau du contexte politique de la technologie et des rapports de force entre l'État, les acteurs privés (à but lucratif ou non lucratif) et les agriculteurs. Les relations de pouvoir ont des répercussions sur les coûts de la technologie et consécutivement sur l'accès des agriculteurs à la technologie ou aux nouveautés. Cependant, le Rapport replace le débat dans un contexte social plus large. Il aborde le sujet de la biotechnologie en Afrique par rapport à la mondialisation et prend en compte les nuances existant dans les relations entre le pouvoir et le savoir² et autres aspects sociaux des relations science-société³. Rappelons que l'application des systèmes de biotechnologie agricole des pays du Nord a également posé des problèmes. D'un côté, les pays du Nord bénéficient de politiques et d'institutions permettant de mieux utiliser et mettre à profit la biotechnologie pour assurer le développement social. Par exemple, les programmes de recherche agricole⁴ (publics et privés) sont orientés vers la recherche et l'utilisation de la biotechnologie en tant que moyen d'améliorer la production, la commercialisation et la consommation (Janssen, 2002 ; UNDP, 2001). Les géants privés de la biotechnologie se concentrent sur les cultures de climat tempéré destinées aux marchés des pays du Nord (DaSilva, 2002). D'un autre côté, la

biotechnologie a engendré un profond ressentiment dans la population, particulièrement en Europe. L'activiste français José Bové s'est fait connaître par ses opérations « coup de poing », en particulier la campagne menée à l'encontre de McDonalds, la chaîne de fast-food mondialement connue, et la destruction de rizières génétiquement modifiées. Des personnalités européennes éminentes, comme le Prince Charles et le musicien Sir Paul McCartney ont ouvertement critiqué le rôle de la biotechnologie dans la société. Les Européens de l'Ouest, en particulier les Britanniques et les Français, ont fait part de leur réticence et de leurs doutes sur les OGM (Hodgson, 1999).

En Amérique du Nord (notamment au Canada et aux États-Unis), l'opinion publique, représentée par des organisations comme Green Peace et certaines associations d'agriculteurs, est en défaveur des OGM (Eichenwald, Kolata et Petersen, 2001 ; Einsiedel, 2000). Dans les pays du Nord, divers organismes scientifiques éminents ont reconnu le potentiel et l'importance de la biotechnologie, sous réserve que leur utilisation s'accompagne d'un cadre législatif présentant des garanties et des mesures de protection suffisantes (Conseil Nuffield sur la bioéthique, 1999). La technologie a soulevé d'importantes controverses parmi les acteurs de l'agriculture mondiale, qu'elles soient liées aux dangers potentiels des OGM pour la consommation humaine, aux impacts de la technologie sur l'environnement ou aux réglementations proposées par les gouvernements et l'industrie privée (Gaskell et Durant, 2002 ; Gaskell et Bauer, 2001).

La controverse mondiale sur la biotechnologie gagne en complexité dans le contexte africain, où la mondialisation se manifeste sous des formes et à travers des processus particuliers. Ce

qui nous intéresse ici, c'est l'influence de la mondialisation sur le retard dans la mise en place de politiques et d'institutions relatives à la biotechnologie agricole, sur l'évolution du rôle des institutions étatiques et non étatiques sur la scène politique, et l'existence de barrières entravant l'utilisation de la biotechnologie agricole par les agriculteurs. Si la biotechnologie agricole doit jouer un rôle vital dans le développement africain, il est indispensable de la situer dans le contexte plus large de la mondialisation, qui permet de définir son rôle et fixer des objectifs. Des analystes ont étudié le rôle de la biotechnologie agricole, des innovations et de l'évolution du rôle de l'État dans l'agriculture africaine, par rapport à la mondialisation (Sangho, Labaste et Ravry, 2011 ; Diagne et al., 2011 ; Baffes, 2009 ; FAO, 2004b).

Dans le cadre de ce Rapport, l'aspect le plus important de la mondialisation de l'agriculture est le rôle de la biotechnologie dans la production agricole. Au niveau de la production, l'agriculture sous contrat et la biotechnologie sont des caractéristiques essentielles de la mondialisation de l'agriculture (Watts, 1990 : 149 ; Vagneron et al., 2009 ; Rissgaard, 2009 ; Danielou et Ravry, 2005 ; Raikes et Gibbon, 2000 ; Konings, 1998 ; Little et Watts, 1994).

5.2.1 Critique et cadre alternatif

Le débat entre les partisans et les opposants de la biotechnologie agricole, parfois virulent, s'est révélé infructueux. Les défenseurs ont raison de mettre en avant l'efficacité technique de la technologie lorsqu'ils font référence à des variétés résistant à la sécheresse ou à la réduction de l'intensité de travail. Mais leur point de vue sous-entend implicitement que la technologie est à la fois un moyen et une fin, et ils ne tiennent pas compte du contexte. L'importance du contexte a été mise en évidence

par la Révolution Verte il y a quelques années. Le fait de présenter la biotechnologie agricole comme une entité désincarnée apportant des résultats prévisibles dans tous les systèmes sociaux est donc un argument inapproprié, voire fallacieux. Les opposants avancent que les agriculteurs africains disposant de faibles ressources ne peuvent supporter les coûts de la technologie, même en bénéficiant de l'aide des donateurs. Mais tout changement et tout développement s'accompagne inévitablement de coûts supplémentaires. Par ailleurs, les opposants affirment que la technologie n'est pas un moyen approprié. Dans ce cas, quel type de technologie serait approprié pour les agriculteurs africains ? Cet argument de nature ethnocentrique est naïf et troublant. Si les opposants ont raison de faire référence à la santé et à l'incertitude quant aux résultats, le fait de rejeter en bloc la technologie ne semble pas servir les intérêts des agriculteurs africains, qu'ils sont censés protéger. Par exemple, Gockowski et al. (2011) ont montré que la production de cacao de qualité supérieure réalisée avec des ingrédients clonés était plus rentable pour les agriculteurs du Ghana qu'avec les systèmes conventionnels traditionnels. La biotechnologie, comme toute forme de technologie, comporte des avantages et des risques.

Mais ces deux perspectives ont omis d'aborder un problème qui intéresse directement notre Rapport, à savoir l'identification des facteurs qui gênent les agriculteurs dans leur interaction avec la biotechnologie agricole. Cette recherche doit se focaliser sur les politiques et les institutions, qui sont des outils cruciaux pour la gestion et l'utilisation de la biotechnologie agricole, et pour les décisions à prendre au niveau des réglementations, des risques, de la gouvernance, du secteur privé, de la biosécurité, du transfert technologique, du régime des

brevets et des questions liées à biodiversité (Thomson et al., 2010; Mugwagwa, Wamae, et Outram, 2010; Njoki, 2010 ; Makinde, Mumba et Ambali, 2009 ; Ayele, 2008 ; Munro, 2008 ; Essegbey, 2008 ; Eicher et al., 2006 ; Thomson, 2007 ; Kelemu et al., 2003 ; Alhassan, 2001, 1999). Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les raisons du retard dans la mise en place de politiques ou d'institutions en mesure d'inclure la biotechnologie dans le programme de développement agricole national (Puplampu, 2010 ; Kameri-Mbote, 2007 ; Eicher et al., 2006, Harsh, 2005; Cohen and Paarlberg, 2004; Morse, 2004; Thomson, 2004). Le vide politique s'est fait sentir au niveau des décisions concernant la biosécurité, le secteur privé, le transfert technologique, le régime des brevets, les risques, les résistances et la gouvernance de la technologie. Les travaux parus dernièrement sur la biotechnologie en Afrique mettent l'accent sur la nécessité de dépasser le débat actuel et traitent en particulier des problèmes liés aux politiques et aux institutions.

Les réflexions doivent porter sur des questions plus générales, comme la façon dont les citoyens et la société dans son ensemble perçoivent les avancées scientifiques, quel sens ils leur donnent, quelles valeurs ils y attachent et comment ils s'informent sur les pratiques liées à la science, notamment sur le risque et l'incertitude de la technologie agricole (Scoones, 2006 ; Entine, 2006 ; Leach, Scoones and Wynne, 2005). Deux modèles spécifiques dominent dans les écrits sur les relations entre la science et la société: le modèle du déficit et le modèle contextuel. Le modèle du déficit prend appui sur le caractère supposé rationnel et objectif des connaissances scientifiques. Il part du principe que les agriculteurs peuvent accorder leur confiance aux chercheurs et aux scientifiques de

la biotechnologie, et peuvent appliquer leurs découvertes dans le cadre de leurs activités agricoles (Njoki, 2010 ; Rampton et Stanber, 2000). Les scientifiques sont donc au-dessus de tout reproche, désintéressés, intègres et infaillibles (Wynne, 1995). De ce point de vue, le refus des agriculteurs d'adopter la technologie, par exemple, s'explique par le manque de savoir.

L'attitude des agriculteurs envers la biotechnologie témoigne du fait qu'il s'agit d'un groupe ignorant et passif dont les comportements et la vision du monde reposent sur des mythes. Il est possible de 'soigner' leur 'rejet' de la science en leur permettant d'améliorer leurs connaissances et leur compréhension de la technologie (Collins et Evans, 2002). Le modèle du déficit privilégie les scientifiques ou les chercheurs, notamment ceux qui travaillent dans le cadre du système national de recherche agricole (SNRA) (Jansen et Roquas, 2005). Par ailleurs, la "cure" de savoir pourra s'appliquer en accroissant la participation des principaux groupes sociaux agricoles, en particulier les agriculteurs, dans l'élaboration des politiques sur la biotechnologie et la création d'institutions adéquates. Mais cette argumentation ignore le fait que la science n'est pas infaillible, et que les découvertes des chercheurs ne sont pas la seule source de savoir pour les agriculteurs, qui possèdent leur propres connaissances. À cela vient s'ajouter le problème de la confiance envers les institutions.

Pour aller plus loin dans notre réflexion, il convient de se placer dans un cadre prenant en compte les relations entre les sites de production de savoir (par exemple les systèmes nationaux de recherche agricole) et les agriculteurs, qui sont les utilisateurs finaux des avancées scientifiques – c'est le point de vue du modèle contextuel. Ce modèle place l'individu dans un milieu social et culturel et prend en considération

les formes de savoir dominantes dans la société et les connaissances sur les processus institutionnels (Wynne, 1995, 1991). Par exemple, il est crucial d'étudier le rôle des agriculteurs dans l'élaboration des programmes de recherche et de repenser leur participation dans les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA). Le modèle contextuel porte son attention sur la complexité des relations entre le pouvoir et le savoir, leur impact sur l'établissement des programmes de recherche, les priorités et les décisions en matière de recherche et la manière dont les résultats des recherches sont diffusés aux agriculteurs. Ce modèle implique une compréhension des nuances existant dans les processus de création du savoir et de son utilisation. Enfin, il invite à se questionner sur ce qu'est réellement le savoir et sur certains problèmes liés au pouvoir.

Foucault (1983, 1980) a proposé une analyse très fine des relations entre le pouvoir et le savoir, qui fournit un cadre théorique adapté au modèle contextuel. Foucault désigne le pouvoir comme l'ensemble des relations qui existent entre les acteurs sociaux, et considère qu'une relation de pouvoir peut se définir par le « fait qu'il s'agit d'un moyen ou d'une action qui n'exerce pas une influence directe et immédiate sur les autres, mais qui agit sur leurs actions » (Foucault, 1983 : 220). Il démontre que l'individu est soumis aux relations de pouvoir par des techniques comme la surveillance, qui visent à discipliner la population.

Le problème de la résistance occupe également une grande place dans les travaux de Foucault sur le pouvoir et le savoir. La résistance implique le refus d'accepter une "vérité" créée par un organisme créateur de savoir. Tout refus total ou partiel de se conformer à une "vérité" créée par des sites de production du savoir est un acte de résistance (Wang, 1999). Par exemple, lorsque

les agriculteurs refusent d'agir par rapport à une "vérité" créée et imposée par des chercheurs, ils font œuvre de résistance. Cette résistance peut être visible et organisée, ou invisible et subtile, d'où l'idée d'une "pluralité de résistances" (Foucault, 1990 : 26). L'analyse de Foucault sur le pouvoir et le savoir est importante dans la mesure où elle permet de comprendre les relations entre les institutions productrices de savoir et les agriculteurs en tant qu'utilisateurs finaux des découvertes scientifiques ou des décisions politiques.

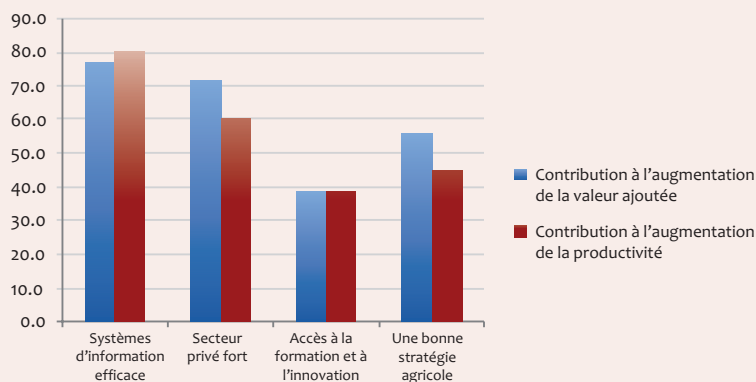
La relation pouvoir-savoir et les relations entre les agriculteurs et la biotechnologie agricole renvoient implicitement à la notion de perception ou de subjectivité par rapport au risque et à la gestion de la biotechnologie (Wafula et Clark, 2005 ; Aerni, 2005 ; Aerni et Bernauer, 2005 ; Bauer, Petkova et Boyadjieva, 2000). La subjectivité a plusieurs composantes. L'une d'elles concerne la façon dont les individus et les groupes, et dans ce cas les agriculteurs, tirent des enseignements à partir des processus sociaux liés à la biotechnologie agricole. Un autre aspect est lié au fait que l'on peut dans une certaine mesure comprendre les individus, et par conséquent les comportements collectifs, par rapport à leur conscience d'eux-mêmes. L'individu est une entité active qui peut tirer des enseignements à partir d'une situation sociale spécifique. Ces enseignements peuvent provenir des déclarations émanant de l'État et des institutions productrices de savoir non étatiques. Cependant, ces informations sont interprétées différemment en fonction de la position (attribuée ou acquise) de l'individu ou du groupe, ce qui constitue la construction sociale de la réalité. Il est important de tenir compte de l'attitude des agriculteurs par rapport à l'interprétation et au sens qu'ils donnent à la biotechnologie agricole, et de la fiabilité des connaissances institutionnelles. La volonté des

agriculteurs est également liée au risque et à la gouvernance.

Les agriculteurs africains, qui constituent souvent le groupe le plus vulnérable dans la chaîne de valeur agricole, doivent intégrer les risques dans leurs processus de prise de décision. L'impact de la technologie n'est pas neutre, et le fait de chercher à mieux comprendre le risque est un comportement humain rationnel. Une structure de gouvernance dotée d'un cadre réglementaire vérifiable et applicable permettant aux parties prenantes importantes, y compris les agriculteurs, de participer pleinement, inciterait davantage les agriculteurs à s'engager dans la biotechnologie. Au vu des considérations précédentes, le problème n'est pas de savoir si la biotechnologie est bonne ou mauvaise pour le développement agricole africain, mais de se demander si les politiques et les institutions actuelles sont suffisamment efficaces pour élaborer, contrôler et utiliser la biotechnologie agricole pour le développement national. Ce questionnement doit passer par une analyse critique de la relation science-société, par rapport à l'élaboration et aux conséquences des politiques liées à la science. Avant d'aborder le contexte empirique des observations précédentes, la prochaine section présente une vue d'ensemble des politiques et institutions relatives à la biotechnologie agricole en Afrique. Soulignons au passage que l'analyse des données ICA démontre que les systèmes d'information contribuent davantage à l'augmentation de la productivité agricole et de la valeur ajoutée que d'autres dimensions comme la formation, l'innovation, le rôle du secteur privé dans l'agriculture ou une stratégie agricole adéquate (Figure 5.1). Ce résultat conforte l'idée selon laquelle le fait de fournir des informations adéquates aux agriculteurs leur permet de prendre les bonnes décisions en termes de risques et d'opportunités.

FIGURE 5.1

Les systèmes d'information contribuent davantage à accroître la valeur ajoutée et la productivité de l'agriculture que les autres types de capacités



Source : Base de données ICA 2012

5.2.2 Les politiques et les institutions chargées des biotechnologies agricoles en Afrique

Les années '90 offraient deux images contrastées de la situation de l'Afrique. D'un côté, cette décennie est généralement considérée comme une période stérile au niveau du développement du continent, compte tenu des résultats mitigés des politiques d'ajustement structurel sur le développement (Heidhues et Obare, 2011). D'un autre côté, cette époque correspondait à la fin d'un millénaire, ce qui a incité les institutions publiques et privées à se préparer pour le siècle à venir sur la base de l'innovation et de l'espoir, un concept étroitement lié à la biotechnologie agricole. Ce contexte constitue la toile de fond du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) (2001), qui préconise un « soutien institutionnel sous la forme de [centres] et d'instituts de recherche ... [pour] stimuler la production d'excédents commercialisables. » L'attention portée sur les institutions en tant que stratégie pour accroître la productivité agricole est intéressante (Puplampu, 2006). Cependant,

l'intérêt des institutions doit être relié aux capacités à la durabilité (Eicher, 1989 ; Banque Mondiale, 1989).

L'Union Africaine, parallèlement au NEPAD (2001), a lancé le (PDDAA), a élaboré un projet sur la biosécurité et mis en place la Loi Cadre Africaine sur la Sécurité en Matière de Biotechnologie en 2003 (Zerbe, 2007). Ces initiatives ont été suivies du Plan d'Action Consolidé de l'Afrique pour la Science et la Technologie et des documents officiels, notamment sur la Liberté d'Innovation (Juma et Serageldin, 2007 ; NEPAD, 2006). Ce dernier document, par exemple, soulignait la nécessité d'adapter la biotechnologie et sa structure de gouvernance aux objectifs et aux aspirations de la société, et d'explorer de nouvelles formes de connaissance, par le biais d'institutions de recherche, de manière à être en phase avec les avancées mondiales en matière de science et de technologie. Par ailleurs, l'Union Africaine a déclaré que le Forum pour la Recherche Agricole en Afrique (FARA) jouait un rôle majeur dans la promotion de la biotechnologie agricole (Steffens, 2007 ; FARA, 2006).

En Afrique la biotechnologie agricole revêt un autre aspect essentiel : la capacité des divers systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) (Beintema et Stads, 2011 ; Alene et Coulibaly, 2009 ; Liebenberg et Kirsten, 2006 ; Elliot et Perrault, 2006 ; Puplampu, 2004b). On peut identifier quatre caractéristiques principales des SNRA) en Afrique. Citons pour commencer leur dispositif institutionnel. Ils sont composés d'institutions et de professionnels provenant de divers domaines d'expertise – instituts politiques pour l'agriculture, enseignement supérieur, notamment des chercheurs universitaires, professionnels de la politique scientifique et technologique appliquée à l'environnement et aux problèmes des femmes. La plupart de ces institutions font partie du domaine public et dépendent de l'État pour leur financement (Cohen, 2005 ; Cohen et Pinstrip-Andersen, 2002). Le niveau de financement public de la recherche agricole nationale en Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud, explique son retard par rapport à d'autres sociétés en développement (Alston et Pardey, 2006 : 18). Comme l'a remarqué la FAO (2004b), les institutions de recherche agricole publiques ont dû faire face à d'importantes restrictions financières ces dernières années, causées en partie par l'évolution du rôle de l'État dans le contexte de la mondialisation. Pourtant, d'autres pays en développement, comme la Chine, l'Inde, Taïwan et la Corée continuent d'investir massivement dans la recherche agricole (Ochem, 2006 ; FAO, 2004b). En théorie, l'évolution du rôle de l'État devrait favoriser la participation du secteur privé dans la recherche agricole. Cependant, à l'exception de l'Afrique du Sud, le rôle du secteur privé dans la recherche agricole est minime dans de nombreux pays africains (Liebenberg et Kirsten, 2006).

Les systèmes de recherche agricole sont essentiels pour définir le rôle de l'agro-

biotechnologie dans une société. La nature des capacités de recherche pourrait donc fournir une référence utile pour effectuer un classement des pays en matière de biotechnologie agricole. Beintema et Stads (2011 : 11-12) ont utilisé le niveau de financement et de personnel pour classer la recherche agricole publique en Afrique. Ils ont ainsi identifié ce qu'ils appellent les “Big Eight” (les 8 Pays Puissants) de l'Afrique, qui sont l'Ethiopie, le Ghana, le Nigéria, le Kenya, le Soudan, l'Afrique du Sud, la Tanzanie et l'Ouganda. Un aspect important des “Big Eight” est leur situation géographique sur le continent. Par exemple, le Ghana et le Nigéria, tous les deux situés sur la côte ouest, pourraient servir de fenêtres pour le développement du continent. L'Afrique du Sud, cependant, est seule dans la partie australe du continent.

Un second aspect à prendre en compte dans les systèmes de recherche agricole nationaux africains est leur orientation. On constate une focalisation excessive sur des questions techniques et sur les cultures d'exportation, par rapport aux problèmes sociaux, ou aux cultures pour la consommation intérieure. Cette orientation découle de l'histoire de la recherche agricole dans le Tiers Monde (Deo et Swanson, 1991 ; George, 1986). Cette focalisation sur la recherche technique est particulièrement curieuse, étant donné que la réussite de tout système de recherche agricole passe par une harmonisation des aspects techniques et sociaux de la recherche. (Biggs et Farrington, 1991). En troisième lieu, le capital humain des NARS en Afrique. Deux facteurs majeurs méritent d'être mentionnés – une évaluation quantitative des domaines de spécialisation et du nombre de professionnels qualifiés ainsi qu'une analyse qualitative de la structure physique et des conditions de travail qui reflètent l'état de l'enseignement supérieur et scientifique en Afrique (Beintema et Stads, 2011 ; Urama et al.,

2010). De nombreux pays africains ont réussi à améliorer le capital humain dès le début de la période postcoloniale, mais l'ont perdu avec la diaspora due à la crise économique qui a frappé les pays africains dans les années '80, provenant en partie du manque de financements en faveur des institutions de recherche, entre autres (Tettey, 2006 ; Tettey et Puplampu, 2005 ; Puplampu et Tettey, 2000).

Enfin, les NARS dépendent de manière excessive des agences et des institutions externes multilatérales. Comme mentionné précédemment, la Banque Mondiale (1989) a introduit la biotechnologie agricole en Afrique. Quelques agences des Nations Unies ont élaboré des documents officiels sur le potentiel de la technologie pour le développement en général et l'agriculture africaine en particulier (UNEP, 2006 ; FAO, 2004b ; UNDP, 2001 ; GEF, 2000). Le projet UNEP-GEF sur la biosécurité a été l'initiative mondiale la plus utile pour établir un cadre national pour la biosécurité dans les pays africains (UNEP, 2006 ; GEF, 2000). Les efforts de l'UNEP-GEF, en phase avec le Protocole de Carthagène, ont imposé des exigences spécifiques aux pays. L'une d'elles, conforme à l'Article 23 du Protocole, consistait à organiser et encourager la participation du public dans les délibérations relatives aux politiques de biosécurité (Jaffe, 2005 : 307). Selon l'UNEP-GEF (2006b : 11) 27 pays africains ont élaboré leur Cadre National pour la Biosécurité (NBF), quatre pays (Cameroun, Kenya, Namibie et Ouganda) ont appliqué leur NBF (voir également Union Africaine, 2006). Un certain nombre de pays africains ont quasiment terminé la rédaction de leur NBF ou sont en train de l'élaborer (Moola et Munnik, 2007).

Parallèlement au programme de l'UNEP-GEF, d'autres institutions externes sont engagées

dans l'établissement de politiques sur la biosécurité en Afrique. Les plus notables sont la Banque Mondiale, le Ministère des Finances de la Grande-Bretagne, le Département du Développement International (DFID) et l'Agence pour le Développement International des USA (USAID). L'USAID, par exemple, par le biais de l'Initiative pour Eliminer la Faim en Afrique, a fondé le Programme pour les Systèmes de Biosécurité (PBS) sous l'égide de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et a coordonné des ateliers dans plusieurs pays africains, dont le Ghana, le Nigeria, le Malawi, le Mali, le Kenya et l'Ouganda (IFPRI, 2006b ; Alhassan, 2006). La Banque Mondiale a joué un rôle majeur dans le projet sponsorisé par l'Union Africaine, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (représentant le Benin, le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal et le Togo), dans le cadre du Programme Régional de Biosécurité en Afrique de l'Ouest (Banque Mondiale, 2006b).

Quelques pays africains se sont engagés dans divers domaines de la recherche biotechnologique, principalement dans la production de bio-fertilisants de qualité contrôlée, le clonage de plantes *in vitro* (essentiellement des cultures exportées) et la bio-prospection de nouvelles espèces de bactéries fixatrices d'azote (Thomson et al., 2010 ; Ayele, 2008 ; Brink, Woodward et DaSilva, 1998). L'Institut de Recherche Agricole du Kenya (KARI) a travaillé en collaboration avec Monsanto, le géant de l'agro-biotechnologie, pour mettre au point une variété de patate douce résistant au virus spumeux de la tache de la patate douce et pour améliorer la production des bananes (en utilisant du matériel de plantation exempt d'organismes pathogènes et issu de la culture cellulaire) (Omiti, Chacha et Andama, 2002 ; Hassanali, 2000). Le projet a également bénéficié de l'aide du Service

International pour l'Acquisition des Applications de la Biotechnologie Agricole (ISAAA) et du financement de Centre de Recherche Canadien pour le Développement International. Au Burkina Faso, au Ghana, en Guinée, au Mali, et au Nigéria, l'introduction de variétés de maïs à haut rendement, résistant à la sécheresse et à récolte précoce ont permis des gains de production considérables (DaSilva, 2001 ; Twumasi-Afriyie et al, 1999).

Juma (2011 : 35) affirme que la culture tissulaire « a non seulement contribué à la mise au point de nouvelles variétés de riz en Afrique, mais a aidé l'Afrique Orientale à produire des bananes exemptes de parasites et de maladies offrant un niveau élevé de production. » Grâce à ces évolutions, la production de bananes au Kenya, par exemple, a plus que doublé, passant de « 400 000 à plus d'un million de tonnes en 2004, et la moyenne des rendements est passée de 10 tonnes par hectare à 30-50 tonnes. »

DaSilva (2002) mentionne la coopération entre le Centre International de la Pomme de Terre du Pérou et l'Organisation Nationale de Recherche Agricole de l'Ouganda, qui a permis l'introduction et la culture de pommes de terre exemptes de maladies en Ouganda. Komen, Mignouna et Weber (2000) font également état de l'expansion des investissements dans la biotechnologie au Kenya, en Ouganda, au Malawi, en Afrique du Sud, au Zimbabwe, au Ghana et au Nigéria, pour la culture de la banane, du plantain, du manioc, du niébé, du maïs, du sorgho et de l'igname. Les producteurs d'ananas du Ghana utilisent des cultures tissulaires pour produire des denrées conformes aux standards de qualité du marché de l'exportation. Les chercheurs tentent de développer une variété de cacao résistant au virus du *swollen shoot*, par un

processus de mutagénèse utilisant des irradiations gamma (Essegbey et Pupilampu, 2007). En Egypte, les chercheurs ont utilisé des tissus végétaux pour produire du maïs résistant aux insectes térébrants et des tomates résistant aux géminivirus (Komen et al., 2000; Moawad et Madkour, 2000). L'Ouganda réalise des essais sur le terrain pour la plantation de bananes, de manioc et de coton génétiquement modifiés (Wamboga-Mugirya, 2010). En Afrique, les acteurs qui occupent la scène des biotechnologies agricoles sont les institutions étatiques et non étatiques. Tous les exemples précédents mettent en évidence la présence des institutions étatiques dans les SNRA. Ce sont les institutions étatiques qui permettent aux institutions non étatiques d'accéder au système, qu'il s'agisse de corporations multinationales dont les activités sont orientées vers des institutions à but lucratif et non lucratif ou d'institutions engagées dans la promotion des politiques (Cohen, 2005 ; FAO, 2004b).

Malgré les quelques exemples présentés ci-dessus, seuls trois pays africains ont réellement investi dans la production de denrées issues de la biotechnologie agricole : l'Afrique du Sud (maïs, soja et coton), le Burkina Faso (coton) et l'Egypte (maïs) (James, 2010). L'Afrique du Sud, par exemple, est le seul pays africain, parmi les grands pays en développement (Chine, Inde, Brésil et Argentine) à produire des cultures issues de la biotechnologie, tandis que le Burkina Faso occupe la seconde place mondiale pour le taux d'accroissement du nombre d'hectares cultivés (126 %) dans la production de ce type de cultures (James, 2010 : 6 ; Juma, 2011). Les deux sections suivantes étudient le retard enregistré dans l'application de la biotechnologie en Afrique et l'attitude actuelle des agriculteurs vis-à-vis de l'adoption de la technologie.

5.2.3 Les politiques de biotechnologie agricole en Afrique – où en sommes-nous?

En Afrique, l'Etat est toujours le principal acteur pour la biotechnologie agricole. Malgré la mondialisation, l'Etat continue de jouer un rôle important dans la société (Castells, 1997 : 243). Lorsqu'on aborde le sujet de la biotechnologie agricole en Afrique, certains faits méritent d'être soulignés. Par exemple, le Kenya, qui participe au projet de l'UNEP-GEF (2006b), a mis en place son Cadre National de Biosécurité (NBF) en 1999, mais la dernière Loi sur la Biosécurité a été signée en février 2009, dix ans après la réalisation du cadre (Centre Africain pour la Biosécurité, 2009). Selon l'UNEP (2006 : 13), les quatre pays qui ont appliqué leur NBF ont pu le faire grâce à leur participation au « Projet Pilote d'Activités Habilitantes en Matière de Biosécurité, instauré par le Fonds pour l'Environnement Mondial (GEF) et appliqué par l'UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) ». Ce qui signifie que les pays africains dépendent des agences externes pour établir leur NBF. Cette situation, qui est sérieuse en elle-même, risque d'entraîner un manque réel d'appropriation des politiques, car une fois que les fonds alloués à un projet spécifique ont été utilisés, la survie du projet risque d'être compromise.

Pour l'élaboration des politiques relatives à la biosécurité, placées sous l'égide de l'UNEP-GEF, il est indispensable d'établir un Comité National sur la Biosécurité (NBC). Les NBC sont composés de membres et de représentants de ministères et d'agences de divers secteurs, des entités qui n'adoptent pas nécessairement les mêmes points de vue quant à la création de politiques fiables en matière de biotechnologie ou de biosécurité. Le Système National de Recherche Agricole (SNRA), comme le Comité National sur la Biosécurité (NBC), regroupe plusieurs

ministères de différents secteurs et différents services rattachés à ces ministères. La plupart de ces institutions ont des mandats différents et relèvent de ministères différents. Par exemple, les universités du SNRA dépendent du ministère de l'éducation, tandis que les lycées et les instituts agricoles dépendent du ministère de l'agriculture. Dans ce contexte institutionnel, la mission première du SNRA ne sera pas facile à réaliser. Le problème de l'engagement des représentants des ministères, la coordination et le manque de financement sont des caractéristiques des SNRA en Afrique (Beintema et Stads, 2011 ; Essegbey, 2008). En effet, le cadre institutionnel pour la recherche agricole est l'une des causes du retard dans la mise en place de politiques sur la biosécurité en Afrique (Puplampu, 2010 : 194)

Les problèmes d'engagement existent même lorsqu'il n'existe qu'une seule agence nationale de recherche agricole, comme au Niger, au Togo et en Erythrée, ou une organisation cadre, comme au Ghana et en Afrique du Sud (Beintema et Stads, 2011 : 2). Au Ghana, où le Conseil pour la Recherche Scientifique et Industrielle (CSIR) (lui-même composé de différentes institutions de recherche) prend en charge la totalité du SNRA, la situation est marquée par une mentalité « au ras le sol », par des querelles institutionnelles et des conflits de personnalités (Puplampu et Essegbey, 2004). Le Nigéria a créé le Conseil de Recherche Agricole du Nigéria (ARCN) dans le but d'améliorer la coordination et les liens entre les agences de recherche, les relations entre les chercheurs et leurs clients, ainsi que les synergies entre les mandats institutionnels (Flaherty et al., 2010). Ces efforts pour une meilleure gestion de la coordination au Nigéria sont directement motivés par le désir d'établir un nouveau cadre pour la politique agricole et la recherche dans ce pays, et rattraper des années de négligence et de sous-investissement des années 1990. Les

capacités institutionnelles des NBC et des SNRA, la façon dont elles se perçoivent et leurs relations expliquent le retard dans la mise en place de politiques sur la biosécurité en Afrique.

Les problèmes d'engagement et de coordination sont aggravés par le régime de financement. Nous avons déjà évoqué la présence historique prédominante de l'État dans les SNRA. Malgré la restructuration de l'appareil d'Etat dans les années '80, « le secteur public domine toujours la recherche agricole sur le continent, mais dans une mesure décroissante au fil du temps. En 1991, les agences gouvernementales employaient en moyenne 82 pour cent du personnel à plein temps dans la recherche et le développement en Afrique Sub-Saharienne, mais cette proportion a chuté, passant à 73 pour cent en 2008 » (Beintema et Stads, 2011 : 2). Même si ces chiffres sont variables selon les pays africains, on constate une augmentation des investissements dans la recherche agricole. Au Ghana, l'accroissement des financements est davantage lié à la hausse des dépenses salariales du CSIR qu'à une extension des activités de recherche ou à un investissement accru dans l'équipement ou l'infrastructure. Au Nigéria et au Soudan, les dépenses visent à compenser des années de sous-financement (Beintema et Stads, 2011:11-12). Dans le même temps, des pays comme le Brésil, l'Inde ou la Chine investissent massivement dans les institutions publiques de recherche et de développement, plus que l'Afrique dans son ensemble (Beintema et Stads, 2011 : 9). Même à l'ère de la mondialisation, l'Etat est donc en mesure de financer les politiques agricoles et les institutions. En fait, ce qui manque à l'Etat africain, c'est une réelle volonté politique quant au financement des politiques et institutions agricoles (Makinde, 2009).

L'un des facteurs permanents influençant le financement des politiques et institutions

agricoles par l'Etat est l'imprévisibilité. Tandis que les hommes d'Etat reconnaissent l'importance de l'agriculture pour le développement national, les promesses de financement ne sont pas tenues. Au Ghana, les demandes de fonds des parlementaires adressées au Ministère des Finance en vue d'accroître les efforts nationaux en matière de biosécurité n'ont pas donné de résultats concluants (Ghana Web, 2005 ; Alhassan, 2001). Lorsque les fonds sont libérés, ils sont versés selon un calendrier qui ne permet pas de planifier efficacement leur utilisation. Le manque d'engagement politique dans la gestion des initiatives liées au développement national constitue un obstacle majeur à la mise en place de politiques agricoles et de recherche. Ces indicateurs reflètent clairement l'absence de bonne gouvernance et de fiabilité dans les relations Etat-société. En d'autres termes, les gouvernements africains n'ont pas encore réalisé l'importance de financer les institutions agricoles ainsi que le personnel requis, pour qu'elles puissent remplir leur mission efficacement. La question du financement est fondamentale pour le développement national dans un contexte de rareté des ressources et de compétitivité. Aucun des pays du Nord ou du Sud ne dispose de ressources illimitées. La question est donc de savoir « comment organiser, choisir les priorités et gérer les ressources limitées pour optimiser les résultats » (Puplampu, 2010:195). Essgebey (2008) qui a réalisé une analyse des problèmes liés à la biotechnologie au Nigéria, au Kenya, en Namibie, au Rwanda, au Ghana et en Afrique du Sud, a raison d'affirmer que les capacités des pays africains à utiliser la biotechnologie et créer les cadres politiques nécessaires dépendront de l'orientation et des priorités de la planification du développement national (Essebey et Puplampu, 2007). Un aspect important de cette orientation est la prise

de conscience du fait que la biotechnologie agricole coûte cher, entraîne des coûts élevés, mais qu'une gestion maîtrisée des financements permettra d'engranger d'importants bénéfices sur le long terme (FAO, 2004b).

Les années '80 et '90, marquées par la préconisation d'un rôle minimal de l'Etat, ont été marquées par l'émergence d'une forte participation du secteur privé, qui a supplanté l'action du secteur public dans les politiques et les institutions agricoles. Mais on constate un retard au niveau de l'engagement du secteur privé dans le développement des politiques et institutions liées à la biotechnologie agricole, qui s'explique par la nature même du marché pour la recherche agricole (Puplampu et Tettey, 2000). Dans l'ensemble, la planification des politiques agricoles et de la recherche en particulier connaissent une nette progression. L'engagement du secteur privé dans la recherche agricole et les efforts pour adapter l'environnement politique à la biotechnologie agricole « seront motivés par les possibilités de rentabilité, et pas nécessairement par la nécessité d'œuvrer pour le bien public » (Puplampu, 2004:112). Des initiatives récentes au Sénégal et en Côte d'Ivoire indiquent une tendance qui pourrait être prometteuse pour l'avenir (Beintema et Stads, 2011 : 19-20). Dans ces pays, de grandes entreprises privées ont financé des activités de recherche, et ce processus pourrait avoir des répercussions sur la nature du processus politique et sur le renforcement des capacités pour le développement agricole. Dernièrement, certains pays africains (Kenya – café et thé; Malawi – thé et tabac ; Zambie – coton) ont mis en place un système de prélèvements sur les produits concernés par les recherches, ce qui pourrait également entraîner des conséquences sur le long terme sur les processus politiques (Beintema et Stads, 2011 : 20). Certaines

conditions sont nécessaires pour que le secteur privé puisse participer de manière efficace à la mise en place du cadre politique, institutionnel et privé, et à l'objectif plus général de l'aide publique et de l'assistance dans l'acceptation des innovations agricoles. En premier lieu, il est crucial de disposer d'un environnement politique protégeant efficacement les droits de propriété intellectuelle, facilitant l'importation et les essais de nouvelles technologies, et doté d'un régime fiscal qui favorise les exemptions et les droits des sociétés de capital-risque (Alston, Pardey et Piggott, 2006). Comme de nombreuses institutions privées sont transnationales par nature, il est essentiel que tout environnement politique prête attention aux intérêts des institutions agricoles locales privées, y compris les entreprises naissantes.

Etant donné le sempiternel refrain des dirigeants africains concernant le manque de ressources pour le développement, il n'est pas surprenant de constater une forte dépendance vis-à-vis des sources externes de financement pour l'élaboration, la mise en place et le contrôle des politiques de développement. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, plusieurs donateurs se sont engagés dans le développement des politiques en matière de biotechnologie en Afrique, et ont utilisé cet engagement pour influencer les politiques de la région. Si les capacités institutionnelles en matière de politiques liées à la biotechnologie dépendent de l'État et du secteur privé, ou de sources de financement instables ou irrégulières, le système de financement des donateurs et institutions bilatéraux et multilatéraux présente également des inconvénients. Les donateurs, comme les organismes privés, sont sélectifs au niveau des programmes d'assistance. Le programme pour les Systèmes de Biosécurité, financé par le gouvernement des USA, et le

Projet Régional Ouest Africain de Biosécurité de la Banque Mondiale sont des exemples parlants. Selon l'ETC (2006), ces deux projets faisaient partie d'une stratégie plus générale des États-Unis visant à introduire les OGM dans les pays en développement : le calendrier des projets et la focalisation sur le coton correspondait à un programme visant à inciter l'Afrique occidentale à cultiver du coton *Bacillus thuringiensis* (Bt), ce qui a conduit les gouvernements et les agriculteurs à prêter attention à la ligue mondiale des producteurs d'OGM.

La vision de l'ETC (2006) remonte à l'époque du conflit entre les producteurs de coton, dans les quatre pays africains producteurs de coton (Benin, Burkina Faso, Tchad et Mali) et au Brésil au sujet des subventions nationales accordées aux USA, qui n'étaient pas en conformité avec les dispositions de l'OMC sur l'agriculture (Jobodwana, 2011 ; Kaminski, 2011 ; Kaminski, Headey et Bernard, 2011 ; Tschirley, 2010 ; Moseley et Gray, 2008). Du point de vue de l'ETC (2006) ces projets étaient hégémoniques dans leur forme et leur intention. Le Burkina Faso était au centre du Projet Régional Ouest Africain de Biosécurité, car suite à une Directive Ministérielle, il était devenu l'unique pays d'Afrique occidentale à mener des essais en conditions réelles de culture de coton transgénique (Alhassan, 2006). Mais sur le long terme, le pays a été affecté négativement par la volatilité des prix mondiaux du coton, principalement en raison des subventions pour le coton aux États-Unis et pour les fibres synthétiques en Europe (Banque Mondiale, 2009b).

Les financements provenant des donateurs, en majorité du secteur public, sont généralement liés à des projets spécifiques et à court terme. Il y a donc un risque de discontinuité lorsque la période de financement est dépassée, et ceci

remet en question l'engagement à long terme requis pour l'efficacité au niveau politique et institutionnel. De plus, la nature du système de financement, qu'il implique ou non un partenariat avec le secteur privé, et la capacité du pays bénéficiaire de négocier de meilleures conditions quant à la durée du projet, a des répercussions sur l'aide des donateurs. La plupart des pays africains qui ont élaboré leur Cadre National de Biosécurité ont pu le faire grâce à des financements externes émanant de l'UNEP-GEF (Gupta and Falkner, 2006). Les différents comités nationaux sur la biosécurité ont en fait épuisé leur fond et n'ont pas eu la possibilité de promulguer leur politique. Le point à retenir est que « le fait de créer un cadre est très différent du fait de disposer d'institutions de recherche efficaces » (Puplampu, 2010 : 195) en mesure de faire appliquer ce cadre. Face aux querelles bureaucratiques, institutionnelles et politiques, et aux systèmes de financement irréguliers et aléatoires provenant d'agences et d'institutions nationales, internationales et multilatérales, de nombreux pays africains n'ont pu mettre en place des politiques et des institutions liées à la biotechnologie. Par conséquent, l'engagement, les résultats et le potentiel de la biotechnologie agricole pour transformer l'agriculture africaine ne restent que potentiels. Aucune attention n'a été accordée au rôle et à la place des agriculteurs dans le débat sur la biotechnologie agricole en particulier et l'agriculture africaine en général.

5.2.4 Les agriculteurs et l'utilisation de la biotechnologie agricole : défis et opportunités

Pour aborder la question du rôle des agriculteurs dans l'élaboration des politiques agricoles en général, et des politiques liées à la recherche sur la biotechnologie et son utilisation en particulier, le moyen le plus efficace est de revisiter la nature

et l'organisation des SNRA. Historiquement, les ministères coloniaux de l'agriculture, non seulement manquaient de personnel, mais se focalisaient sur les cultures destinées à l'exportation et les aspects techniques de la production agricole. La focalisation externe et technique sur les institutions agricoles se reflétait dans le système de recherche agricole. Les continuités de pratiques entre les gouvernements coloniaux et postcoloniaux expliquent la position marginale actuelle des agriculteurs dans les politiques et les institutions agricoles, y compris les SNRA. Indubitablement, les institutions contemporaines de politique agricole et de recherche ont fourni des efforts pour impliquer davantage les agriculteurs, mais la préférence est toujours accordée aux grandes exploitations agricoles qui produisent pour l'exportation.

L'analyse présentée dans ce chapitre est basée sur deux exemples illustrant l'interaction entre les agriculteurs africains et la biotechnologie agricole: les producteurs de coton transgénique des Makhatini Flats de la province de KwaZulu Natal, en Afrique du Sud, et au Burkina Faso, ainsi que le projet Nouveau Riz pour l'Afrique (NERICA) et la production de riz dans plusieurs pays africains (Diagne et al., 2011 ; Dalohoun, Hall and Mele, 2009 ; Diagne, 2006 ; Gouse, 2009; Gouse et al., 2005 ; Thirtle et al., 2003). Notons que le Burkina Faso ne fait pas partie des "Big Eight", les pays africains les plus à la pointe en matière de recherche agricole, mais les politiques de ce pays, comme nous l'avons mentionné précédemment, expliquent les origines de la production de coton issu de l'agriculture biotechnologique. En règle générale, les différences constatées au niveau de l'utilisation de la biotechnologie dans l'agriculture reflètent les différences entre les politiques et institutions relatives à la

biotechnologie. Ces deux exemples illustrent le rôle et la place des agriculteurs dans l'élaboration des politiques agricoles et la création des institutions, les relations entre les agriculteurs et les SNRA (institutions et politiques de recherche), le rôle des acteurs étatiques et non étatiques, le type de culture et sa valeur sur les marchés nationaux et internationaux et les catégories d'agriculteurs impliquées dans le processus de production.

L'épisode des agriculteurs de coton Bt de l'Afrique du Sud et du Burkina Faso a démarré lors de la mise en place par leur gouvernement d'institutions et de politiques relatives à la biotechnologie agricole. L'Afrique du Sud, le premier pays africain à avoir établi un cadre politique, a également approuvé la distribution commerciale de semences d'OGM. Dans le cas du Burkina Faso, une Directive Ministérielle a autorisé les essais sur le terrain de coton Bt. Dans les deux pays, c'est la présence d'un cadre politique et institutionnel qui explique le rôle de Monsanto dans le débat sur le coton Bt. Monsanto a sponsorisé les producteurs de coton de l'Afrique du Sud de façon à en faire des exemples pour le monde entier (Munro, 2008 ; Freidberg et Horowitz, 2004). Grâce à ce financement, les agriculteurs ont fourni un récit convaincant de leur expérience et des résultats obtenus en intégrant la biotechnologie dans leurs activités agricoles (Glover, 2010). Ces deux exemples démontrent qu'il est crucial d'instaurer un cadre institutionnel adéquat, qui fait partie des conditions essentielles requises.

Un autre paramètre important à prendre en compte est le marché du coton. En Afrique du Sud, où « la majeure partie du coton ... est importée, les prix accordés au producteur sont en étroite relation avec les prix internationaux (car si les prix locaux augmentaient, les

acheteurs locaux importeraient davantage pour répondre à leurs besoins en coton). Bien entendu, les prix internationaux dépendent en grande partie des subventions accordées dans les pays du Nord » (Munro, 2008 : 264). En fait, l'augmentation de la production de coton en Afrique du Sud consécutive aux améliorations technologiques apportées n'a pas entraîné de hausses de revenus parmi les petits agriculteurs. Gouse et al. (2005) avancent l'idée suivante: l'expérience de la production de coton Bt menée au KwaZulu Natal a été une réussite complète au niveau technologique, mais un échec au niveau institutionnel. En effet, les agriculteurs, entre autres problèmes, n'avaient pas accès au crédit. Le crédit institutionnel fait partie des facteurs que les gouvernements africains devront prendre en compte s'ils souhaitent que les agriculteurs adoptent la biotechnologie agricole et puissent en tirer profit. Les producteurs de coton du Burkina Faso ont connu une situation inverse à celle de l'Afrique du Sud. Contraints d'exporter leur coton directement sur les marchés internationaux, ils doivent faire face à l'instabilité des prix. Les cadres politiques doivent envisager la biotechnologie comme un moyen de produire des denrées alimentaires répondant aux besoins alimentaires des agriculteurs. Cet argument souligne le fait que les agriculteurs n'adopteront certainement pas la biotechnologie agricole pour les cultures non-alimentaires, car si les nouvelles cultures se soldent par un échec au niveau de la production et de la vente sur les marchés, ils ne disposent plus de ressources alimentaires ni de revenus leur permettant d'acheter les denrées alimentaires dont ils ont besoin, mais qu'ils n'ont pas produites. Cette thèse est confortée par l'analyse du projet Nouveau Riz pour l'Afrique (NERICA).

Le Centre Africain du Riz (AfricaRice), anciennement Association pour le

Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest (WARDA), fait partie des centres de recherche agricole qui sont chapeautés par le Groupe Consultatif sur la Recherche Internationale en Agriculture (CGIAR). Le riz est bien entendu une denrée de base dans de nombreuses sociétés africaines, et bien que la production ait augmentée, on constate qu'il existe encore une pénurie de riz, compensée par les importations. En 2009, les coûts liés à l'importation du riz se sont élevés à quasiment 4 milliards \$US, une somme considérable qui aurait pu être investie dans la production nationale (Seck et al., 2010). Le développement de variétés de riz NERICA a démarré en 1991, et en 1994, les premières difficultés avaient été surmontées « grâce à la persévérance et à l'utilisation des biotechnologies, comme la culture d'anthères ou les techniques de récupération d'embryons » (Diagne et al., 2011 : 255). La réussite du projet NERICA et son impact positif sur la sécurité alimentaire ont été largement salués (Anderson and Jackson, 2005). Par exemple, le Centre et son directeur (Monty Jones) ont remporté le prix du Roi Baudoin du CGIAR en 2000, et le Prix Mondial de l'Alimentation en 2004.

L'aspect du projet NERICA le plus intéressant pour notre recherche est le rôle de la sélection variétale participative (PVS) dans l'utilisation des variétés NERICA à travers l'Afrique, du Burkina Faso à la Gambie en passant par l'Ouganda, et au-delà (Diagne et al., 2011 : 260). La PVS permet aux agriculteurs d'opérer une sélection parmi les variétés de cultures disponibles. De plus, le développement et la diffusion des variétés de cultures prennent en compte les spécificités des sites en termes de variables agronomiques et de sélection (Diagne et al., 2011 : 255). L'orientation méthodologique du projet NERICA a largement contribué à l'expansion de son utilisation. Le succès du projet est dû au fait que, comme d'autres programmes de développement de

l'agriculture africaine, il a été soutenu par des donateurs externes, en l'occurrence l'Institut International de Recherche sur le Riz, des instituts de recherche et des agences de développement japonais et américains. La méthodologie qui consiste à placer les agriculteurs au premier plan, bien que cette orientation ne soit pas nouvelle, mérite d'être reconnue et saluée (Chambers, 1987). Les résultats dépendent en grande partie des capacités de participation des agriculteurs à l'élaboration des politiques et à la gestion de la recherche, notamment des petits exploitants, car ils sont les utilisateurs finaux des politiques et des recherches.

Le point faible de l'utilisation de la biotechnologie agricole en Afrique provient de la nature de la participation des agriculteurs dans l'élaboration des politiques et la gestion de la recherche (voir encadré 5.1 sur la Côte d'Ivoire). La participation permet à des groupes de prendre part aux décisions qui les intéressent directement (Brett, 2003). La participation permet de créer un sentiment d'appropriation et favorise l'acceptation d'une politique spécifique. Elle renvoie également à la notion d'équité, et lorsque les procédures antérieures ou existantes ne prennent pas en compte les besoins de groupes sociaux spécifiques et importants, elle pourrait être rendue obligatoire par la législation

(Innes et Booher, 2004). L'importance de la participation a influencé l'élaboration de l'Article 23 du Protocole de Carthagène sur la Biosécurité, qui encourage la consultation des diverses parties prenantes, la sensibilisation du public et la participation aux débats permanents sur la biotechnologie. Mais la participation des agriculteurs à ce type de consultations publiques et à l'élaboration des politiques agricoles est problématique, étant donné le mépris dont ils ont toujours fait l'objet, et leur place marginale dans les systèmes de recherche agricole axés sur la technique. L'exemple du projet NERICA montre que l'implication des agriculteurs dans la recherche agricole entraîne des résultats positifs. Rien ne dit que les agriculteurs n'adopteront pas la biotechnologie agricole pour améliorer leurs pratiques de production. Mais les agriculteurs, qui sont les sujets les plus vulnérables dans les systèmes agricoles, agiront de façon rationnelle et chercheront avant tout à assurer leur sécurité alimentaire s'ils adoptent la biotechnologie agricole pour produire des denrées destinées principalement à l'exportation. La participation des agriculteurs aux réunions sur la biotechnologie a été marquée par un certain nombre de difficultés liées au fait qu'ils se sentent depuis toujours ignorés et marginalisés, et qu'ils « ne se considéraient pas comme des parties prenantes » (UNCTAD, 2004 : 99).

ENCADRE 5.1**Utilisation de la biotechnologie agricole et les contraintes institutionnelles : l'exemple du secteur du riz ivoirien**

Aujourd'hui, environ 20 % des importations vers l'Afrique occidentale sont des denrées alimentaires, dont notamment le riz. La Côte d'Ivoire importe 753 711 tonnes de riz pour un coût total supérieur à 150 millions \$US pour assurer sa sécurité alimentaire et ses besoins de consommation en riz (FAOSTAT, 2005). En moyenne, la Côte d'Ivoire importe plus de 50 % de son riz pour ses besoins de consommation.

Pour accroître la productivité dans le secteur du riz, les agriculteurs devront abandonner leurs modes de culture traditionnels et utiliser des procédés basés sur la science et la technologie. De nombreux exemples montrent que l'utilisation de semences améliorées a largement contribué à la croissance de la productivité agricole mondiale (Tomich et al., 1995 ; Hopper, 1993). Le contraste entre le rôle joué par les variétés de cultures améliorées dans d'autres régions du monde et l'utilisation très restreinte de ces innovations en Afrique subsaharienne a suscité de nombreuses études sur les problèmes liés à l'adoption des technologies améliorées. Mais ces études se focalisent trop sur les attributs personnels et sous-entendent que la responsabilité de la situation revient davantage aux « personnes » qu'au « système ». Cette approche semble suggérer que l'entière responsabilité de la modernisation agricole repose sur l'individu.

Une analyse empirique basée sur les résultats d'enquêtes menées dans la région occidentale de la Côte d'Ivoire en 2008 démontre que l'adoption et l'utilisation intensive de variétés de riz améliorées n'étaient pas uniquement influencées par les caractéristiques des exploitations agricoles et des agriculteurs, mais également par des facteurs institutionnels (Béké, 2011). En effet, des facteurs importants entravent l'adoption des technologies améliorées, comme le manque de crédits et le déficit en infrastructures de transport. Les petits agriculteurs sont généralement dispersés sur de vastes territoires, et les infrastructures reliant les fermes aux marchés sont insuffisantes. Dans ce contexte, les coûts liés à la production et à la commercialisation des produits limitent les bénéfices apportés par les technologies modernes. De plus, les exploitations agricoles de subsistance de la Côte d'Ivoire sont soumises à d'importantes contraintes de liquidités qui limitent la demande effective de technologies améliorées. Cette analyse nous permet d'aboutir à la conclusion suivante: les contraintes de crédit et les coûts pour accéder aux marchés ont des répercussions très négatives sur l'adoption des variétés de riz améliorées. Les agriculteurs peuvent utiliser massivement les technologies agricoles améliorées lorsque les politiques améliorent leur accès au crédit et réduisent les coûts de transport liés à l'accès au marché agricole.

Source : Tomich et al., 1995 ; Hopper, 1993 ; Béké, 2011

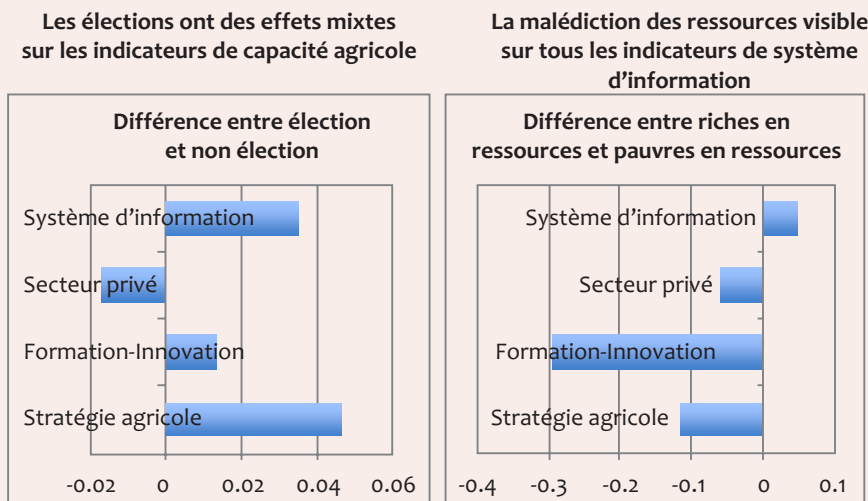
Les associations d'agriculteurs ne sont pas des entités homogènes. Elles concernent divers types de cultures (productions agricoles traditionnelles destinées à l'exportation et cultures exotiques non traditionnelles) et d'environnement (rural ou urbain). Dans plusieurs comités nationaux sur la biosécurité, les agriculteurs représentés sont ceux qui exportent de nouvelles denrées non traditionnelles, comme c'est le cas au Ghana

(Puplampu, 2011b : 200-201). Enfin, les hypothèses sur la participation au Protocole se sont révélées fausses (Jaffe, 2005 ; Jansen et Roquas, 2005). Chaque pays devait conceptualiser sa participation de manière à être en cohérence avec les nuances politiques et socio-culturelles existantes. Mais il est illusoire de penser que tous les pays disposeraient des structures nécessaires pour susciter une véritable participation et engendrer une

interaction démocratique. (Rayner, 2003). Comme le montrent les données de l'enquête réalisée pour la détermination des ICA, les capacités agricoles sont plus affectées par les caractéristiques des pays que par la démocratie, excepté le rôle du secteur privé et les systèmes d'information (Figure 5.2). L'amélioration des

systèmes d'information dans toute la chaîne de valeur agricole peut inverser la course aux ressources. La présence d'un secteur privé plus fort que l'Etat peut influencer les élections si elle s'accompagne de facteurs favorables comme la technologie et l'infrastructure.

FIGURE 5.2
Relations entre les capacités agricoles et démocratie



Source : Base de données ICA 2012

5.3 Éléments contribuant à entraver ou stimuler le développement de l'infrastructure

L'instauration d'un environnement favorable à l'infrastructure est essentiel pour le développement de l'agriculture (Gajigo et Lukoma, 2011 ; Juma, 2011 ; ITU, 2010 ; Meinzen-Dick et al., 2010). L'infrastructure concerne un éventail de services liés aux secteurs public et privés – et comprend « les installations, les structures, les équipements, les services et les accords institutionnels qui facilitent le flux des biens agricoles, des services

et des idées » (Juma, 2011 : 84). Quelques exemples d'infrastructure : l'approvisionnement en eau, les installations sanitaires, le transport, l'électricité, les télécommunications, les barrages d'irrigation et les banques. L'infrastructure agricole englobe donc tous les services de base, les installations, les équipements et les institutions nécessaires à la croissance économique et au fonctionnement efficace des marchés de produits alimentaires et agricoles. L'infrastructure fournit une base permettant d'appliquer les connaissances techniques au développement durable (Juma, 2011 : 84).

Cette section vise à démontrer qu'un environnement capable de supporter l'infrastructure permet une accélération du développement agricole. En effet, comme Juma (2011 : 84) l'affirme : « Le déficit actuel de l'Afrique au niveau de l'infrastructure représente une opportunité unique, car elle offre l'occasion d'adopter de nouvelles approches dans la conception et la mise en place d'installations. » Ndulu et al. (2005 : 103-104) déclarent également que pendant les « quatre dernières décennies, depuis 1960, les pays africains ... ont réalisé une accumulation de capital bien inférieure à celles d'autres régions en développement. ... Les pays africains n'ont pas suffisamment investi dans l'infrastructure, alors que les pays qui réussissent à investir davantage le font en particulier dans le domaine de l'infrastructure. »

L'infrastructure agricole joue un rôle essentiel, en particulier dans le contexte africain, où une grande partie de la société dépend de ce secteur pour sa subsistance. Le secteur agricole lui-même joue un rôle prépondérant dans la diminution de la pauvreté et la croissance du secteur agricole dans son ensemble et de ses composantes, comme les emplois liés à l'agriculture, les revenus et les rendements dépendent en grande partie du niveau d'investissement réalisé dans l'infrastructure. Un environnement favorable à l'infrastructure permet de réduire les coûts et élargit les marchés auxquels accèdent les agriculteurs (Ndulu et al., 2005 : 109). Ceci dit, l'investissement lié à l'agriculture nécessite entre autres la mise en place d'un système de recherche et un système coopératif de diffusion susceptible d'améliorer la production, la commercialisation, la sécurité alimentaire, la nutrition, la préservation des ressources naturelles et toutes les autres questions concernées par ce secteur.

Nous présentons ci-dessous quelques raisons qui supportent l'investissement dans l'infrastructure agricole :

- (a) **L'infrastructure améliore la production et la productivité** – Gajigo et Lukoma (2011) avancent que l'infrastructure liée au secteur agricole augmente les 'avantages comparatifs' des régions où sont réalisés les investissements pour l'infrastructure. Selon eux, « l'infrastructure représente un élément déterminant pour la croissance de la productivité agricole. D'autres facteurs, comme le capital humain, les marchés du crédit, les services de divulgation, la recherche technologique et la présence d'infrastructures fiables permettent d'augmenter la production par habitant et la production par unité de terre. L'infrastructure est donc un élément essentiel qui contribue à l'augmentation de la productivité, principalement au niveau de la réduction des coûts de transaction liés aux marchés des intrants et des produits, et entraîne une meilleure intégration des sous-régions. » (2011 : 1-2). Une étude empirique réalisée antérieurement par Binswanger et al. (1993) a démontré que l'amélioration de l'infrastructure commerciale, qui inclue des éléments comme les installations routières, s'est traduite par une augmentation de la production agricole totale, avec une élasticité de 0.20. De même, Juma (2011 : 85) fait remarquer que l'infrastructure stimule le commerce agricole et « facilite l'intégration des économies dans les marchés [mondiaux]... [Et] représente un potentiel encore inexploité pour la création d'emplois productifs. » Fan et Zhang (2008), dans une étude sur l'Ouganda, ont également souligné que les projets liés à l'infrastructure

apportaient une contribution inestimable au développement rural.

(b) L'infrastructure réduit les coûts de production

– le développement de l'infrastructure agricole dans une région particulière contribue non seulement à améliorer la production agricole et la productivité, mais permet également de diminuer le coût marginal de production (Gajigo et Lukoma, 2011; Juma, 2011). Ahmed et Hussain (1990) ont démontré que l'utilisation d'engrais dans le secteur agricole augmentait en fonction de

l'amélioration de l'état des routes. On pourrait considérer que les coûts de transaction – qui sont généralement indépendants des coûts des intrants – sont l'une des principales composantes du coût total de la production dans le secteur agricole et que l'infrastructure joue un rôle essentiel dans la diminution des coûts de transaction. Gajigo et Lukoma (2011) soulignent que les coûts liés à l'infrastructure peuvent être considérables, comme l'indiquent les comparaisons spatiales des prix (Tableau 5.1.)

TABLE 5.1

Coût des infrastructures dans la distribution spatiale du prix des produits agricoles dans certains pays africains

Pays	Marchandise	Variation des prix * (Janvier à juin 2011)
Kenya	Riz	32 %
	Maïs	39 %
Tanzanie	Riz	25 %
	Maïs	37 %
Ouganda	Riz	14 %
	Maïs	30 %

Source: Regional Agricultural Trade Information Network (2011).

* Différences de prix mensuels dans un pays au prix mensuel moyen des marchandises.

Les coûts de transport supportés par les agriculteurs, dans une région spécifique, qu'il s'agisse du transport des intrants du lieu d'achat vers les exploitations agricole ou du transport de la production vers le marché et le lieu de vente, peuvent être importants en l'absence d'installations adéquates. Une fois que l'infrastructure de transport a été mise en place, les coûts de transaction peuvent être considérablement réduits, ce qui a une incidence sur le coût marginal total de la

production (Gajigo et Lukoma, 2011 ; Juma, 2011). L'infrastructure peut donc profiter aux agriculteurs en augmentant 'les excédents de production' ou en leur permettant d'investir les revenus supplémentaires obtenus grâce à la diminution des coûts dans d'autres activités productives, améliorant ainsi les résultats globaux de la région au niveau de la production et des revenus. Juma (2011 : 87) déclare : « Le transport est un facteur clef pour la sécurité alimentaire et la

croissance économique liée à l'agrobusiness. La route [constitue] évidemment l'élément le plus important [même si] les ports maritimes modernes, les aéroports et les réseaux ferroviaires sont également [essentiels], notamment pour les innovations dans l'agriculture destinée à l'exportation, comme les fleurs ou les haricots verts au Kenya » (voir également Essegbey et Puplampu (2007), pour les exportateurs d'ananas au Ghana).

(c) **L'infrastructure améliore la valeur ajoutée** – L'infrastructure agricole contribue à élever le niveau de la 'valeur ajoutée' dans une région ou un secteur. L'amélioration de l'infrastructure agricole dans une région particulière peut, par ricochet, stimuler l'investissement dans des secteurs connexes susceptibles de produire des denrées à haute valeur ajoutée. L'accumulation de capital résultant de la présence de l'infrastructure agricole entraîne une 'demande dérivée' d'investissement dans les secteurs qui produisent les denrées à forte valeur ajoutée. Par exemple, l'amélioration des services bancaires ou des formations agricoles peuvent attirer une nouvelle forme d'investissement dans des secteurs comme la transformation alimentaire, etc. Ces mesures contribueraient à accroître les revenus et les emplois et créeraient un effet multiplicateur.

(d) **L'infrastructure et les avantages sociaux** – la fourniture d'une infrastructure agricole ou l'amélioration de l'infrastructure existante peuvent contribuer à créer différents modèles d'agriculture en mesure de générer des avantages indirects ou des externalités/retombées positives. Par exemple, l'introduction dans une région d'une nouvelle technologie comme l'irrigation par aspersion peut réduire

l'exploitation des eaux souterraines, et les exploitations situées en aval profiteraient de l'eau disponible.

Ce type d'action annulerait les coûts liés au creusement de forages, le tarissement des puits, etc. et permettrait aux agriculteurs en aval de réaliser des économies substantielles. L'introduction d'une nouvelle technologie peut également entraîner une évolution des systèmes de culture, en favorisant le remplacement des cultures qui créent une érosion du sol par des cultures qui préservent les terres. Les effets secondaires de l'érosion des sols, comme la perte de fertilité des couches supérieure, la sédimentation des réservoirs d'irrigation, eutrophisation des lacs, etc. sont considérablement réduits, ce qui se traduit par une réduction des coûts sociaux ou par une augmentation des avantages sociaux. Le projet d'irrigation Altoona mené au Mali est un exemple intéressant. Initié en 2007, ce projet vise à "introduire des pratiques innovantes dans l'agriculture, la propriété foncière et la gestion de l'eau, ainsi que des réformes politiques et organisationnelles qui permettront d'exploiter le potentiel de l'Office du Niger, qui peut jouer un rôle moteur dans le développement rural au Mali. [Ce] projet a pour objectif de développer 16 000 hectares de nouvelles terres irriguées dans la zone de production de l'Alatoona, appartenant à l'Office du Niger, ce qui représente une augmentation d'environ 20 % des terres « résistant à la sécheresse » (Juma, 2011: 91-92).

(e) **L'infrastructure augmente les économies d'échelle** – certains types d'infrastructure peuvent améliorer les économies d'échelle et par là-même augmenter les revenus agricoles. Les économies d'échelles sont

réalisées lorsque le coût de production d'une entreprise particulière diminue grâce à des avantages externes. Une infrastructure destinée à atteindre un objectif précis est susceptible de répondre à de multiples objectifs et d'accroître les économies d'échelle des activités productives. Par exemple, l'électrification rurale, destinée en premier lieu à fournir de l'électricité au secteur agricole ou un réseau routier rural peuvent attirer des petites entreprises industrielles qui consomment également de l'électricité et utilisent les routes dans leur processus de production. Dans ce cas, les petites entreprises n'ont pas à supporter de coûts supplémentaires liés à la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'installation électrique (comme les poteaux électriques, etc.) ou liés à la construction de la route, puisque ces installations sont déjà mises à leur disposition. Ceci permet de réaliser des économies et d'augmenter les profits des investisseurs privés.

(f) L'infrastructure et les effets accélérateurs – la mise en place d'un type particulier d'infrastructure agricole dans une région peut entraîner des effets multiplicateurs et accélérateurs dans d'autres zones, en particulier les centres urbains. Par exemple, il est possible d'augmenter les surfaces de terres cultivables grâce à la construction d'un barrage d'irrigation dans une région particulière. Ceci pourrait permettre d'accroître la consommation d'engrais et contribuerait à garantir l'expansion des capacités spécifiques à l'industrie des engrais ou inciterait à créer de nouvelles unités de production d'engrais dans les zones urbaines. Cet effet multiplicateur entraînerait une augmentation des investissements dans les 'biens d'équipement' – comme les machines requises par les

unités de production d'engrais – ainsi qu'un effet accélérateur. Ainsi, l'installation d'infrastructures dans une zone peut produire des effets en cascades sur d'autres zones, ce qui se traduit par une augmentation de la production réelle et des emplois.

(g) L'infrastructure améliore le bien-être des producteurs et des consommateurs – certains types d'infrastructure agricole augmentent le surplus du producteur et du consommateur. Par exemple, une disponibilité accrue de services bancaires dans les zones rurales, ou d'installations de transport, permet d'éviter que les intermédiaires et les prêteurs d'argent ne s'approprient une partie trop importante du surplus du producteur et du consommateur. Le bien-être des producteurs et des consommateurs augmente, car l'amélioration des infrastructures tend à amener les producteurs et les consommateurs dans un même endroit. Les producteurs peuvent ainsi augmenter les prix de vente de leurs produits, et les consommateurs peuvent acheter les mêmes produits à un prix inférieur.

Le développement d'infrastructures comme les routes et les marchés régulés accroît l'efficacité de la commercialisation et de la production, en réduisant les coûts de transaction et en garantissant la fixation concurrentielle des prix (Gajigo and Lukoma, 2011 ; Juma, 2011 ; Minten, 1999). Minten (1999) a étudié les relations entre l'accès à l'infrastructure, les marchés des produits et les prix agricoles ruraux en se basant sur des enquêtes menées auprès de communautés à Madagascar. Cette étude mène à la conclusion que l'infrastructure matérielle est un élément important pour la fixation des prix, mais que l'ajout d'une infrastructure

immatérielle peut être plus bénéfique, dans le sens où elle peut contribuer à réduire la variabilité des prix et à améliorer la sécurité alimentaire dans les zones rurales.

(h) L'infrastructure réduit les variations des prix – l'oscillation des prix des denrées agricoles est une autre forme de perte de surplus pour les producteurs et les consommateurs. En cas de pénurie d'approvisionnement et si la demande pour une denrée est constante, le producteur/vendeur fixera un prix équivalant à une 'quasi-rente' et s'appropriera une partie importante du surplus du consommateur. En cas d'excédent d'offre pour la même denrée, le marché devient un marché acheteur et le prix payé par les consommateurs est sous-optimal. Dans ce cas, l'oscillation du prix provient principalement de l'asymétrie de l'information qui existe sur le marché, et lorsqu'un investissement suffisant est réalisé dans l'infrastructure de communication, les lacunes en matière d'information disparaissent et les prix sont stabilisés.

Gajigo et Lukoma (2011) affirment que trois types d'infrastructures sont cruciaux pour l'Afrique: le transport, l'équipement destiné à l'irrigation et le stockage post-récolte. Le transport est essentiel pour améliorer la connectivité, les installations d'irrigation libèrent les agriculteurs des contraintes liées à l'agriculture pluviale et les sites de stockage post-récolte permettent aux agriculteurs de se prémunir contre les pertes dues à des locaux de stockage inadéquats. Ils déclarent: « les pays subissent des pertes post-récolte considérables: pour les denrées agricoles comme les fruits et les légumes, les pertes représentent en moyenne 35-50 pour cent de la production totale disponible, et les pertes relatives aux céréales varient entre 15 et 25 pour

cent. La disponibilité des denrées alimentaires diminue quelques mois après la récolte, car les vendeurs ont des difficultés à stocker les denrées périssables » (2011 : 5; voir également Juma, 2011). Comme le souligne Juma, l'investissement dans l'infrastructure « est un facteur crucial pour stimuler l'innovation en agriculture. Il représente également un domaine qui peut, [et devrait] bénéficier d'une coordination régionale. » Cependant, pour atteindre ces objectifs, les Communautés Économiques Régionales Africaines (CER) doivent s'engager à renforcer et optimiser les capacités existantes, notamment dans des secteurs clés comme « le transport, l'énergie, l'eau, les télécommunications [et les techniques de stockage post-récolte]... » (Juma, 2011:112-113).

5.4 Financer l'agriculture dans un contexte dynamique

L'investissement des gouvernements africains dans le secteur agricole n'est pas à la hauteur de l'importance de l'agriculture pour l'économie et la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Au fil des ans, les gouvernements ont mis en place une multiplicité d'institutions de crédit, qui n'ont apporté aucune amélioration sensible au niveau de l'intermédiation financière. La libéralisation de l'économie, depuis l'introduction des Programmes d'Ajustement Structurel des années '80, a contribué à aggraver les problèmes financiers du secteur agricole. Les fonds gouvernementaux disponibles pour le crédit ont considérablement diminué. Le coût des crédits a connu une forte hausse et les charges financières des entreprises se sont considérablement alourdies, indépendamment de l'ampleur des activités, en conséquence des ravages de l'inflation. Seuls quelques entrepreneurs sont en mesure de se procurer les

fonds nécessaires à leur activité. En même temps, l'aide internationale au développement agricole a régressé – et la crise actuelle ne contribuera pas à améliorer la situation.

De nombreuses raisons permettent d'expliquer la diminution de l'aide agricole en Afrique. Les donateurs accordent la priorité à des problèmes qui ont émergé récemment dans différents domaines, comme la protection sociale, la santé et le SIDA, les prêts de soutien aux politiques de développement, les lois anti-corruption et l'administration publique, entre autres. Les projets agricoles à grande échelle sont tombés en défaveur. Des projets agricoles d'un style nouveau et qui demandent moins d'investissement ont émergé. Ces derniers concernent généralement le développement géré par les communautés (CDD), les systèmes d'irrigation, le microcrédit, la recherche, la réhabilitation des ressources et la gestion des terres. L'agriculture ne semble pas faire partie des priorités dans de nombreux pays africains. Cette tendance, qui se conjugue avec l'augmentation de la pauvreté urbaine et les problèmes de coûts excessifs des projets agricoles, a accentué la diminution des financements. Cette situation est aggravée par les défaillances du marché dans le secteur financier, qui mettent constamment les agriculteurs dans une position qui ne favorise pas l'accès aux financements dont les entreprises ont besoin pour pouvoir générer des profits.

Les difficultés liées au financement agricole en Afrique ne sont pas sans liens avec la libéralisation des économies, dont les secteurs financiers dans de nombreux pays. Les prêts accordés à l'agriculture, par exemple, ont été dérégulés. Actuellement, les taux d'intérêt sont déterminés par les marchés, et les banques commerciales fixent leurs taux en se basant sur les taux appliqués par les banques centrales, les niveaux de risque, les coûts des activités

commerciales, les marges bénéficiaires et autres considérations. Ainsi, les taux d'intérêt sont très élevés dans le secteur privé en général et l'agriculture en particulier. On voit apparaître des taux d'intérêt à deux chiffres, qui sont dissuasifs pour les investisseurs du secteur agricole. Cette évolution explique le faible taux de participation des banques commerciales dans le financement agricole. De plus, dans de nombreux pays, les politiques monétaires fournissent des opportunités d'investissement sans risque aux banques commerciales. Les opérations d'*open market* des banques centrales, qui impliquent l'absorption des excédents de liquidité par l'émission de titres d'État dans le but de contrôler l'inflation, ont indirectement affecté le flux des investissements à destination du secteur agricole. Trop souvent, les acheteurs principaux de ces titres sont les banques commerciales. Ainsi, les fonds qui auraient dû être prêtés au secteur privé sont investis dans des titres d'État sans risque. Cette situation entraîne un effet d'éviction du crédit du secteur privé qui aggrave la situation des secteurs à haut risque comme l'agriculture.

Les considérations précédentes conduisent à se demander pourquoi il est aussi difficile d'élaborer des approches innovantes permettant de fournir des ressources financières adéquates pour le développement agricole en Afrique. Par ailleurs, quelle est la nature du financement de l'agriculture en Afrique et quelles sont les répercussions sur la sécurité alimentaire? Quels facteurs peuvent nuire à un investissement et un financement durable de l'agriculture ? Constate-t-on des progrès significatifs dans l'affectation des dépenses gouvernementales liées à l'agriculture ? Quels changements de paradigme seraient nécessaires pour assurer le financement et la transformation du secteur agricole dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire en Afrique? Quelles sont les

perspectives de partenariat public-privé (PPP) au niveau du financement du secteur agricole ? Quelles autres innovations en matière de financement pourraient être trouvées et quel est l'impact du renforcement des capacités sur le secteur agricole ?

5.5 Besoins et mécanismes de financement pour l'agriculture en Afrique

En dépit des récentes avancées technologiques, le secteur financier n'a pas été en mesure de fournir les services requis pour la transformation du secteur agricole. Tous les sous-secteurs de l'agriculture – culture, élevage, pêche et exploitation forestière – sont lourdement affectés par le manque de services financiers. Ces services varient selon les types d'entreprise et leur emplacement, et selon l'étendue de leurs activités. En général, les financements se font sous la forme d'accumulation de fonds (économies), fonds de roulement et capital d'investissement, transfert d'argent et limitation des risques (assurance). Selon MFW4A (2011), les produits d'épargne sans risque sont indispensables pour faire face aux dépenses extraordinaires et pour lisser le profil des flux de trésorerie. Les agriculteurs peuvent souhaiter accumuler des fonds pour réaliser d'importants investissements productifs, qu'ils soient saisonniers (engrais, semences améliorées, travail, stock) ou à moyen terme (machines, moteurs). La sécurité de l'épargne est également fondamentale pour créer un pont efficace entre la masse des petits agriculteurs et le secteur financier. De plus, l'épargne est importante car elle peut servir de soutien parallèle à l'emprunt. Malgré les efforts menés par les donateurs et les gouvernements pour améliorer l'investissement agricole en Afrique, ce secteur reste largement sous-capitalisé. Les agriculteurs et autres parties

prenantes de la chaîne de valeur ont besoin de crédit pour faire face aux problèmes liés à l'insuffisance de capitalisation, au faible niveau d'utilisation des intrants modernes et à la faible productivité.

Les types de prêts pour lesquels une demande effective existe comprennent les prêts à court terme (saisonniers), qui sont des prêts de moins d'un an, des prêts à moyen terme, qui s'étirent sur des périodes de plus de 5 ans, et les prêts à long terme, qui durent entre six et dix ans. Les prêts à court termes sont conçus pour répondre à des besoins financiers liés au cycle de production agricole, comme les avances de fonds pour les intrants des cultures et du bétail, les besoins en matière de production, le crédit à la production et autres services connexes incluant la manutention, la fabrication, l'emballage, le traitement, le stockage, le transport et la commercialisation des produits agricoles. Les prêts à moyen et long terme visent à soutenir les investissements dans la transformation et les machines agricoles, les équipements d'approvisionnement en eau et d'irrigation, les structures d'élevage et les clôtures pour la pisciculture (bassins et cages) et les équipements nécessaires à l'exploitation forestière. Les prêts à long terme peuvent être des prêts accordés à des agriculteurs pour l'établissement de cultures pérennes. Ces prêts sont généralement utilisés pour les plantations de sucre de canne, les agrumes et les fruits d'arbres à feuilles caduques, les plantations d'arbres à bois et les vignes pour le raisin de table et vinicole. Ils peuvent être spécifiquement conçus pour l'achat d'équipement agricole, la mise en œuvre, les véhicules agricoles, le bétail, l'amélioration des structures et les systèmes d'irrigation.

Le financement de l'agriculture devrait également fournir des possibilités de transfert

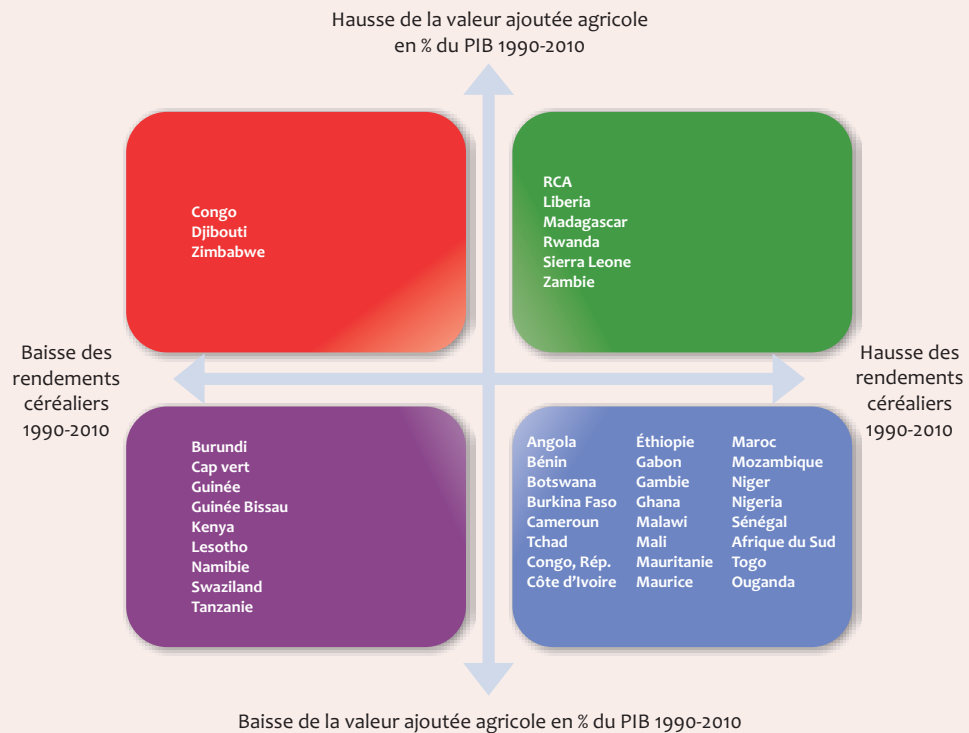
de fonds à l'intérieur d'une économie ou à l'échelle internationale, pour des activités productives ou le commerce international. Ces transferts sont particulièrement importants, car les activités agricoles sont liées à des calendriers précis, et les retards peuvent entraîner des effets négatifs sur les opérations agricoles. Le transfert de fonds est crucial pour répondre aux besoins financiers des investisseurs dans les zones rurales, où s'accomplissent les activités agricoles. Les nombreux partenaires avec lesquels les habitants des zones rurales passent des contrats vivent dans des zones urbaines. S'il existe des opportunités de transfert de fonds, ils peuvent mener des transactions à moindres frais et plus rapidement. Les services bancaires par téléphone mobile (banque mobile) ont transformé les pratiques de transferts de fonds dans toute l'Afrique, en réduisant les coûts des transferts et en simplifiant considérablement les opérations. Le système financier et le secteur des télécommunications doivent se doter de mécanismes qui suscitent la confiance afin que les producteurs ruraux et autres entreprises commerciales puissent bénéficier de tels services.

Par ailleurs, l'agriculture se caractérise par un niveau de risque élevé, et des mesures d'atténuation des risques sont nécessaires pour encourager les investissements, dans les chaînes de valeur agricoles et connexes. Les techniques traditionnelles de gestion des risques incluent par exemple les cultures intercalaires, dont les besoins en humidité sont divers, l'échelonnement des cultures (y compris dans l'agriculture

pluviale), les stockages inter saisonniers de denrées alimentaires sur le lieu d'exploitation et l'établissement de fonds d'épargne et d'urgence. L'utilisation des mécanismes financiers destinés à la gestion des risques est indispensable, compte tenu des niveaux d'investissement et d'implication croissants du secteur financier. Le marché des assurances est insuffisamment développé sur le continent. Cependant, dans un petit nombre de pays (par ex. Afrique du Sud et Nigéria), des assurances couvrant les risques de pertes agricoles – cultures et bétail – ont été formalisées et sont opérationnelles sur de longues périodes. Selon MF4A (2011), d'autres pays expérimentent l'assurance fondée sur les indices météorologiques (entre autres Malawi et Kenya). La disponibilité des services d'assurance aidera les agriculteurs à mieux gérer les risques liés au secteur agricole. Les agriculteurs à faibles ressources, en obtenant plus de sécurité, pourront se lancer dans des activités orientées vers le profit et par conséquent emprunter, car les chocs économiques seront minimisés grâce au versement d'indemnités. Une stratégie visant à relier les assurances à l'octroi de crédit fournirait de meilleures garanties aux prêteurs et contribuerait à renforcer la viabilité des institutions de crédit. La figure 5.3 met en parallèle les variations survenues dans la chaîne de valeur en tant que part du PIB et les récoltes de céréales pour la période 1990-2010 dans un certain nombre de pays africains.

FIGURE 5.3

Variations de la part de la chaîne de valeur dans le PIB sur un panel sélectionné de pays africains producteurs de céréales (1990-2010)



Source : Valeur ajoutée agricole en % du PIB et rendements céréaliers par hectare. World Bank Data Finder

Sous l'influence d'un certain nombre de facteurs, comme le taux élevé de pauvreté, de faibles taux d'épargne et des conditions économiques difficiles, les agriculteurs ne peuvent compter sur leurs fonds propres pour subvenir à leurs besoins, comme nous l'avons mentionné précédemment. Ils continuent donc à faire appel à l'emprunt, à partir de sources diverses, formelles ou informelles. La section suivante décrit les divers mécanismes qui leur permettent d'accéder au crédit et à autres services financiers.

5.5.1 Les mécanismes financiers pour l'agriculture

L'approche formelle du financement agricole en Afrique a été largement orientée vers l'offre, et les efforts se sont concentrés sur l'utilisation du crédit pour la promotion de l'augmentation des rendements. Les producteurs qui gèrent des petites entreprises dépendent du secteur rural informel pour leurs besoins financiers. Lorsque des institutions étatiques sont mises en place pour fournir des services de crédit, les procédures de prêt contraignantes et les coûts

de transaction élevés contribuent généralement à tenir les petits agriculteurs à l'écart du marché. Cette section porte sur l'état du financement agricole en Afrique et sur la finance formelle et informelle.

Le financement informel : Par définition, le financement informel fonctionne hors des cadres légaux, fiscaux, législatifs et pruden-tiels des autorités monétaires et financières. Dans de nombreux pays en développement, un grand nombre de ruraux dépendent du secteur informel pour faire face à leurs besoins financiers. En effet, les coûts liés à l'information et aux transactions sont relativement bas, les catégories à faibles revenus peuvent y accéder plus facilement, les opérations ne sont pas soumises à des délais, les procédures financières sont simplifiées et offrent plus de souplesse. La finance informelle est beaucoup plus large et diversifiée que la finance formelle, et elle est à l'origine de la plupart des services financiers fournis au monde rural, hormis le financement à terme. Dans la plupart des pays africains, le crédit rural représente moins de 10 % du montant total des crédits accordés (Popiel, 1994).

Des études sur la finance informelle en Afrique ont démontré que dans les zones urbaines, comme dans les zones rurales, le secteur informel représente une véritable source de crédit à la production et à la consommation (Olomola, 2000 ; Aredo, 1993 ; Hyuha et al. 1993 ; Seibel, 1986 ; Tapsoba, 1981). Il est évident que le succès de ce secteur repose sur la simplicité des procédures de prêt, la rapidité des opérations et la flexibilité des conditions de prêt, y compris la dispense d'apports de garanties supplémentaires. Néanmoins, ce système présente des inconvénients au niveau des économies d'envergure et d'échelle, de la transformation des échéances, du transfert spatial de l'épargne,

de la prédominance des transactions en espèce et de la faiblesse de l'intermédiation.

Finance budgétaire : Bien que les dépenses agricoles aient augmenté, elles ne répondent généralement pas aux attentes et ne constituent pas un outil efficace susceptible de soutenir une croissance durable et la sécurité alimentaire. Les dépenses publiques agricoles, qui ont connu une stagnation dans les années '80 et '90, ont plus que doublé entre 2000 et 2005, passant à quasiment 9 milliards \$US (Banque Mondiale, 2007b). Sur cette même période, la part des dépenses agricoles dans le PIB agricole a augmenté, passant de moins de 4 % en 2000 à plus de 6 % en 2005. On constate cependant d'importantes différences entre les différents pays africains. Le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Maroc, le Togo et la Zambie, par exemple, ont enregistré des taux de croissance négatifs au niveau des dépenses agricoles entre 1980 et 2005. D'un autre côté, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Nigéria et la Tunisie ont enregistré des taux de croissance de plus de 8 pour cent sur la même période, ayant connu une forte progression après 2000 (Banque Mondiale, 2007b).

5.6 Les progrès vers une allocation de 10 % du budget total à l'agriculture

On relève d'importantes variations entre les pays africains au niveau de la réalisation des objectifs fixés lors de la Déclaration de Maputo de 2003 (NEPAD, 2009). Par exemple, l'enquête effectuée en 2007 par l'UA/NEPAD a montré que 50 % des pays africains consacraient moins de 5 % de leurs dépenses nationales au développement de l'agriculture (NEPAD, 2009 : 1). Cependant, cette même étude souligne que 28 % des pays (Bénin, Tchad, Mauritanie, Nigéria, Sao Tomé-et-Principe, Soudan, Swaziland, Ouganda et

Zambie) étaient en passe d'atteindre leur objectif, tandis que les pays dont les dépenses s'élèvent à moins de 10 % ont augmenté, passant de 11 % en 2003 à 22 % en 2006 (NEPAD, 2009 :2). Ce groupe comprend les Comores, l'Éthiopie, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Niger et le Zimbabwe. D'autres études sur les allocations budgétaires à destination de l'agriculture indiquent la persistance de variations (Fan, Omilola et Lambert, 2009). Ces variations, dont certaines sont dues à des réussites en matière politique, montrent également que l'application du PDDAA mène à des résultats contrastés au niveau des changements politiques et institutionnels nécessaires à l'amélioration de l'agriculture africaine (NEPAD, 2010 ; Omilola et al., 2010).

Depuis 2009, seuls huit pays—Burkina Faso, Éthiopie, Mali, Malawi, Ghana, Niger, Sénégal et Zimbabwe—ont atteint ou dépassé l'objectif de 10 pour cent recommandé par la Déclaration de Maputo. Seize autres pays (Benin, Tchad, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigéria, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Gambie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe) ont atteint une part des dépenses oscillant entre 5 et 10 pour cent, et 14 pays (Botswana, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Ile Maurice, Maroc et Rwanda) ont consacré moins de 5 pour cent de leur budget national à ce secteur (Fan et al., 2009). L'incapacité du continent africain à obtenir une hausse sensible des investissements agricoles pourrait avoir de graves répercussions sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. Des estimations récentes de l'IFPRI indiquent que pour atteindre l'OMD n°1, le continent devra hausser les dépenses agricoles de 13,6 milliards de dollars par an entre 2008 et

2015, soit un total de 95,7 milliards. Le continent devra donc augmenter ses dépenses agricoles d'au moins 20 pour cent par an (Fan et al., 2009).

5.7 Flux de crédits en provenance des banques commerciales

En Afrique, le financement agricole fourni par les banques commerciales est très limité. Les banques considèrent l'agriculture comme un secteur à haut risque et continuent de demander l'application de mesures incitatives visant à rendre ce secteur plus attractif. De nombreux pays ont mis en place des mesures incitatives pour encourager les banques commerciales à accorder des prêts au secteur agricole. Ces mesures passent par l'intermédiaire d'assurances ou de politiques fiscales et monétaires, qui dans certains pays sont encadrées par une législation adéquate. Par exemple, certains pays de l'UEMOA ont mis en place une législation sur les « Groupements d'intérêt économique », un ensemble de lois conférant un statut légal à des groupes, même de petite dimension, liés par des intérêts économiques communs. Dans certains cas, pressées de répondre à leurs obligations envers la société, les banques ont mis de côté des fonds (par ex. 10 % des profits avant impôts) pour financer les petites entreprises (FAO, 2004c). Au Nigéria, le gouvernement a instauré le Régime des Garanties du Crédit Agricole (ACGS) pour inciter les banques commerciales à prêter davantage au secteur agricole. Le financement des banques commerciales à destination de l'agriculture du Niger a connu une forte hausse durant les années où a été appliqué l'ACGS (voir encadré 5.2). Mais la participation des banques commerciales est restée limitée. Les banques commerciales qui se sont implantées au Nigéria ces dix dernières années montrent plus de

réticence à prêter au secteur agricole que celles qui étaient implantées auparavant. Bien que les systèmes de garantie du crédit soient utilisés depuis longtemps dans certains pays africains, ils n'ont pas été adoptés sur une vaste échelle. Récemment, l'AGRA a introduit l'utilisation de systèmes de garantie de crédit dans certaines régions d'Afrique, et cette mesure commence à porter ses fruits, en particulier en Afrique orientale. Grâce à un fonds de garantie de crédit de 16 millions \$US à destination des banques commerciales, l'AGRA a pu mobiliser 170 millions \$US pour les prêts basés sur les marchés et accessibles aux petits agriculteurs et aux chaînes de valeur agricoles qui les soutiennent en Tanzanie, en Ouganda, au Kenya, au Mozambique et au Ghana (Adesina, 2009).

Pour augmenter le flux de crédit provenant des banques commerciales, notamment en faveur des petits exploitants, les agriculteurs et les banquiers doivent améliorer leurs compétences pour comprendre pleinement l'orientation commerciale de l'agriculture dans toutes ses ramifications. Les agriculteurs disposent de peu de connaissances en matière financière, et les professionnels des banques commerciales ne disposent pas des compétences nécessaires au niveau du financement agricole et de la gestion des entreprises agricoles. Tandis que de nombreuses agences publiques et privées sont prêtes à fournir des formations aux agriculteurs (qui s'engagent en retour à poursuivre leur apprentissage de façon continue), les banques restent enfermées dans leur propre monde – elles se tournent vers des entreprises opérant dans des secteurs exempts de risques et

refusent d'admettre que le financement agricole pourrait être rentable, sous réserve que des stratégies d'orientation, d'innovation et de gestion adaptées soient appliquées. Au fil des années, le système bancaire n'a pas évolué, alors que les banques auraient pu élaborer des produits adaptés à l'agriculture et aux risques inhérents à ce secteur, et pourraient tirer profit des ressources gigantesques de ce secteur, notamment au niveau de la rentabilité, de la diversification des portefeuilles et de la viabilité. Au Nigéria, par exemple, le marché agricole n'a pas posé d'énormes problèmes le système bancaire, contrairement à ce qui s'est produit suite à l'effondrement du marché des capitaux que ce pays a connu en 2009. Les banques préfèrent proposer des prêts sur marge aux opérateurs du marché des capitaux, et adoptent des comportements discriminatoires envers le secteur agricole. Certaines banques ont été déstabilisées, en situation de détresse ou se sont effondrées en s'exposant aux risques liés au marché des capitaux et en commettant des erreurs de gestion. La crise du marché des capitaux qui touche le Nigéria depuis trois ans démontre clairement que les risques de crédit ne se limitent pas à l'agriculture, et en prêtant au secteur agricole, aucune banque n'a jamais souffert d'une grave érosion de son capital de base, alors que l'exposition aux risques liés à d'autres secteurs de l'économie peut entraîner des pertes financières colossales et la perte de confiance des clients. Les banques africaines qui refusent de financer l'agriculture font preuve d'une erreur de jugement, car il s'agit d'un secteur qui emploie environ 70 % de la population et représente un tiers du PIB.

ENCADRE 5.2**Régime de garantie du système agricole au Nigéria : stimuler les prêts commerciaux**

Au Nigéria, la Loi 20 de 1977 a permis d'instaurer le Régime des Garanties du Système Agricole (ACGSF) qui a démarré en 1978. Ce système a pour objectif de faciliter l'octroi de crédits aux agriculteurs en fournissant des garanties aux banques commerciales qui participent au programme. La mise en place de l'ACGSF a été motivée par la réticence des banques commerciales à prêter aux petits agriculteurs, en raison des risques encourus et des taux élevés de défaut de remboursement. A ceci venait s'ajouter le manque de garanties sur lesquelles peuvent compter les banques en cas de défaillance de paiement, et le problème des coûts élevés liés à la gestion de prêts de faible valeur unitaire, accordés à des agriculteurs extrêmement dispersés. L'ACGSF disposait d'un capital de départ de 100 millions de Nairas. Ce chiffre a été revu à la hausse, passant à un milliard de Nairas en 1999 puis à 3 milliards en 2000. Ce fonds devait couvrir les risques de crédit des banques commerciales à hauteur de 75 % de tout défaut de paiement net survenant dans le cadre d'un prêt accordé à un agriculteur. Le risque financier lié à la défaillance était pris en charge par l'ACGSF. Dans le cadre de ce programme, les banques commerciales devaient consacrer 10 % de leurs bénéfices bruts aux prêts à destination des agriculteurs. Les banques qui ne respectaient pas cet accord étaient soumises à des sanctions de la part de la Banque Centrale du Nigéria (CBN). De plus, les banques commerciales étaient tenues d'implanter un certain nombre de succursales dans les zones rurales, de façon à ce que les agriculteurs puissent y accéder facilement. En 2004, sur les 25 banques universelles du Nigéria, 11 ont participé au programme. De plus, cinq banques faisant partie des 669 banques communautaires éligibles, et qui sont aujourd'hui des institutions de microcrédit, ont rejoint le programme.

À compter de 2009, la Banque Centrale du Nigéria a garanti un total de 53 639 contrats de prêt, ce qui équivaut à un montant de 8,35 milliards de Nairas, ramenant les prêts cumulatifs depuis la mise en place du programme en 1978 à 647 351, pour une valeur de 34,41 milliards de Nairas. Ce programme a apporté une modeste contribution à la sécurité alimentaire dans le pays, car les montants des prêts étaient utilisés pour la culture de denrées alimentaires de base, l'élevage de bétail et la pisciculture. Une analyse sous-sectorielle des prêts garantis montre que les cultures de denrées alimentaires ont obtenu le volume le plus important, soit 44 672 prêts, pour une valeur de 5,52 millions de Nairas, suivi de l'élevage de bétail, avec 3 789 prêts, pour une valeur de 1,73 milliard de Nairas, et de la pisciculture, avec 9 612 prêts d'une valeur de 1,51 milliard. Pour les cultures commerciales, 16 693 prêts d'une valeur de 0,82 milliard de Nairas ont été accordés, pour l'agriculture mixte, 95 prêts d'une valeur de 0,01 milliard ont été accordés, et pour les autres domaines, 539 prêts d'une valeur de 0,09 milliard.

Source : Olomola, 2011

La création de banques de développement agricole (AgDB) est une autre approche communément adoptée pour le financement agricole dans de nombreux pays africains. Hormis la Banque Nationale Agricole de Tunisie, la Banque Commerciale du Soudan, la Banque Nationale de Développement Agricole du Mali, la Banque Agricole du Zimbabwe et quelques autres, les services financiers fournis par les banques sur l'ensemble de l'Afrique ont tendance à limiter l'octroi de crédits. Comme

l'indique le tableau 5.2, les AgDB existent depuis longtemps, et appartiennent généralement à l'Etat. Elles ont été fondées à partir de ressources gouvernementales et d'aides de donateurs qui ont également fourni des services d'assistance technique (Giehler, 1999). Pendant longtemps, leurs performances et leur influence n'ont pas été contrôlées. Lorsque les donateurs ont finalement évalué les aides qu'ils apportaient aux AgDB, beaucoup d'entre eux ont diminué ou cessé leurs versements. Récemment, les

programmes de développement rural et les systèmes de microfinance ont eu tendance à ignorer les AgDB. Selon Seibel et al. (2005), les AgDB sont dans une situation de faiblesse ou de détresse dans la majorité des pays africains. Elles n'ont pas réussi à mobiliser l'épargne et les ressources du marché national des capitaux. Les

taux de remboursement sont bas et les coûts de transaction sont élevés. De plus, on constate un déficit de contrôle de la part des agences de régulation et des donateurs. En conséquence, de nombreuses AgDB ne sont pas viables, et elles connaissent une portée et une croissance limitées.

TABLEAU 5.2
L'expansion des banques agricoles en Afrique

Région	Nom de la banque	Année d'établissement	Type	Part du Gouvernement
AFRIQUE DU NORD	Banque de l'Agriculture et du Développement Rural Algeria	1982	BD	100
	Banque Nationale Agricole Tunisia	1959	BC	65
	Agricultural Bank of Libya	1957	BD	100
	Principal Bank for Development and Agricultural Credit, Egypt	1931	BD	100
	Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), Morocco	1961	BD	100
AFRIQUE DE L'EST	Agricultural Finance Corporation Kenya, AFC	1963	BD	100
	Centenary Rural Development Bank Ltd (CERUDEB), Uganda	1983	BD	100
	Development Bank of Ethiopia, DBE	1970	BD	100
	Farmer's Commercial Bank, Sudan, F BC	1998	BC	0
	Agricultural Bank of Sudan, ABS	1957	BD	100
AFRIQUE DE L'OUEST	Agricultural Development Bank Ghana	1965	BD	100
	Banque Agricole et Commerciale du Burkina, Burkina Faso	1980	BD	80
	Nigerian Agricultural and Co-operative Bank Ltd Nigeria, NA BC	1973	BD	100
	Banque Nationale de Développement Agricole Mali, BNDA	1981	BC	0
	Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal, CNCA	1984	BD	100
AFRIQUE AUSTRALE	Agribank of Namibia	1991	BD	100
	Land Bank South Africa	1912	BD	100
	Agricultural Bank of Zimbabwe	1999	BC	100

Source : FAO AgriBank-Stat, <http://www.fao.org/ag/ags/agsm/banks/index.htm>

Note : DB = Banque de développement, BC = Banque commerciale

Dans l'ensemble, la contribution de ces banques à la réduction de la pauvreté a été insignifiante. Beaucoup d'entre elles sont techniquement en faillite et certaines ont été fermées. Cependant, certaines d'entre elles ont réalisées d'importantes réformes et figurent parmi les principaux fournisseurs de services ruraux et de microfina-

nce dans la plupart des pays, par le biais de leur réseau de succursales.

Au Nigéria, par exemple, la Banque de l'Agriculture (BOA) est la principale institution de financement du développement agricole et rural du pays. En tant qu'institution de financement du

développement, elle appartient à l'État (CBN 40 % et Ministère Fédéral des Finances 60 %), et elle est contrôlée par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. La Banque a été créée sous le nom de Banque Agricole du Nigéria (NAB) en 1973, et en 1978, elle a pris le nom de Banque et Coopérative Agricole du Nigéria (NACB). En 2000, elle a fusionné avec la Banque Populaire du Nigéria (PBN) et a repris les activités à risque du Programme de Promotion Economique de la Famille (FEAP) pour devenir ensuite Nigerian Agricultural Cooperative and Rural Development Bank Limited. En novembre 2010, la banque a été renommée Bank of Agriculture Limited (BOA). L'existence de cette banque n'a pas entraîné d'améliorations sensibles dans la fourniture de services financiers agricoles. L'agriculture représente pourtant le plus gros fournisseur d'emplois (60 %) et le plus gros contributeur au PIB du Nigéria (42 %). Le crédit consacré à l'agriculture, en pourcentage du total des crédits accordés par les banques au Nigeria s'élevait à 1,4 % en 2008 et en moyenne à 2,4 % entre 2008 et 2010.

Les AgDB pourraient contribuer davantage au financement agricole en obtenant l'autorisation d'opérer en tant que banques agricoles commerciales, et non en tant qu'organismes parapublics des ministères de l'agriculture, comme c'est le cas actuellement dans de nombreux pays. De plus, il est nécessaire de les dépolitiser, de les restructurer et de les recapitaliser. La restructuration devra reposer en partie sur la création de services d'épargne et sur l'intégration d'autres services financiers. Par exemple, depuis son établissement, la banque agricole du Nigéria s'est focalisée uniquement sur l'octroi de crédits et n'a pas mis à la disposition de ses clients des services d'épargne et autres services financiers. Elle dépend également largement de l'Etat, qui est la source

de ses fonds disponibles au prêt. Parallèlement à cette nouvelle orientation commerciale, les AgDB devraient également diversifier leur clientèle et fournir des services aux divers acteurs opérant dans la chaîne de valeur des denrées agricoles. Au niveau des services financiers, elles doivent s'aligner sur le modèle de la Banque Agricole du Zimbabwe, qui fournit des services commerciaux, de vente au détail, des services aux entreprises et des services bancaires internationaux au Zimbabwe. Cette dernière propose de nombreux services, comme les prêts agricoles, la trésorerie, les financements relais, le conseil, l'épargne, les comptes courants, les découverts bancaires, les lettres de crédit, le financement des commandes/escomptes de factures, les garanties bancaires, l'investissement, les certificats de dépôt, les opérations sur les devises, le financement offshore et le transfert de courrier. Cette approche globale des services financiers est nécessaire à la transformation agricole africaine.

5.8 Les alliances internationales pour le financement de l'agriculture africaine et la sécurité alimentaire

De nombreux pays africains ont compté sur l'aide d'institutions financières internationales pour pallier aux insuffisances de leurs systèmes financiers et financer l'agriculture et la sécurité alimentaire. En effet, l'Union Africaine, le NEPAD et le G20 se sont focalisés sur la sécurité alimentaire et la grave crise mondiale des prix des denrées alimentaires, et le financement agricole s'est vu accorder une place prioritaire dans les programmes de développement africains et internationaux. La production agricole devra augmenter de 70 % d'ici 2050 pour

faire faire aux besoins alimentaires mondiaux. Le changement climatique et l'urbanisation réduiront considérablement les surfaces de terres cultivables. L'une des solutions à ce problème est l'accroissement de la production et de la productivité agricole en Afrique. Faciliter l'accès à la finance pour investir dans la croissance agricole en Afrique représente l'un des défis majeurs pour les parties prenantes qui sont concernées par le développement du secteur financier et agricole sur le continent. Il n'est donc pas surprenant que les gouvernements africains, les membres du G20, les institutions privées et les partenaires du développement aient joint leurs efforts pour améliorer le financement de la production alimentaire et de l'agriculture. Récemment, deux groupes ont joué un rôle moteur dans cette perspective : le sous-groupe du G20 sur la Finance Agricole et le Groupe de Travail sur la Finance Agricole en Afrique, issu du partenariat 'La Réussite de la Finance pour l'Afrique' (MFW4A).

Le MFW4A, des gouvernements africains, des institutions privées et des partenaires du développement se sont regroupés pour former le Groupe de Travail sur la Finance Agricole en Afrique. Ce groupe de travail opère en relation étroite avec la Commission de l'Union Africaine, l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA), qui gèrent l'agenda des PDDAA, ainsi que l'AfDB et l'AFRACA (l'Association pour l'Afrique Rurale et le Crédit Agricole). Les partenaires du développement et les partenaires privés, comme la Banque Mondiale, l'AFD, l'UNCDF, la FAO, l'IFAD, l'USAID, la Coopération Allemande de Développement, le FinMark Trust, l'AGRA et la Stanbic Bank soutiennent le Groupe de Travail. Ce dernier a pour objectif de mettre en place des lignes directrices et des pratiques

claires destinées à augmenter significativement l'investissement dans le secteur agricole en Afrique. Les lignes directrices approuvées devront être synthétisées et formeront l'un des documents les plus importants en matière de politique financière agricole africaine. Les participants espèrent que ces lignes directrices seront intégrées par l'AUC et la NPCA dans les programmes d'investissement du PPDA et seront utilisées par les membres du G20 et reprises par les gouvernements africains et les partenaires du développement sur le continent.

5.8.1 Un partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GPAFS)

Le Partenariat Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GPAFS) représente un autre mécanisme de financement, bien qu'il se focalise sur les problèmes liés aux prix élevés des denrées alimentaires, et qu'il soit davantage tourné vers la sécurité alimentaire et l'agriculture. Le GPAFS est un mécanisme de financement multilatéral qui permet de repérer et fournir immédiatement les fonds supplémentaires nécessaires aux entités publiques et privées pour soutenir les plans stratégiques nationaux et régionaux en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les pays pauvres. Les dirigeants africains ont accueilli favorablement l'initiative du GPAFS en déclarant que le PPDA jouait un rôle moteur pour l'instauration d'une sécurité alimentaire à long terme en Afrique (Mkandawire, 2009). Dans cette relation, existent des domaines clés comme l'amélioration du volume et de la qualité des investissements dans l'agriculture, les services de formation et d'information et les partenariats commerciaux, en priorité dans le secteur financier privé.

5.8.2 Le soutien des institutions financières internationales

En dépit des considérations précédentes, la Banque Mondiale représente toujours la source principale de financement pour l'agriculture africaine. Le financement de l'agriculture africaine par la Banque Mondiale a chuté en 2001, atteignant une valeur de 200 millions \$US, puis est remonté en 2006, atteignant un montant de 685 millions \$US. Le financement de l'agriculture africaine par l'IFAD a également progressé régulièrement, passant de 150 millions \$US en 2002/2003 à 234 \$US millions en 2006/2007.

5.9 Contraintes liées au financement de l'agriculture en Afrique

Bien que l'accès durable aux services financiers—épargne, crédit, paiements et assurance—contribue à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, on constate que l'accès est très restreint dans de nombreux pays africains. L'accès aux services financiers est très limité en Afrique. Moins de dix pour cent des prêts commerciaux vont à l'agriculture (Varangis, 2010). Peu d'agriculteurs ont accès au crédit par le biais des institutions financières officielles, moins d'un pour cent en Zambie, et moins de deux pour cent de la population rurale au Nigéria.

Les restrictions financières sont davantage présentes dans l'agriculture et les activités connexes que dans les autres secteurs, et sont dues à la nature des activités agricole et à la taille moyenne des entreprises. Dans les zones rurales, les contrats financiers entraînent des coûts de transaction et des risques plus élevés que ceux des zones urbaines, étant donné la dispersion spatiale de la production, la faible densité de population, la qualité généralement médiocre

des infrastructures et la saisonnalité et les covariances souvent élevées des productions agricoles rurales. Ainsi, les banques et autres intermédiaires financiers traditionnels ont tendance à limiter leurs activités aux zones urbaines, aux zones à forte densité de population, plus riches et commerciales de l'économie rurale. Pour une fourniture efficace des services financiers dans le secteur agricole, il est nécessaire de comprendre les contraintes auxquelles sont soumis les prêteurs et les emprunteurs, et les restrictions imposées par les forces de la nature et des marchés, ainsi que la gouvernance des transactions financières. Certaines entraves dérivent de défaillances politiques, d'autres proviennent des risques liés à des domaines spécifiques, des contraintes administratives et des goulets d'étranglement fonctionnels.

(a) Les défaillances politiques et faiblesses institutionnelles – le secteur agricole a été insuffisamment soutenu par les systèmes financiers, partiellement en raison d'un environnement politique défavorable. De nombreux pays ne disposent pas d'un environnement favorable permettant un fonctionnement efficace du système financier. Les économies sont caractérisées par des systèmes législatifs insuffisants, des infrastructures physiques et financières défaillantes et des politiques qui répriment le développement des marchés financiers. La fourniture de services financiers dans les zones rurales engendre des dépenses considérables, étant donné la faible densité des activités économiques, les infrastructures insuffisantes et les risques climatiques ou liés aux variations des prix. De plus, les institutions financières disposent généralement de capacités institutionnelles insuffisantes pour fournir des services financiers dans

les zones rurales. Les opérateurs du secteur financier connaissent mal le secteur agricole et ont une vision disproportionnée des risques de crédit liés à ce secteur.

(b) Les contraintes liées à l'offre et à la demande et les défaillances du marché – les contraintes liées à l'offre et à la demande se réfèrent aux obstacles rencontrés par les prêteurs et les emprunteurs dans le système financier. Il est

important de distinguer clairement les différents types de contraintes afin de pouvoir élaborer des mesures appropriées et identifier les besoins au niveau du renforcement des capacités. Ces divers obstacles sont présentés dans le tableau 5.3. Il est clair que les stratégies visant à améliorer les performances du financement agricole ne doivent pas concerner uniquement les emprunteurs, mais également les prêteurs.

TABLEAU 5.3
Obstacles à surmonter par les emprunteurs et les prêteurs

Obstacles chez les emprunteurs	Obstacles chez les prêteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Ils manquent de capitaux propres. La plupart des agriculteurs de première génération, en particulier au début, ont peu ou pas de biens personnels et une trésorerie très limitée. • Ils sont incapables de transmettre des connaissances et expérience en gestion de la production agricole. • Leurs crédits obtenus dans le passé sont faibles ou insuffisants pour obtenir des prêts. • Ils manquent de plans d'affaires et la capacité de projeter des flux de trésorerie réaliste. • Faiblesse des organisations paysannes et autres acteurs de la chaîne • Faible accès des agriculteurs aux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du nombre d'institutions financières accordant des prêts agricoles. • Diminution des effectifs du personnel prêteur. • Moins de personnel ayant une expertise en agriculture, même dans les zones rurales. • Réticence des prêteurs à s'aventurer en dehors de leurs domaines de spécialité.

Source : Olomola, 2011

(c) Les conditions contraignantes des produits financiers – le marché du crédit agricole est affecté par les insuffisances opérationnelles et administratives et la tendance à l'exploitation manifestée par les institutions financières. Parmi ces contraintes, on peut citer (i) les conditions de prêt strictes imposées par les institutions financières (ii) l'attitude négative des institutions financières, (iii) les taux d'intérêt élevés, (iv) les capacités insuffisantes pour fournir des services, (v) les produits et les services financiers inappropriés. D'autres contraintes, de nature plus générale,

concernent la faiblesse des statistiques sur l'agriculture et des systèmes d'information ainsi que les régimes de droits de propriété défaillants. Par exemple, les terres ne peuvent servir de garantie dans le cadre d'une demande de prêt.

La défaillance du marché dans le secteur financier se manifeste clairement à travers le fait que les banques privées n'ont pas réussi à fournir des services de crédit et de financement adéquats aux petites entreprises agricoles et aux zones rurales. Le marché du crédit agricole est marqué par de

nombreuses imperfections, comme la segmentation du marché, les risques covariants, la rareté des garanties, le manque d'information et l'illettrisme de masse des clients. L'asymétrie généralisée de l'information entraîne souvent des problèmes de sélection adverse et d'aléa moral, ce qui explique la réticence des banques commerciales à accorder des prêts aux petits agriculteurs (Olomola, 1996, 1999). La sélection adverse se produit lorsque les prêteurs ignorent les caractéristiques des emprunteurs, notamment les raisons qui poussent les emprunteurs à entreprendre des projets risqués. En ce qui concerne l'aléa moral, le problème vient du fait que les actions de l'emprunteur ne peuvent être identifiées par le prêteur. Ceci accroît le risque de défaillance, dans le sens où les emprunteurs individuels risquent de faire preuve d'un certain laxisme dans leurs efforts pour faire aboutir leur projet ou de changer le type de projet qu'ils entreprennent.

(d) *Les risques liés au secteur agricole* – les risques liés au secteur agricole peuvent être

classés en sept catégories, qui sont: (a) les risques liés à la production et aux récoltes, (b) les risques liés au marché et aux prix, (c) les risques financiers, (d) les risques juridiques et environnementaux (e) les risques liés aux garanties insuffisantes, (f) les risques liés aux ressources humaines et (g) les risques d'instabilité politique. Le tableau 5.4. présente en détail ces catégories de risques. Ces formes de risque ne sont pas propres à l'Afrique, excepté le risque politique. Elles caractérisent l'agriculture dans de nombreuses régions des pays développés et en développement. Aux États-Unis, les risques sont également endémiques, mais ils sont gérés de façon efficace grâce à l'utilisation de méthodes spécifiques. Certaines des stratégies adoptées figurent dans le tableau 5.4. Dans le cas de l'Afrique, le risque politique représente un grave problème. De nombreuses stratégies d'atténuation des risques sont génériques et peuvent être adaptées pour remédier aux risques liés à l'agriculture dans de nombreux pays africains.

TABLEAU 5.4
Risques agricoles et stratégies de maîtrise

S/N	RISQUE AGRICOLE	STRATEGIE D'ATTENUATION DU RISQUE UTILISEE PAR LES PLUS PETITS AGRICULTEURS
1	Production <ul style="list-style-type: none"> Météo, y compris la sécheresse, le gel, les précipitations excessives à la récolte Parasites, y compris d'insectes et dommage maladie 	<ul style="list-style-type: none"> Entreprise et diversification des cultures La technologie de protection des cultures (prolongement de la saison) Production à la ferme avec autant d'intrants que possible - par exemple, engrais, foin Au courant de la production des autres dans la région ou coopération avec d'autres agriculteurs Production de ce qui pousse bien - compétences et sols Accès à une variété de semences, à des variétés localement adaptées
2	Commercialisation <ul style="list-style-type: none"> Risque sur le prix attribuable à l'augmentation de l'offre ou du changement dans la demande Perte de l'accès au marché en raison de la délocalisation ou la fermeture d'une usine de transformation Perte de puissance du marketing en raison de la petite taille des vendeurs agricoles par rapport aux acheteurs, etc. Absence d'information sur le marché. 	<ul style="list-style-type: none"> Plans du marché Coopératives informelles / relations Contrats à l'avance Savvy Internet Marchés multiples Mélange de marchés de gros et de détail Listes des ventes de gros en ligne avec soutien pour le regroupement et la distribution Prévision de la demande Tester les marchés avant d'effectuer d'énormes investissements Clients comme références personnelles ou courtiers Partage des connaissances avec les autres agriculteurs et à travers les organisations agricoles
3	Financier <ul style="list-style-type: none"> Risques de production et les prix ci-dessus Inflation, en particulier augmentation des coûts des intrants essentiels Variations des taux d'intérêt et de change 	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle des dépenses familiales Prêts concessionnels, dons, comptes individuels de développement (CID), micro-financement Utilisation des pratiques de durabilité comme un moyen de réduire les coûts Revenu hors ferme Exploitation de champ loué ou créé en vue de réduire les dépenses Amorcer une croissance ferme pour quelques années d'investissement / investissement en apport de connaissances Mettre l'accent sur les responsables de l'argent et ceux qui les soutiennent Déclarations fiscales horaires adaptés Frontières entre la famille et les dépenses agricoles Réduction de la dette dans les bonnes années pour augmenter la solvabilité Paiement anticipé de la dette ou établissement de fonds de réserve pour permettre un déplacement vers un nouvel espace Une meilleure compréhension des difficultés de sous-capitalisation
4	Juridique / environnement <ul style="list-style-type: none"> Responsabilité civile délictuelle - être l'objet d'une poursuite au civil - est particulièrement préoccupante pour les marketers directs Le risque juridique concerne également la responsabilité environnementale et la structure de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Usage de pratiques durables pour limiter les risques environnementaux Connaissance des organismes d'agrément et des processus réglementaires Connaissance des règles de sécurité alimentaire Connaissance des règles et règlements du travail, i.e. le logement et les salaires
5	Ressources humaines <ul style="list-style-type: none"> Divorce, décès, invalidité 	<ul style="list-style-type: none"> Investissement ponctuel dans la formation du travail Utilisation de la main-d'œuvre familiale Acquisition d'une entreprise et formation en gestion financière
6	Risque de mauvaise garantie <ul style="list-style-type: none"> Manque de titre foncier, faible valeur des terrains et les actifs agricoles rudimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> Puissante politique d'assurance agricole Réforme agraire

Source : Adapté de Cocciarelli et al., (2010)

5.10 Vers un changement de paradigme dans le financement de l'agriculture en Afrique

On assiste une transformation majeure, le passage du financement focalisé sur l'agriculture en amont à un investissement massif dans le secteur en aval, en partenariat avec des entreprises agricoles, pour promouvoir la croissance et améliorer la sécurité alimentaire. L'innovation dans le domaine de la finance est entravée depuis longtemps, car les institutions financières se focalisent sur le financement de l'accroissement de la production. Cette approche n'a pas permis de créer suffisamment de valeur ajoutée ni les capacités financières nécessaires aux producteurs. La situation est encore plus grave pour les petits agriculteurs, dont l'accès au marché et aux opportunités d'emploi alternatives est limité.

Un autre facteur clé de la transformation agricole est le financement des chaînes de valeur des denrées agricoles. L'erreur est de penser que le problème se limite à la phase de production. Pour générer des produits à haute valeur ajoutée, créer des emplois et de la richesse dans le secteur de l'agrobusiness, des financements sont requis pour la transformation des produits primaires en produits secondaires, voire tertiaires. C'est en ce sens que le financement de la chaîne de valeur peut soutenir l'agroalimentaire. Parfois, la production est affectée négativement par des problèmes de commercialisation. L'expansion du marché et du

secteur agro-industriel peut être soutenue par des produits financiers adaptés, comme le crédit-stockage et autres mécanismes de crédit innovants. Les programmes d'agriculture contractuelle, dans lesquels des relations formelles et informelles sont créées dans les secteurs de l'agro-industrie dans certains pays, dont le Nigéria, ont clairement démontré que les entreprises agro-industrielles et les petits agriculteurs avaient besoin du soutien financier du système bancaire. Ceci a stimulé les efforts pour développer les chaînes de valeur de denrées comme le riz, le coton, le tabac, le gingembre et le soja (Olomola, 2010). Un besoin de financement se fait ressentir également au niveau de l'exportation des denrées, pour promouvoir la croissance et rester concurrentiel sur les marchés internationaux. Le système financier formel jouera donc un rôle important pour attirer les investisseurs dans les différentes phases de la chaîne de valeur et garantir que les pays africains qui dépendent des denrées puissent passer du statut d'exportateurs de produits primaires à celui d'exportateurs de denrées à forte valeur ajoutée.

5.10.1 Caractéristiques des chaînes de valeur des denrées agricoles

Le développement des chaînes de valeur nécessite un financement adapté des activités allant de la phase de production jusqu'au consommateur. Les étapes clés de la chaîne et les types spécifiques d'activités qui doivent être financés figurent dans le tableau 5.5.

TABLEAU 5.5
Caractéristiques des produits de la filière agricole

S/N	Niveau de la chaîne de valeur	Types d'activités
1	Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> Préparation du sol, semis, pulvérisation, application d'engrais, récolte
2	Post-récolte	<ul style="list-style-type: none"> Tri / nettoyage, classification, inspection, emballage
3	Transport vers le marché	<ul style="list-style-type: none"> Mouvement des marchandises sur le marché intérieur Livraison des marchandises aux frontières (impliquant dédouanement, de douane, d'inspection) Stockage
4	Distribution	<ul style="list-style-type: none"> Arrangements contractuels Coordination logistique
5	Vente au détail	<ul style="list-style-type: none"> Spécifications - Qualité, Traçabilité Livraison
6	Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Développement des produits Les acheteurs de produits finis Acheteurs urbains contre ruraux

Source : Adapté de Olomola, 2011

5.10.2 Le passage du système de prêt traditionnel au financement des chaînes de valeur

La focalisation du financement sur la chaîne de valeur implique un renouvellement des pratiques. Il est important de souligner que ce changement doit être accompagné par un cadre adapté permettant le renforcement des capacités. A ce sujet, les différences entre les conditions et les approches utilisées pour les prêts traditionnels et celles qui sont adoptées dans le financement de la chaîne de valeur sont présentées en détail dans le tableau 5.6. Pour

l'Afrique, l'une des différences majeures sera la focalisation sur les petits agriculteurs. Alors que les systèmes de prêt traditionnels adoptent une attitude discriminatoire à l'encontre des petits producteurs, qui sont pourtant des acteurs clés pour la sécurité alimentaire du continent, le financement de la chaîne de valeur reconnaît le potentiel de cette catégorie d'agriculteurs, car ils seront en mesure de contribuer à la transformation économique s'ils ont accès aux ressources financières requises pour transformer leurs exploitations en entreprises commerciales.

TABLEAU 5.6
Financement des chaînes de valeur versus prêts traditionnels

Zone	Prêts traditionnels	Chaîne de valeur de la finance
Prêt	d'actifs en fonction	Contrats basés sur les recettes
Risque de crédit	Évaluation traditionnelle: nécessité d'une information suffisante du client	Amélioration des systèmes d'évaluation des risques / automation / information paramétrique à travers les relations existantes dans la chaîne d'approvisionnement
Atténuation des risques	Sélection attentive des clients Assurance / couverture	Diversification du portefeuille de prêts Partage des risques / première perte Assurance / couverture
Type de client	Grands exploitants commerciaux	Petits exploitants commerciaux Organisations / associations de petits agriculteurs
Renforcement des capacités	Les clients sont informés	Besoin d'éducation financière et de sensibilisation à devenir de meilleurs clients pour les institutions financières

Source : Adapté de Olomola, 2011

5.10.3 Les produits financiers à destination des acteurs de la chaîne de valeur

Parallèlement aux types d'activités qui doivent être soutenus, les institutions financières doivent se tenir au courant des produits financiers récemment développés pour les diverses catégories de producteurs – petits, moyens et grands – et pour les différents acteurs de la chaîne de valeur. Le financement de l'agriculture devrait couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur. Bien que les conditions de prêt soient variables, les risques que doivent gérer les institutions iront en diminuant au fur et à mesure de la progression de la chaîne de valeur. Les types de produits financiers qui seront nécessaires à divers niveaux de la chaîne de

valeur sont présentés dans le tableau 5.7. Le crédit à court terme/fonds de roulement seront nécessaires pour l'achat des intrants, et la gestion des flux de trésorerie et les crédits à terme permettant un lissage des revenus seront indispensables à tous les niveaux, pour les acquisitions d'immeubles et de terres, le crédit-bail et l'accumulation de stocks. Les institutions financières devront également fournir des services de dépôt et de transfert pour la gestion de la trésorerie, l'atténuation des risques, l'investissement et l'accumulation d'actifs. Les institutions non bancaires, comme les sociétés d'assurance, auront également un rôle important à jouer en créant des produits en mesure de gérer les risques provenant des forces de la nature (santé, vie, climat).

TABLEAU 5.7

Types de produits financiers nécessaires aux acteurs de la chaîne de valeur agricole

S/N	Acteurs de la chaîne de valeur	Types de produits financiers nécessaires
1	Fournisseurs d'intrants et producteurs	Financement de locaux, produits financiers, régimes d'épargne appropriés, financement des actifs, assurance pour les stocks et formations professionnelle et compétences entrepreneuriales
2	Transporteurs	Fonds pour l'achat de camions et entretien. Ils ont également besoin de services en matière d'assurance et des conseils sur l'importation d'intrants
3	Négociants	Capital de fonctionnement, financement des actifs (matériels et camions) et escompte des factures
4	Consommateurs	Fonds pour acheter des biens, distributions efficaces et protection des consommateurs

Source : Adapté de Olomola, 2011

A la lumière de ce qui a été dit, les parties prenantes du marché financier agricole doivent prendre conscience des opportunités et des possibilités qu'offre l'Afrique pour transformer l'agriculture, grâce au financement de la chaîne de valeur. Cette approche peut améliorer l'accès au crédit des petits agriculteurs, directement ou indirectement. Le développement des chaînes de valeur des denrées agricoles par le biais d'une progression du financement du secteur privé

contribuera à réduire le gaspillage en général et les pertes post-récoltes en particulier, et améliorera ainsi la rentabilité de l'agriculture. Grâce à l'accroissement des gains, les agriculteurs disposeront de plus en plus de capitaux propres, nécessaires à la production. L'accroissement du financement des activités en aval, qui est possible par le biais du financement de la chaîne de valeur, aboutira à une expansion du marché des produits et renforcera l'accès et la

participation des agriculteurs. Tout cela accentuera l'orientation commerciale de l'agriculture et pourra modifier la façon dont les prêteurs perçoivent les risques liés à l'agriculture.

Par ailleurs, les agriculteurs pourraient bénéficier directement de l'amélioration de l'accès à la finance par les acteurs de la chaîne de valeur. Par exemple, une entreprise agro-industrielle fabriquant des produits à valeur ajoutée pourrait, grâce au soutien financier du secteur bancaire, créer des relations contractuelles avec des agriculteurs et leur apporter les moyens financiers nécessaires pour leurs activités agricoles. Ce mécanisme est important pour inciter le secteur privé à répondre aux demandes de financement des petits agriculteurs en Afrique (Olomola, 2010).

5.11 Réforme des institutions publiques de financement de l'agriculture

Comme mentionné précédemment, les banques agricoles ont été un instrument majeur pour le développement agricole en Afrique. Mais les performances de ces banques ne sont pas à la hauteur des attentes, dans de nombreux cas. Lorsque ces banques existent encore, elles font l'objet de restructurations, sont dépolitisées et recapitalisées. Quelques institutions ont été créées pour remplir des fonctions liées au développement agricole, et il est donc impératif pour les banques agricoles de se focaliser uniquement sur les financements qui répondent aux besoins de transformation agricole. Ces banques devront se transformer, en passant du statut de prêteurs traditionnels et d'entreprises non rentables dépendant des fonds publics, au statut d'institutions de financement de la chaîne de valeur, avec une orientation commerciale et

fournissant des services financiers efficaces. Leurs activités peuvent donc ne pas se limiter simplement au prêt. Elles devront fournir des services d'épargne et de transfert pour la gestion de la trésorerie, l'atténuation des risques et l'amélioration de l'investissement dans le secteur agricole. La réforme envisagée comporte la mise en place d'un système législatif et de régulation qui contrôlera si ces banques fonctionnent en tant que véritables banques, et non comme des organes parapublics rattachés au ministère de l'agriculture. Enfin, il sera nécessaire de diversifier les sources des fonds de ces institutions. En adoptant une orientation financière adaptée, elles pourront atteindre un stade qui leur permettra à terme d'être cotées en bourse, auquel cas elles seront financées par le public et les organismes intéressés.

5.12 Innovations pour un financement efficace de l'agriculture en Afrique

Après avoir passé en revue et analysé les diverses contraintes, les modalités de financement et les changements de paradigme, nous présentons dans cette section huit approches innovantes visant à mobiliser et à fournir des fonds pour le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique.

(a) Promotion de l'Investissement dans l'Infrastructure Financière Rurale – la technologie et l'innovation dans la finance rurale ont permis aux populations démunies du monde entier d'accéder au financement. Les innovations, qui peuvent être organisationnelles, ont sensiblement diminué les coûts et amélioré la communication partout en Afrique (par ex. au Ghana). L'investissement dans une organisation faitière pour les coopératives

financières et/ou les nouvelles Banques de Microfinance (MFB) du Nigéria, repose sur l'instauration de bonnes pratiques et peut être renforcé dans certaines zones si les conditions le permettent.

(b) Promotion des Groupes d'Épargne – une autre approche consiste à promouvoir activement les groupes d'épargne, en mettant l'accent sur la qualité des groupes. Cette mesure concernera plus particulièrement les populations rurales pauvres, qui ne peuvent accéder aux taux rentables du marché. L'épargne contribuera à réduire la vulnérabilité de cette population et lui permettra de placer une petite partie de son capital dans des plans d'épargne tournants, qui existent dans de nombreux pays d'Afrique. Les groupes d'épargne peuvent également former des systèmes financiers formels.

(c) Programme de Soutien au Crédit Formel- Informel – un exemple typique de cette forme de soutien est la fourniture de services financiers par les groupes d'entraide (SHG) et les coopératives financières. Cette approche a été utilisée avec succès en Inde, et en Afrique dans une moindre mesure, pour permettre aux parties prenantes de financer

l'agriculture. Par exemple, dans plusieurs États indiens, un mouvement indépendant a vu le jour. Il est constitué de groupes d'entraide de femmes au niveau du village et de fédérations villageoises, au niveau du mandal (un sous-district qui peuvent également représenter une division, et qui comprennent plusieurs villages ou groupes de villages), et au niveau du district. Ces groupes, dont le nombre est estimé à 2.2 millions, collectent des fonds auprès de leurs membres puis les déposent dans des banques rurales ou les prêtent à leurs membres. Après avoir vérifié leur capacité à rembourser leurs prêts sur une période de plus de six mois, les banques rurales multiplient l'épargne d'un groupe par quatre, fournissant ainsi du capital supplémentaire, qui est utilisé en grande partie pour les activités agricoles. Souvent, les groupes d'entraide obtiennent plus facilement des prêts que les grandes exploitations agricoles, qui se tournent rarement vers les banques rurales. Les groupes d'entraide se chargent des opérations de contrôle, de traitement et de collecte, et les coûts de transaction des prêts sont ainsi considérablement réduits (Encadré 5.3).

ENCADRE 5.3***L'accès pour les populations rurales vulnérables : le cas des SHG en Inde***

Durant les 15 dernières années, le taux de croissance moyen annuel des Groupes d'entraide (SHG) en Inde a atteint 80 %. Le programme de soutien bancaire des SHG a été une des initiatives les plus importantes et a largement contribué à ce développement. Ce programme a été lancé en 1992 par la Banque Nationale pour l'Agriculture et le Développement Rural (NABARD), qui appartient à l'État. En collaboration avec 620.109 SHG en 2006 elle a intégré plus de neuf millions de ménages dans le secteur financier.

Les SHG indiens comprennent entre 15 et 20 membres et sont des groupes autonomes qui collectent l'épargne puis la redistribue à leurs membres. Ils reposent sur le volontariat et la qualité de la formation du groupe. Lors de leur constitution, les SHG reçoivent généralement l'aide d'une institution promotrice (gouvernementale ou non gouvernementale). La plupart des SHG sont fédérés pour apporter l'aide en matière de suivi financier et l'accès aux financements à partir de sources externes. Les SHG indiens atteignent les plus déshérités, une population généralement illettrée qui ne possède pas de terre. Une étude du CGAP portant sur les 150 SHG indiennes les plus performantes démontre que la majorité des membres vivent dans des zones éloignées (loin des routes goudronnées et autres infrastructures). Les sommes de départ sont très faibles (2,50 à 45 \$US), et les services de soutien aux moyens de subsistance (santé, alphabétisation, repas du midi, formation professionnelle) sont souvent offerts en tandem par l'institution promotrice. Les membres se réunissent pour obtenir des prêts et accéder à d'autres services.

D'autres enseignements tirés des expériences indiennes sont que la participation des membres et la solidarité du groupe sont des éléments essentiels pour la pérennité d'un SHG, ainsi qu'un soutien organisationnel et des techniques de mobilisation sociale de la part de l'institution promotrice. Les groupes formés pour répondre à des incitations immédiates (comme l'accès au gaz délivré par le gouvernement) ont tendance à se dissoudre lorsque l'objectif à court terme a été atteint.

Sources : CGAP (2007), Fouillet (2007)

Dans de nombreux pays, la réémergence des coopératives financières et de leurs réseaux représentent une solution prometteuse pour la finance rurale, car elles combinent l'avantage de la proximité et l'utilisation d'outils de gestion modernes. Implantées localement, leurs coûts de transaction sont généralement plus bas que ceux des institutions financières. Faisant partie d'un réseau plus vaste, elles sont en mesure d'offrir les divers services financiers dont les clients ruraux ont besoin et elles peuvent mutualiser les risques et les coûts. Au Burkina Faso, le Réseau des Caisses Populaires du Burkina (RCPB), le plus grand réseau de coopératives financières, a établi des points de services ruraux et des caisses de crédit de

petite taille dans les villages, qui sont gérées par des coopératives financières de villages plus importants. Le RCPB a été créé en 1972 dans la région de Bougouriba. Il a entretenu des relations à long terme avec La Compagnie Internationale de Développement Rural du Canada (CIDR), qui est devenu le Développement International Desjardins (DID). Pendant les 30 dernières années, le RCPB n'a cessé de se développer et il est aujourd'hui le plus grand réseau de coopératives de crédit et d'épargne du Burkina Faso. Depuis 2009, le RCPB opère dans 43 provinces, sur un total de 45, et propose des produits de crédit et d'épargne à une clientèle très diverse comprenant des agriculteurs, des entrepreneurs, des artisans

et des salariés. Le RCPB se compose de 103 coopératives de crédit et d'épargne, de 31 points de vente, de 4 caisses régionales, de 5 bureaux techniques et d'une fédération. Toutes les coopératives appartiennent à leurs membres.

(d) Diffusion de la finance rurale – les technologies d'information offrent une vaste gamme d'outils permettant de développer les services financiers dans les zones rurales, les chaînes de valeur et l'agriculture en général. Des expérimentations relatives à l'utilisation du téléphone mobile dans les services bancaires sont menées par Wizzit en Afrique du Sud, et par Globe Telecom et Smart aux Philippines. Le téléphone peut être utilisé pour le règlement d'achats dans les magasins et le transfert de fonds, ce qui permet une réduction considérable des coûts de transaction. Sous réserve que des cadres législatifs soient mis en place, le m-banking pourrait devenir un outil de choix pour améliorer l'accès aux services bancaires par les clients les plus démunis. Les services bancaires sans agence – fonctionnant par le biais de bureaux de poste, magasins, stations-services et fournisseurs d'intrants – est une autre approche efficace pour atteindre les clients ruraux pour des coûts minimes. Ce type de services, qui a été appliqué au Brésil, en Inde, au Kenya, aux Philippines et en Afrique du Sud, a démontré sa viabilité financière, bien qu'il soit nécessaire d'améliorer la régulation de ces services.

Le crédit-bail rural représente une autre option intéressante pour les entrepreneurs ruraux, et peut être utilisé dans l'agriculture et dans l'économie rurale non agricole. Les fournisseurs commerciaux qui ont mis en place ce type de service au Mexique, au

Pakistan et en Ouganda ont démontré que le crédit-bail peut financer la mise en place d'activités productives. Ces fournisseurs commerciaux ont tous bénéficié de fonds gouvernementaux ou extérieurs lors du lancement de leurs activités, et leurs entreprises sont aujourd'hui rentables, ce qui démontre les avantages potentiels des partenariats public-privé.

(e) Le financement par les agents de liaison – une autre approche efficace pour améliorer l'accès de l'agriculture au capital est l'intermédiation financière par des agents dans les chaînes de valeur (fournisseurs d'intrants ou processeurs de sortie). Ces agents sont souvent plus à même d'évaluer la rentabilité des comportements des agriculteurs (pour éliminer les asymétries d'information), ce qui réduit les coûts et permet aux institutions financières d'accepter en garantie des formes de richesse atypiques, comme les cultures sur pied ou, pour les crédits-stockage, les cultures récoltées.

Il reste cependant à déterminer si ces services financiers (souvent géographiquement monopolistiques) offrent des taux concurrentiels et si les coûts de transaction continuent d'affecter négativement les petits agriculteurs. Comme mentionné précédemment, quelques institutions de microfinance (MFIs) et coopératives ont commencé à utiliser cette forme de prêt sécurisé. Mais leur progression est souvent entravée par des cadres juridiques inadaptés, qui ne permettent pas d'accepter en garantie des actifs non conventionnels, comme un contrat de fournisseur d'intrants relatif à des cultures sur pied. Les prêts assortis de garanties sont également entravés par des systèmes juridiques qui ne présentent pas de

règles claires concernant les réclamations prioritaires à l'égard des actifs et sur les redressements rapides en cas de défaut de paiement. En l'absence de garanties, les risques encourus ne peuvent pas toujours être compensés par des taux d'intérêts plus élevés, et les petits agriculteurs sont tout simplement écartés du marché du crédit.

(f) Adaptation de la microfinance aux petits agriculteurs – les insuffisances des marchés financiers ruraux liés aux risques et aux coûts de transaction sont des problèmes difficilement gérables par la mise en place de législations. Des innovations sont nécessaires pour créer des formes de crédit plus flexibles et le paiement des emprunteurs. Une approche qui pourrait permettre de résoudre ces problèmes a été proposée par la Grameen Bank, pionnière en la matière. Les institutions de microfinance (MFI) fournissent de nouveaux types de contrat permettant de substituer les garanties. Elles offrent souvent des lignes directrices pour favoriser les groupes – notamment les femmes – qui n'ont pas accès au prêt par d'autres canaux. De nombreuses MFI prêtent aux groupes locaux qui sélectionnent leurs membres et partagent la responsabilité du remboursement. Ainsi, le capital social local peut être mis en garantie. Les MFI ciblent généralement les zones rurales, où le capital social est plus développé (Olomola, 2000).

Pour répondre aux besoins du marché agricole, mal desservi, les MFI ont commencé à innover dans d'autres pays en développement comme le Guatemala et le Malawi, où des prêts individuels ont été proposés aux producteurs agricoles spécialisés dans la culture des tomates à cycle court et autres légumes. L'approche de la

chaîne de valeur a été modifiée pour s'adapter au financement des intrants et des extrants, les cultures sur pieds servant de garantie. De plus, Caja los Andes, en Bolivie, commence à accepter les activités non conventionnelles en garantie et prête aux agriculteurs menant des activités diverses dans le secteur agricole et non agricole. En 2006, cette entité est devenue une banque, le Banco Los Andes Procredit, et les prêts agricoles représentent aujourd'hui 10 % de son portefeuille.

Pour résumer, les prêts agricoles par la microfinance sont encore limités, mais ce système est prometteur dans le sens où il pourrait pallier les insuffisances du secteur agricole, du moins pour les petits producteurs engagés dans des activités à haute valeur ajoutée, notamment l'élevage de bétail et l'horticulture. Les politiques publiques doivent soutenir la recherche et l'expérimentation en matière d'innovations technologiques et institutionnelles, qui permettent de réduire les coûts et les risques. Nombre d'innovations récemment développées revêtent le caractère de biens publics, car les innovations utilisées par un prêteur peuvent être rapidement appliquées par d'autres, ce qui justifie qu'une aide publique soit accordée à des start-ups prometteuses, pour leur permettre de devenir économiquement viables dans des délais prédéfinis.

(g) Promotion de la participation du secteur privé par l'agriculture contractuelle – l'agriculture contractuelle est basée sur des accords de partenariat entre les acteurs du secteur privé et les petits agriculteurs. Il est important de soutenir ce système du fait de son orientation commerciale et de son potentiel en matière de création d'emplois, et qui

permet de garantir des contrats à long terme dans la production. On considère de plus en plus que l'agriculture contractuelle représente une approche importante pour la modernisation de l'agriculture. Elle garantit les liens entre les petits agriculteurs et les grands producteurs et facilite l'accès aux intrants modernes et au crédit à la production. Dans les pays africains, de nombreuses denrées agricoles, comme les bananes, le caoutchouc, le coton et le sucre, ont été produites et commercialisées par des petits agriculteurs sous contrat. Par exemple, dans de nombreux pays du COMESA, les entreprises privées encouragent la culture et la commercialisation du coton, du tabac, du café, du thé, du sucre, et des produits horticoles à forte valeur ajoutée, en garantissant aux petits agriculteurs des outils d'extension, l'accès au crédit et même des marchés pour leurs cultures. Le Kenya et le Zimbabwe produisent des légumes de contre-saison. L'Afrique du Sud est un des plus gros exportateurs de fruits de contre-saison pour les marchés européens. L'agriculture contractuelle pour l'exportation des produits

horticoles est particulièrement importante au Zimbabwe, où les petits agriculteurs produisent pour de grandes entreprises commerciales spécialisées dans le conditionnement. Environ 3 000 petits agriculteurs produisent pour l'exportation sur une base contractuelle (IFAD, 2001). Le Kenya et le Zimbabwe ont démontré que l'approvisionnement auprès des petits agriculteurs peut répondre aux normes de qualité exigées par les supermarchés européens. Les exportateurs se chargent généralement de l'organisation des producteurs, des accords financiers, de la fourniture de support technique et veillent à la traçabilité des produits.

(h) la Finance à Terme (par ex. Crédit-bail à Madagascar) – Comme mentionné précédemment, la finance à terme sera nécessaire à divers niveaux de la chaîne de valeur. Le crédit-bail est un outil approprié pour le financement de la chaîne de valeur. L'expérience de Madagascar, présentée dans l'encadré 5.4, présente les activités pour résoudre les problèmes de risques liés à la limitation des garanties.

ENCADRE 5.4

Des expériences réussies en matière de financement à terme : le crédit-bail à Madagascar

La Caisse d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel (CECAM) est une coopérative financière agricole qui opère à Madagascar. La CECAM a introduit le crédit-bail en 1993 pour un ensemble d'activités incluant le matériel agricole, les animaux de trait, les vaches laitières, l'équipement d'irrigation, les vélos et les machines à coudre. Des calendriers de remboursement flexibles sont élaborés pour s'adapter aux cycles des cultures, et le matériel loué constitue la sécurité principale du prêt. De nombreux ménages ruraux ne disposent pas d'activités pouvant servir de garantie, et cette solution était idéale pour la CECAM. La réussite de la CECAM repose sur divers facteurs, comme la sélection de clients expérimentés et qualifiés, en mesure de gérer l'activité. Par exemple, les clients de la CECAM sont généralement expérimentés en matière d'équipement ou d'élevage de bétail, et le crédit-bail leur permet de progresser. La CECAM exige également le versement d'acomptes, et fait appel aux groupes agricoles pour évaluer l'utilisation du crédit-bail et pour la prospection de locataires potentiels. À l'origine, la CECAM exigeait du groupe qu'il soit solidairement responsable du prêt, mais cette obligation a progressivement disparu grâce à l'expérience et à une meilleure évaluation des risques. D'autres facteurs contribuent au succès de la CECAM, comme la surveillance et le contrôle par le biais des groupes communautaires. Les problèmes de défaut de paiement sont immédiatement résolus, ce qui garantit la fiabilité et la rentabilité des opérations.

Source : Hollinger (2004)

5.13 Initiatives récentes de la BAD pour le financement des chaînes de valeur agricoles

Durant la période 2011-2014, la BAD focalisera ses efforts sur le financement agricole pour développer le secteur agro-alimentaire et l'agro-industrie, en se fixant trois objectifs: accroître la productivité agricole, améliorer la sécurité alimentaire et préserver les ressources naturelles.

La BAD financera le secteur privé selon deux approches : (i) les intermédiaires financiers généraux: lignes de crédit, dispositifs de garantie de crédit partielle et les fonds de capital-investissement généralistes, qui ont représenté environ 50 millions \$US pour le financement indirect de l'agriculture ces trois dernières années, et (ii) des projets et des fonds consacrés à l'agriculture et à l'agroalimentaire, comme les financements commerciaux, le financement par l'emprunt et le capital-investissement privé, qui représentent un total de 160 millions \$US de son portefeuille actif pour la même période. Voici quelques-unes des autres initiatives de la BAD en matière d'investissement dans l'agriculture:

(a) **Fonds africain pour l'agriculture** – ce fonds d'investissement, consacré à l'agriculture et à l'agroalimentaire, fournit des capitaux à l'ensemble de la chaîne de valeur. Les premiers résultats montaient à 150 millions \$US en investissements, avec des prévisions de rendement de 12 %, et 14 millions \$US en assistance technique pour garantir un fort impact au niveau du développement. L'année dernière, malgré des problèmes spécifiques au secteur en passe d'être résolus grâce à des réformes efficaces, l'entreprise a enregistré un accroissement des demandes de fonds d'investissement et

de garantie spécialisés dans l'agriculture et l'agroalimentaire qui sont gérés professionnellement, visant à investir dans toute la chaîne de valeur et attirer des investisseurs institutionnels offrant des prévisions de rendement acceptables bien qu'inférieures, mais garantissant des rendements sociaux importants.

(b) **Fonds de Fonds d'Investissement et de Fonds de Garantie**– il s'agit d'un Fonds de Fonds visant à fournir un financement par fonds propres et par l'emprunt aux fonds d'investissement spécialisés dans l'agriculture et l'agroalimentaire. L'objectif ciblé se situe entre 750 millions \$US et 1 milliard \$US visant à fournir des programmes de financement ou de garantie à 10-15 sous-fonds. La zone géographique comprend les cinq sous-régions africaines.

(c) **Fonds d'Investissement et Fonds de Garantie pour l'agriculture et l'agroalimentaire en Afrique (EGFAA)** – L'EGFAA est un montage financier des 1,2 milliard \$US créé en 2010 pour financer l'Initiative de Développement Agricole et Agroalimentaire en Afrique, qui a été établie en mars 2010. L'un des principaux objectifs est d'encourager l'implication de la finance et de l'expertise à travers les nations africaines pour soutenir les investissements du secteur privé dans l'agro-alimentaire et l'agro-industrie. La préférence est accordée aux Fonds qui investissent dans l'infrastructure agricole ou disposant d'un instrument qui couvre toute la chaîne de valeur alimentaire. Le Fonds de Fonds doit être géré par des gestionnaires professionnels de fonds qui seront sélectionnés par rapport à leurs compétences dans le domaine de l'investissement et leur expérience en

matière de gestion de programme d'assistance technique ou autres initiatives. La Banque fournira 25 % des engagements ciblés du Fonds de Fonds.

5.14 Système de crédit commercial agricole du Nigéria

La Banque Centrale du Nigéria (CBN), en tant qu'acteur du développement, et en phase avec les avancées qui se produisent sur le continent africain, a récemment institué, en collaboration avec le ministère de l'agriculture et des ressources en eau, un Système de Crédit Commercial Agricole (CACS) pour promouvoir les entreprises agricoles commerciales du Nigéria. Les objectifs de ce programme sont les suivants : (i) développer rapidement le secteur agricole de l'économie du Nigéria en fournissant des facilités de crédit aux entreprises agricoles commerciales, à un taux d'intérêt à un chiffre; (ii) améliorer la sécurité alimentaire nationale en accroissant l'approvisionnement alimentaire et en affectant des prix plus bas à la production agricole et aux produits, de façon à conserver une faible inflation des prix des aliments; (iii) réduire les coûts du crédit dans la production agricole pour permettre aux agriculteurs d'exploiter le potentiel de ce secteur ; et (iv) accroître les rendements, créer des emplois, diversifier les sources de revenus, augmenter les gains de change et fournir des intrants au secteur industriel de manière durable.

Ce programme est financé par les recettes de l'emprunt obligataire de 200 milliards de Nairas levés par l'Office de Gestion des Dettes (DMO) et mis à la disposition des banques participantes pour financer les entreprises commerciales. De

plus, les gouvernements et l'Administration Territoriale de la Capitale Fédérale (FCTA) pourraient également emprunter jusqu'à 20 % des produits des obligations pour accorder des prêts aux agriculteurs. Les principales denrées agricoles concernées par ce programme sont les suivantes ; (i) Cultures cibles (riz, manioc, coton, huile de palme, blé, caoutchouc, sucre de canne, huile de jatropha, fruits et légumes); (ii) Bétail (vaches laitières, volaille, porcs), (iii) Pisciculture. Le soutien au crédit pour les denrées cibles concerne toute la chaîne de valeur de la production, du stockage, du traitement, du marché et du développement de l'entreprise.

En juillet 2011, le Nigéria a mis en place un programme de financement agricole, le Système Nigérien de Partage des Risques pour les Prêts Agricoles (NIRSAL), destiné à répondre aux problèmes liés au faible niveau d'investissement dans le pays. Dans sa phase pilote, il repose sur le développement des chaînes de valeur pour six denrées : tomate, coton, maïs, soja, riz et manioc. Les détails concernant les activités de la chaîne de valeur qui doivent être financées, les profits attendus et la structure de la gouvernance sont présentés dans l'encadré 5.5. Le NIRSAL, contrairement aux programmes précédents, qui incitaient les banques à prêter sans stratégie claire à l'ensemble de la chaîne de valeur agricole, encourage les prêts à la chaîne de valeur et à toutes les catégories de producteurs. La réussite de cette initiative dépendra de l'efficacité de la structure de gouvernance, de l'engagement des parties prenantes à assumer leurs responsabilités financières, et de la volonté d'entreprendre les réformes nécessaires et spécifiques à ce secteur ainsi que des réformes en matière de politique fiscale visant à améliorer les performances du secteur agricole en général.

ENCADRE 5.5**L'initiative du NIRSAL au Nigéria****Qu'est-ce que le NIRSAL ?**

Le NIRSAL est une approche dynamique et globale qui concerne la chaîne de valeur agricole et la chaîne de valeur du financement agricole. Le NIRSAL agit à deux niveaux: fixe la chaîne de valeur agricole de façon à ce que les banques puissent prêter en toute confiance à ce secteur, et encourage les banques à prêter à la chaîne de valeur agricole en proposant des mesures incitatives et une assistance technique.

Quelles chaînes de valeur doivent être financées ?

Le programme s'appuie sur cinq piliers, financés à hauteur d'environ 500 millions \$US, qui ne proviennent pas de la BCN et qui seront investis comme suit :

1. **Mécanisme de partage des risques (300 millions \$US).** Cet élément concerne les risques élevés liés à ce secteur et le partage des pertes sur les prêts agricoles.
2. **Mécanisme d'assurance (30 millions \$US).** L'objectif premier de ce mécanisme est d'élargir les produits d'assurance pour les prêts agricoles, et de proposer de nouveaux produits, comme l'assurance climatique, les nouveaux types d'assurance contre les éléments nuisibles et les maladies etc.
3. **Dispositif d'Assistance Technique (60 millions \$US).** Ce dispositif permettra aux banques de prêter durablement à l'agriculture, aux producteurs d'emprunter et d'utiliser les prêts plus efficacement et d'améliorer la qualité des produits agricoles.
4. **Mécanisme Holistique de Notation des Banques (10 millions \$US).** Ce mécanisme permet de noter les banques à partir de deux facteurs : l'efficacité et l'impact de leurs activités de prêt à l'agriculture et la disponibilité du prêt au public.
5. **Mécanisme d'Incitation pour les Banques (100 millions \$US).** Ce mécanisme offre des avantages supplémentaires aux banques qui remplissent les conditions du Pilier quatre, pour les aider à renforcer leur capacité de prêt à long terme à destination de l'agriculture. Des primes en espèces leur seront attribuées.

Quels sont les bénéfices attendus ?

- Générer 3 milliards \$US en prêts bancaires supplémentaires en 10 ans, pour encourager les prêts en faveur de l'agriculture et passer de 1,4 à 7 % du total des prêts bancaires.
- Améliorer le prêt à destination des petits agriculteurs « mutualisés », pour le faire passer à 50 pour cent du total (en général, les banques n'atteignent pas ces producteurs individuellement, mais par le biais de « groupes mutualisés », par ex. médiateurs agrégés, comme les MFI et les coopératives).
- Atteindre 3,8 millions de producteurs agricoles d'ici 2020 par le biais de mécanismes de mise de pooling, comme les chaînes de valeur, les MFI et les coopératives.
- Diminuer les taux d'intérêt de 14 à 7,5-10,5%.

Qu'est-ce que la structure de gouvernance ?

Le NIRSAL et ses cinq piliers seront gérés par une Institution Financière Non Bancaire (NBFI.) Au niveau national, la NBFI gèrera cinq piliers du NIRSAL. Elle présentera ses rapports à un Conseil d'Administration présidé par la BCN et les membres d'AGRA, les ministères de l'agriculture, des finances, du commerce et de l'industrie. Ce Conseil prendra les décisions en dernier ressort et sera responsable de l'élaboration des stratégies pour le Fonds. Le CEO de la NBFI sera responsable de l'application générale du NIRSAL et du maintien des relations avec les parties prenantes. Au niveau régional, Les Moteurs de Transformation Régionale gèreront le NIRSAL, par le biais d'administrateurs de portefeuilles d'investissement et des représentants de l'Assistance Technique.

Source : Olomola, 2011

5.15 Répercussions sur le renforcement des capacités

Les approches innovantes présentées dans ce chapitre ont des répercussions sur les capacités de développement, au niveau des réformes et de l'élaboration des politiques, des entreprises commerciales et des institutions financières.

(a) Réformes politiques et législatives – l'accès garanti au financement est un moyen d'assurer la sécurité alimentaire. Les gouvernements africains doivent prendre conscience de la nécessité de fournir un environnement favorable à l'investissement pour assurer la prospérité du pays. Il est indispensable de présenter les avantages potentiels des réformes (macroéconomiques et liées à ce secteur) pour garantir l'engagement des législateurs à réaliser les changements nécessaires et continuer à renforcer l'environnement politique. Les appareils exécutifs et législatifs du gouvernement devront bénéficier de soutien à cet égard.

(b) Au niveau de l'entreprise – Tous les acteurs de la chaîne de valeur agricole (agriculteurs,

fournisseurs d'intrants, transformateurs, grossistes, exportateurs, importateurs) doivent connaître les moyens d'accéder à la finance pour développer leurs activités. Concernant les entreprises agricoles (culture et élevage de bétail), on constate un besoin de formation en comptabilité agricole et en gestion d'entreprise, entre autres.

(c) Banques et autres institutions financières – les institutions financières cherchent généralement à contenir les risques et les coûts liés au financement de l'agriculture. Elles doivent disposer de compétences leur permettant de mettre en place des produits financiers commercialement attrayants et en mesure de répondre aux besoins des différents acteurs de la chaîne de valeur, et comprendre en quoi la focalisation sur la chaîne de valeur peut contribuer à la croissance du marché et à une réduction des risques de crédit. Les détails concernant les besoins en renforcement des capacités pour les banques commerciales et institutions de microcrédit sont présentés dans le tableau 5.8.

TABLEAU 5.8
Besoins en capacités dans le système de financement de l'agriculture

S/N	CLIENTS	BESOINS EN CAPACITÉS
1	Banques commerciales	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les concepts de la chaîne de valeur et de compétitivité • Évaluation des risques et identification des opportunités stratégiques pour renforcer les chaînes de valeur • Comment les chaînes de valeur de cohésion peuvent être utilisées pour réduire les risques et faciliter l'accès au financement • Comment appliquer les produits de la chaîne de valeur financière pour répondre aux besoins des différents acteurs dans la chaîne de valeur • Concevoir des produits financiers appropriés • Développer une meilleure compréhension des chaînes d'approvisionnement spécifiques et leurs aspects économiques -- identifier les agro-industries clés et leurs clients / fournisseurs et des possibilités de cartographie pour les prêts • Comprendre, quantifier et gérer les risques autour de produits spécifiques et les chaînes d'approvisionnement • Séparation systémique (par exemple la météo, rendement, prix) contre les risques idiosyncrasiques (par exemple, les performances du client) • Utilisation des technologies pour atteindre de nouveaux clients et de réduire le coût de leur service (par exemple les services bancaires mobiles, téléphones mobiles, etc.) • Développement de produits de prêt pour mieux répondre aux besoins des clients et les particularités des produits et les chaînes d'approvisionnement • Conception Installations partage des risques (réduire le risque de crédit du portefeuille de prêts agricoles spécifiques, accroître la capacité à créer de nouveaux prêts, améliorer les principaux ratios de bilan, gestion des risques et efficacité opérationnelle et potentiellement augmenter le du rendement du capital en fonction du risque ajusté) • Services bancaires d'infrastructure TIC aux communautés difficiles à joindre
2	Institutions de microfinance	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et prêter des produits pour l'agriculture et le financement de la chaîne de valeur • Moyens d'examiner de nouveaux clients en vue de l'approbation de crédit • Comprendre les risques financiers • Identifier les opportunités et gérer les risques
3	Agriculteurs, fournisseurs, transformateurs, acheteurs et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité agricole et gestion d'entreprise • Comprendre les risques financiers • Identifier les opportunités et gérer les risques • Comprendre les besoins du marché • Formation en rédaction de demande de prêt pour les projets agricoles bancables en mettant l'accent sur les recettes et les coûts du projet • Méthodes dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
4	Agences d'intervention ONG nationales et internationales Partenaires au-développement	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des chaînes de valeur cohérentes • Approches internes et externes pour financer la chaîne de valeur • Promotion, sensibilisation et formation des clients potentiels : PME agro-industrielles et agriculteurs • R et D et utilisation en vue d'améliorer la productivité agricole • Changement d'état d'esprit de la perception négative du public envers l'agriculture en particulier chez les jeunes • Titres fonciers et de garanties - moyens de transformer la ferme • Terrains en garantie que les banques commerciales exigent souvent

Source : Adapté de Olomola, 2011

5.16 Transformation des marchés et de l'agriculture

Comme nous l'avons mentionné au chapitre 4, les performances des marchés agricoles ont une incidence majeure sur les capacités des agriculteurs et des entreprises agricoles à exploiter les opportunités nouvelles créées par l'évolution actuelle des marchés nationaux et mondiaux, en particulier la demande croissante de produits transformés à forte valeur ajoutée qui accompagne la hausse des revenus dans les économies émergentes. Les marchés agricoles sont également importants pour les denrées de base – elles constituent toujours la base des petits agriculteurs, les denrées alimentaires étant particulièrement importantes pour la sécurité alimentaire, car la majorité des petits agriculteurs sont des acheteurs nets de produits alimentaires, même dans les régions favorisées. Les marchés rassemblent des acteurs à différentes échelles spatiales et temporelles (Barrett and Mutambatsere, 2005).

Les marchés agricoles (intégrés) qui fonctionnent bien peuvent donc augmenter les revenus des agriculteurs, réduire les coûts des denrées alimentaires, réduire les incertitudes liées à l'approvisionnement, et améliorer la sécurité alimentaire pour les populations défavorisées (Banque Mondiale 2007a ; Barret et Mutambatsere, 2005). Ils permettent de garantir que les politiques macro ou sectorielles influencent/modifient les avantages et les contraintes auxquelles doivent faire face les décideurs au niveau micro (Barrett et Mutambatsere, 2005). Les marchés agricoles efficaces rapprochent les agriculteurs, les négociants et autres intermédiaires du marché des consommateurs, et relie les petits agriculteurs aux chaînes de valeur nationales ou internationales de produits à forte valeur

ajoutée. La transmission en temps opportun des signaux de prix aux agriculteurs afin qu'ils puissent ajuster leur production pour répondre à des changements projetés d'approvisionnement du marché et des préférences changeantes des consommateurs est une caractéristique de l'efficacité des marchés³. Les politiques et les institutions publiques sont importants pour le développement des marchés agricoles, pour réduire les coûts de transaction, gérer les risques, corriger les problèmes d'asymétrie de l'information et conclure des contrats. Cependant, les petits agriculteurs peuvent avoir besoin de professionnaliser leur pouvoir de négociation par le biais d'associations d'agriculteurs, afin que les marchés soient équitables, grâce à l'assistance des politiques publiques. Zoellick (2011) propose un certain nombre d'innovations institutionnelles, analytiques et financières ainsi qu'une action collective internationale visant à aider les marchés trop contraints, pour qu'ils soient en mesure de nourrir la population mondiale et de faire face à la hausse des denrées alimentaires dans le monde en développement. Il avance que « la réponse au problème de la volatilité des prix des denrées alimentaires n'est pas de poursuivre ou bloquer les marchés, mais de mieux les utiliser. » Le bon fonctionnement du marché fournit des opportunités au niveau micro et améliore le bien-être, ce qui entraîne une croissance et un développement durables au niveau macro.

L'innovation est cruciale pour le développement de marchés agricoles qui fonctionnent correctement (Juma, 2011 ; Zoellick, 2011). Bonnen (1998) affirme que l'innovation institutionnelle a été le moteur clé de la croissance de la productivité agricole aux États-Unis. C'est la mise en place d'une politique nationale claire et durable reposant sur des

objectifs précis qui a guidé le développement des institutions publiques et privées, qui ont précédé et interagi avec le capital humain de manière dynamique pour créer de nouvelles technologies. Ces institutions étaient essentielles pour assurer la création, le développement et l'utilisation du savoir de façon coordonnée, collective et systématique. De plus, ces institutions sont basées sur des rapports humains et ne peuvent être soumises ou laissées au seul jeu des forces du marché.

Les marchés sont également importants pour la gestion des risques liés aux fluctuations de l'offre et de la demande, car ils permettent de lisser les flux de stock dans le temps et dans l'espace et contribuent à réduire les variations des prix. Les marchés ont donc de multiples fonctions: distribution, transformation de denrées brutes en produits à valeur ajoutée et transmission des informations et des risques (Barrett et Mutamba-tserere, 2005).

Comme mentionné au chapitre 4, pour obtenir une meilleure compréhension des dynamiques de l'agriculture africaine, il est nécessaire de se placer dans le contexte économique et politique. En ce sens, l'histoire des marchés agricoles de ces pays reflète l'évolution de la conception du rôle des gouvernements dans la création des institutions, des infrastructures physiques et l'augmentation de la concurrence. Les politiques focalisées sur l'intervention de l'Etat qui ont été menées dans les années '60 et '70, et qui étaient censées corriger les défaillances du marché, ont abouti à la création des agences de commercialisation et des systèmes de subvention et ont exercé des pressions considérables sur les finances publiques. Dans les années '80, la tendance a été à la libéralisation des marchés, dans le but d'obtenir des 'prix

justes', et plus récemment, les politiques se sont focalisées sur la création 'd'institutions justes.'

5.17 Conclusion

Des efforts considérables ont été menés pour créer des conditions favorables à la croissance en Afrique. L'attention se porte sur l'influence des politiques gouvernementales et sur les comportements de l'Etat et les effets de tout cela sur les risques, ainsi que les entraves à la concurrence entre les différents secteurs, y compris l'agriculture. Le renforcement des capacités pour la transformation agricole doit passer par une compréhension globale de la part de toutes les parties prenantes. Néanmoins, les gouvernements ont un rôle important à jouer, en mettant en place les structures publiques, en soutenant le développement de l'infrastructure et en corrigeant les faiblesses des marchés par la création de politiques et d'environnements adaptés. L'insuffisance de ces 'structures publiques' peut accroître sensiblement les coûts supportés par les entreprises et les agriculteurs, et les empêcher de tirer profit des opportunités potentielles. Trois contraintes pèsent sur la prospérité future de l'Afrique : les capacités, l'intégration du marché et les institutions qui restent contraignantes pour le secteur agricole. Dans ce chapitre, nous avons souligné le fait que les désavantages liés à l'emplacement géographique, dus au manque d'infrastructure et à l'intégration du marché ne représentaient pas des obstacles insurmontables pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire, car leurs effets négatifs peuvent être effacés par l'amélioration des capacités. On constate également un besoin d'innovation dans la technologie et le financement de la transformation agricole. Ces efforts doivent être

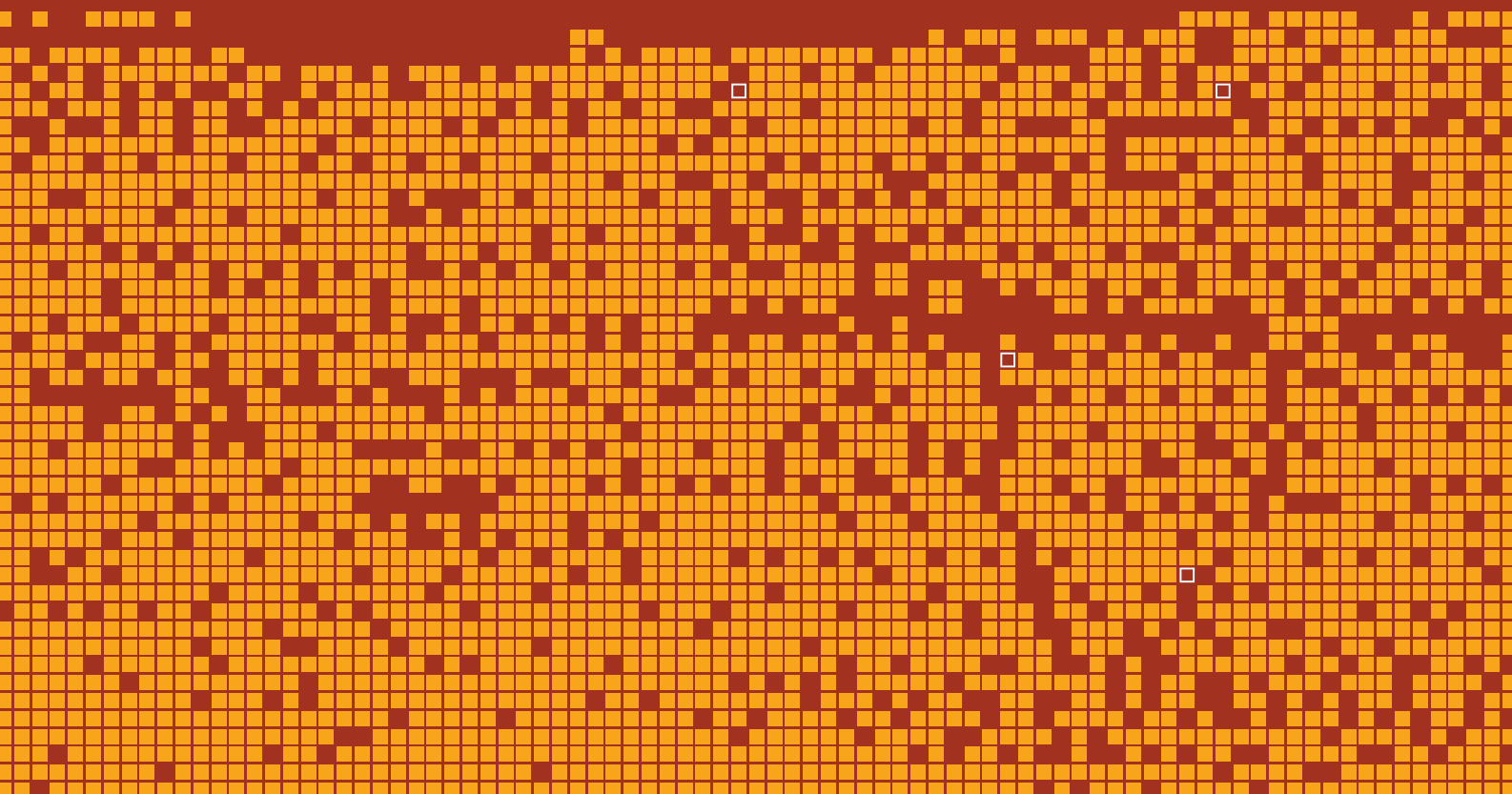
menés stratégiquement de façon à résoudre les problèmes émergents, comme le changement climatique et l'adaptation au climat.

L'agenda de la transformation agricole devrait donc inclure le développement des chaînes de valeur des denrées de base, dans les domaines de la culture, de l'élevage de bétail, de la pisciculture et de l'exploitation forestière, dans le but de transformer ce secteur, actuellement un système agricole très demandeur de main-d'œuvre, en un secteur commercial et compétitif en mesure de catalyser la révolution industrielle en Afrique. Les systèmes financiers africains, ainsi que le développement de la technologie et de l'infrastructure, doivent abandonner leur comportement discriminatoire vis-à-vis de l'agriculture. Les agriculteurs ne peuvent opérer en tant qu'entreprise sans les financements nécessaires et autres mécanismes de soutien visant à améliorer la productivité, la valeur ajoutée et la compétitivité dans les différentes chaînes de valeur. Les faits mentionnés ci-dessus ont des incidences sur le renforcement des capacités. Par exemple, la force, la profondeur et la durabilité du système financier dépendra de son impact sur le développement réel et sur le secteur agricole en particulier. Des améliorations doivent être apportées au secteur financier, au niveau de l'évaluation des risques liés à l'agriculture, souvent faussée par un manque de connaissance, et au niveau du financement de la chaîne de valeur, qui doit être en phase avec les diverses stratégies adoptées sur le continent pour moderniser et transformer le secteur

agricole, de manière à stimuler la croissance et diminuer la pauvreté. Le système financier doit s'adapter à tous les agriculteurs – petits, moyens, et grands. La façon de percevoir les petits agriculteurs, jugés incapables de gérer une entreprise et ne méritant pas d'avoir accès à la finance, doit évoluer. Par ailleurs, les gouvernements doivent créer les conditions pour le développement d'environnements favorables au développement durable de chaînes de valeur. Il est également nécessaire de créer des mesures d'incitation et des services d'assistance pour les banques, afin qu'elles prêtent davantage aux chaînes de valeur des denrées de base. Enfin, grâce à une prise de conscience croissante de l'importance du financement des chaînes de valeur, la mise en place de mesures visant à attirer l'investissement du secteur privé et la fourniture de ressources permettant un renforcement des capacités et une plus grande participation des parties prenantes, le financement agricole en Afrique peut contribuer à l'amélioration de la croissance, au développement de l'agro-industrie et à une sécurité alimentaire durable. Cette conception créative pourrait également s'appliquer au financement de l'infrastructure, un domaine qui doit explorer les partenariats public-privé. Il sera sans doute indispensable de mettre des ressources de côté pour faire face aux problèmes liés au changement climatique et au besoin d'adaptation et qui pèsent sur l'agriculture.

6

Nouvelles menaces – le débat sur le changement climatique et sur l'adaptation





6

Nouvelles menaces – le débat sur le changement climatique et sur l'adaptation

6.0 Introduction

Les expériences des deux dernières décennies ont permis aux dirigeants de prendre conscience de l'ampleur et de l'impact du changement climatique sur l'agriculture. Fischer et al. (2011) affirment que le changement climatique représente une menace réelle pour la production alimentaire en Afrique et représente un risque supplémentaire pour le continent de basculer dans la pauvreté extrême. Les agriculteurs africains sont engagés dans des systèmes de production alimentaire complexes, comme le tef en Éthiopie, le yam au Nigéria, les rizières irriguées au Mali, les fermes commerciales en Afrique du Sud, les petits producteurs de maïs et de haricots au Kenya ou les fermes laitières au Zimbabwe (Toulmin, 2009). Chemnitz et Hoeffler (2011) considèrent le changement climatique comme une menace majeure pour le développement rural africain. Bien qu'elle représente moins de 3 % de l'émission totale de gaz à effets de serre, l'Afrique est la région la plus touchée par les impacts négatifs du changement climatique (IPCC, 2007c). Les gouvernements africains doivent faire face à ce que Chemnitz et Hoeffler (2011) appellent un triple défi: produire plus de nourriture pour la population qui ne cesse de croître, s'adapter au changement climatique, et minimiser les émissions de gaz à effet de serre qui causent le réchauffement planétaire et le changement climatique. L'adaptation et les besoins technologiques estimés pour l'Afrique se situent entre 5 et 10 % du PIB, pour les seuls pays côtiers, et le réchauffement planétaire devrait coûter à l'Afrique entre 50 et 100 milliards de dollars d'ici 2020 (FAO, 2009c).

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le secteur agricole joue un rôle majeur dans le développement de l'Afrique, représentant entre 35 et 40 % du PIB et engendrant la moitié des recettes provenant des exportations (Fisher et al., 2011). Le changement climatique et la dégradation de l'environnement entraîneront des effets négatifs, comme la diminution des terres cultivables, la rareté de l'eau et le manque de diversité des cultures et du bétail. Ils constitueront une menace pour la sécurité alimentaire, contribueront à une baisse des revenus et à la malnutrition. L'agriculture africaine se trouve donc au cœur des problèmes liés au changement climatique et à la dégradation de l'environnement. Les gouvernements africains doivent par conséquent s'adapter aux effets négatifs qui s'y rattachent.

6.1 Changement climatique et agriculture

Le Panel Intergouvernemental sur le Changement Climatique (PICC) définit le

changement climatique comme « tout changement progressif du climat dû à une variabilité naturelle ou à l'activité humaine » (IPCC, 2007c). Ngaira (2007) affirme que l'augmentation des gaz à effet de serre a

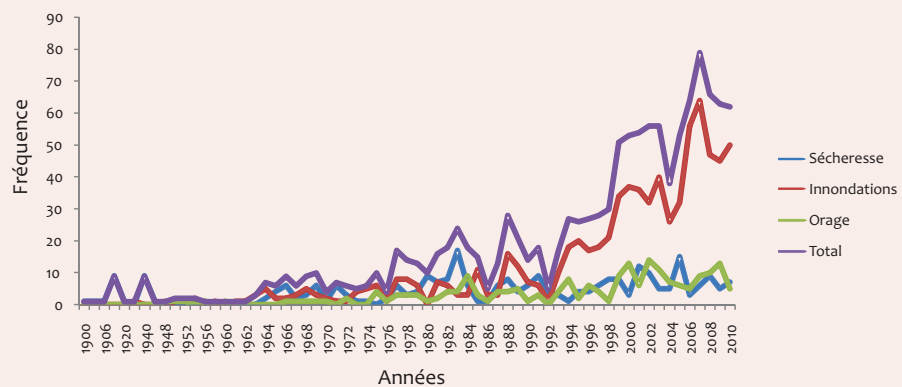
indéniablement contribué au réchauffement climatique, à la hausse du niveau des mers et aux changements spatio-temporels des zones climatiques du globe, y compris l'Afrique. Le manteau neigeux du Kilimanjaro et du Mont Kenya ont diminué d'environ 50 % depuis 1960, sous l'influence de la hausse des températures de la surface terrestre (Ngaira, 2007).

Le PICC (2007c) prévoit les tendances suivantes, dont l'Afrique souffrira particulièrement, au niveau du temps et du climat : d'ici 2020, entre 75 et 250 millions de gens seront touchés par une pénurie d'eau ; dans certains pays, les cultures pluviales auront diminué de 50 % ; vers la fin du 21^{ème} siècle, la hausse du niveau des mers pourrait affecter les zones côtières fortement peuplées, et les coûts liés à l'adaptation pourraient représenter entre 5 et 10% du PIB ; en 2080, on prévoit une augmentation des terres arides ou semi-arides de 5 à 8 % en Afrique ainsi qu'une modification des scénarios climatiques. Les températures devraient augmenter de 1,5 à 4°C au 21^{ème} siècle. L'IPCC prévoit également des sécheresses prolongées, des inondations et des

pertes agricoles représentant entre 2 et 7 % du PIB en 2100 dans certaines parties de l'Afrique. En Afrique australe, les pertes agricoles devraient représenter entre 2 et 4 % du PIB, et dans le reste de l'Afrique, les pertes représenteront environ 0,4 à 1,3 % du PIB. La pisciculture devrait être également touchée, la productivité diminuant sous l'influence de la hausse des températures des mers, qui augmenteront de 50 à 60 % d'ici 2100 (Ibid). Des données fournies par EM-DAT indiquent qu'en Afrique, les catastrophes naturelles ont connu une hausse depuis 1900 (Figure 6.1). On observe la même tendance dans le monde entier. En Afrique, 276 sécheresses, 765 inondations et 201 tempêtes ont été enregistrées entre 1900 et 2010. On peut également citer dix événements de chaleur extrême, cinq invasions d'insectes et 26 incendies de forêts. Certains événements météorologiques extrêmes survenus en Afrique sont dus au changement climatique. Parmi eux, citons les sécheresses de 1986-87 et 1991-92 en Afrique australe ; la sécheresse de 2010-11 dans la Corne de l'Afrique et le Cyclone Eline qui a frappé l'Afrique australe en 2000.

FIGURE 6.1

Tendances pour certaines catastrophes naturelles en Afrique (1900-2010)



Source: Nhamo (2011) (Données provenant de EM-DAT)

S'appuyant sur les indicateurs (par ex. exposition aux risques liés au climat, densité de la population ; résilience des ménages et de la communauté, gouvernance et violence), White (2011) a calculé le niveau de vulnérabilité de l'Afrique au changement climatique. Les huit pays les plus vulnérables sont l'Angola, le Burkina Faso, la Gambie, le Mozambique, le Nigéria, la Somalie, la Sierra Leone et le Swaziland. Wheeler (2010) a réalisé un rapport détaillé sur la vulnérabilité au changement climatique pour les pays africains et a créé des indicateurs de risque pour trois problèmes cruciaux : accroissement

des désastres liés au climat, hausse du niveau des mers et perte de productivité agricole. Nhamo (2011) a fait des prévisions sur les pertes (moyennes) de productivité agricole entre 2008 et 2050. Les résultats indiquent que l'Afrique Centrale sera la région la plus affectée, avec une perte de 19,8 %, suivie de l'Afrique australe (18,95 %), puis de l'Afrique du Nord (18 %), du Sahel (17,05%), des pays côtiers de l'Afrique occidentale (16,35 %) et de l'Afrique orientale (10,25 %). Une vue d'ensemble des impacts du changement climatique en Afrique est présentée dans le Tableau (6.1).

TABLEAU 6.1

Vue d'ensemble des impacts du changement climatique sur l'agriculture africaine

Sous-continent	Impacts du changement climatique
Afrique de l'Est	<ul style="list-style-type: none"> • Changements dans le remplissage des Grands Lacs de l'Afrique de l'Est et les réservoirs en raison de changements dans les précipitations, ce qui pourrait affecter négativement la production agricole • Impacts sur les écosystèmes, y compris les impacts sur la biodiversité des montagnes • Les baisses de la pêche dans certains principaux lacs de l'Afrique de l'Est pourraient survenir en raison de la hausse des températures associée à la surpêche • Sécheresses extrêmes
Afrique du Nord	<ul style="list-style-type: none"> • Le changement climatique pourrait affecter négativement les systèmes agricoles mixte semi-pluviaux semi-arides, en particulier la longueur de la période de végétation, par exemple sur les marges du Sahel • Diminutions possibles des eaux de ruissellement dans certaines parties de l'Afrique du Nord d'ici 2050 • Le Nil est sensible à la hausse du niveau des mers, avec le risque de salinisation qui pourrait se produire
Afrique australe	<ul style="list-style-type: none"> • Stress hydrique accru • Les changements climatiques peuvent, dans certaines régions favoriser l'horticulture par rapport aux cultures forestières • La pêche en côtes maritimes pourrait être affectée par des changements du courant de Benguela
Afrique de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> • Impact négatif sur la production agricole et, éventuellement, le PIB agricole. • Les changements dans l'environnement côtier, telles que la suppression des mangroves et la dégradation du littoral, pourrait avoir des effets négatifs sur la pêche et le tourisme ainsi que sur la résilience des habitations aux violents orages • Changements dans l'écosystème des plages et des habitats des espèces aussi bien que le possible risque accru d'extinction des espèces.

Source : A partir de IPCC (2007) et Davis (2011 : 5)

Les écrits sur le sujet regorgent de néologismes et de terminologie prêtant à confusion, comme 'réfugiés environnementaux', 'réfugiés écologiques', 'migrants environnementaux', 'personnes déplacées pour causes environnementales', ou encore 'migrants du changement

climatique'. (Algan and Kuncek, 1998; Dow et al., 2005 ; Geisler et Sousa, 2000; Reuveny, 2007). Le Rapport sur le Développement Humain des NU a introduit la notion de sécurité humaine en 1994 (Geisler et Sousa, 2000: 1). La sécurité humaine représente « d'une part la sécurité vis-à-vis de

menaces chroniques comme la faim, la maladie et la répression, d'autre part la protection contre les perturbations soudaines et douloureuses de la vie quotidienne » (UNDP, 1994 : 22-23). Dans ce contexte, l'insécurité environnementale concerne l'insécurité humaine liée aux catastrophes naturelles et au patrimoine écologique mal géré. Le terme de « réfugié environnemental » est né de ce concept. Ces deux dernières décennies, il a été de plus en plus utilisé pour désigner les vagues de populations

déplacées pour des causes environnementales et dont le nombre est en constante progression. Environ 150 millions de personnes seront des réfugiés environnementaux d'ici 2050, en grande partie à cause des impacts négatifs du changement climatique (IPCC, 2007c). Reuveny (2007) s'est appuyé sur un ensemble de publications pour dresser un panorama des migrations induites par le changement climatique dans quelques pays africains (Tableau 6.2).

TABLEAU 6.2
Migration due au changement climatique dans certains pays africains

Origine/période	Destination	Pression environnementale	Nombre
Mauritanie, 1980-1990	Sénégal, Vallée du fleuve Sénégal	Drought, soil erosion, desertification, deforestation, water scarcity	69 000
Somalie, fin 1970	Somalie, zone frontalière Éthiopie, Ogaden	Dégradation des terres arables / pâturages, rareté de l'eau	400 000
Zones rurales du Sahel, fin 1960-1980	Régions urbaines du Sahel, États côtiers voisins	Sécheresses, famines, rareté des terres	10 millions
Soudan, Nord, sud, ouest, 1970-1980	Soudan, Khartoum, Est Kordofan	Sécheresse, famine, désertification, déforestation, érosion	3,5-4 millions Par an 1990
Nigeria, Plateau Jos, 1970 -1990	Zones urbaines, intrarégional	Sol / eau / pollution de l'air, cours d'eau envasés, rareté des terres ou dégradation	-
Somalia, late 1980s-mid 1990s	Somalie-Ogaden, Kenya, Éthiopie, Djibouti	Sécheresse, érosion, déforestation	2,8 millions
Kenya, Ouest, Nord, 1960 -1990	Kenya, Valley du Rift, centres urbains	Sécheresse, dégradation des terres, rareté des terres, famine	150 000 - 200 000

Source : Adapté de Reuveny (2007 : 663-665)

Le changement climatique est étroitement lié à la dégradation environnementale et s'accompagne d'évènements climatiques extrêmes, comme des sécheresses et des inondations induisant la désertification et l'érosion. De plus, le ralentissement du débit des fleuves entraîne un envasement et la pollution de l'eau. Ces aspects de la dégradation environnementale et leur lien avec l'agriculture seront entre autres étudiés dans la partie suivante.

6.2 Dégradation environnementale et agriculture

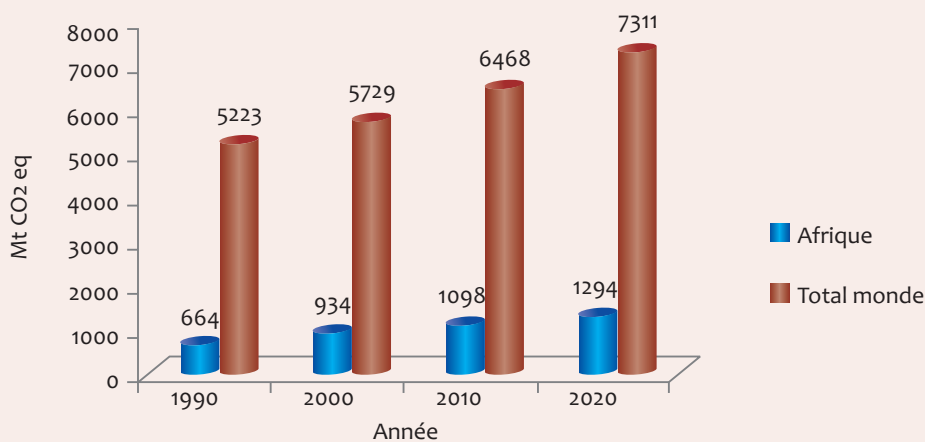
SEEN (n.d.: 1) définit la dégradation environnementale comme “une situation dans laquelle une partie de l'environnement naturel est endommagé.” Il peut s'agir de dommages causés à la terre, l'eau, l'atmosphère ou d'une perte de biodiversité. La dégradation environnementale réduit la disponibilité en terres cultivables. Les ravines, les dunes de sable,

les pâturages dégradés, l'érosion de la surface et la perte de fertilité des sols témoignent de l'étendue de la dégradation environnementale en Afrique (Nhamo and Inyang, 2011). Selon le PNUE (2008), un certain nombre de pays africains sont confrontés à de graves problèmes liés à la dégradation de l'environnement : Algérie, Bénin, Botswana, Djibouti, Libye, Mauritanie, Maroc, Niger, Somalie et Tunisie.

Il est clairement établi que le changement climatique aggrave les conditions qui mènent à la dégradation de l'environnement. Sous l'influence de la raréfaction de l'eau, par exemple, le débit des cours d'eau ralentit, et l'envasement qui en résulte entraîne des carences en eau d'irrigation. Dans les zones où les forages sont utilisés pour l'irrigation et l'abreuvement du bétail, les impacts sont similaires, car la recharge des aquifères est réduite et provoque l'assèchement des forages et des puits. De même, les incendies, trop nombreuses, détruisent les habitats et la biodiversité, entraînent l'infertilité des terres, l'érosion du sol et l'envasement. Le Lesotho, par

exemple, connaît de graves problèmes d'érosion et de formation de ravines. Contrairement aux sécheresses, les dégâts environnementaux causés par les inondations sont immédiats et parfois irréversibles. Les inondations peuvent arracher les couches supérieures des terres et priver ainsi de leurs ressources des communautés pratiquant une agriculture de subsistance. Sur les terres qui ont été dévastées par les inondations, la vie se régénère moins vite si une aide extérieure n'est pas apportée immédiatement. Si l'impact de la dégradation environnementale sur l'agriculture est clair, l'agriculture contribue également à la dégradation de l'atmosphère en émettant des gaz à effet de serre, produits par l'incinération des résidus, le défrichage des forêts, la gestion du fumier, l'utilisation d'engrais et la production de bétail. La Figure 6.2 présente une comparaison entre les taux d'émission de gaz à effet de serre enregistrés pour l'agriculture africaine et les taux d'émission mondiaux dans ce même secteur. Si les taux d'émission sont relativement bas en Afrique, ils ont néanmoins connu une forte progression au fil des années.

FIGURE 6.2
Émissions de CO₂ dans l'agriculture 1990-2020 (en équivalence Mt CO₂)



Source : A partir de GTZ (2008 : 6)

Un autre problème lié au changement climatique est la progression de l'aridité. Ce problème touche particulièrement la région du Moshi, en Tanzanie. La fonte rapide des glaciers des montagnes de l'Afrique orientale équatoriale (Kilimanjaro, Kenya et Elgon) a été en partie attribuée aux changements d'utilisation des sols, en particulier la déforestation. Les changements d'utilisation des sols incluent la déforestation, le surpâturage et l'incinération de la végétation, qui accroissent non seulement la concentration de carbone, mais causent également des modifications au niveau des flux d'énergie et d'humidité, qui ont des incidences notables sur les systèmes météorologiques et climatiques au niveau local et régional (Ngaira, 2007). On estime que 11 % des terres africaines cultivables risquent d'être perdues à cause de la dégradation environnementale induite par le changement climatique (Fisher et al., 2011). Dans les régions subissant des sécheresses extrêmes, on prévoit une augmentation des pertes de terres cultivables de 5 à 8 %, soit 60 à 90 millions d'hectares d'ici 2080 (Ibid).

6.3 Impact, adaptation et atténuation dans les secteurs clés

Il est indispensable d'adopter des mesures efficaces d'adaptation et d'atténuation relatives à l'eau, à la culture, au bétail, à la pisciculture et à l'horticulture pour lutter contre les impacts du changement climatique et assurer la transformation agricole et la sécurité alimentaire en Afrique. L'adaptation de l'agriculture se réfère aux mesures permettant aux agriculteurs

de vivre avec le changement climatique. Hisali et al. (Sous presse) considèrent que les stratégies d'adaptation peuvent apporter des réponses aux stimuli climatiques actuels ou à venir (ainsi qu'à leurs effets), car elles visent à modérer les dommages ou à exploiter les opportunités bénéfiques qui y sont liées. Les ajustements à effectuer peuvent être envisagés en tant que réponses aux phénomènes actuels (variabilité climatique) ou en tant qu'adaptation planifiée apportant des modifications à long terme. L'atténuation concerne « toute intervention anthropogénique réduisant les sources d'émissions de gaz à effet de serre (dépollution) ou améliorant le piégeage de carbone (séquestration) » (GTZ, 2008 : 8). La séquestration du carbone dans les sols, les réductions d'émission sur les lieux d'exploitation agricole et le remplacement des énergies fossiles par des carburants dont la combustion est plus écologique, comme l'éthanol, le biogaz et le méthane, font partie des mesures d'atténuation appliquées à l'agriculture. Il est conseillé d'adopter une vision holistique pour faire face au changement climatique (Figure 6.3). La figure 6.3 présente quelques indicateurs supplémentaires à ce sujet. Par exemple, les agriculteurs et les gouvernements africains pourraient ne pas réussir à s'adapter si les financements sont insuffisants ou si les fonds sont mal gérés. Le continent est marqué par un manque de compétences dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation. Par contre, des mesures d'atténuation appropriées peuvent contribuer à une réduction des émissions de gaz à effet de serre, à une diminution des événements extrêmes et autres impacts négatifs issus du changement climatique.

FIGURE 6.3
Vision holistique de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique



Source : Nhamo (2011)

Conscient du rôle vital de l'adaptation dans l'agriculture, comme en témoigne l'approche holistique présentée ci-dessus, Easterling (2011), propose une boîte à outils d'adaptation. Cette boîte à outils classe les moyens d'adaptation en quatre

groupes: les ressources naturelles et les intrants, l'innovation technologique, l'ingéniosité humaine ainsi que l'information et le savoir (voir Tableau 6.3).

TABLEAU 6.3
Ensemble d'outils d'adaptation aux systèmes socio-agro écologiques (SAS)

Catégorie	Éléments d'adaptation /Actions
Ressources naturelles et intrants	<ul style="list-style-type: none"> • Eau, énergie, travail, terre, engrais, pesticides
Innovation technologique	<ul style="list-style-type: none"> • Élevage et modification génétique • Conservation de l'énergie, de l'eau et du sol • Lutte contre les ravageurs • Équipements spécialisés • Technologies de l'information
Ingéniosité humaine	<ul style="list-style-type: none"> • Translocation des cultures et des animaux • Amélioration des pratiques agronomiques, y compris la diversification, l'efficacité énergétique • Marketing stratégique • Récolte et efficacité du stockage
Information et connaissance	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes de surveillance de l'environnement • Sensibilisation et diffusion de l'information • Gestion des risques • Recherche et développement (R & D)

Source: Easterling (2011: 277) cited in Nhamo, 2011

En Afrique, un certain nombre de domaines (eau, culture, bétail, pisciculture et horticulture) sont vitaux pour comprendre les liens entre le changement climatique et l'agriculture. Les sections suivantes examinent ces domaines en détail.

(a) Le secteur de l'eau – L'eau joue incontestablement un rôle majeur dans le développement de l'Afrique (Forum du Partenariat pour l'Afrique, 2008). Ce secteur est le plus vulnérable en termes de variabilité et de changement climatique. L'eau est un élément moteur qui a des incidences sur la production et l'approvisionnement alimentaire (Hanjra et Qureshi, 2010). Les impacts touchent essentiellement la qualité et la quantité. S'ils sont mal gérés, les impacts du changement climatique aggraveront les conflits liés aux pénuries d'eau sur le continent. On constate déjà l'existence d'un conflit de longue date dans le bassin du Nil (Davis, 2011). De nombreux pays africains sont en passe d'épuiser leurs ressources en eau. D'ici 2025, on prévoit que 25 pays connaîtront des problèmes de rareté ou d'insuffisance en eau (Africa Partnership Forum, 2008). Les pays suivants sont touchés par des problèmes liés à la pollution de l'eau, à l'accès, à la rareté et à l'insuffisance d'eau : l'Algérie, l'Angola, le Burkina Faso, le Tchad, Djibouti, l'Erythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Libéria, la Libye, le Mali, le Mozambique, la Somalie, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda, le Sahara occidental et le Zimbabwe (UNEP, 2008).

La plupart des pays africains font partie de la zone tropicale, caractérisée par des changements de saisons marqués par les cycles de pluie tropicales (Toulmin, 2009). La Zone de Convergence Intertropicale (ITCZ) est un de ces cycles de pluie concernant des pays s'étirant du Swaziland au Libéria. L'ITCZ suit un rythme saisonnier quasiment prévisible au niveau de la

température de surface et assure un niveau de pluie suffisant au continent. La seule exception est lorsque le système est perturbé par l'Oscillation Australe El Niño/La Niña (ENSO), un phénomène qui provoque une hausse anormale des températures de surface de la mer dans le Pacifique tropical et qui induit des sécheresses extrêmes ou des pluies. On pense que la sécheresse de 1991/92 qui a touché l'Afrique australe a été causée par l'ENSO.

La FAO (2007) estime à 5,5 % l'exploitation des ressources en eau potable en Afrique, contre 20,4 % en Asie. Une enquête de la FAO datant de 2005 dénombre environ 1 300 barrages de grandes ou de moyennes dimensions sur le continent africain, dont 517 (40 %) en Afrique du Sud. Nombre de ces barrages ont été construits pour répondre aux besoins des populations en expansion et de l'agriculture irriguée. On estime que 52 % des barrages sont utilisés pour l'irrigation, 20 % pour les municipalités et 20 % pour de multiples usages comme la production d'électricité (Ibid). Depuis décembre 2010, l'Afrique du Sud utilise jusqu'à 98 % de ses eaux de surface, qui utilise 41 % du potentiel en eau souterraine utilisable annuellement (Davis, 2011). Parallèlement à l'agriculture, l'eau est utilisée dans l'industrie, la production d'électricité et pour les besoins domestiques (DST, 2010). Ces divers besoins en eau augmenteront à l'avenir, étant donné la diminution de l'approvisionnement dérivant du changement climatique. Le potentiel des transferts d'eau interbassins n'a pas encore été exploité sur le continent, (FAO, 2007). Des projets de transfert interbassins concernant les systèmes partant du Congo et du Niger et se dirigeant vers le Sahel et l'Afrique australe sont encore en phase de préfaisabilité. Ces projets proposent un transfert de l'Oubangi, sous-bassin du Congo vers le Chari-Logone, sous-bassin du Lac Tchad (Ibid).

Des calculs ont démontré qu'une diminution de 8 % des précipitations pouvait entraîner une réduction de 31 % des recharges des eaux souterraines et une réduction de 30 % d'écoulement de surface (Wakhungu, 2010). Avec l'accélération du changement climatique, les risques majeurs concernant les ressources en eau sont les suivants : une diminution de la disponibilité en eau due à l'élévation des températures et à l'évaporation excessive (les décalages dans les rythmes de précipitation et les variations au niveau de l'abondance entraîneront des effets similaires) ; ainsi qu'une augmentation de la pollution de l'eau et une dégradation de la qualité, provenant de l'érosion et de fortes précipitations, qui augmentent la présence de sédiments, de nutriments, de carbone organique dissous, d'organismes pathogènes et de pesticides, ainsi qu'une hausse des températures de l'eau, qui favorise la prolifération d'algues nuisibles (Davis, 2011).

Une stratégie d'adaptation majeure dans le domaine de la gestion de l'eau est la révision des législations nationales sur les droits de l'eau. A cette fin, les gouvernements et les parties prenantes clés doivent s'engager à intégrer le changement climatique dans les législations nationales et des protocoles régionaux sur l'eau. L'Afrique australe et autres régions africaines sous-continentales travaillent à l'élaboration de systèmes transfrontaliers de transfert interbassins. Mais si le changement climatique continue de progresser, l'eau à transférer risque d'être disponible en quantité moindre.

Le Forum Africain pour la Recherche Agricole (2008) propose des mesures d'adaptation dans le secteur de l'eau à trois niveaux spatiaux: Afrique subsaharienne, Afrique du nord et l'Afrique en général. Concernant l'Afrique subsaharienne, il est indispensable de développer des infrastructures de stockage de

l'eau (voir également Juma, 2011). En 2007, la capacité moyenne de stockage en Afrique subsaharienne représentait environ 200m³/ personne/an, un chiffre très bas par rapport aux normes internationales. Des solutions comme la gestion intégrée des bassins, qui associent les infrastructures de stockage d'eau à la production hydroélectrique et l'eau d'irrigation sont encouragées. Le Forum Africain pour la Recherche Agricole recommande également en Afrique subsaharienne de renforcer les politiques relatives à l'eau et à la gestion des ressources en eau, et d'adopter des mesures permettant au secteur privé de se rendre plus actif. Concernant l'Afrique du nord, il est nécessaire d'ajuster la demande en eau avec les réserves disponibles, par le biais de réformes institutionnelles et politiques globales et de renforcer les stratégies de gestion de la rareté de l'eau. Les technologies permettant d'économiser l'eau et les mesures de gestion de la demande sont indispensables. Pour l'Afrique dans son ensemble, une amélioration s'impose au niveau de la gestion des risques de catastrophes naturelles en particulier les inondations, car chaque dollar investi dans la prévention des catastrophes permet d'économiser 7 \$US, liés aux coûts des réparations et des reconstructions (Forum pour le Partenariat en Afrique, 2008).

Il existe de nombreux lacs naturels en Afrique, comme les lacs Tchad, Victoria et Malawi. La Région des Grands Lacs est une zone qui fait l'objet de conflits, notamment en raison des positions divergentes quant à la façon de gérer le partage de cette ressource. Des programmes visant à contrôler la déforestation, la désertification et la sédimentation doivent être mis en place. Le partage des connaissances entre les différentes institutions nationales chargées de gérer cette précieuse ressource est également nécessaire.

(b) Le secteur de la culture – Le secteur de la culture [commerciale ou alimentaire] est le plus important dans l'industrie agricole en Afrique. En se basant sur le Modèle International pour l'Analyse des Politiques concernant les Produits Agricoles et le Commerce (IMPACT), Ringler et al. (2011) envisagent trois impacts possible du changement climatique sur la production agricole d'ici 2050 en Afrique, qui sont : les effets directs sur les cultures pluviales des changements de température et de précipitation ; les effets indirects sur les cultures irriguées, provenant de changements de température, de la disponibilité de l'eau d'irrigation (dont les précipitations) ; et des ajustements autonomes des surfaces et des rendements dus aux niveaux des prix et aux variations des flux commerciaux.

L'IMPACT de l'IFPRI appliqué par Ringler et al. (2011) a montré une diminution des rendements agricoles africains d'ici 2050, sous l'effet du changement climatique. Les résultats font état de faibles progressions au niveau de la production de canne à sucre (0,21 %), du millet (0,5 %) et du sorgho (1,02%). Ces cultures peuvent supporter un climat très sec. Dans l'ensemble, les résultats indiquent que le changement climatique aura un impact extrêmement négatif sur les rendements, entraînant une diminution de la production de blé estimée à 21 à 64 %, des patates douces et des ignames (-13,67 %), du manioc (-8,67 %), du maïs (-4,73 %) et du riz (-1,11 %). L'IPPC (2007c) prévoit également que, si des mesures d'adaptation appropriées ne sont pas mise en œuvre, l'Afrique pourrait connaître une diminution de la production céréale de 40 % d'ici 2050.

Dans une étude basée sur l'utilisation d'une base de méta-données regroupant les résultats de 16 études récentes sur les rendements agricoles en Afrique occidentale, Roudier et al. (2011) ont

démontré qu'il existait une grande disparité dans les variations de rendement, allant de -50 % à +90 %. Cependant, la moyenne des pertes de rendement tourne autour de -11 %. Les impacts prévus étaient plus importants dans la zone nord de l'Afrique occidentale (les pays soudano-sahéliens) à -18 %, suivis par les régions sud de l'Afrique occidentale (pays guinéens) à -13 %. Lobell et al. (2011) ont également étudié les effets non linéaires de la chaleur sur le maïs africain, en se basant sur l'historique des essais sur le rendement. S'appuyant sur une multiplicité de données d'essais en champ réalisés dans les pays tropicaux africains, inutilisées auparavant pour la recherche climatique, les auteurs ont mis à contribution des données concernant plus de 20 000 essais de variétés de maïs. En les couplant avec des données sur la température quotidienne, ils ont démontré l'existence d'une relation non linéaire entre le réchauffement et le rendement du maïs. Ils ont utilisé les données quotidiennes de stations météorologiques relatives à des études portant sur une période allant de 1999 à 2007. Les résultats ont notamment démontré que chaque journée marquée par une température supérieure à 30°C réduisait la récolte de maïs de 1 % dans des conditions de pluviosité optimales, et de 1,7 % dans des conditions de sécheresse (voir également Auffhammer, 2011).

Une étude récente sur le Malawi, réalisée par Pauw et al. (2010) et basée sur l'historique de la production et les systèmes climatiques, a révélé que la perte de récolte de maïs survenue lors des événements climatiques des différentes périodes de retour (RP) était variable. L'étude a classé le maïs selon différentes variétés : variétés locales, composites et hybrides. Les variétés locales sont généralement celles qui sont les plus touchées par la sécheresse. La production peut chuter d'au moins 27 % lors d'une sécheresse RP10, tandis que les productions de maïs hybride

connaissent une diminution de 10 % (Pauw et al, 2010). Les variétés composites ont démontré leur résistance à la sécheresse. Concernant les inondations, l'étude met en évidence une perte pour toutes les variétés de maïs, les différences physiologiques entre les types de maïs n'intervenant pas dans ce cas.

L'agriculture africaine étant principalement pluviale, les premières mesures d'adaptation devraient porter sur l'amélioration des prévisions météorologiques et des systèmes d'alerte précoce. Selon Fisher et al. (2011), les gouvernements africains devraient mobiliser des ressources pour fournir des informations sur le climat et les prévisions météorologiques et renforcer la recherche et le développement. La réalisation de systèmes fiables d'alerte précoce passe par des investissements publics dans l'infrastructure et les ressources humaines. Seuls quelques pays africains disposent des instruments technologiques nécessaires pour assurer des prévisions météorologiques précises, étant donné l'insuffisance d'investissement dans ce domaine. Pour que l'Afrique puisse disposer d'un système fournissant des prévisions météorologiques et simulations climatiques précises au niveau national et continental, il est nécessaire de constituer un réseau entre des stations météo suffisamment équipées. L'étude des capacités d'adaptation de l'Afrique menée par des experts du changement climatique d'Afrique du Sud est une avancée positive. Au niveau national, l'Afrique du Sud a développé un Atlas des Risques et des Vulnérabilité d'une grande utilité (DST, 2010). Cet Atlas est considéré comme une source valide de données au niveau national, provincial, municipal et du secteur commercial.

Souhaitant améliorer la communication avec les agriculteurs ruraux, la FAO a piloté l'utilisation d'outils comme les écoles d'agriculture de

terrain et les matériaux multimédias par le biais des radios rurales et des agences de vulgarisation, pour une meilleure diffusion des connaissances relatives au changement climatique (FAO, 2009c). Des recherches similaires sont réalisées en Afrique occidentale (Tall, 2010) par la Croix Rouge depuis 2008 concernant l'alerte précoce. Tall (2010) et Ogallo (2010) font état de problèmes liés à la langue, au manque de confiance des communautés envers les travaux de vulgarisation et aux faibles capacités d'action locale par rapport aux prévisions. Tall (2010) propose quelques solutions pour remédier à ces difficultés, comme la mise en place de forums réunissant des prévisionnistes nationaux et des parties prenantes locales, la simplification du contenu des bulletins météorologiques et le renforcement de la confiance des agriculteurs envers les fournisseurs d'information sur le climat.

Le rôle des systèmes de connaissance locaux et indigènes devrait faire partie du débat sur l'adaptation au changement climatique. Il serait utile de mettre en place des politiques nationales intégrant divers types de systèmes de connaissance, notamment les systèmes locaux et indigènes, et de créer des systèmes de connaissances scientifiques. Les systèmes de connaissance sont reliés au domaine émergent de la gestion du savoir. Les pays africains doivent avoir la capacité de mieux documenter, stocker et récupérer les connaissances pour une utilisation à long terme.

Parmi les solutions proposées, l'une consiste à créer d'avantage de barrages destinés à l'irrigation (FAO, 2008), étant donné la dispersion géographique des grands barrages à travers le continent. Mais l'entretien des barrages visant à éviter la sédimentation présente de gros problèmes. A ceci vient

s'ajouter la répartition inégale des sites adaptés à ce type de construction dans certains pays comme l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. La surface totale de terres irriguées en Afrique était estimée à 13,4 millions d'hectares en 2005 (Ibid). Par ailleurs, environ 70 % des terres irriguées se trouvent dans cinq pays : Égypte, Madagascar, Maroc, Afrique du Sud et Soudan.

Selon Petherick (2011), la plupart des études sur le changement climatique et le secteur de l'agriculture omettent de prendre en compte les changements intervenant au niveau des organismes nuisibles et des maladies. Ce type d'information serait utile aux gouvernants recherchant des éléments pouvant les guider pour l'élaboration de politiques adaptées. Concernant les mesures d'atténuation, Fisher et al. (2011) proposent que les gouvernements africains réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre en utilisant l'agriculture de précision, qui garantit une utilisation efficace des engrais et la réhabilitation des cultures dégradées. Ceci implique un financement garanti par des sources nationales et internationales.

L'Assurance Indexée contre les Intempéries (WII) est une autre initiative considérée de plus en plus comme une stratégie d'adaptation au changement climatique valide (Dilley, 2007). L'assurance sécheresse utilisée en Éthiopie représente un exemple classique d'assurance contre les intempéries (Dilley, 2007). Une initiative similaire a été menée au Malawi (Meze-Hausken et al., 2009). Cette initiative datant de 2006 visait à assurer la population vulnérable contre les risques liés à la sécheresse. Un indice a été créé à partir des cas d'urgence les plus fréquents, par exemple les taux de précipitation requis pour garantir les moyens d'existence de la population 'à risque', soit environ 16,2 millions. L'indice était basé sur le contrat d'assurance, et

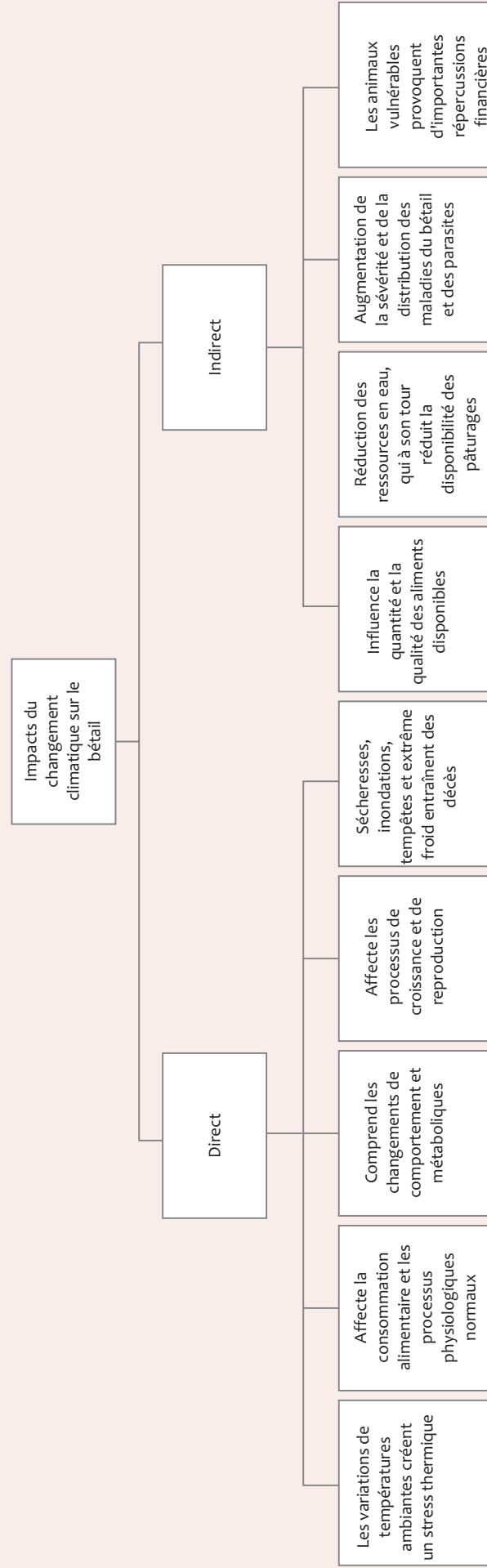
les variations de l'indice déclenchaient le versement de sommes utilisées pour financer le Programme Alimentaire Mondial (WFP) et les plans d'urgence gouvernementaux. Le paiement devait être déclenché lorsque les données collectées sur une période allant de mars à octobre 2006 indiquaient que les taux de précipitation étaient considérablement inférieurs aux moyennes historiques et laissaient craindre des récoltes déficitaires généralisées. Ce fonds d'urgence était garanti par le contrat AXA Re, la somme maximale versée équivalant à 7,1 millions pour une prime de 930 000 de dollars. Ce modèle a été conçu sur l'évaluation des pertes pouvant affecter 17 millions d'agriculteurs éthiopiens à faibles revenus en cas d'extrême sécheresse (Pantuliano et Wekesa, 2008). Les gouvernements africains pourraient souhaiter poursuivre le développement de l'Assurance contre les Intempéries de l'Éthiopie, en l'état ou assorti d'amendements.

(c) Le secteur de l'élevage de bétail (y compris le gibier) – Si par le passé la demande en matière de produits dérivés du bétail évoluait principalement par rapport à la croissance démographique, aux revenus et à l'urbanisation, la production de bétail sera de plus en plus touchée par la concurrence pour les ressources naturelles (notamment les terres et l'eau), et la nécessité d'opérer dans une économie verte (UNEP, 2010a). Selon Notenbaert et al. (2010), les systèmes pastoraux sont soumis à des pressions démographiques, économiques, socio-politiques et climatiques qui conduisent de nombreux bergers à se tourner vers des stratégies de subsistance non basées sur l'élevage. Le secteur de la volaille est également sensible aux températures, les pertes survenant lors de températures extrêmement hautes ou extrêmement basses.

Fischer et al. (2011) prévoient qu'environ 33 % des pays africains risquent de connaître une importante diminution de la production pastorale, en raison du changement climatique. L'élevage d'animaux représente environ 18 % du total des émissions de gaz à effet de serre en Afrique (Naqvi and Sejian, 2011). Le méthane, l'un des principaux gaz à effet de serre, est rejeté par

les ruminants, comme les bovins, les buffles, les moutons et les chèvres. De plus, la création de pâturages pour le bétail entraîne une déforestation excessive dans certaines parties des forêts tropicales. Un résumé des impacts du changement climatique sur le bétail est présenté par la figure 6.4.

FIGURE 6.4
Impacts du changement climatique sur l'élevage de bétail



Source : Modifié à la suite de Naqvi et Sejian (2011 : 21)

Dans des pays comme le Botswana, le secteur de l'élevage est l'un des plus gros consommateurs d'eau, dont la plus grande partie provient des aquifères (Masike et Urich, 2009). Ces réserves d'eau souterraines sont accessibles par le creusement de forages qui peuvent atteindre une profondeur de plus de cent mètres. La variabilité et les variations climatiques, notamment les températures et les précipitations, influencent la demande d'eau quotidienne par tête et la consommation du bétail aux forages. Sous l'influence de ces facteurs, le changement climatique risque d'affecter le coût de l'approvisionnement en eau dans le secteur de l'élevage au Botswana. Les résultats dérivant d'une approche systémique pour évaluer les impacts du changement climatique d'ici 2050 indiquent que le coût de l'approvisionnement en eau augmentera de 23% (Ibid).

De Leeuw et al. (2011), dans une étude réalisée après la sécheresse dévastatrice qui a frappé le Kenya en 2008–2009, suggèrent d'intégrer le changement climatique dans les politiques de gestion de la sécheresse du Kenya. Le rôle de la recherche et du développement en tant que mesure d'adaptation pour le secteur de l'élevage ne saurait être trop souligné. Wakhungu (2010 : 2) en conclut qu'il est indispensable d'améliorer les connaissances et les capacités d'analyse des données relatives au changement climatique pour élaborer des politiques adaptées. La sélection du bétail, les changements de modèles de pâturage et la répartition de l'eau sont quelques-unes des mesures qui peuvent limiter les effets de la sécheresse (Ringler, 2011). Sissoko et al. (2011) font également remarquer que les agriculteurs des zones sahéliennes d'Afrique occidentale se sont adaptés au changement climatique grâce à la vente de bétail et en se lançant dans des activités agricoles plus diversifiées ou spécialisées.

Les bergers considèrent la mobilité et l'accès aux ressources naturelles comme le mécanisme d'adaptation à sécheresse le plus important. Cependant, la mobilité est particulièrement restreinte dans les zones de conflit, et l'accès à la terre et à l'eau peut être problématique. Les gouvernements devraient par conséquent organiser et contrôler les mouvements migratoires, de façon à permettre l'accès à des zones de pâturage non utilisées (De Leeuw et al., 2011). Les responsables politiques devraient s'informer auprès des communautés locales pour trouver des solutions permettant de limiter les effets de la sécheresse. Selon Tarawali et al. (2011), il est impératif d'encourager les systèmes agricoles mixtes combinant la culture et l'élevage d'animaux, qui offrent une stratégie viable de stockage des denrées alimentaires, utile notamment lorsque le pouvoir d'achat est limité, en période de sécheresse, d'inondation ou lors de chocs économiques.

Depuis toujours, les communautés pastorales d'Afrique orientale utilisent des méthodes traditionnelles de prévision climatique (Luseno et al, 2003). Mais ces méthodes sont devenues moins fiables en raison de la variabilité du climat. Ces prévisions reposent sur l'observation d'éléments comme les nuages, le vent, les éclairs, le comportement des animaux, la faune et la flore, le mouvement des intestins des animaux abattus, les étoiles, la lune et l'interprétation des rêves.

Notenbaert et al. (2010) considèrent la gestion du risque (y compris les systèmes traditionnels d'alerte précoce) et le développement résistant au climat comme des approches et des mesures d'adaptation prometteuses pour le secteur de l'élevage. Les assurances indexées couvrant le bétail, qui sont similaires à celles qui sont utilisées dans le secteur de l'agriculture, offrent

également des opportunités innovantes pour la protection des éleveurs. Parallèlement aux mesures proposées, la diversification dans les régions arides et semi-arides pourrait constituer une stratégie économiquement viable pour les agriculteurs du secteur de l'élevage. Cette liste peut être complétée par la compensation carbone et la gestion du fumier (GTZ, 2008).

Les stratégies de réduction du méthane se présentent généralement sous la forme d'initiatives relatives à la nutrition (Naqvi and Sejian, 2011). Les gouvernements africains pourraient réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, dans le secteur de l'élevage, en utilisant une agriculture de 'précision' qui assurerait la réhabilitation des pâturages dégradés (Fisher et al., 2011 ; Naqvi et Sejian, 2011) et fournirait des moyens de limiter l'émission de méthane provenant des animaux, dans le secteur de l'élevage de bétail et d'animaux, grâce à l'amélioration de la sélection génétique visant à produire des animaux émettant moins de méthane ; la diminution des cheptels ; l'amélioration de la nutrition et de la gestion des pâturages ; la modification du régime alimentaire par l'introduction d'ammoniac et de mélasse dans l'alimentation, entraînant la réduction de l'émission de méthane et l'utilisation de technologies avancées, comme l'immunisation et la technologie recombinante, pour réduire la production de méthane.

(d) Pisciculture, aquaculture et entomologie – Les pêcheries sont vitales pour la sécurité alimentaire et l'alimentation des Africains. En Afrique occidentale, le poisson représente jusqu'à 30 % de l'apport journalier en protéines animales (Minard, 2006). Le Bénin, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Sierra Leone et le Ghana sont les pays les plus dépendants de la production de poisson en Afrique occidentale,

comme c'est le cas pour le Malawi et la Zambie en Afrique australe. En 2006, 520 millions de personnes dans le monde vivaient de la pêche et de l'aquaculture, et entre 30 et 45 millions étaient situées en Afrique, ce secteur représentant 27,8 % des exportations agricoles totales réalisées en Afrique occidentale. Les femmes sont les plus présentes dans le secteur du traitement, de la vente au détail, du commerce local et de la pêche artisanale. Parmi les bassins hydrographiques producteurs de poisson les plus importants, citons le Sénégal-Gambie, la Volta, le Tchad, le Congo, le Nil, le Zambèze et le Limpopo. Mais les pêcheries africaines sont soumises à des pressions de la part des industries d'Europe et d'Asie du Sud-Est, qui ont acheté des droits de pêche aux gouvernements désireux d'attirer des devises (Toulmin, 2009).

Sous l'influence de la mondialisation et du changement climatique, certains pays africains sont menacés par la surpêche : l'Angola, le Burundi, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan et le Sahara occidental (UNEP, 2008).

Le NEPAD, qui a pour objectif de développer les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, a organisé en septembre 2005 le premier Sommet Africain 'Poisson Pour Tous' à Abuja, au Nigéria, dans le but de galvaniser l'investissement régional et international (Minard, 2006). Un programme NEPAD-WorldFish de 30 millions de dollars, Aquaculture Durable pour l'Afrique, a été présenté lors du Sommet d'Abuja en 2005. Le programme NEPAD-WorldFish vise une augmentation de la production de poisson annuelle de 10 %, ce qui permettra d'offrir des emplois à environ cinq millions de personnes d'ici 2020 et améliorera la sécurité alimentaire (Badjeck et al., 2009). Depuis 2008, la Banque de Développement

Africaine détient un portefeuille de pêcheries et d'exploitations aquicoles comprenant 21 projets et programmes qui ont bénéficié à 23 pays (AfDB, 2008).

Des experts comme Toulmin (2009) déclarent qu'une hausse des températures de 20°C aura un impact majeur sur les pêcheries africaines et touchera particulièrement la Mauritanie et l'Angola. Mais un impact négatif dans un pays peut entraîner un impact positif dans une autre zone côtière, car les poissons sont des espèces migratoires. Les effets du changement climatique, comme la transformation des cours d'eau douce en lagons et en grands lacs, l'intrusion d'eau de mer dans les lagons, la hausse du niveau des mers et les modifications des courants océaniques pourraient affecter le développement des récifs de coraux (ibid.). Allison et al. (2007) met en évidence les incidences négatives du changement et de la variabilité du climat sur les lacs africains Tanganyika et Chilwa. Le changement et la variabilité du climat peuvent produire différents effets (Badjeck et al., 2009). Ces effets peuvent inclure l'écologie de la production, la pêche et l'aquaculture, les moyens d'existence des communautés et de la société en général ainsi que des effets économiques. Le changement climatique a des impacts à la fois positifs et négatifs sur les courants océaniques, sur l'ENSO, sur la hausse du niveau des mers, les précipitations, l'écoulement des fleuves et des lacs, le niveau des lacs, l'intensité et la fréquence des tempêtes et l'acidification des eaux (WorldFish Centre, 2007). Les événements climatiques extrêmes affecteront les infrastructures et les systèmes de pêche, car le nombre de jours de pêche pourrait diminuer, les filets et les palangres seront endommagés, les marins perdront la vie en mer, les bateaux et les installations portuaires subiront des dégâts (Allison et al., cité dans Toulmin, 2009).

Compte tenu de ce qui vient d'être dit, une stratégie d'adaptation intéressante pour la pêche et l'aquaculture serait de créer un système intégré permettant d'aider les agriculteurs lors des périodes de sécheresse (WorldFish Centre, 2007). WorldFish a établi des partenariats avec l'Union Africaine et le NEPAD pour pallier les lacunes en matière de savoir et de technique dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture. D'autres initiatives, comme le FishBase, permettent de fournir une base de données mondiale plus complète et fiable. ReefBase a répertorié et documenté 10 000 récifs dans 40 pays, et le modèle BayFish propose une série d'outils d'aide à la prise de décision pour la gestion des bassins hydrographiques. Concernant l'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture, les parties prenantes doivent prendre en compte des facteurs autres que le changement climatique, comme les problèmes socio-économiques, le crédit, la croissance démographique, la régionalisation, la recherche et le développement, la technologie et la gestion générale (WorldFish Centre, 2010).

Toulmin (2009) propose un certain nombre de stratégies pour créer des systèmes de pêches plus résistants en Afrique : réduire les récoltes de poisson pour assurer une consommation durable, renforcer les droits de gestion sur les stocks de poisson et l'eau et régénérer les habitats côtiers. De plus, la hausse du niveau des mers pourrait être utilisée pour accroître les zones inondables permettant l'élevage de poisson. L'aquaculture est déjà une industrie prospère en RDC, au Nigéria, à Madagascar, en Afrique du Sud, en Tanzanie et en Ouganda.

La conservation des mangroves, dans le cadre du programme Réduction des Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts plus les projets (REDD+) représente également une mesure d'atténuation viable pour la pêche et

l'aquaculture (Badjeck et al., 2009). Les projets REDD+ permettent de séquestrer les gaz à effet de serre.

L'entomologie est une autre activité agricole fleurissante en Afrique. L'apiculture, par exemple, génère des revenus commerciaux et pour la subsistance. Comme le changement climatique risque d'affecter les cycles de floraison, il est difficilement d'établir clairement les effets négatifs qu'il pourrait produire sur ce secteur.

(e) Le secteur horticole – Dans son rapport de 2007, la Banque Mondiale (2007c : 13) fournit une vue d'ensemble du secteur horticole et le définit « comme la production et la commercialisation de produits périssables destinés à la consommation à l'état frais, et apportant une valeur ajoutée par unité assez élevée ». Selon ce rapport, la production annuelle moyenne et la commercialisation des produits horticoles, qui incluent les fruits, les légumineuses, les fleurs coupées, les noix et les épices, ont connu une progression régulière, car le commerce mondial a augmenté de 37 pour cent, soit une valeur estimée à 75 milliards \$US entre 1993 et 2002. L'Asie était le leader en matière d'exportation de fruits et de légumes frais, avec une valeur totale des échanges de 607 millions \$US. Elle était suivie de l'Amérique Latine, avec 408 millions \$US et l'Afrique subsaharienne arrivait en cinquième position, avec un montant de 89,6 millions \$US, derrière les États-Unis (205 millions \$US) et l'UE (96 millions \$US). L'horticulture a progressé dans de nombreux pays africains, le plus gros de la production provenant de l'Afrique du Sud et du Kenya.

Le changement climatique affecte directement la disponibilité en eau et les températures, qui ont une incidence sur la propagation des organismes nuisibles et des maladies, sur la

floraison et la saison de production des fruits dans le secteur de l'horticulture (Initiative Fruits et Vins d'Afrique du Sud, 2010). Les consommateurs ont pris conscience du fait que les pays exportant leurs produits vers l'Europe et en Australie aggravaient le changement climatique, et cela a également des répercussions négatives sur ce secteur, car la demande est aujourd'hui orientée vers les produits à faible empreinte carbone. Le transport aérien représente un facteur qui augmente l'empreinte carbone du secteur horticole en Afrique (MacGregor et Groom, 2007). Les activités comme le changement dans l'utilisation des terres, l'agrochimie et l'utilisation d'énergies fossiles augmentent les émissions de gaz à effet de serre (GRET, 2006).

Pour gérer les effets négatifs du changement climatique sur le secteur des fruits et du vin, l'Afrique du Sud, par exemple, a mis en place la Confronting Climate Change Initiative (CCCI) en 2009. La CCCI vise à faire connaître les problèmes liés au changement climatique, les opportunités et les menaces qui pèsent sur le secteur agricole, à créer une norme pour l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des fruits et du vin, et à garantir une mesure, un rapport et une comparaison normalisées des émissions individuelles des exploitations agricoles et des opportunités de réduction d'émission. Le but est d'instaurer un débat informé entre les parties prenantes et les responsables politiques et de guider les gouvernants dans l'élaboration de stratégies à court et long terme (South African Fruit and Wine Initiative, 2010). Cependant, grâce à des technologies qui économisent l'énergie et des pratiques de culture durable, les émissions de gaz à effet de serre pourraient être sensiblement diminuées. Depuis la CCCI, un calculateur de carbone a été créé pour le secteur des fruits et du

vin pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et répondre à certaines demandes du marché européen (Garside et al. 2008). Le secteur horticole en Éthiopie a également pris des mesures pour gérer l'empreinte carbone du secteur (Agence de l'Exploitation Horticole de l'Éthiopie, 2011). Le secteur horticole étant très sensible au changement climatique, les atlas nationaux, gouvernementaux et/ou provinciaux des risques et de la vulnérabilité qui ont été créés, ainsi que de nouvelles cartes écologiques, contribueront considérablement à l'adaptation.

6.4 Biocarburants, carbon farming et sécurité alimentaire

Tirado et al. (2010) ont identifié les conditions qui peuvent permettre au changement climatique d'affecter la sécurité alimentaire. Ces conditions incluent la fréquence et l'intensité accrue des événements climatiques extrêmes, la réduction des ressources en eau potable, la hausse du niveau des mers et l'inondation des terres côtières entraînant une salinisation et/ou contamination des terres agricoles, les impacts des hausses de température et de la rareté de l'eau sur la physiologie des végétaux et des animaux, l'influence sur les maladies et organismes nuisibles des végétaux et des animaux, la destruction du bétail, la pêche et l'aquaculture et la durabilité affectée.

Concernant l'atténuation du changement climatique causé par l'utilisation des énergies fossiles, la production de biocarburants est devenue un bon substitut. Des millions d'hectares de terres à travers le monde et en Afrique sont 'accaparées' par des entreprises commerciales pour la production de biocarburants et le stockage de carbone. Parallèlement à la menace sur la production de

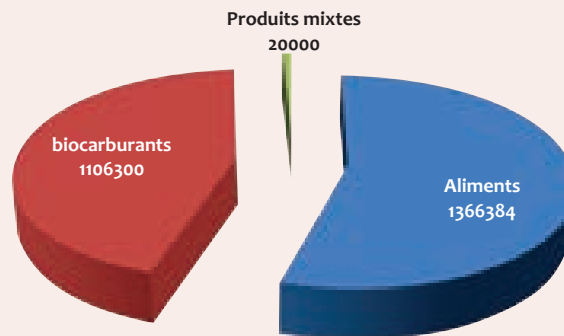
denrées de base, les biocarburants consomment beaucoup d'eau. Des utilisations concurrentes des sols entre la culture et l'élevage d'animaux en Afrique sont directement liés aux biocarburants et au stockage de carbone. Harvey et Pilgrim (2011 : S41) présente le concept du "trilemme." Ce problème provient de l'accroissement de la demande de denrées alimentaires et d'énergie qui pousse à la conversion des terres, entraîne le défrichage et le changement climatique et affecte la productivité et la disponibilité des terres.

Le Nigéria travaille en partenariat avec le Brésil pour produire de l'éthanol de manioc, pour un chiffre d'affaires de 150 millions \$US par an (Pisces, 2009). La Chine a demandé deux millions d'hectares de terres pour cultiver du jatropha en Zambie (Von Braun et Meinzen-Dick, 2009). Dans une étude consacrée à l'accaparement des terres en Afrique, Cotula et al. (2009) se sont penchés sur les transactions foncières réalisées au Soudan, en Éthiopie, à Madagascar, au Mozambique et en Tanzanie. Les pays de l'échantillon étaient sélectionnés en fonction de rapports établis par les médias qui mettaient l'accent sur les intérêts présentés par les pays. Les auteurs ont révélé qu'en 2008, GEM Biofuels Plc a conclu un contrat lui accordant des droits exclusifs sur une période de 50 ans sur 452 500 hectares de terres au sud de Madagascar pour la culture du jatropha. De plus, la compagnie pétrolière britannique CAMS Group a acquis un crédit-bail pour produire du sorgho doux pour biocarburant sur 45 000 hectares de terres en Tanzanie dans la même année. La figure 6.5 présente en détail les accaparements de terres dans les cinq pays précédemment cités. Les questions de l'eau, des droits fonciers et des moyens d'existence sont centrales dans les contrats de biocarburants en Tanzanie (Centre pour les Droits de l'Homme et la Justice

Mondiale, 2010). Amigun et al. (2011) soulignent que dans certains pays africains, la ligne de séparation entre l'énergie et l'agriculture devient floue. Au Ghana, par exemple, un certain nombre d'investisseurs étrangers, dont des entreprises norvégiennes, brésiliennes, néerlandaises, suédoises, allemandes et

britanniques ont accaparé des terres cultivables pour produire des cultures énergétiques sur environ 136 000 acres de terres. La Chine a acquis la plus grande plantation de palmiers à huile du monde, soit environ 28,3 km² de terres pour la production de biocarburants.

FIGURE 6.5
Terres accaparées par produit 2004-2009 (ha)



Source : Cotula et al (2009 : 51)

Le crédit carbone est un nouveau phénomène qui est né du Protocole de Kyoto. Le Protocole de Kyoto (UNFCCC, 1997) de la Convention Cadre sur le Changement Climatique des Nations Unies – UNFCCC (UNFCCC, 2009) demande aux 37 pays industrialisés de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2% en moyenne par rapport au niveau d'émission qu'ils avaient atteint en 1990. Les mécanismes du Protocole de Kyoto incluent le Mécanisme de Développement Propre (CDM), qui octroie des quotas à chacun des 37 pays industrialisés pour investir dans un projet visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre en Afrique en passant par des mécanismes internationaux. L'un de ces mécanismes peut être basé sur le *carbon farming* en Afrique par le biais du programme Réduction des Emissions

issues de la Déforestation et de la Dégradation des Forêts plus (REDD+) (Nhamo, 2011). Bien qu'il s'agisse d'une initiative intéressante, les terres sont malheureusement accaparées pour les besoins du REDD+. Le Bassin du Congo est représentatif de ce problème (CBFF, 2008). Grâce à REDD+, les forêts préservées servent à créer des puits de carbone qui permettent aux pays investisseurs d'obtenir des crédits carbone, soit pour le commerce international sur le marché ouvert, soit des quotas compensatoires du Protocole de Kyoto. Les investissements de REDD+ en Afrique accaparent également des terres, dont certaines pourraient être cultivées pour la production alimentaire. Mais l'ampleur de l'accaparement des terres, selon Cotula et al. (2009) n'est pas encore précisément connue.

6.5 Commerce agricole et changement climatique

L'histoire de l'agriculture et des négociations sur le changement climatique peut se retracer à partir des directives de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) de 1992. L'Article 4 (1) (c) demande aux parties concernées de promouvoir et de participer au développement des technologies, des pratiques et des processus qui visent à contrôler, réduire ou prévenir les émissions de gaz à effet de serre, dont font partie l'agriculture et l'exploitation forestière. L'Article 4 (1) (e) concerne la nécessité d'élaborer des mesures d'adaptation vis-à-vis des impacts du changement climatique et de créer des plans appropriés et intégrés pour l'agriculture. Ce dernier thème est également abordé dans les Articles 2 et 10 et dans l'Annexe A du Protocole de Kyoto. L'Article 2 (1) (a) (iii) demande aux parties concernées de promouvoir les formes d'agriculture durables pour ralentir la progression du changement climatique. L'Article 10 (b) (i) souligne la nécessité pour les parties concernées de formuler, appliquer, publier et mettre à jour régulièrement des programmes nationaux et régionaux appropriés visant à atténuer le changement climatique, ainsi que des mesures qui facilitent l'adaptation dans le secteur agricole et forestier. L'Annexe 'A' présente l'agriculture en tant que source d'émission de gaz à effet de serre, et traite de sujets comme les processus de fermentation entérique, la gestion du fumier, la culture du riz, les sols cultivables, les brûlis de savane dirigés et l'incinération sur place des résidus agricoles.

D'ici 2080, le changement climatique pourrait entraîner une diminution du PIB agricole de l'Afrique de l'ordre de 8 % (Fisher et al., 2011). La situation pourrait être aggravée par l'évolution

des politiques commerciales internationales sur les produits agricoles et l'empreinte carbone (la quantité de carbone utilisée pour la production d'une certaine denrée agricole, notamment en Afrique).

Parallèlement aux engrais, à la consommation d'électricité et de carburants et au défrichage des forêts, qui sont des sources d'émission de dioxyde de carbone, le transport aérien pose problème, car les consommateurs et organisations 'vertes' luttent pour établir une empreinte carbone associée à ce secteur (Nhamo, 2009). Cela représente un coût supplémentaire pour les agriculteurs qui souffrent déjà d'un déficit d'aide de la part des donateurs, et entraîne une tendance à la baisse des prix des marchés mondiaux. Le récent argument des 'Kilomètres alimentaires' de l'UE représente une réelle menace pour le commerce des produits agricoles dans cette région. Certains organismes européens de certification biologique refusent d'accorder la certification à des produits transportés par avion, comme les fleurs et le vin, dont l'empreinte carbone est élevée. Les pays qui utilisent le plus le fret aérien pour leurs exportations, comme l'Égypte, le Maroc, les États-Unis, la Zambie et dans une moindre mesure l'Afrique du Sud, le Cameroun, la Gambie et le Ghana (ICTSD and IPC, 2010) ont rencontré des problèmes liés à la forte empreinte carbone de leurs produits.

Des études menées au Malawi indiquent que l'agriculture est le secteur qui a subi le plus de pertes de transactions commerciales, avec des diminutions du PIB allant de 1,1 à 21,5 % lors des sécheresses RP5 et RP25 respectivement (Pauw et al., 2010). Les pénuries alimentaires locales qui en résultent contribuent à une augmentation des prix locaux des céréales, tandis que les importations de céréales s'accroissent. Par

exemple, au Malawi, les importations de maïs ont augmenté de 6 et de 256 % respectivement lors des sécheresses RP5 et RP25. Les devises locales ont également été affectées, ainsi que la demande de monnaie étrangère pour les importations. Citons par exemple le cas du shilling kenyan, qui a subi une dévaluation de 15,5 % depuis le début de la sécheresse qui sévit dans la Corne de l'Afrique (Bonyo, 2011). De nombreuses agences d'aide du Kenya ont fourni un approvisionnement alimentaire au Kenya et à la Somalie, si bien que la valeur du shilling est passée à 93,60 pour un dollar américain depuis le 8 août 2011.

L'émergence de l'économie verte mondiale se situe au cœur du changement climatique et de l'évolution du commerce. Cette économie est née de la volonté de gérer la crise financière mondiale de 2008 ainsi que les impacts négatifs de la dégradation de l'environnement, en particulier le changement climatique. Selon le PNUE (2010), l'économie verte défend des concepts essentiels : la nécessité d'investir dans le patrimoine naturel pour faire diminuer la pauvreté, créer des emplois et améliorer l'équité sociale, remplacer les énergies fossiles par les énergies renouvelables et les technologies à faible teneur en carbone, promouvoir une utilisation efficace des ressources et des énergies, favoriser un développement urbain durable et une mobilité faible en carbone. Elle progresse plus rapidement que l'économie traditionnelle et permet de préserver et de restaurer le patrimoine naturel (Nhamo et Van Zyl, 2011). Le PNUE (2010) décrit par ailleurs les conditions en mesure de favoriser le développement de l'économie verte africaine. Ils citent quelques facteurs favorables comme : l'établissement d'un cadre réglementaire cohérent, l'orientation des investissements et des dépenses gouvernementales vers des

domaines qui stimulent les secteurs liés à l'économie verte, la limitation des dépenses publiques en faveur des secteurs qui dégradent le patrimoine naturel, l'utilisation de régimes fiscaux et d'outils basés sur le marché susceptibles de stimuler l'investissement et l'innovation dans l'économie verte, l'investissement dans le renforcement des capacités, la formation et l'éducation et le renforcement du cadre international de gouvernance, dont le CCNUCC et le Protocole de Kyoto, qui sont directement liés au changement climatique.

Au fil des années, et en particulier depuis le COP13 de Bali en 2007, les thèmes liés au changement climatique et à l'agriculture, comme l'atténuation, l'adaptation, la technologie, le renforcement des capacités, la sensibilisation et le financement sont devenus des espaces de négociation. En 2010, l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) des Nations Unies a soumis une proposition lors du COP16 du Mexique intitulée « Vers un Programme de Travail portant sur l'Agriculture » (FAO, 2010b). Cette proposition de la FAO souligne le fait que l'agriculture représente l'un des secteurs qui émet la plus grande quantité de gaz à effet de serre. La FAO a rappelé que l'adaptation du secteur agricole au changement climatique n'était pas une option mais un impératif vital. Elle met également l'accent sur le fait que les pays développés doivent montrer l'exemple en réduisant sensiblement leurs taux d'émission de gaz à effet de serre. Concernant la lutte contre le changement climatique, les pays développés doivent adopter des approches qui ne "mettent pas en péril, ou mieux qui améliorent, les processus nationaux de développement consacrés à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans lesquels l'agriculture joue un rôle essentiel"

(FAO, 2010b : 1). Selon la perspective de la FAO, l'agriculture offre de multiples options en mesure de favoriser l'atténuation, le développement et la sécurité alimentaire. Grâce à l'application de mesures incitatives, de politiques et de mécanismes institutionnels, comme la gestion cohérente des financements ou le soutien à la technologie et au renforcement des capacités, l'agriculture pourrait apporter une solution efficace aux problèmes du changement climatique et de la sécurité alimentaire, qui sont interdépendants. Le Programme de Travail portant sur l'Agriculture invite à considérer les mesures d'atténuation comme des éléments essentiels du programme, ainsi que les options offrant des avantages conjoints à l'adaptation. Mais ce programme de la FAO n'a pas fait partie des décisions qui ont été adoptées lors du COP16 de Cancun, au Mexique (Farming First, 2010).

Lors des préparatifs du COP17 de Durban, en Afrique du Sud, des voix se sont élevées en Afrique pour demander que les négociations sur le changement climatique prennent pleinement en compte le rôle de l'agriculture dans les économies africaines. Le Réseau d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires et des Ressources Naturelles (FANRPAN) a appelé à trouver des accords sur le climat favorisant la sécurité alimentaire en dépit des réalités du changement climatique (Rootman, 2011). Le mot d'ordre 'Pas d'agriculture, pas d'accord' visait à souligner l'importance de l'agriculture en Afrique. Les demandes du FANRPAN ont été soutenues et ont été suivies d'un autre appel, lancé le 3 décembre 2011 par 16 organisations paysannes majeures, lors de la Journée Annuelle de l'Agriculture et du Développement Rural (IISD, 2011). Ces organisations demandaient aux négociateurs d'inclure l'agriculture dans le texte de l'accord sur le climat de Durban. Les quelques

500 membres qui ont participé à la Journée Annuelle de l'Agriculture et du Développement Rural ont mis en avant les priorités en matière de gestion des problèmes de sécurité alimentaire tout en soutenant l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Les participants ont également souligné que le Programme de Travail portant sur l'Agriculture a connu une stagnation dans le Groupe de Travail *ad hoc* du CCNUCC sur le texte de négociation de l'Action Coopérative à Long Terme (AWG-LCA). Un appel a été également lancé pour une amélioration de la collaboration entre les entreprises, les gouvernements, la recherche et les organisations œuvrant pour le développement. Des organisations majeures ont répondu à cet appel et ont adressé une lettre au CCNUCC : la FAO, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), la Banque Mondiale, la Confédération des Syndicats Agricoles d'Afrique Australe (SACAU), l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI), le Forum Mondial de la Recherche Agricole (GFAR), le Réseau d'Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires et des Ressources Naturelles (FANRPAN), l'Organisation Mondiale des Agriculteurs (WFO), Farming First et le Conseil Danois sur l'Agriculture et l'Alimentation.

6.6 Conclusion

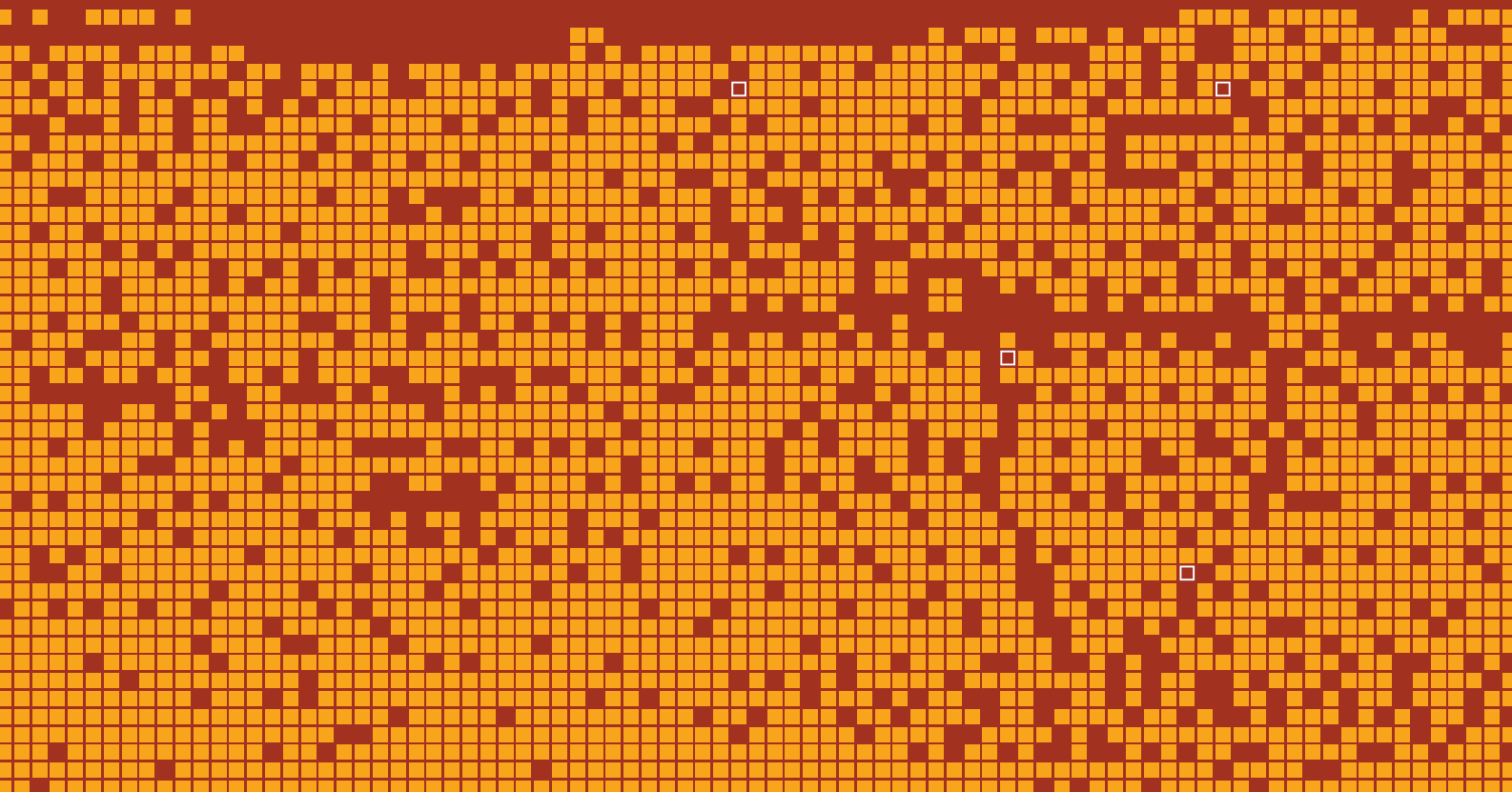
Il est important d'envisager le changement climatique et les impacts de la dégradation environnementale ainsi que l'adaptation et l'atténuation par rapport à un certain nombre de secteurs, comme la gestion de l'eau, la culture, l'élevage d'animaux, l'horticulture et la pêche. Le débat actuel sur les biocarburants et le stockage du carbone doit être adapté au contexte africain

et prendre en compte le problème de l'accaparement des terres et de l'évolution des agricultures de subsistance et commerciales. Bien que le changement climatique entraîne des effets positifs et négatifs, les conséquences sont dans l'ensemble négatives. En effet, le changement climatique accélère la dégradation de l'environnement. Pour préparer l'avenir, les politiques doivent tenir compte des problèmes qui existent au niveau mondial, continental, national, municipal ainsi qu'au niveau des ménages et/ou entreprises agricoles. La prise en compte des ménages et des exploitations agricoles est essentielle pour que l'Afrique puisse lutter efficacement contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

Le thème de l'agriculture fait enfin partie des négociations sur le changement climatique. Ainsi, la mise en place de mécanismes liés à l'atténuation, notamment la mesure, le rapport et la vérification (MRV) des émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur, ainsi que le financement de l'adaptation, seront considérés comme essentiels lors de la préparation et des négociations du COP18 du Qatar. Cependant, l'Afrique doit continuer à se battre pour mettre en avant l'importance de l'agriculture dans l'économie, en particulier au niveau de la sécurité alimentaire et de la création d'emplois. Un renforcement des capacités est nécessaire dans des domaines comme l'agriculture intelligente, le MRV et les négociations.

7

Transformation agricole - Réajuster les politiques et les institutions





7

Transformation agricole - Réajuster les politiques et les institutions

7.0 Introduction

L'agriculture dispose d'un fort potentiel pour réduire la pauvreté, améliorer le développement et transformer les moyens d'existence. Mais un certain nombre de questions importantes méritent d'être pris en considération : pourquoi la transformation de l'agriculture n'a-t-elle pas pu être pleinement réalisée dans toute l'Afrique ? Quels sont les rôles de l'État, du secteur privé et de la société civile dans la promotion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire ? Comment améliorer et transformer les politiques agricoles appliquées ? Comment l'Afrique peut-elle améliorer l'efficacité de domaines comme la finance, l'infrastructure, les marchés et la technologie pour la transformation agricole ? En quoi une bonne gouvernance peut-elle contribuer au développement de l'agriculture ? Et en quoi le renforcement des capacités peut-il contribuer à la transformation agricole et à la sécurité alimentaire ?

D'autres questions importantes concernent la diversité des résultats quant à la contribution de ce secteur au développement. L'agriculture a été utilisée avec succès dans certains pays pour le développement durable et la sécurité alimentaire, mais son emploi n'a pas été efficace dans d'autres pays, malgré les atouts uniques dont elle dispose pour réduire la pauvreté. La hausse de la productivité visant à améliorer les performances de l'agriculture, en tant qu'instrument de développement, sera difficile, notamment dans certains pays très pauvres où les besoins sont particulièrement accrus. Les hausses des prix imprévisibles nuisent à la viabilité de nombreux systèmes de production alimentaire et ont une influence sur les niveaux de productivité. Sous l'influence de la mondialisation et des pressions démographiques continues, il sera indispensable d'améliorer la productivité agricole et la gestion durable des terres. La hausse des prix de l'énergie joue également un rôle important pour l'avenir du développement de l'agriculture basé sur les dérivés du pétrole, comme les engrais azotés.

La mise en place des innovations technologiques pose également problème. L'innovation risque de prendre du retard à cause du manque d'investissement dans la recherche et le développement (R&D) et d'un manque de lignes directrices pour l'adoption de nouvelles techniques. Le changement climatique et la rareté de l'eau entraîneront une demande accrue en matière de recherche et d'innovation, pour l'utilisation efficace de l'eau et de systèmes agricoles résistants. Le changement climatique affecte gravement les pays africains les plus pauvres, où la gestion de l'eau et le financement de la science ne sont pas suffisamment développés pour créer des technologies

innovantes et des capacités d'adaptation. La croissance agricole doit donc passer par une amélioration de la productivité et par l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement, par la participation des parties prenantes, en particulier les femmes, et par la création d'emplois.

La vision holistique de ce secteur varie également en fonction des contextes nationaux. De nombreux pays rencontrent des problèmes liés au développement de produits agricoles spécifiques, à l'augmentation de la productivité et aux chaînes de valeur, notamment les supermarchés et les exportations de produits à haute valeur ajoutée. L'amélioration des politiques, des institutions et de l'investissement dans l'agriculture ne peut à elle seule réduire la pauvreté. Il est indispensable de mettre en place des stratégies globales multisectorielles pour coordonner les contributions de l'agriculture et les investissements réalisés dans d'autres secteurs, ce qui soulève des problèmes complexes, comme les priorités en matière d'investissement, les compromis politiques au niveau des processus budgétaires et la coordination générale de l'application. L'économie politique de la transformation agricole et de la sécurité alimentaire continueront de connaître des difficultés et devra être soutenue par des initiatives pragmatiques de renforcement des capacités.

7.1 Prise en compte des différences de leadership et de politiques entre les pays

Comme nous l'avons mentionné aux chapitres 1 et 4, la mise en place de politiques adéquates pour la transformation agricole nécessite la présence d'une bonne gouvernance et de lignes directrices, ainsi que la participation de la population locale dans les processus politiques. Le renforcement de la gouvernance est donc un préalable indispensable, non seulement pour l'élaboration des politiques, mais également pour la mise en œuvre de l'agenda agricole et l'utilisation efficace des ressources publiques. Les gouvernants doivent adopter des approches politiquement viables et adaptées au contexte du pays (Banque Mondiale, 2007a : 251). Il est également indispensable de soutenir les dirigeants pour créer des conditions favorables à une démocratie efficace, caractérisée par la participation, la transparence et l'intégration sociale. Blair (2010 : 9) fait remarquer qu'il ne s'agit pas de « remplacer le renforcement de la transparence et la fiabilité par ces comporte-

ments. Les deux approches ne doivent pas être dissociées si l'on veut créer un cycle positif où les élus aient les capacités de gouverner et en retour d'élaborer des politiques en mesure de régler les vrais problèmes, et non seulement basées sur l'ethnicité ou le favoritisme et offrent un modèle susceptible d'inspirer les futures générations de gouvernants. Mais pour y arriver, il nous faut d'abord comprendre les réalités de la gouvernance.»

Comme cela a été souligné dans les précédents chapitres, les années '80 et '90 ont été marquées par l'application de réformes visant à assurer la stabilité macroéconomique. L'importance des politiques pour la réalisation de ces nobles objectifs a été largement reconnue, mais l'orientation à prendre pour développer ces politiques est un sujet de controverse. Le chapitre 4, par exemple, souligne le fait que l'économie politique liée à la réduction de la pauvreté est entravée par un ensemble de préjugés, comme l'idée selon laquelle les pays africains sont limités dans leurs actions, ou pire, l'idée que toute intervention proactive de l'État

pour réduire la pauvreté risque d'entraîner une aggravation de la situation. Mais avec de la volonté politique, des alternatives peuvent être trouvées, comme en témoigne le développement du PDDAA, qui a mobilisé l'action au niveau national, sous-régional et régional. Les agences locales devraient jouer un rôle plus important dans l'élaboration des projets agricoles et dans la mobilisation des ressources. D'autres contraintes pèsent sur les stratégies de lutte contre la pauvreté, comme la faiblesse des capacités institutionnelles ou le manque de clarté au niveau des missions des différentes agences et Communautés Économiques Régionales (CER). D'autres problèmes sont liés à la centralisation et à la partisanerie dans les processus politiques. Selon Kararach (2011 : 132), « [U]n élargissement du dialogue politique et la participation de la société civile permettraient d'annuler les différentes contraintes qui pèsent sur la politique. Dans tous les cas, les défaillances politiques seraient corrigées par la société si elle pouvait participer directement aux processus d'élaboration. »

Le secteur privé est un autre acteur qui n'a pas été suffisamment évoqué dans le débat sur la transformation agricole et la sécurité alimentaire en Afrique. Bien que le débat sur les réformes ait pris progressivement en compte le rôle du marché, durant ces dernières décennies – ce qui fait du secteur privé le seul vrai mécanisme de développement – sa contribution semble être considérée comme moindre par rapport aux autres secteurs. Le débat pourrait porter sur les activités des agences du secteur privé, qui lorsqu'elles recherchent le profit, devraient être contrôlées par le biais de politiques civiles proactives visant à garantir la justice socio-économique. La société civile peut servir de facilitateur dans les partenariats public-privé et

améliorer l'intégration sociale grâce à des investissements sociaux plus importants (Tendler, 1982). Les associations d'agriculteurs et autres organisations représentatives des petits agriculteurs peuvent apporter un soutien précieux dans les relations entre l'État et le secteur.

Dans de nombreux pays africains, le manque de transparence et de fiabilité continuent de nuire au développement de politiques globales – dont les politiques liées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Les décisions politiques sont trop souvent basées sur des considérations technocratiques et non sur la consultation de la population locale – ce qui limite les bénéfices de la décentralisation. Cette lacune provient en partie du déficit de démocratie dont souffrent les Pays les Moins Développés (PMD), et l'Afrique ne fait pas exception à la règle. Des oligarchies ont émergé dans de nombreux pays dits 'réformés' et ont dominé le débat socio-économique durant les deux dernières décennies. De nombreux pays africains ont pu s'exprimer à travers des élections, mais il n'est pas certain que leur légitimation démocratique soit à la hauteur des efforts requis pour lutter contre la pauvreté et la faim.

La pression exercée sur un pays pour qu'il réalise des réformes dérive en partie des dynamiques nationales et internationales. Les dynamiques internationales résultent de forces politiques et apolitiques. Par exemple, la sécheresse affecte lourdement les pays africains, car ces derniers dépendent de l'agriculture pluviale. Les mauvaises récoltes qui s'en suivent peuvent exercer une pression sur les prix et la balance des paiements. Ceci démontre qu'un facteur apolitique peut avoir une influence sur des questions d'ordre politique.

Il est donc nécessaire de considérer la politique agricole par rapport aux priorités nationales et aux contextes géopolitiques. Dans de nombreux pays africains, les priorités nationales sont envisagées dans un cadre relativement étroit caractérisé par le népotisme et la corruption. L'élargissement de l'agenda politique reflète une tendance à la démocratisation et à l'intégration sociale. Tout changement remettant en cause le *statu quo* se heurte à des résistances de la part des acteurs qui risquent de perdre des avantages. Les institutions qui sont censées ne pas être soumises à un contrôle politique, comme les banques centrales indépendantes, les autorités fiscales, etc., doivent réaliser que les recommandations politiques qu'elles proposent influencent directement le paysage sociopolitique (Kararach, 2011). Il est bon de rappeler que le développement de la politique agricole n'est pas une fin en soi, mais un service que l'État doit rendre à ses citoyens (Bond, 2004).

Ce Rapport tend à démontrer que l'efficacité des politiques dans les organisations dépend d'un ensemble de facteurs, comme la culture organisationnelle ou la nature des dispositions bureaucratiques. Il est par conséquent important d'étudier les politiques et les capacités par rapport à leur contexte, car chaque organisation de développement est un agent complexe, et non un simple acteur dont les opinions et les positions peuvent être personnalisées ou traitées séparément. En effet, les politiques affichées des agences de développement peuvent être le produit de discours réussis, mais peuvent ne pas représenter les opinions ou les perspectives de ceux qui sont chargés de les appliquer (Cornwall and Brock, 2005). C'est pourquoi la gouvernance est plus importante que la promulgation des lois, y compris les politiques relatives à l'agriculture et

à la sécurité alimentaire. Il est nécessaire de décrypter et de comprendre le contexte local des pays en évaluant leurs besoins en capacités.

7.2 Mondialisation, concurrence et marchés alimentaires

Si les approches adoptées pour la lutte contre l'insécurité alimentaire sont louables, elles sont cependant basées sur une conception mondiale qui accorde une place importante aux grandes multinationales chargées de la chaîne alimentaire. Schanbacher (2010) considère que le modèle actuellement appliqué pour lutter contre la faim dans le monde et l'insécurité alimentaire et préconisé les Nations Unies, la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International (FMI), l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et autres organisations internationales, est trop focalisé sur le marché et repose trop sur l'agro-industrie internationale. Souvent, cette approche a également des impacts négatifs sur le droit à l'auto-détermination et sur la capacité des populations locales à agir dans la chaîne de valeur de façon autonome. Windfuhr et Jonsén (2005 : 9) pensent que les populations qui souffrent de la faim et de malnutrition sont composées en grande partie de petits agriculteurs, de travailleurs sans terres, de bergers ou de pêcheurs qui opèrent généralement dans de mauvaises conditions environnementales et dans des contextes écologiques vulnérables. Ces personnes sont souvent négligées par les politiques nationales et internationales. Elles ont besoin d'être soutenues si elles veulent rivaliser avec l'agriculture industrialisée, de plus en plus subventionnée. Pour beaucoup d'entre elles, la libéralisation des marchés s'est traduite par le développement d'une concurrence déloyale de la part d'agriculteurs ou d'entités commerciales

qui ont acquis des avantages comparatifs grâce à des décennies de subventions directes ou indirectes. Selon Windfuhr et Jonsén (2005), cette situation mène souvent les petits agriculteurs à quitter leurs terres et à émigrer vers des zones encore plus défavorisées ou vers des bidonvilles situés aux abords des grandes villes.

Les solutions actuellement proposées pour répondre aux problèmes de la malnutrition ainsi que l'adhésion à quelques idées centrales qui basent la sécurité alimentaire sur le marché se sont révélées inadéquates. Il est donc nécessaire de procéder à des analyses supplémentaires et de rechercher des solutions innovantes (Windfuhr et Jonsén, 2005). Mais le rôle du marché international et des entreprises agro-alimentaires ne peut être ignoré, et la recherche de solutions alternatives devrait s'appuyer sur la notion de souveraineté alimentaire. Compte tenu des problèmes liés à l'approche néolibérale de la promotion de la sécurité alimentaire, qui préconise la dérégulation des marchés et la non-intervention de l'État, la souveraineté alimentaire est perçue comme un paradigme favorable à la sécurité alimentaire et représente une alternative au modèle libéral. Les principes qui sous-tendent la souveraineté alimentaire appellent à une réorganisation du commerce des produits alimentaires, à la paix sociale et à la protection des ressources naturelles. Ils accordent également la priorité à la production alimentaire destinée à la consommation nationale ou à la vente sur les marchés locaux, basée sur des systèmes écologiques, diversifiés et favorisant les agriculteurs et les entreprises familiales (SWAC, 2006). De plus, ils garantissent une fixation des prix justes aux agriculteurs. Cette approche permet de protéger les marchés intérieurs des importations à bas prix, l'accès aux terres, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêche et

autres ressources productives, grâce à une redistribution authentique. De plus, elle préconise la reconnaissance et la promotion du rôle des femmes dans la production alimentaire ainsi qu'un accès et un contrôle équitable sur les ressources productives. La souveraineté alimentaire implique également des investissements publics destinés à soutenir les activités productives des ménages et des communautés qui visent à garantir l'autonomie, le contrôle local et la production alimentaire pour les populations et les marchés locaux (SWAC, 2006).

Un autre principe important de la souveraineté alimentaire est lié à la question des droits aux territoires pour les populations autochtones, qui perçoivent la nature comme un organisme vivant essentiel à l'identité et à la culture de leurs communautés. Actuellement, la question des droits de propriété intellectuelle dans le système commercial mondial pose problème (ADEPIC). L'accord sur les droits intellectuels vise à garantir la cohésion des lois et règlements applicables en la matière dans les pays membres de l'OMC et permet de faciliter le commerce. Il prévoit également l'application égale par tous les membres de normes minimales de protection concernant toutes les catégories de propriété intellectuelle. De plus, il renforce la protection des droits d'auteur, des marques déposées, des indicateurs géographiques, des dessins industriels, des brevets et des informations confidentielles (Edelman, 2003 : 204 ; Arthur, 2004).

Cependant, l'ADEPIC comprend un certain nombre de dispositions qui affectent négativement la souveraineté alimentaire en Afrique. Tout d'abord, cet accord permet aux individus et aux multinationales (MNC) de disposer de droits exclusifs sur les formes de vie,

les gènes, les micro-organismes et les micro-processus qu'ils utilisent dans le cadre de leurs activités. De plus, il ne prend pas en compte les connaissances des populations autochtones, qui par conséquent ne sont pas protégées. Certaines connaissances sur la biodiversité, qui sont issues des communautés africaines ou d'autres parties du monde en développement sont brevetées par les multinationales, qui les font passer pour leur propre découverte. Comme les droits de propriété intellectuelle existaient rarement dans les pays en développement, les multinationales se sont rendues dans ces régions pour se livrer à un véritable 'biopiratage', en brevetant des produits et en s'arrogeant des monopoles légaux sur des connaissances et des ressources traditionnelles qui existent depuis des temps immémoriaux (Arthur, 2004). Par exemple, W. R. Grace, une société agricole implantée aux États-Unis, qui se définit comme 'une société leader spécialisée dans les produits chimiques', a acquis un brevet américain pour la découverte d'ingrédients actifs issus des graines de l'arbre de neem, que de nombreuses communautés locales en Afrique et en Asie du sud connaissent depuis toujours et qu'ils utilisent en tant qu'insecticide, de substitut de pâte à dentifrice et de médicament (Edelman, 2003 : 204). L'ADEPIC, par conséquent, ne prend pas en considération les connaissances culturelles traditionnelles qui sont partagées par tous les membres d'une société (Arthur, 2004).

Il est donc indispensable de corriger les lacunes de l'ADEPIC, qui permet aux multinationales de breveter des matériaux biologiques et des formes de vie découvertes en Afrique, et qui nuit aux droits des agriculteurs africains sur les semences et les connaissances indigènes (Arthur, 2004). Les défenseurs de la souveraineté alimentaire considèrent que le

système actuel, qui protège les droits de propriété intellectuelle sur les ressources vivantes, comme les semences, les plantes ou les animaux, qui favorise les monopoles biologiques et qui contribue à la stérilisation des semences ou des espèces, doit être modifié et si possible interdit, afin que les pays africains puissent atteindre la souveraineté alimentaire. Les pays africains doivent pousser l'OMC à reconnaître le fait qu'ils possèdent des droits sur leurs ressources biologiques, leur savoir et leurs techniques, et qu'il n'y a aucune raison de breveter des ressources naturelles collectives (Arthur, 2004). Un cadre sur la souveraineté alimentaire devrait assurer aux populations locales un accès équitable aux ressources et le droit de les utiliser, au lieu de les faire breveter par des multinationales. Il serait utile d'expérimenter des modèles visant à breveter le savoir traditionnel et les pratiques des autochtones pour en faire bénéficier les populations locales.

Par ailleurs, il est regrettable que dans le monde développé, où de nombreuses institutions internationales comme le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC prônent le néolibéralisme et le modèle du consensus de Washington sur le développement socioéconomique, les Occidentaux n'aient pas mis en pratique ce qu'ils préconisent, notamment dans le secteur agricole. En effet, les pays occidentaux adoptent depuis toujours des politiques protectionnistes adaptées et versent des subventions à leurs agriculteurs, alors que l'OMC n'a pas réussi à faire appliquer les politiques commerciales libérales et les obligations que les États membres s'étaient engagés à respecter (Lee et Smith, 2008 : 259). L'OMC n'a pas pu empêcher les États-Unis et l'UE d'allouer des subventions à leurs entreprises nationales, ce qui se traduit par des règles du jeu non équitables et un déséquilibre

entre les pays africains et l'Occident (Lee et Smith, 2008:269). Les gouvernements occidentaux se sont engagés à pratiquer le libre-échange et à réduire les subventions, mais ils n'ont pas tenu leurs promesses. Au contraire, le niveau des subventions à l'exportation est resté inchangé, et a même augmenté dans certains cas, ce qui a probablement nuit aux efforts des pays africains à l'égard du développement économique. Les subventions à l'exportation accordées par les gouvernements occidentaux, comme les États-Unis et l'UE, génèrent des excédents de produits alimentaires qui profitent aux grandes exploitations agricoles implantées dans leur pays, mais contribuent à fausser les marchés. De ce fait, les productions émanant des pays en développement sont trop chères et non concurrentielles. Ces procédés entraînent le *dumping* des produits agricoles subventionnés, qui sont vendus par les pays occidentaux sur les marchés des pays africains et contribuent à l'appauvrissement des agriculteurs (Arthur, 2004). Par exemple, les pays africains ont particulièrement souffert du '*dumping*' des produits alimentaires lorsque le bœuf européen de catégorie C a été introduit sur le marché d'Afrique du Sud et a nui aux exportations du bœuf en provenance de l'Namibie (Cheru, 2002 : 27).

Il est donc important que les gouvernements occidentaux modifient certaines dispositions de leurs politiques nationales concernant l'octroi de subventions à leur secteur agricole, qui affectent la souveraineté nationale en Afrique et dans d'autres parties du monde en développement. Il est hypocrite de la part du monde occidental de prôner le libre-échange et en même temps d'allouer d'énormes subventions à leurs agriculteurs (Arthur, 2004). Tant qu'un système mondial équitable et transparent n'aura pas été

instauré et que les gouvernements occidentaux n'auront pas modifié leurs politiques agricoles actuelles, les pays africains n'ont aucune raison d'entreprendre des réformes dans leur secteur agricole, qui joue un rôle prépondérant dans l'économie et contribue à la souveraineté alimentaire. Par exemple, le programme de subvention aux intrants agricoles mis en place par le gouvernement du Malawi de 2005/6 à 2008/9 a permis de réaliser des bénéfices considérables. Le gouvernement distribuait des bons aux agriculteurs leur permettant d'utiliser des engrais pour la production de tabac et de maïs ainsi que des semences de maïs améliorées. Cette mesure a grandement contribué à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté, à la hausse des revenus et à l'approvisionnement alimentaire, et a permis de garantir la sécurité alimentaire (Dorward et al., 2011). De même, au Ghana, l'État est intervenu à partir de 2001 pour augmenter la productivité dans le secteur du cacao grâce à l'adoption de variétés de cacao hybrides, pour accroître l'utilisation d'engrais, contrôler les maladies et les invasions d'organismes nuisibles, mettre en place des régimes de prix favorables et améliorer la commercialisation, ce qui a contribué à élever le niveau de productivité de 30 %, a réduit la pauvreté, amélioré les conditions de vie des producteurs de cacao et a profité au secteur dans son ensemble (Kolavalli et Vigneri, 2011). La mise en place de ces politiques et l'amélioration des services de divulgation ont fait considérablement progresser la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire au Ghana. La Fondation du Prix Mondial de l'Alimentation a décerné le Prix Mondial de l'Alimentation à l'ancien président du Ghana, J. A. Kufour, ainsi qu'à Luiz da Silva, ancien président du Brésil en 2011.

7.3 Créer des programmes cohérents intégrés aux politiques nationales

Compte tenu des propos précédents, les pays africains doivent s'approprier le PDDAA et élaborer des politiques adaptées aux réalités et aux contextes nationaux. La transformation agricole et la souveraineté alimentaire passent par des réformes agraires protégeant les droits individuels relatifs à l'accès aux terres et à leur contrôle. Selon La Via Campesina, pour pouvoir atteindre la souveraineté alimentaire, il est nécessaire de mettre en place une réforme réelle permettant aux agriculteurs sans terres – notamment les femmes – de posséder et d'avoir le contrôle des terres qu'ils cultivent, et les terres doivent être restituées aux populations locales. Les terres appartiennent à ceux qui les travaillent, et le droit à la terre doit écarter toute discrimination fondée sur le sexe, la religion, la race, la classe sociale ou l'idéologie (Windfuhr et Jonsén, 2005 : 17). L'accès équitable et le contrôle sur les terres, le travail et les ressources agricoles, particulièrement pour les petits agriculteurs, sont des mesures essentielles pour diminuer les coûts sociaux liés au dénuement humain résultant de l'insécurité alimentaire et pour atteindre la souveraineté alimentaire (Moyo, 2010). Tout le monde s'accorde à penser que l'amélioration de l'accès à la terre est une mesure favorable aux populations les plus pauvres, notamment en matière de sécurité alimentaire. L'accès à la terre contribue non seulement à un accroissement des revenus, mais libère également des contraintes liées au crédit, ce qui permet aux ménages de réaliser des placements rentables (Valente, 2009 : 1541). Elle permet également d'augmenter les salaires et la disponibilité des aliments de base consommés par la majorité des travailleurs (Moyo, 2010). En Afrique Australe (Namibie, Afrique du Sud et

Zimbabwe) par exemple, des réformes agraires ont été adoptées dans le but de redistribuer les terres des colons blancs aux Africains qui avaient été dépossédés de leurs terres cultivables durant la période coloniale et l'apartheid (Malope and Batisani, 2008 : 383). Par conséquent, l'objectif principal des réformes agraires est de pousser les gouvernements africains à appliquer des politiques publiques efficaces garantissant aux communautés (ceux qui tirent leurs moyens de subsistance des terres) le contrôle sur toutes les ressources naturelles. Elles contribuent également à créer des mécanismes fiables permettant de gérer les problèmes liés à la violation de ces droits.

Il est intéressant de noter que les réformes foncières et agraires, dans de nombreux pays sud-américains et africains, sont souvent décriées dans les médias occidentaux, car elles contribueraient à l'opportunisme politique, au copinage, à la violence et aux attaques meurtrières, à une destruction de la production alimentaire et des activités socioéconomiques. Les opposants à ces réformes agraires soutiennent non seulement que l'approche dite néolibérale moderne est essentielle pour la sécurité alimentaire, mais également que l'agriculture à grande échelle est un facteur favorable au développement, qui a des retombées positives sur les populations démunies. Par exemple, Valente (2009) a conclu, à partir de deux enquêtes nationales menées en Afrique du Sud, que les bénéficiaires de concessions de terres étaient en moyenne plus touchés par l'insécurité alimentaire que les non participants. De même, au Botswana, on prétend que les réformes agraires ont nui à de nombreux ménages vivant dans les zones communautaires. De plus, les catégories les plus pauvres n'ont pu accéder aux avantages des réformes agraires, en raison des coûts élevés de financement et du

développement et d'un manque de capital humain (Malope et Batisani, 2008). Face à ces problèmes, contraintes et critiques, les réformes foncières et agraires ont été difficiles à appliquer dans de nombreux pays africains. Cela explique également l'appel des institutions internationales, comme le FMI et la Banque Mondiale, à adopter une approche libérale par rapport aux réformes agraires, qui garantit les droits de propriété et les modèles de réforme basés sur l'entente de gré à gré entre les vendeurs et les acheteurs.

En dépit des critiques émises à l'égard des réformes agraires gouvernementales, avec l'application de l'approche néolibérale des réformes agraires, de nombreux agriculteurs et paysans ne sont pas en mesure d'acquérir des terres. De plus, l'approche néolibérale s'accompagne d'une commercialisation des terres, ne permet pas l'accès à la terre aux plus pauvres, conduit à accroître la dette des petits agriculteurs et concentre les terres dans les mains de l'élite urbaine, dont la plupart sont des citadins-paysans. Ainsi, les acteurs ruraux d'Afrique australe et d'Amérique du Sud se sont mobilisés pour exiger des changements dans leurs rapports avec la propriété et la terre (Wolford, 2007 : 557). Scoones (2008) a remis en question les mythes sur les réformes foncières et agraires au Zimbabwe. L'étude montre que contrairement aux images stéréotypées de grande pauvreté présentées par les médias, les réformes foncières et agraires menées au Zimbabwe étaient moins désastreuses que ce que l'on voulait laisser entendre et n'avait pas considérablement affecté la sécurité alimentaire. De plus, en voyant que les principaux bénéficiaires des réformes agraires étaient des gens 'ordinaires', et non des 'amis politiques', de nombreux agriculteurs ruraux ont investi massivement dans leurs terres (Winter, 2010).

Les résultats sont similaires aux Philippines et dans d'autres pays d'Asie et d'Amérique Latine, et ont montré que les réformes agraires avaient contribué au développement socioéconomique, à l'accroissement des revenus des ménages et à la réduction de la pauvreté. Dans le cadre de la souveraineté alimentaire, les réformes agraires devraient garantir des ressources complémentaires, comme le crédit, l'irrigation, l'aide technique et le transport, les équipements de transformation et de commercialisation, nécessaires au bon fonctionnement des exploitations agricoles (Edelman, 2003 : 207).

7.4 Être à l'écoute des agriculteurs – participation, gouvernance et inclusion sociale

La réussite en matière de transformation agricole et de souveraineté alimentaire dépendra de la volonté des pays africains de subvenir à leurs propres besoins par l'auto-suffisance alimentaire, au lieu de dépendre du monde développé. Cet objectif implique des améliorations des systèmes alimentaires locaux et de l'infrastructure, comme les routes et autres systèmes de transport (Cheru, 2002). Ce qui est important à retenir, c'est le fait que la souveraineté alimentaire ne pourra être atteinte qu'en présence d'une croissance économique durable. Cette dernière pourra être obtenue grâce à un environnement favorable, une bonne structure de gouvernance et bien entendu les initiatives de renforcement des capacités nécessaires. Tweeten (1999) affirme que la démocratie, bien qu'elle ne soit pas essentielle, est une force positive pour la souveraineté et la sécurité alimentaire, dans la mesure où elle assure une succession régulière de gouvernances qui sont utiles pour la planification des activités commerciales. Un système

démocratique peut être corrompu tout en servant de mécanisme de régulation, et fournir une certaine autonomie grâce au vote des populations pauvres pour recevoir des investissements des gouvernements dans les ressources humaines, dans la santé, l'éducation et les transferts de produits alimentaires, pour des développements à grande échelle. La promotion de la bonne gouvernance, des réformes et de la démocratie directe dans le secteur agricole aidera non seulement à endiguer l'insécurité alimentaire, mais également à créer un environnement favorable à la souveraineté alimentaire et à un secteur agricole dynamique en mesure de contribuer davantage au développement socioéconomique. De plus, un cadre relatif à la souveraineté alimentaire adoptant le modèle de la démocratie directe aiderait à promouvoir l'engagement et la participation de la population locale à l'élaboration et à l'application des politiques, ainsi qu'aux programmes de recherche liés à l'alimentation et au secteur agricole.

Les approches holistiques mises en place au niveau local et qui traitent simultanément la production, la rentabilité, le développement économique, la préservation des ressources naturelles et le bien-être humain sont plus efficaces que celles qui traitent ces thèmes isolément (IAASTD, 2009a). Le savoir local et traditionnel lié à l'agriculture représente un exemple de ce type d'approche – il peut concerner la planification de la production, la mise en culture, la récolte, les pratiques de récolte et les opérations post-récolte, allant du stockage aux méthodes de transformation. Grâce à un apprentissage informel et à leur sens de l'adaptation, les petits agriculteurs tropicaux ont mis au point un large éventail de pratiques agricoles compatibles avec leur niches écologiques. De nombreuses pratiques agricoles

basées sur la biodiversité favorisent la durabilité environnementale en fournissant plusieurs services écologiques (Di Falco et Chavas, 2006). Ces pratiques ont permis d'assurer la conservation de plusieurs pools génétiques de variétés primitives nécessaires à la sélection moderne des plantes (Brush, 2000). Cependant, la spécialisation professionnelle du savoir local et traditionnel marginalisé sous-entend que les agriculteurs sont des acteurs passifs possédant un savoir qui doit être amélioré et remplacé. Le rôle des femmes dans les systèmes de connaissances locales et traditionnelles a été encore plus sous-évalué. Mais les approches multi-acteurs envers la gestion du système agro-écologique se sont progressivement développées dans les années '90, et envers la chaîne de valeur depuis 2000, et comme les gouvernants ont commencé à favoriser les procédures fondées sur des données probantes, les connaissances locales ont commencé à être revalorisées (IAASTD, 2009a).

Les avancées futures en Afrique devront inclure des pratiques de gestion des ressources améliorées, une entreprise complexe basée sur les spécificités des sites. Étant donné le caractère hétérogène de l'agriculture africaine et le fait que 90 % des agriculteurs d'Afrique subsaharienne appliquent actuellement des systèmes de production diversifiés (IAC, 2004), ces efforts nécessiteront une recherche collaborative réunissant des scientifiques, des agriculteurs et des groupes dans le but d'identifier les pratiques les mieux adaptées en fonction des conditions et des systèmes. Ainsi, les connaissances, la culture et les perspectives locales sont au cœur des recherches et du développement. Le savoir traditionnel peut être efficace et fiable (Warren et al., 1991 ; Reij et al., 1996) dans les domaines suivants : (1) connaissances sur l'agro-système et la

saisonnalité du lieu sur lesquels opèrent les agriculteurs ; (2) informations sur les besoins des populations locales, les capacités existantes ou manquantes en termes de ressources et d'accès au marché ; (3) connaissances et pratiques techniques adaptées au lieu ; et (4) un système basé sur les résultats. Les approches multi-acteurs, qui stimulent le savoir et favorisent le partage des connaissances peuvent également offrir des moyens efficaces pour résoudre des problèmes liés à des systèmes complexes (IAASTD, 2009b) et combler les lacunes du savoir local.

La recherche participative permet au savoir local et traditionnel d'interagir et d'évoluer conjointement au savoir formel (Haverkort et al., 2002) et les pratiques recommandées émanant des nouvelles recherches qui s'adaptent aux systèmes agro-écologiques des petits agriculteurs seront adoptées et conservées (Neuenschwander, 1993). En effet, un 'paquet' de technologies et de pratiques agricoles peut apporter de la flexibilité aux agriculteurs et leur permettre de choisir les options qui correspondent le mieux à la diversité spécifique de leurs terres (type de sol, disponibilité et variabilité de l'eau) et conditions socioéconomiques (dont l'accès au crédit et à l'assurance). Ces technologies peuvent être issues de pratiques traditionnelles et locales et réadaptées, ou être créées par des efforts collaboratifs impliquant des agriculteurs et des scientifiques. Elles doivent être résistantes à la variabilité des températures, à la disponibilité des ressources et aux fluctuations des marchés. Cette procédure est très différente des approches traditionnelles, qui privilégient un petit nombre de technologies et les mettent à la disposition du public par le biais de services de vulgarisation (IAASTD, 2009a).

Bien entendu, il n'est pas facile de combiner des formes de connaissances scientifiques hexogènes avec diverses formes de savoir local. Les différents groupes d'acteurs représentent différentes formes de connaissances – locales, autochtones ou expérientielles et tacites (agriculteurs, négociants, artisans, etc.) ou externes, émanant de la recherche et du monde scientifique (chercheurs, fonctionnaires, professionnels de l'information, fournisseurs de services, etc.), disposant toutes de systèmes de connaissances préexistants (IAASTD, 2009b). Cependant, l'idée d'impliquer des agriculteurs dans la recherche est basée sur l'expérience, qui a démontré que le fait d'améliorer les compétences techniques des agriculteurs ainsi que leurs capacités à mener des recherches, et leur permet de prendre des décisions dans les processus de développement technologiques conduisent à des innovations qui répondent mieux à leurs priorités, leurs besoins et leurs limitations (Pretty and Hine, 2001).

Quelques exemples d'expériences de R&D collaboratives méritent qu'on leur prête attention. Les systèmes semenciers locaux ou informels sont de plus en plus utilisés pour fournir de nouvelles variétés aux agriculteurs (IAASTD, 2009b). La sélection végétale participative (SVP) et la participation des agriculteurs dans les processus de recherche ont favorisé la décentralisation du contrôle sur les programmes de recherche, ce qui permet à un plus grand nombre de parties prenantes de s'impliquer dans ce domaine, et de répondre aux différents besoins des hommes et des femmes en matière d'innovation technique (IAASTD, 2009a). Il est nécessaire d'améliorer les connaissances locales et traditionnelles pour gérer les maladies et l'invasion des organismes nuisibles qui affectent les cultures et le bétail

(IAASTD, 2009a). En Afrique orientale, la création et l'adoption d'une gamme variée de technologies pour la collecte et à la conservation de l'eau a été possible en partie grâce à l'utilisation d'approches communautaires participatives dans la recherche technologique et la vulgarisation (Lundgren, 1993 dans Mazur, 2011a). L'approche des champs-écoles (FFS) encourage 'l'apprentissage interactif' (IAASTD, 2009a). En Afrique orientale et australe, les FFS ont permis de mettre sur les marchés des producteurs et des consommateurs des patates douces à chair d'orange enrichies en vitamine A (Ochieng, 2007). Mais les coûts liés à l'établissement, au maintien et à la reproduction des FFS sont relativement élevés et certains agriculteurs pauvres ne peuvent y accéder (Davis, 2006).

Mais les approches participatives menées par des agriculteurs ont leurs limites. Pour remédier au manque d'intérêt relatif pour le développement de la chaîne de valeur, par rapport à la sécurité alimentaire, il serait utile d'adopter des technologies adaptées. Le fait d'impliquer des acteurs du secteur privé mettra en valeur ces technologies et incitera à les utiliser (Heemskerk et al., 2003). La focalisation sur la recherche appliquée et adaptative ainsi que sur le transfert technologique, qui se fait au détriment de la génération de données scientifiques, ne pourra jamais être totalement évitée, étant donné la nature des systèmes de valorisation pour les chercheurs, qui privilégient l'analyse des données aux niveaux méso et macro (Probst et al., 2003 cité dans Mazur, 2011a). Mais il serait sans doute possible de générer des résultats satisfaisants dans le contexte d'un système de production spécifique. De plus, les chercheurs qui travaillent avec des professionnels du développement savent comment les approches participatives

peuvent être adaptées et utilisées par un grand nombre d'agriculteurs et comment optimiser leur impact, tout en gardant les bénéfices attendus en matière de capital humain et social et liés à la participation (IAASTD, 2009a).

Un exemple de ces principes est le projet de recherche et de développement collaboratif visant à améliorer la valeur nutritionnelle et la commerciabilité des haricots, par le biais de la recherche et de l'appui aux acteurs-clé de la chaîne de valeur en Ouganda et au Rwanda (Mazur et al., 2011). L'équipe de R&D (groupes agricoles, professionnels de la vulgarisation des organisations non gouvernementales, chercheurs d'organisations agricoles nationales, chercheurs universitaires et secteur commercial privé) travaille à améliorer la qualité, la production, la valeur nutritionnelle et l'aspect des haricots grâce à des pratiques et des technologies de manipulation et de transformation adaptées remédiant aux contraintes liées à l'accroissement de l'accès au marché et la consommation. Ce projet (2008-2012) fait partie d'un programme plus important visant à développer des moyens d'existence durables dans les zones rurales, auquel participent 1.200 petites entreprises agricoles, dans la partie orientale de l'Ouganda, et qui soutient la formation basée sur les communautés, dans le but d'améliorer la productivité agricole, la nutrition et les revenus (Mazur, 2011b ; Sseguya et al., 2009 ; Butler et Mazur, 2007). Il concerne également des aspects importants de la gestion des ressources naturelles (Mazur and Stakhanov, 2008).

La création d'espaces d'expérimentations locales et d'innovation est un moyen efficace pour générer des impacts sur une grande échelle à partir de changements graduels. Des réussites émergent d'expériences locales permettant aux

participants de tirer des leçons de leurs erreurs, de s'adapter aux modifications des paysages, d'évoluer pour s'adapter aux nouvelles règles du jeu, qui deviennent de plus en plus complexes, et d'adopter des approches progressives pour s'améliorer. L'appropriation des processus de développement et la participation locale contribuent grandement à la durabilité des changements désirés. « Le fait d'impliquer des communautés et des petits groupes dans les consultations locales, les délibérations politiques, la recherche scientifique et l'expérimentation fait partie d'un processus ascendant pour atteindre le succès. De même, l'intégration des pratiques, des coutumes et du savoir local dans une intervention est la clé du succès » (Spielman et Pandya-Lorch, 2009 : 13). L'extension graduelle nécessite également l'instauration de liens solides avec les organisations non gouvernementales et locales en mesure d'aider les agriculteurs à introduire et gérer des pratiques améliorées (Haggblade et al., 2010b).

L'évolution des formes de protection des droits sur les connaissances locales et traditionnelles doit s'accompagner d'accords de transfert de matériel incluant la fourniture de matériel (ressources ou informations) en échange d'avantages monétaires ou non monétaires. On trouve des exemples de partages équitables d'avantages entre les utilisateurs et les conservateurs des connaissances traditionnelles dans quelques pays (IAASTD, 2009a). En Afrique occidentale, les agriculteurs ont développé des variétés de niébé plus résistantes aux bruches lors du stockage. Le gène responsable de cette résistance a été ultérieurement identifié, isolé et breveté par une société britannique, l'*Agricultural Genetics Company*. LUBILOS offre un exemple intéressant de partage d'avantages. Il s'agit d'un projet international de lutte

antiacridienne, qui a abouti à la commercialisation d'un mycoinsecticide dont les bénéfices sont partagés entre les institutions nationales (IAASTD, 2009a).

7.5 Action de relance et leadership pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire en Afrique – réflexions sur les problèmes liés aux capacités

La diminution de la production alimentaire africaine par habitant est due en partie aux pressions de la population, qui ont compromis de façon notable la transformation du secteur agricole pour améliorer la sécurité alimentaire. Dans certains pays, la progression démographique et la hausse des revenus par habitant a entraîné un accroissement relativement rapide de la consommation alimentaire et a ainsi accru l'importation de produits alimentaires de base.

Un certain nombre de considérations peuvent aider à trouver des approches pratiques et économiques pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. Il est important d'améliorer l'efficacité de l'économie agricole actuelle par le biais d'initiatives de renforcement de capacités sur un large front. L'Afrique doit élargir le champ des possibilités quant aux productions alternatives disponibles aux agriculteurs, et renforcer leurs capacités à prendre des décisions et à les exécuter sur la base de connaissances adéquates relatives à la technologie agricole. L'infrastructure, la R&D et les programmes de formation font partie des mesures de soutien nécessaires. La rareté des ressources nécessite l'identification des programmes prioritaires et des zones géographiques qui disposent d'un fort potentiel pour accroître significativement la production. De

même, la capacité à assurer l'approvisionnement alimentaire aux centres urbains en expansion ou la capacité de produire des cultures à bas prix pour l'exportation, en présence de bonnes perspectives sur le marché, sont des considérations particulièrement pertinentes, aujourd'hui et probablement dans le futur. Pour réaliser ces énormes tâches, il est nécessaire de disposer d'institutions gouvernementales locales fortes et démocratiques, en mesure d'améliorer le taux d'alphabétisation et l'évolution sociale dans les zones rurales par le développement communautaire ou autres techniques.

Ce rapport reconnaît qu'un pays africain sous-développé ne peut réaliser tout en même temps. Ceci dit, on peut affirmer que les stratégies, actions et mesures gouvernementales suivantes sont requises pour réussir la transformation agricole et assurer la sécurité alimentaire en Afrique :

(a) Marchés, investissement public et gouvernance

Deux conditions préalables sont nécessaires à l'instauration d'une croissance durable chez les petits agriculteurs : (1) augmentation soutenue de la productivité agricole grâce à l'amélioration de la technologie améliorée (au sens large), et (2) mesures d'incitation en faveur des agriculteurs et des entreprises du secteur de l'agroalimentaire sous la forme de débouchés commerciaux financièrement attractifs (Haggblade, 2010). Cependant, comme le montrent les données collectées et analysées pour l'élaboration du RICA, seul un petit nombre de pays a atteint les hausses de productivité nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire. De plus, les petits agriculteurs africains qui produisent des denrées alimentaires de base ont aujourd'hui un accès limité au marché et au crédit, doivent faire face à

l'augmentation des prix des intrants modernes et sont pleinement exposés aux variations des prix et aux risques liés à la production, bien plus qu'ils ne l'étaient il y a deux décennies. Des infrastructures de transformation et de stockage inadaptées, situées à proximité des zones principales de production, freinent la production de valeur ajoutée, ce qui contribue à faire baisser les prix de production. Pris ensemble, ces facteurs n'encouragent pas les agriculteurs disposant de faibles ressources à passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture orientée vers le marché, et ont fait reculer considérablement l'adoption des variétés de cultures et les engrais modernes (IAASTD, 2009a). Actuellement, le financement des intrants agricoles africains repose en grande partie sur les programmes de crédit de denrées agricoles commerciales et sur les retombées qui y sont associées, ainsi que sur les revenus non agricoles et les transferts d'argent des migrants. La libéralisation de l'économie pourrait pénaliser encore plus les agriculteurs africains. « De nombreux modèles de libéralisation du commerce issus du cycle de Doha indiquent que les agriculteurs africains pourraient être perdants, car l'accès aux marchés agricoles européens protégés est soumis à la concurrence du Brésil, de l'Inde, de l'Indonésie et de la Thaïlande, en particulier dans des scénarios de libéralisation partiels » (Haggblade et al., 2010b).



Les investissements publics¹ dans le secteur public (recherche agricole, éducation en zone rurale, réseaux routiers ruraux, communication, installations de transport, contrôle des maladies contagieuses du bétail, systèmes de vulgarisation, systèmes de santé et infrastructure du marché) contribuent à l'augmentation de la production et des revenus. L'investissement dans les routes, par exemple, réduit les coûts commerciaux et le prix des intrants, et élève les prix de production des agriculteurs, entraînant donc une hausse de leurs revenus. Depuis le milieu des années '80 (l'ère des programmes d'ajustement structurels), les dépenses liées au transport et à la communication ont fortement baissé (IAASTD, 2009b). Aujourd'hui, l'Afrique ne possède qu'une petite partie de l'infrastructure de l'Asie dans les années '50 : seules 12 % des routes en Afrique subsaharienne sont goudronnées, contre 57 % en Asie du Sud ; la densité routière (km² de route/superficie) est de 0,13 en Afrique subsaharienne contre 0,85 en Asie du Sud ; l'accès à l'électricité : 26 % contre 52 % (Livingston et al., 2011). La mécanisation est également très faible par rapport à d'autres régions. En Afrique subsaharienne, seuls 15 tracteurs tous les 100 km² sont utilisés, contre 170 en Asie orientale et en Asie du Sud et 100 en Amérique Latine et aux Caraïbes (Livingston et al., 2011 : 13). Actuellement, les pays africains consacrent en moyenne 5-7 % de leurs dépenses publiques à l'agriculture, contre 8 à 10 % en Asie (Livingston et al., 2011 : 7). Malgré son rôle clé dans la société, l'agriculture n'attire pas les investissements du secteur privé, n'apportant pas ou peu de profits immédiats (Spielman et Pandya-Lorch, 2009). Malheureusement, de nombreux gouvernements africains doivent gérer le rôle du secteur public en fournissant (ou du moins en finançant) les biens publics de base et en mettant en œuvre les politiques, les lois et les législations en mesure de

créer un environnement économique et institutionnel favorable, dans lequel les agents de la société privée et civile, dont les agriculteurs, peuvent prospérer (Haggblade et al., 2010b). Les critiques portent sur les faiblesses des institutions africaines, la mauvaise gouvernance, les politiques défailtantes et les conflits régionaux qui nuisent à l'efficacité des interventions publiques dans l'agriculture et autres secteurs (Collier, 2007). Des années de sous-financement et de négligence relative ont fortement affaibli les services publics de vulgarisation et les organismes de recherche, qui ne peuvent fournir des services basés sur la demande et orientés vers le client (OECD, 2006).

La plupart des échecs dans l'agriculture proviennent des défaillances des institutions. Les institutions publiques doivent renforcer leur capacité à développer un ensemble approprié de politiques, de cadres réglementaires et d'investissement pour relancer le secteur agricole. En même temps, le rôle des institutions du secteur privé doit être renforcé pour faire face à un certain nombre de problèmes comme : l'accès limité aux services financiers, dont le crédit et les instruments de gestion des risques, l'accès limité aux intrants essentiels, comme les semences et les engrais, et aux marchés d'extrants (OECD, 2006). Les décideurs doivent élaborer et appliquer des stratégies basées sur une approche globale pour augmenter la productivité agricole et les salaires, et réduire la pauvreté (Spielman et Pandya-Lorch, 2009). La plupart des débats sur le développement agricole sont focalisés sur l'interaction de cinq facteurs - innovation, intrants, infrastructure, institutions et mesures incitatives (Hazell, 1999 ; IAASTD, 2009b). Les solutions requises pour résoudre les problèmes liés au développement agricole nécessitent souvent l'intervention de personnes dévouées pour réussir – des

défenseurs en mesure de sensibiliser le public, de montrer ce qui peut être réalisé, face à des défis apparemment insurmontables, ou de mobiliser le capital politique et financier pour bousculer l'inertie (Spielman et Pandya-Lorch, 2009). Ces efforts peuvent être renforcés par les agriculteurs africains, qui font partie d'associations puissantes sous-régionales et nationales, et qui font pression pour modifier l'environnement politique et influencent l'élaboration et la mise en place de programmes gouvernementaux de soutien (Haggblade, 2010 ; IAASTD, 2009b).

Le développement des marchés nationaux et régionaux repose sur un partenariat public-privé efficace. Sur le long terme, les négociants privés demandent des politiques stables et prévisibles. Les gouvernements souhaitent voir se développer des marchés fiables, compétitifs et performants. La confiance mutuelle, nécessaire pour que les deux parties puissent prospérer, doit s'entretenir par le dialogue, la transparence, la prévisibilité et la concurrence sur les marchés (Haggblade, 2010). Les grossistes, les transformateurs et les exportateurs sont exigeants à divers niveaux : stocks importants, qualité constante, conditionnements dans les normes, normes de sécurité alimentaire et respect des délais de livraison – des conditions difficiles à respecter pour les petits agriculteurs sans le soutien d'une action collective d'aide ou d'investissement. Le public est amené à jouer un rôle de plus en plus important en aidant les actions collectives des parties prenantes, en facilitant l'innovation institutionnelle, en établissant des normes, en soutenant la fourniture d'informations précises et actualisées sur les marchés, en concluant des contrats et en gérant les litiges (Haggblade et al., 2010b ; Spielman et Pandya-Lorch, 2009).

L'option à privilégier par les gouvernements pour assurer la réussite de l'agriculture est

adoption d'une approche basée sur la chaîne de valeur, dans un environnement favorisant la décentralisation démocratique et assurant une bonne gouvernance.

Concernant la génération et l'application des CASTD [connaissances agricoles, de la science et de la technologie], un environnement assurant une bonne gouvernance doit permettre aux agriculteurs de jouer un rôle plus important dans le développement et la recherche agricole ; prendre des mesures pour intégrer les groupes marginalisés, comme les femmes ou les bergers ; décentraliser les structures de gouvernance économique et politique ; promouvoir les principes de subsidiarité et de pluralité dans la fourniture des services ; favoriser l'utilisation des connaissances locales et traditionnelles, ainsi que les compétences du secteur public et privé et définir et appliquer les droits de propriété (IAASTD, 2009a : 99).

En matière de développement des chaînes de valeur, les approches régionales sont essentielles pour gérer les nombreux pays africains de petite taille et à faible population qui partagent des similarités socioculturelles et agro-écologiques. Lors du Sommet Africain sur la Sécurité Alimentaire de 2006, des denrées stratégiques ont été identifiées comme pouvant servir de points d'entrée pour une approche régionale du développement de la chaîne de valeur, qui permet de prendre conscience des avantages apportés par cette nouvelle vision du développement agricole (IAASTD, 2009a). L'expansion des marchés commerciaux régionaux peut permettre d'écouler les

excédents de production et d'augmenter les volumes mis en vente sur les marchés intérieurs étroits et diminuer les risques de chute des prix faisant suite à des gains considérables au niveau de la productivité agricole (Haggblade et al., 2010b). L'accroissement des opportunités commerciales lié à l'intégration régionale pourrait favoriser l'implication du secteur privé et améliorer la productivité et la production basées sur le marché.

L'expérience a montré qu'en laissant les agriculteurs défavorisés mener les activités de développement, en les traitant comme des atouts et des partenaires dans le processus de développement et de renforcement de leurs institutions et leurs ressources, le développement communautaire peut permettre aux initiatives menées en faveur du développement agricole et de la diminution de la pauvreté d'être plus réactives, intégratives, durables et économiques, et il s'avère plus performant que les approches centralisées traditionnelles. Le développement communautaire est plus à même d'apporter des résultats positifs si ces conditions sont remplies (IAASTD, 2009a: 102):

- Les institutions gouvernementales locales sont renforcées pour fournir un soutien organisationnel et technique, des ressources adaptées, le pouvoir de décision et les mécanismes de participation locale;
- Les communautés rurales et les associations d'agriculteurs disposent d'une autorité légale et peuvent prendre part aux décisions concernant les questions liées au développement agricole (par exemple contrats de prêts, élaboration et application de programmes et de projets);
- Des liens sont créés entre les institutions, les services de vulgarisation et les

utilisateurs des technologies pour l'échange de connaissances et d'expériences concernant les problèmes de développement; et

- des cadres législatifs et financiers sont créés pour inciter les communautés à s'approprier ces services et infrastructures.

La gestion des risques et la diminution des vulnérabilités sont des éléments fondamentaux pour réaliser un développement agricole durable et favorisant les plus pauvres. La stratégie de gestion des risques de la Banque Mondiale peut être utilisée comme cadre de base par les gouvernements africains. Cette stratégie replace les domaines traditionnels de la protection sociale (intervention du marché du travail, assurance sociale et filets de sécurité sociale) dans un cadre qui comprend :

- Trois stratégies relatives à la gestion des risques (prévention, atténuation, résolution);
- Trois niveaux de formalité de la gestion des risques (informel, basé sur le marché, mandaté publiquement);
- De nombreux acteurs (individus, ménages, communautés, ONG, gouvernements à divers niveaux et organisations internationales) dans un contexte d'asymétrie de l'information et en présence de différents types de risques.

Cette vision élargie de la protection sociale souligne le double rôle des outils de gestion des risques et son importance dans la protection des moyens d'existence de base et la promotion de la prise de risque. Elle repose sur les populations défavorisées, qui sont les plus vulnérables aux risques et ne disposent généralement pas d'outils de gestion des risques, ce qui les

empêche de s'engager dans des activités plus risquées mais beaucoup plus rémunératrices et les maintient dans un état de pauvreté chronique (OECD, 2006).

La récente transformation agricole du Rwanda offre un exemple de réussite due à l'intersection des marchés, de l'investissement public et de la gouvernance. Le Programme d'Intensification des Cultures (CIP) se donne pour objectif d'accroître l'auto-suffisance alimentaire nationale et de réduire les importations de denrées alimentaires. Ce programme concerne la spécialisation régionale, la monoculture et les activités coopératives ; le déploiement de masse des semences commerciales, des engrais importés (de 4 à 22 kg par hectare) et des pesticides ; le contrôle de l'érosion ; la structuration des marchés et des entités du secteur privé ; l'accès facilité au crédit, le renforcement du rôle des agronomes et l'investissement massif. Grâce à des précipitations abondantes, les récoltes de maïs et de blé ont augmenté respectivement de 227 % et 173 % entre 2007 et 2009 ; le manioc a connu une progression similaire. En moyenne, les récoltes de maïs ont progressé de 1,5 à plus de 4 tonnes par hectare, pour les variétés à pollinisation libre, et de 6 à 7 tonnes pour les variétés hybrides importées du Kenya et de la Tanzanie. Dans l'ensemble, la production agricole du Rwanda a augmenté d'environ 14 % par an, et l'importation de céréales a diminué de 20 % par an.



Mais ces résultats spectaculaires² à court terme ont eu quelques effets négatifs, comme par exemple le fait de devoir passer d'une agriculture de subsistance à la culture orientée vers le marché, qui risque de mettre en danger les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des petits agriculteurs (Milz, 2010). Les cultures intercalaires sont interdites. Les cultures (patates douces, légumes) autres que celles qui sont prescrites (maïs, soja) ont été arrachées par les autorités (par ex. à Cyuve, district de Musanze, et dans une coopérative de Gitarama), malgré le souhait affiché des petits agriculteurs, en particulier des femmes, de continuer à varier les cultures pour minimiser les risques. Aujourd'hui, ils dépendent d'une chaîne de valeur complexe pour des semences qu'ils produisaient eux-mêmes. Les dates de plantation sont établies d'une manière rigide, en ignorant les années d'expérience des agriculteurs en matière de conditions climatiques. La Loi Agraire de 2005 prévoit des amendes et la confiscation des terres si la réglementation n'est pas respectée. Étant donné que de nombreux agriculteurs ont porté leurs terres en garantie du crédit, comme la loi permet aujourd'hui, ils ne souhaitent pas prendre de risques et sont contraints de cultiver les espèces prescrites par le gouvernement.

Les relations entre les réussites à court terme et la vulnérabilité à long terme sont claires. La diversification des cultures et des variétés est importante pour contrôler l'invasion des organismes nuisibles et les maladies et fournit aux agriculteurs les germoplasmes nécessaires pour cultiver des plantes ou s'adapter à l'évolution des conditions environnementales. Le fait de remplacer la diversité des espèces natives par des variétés 'améliorées' sur de grandes surfaces présente des risques sans précédents. L'impact de la régionalisation des

cultures et la perte concomitante de la diversité agricole est visible sur les marchés agricoles. Les produits locaux sont peu nombreux, tandis que les denrées de base sont expédiées dans tout le pays. En attendant d'écouler leurs produits par les canaux prescrits, de nombreux agriculteurs n'ont que du maïs à manger et n'ont pas les moyens d'acheter d'autres aliments. La qualité nutritionnelle de la plupart des légumes et tubercules diminue, les pertes post-récolte sont plus importantes et les prix sont en hausse. La sécurité alimentaire et la nutrition font donc partie des conséquences imprévisibles de cette politique. Comme pendant la Révolution Verte Asiatique des années '60, le CIP du Rwanda se concentre sur une minorité d'agriculteurs plus aisés, dont la plupart font partie de coopératives qui cultivent dans les plaines et dans les terres marécageuses. Mis à part le soutien gouvernemental pour le contrôle de l'érosion et de l'aménagement de terrasses, aucune aide n'est dispensée aux agriculteurs vivant à flanc de colline, dont la majorité rencontre de graves problèmes liés à l'érosion, la fertilité des sols et la fragmentation des terres.

(b) Collaboration de la technologie et de la recherche agricole

Depuis toujours, les agriculteurs utilisent les innovations technologiques pour améliorer leurs pratiques agricoles. Il n'y a donc aucune raison de penser que cela changera. Le problème ne vient pas de la l'utilisation de la technologie, mais de sa nature et de son impact sur les pratiques agricoles. Les gouvernements africains continuent d'assumer un rôle central dans l'agriculture en matière de développement national. Le retard dans l'élaboration et la mise en place de politiques sur les biotechnologies en Afrique, par exemple, n'est pas lié à un excès de précaution ou de réflexion de la part des

gouvernements par rapport à la place et au rôle de la biotechnologie dans le développement agricole. Il provient d'une focalisation sur l'efficacité institutionnelle en cas de problèmes environnementaux ou de santé liés à la biotechnologie. Ce retard souligne le manque d'engagement politique et de vision, qui existe depuis toujours, par rapport aux besoins des citoyens. Etant donné la rareté des ressources, une planification nationale s'impose. Trois types de mesures seraient utiles : la création d'institutions compétentes ; la définition du rôle des donateurs et la coopération entre institutions nationales, régionales et mondiales.

- (i) La création d'institutions compétentes: les dirigeants doivent comprendre que la création d'institutions, si elle est souhaitable, n'est pas une fin en soi et qu'elles doivent avant tout être efficaces. Une institution est compétente lorsqu'elle dispose de moyens physiques et humains suffisants pour remplir sa mission. Il est nécessaire de renforcer le financement des unités politiques et de recherche. Que la recherche agricole soit gérée par une seule unité ou par une organisation faitière, une bonne gouvernance est nécessaire pour coordonner les activités et optimiser la progression en matière d'innovation technologique. Les institutions créatrices de savoir ont un grand rôle à jouer dans le système agricole et dans les activités de recherche relatives aux efforts de développement national. Ejeta (2010) a raison lorsqu'il souligne la nécessité de se tourner vers des technologies créées localement et adaptées aux besoins locaux, de porter son attention sur le capital humain et les capacités institutionnelles dans un environnement de gouvernance nationale forte. Les institutions, par exemple, doivent

disposer de ressources suffisantes pour s'engager dans la recherche politique, afin de disposer de connaissances affinées et nuancées permettant de définir le rôle de la technologie dans l'agenda du développement agricole national (Urama et al., 2010 ; Eicher et al, 2006 ; Tettey, 2006 ; UNESCO, 2006). Le fait de ne pas prendre en considération les petits agriculteurs lors de l'élaboration des politiques est une erreur qui doit être corrigée (Puplampu, 2004 :114). En tant qu'utilisateurs finaux, les petits producteurs en particulier devraient pouvoir jouer un rôle plus important dans la création et l'utilisation des connaissances agricoles et la recherche de solutions aux problèmes majeurs. Un effort concerté pour intégrer les connaissances des agriculteurs dans les politiques agricoles et la recherche serait une option utile (Lwoga, Ngulube and Stilwell, 2011; Richards, 1985).

- (ii) Le rôle des donateurs dans la création d'institutions et de cadres politiques en Afrique : il est clair que les programmes de financement étrangers peuvent ne pas s'imbriquer dans les politiques nationales. Les gouvernements africains doivent prendre conscience des priorités nationales lorsqu'ils allouent les rares ressources nationales. Lorsque les institutions agricoles bénéficieront des capacités suffisantes, elles pourront prendre part aux efforts de développement national. L'exemple d'Africa Rice (Chapitre 5) est intéressant car il montre que les institutions peuvent fonctionner correctement lorsqu'elles disposent des ressources nécessaires. Il souligne également le fait que les institutions mondiales peuvent apporter leur contribution lorsqu'elles travaillent avec des institutions nationales compétentes. Par conséquent, il est nécessaire de

renforcer les capacités nationales, en particulier au niveau de la science, de la technologie et de l'enseignement supérieur, pour leur permettre de négocier de meilleures conditions avec leurs partenaires extérieurs ou mondiaux (Commission pour l'Afrique, 2005).

Un indice reflète les problèmes inhérents à l'augmentation de la production alimentaire et autres denrées agricoles, $\frac{1}{3}$ - $\frac{1}{2}$ de la recherche agricole mondiale se focalise sur la sélection conservatrice pour protéger les récoltes des organismes nuisibles et des maladies, mais les recherches peuvent s'étendre sur plusieurs décennies. Pourtant, ces efforts ne sont pas inutiles, car la productivité physique de nouvelles variétés, de bétail et d'intrants dépasse souvent 100 %, et les rendements tournent autour de 50 - 100 % (Haggblade, 2010). Les pays africains étant de taille relativement modeste, ils ne peuvent financer des programmes de recherche et de développement (R&D) pour toutes les espèces animales et végétales. On compte environ 200 institutions de recherche publiques et 200 universités (Haggblade et al., 2010b). Les partenariats dans l'agriculture et la recherche en sciences sociales et éducatives permettent de faire progresser la science dans l'intérêt public et d'accroître son importance dans la réalisation des objectifs (Lele et al., 2010). La possibilité pour les agriculteurs d'accéder aux découvertes scientifiques peut réellement accélérer l'augmentation de la productivité et des volumes de production.

- (iii) La collaboration entre les institutions nationales, régionales et mondiales: ce type de mesure devrait être au cœur des politiques et des institutions liées à la biotechnologie agricole en Afrique. Au

niveau national, ces derniers « devraient garantir l'élimination de la duplication et chercher à renforcer les synergies des diverses institutions pour améliorer leurs activités respectives » (Puplampu et Essebey, 2004:286). Les leçons tirées au niveau national pourraient être étendues au cadre régional. Ce cadre peut être plus performant lorsque les forces spécifiques du contexte national sont utilisées dans un cadre collaboratif. Le Forum Africain pour la Recherche Agricole (FARA) a sponsorisé des centres régionaux importants et autres initiatives, comme la Fondation Africaine pour les Technologies Agricoles (Mignouna et al., 2008 ; FARA, 2006). Enfin, les institutions mondiales peuvent servir d'organismes de compensation pour les bonnes pratiques, la planification politique collaborative et les activités de recherche. Cependant, ces institutions ne sont pas exemptes de difficultés et les gouvernements africains doivent être conscients des limitations des institutions mondiales. Par exemple, le Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI), la FAO et l'UNEP sont des institutions mondiales utiles dans le domaine des politiques et de la recherche en biotechnologie agricole. Le GCRAI, par exemple continue d'être gêné par les activités de certaines sociétés opérant dans l'agro-biotechnologie et leurs demandes de droits de propriété intellectuelle (Meldolesi, 2002). Lorsque les gouvernants auront pris conscience des contraintes auxquelles sont soumises les institutions mondiales, il est à espérer qu'ils réorienteront leurs points de vue et adopteront un nouveau comportement, pour faire en sorte que les institutions nationales et régionales disposent de ressources suffisantes pour pouvoir remplir leur mission.

Les actions stratégiques et les mesures gouvernementales qui viennent d'être évoquées, notamment la relation entre la technologie et la recherche agricole, ont une incidence sur l'Afrique. Tout d'abord, comme nous l'avons succinctement montré au paragraphe précédent, il est important de repérer et de renforcer les nombreux programmes de R&D basés sur une collaboration entre pays et entraînant des retombées technologiques importantes. La biologie moléculaire et l'ingénierie génétique pourraient apporter des solutions à divers problèmes, comme les mauvaises récoltes dues à la sécheresse et à l'invasion d'insectes nuisibles, ou les maladies du bétail, et les partenariats régionaux et internationaux seront essentiels pour dépasser les limitations de quelques pays (Afrique du Sud, Kenya et Ouganda) disposant d'un environnement législatif et de capacités de recherche (Haggblade et al., 2010b). Les initiatives menées au niveau régional comprennent le Conseil de l'Afrique Occidentale et Centrale pour la Recherche et le Développement Agricole (WECARD/ CORAF) (établi en 1987), l'Association pour le Renforcement de la Recherche Agricole en Afrique Orientale et Centrale (ASARECA) (instaurée en 1994), le Centre de Coopération dans le Domaine de la Recherche Agricole en Afrique Australe (SACCAR) (créé en 1984), et le Forum Africain pour la Recherche Agricole (FARA) (établi en 2002), l'organisation faitière réunissant des acteurs majeurs de la recherche et du développement en Afrique. FARA expérimente des 'Plateformes d'Innovation' et cherche des solutions pour organiser des processus d'innovation systémique parmi des chercheurs de disciplines diverses, le secteur privé (fournisseur d'intrants, de marchés de produits, de systèmes d'informations sur les marchés et d'institutions de microfinance), professionnels (ONG, services de vulgarisation),

décideurs, communautés rurales et associations d'agriculteurs, afin de fournir des innovations utiles, abordables et accessibles aux utilisateurs (CGIAR-ISPC, 2010).

Deuxièmement, il est crucial de faire participer les agriculteurs à la recherche agricole et à la diffusion des informations. Ces efforts collaboratifs faciliteront non seulement la recherche adaptative dans des environnements divers et complexes, mais encourageront les chercheurs à renforcer leurs connaissances par le biais des agriculteurs. Mais si la collaboration est aujourd'hui reconnue et considérée comme essentielle pour la R&D, le renforcement de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Peu de financements sont consacrés aux études visant à optimiser l'efficacité de ces collaborations en présence de ressources limitées. Dans le monde en développement, environ la moitié des activités de recherche sur l'agriculture concerne l'amélioration des cultures (53 % en Asie/Pacifique, 46 % en Afrique subsaharienne, 43 % en Amérique Latine/ Caraïbes). Concernant l'autre moitié, 15-20 % concerne le bétail, 7-13 % les ressources naturelles et 4-8 % les forêts. La recherche sur la post-récolte représente moins de 5 % dans chaque région. Actuellement, de nombreux agriculteurs africains connaissent de graves pertes post-récoltes dues à l'égrenage des céréales, aux déversements lors du transport et à biodétérioration lors de chaque étape de la chaîne, dont le stockage. Les pertes de céréales s'élèvent à 14-17 % en Afrique orientale et australe (PHL Network, 2010 ; Banque Mondiale, 2011c). Pourtant, il existe aujourd'hui des installations de stockage et de transport relativement économiques et accessibles aux petits agriculteurs basées sur des innovations du sud et du sud-est asiatique (Livingston et al., 2011). Actuellement, la recherche socioéconomique

est celle qui reçoit le moins d'aide (Lele et al. 2010), alors qu'elle est appelée à devenir de plus en plus importante car l'évolution démographique qui transforme la nature de l'agriculture en Afrique, et compte tenu du fait que la population agricole vieillit, que les jeunes agriculteurs émigrent vers les villes et que les zones rurales s'urbanisent (IAC 2004). La recherche agricole doit se concentrer davantage sur les agricultrices et les agriculteurs âgés (IAASTD, 2009a).

(c) Sécurité alimentaire et agriculture urbaine

Comme mentionné au chapitre 3, l'agriculture urbaine – si elle est suffisamment soutenue – peut jouer un rôle crucial en matière de sécurité et d'approvisionnement alimentaire, d'amélioration de la nutrition et de diversité alimentaire. Elle apporte d'autres bénéfices aux économies africaines, comme la création d'emplois, la génération de revenus pour des millions de gens ainsi que certains avantages environnementaux. Étant donné la grave crise alimentaire actuelle, des sources alternatives d'approvisionnement alimentaire doivent être explorées pour compléter celles qui existent. Pour utiliser l'agriculture urbaine en tant que source supplémentaire d'alimentation, les gouvernants doivent porter leur attention sur les facteurs défavorables qui trop souvent ont été ignorés. Certains problèmes doivent donc être gérés pour que l'agriculture urbaine puisse contribuer davantage à la sécurité alimentaire, tels que :

- (i) *Des plans stratégiques pour l'agriculture urbaine* – L'agriculture urbaine se déroule dans un contexte dans lequel les institutions basent généralement leurs décisions sur les jugements subjectifs des autorités municipales. Cet environnement politique précaire, dans lequel l'agriculture n'est pas

autorisée, est tolérée sur une base *ad hoc* ou considérée comme une question secondaire, indique que les gouvernements municipaux africains doivent développer une vision de la ville plus propice à l'agriculture urbaine. Cette vision doit démontrer clairement en quoi l'agriculture urbaine peut aider à atteindre des objectifs plus généraux liés à l'agriculture nationale, aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire.

- (ii) *Lutter contre les préjugés institutionnels* – Pour assurer le développement agricole à long terme dans les zones urbaines, il est nécessaire de lutter contre les préjugés systématiques dont fait l'objet l'agriculture urbaine. Les dirigeants doivent avoir les moyens de démontrer les avantages de l'agriculture urbaine, les impacts de l'évolution de l'utilisation des terres, la diversité des acteurs et les problèmes liés à ce type d'agriculture, dans un contexte marqué par une évolution rapide des conditions urbaines. Ces préjugés institutionnels peuvent être éliminés par le biais de programmes éducatifs sponsorisés de sensibilisation (par exemple émissions radio ou de télévision, programmes scolaires) qui défendent cette cause. Ces programmes fourniront plus de visibilité à l'agriculture urbaine et contribueront à légitimer son existence.
- (iii) *La participation des communautés aux décisions municipales est essentielle pour l'agriculture urbaine* – Les problèmes politiques et législatifs liés à l'agriculture urbaine se mêlent à d'autres questions plus générales, comme la gouvernance et les processus de prise de décision. Il est donc nécessaire d'élargir les consultations et de

permettre aux citoyens de s'exprimer sur des questions liées à la planification de l'agriculture urbaine ou sur les aspects négatifs des règles d'urbanisation. Il serait utile d'encourager des mécanismes assurant une représentation adéquate et équitable de toutes les parties prenantes. Ceci passe par la création de procédures municipales permettant de traiter directement les problèmes relatifs à l'agriculture urbaine.

- (iv) *Développer les liens avec les autres secteurs* – La possibilité pour les agriculteurs urbains d'accéder aux soutiens techniques et financiers disponibles est vital pour la durabilité de ce secteur. Les gouvernants doivent tenir compte de l'ensemble des agriculteurs urbains défavorisés, qui sont tenus à l'écart des politiques nationales de subvention des intrants agricoles et des programmes de vulgarisation mis en place par de nombreux gouvernements africains. Les gouvernements locaux et nationaux doivent fournir des mesures incitatives pour promouvoir l'agriculture urbaine, y compris des politiques visant à renforcer l'efficacité des chaînes de marché. Ceci ne pourra se réaliser que si l'agriculture urbaine est considérée comme faisant partie intégrante de la politique nationale sur la sécurité alimentaire.
- (v) *Coordonner les différents niveaux de responsabilité* – En raison de sa nature spécifique, l'agriculture urbaine mobilise un large éventail de parties prenantes et d'intérêts. Par exemple, dans de nombreuses villes africaines, deux des éléments les plus vitaux pour l'agriculture, les terres et l'eau, sont coordonnés par de multiples organismes institutionnels. Pour

établir une planification cohérente et durable de l'agriculture urbaine, il est nécessaire d'assurer une coordination entre les divers ministères et services, y compris les organes chargés de contrôler les terres, la santé publique, le transport inter et intra-régional et l'environnement.

(vi) *Les besoins en eau* – L'intégration de l'agriculture urbaine dans les plans d'aménagement des villes africaines doit s'accompagner de mesures visant à renforcer les structures d'approvisionnement en eau nécessaire à l'agriculture urbaine. Étant donné que l'utilisation de l'eau courante pour l'agriculture urbaine soulève des questions d'ordre éthique, les efforts doivent porter sur le développement de technologies assurant un recyclage approprié de l'eau. Les technologies simples et à petite échelle, comme les pompes à pédales, peuvent être importantes pour les petits agriculteurs urbains, qui ne disposent généralement pas des ressources suffisantes pour acquérir des systèmes d'irrigation plus élaborés. Mais les choix en matière de technologie d'approvisionnement en eau doivent correspondre aux besoins de l'agriculture urbaine et aux conditions spécifiques à chaque ville, compte tenu des variations importantes de la pluviosité entre les différentes régions.

(vii) *Des choix appropriés en matière de propriété foncière* – Les gouvernements nationaux et locaux doivent soutenir des réformes du régime foncier qui soient avantageuses pour les populations urbaines défavorisées ou qui garantissent des baux à long terme. Malheureusement, les choix ne sont pas si simples, et les politiques basées sur des solutions 'universelles' risquent de nuire au

développement de l'agriculture. Les différents systèmes fonciers qui existent dans les villes africaines présentent tous des avantages susceptibles de favoriser la réussite à long terme de l'agriculture urbaine. Les gouvernements nationaux et locaux doivent donc étudier attentivement les avantages liés aux systèmes fonciers alternatifs, en fonction des contextes sociaux et spatiaux, et doivent promouvoir des modèles basés sur les circonstances du moment, qui peuvent varier d'une zone urbaine à l'autre, dans un pays ou entre différents pays. Les responsables politiques doivent également prêter attention aux effets secondaires potentiels des systèmes fonciers proposés, qui risquent de nuire aux populations urbaines vulnérables.

(viii) *Des règles d'urbanisme plus intégratives* – Avant d'envisager des mesures pour intégrer l'agriculture urbaine dans les plans d'urbanisme et les politiques de développement, les dirigeants doivent identifier et reformuler certains statuts municipaux qui sont défavorables à ce secteur. Par exemple, les règles d'urbanisme doivent être révisées de façon à s'adapter à la production alimentaire urbaine. L'agriculture urbaine est soumise aux jugements des autorités municipales, et son avenir repose sur un terrain miné.

(ix) *La mobilisation en faveur de l'agriculture urbaine* – Pour rehausser le profil de l'agriculture urbaine et inciter les gouvernants à l'intégrer définitivement dans l'agenda du développement national, une vaste coalition de parties prenantes doit s'organiser et faire pression sur les responsables politiques. Bien que la participation d'acteurs étatiques soit

indispensable pour améliorer le profil de l'agriculture urbaine, les acteurs non étatiques et autres acteurs informels doivent également s'engager activement dans ce processus. Les ONG locales et internationales peuvent jouer un rôle clé dans ce domaine, car elles ont la capacité de solliciter l'opinion de populations difficiles d'accès et de les formuler d'une manière propre à galvaniser une vaste coalition, qui servira de plateforme pour les changements politiques en faveur de l'agriculture urbaine, au niveau local et national.

- (x) *Les mesures protégeant les intérêts économiques des agriculteurs* – La demande croissante de fruits et de légumes frais offre une opportunité stratégique que les agriculteurs doivent exploiter. Ces niches de marché émergentes peuvent fournir d'importantes sources de revenus aux populations urbaines défavorisées. Cependant, des mesures politiques appropriées doivent être mises en place pour protéger les intérêts économiques de ces agriculteurs, face aux marchés puissants nés de la mondialisation. De plus, il est nécessaire d'adopter des mesures garantissant que ces marchés ne nuisent pas aux besoins alimentaires nationaux, comme c'est souvent le cas pour l'agriculture tournée vers l'exportation.

(d) Le financement de la transformation agricole

Le système financier africain s'est fortement libéralisé ces deux dernières décennies, ce qui a contribué à entraver l'accès aux services financiers et à freiner la transformation du secteur agricole. Le besoin de financement est largement reconnu. Des approches et programmes d'intervention existant depuis des

temps immémoriaux permettent au secteur agricole d'accéder au crédit. Au fil des ans, les approches basées sur la demande, par exemple, ont permis l'établissement de banques de développement agricoles sur le continent. Mais les petits agriculteurs, qui constituent la majorité des producteurs dépendent aujourd'hui de la finance informelle ou semi-informelle. En Afrique, l'accès à la finance formelle, en particulier par le biais des banques commerciales, représente moins de 10 pour cent. De nombreux pays n'ont pas encore réalisé les objectifs de la Déclaration de Maputo.

Les approches innovantes présentées dans ce rapport ont eu une influence sur le renforcement des capacités et le développement à trois niveaux : la formulation des réformes politiques, les entreprises commerciales et les institutions financières.

- (i) *Réformes politiques et législatives* – Les mesures visant à sécuriser l'accès à la finance sont favorables à la sécurité alimentaire. Les gouvernements africains doivent prendre conscience de la nécessité de fournir un environnement favorable au développement de la finance. La justification de la mise en place des réformes (macroéconomiques et basées sur le secteur) doit être clairement établie, ainsi que les avantages spécifiques en mesure de garantir l'engagement des gouvernants à effectuer les changements nécessaires et à continuer à renforcer l'environnement politique. A ce titre, le corps exécutif et le corps législatif devront bénéficier d'un soutien technique.
- (ii) *Au niveau de l'entreprise* – Tous les acteurs présents dans la chaîne de valeur agricole (agriculteurs, fournisseurs d'intrants, assembleurs, transformeurs, grossistes,

exportateurs, importateurs) doivent être en mesure d'accéder à la finance pour développer leurs activités. Concernant les exploitations agricoles (culture et élevage), il est nécessaire d'améliorer les compétences des agriculteurs au niveau de la comptabilité et de la gestion d'entreprise, ainsi que dans un certain nombre d'autres domaines qui sont présentés plus précisément dans le tableau 7.1.

- (iii) *Les banques et autres institutions financières*
– Les institutions financières cherchent généralement à limiter les risques et les

coûts dans le cadre du financement de l'agriculture. Elles doivent disposer des capacités nécessaires pour mettre au point des services financiers attractifs répondant aux besoins des divers acteurs de la chaîne de valeur et pour comprendre en quoi la focalisation sur la chaîne de valeur peut stimuler la croissance du marché et réduire les risques de crédit. Les besoins des banques commerciales et des institutions de microfinance en matière de renforcement des capacités sont présentés en détail dans le Tableau 7.1.

TABLEAU 7.1

Les besoins en renforcement des capacités dans les systèmes de financement

S/N	CLIENTS	BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
1	Banques commerciales	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les concepts de la chaîne de valeur et de compétitivité • Évaluation des risques et identification des opportunités stratégiques pour renforcer les chaînes de valeur • Comment les chaînes de valeur de cohésion peuvent être utilisées pour réduire les risques et faciliter l'accès au financement • Comment appliquer les produits de la chaîne de valeur financière pour répondre aux besoins des différents acteurs dans la chaîne de valeur • Concevoir des produits financiers appropriés • Développer une meilleure compréhension des chaînes d'approvisionnement spécifiques et leurs aspects économiques -- identifier les agro-industries clés et leurs clients / fournisseurs et des possibilités de cartographie pour les prêts • Comprendre, quantifier et gérer les risques autour de produits spécifiques et les chaînes d'approvisionnement • Séparation systémique (par exemple la météo, rendement, prix) contre les risques idiosyncrasiques (par exemple, les performances du client) • Utilisation des technologies pour atteindre de nouveaux clients et de réduire le coût de leur service (par exemple les services bancaires mobiles, téléphones mobiles, etc.) • Développement de produits de prêt pour mieux répondre aux besoins des clients et les particularités des produits et les chaînes d'approvisionnement • Concevoir des installations de partage des risques (réduire le risque de crédit du portefeuille de prêts agricoles spécifiques, accroître la capacité de l'origine de nouveaux prêts, améliorer les principaux ratios de bilan, gestion des risques et efficacité opérationnelle et potentiellement augmenter le risque ajusté en fonction du rendement du capital) • Services bancaires d'infrastructure TIC aux communautés difficiles à joindre
2	Institutions de microfinance	<ul style="list-style-type: none"> • Concevoir et prêter des produits pour l'agriculture et le financement de la chaîne de valeur • Moyens d'examiner de nouveaux clients en vue de l'approbation de crédit • Comprendre les risques financiers • Identifier les opportunités et gérer les risques
3	Agriculteurs, fournisseurs, transformateurs, acheteurs et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabilité agricole et gestion d'entreprise • Comprendre les risques financiers • Identifier les opportunités et gérer les risques • Comprendre les besoins du marché • Formation en rédaction de demande de prêt pour les projets agricoles bancables en mettant l'accent sur les recettes et les coûts du projet • Méthodes dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
4	Agences d'intervention ONG nationales et internationales Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des chaînes de valeur cohérentes • Approches internes et externes pour financer la chaîne de valeur • Promotion, sensibilisation et formation des clients potentiels : PME agro-industrielles et agriculteurs • R et D et utilisation en vue d'améliorer la productivité agricole • Changement d'état d'esprit de la perception négative du public envers l'agriculture en particulier chez les jeunes • Titres fonciers et de garanties - moyens de transformer la ferme • Terrains en garantie que les banques commerciales exigent souvent

Source : Adapté de Olomola (2011)

(e) Infrastructure

Le développement de l'infrastructure est essentiel pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. Certains domaines sont particulièrement concernés : l'énergie, l'eau et les installations sanitaires, la santé et l'éducation – notamment dans les zones fragilisées et en état de détresse. Il est indispensable de renforcer les cadres d'investissement dans les pays africains, afin de générer davantage d'emplois et une croissance intégrative. La création d'emplois et l'instauration d'une économie diversifiée passent par une mobilisation de l'investissement dans l'infrastructure et l'agriculture, des secteurs prioritaires pour le NEPAD depuis sa création.

On estime que les défaillances des infrastructures entraînent une perte de 1 à 2 pour cent du PIB africain. Durant la dernière décennie, la productivité moyenne des terres agricoles correspondait à 40 pour cent de celle de l'Asie et 50 pour cent de celle de l'Amérique Latine (Amano, 2011). Les installations traditionnelles de stockage et inadaptées contribuent à la perte des produits agricoles.



Par exemple, de nombreux pays africains ne possèdent quasiment pas de routes goudronnées. La plupart des produits sont transportés en charrette ou à vélo, sur des routes non goudronnées, ou à pied sur des sentiers

étroits traversant la brousse. L'Afrique détient le taux de densité le plus faible du monde en matière de routes goudronnées. Sur les quelques 1,8 million de kilomètres de routes présentes en Afrique subsaharienne, seules 16 pour cent sont goudronnées. De plus, beaucoup de routes goudronnées sont extrêmement détériorées en raison d'une utilisation excessive³ et d'un déficit de maintenance (Harsch, 2004). Compte tenu de la mauvaise qualité des routes, dans les régions rurales du Cameroun, par exemple, les chauffeurs de camion facturent des frais supplémentaires entre 1 000 et 2 000 FCA (2 à 4 dollars) pour un simple trajet de 6 kilomètres. Les coûts de transport élevés contraignent les agriculteurs à augmenter leurs prix, ce qui réduit leur compétitivité sur les marchés intérieurs et internationaux.

Les agriculteurs ne pourront produire davantage sans les routes, les installations de stockage et autres infrastructure matérielles dont ils ont besoin pour commercialiser leurs cultures. Le PDDAA recommande donc que plus de la moitié des investissements réalisés dans le cadre de ce programme soient consacrés à l'infrastructure rurale (hors systèmes d'irrigation). Parallèlement aux routes et autres infrastructures physiques, les agriculteurs ont besoin d'une infrastructure immatérielle, comme les communications et les informations précises sur les prix des marchés, pour tirer profit de l'évolution des opportunités du marché.

Les marchés extérieurs sont également importants pour de nombreux producteurs de coton, de cacao, de thé et autres cultures destinées à l'exportation. Mais le contexte du marché mondial s'est montré défavorable aux agriculteurs africains. Les prix agricoles internationaux sont volatiles, les exportations africaines sont soumises à des restrictions

concernant l'accès aux marchés des pays du Nord et sont gravement affectées par les systèmes de subventions gouvernementales qui aident les riches agriculteurs des pays industrialisés. Mais on constate l'existence de tendances positives. L'investissement privé dans l'infrastructure se développe plus rapidement en Afrique que dans d'autres régions en développement, alors que 60 pour cent des terres mondiales non cultivées se trouvent sur le continent (Amano, 2011). Les gouvernements sont conscients de ces opportunités. Mais il est nécessaire d'élaborer des cadres politiques adaptés pour attirer plus d'investisseurs et des investissements plus avantageux dans ces secteurs. Quelques pays africains développent leur infrastructure par l'instauration de modalités de financement reposant sur des partenariats public-privé (PPP). L'OCDE a

récemment lancé un projet d'Aide à l'Investissement (Afi) pour soutenir le financement de l'infrastructure en Afrique : 45 milliards de dollars US ont été dépensés, 93 milliards de dollars US supplémentaires sont requis, et le déficit de financement s'élève à 8 milliards de dollars US.

(f) Changement climatique et adaptation au climat

Le chapitre 5 traitait de questions relatives au changement climatique, à la dégradation environnementale et à l'agriculture en Afrique et présentait quelques recommandations politiques (voir tableau 7.2). Mais étant donné que les mesures d'adaptation et d'atténuation sont appliquées au niveau des ménages et/ou des exploitations agricoles, elles sont abordées comme suit:

TABLEAU 7.2
Résumé des recommandations de politiques économiques

Échelle spatiale	Principales recommandations
Mondial	<ul style="list-style-type: none"> • Tirer des idées et des points d'apprentissage à partir de la mise en œuvre réussie des accords multilatéraux existants sur l'environnement (AME) • Faire du lobbying pour un accord juste, ambitieux et juridiquement contraignant avenir • Trouver un équilibre entre l'adaptation et l'atténuation des programmes • Poursuite de la mobilisation des fonds d'adaptation • Nécessité de mécanismes de gouvernance efficaces d'adaptation
Afrique	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité d'un cadre législatif sur l'environnement pour l'Union Africaine • Promotion de l'adaptation du programme et de l'intégration en générale du changement climatique • Parler d'une seule voix dans les négociations climatiques internationales • Élaborer une liste des risques et des pays vulnérables au risque climatique • Dresser un inventaire des initiatives pour le changement climatique et l'agriculture
National	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des changements climatiques au sein et entre les institutions et la législation • Élaboration d'atlas des risques et de la vulnérabilité et de nouvelles cartes agro-écologiques • Les ministres des Finances, de l'économie et de planification devraient s'occuper du changement climatique • Financement le renforcement des capacités et son utilisation, la sensibilisation ainsi que la recherche et le développement • Améliorer les rôles des travaux/travailleurs de vulgarisation • Améliorer la bonne gouvernance • Accroître les réserves alimentaires stratégiques
Municipal	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le changement climatique et la gestion des risques de catastrophe au sein des ministères • Harmoniser la planification, les lois sur la gestion des risques environnementaux et des catastrophes • Exploiter la puissance de la téléphonie mobile • Utiliser des plans régionaux
Ménage et / ou ferme (mise au point critique)	<ul style="list-style-type: none"> • Se reporter au compte rendu détaillé dans le présent article

Source : Nhamo (2011)

L'échelle du ménage et/ou de l'exploitation agricole représente la plateforme la plus adaptée pour appliquer des mesures politiques résultant d'autres échelles spatiales identifiées. Compte tenu des impacts principaux ainsi que des mesures d'adaptation et d'atténuation abordées au chapitre 5, les recommandations politiques suivantes sont proposées:

- i. *Le secteur de l'eau* – Les gouvernements africains doivent élaborer des traités adaptés pour les bassins partagés, comme le Nil par exemple. Ces traités devraient inclure des programmes intégrés de gestion de l'eau. Les barrages demeurent une option viable pour les pays dotés de sites adaptés à ce type de construction. Les droits relatifs à l'utilisation de l'eau doivent être accordés de manière juste, pour les agriculteurs et les autres usagers. Les agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance souffrent généralement d'un accès limité à l'eau. Les gouvernements doivent également distribuer l'eau en fonction de considérations écologiques.
- ii. *Le secteur agricole* – L'amélioration des prévisions météorologiques et des systèmes d'alerte précoce sont des mesures prioritaires en matière d'adaptation. Les téléphones mobiles sont très utiles à cet égard, car la plupart des régions éloignées sont aujourd'hui équipées d'un réseau. Il est également essentiel de diversifier les cultures, de planter différentes variétés, de compléter les activités agricoles par des activités non agricoles, de renforcer l'utilisation de l'irrigation, et d'adopter des techniques de conservation de l'eau et des terres. Par ailleurs, il est indispensable d'exploiter les systèmes de connaissances locales et autochtones et de les fusionner avec le savoir scientifique moderne véhiculé par les professionnels de la vulgarisation. Les services nationaux doivent mettre en œuvre des programmes pour aider par exemple les agriculteurs à refaire leurs plantations en cas de sécheresse. Les gouvernements peuvent soutenir les petites exploitations et les agriculteurs pratiquant une agriculture de subsistance en leur proposant des aides au financement et en créant une Assurance Indexée contre les Intempéries. Les compensations versées par les gouvernements lors des pertes de récoltes résultant de catastrophes naturelles doivent faire l'objet d'études supplémentaires.
- iii. *Le secteur de l'élevage* – Les politiques sur la gestion du méthane sont cruciales, ainsi que les mesures d'aide en faveur des communautés vivant de l'agriculture de subsistance et pastorales. Ces mesures comprennent des programmes traditionnels en termes d'élevage et de commercialisation des produits. Quant au secteur de la culture, le rôle du travail de vulgarisation et des systèmes de connaissances locaux et autochtones sont vitaux. Les gouvernements doivent mettre en place des programmes pour aider les agriculteurs lors des reconstitutions de stocks et des transferts qui suivent les périodes de sécheresse et autres catastrophes naturelles, ainsi que des politiques visant à améliorer la sélection du bétail, les modèles de pâturage et l'approvisionnement en eau. L'alerte précoce doit faire partie de la gestion appliquée au niveau des exploitations agricoles.
- iv. *Le secteur horticole* – Ce secteur est sensible à la disponibilité de l'eau et aux changements de températures. Des mesures doivent être prises pour faire face aux pénuries d'eau et aux conditions climatiques de plus en plus

marquées par la sécheresse. Ainsi, il est nécessaire d'utiliser des variétés résistantes aux températures extrêmes. Les agriculteurs doivent se tenir au courant des développements concernant l'empreinte carbone, une question à laquelle doivent s'intéresser les associations d'agriculteurs et les gouvernements. À ce titre, le rôle des professionnels de la vulgarisation est extrêmement important.

- v. *Le secteur piscicole* – Des mesures intégrant les pêcheries à d'autres systèmes agricoles, comme l'agriculture, doivent être mises en place pour aider les agriculteurs à faire face aux sécheresses. Le partage des connaissances sur le changement climatique est essentiel pour les communautés qui vivent de la pêche. Les programmes de conservation des mangroves, menés dans le cadre des projets de Réduction des Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation Forestière Plus (REDD+) représentent des mesures viables d'adaptation et d'atténuation pour les pêcheries.

(g) Partenariats stratégiques

Les initiatives du secteur public et privé visant à améliorer la disponibilité et l'accès aux produits alimentaires ainsi que la qualité des aliments sont souhaitables, mais les ressources disponibles pour mettre en place ces interventions sont limitées. Il est nécessaire de comparer les coûts et les avantages liés aux bénéfices économiques et financiers, aux impacts environnementaux et à l'importance sociopolitique (Spielman et Pandya-Lorch, 2009). Cette démarche doit s'appuyer sur un processus de négociation, d'apprentissage social partagé et l'action concertée, basée sur la confiance, la loyauté et la réciprocité (IAASTD, 2009b). On voit de plus en

plus que les sociétés sont capables de s'entendre sur des solutions durables et sur la création de cadres institutionnels favorisant l'application de ces solutions. De nombreuses réussites reposent sur la notion de coopération et de collaboration. Les partenariats entre divers acteurs du secteur agricole – instituts de recherche, organisations communautaires, sociétés privées, agences gouvernementales et organismes internationaux – font partie de toutes les initiatives qui ont réussi (Spielman et Pandya-Lorch, 2009). Les sociétés et les gouvernements africains continuent d'adopter une approche flexible et basée sur les opportunités, qui consiste à créer des partenariats stratégiques entre les acteurs clés au niveau local, méso et macro (organisations non gouvernementales et communautaires et entreprises privées).

Ce type d'approche est utilisé dans l'organisation et la promotion du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), une plateforme clé pour la restauration de la croissance agricole, la sécurité alimentaire et le développement rural. Le Cadre pour la Sécurité Alimentaire Africaine (FAFS) propose une approche globale pour réduire la faim et la pauvreté, améliorer les moyens d'existence ruraux et favoriser un développement équitable, socialement et économiquement durable. Elle concerne: (a) la gestion des risques, (b) l'accroissement de l'approvisionnement alimentaire, (c) l'augmentation des revenus et (d) la qualité nutritionnelle (PDDAA, 2010). Les quatre domaines d'action prioritaires ('piliers') sont : (1) les programmes destinés à accroître le développement durable des terres et l'application de systèmes fiables de contrôle de l'eau ; (2) les programmes d'amélioration de l'infrastructure rurale et des capacités commerciales pour l'accès au marché ; (3) les programmes visant à augmenter l'approvision-

nement alimentaire et à réduire la faim; (4) les programmes encourageant la recherche agricole, la technologie, la diffusion et l'adoption; sans oublier la recherche agricole soutenant la création technologique, l'information et l'adoption de ces technologies.

L'un des principaux aspects du processus du PDDAA est la création d'un cadre permettant à des parties prenantes, comme les secteurs public et privé, la société civile et les ONG, de participer au développement et à l'application de politiques et de stratégies visant à promouvoir la croissance agricole. Les progrès qui ont été réalisés ont permis de : développer des cadres pour guider la mise en place de politiques nationales et régionales ; collaborer avec les gouvernements nationaux pour créer des stratégies globales de développement agricole, cohérentes, économiques et basées sur les résultats ; et promouvoir la participation des parties prenantes dans l'élaboration des politiques. On trouve des exemples d'application du cadre du PDDAA en Éthiopie et au Ghana, où le PDDAA a permis d'analyser les problèmes qui touchent l'agriculture et de travailler avec les gouvernements pour vérifier que les politiques et les investissements sont conformes au cadre du PDDAA. Au Rwanda, le cadre du PDDAA a joué un grand rôle en incitant les donateurs à débattre sur les besoins de stratégie et de financement pour l'agriculture. Au niveau national, des progrès considérables ont été réalisés grâce à la participation d'un large éventail de parties prenantes dans le processus du PDDAA. En Éthiopie, le Comité National de Pilotage du PDDAA réunit des ministères gouvernementaux, des organismes de la société civile et une coopérative agricole. Au Ghana, les associations d'agriculteurs et des fédérations du secteur privé ont participé à l'élaboration de politiques par le biais du processus du PDDAA. Par ailleurs, les

interactions entre les ministères de l'Agriculture et des Finances concernant les financements doivent être renforcées. Des processus similaires sont en cours de préparation en Tanzanie et au Kenya (PDDAA, 2010).

De nombreuses initiatives soutenant le PDDAA sont réalisées sur la base d'accords de collaboration entre diverses organisations de la société civile, dont les ONG, les associations d'agriculteurs et le Consortium Panafricain du Secteur Privé de l'Agroalimentaire – qui regroupe des réseaux constitués d'associations nationales et sous-régionales de producteurs, fournisseurs d'intrants, négociants, transporteurs, spécialistes de la transformation, systèmes de recherche, financiers, exportateurs et entreprises, et vise à améliorer la productivité agricole et la compétitivité de l'agriculture africaine (Lele et al., 2010). Les gouvernements africains doivent collaborer pour accroître les investissements publics dans l'agriculture, pour arriver à verser au moins 10 % de leur budget national et pour augmenter la productivité agricole d'au moins 6 %. Mais la réalisation des objectifs du PDDAA dépend fortement du financement des donateurs. Le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs contrôle l'état d'avancement et la réalisation des objectifs du PDDAA (Haggblade et al., 2010b).

7.6 Importance de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation - le rôle particulier des données et des statistiques/résultats du RICA

Une planification efficace et un système de suivi et d'évaluation sont nécessaires pour la réussite des programmes et des politiques évoqués dans ce rapport. Sans la mise en place d'une

planification et d'un processus de suivi et d'évaluation, il est impossible d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre et de démontrer l'accomplissement des résultats. La réalisation des objectifs principaux de ces initiatives de développement dépend d'une relation logique entre la planification, le suivi et l'évaluation, car tout défaut dans l'une de ces étapes se répercutera sur la mise en œuvre et sur la réalisation des résultats souhaités. Comme tous les efforts consacrés au développement, les initiatives liées à la transformation agricole et la sécurité alimentaire en Afrique exigent une planification et un processus de suivi et d'évaluation efficaces. Comme mentionné précédemment, la planification doit être participative, intégrative, systématique et détaillée, et rassembler toutes les parties prenantes, de façon à ce que les nouveaux problèmes, les points de vue et les besoins des acteurs soient pris en compte et puissent déterminer les priorités et le déroulement de l'intervention. La planification est une étape essentielle dans tout processus transformationnel, car elle permet de préparer efficacement le suivi et l'évaluation en présentant les résultats à atteindre d'une manière claire et mesurable, en délimitant les principaux processus d'application, en définissant les besoins en ressources et un calendrier fixant les délais prévus pour l'obtention des résultats attendus.

Le calendrier des mécanismes de suivi et d'évaluation doit être décidé durant la phase de conception du projet, afin d'assurer la réalisation en temps voulu de la collecte, de l'analyse et du reporting sur la progression de l'application et la réalisation des résultats. Le suivi doit être continu et cumulatif afin que les dirigeants et les parties prenantes puissent disposer d'informations actualisées sur lesquelles ils peuvent se baser pour prendre des décisions et pour identifier pro activement et résoudre en temps

voulu les problèmes de mise en œuvre et les goulets d'étranglement.

L'évaluation facilite le contrôle systématique et l'utilisation d'informations précises et actualisées, qui permettent aux dirigeants et aux parties prenantes de comprendre 'pourquoi' et 'comment' les objectifs sont atteints ou pas. Des efforts consciencieux doivent être menés pour fournir et utiliser régulièrement des informations d'évaluation, selon un calendrier convenu à l'avance, pour améliorer la productivité agricole et d'autres interventions visant à transformer l'agriculture en Afrique. Pour assurer l'accroissement et la stabilité de la demande et l'utilisation d'informations d'évaluation pour les prises de décision, il est nécessaire de trouver un équilibre entre la fiabilité et les dimensions d'apprentissage du processus. Le processus de suivi et évaluation relatif à l'agriculture est principalement destiné à faciliter l'application et la réalisation des projets et à démontrer les résultats des interventions en la matière. Il vise également à stimuler l'apprentissage et permet aux parties prenantes de mieux comprendre les différentes phases du cycle du projet. Le processus de suivi et d'évaluation comprend trois phases qui se déroulent tout au long du cycle de la politique, du programme ou du projet ; l'élaboration en amont de la politique ou la conception du projet, l'application intermédiaire et en aval – la réalisation finale et la révision.

Le suivi et l'évaluation en amont fournissent une assurance de qualité, en certifiant que la logique de la conception et les résultats sont compatibles avec les concepts, les hypothèses et les risques sous-jacents. Ce processus inclut également l'évaluation de l'évaluabilité des résultats. Il garantit que les résultats sont réalistes, réalisables et contrôlables. La phase intermédiaire ou phase d'application comprend

la conception et la mise en œuvre opérationnelle des systèmes de suivi et d'évaluation, dont la collecte des données, la compilation, l'analyse et les outils de reporting permettant de guider l'application et la prise de décision. Une révision intermédiaire est réalisée à ce stade pour faciliter les changements à mi-chemin et effectuer un réglage minutieux du programme. À la fin du projet, des évaluations sont effectuées pour vérifier que les résultats attendus pourront être obtenus, et pour documenter les leçons apprises susceptibles de faciliter les futures prises de décision. Ce processus est crucial pour les interventions agricoles, car il fournit les données de base pour les financements futurs et démontre sa valeur en termes de génération de bénéfices.

7.7 Capacité à influencer les politiques internationales

L'Afrique doit se doter de capacités au niveau régional et national en mesure d'influencer les politiques agricoles mondiales. Elle doit élaborer des politiques commerciales en conformité avec les objectifs du continent, inclure des politiques agricoles efficaces dans les négociations relatives à l'aide extérieure, et faire entendre sa voix pour s'opposer à de mauvais choix d'investissement ou aux choix d'options technologiques nuisibles au secteur agricole du continent. D'autres problèmes liés aux capacités concernent le commerce, la fixation des prix et les choix technologiques. Dans le contexte de la mondialisation, il est important de garantir un niveau de recherche et d'analyse suffisant pour appréhender les répercussions des choix politiques, comme en témoigne l'impact des subventions versées pour la production de maïs et de biocarburants sur les prix des denrées alimentaires et la stabilité sociale, dans des pays éloignés du continent. Les capacités

scientifiques et leurs liens avec les capacités politiques au niveau régional sont également essentiels pour mieux comprendre l'influence des changements dans les secteurs qui sont liés à l'agriculture ou qui l'influencent.

7.8 Conclusion

L'agriculture peut être considérée comme une solution “à portée de main” pour la réalisation des OMD. Quatre de ces objectifs—relatifs à la pauvreté et à la faim, à l'égalité des sexes, au développement durable et à l'équité des échanges commerciaux mondiaux—sont étroitement liés à la transformation agricole et à la sécurité alimentaire en Afrique. Les pays africains doivent développer des politiques et des cadres en mesure de diminuer la pauvreté et d'assurer des moyens d'existence durables. Ils doivent prendre pleinement conscience des défis qui les attendent, comme le changement climatique et le besoin d'adaptation. Il leur revient de mettre en place des stratégies pour lutter contre la vulnérabilité des ménages en renforçant leurs facultés de résilience et en réduisant les risques. Ils devront également trouver des sources de financement innovantes dans le contexte évolutif de l'aide internationale. L'Aide Publique au Développement représente l'un des outils majeurs pour améliorer la justice et l'équité au niveau mondial, sous réserve qu'elle soit utilisée à bon escient par les donateurs et des pays africains qui en sont bénéficiaires. L'aide, et plus particulièrement l'aide alimentaire, entraîne sans conteste des impacts positifs immédiats sur la sécurité alimentaire. Sous l'influence du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre provenant des pays développés ont déjà nui à la productivité des systèmes agricoles, qui sont essentiels pour la survie des populations à faibles ressources dans de nombreux pays africains. Il est indispensable de

partager équitablement le fardeau du changement climatique.

En effet, compte tenu de l'hétérogénéité et de la complexité des conditions agro-écologiques et des systèmes agricoles du continent, les modèles générés de l'extérieur n'ont qu'une influence limitée sur la transformation agricole. Des recherches authentiques, menées collectivement et impliquant des scientifiques, les agriculteurs locaux et autres parties prenantes, permettent d'identifier et d'adopter des pratiques appropriées visant à une intensification agricole durable. Ces pratiques mêlent les connaissances locales et exogènes et accordent une place plus importante à l'expérimentation et à l'innovation locales – des éléments essentiels insuffisamment pris en compte dans le concept de 'durabilité.' De tels efforts en matière de R&D peuvent, entre autres, engendrer un 'paquet' de technologies agricoles et de pratiques de gestion permettant aux agriculteurs de disposer de plus de flexibilité et de choisir les options qui répondent le mieux aux spécificités de leurs terres et aux conditions socioéconomiques. Une façon de doper efficacement la productivité et de renforcer la résistance face aux variations climatiques, à la disponibilité des ressources et aux fluctuations du marché. L'utilisation de technologies efficaces vise à améliorer les systèmes agricoles existants plutôt qu'à les remplacer. Parallèlement aux initiatives relatives aux cultures et aux terres, des systèmes d'irrigation ont été mis en place. Ces derniers, installés et gérés par des petits agriculteurs, ont prouvé leur efficacité et méritent d'être soutenus. Enfin, la réussite des programmes GCRN passe par la garantie de certains droits – utilisation des ressources, détermination des modes d'accès, des modes d'utilisation et répartition des bénéfices.

Compte tenu du rôle éminent des femmes dans l'agriculture, l'approvisionnement alimentaire des ménages africains, l'égalité des sexes, le développement durable et la transformation agricole sont des questions étroitement liées. Les femmes doivent disposer de droits en matière de reproduction et doivent pouvoir participer librement aux prises de décision. La prévalence et l'utilisation de la contraception ainsi que la liberté de choix en matière de reproduction sont des éléments essentiels pour l'environnement et pour l'émancipation des femmes. Un pouvoir politique accru pour les femmes est non seulement important en soi, mais a également des répercussions sur les politiques environnementales et les pratiques agricoles. Ceci est d'autant plus vrai lorsque les femmes s'impliquent activement dans les organisations paysannes.

Les investissements de l'État dans le secteur public répondent à des besoins bien définis (recherche agricole, éducation rurale, réseaux routiers ruraux, communications, installations de transport, contrôle des maladies contagieuses du bétail, systèmes de vulgarisation, systèmes de santé et infrastructure du marché). Les gouvernements sont également chargés de mettre en place des politiques, des lois et des législations en mesure de créer un environnement économique et institutionnel favorable, qui permet aux acteurs du privé et de la société civile, dont les agriculteurs, de prospérer. Les questions d'équité sociale concernent les gouvernants, les chercheurs, les professionnels et les donateurs, qui unissent leurs efforts pour fournir non seulement des moyens technologiques, mais également le soutien social nécessaire pour promouvoir et permettre l'adoption de nouvelles techniques par les agriculteurs qui n'ont pas accès à la formation, aux services de vulgarisation ou au crédit.

L'Afrique pourra réussir sa transformation agricole en faisant entendre sa voix sur la scène internationale et en développant des interventions régionales. L'adoption d'une

approche holistique est indispensable pour mener la transformation agricole et atteindre la sécurité alimentaire en Afrique sur la voie de la réussite!

Notes

Chapitre 1

¹ Pour en savoir plus sur les capacités développées par la Chine et sur la manière dont elle a utilisé les connaissances et l'innovation pour bénéficier de l'Investissement Étranger Direct, voir Fu (2008), "Investissement Étranger Direct, Capacités d'Absorption et Capacités Régionales d'Innovation : Données relatives à la Chine", *Oxford Development Studies*, 36, 1: 89-110.

² A l'avenir, il sera possible de confirmer les résultats des découvertes à l'aide d'un test statistique pertinent, lorsqu'un nombre suffisant de données sera disponible. Cependant, le fait de conserver les résultats pendant deux années consécutives suppose que les hypothèses structurelles réalisées en 2011 seront toujours valides en 2012, et que les indices et sous-indices pourront être comparés pour dégager des tendances et des relations.

³ Le coefficient kappa de Cohen mesure le degré d'accord entre deux juges qui classent N éléments en C catégories mutuellement exclusives. La formule de K est: $K = [\text{Pr}(a) - \text{Pr}(e)] / [1 - \text{Pr}(e)]$, où Pr(a) représente l'accord observé entre les juges, et Pr(e) est la probabilité d'un accord aléatoire, en utilisant les données observées pour calculer les réponses aléatoires probables de chaque observateur. Dans le cas d'un complet accord entre les juges, $K = 1$. Dans le cas d'un désaccord total entre les juges, sauf désaccord aléatoire, $K \leq 0$.

Chapitre 2

¹ Les stocks alimentaires contribuent à modérer les prix agricoles, en augmentant la demande dans les périodes d'abondance et en complétant l'approvisionnement dans les périodes de pénurie. Ce thème tient une place importante dans les débats politiques internationaux sur la crise des prix des produits alimentaires.

² L'expression "le monde est un village global", issue de la théorie du commerce international, indique que les chocs dus à une demande excessive (pour les grands pays importateurs) ou à l'excédent d'offre (pour les grands pays exportateurs) ont des impacts notables sur les prix des marchés mondiaux, contrairement aux petits pays exportateurs ou importateurs, qui sont généralement 'preneurs de prix' sur les marchés mondiaux et n'exercent aucune influence sur les prix des marchés mondiaux par rapport à une denrée ou un produit. Il en résulte que le suivi des dynamiques joue un rôle crucial dans les grands pays importateurs ou exportateurs, pour le suivi des marchés de denrées internationales.

Chapitre 3

¹ Intrants par hectare sur les terres cultivées.

² n.d: aucune donnée disponible pour les limites supérieures ou inférieures. Ce pourcentage concerne les agriculteurs urbains travaillant à temps partiel et à plein temps.

Chapitre 5

¹ La biotechnologie concerne l'application, directe ou indirecte, des découvertes technologiques relatives aux sciences naturelles ou aux techniques de bio-ingénierie, sur les organismes vivants. Ces recherches ont donné naissance à la génomique, à la sélection et au diagnostic moléculaire, à l'extraction et le séquençage des gènes ainsi que l'ADN (acide désoxyribonucléique recombinant). Ici, l'étude porte sur l'application de la biotechnologie dans le domaine de la production agricole.

² Généralement considéré comme l'ensemble d'idées ou de phénomènes intellectuels générés par des méthodes scientifiques. La méthode scientifique repose sur l'hypothèse que tout processus systématique peut être utilisé pour étudier un phénomène et que les résultats sont rationnels. Dans le présent contexte, le savoir scientifique se rapporte aux entités productrices de connaissances, comme les analystes et les chercheurs qui travaillent dans des institutions étatiques ou non étatiques (nationales, internationales, publiques ou privées).

³ De manière générale, la société est un regroupement d'individus basé sur un type de relations sociales qui le différencie d'autres groupes. La société est donc une unité opérationnelle. Les institutions étatiques et non étatiques représentent les principales unités opérationnelles de la société. Leur interaction est gouvernée par des facteurs politiques, économiques et socioculturels, dont font partie les lois et les valeurs. En tant qu'unité opérationnelle, aucune société ne peut fonctionner en vase clos. Les sociétés s'influencent mutuellement par des vagues de courant successives.

⁴ Recherche agricole – concerne essentiellement la génération de connaissances scientifiques susceptibles d'être utilisées dans une organisation agricole, au niveau de la production, de la commercialisation ou de la consommation. La diffusion des découvertes, qui s'opère par un service de vulgarisation efficace, contribue à améliorer la production, la distribution et la consommation. La recherche agricole repose sur des considérations techniques et sociales, et cette relation complémentaire est importante pour les résultats des recherches liés à l'utilisation. Les aspects techniques et sociaux de la recherche se rejoignent sur les lieux de production, dans les communautés qui fournissent des services d'aide à la production agricole, et au niveau sociétal, où les consommateurs utilisent les produits agricoles (Ruttan, 1982 : 298). La recherche agricole se déroule dans un contexte de systèmes de recherche étatiques ou non étatiques (national ou international, public ou privé).

⁵ Le choix, la qualité et la sécurité alimentaire.

Chapitre 7

¹ Photo de Frannie Léautier prise sur la route allant d'Ibadan au Lagos en décembre 2011, montrant une place de marché animée où négocient vendeurs et acheteurs, ainsi que les limitations relatives au transport et au stationnement des véhicules.

² Photo publiée avec l'aimable autorisation Frannie Léautier - les activités agricoles sur la route allant d'Harare à Tengenenge, au Zimbabwe (janvier 2011).

³ Photo publiée avec l'aimable autorisation de Frannie Léautier (novembre 2011) – la route allant de Douala à Yaoundé révèle l'impact de l'exploitation forestière de bois sur l'infrastructure de transport.

Bibliographie

A. BACKGROUND PAPERS

- Arku, G., Mkandawire, P., Aguga, N. and Kuire, V.** (2011). *What is the Role of Urban Agriculture in Africa's Quest for Food Security?* Africa Capacity Indicators Report (ACIR) 2012 Background Paper – Number 8. ACBF, Harare, Zimbabwe.
- Arthur, P.** (2011). *Food Security and Food Sovereignty in Africa: The Issues, Policy Challenges and Opportunities.* Africa Capacity Indicators Report (ACIR) 2012 Background Paper – Number 4. ACBF, Harare, Zimbabwe.
- Mazur R. E.** (2011a). *Rural Poverty, Sustainable Livelihoods and Agricultural Transformation in Africa.* Africa Capacity Indicators Report (ACIR) 2012 Background Paper – Number 7. ACBF, Harare, Zimbabwe.
- Nhamo, G.** (2011). *Impacts of Climate Change and Environmental Degradation on Africa's Agricultural Industry.* Africa Capacity Indicators Report (ACIR) 2012 Background Paper – Number 5. ACBF, Harare, Zimbabwe.
- Olomola, A. S.** (2011). *Financing of Agricultural Transformation and Food Security in Africa.* Africa Capacity Indicators Report (ACIR) 2012 Background Paper – Number 6. ACBF, Harare, Zimbabwe.
- Puplampu, K. P.** (2011a). *The State and Agricultural Policy in Africa: A Sociological Analysis.* Africa Capacity Indicators Report (ACIR) 2012 Background Paper – Number 2. ACBF, Harare, Zimbabwe.
- Puplampu, K. P.** (2011b). *Science-society Relations and Biotechnology Revolution: Policy and Institutional Considerations for African Agriculture.* Africa Capacity Indicators Report (ACIR) 2012 Background Paper – Number 3. ACBF, Harare, Zimbabwe.
- B. REFERENCES**
- Abbott, P. and Young, L.** (2001). "State Trading Enterprises and the WTO: Importing Versus Exporting." In H.J. Michelmann, J. Rude, J. Stabler and G. Storey (eds.), *Globalization and Agricultural Trade Policy*, Boulder: Lynne Rienner Publishers, 133-150.
- ACBF.** (African Capacity Building Foundation). (2011). *Africa Capacity Indicators 2011: Capacity Development in Fragile States.* Harare: ACBF.
- Adesina, A. A.** (2009). "Africa's Food Crisis: Conditioning Trends and Global Development Policy." Plenary Keynote Paper Presented at the International Association of Agricultural Economists Conference, Beijing, China. August 16.
- Aerni, P.** (2005). "Stakeholder Attitudes towards the Risks and Benefits of Genetically Modified Crops in South Africa." *Environmental Science and Policy*, 8: 464-476.
- Aerni, P. and Bernauer, T.** (2005). "Stakeholder Attitudes towards GMOs in the Philippines, Mexico, and South Africa: The Issue of Public Trust." *World Development*, 34, 3: 557-575.
- Africa Partnership Forum.** (2008). *Climate Change Challenges to Africa: A Call for Action.* Tokyo: Africa Partnership Forum.
- African Centre for Biosafety.** (2009). "Kenyan Biosafety Bill – May 2009". [Internet] Available at: <http://biosafetyafrica.net/index.html/index.php/20090520224/Kenyan-Biosafety-Bill-May-2009/menu-id-100025.html> Retrieved August 4, 2009
- AfDB.** (African Development Bank). (2008). Review of the Performance of the Current Fisheries Portfolio of the African Development Bank: Brief to the Board. [Internet] Available from: <http://www.afdb.org>.
- African Union.** (2003). "Declaration on Agriculture and Food Security in Africa" Second Ordinary Assembly of the African Union, Maputo, July 2003 – Assembly/AU/Decl 7(II). [Internet] Available at: www.nepad.org.
- (2006). *African Strategy on Biosafety*, Addis Ababa: African Union.
- Adelman, I.** (1984). "Beyond export-led growth." *World Development* 12 (9): 937-949.
- Ahmed, R. and Hossain, M.** (1990). "Developmental Impact of Rural Infrastructure in Bangladesh." IFPRI. Research Report 83. Washington, D.C.: IFPRI.
- Alene, A. D. and Coulbaly, O.** (2009). "The Impact of Agricultural Research on Productivity and Poverty in Sub-Saharan Africa." *Food Policy*, 34, 2: 198-209.
- Algan, N. and Kunccek, O.** (1998). "Transboundary population movements: Refugees, environment and politics." *The Turkish Yearbook of international relations*, XXVIII: 75-103.
- Alhassan, W. S.** (1999). *Agricultural Biotechnology Survey of Ghana, Kenya, Uganda, Zimbabwe and South Africa*, Accra: Food and Agricultural Organization (FAO)
- (2001). *The Status of Agricultural Biotechnology in Selected West African and Central African Countries.* Ibadan: IITA Consultation Group on International Agricultural Research.

- — —. (2006). *Status of Biosafety in the West African Sub-Region. Biotechnology Communication Workshop for Media, Spokesperson, NGO, Farmer Groups*, Ellking Hotel, Accra, Ghana, 2-8 June.
- Allison, E. H., Andrew, N. L., and Oliver, J.** (2007). "Enhancing the Resilience of Inland Fisheries and Aquaculture Systems to Climate Change." *SAT eJournal*, 4: 1-35.
- Alston, J. M. and Pardey, P. G.** (2006). "Developing-Country Perspectives on Agricultural R&D: New Pressures for Self-Reliance" in Pardey, P.G., J.M. Alston and R.R. Piggott (eds.) *Agricultural R&D in the Developing World: Too Little, Too Late?* Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute, 11-28.
- Alston, J. M., Pardey, P. G. and Piggott, R. R.** (2006). "Introduction and Overview" in Pardey, P.G., J.M. Alston and R.R. Piggott (eds.) *Agricultural R&D in the Developing World: Too Little, Too Late?* Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute, 1-8
- Amano, M.** (2011). "Opening remarks" at 5th NEPAD-OECD Ministerial CONFERENCE - Accelerating reform in Africa: Mobilizing investment in infrastructure and agriculture, 26-27 April, Dakar, Senegal.
- Amara, H. A. and Founou-Tchuigoua, B.** (eds). (1990). *African Agriculture: The Critical Choices*. London: Zed Books.
- Amigun, B., Kaviti-Musango, J., and Stafford, W.** (2011). "Biofuels and sustainability in Africa", *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 15, 1360-1372.
- Amin, S.** (1973). *Neo-Colonialism in West Africa*. Harmondsworth: Penguin Books.
- Anania, G., Bohman, M. E., Carter C. A., McCalla, A. F.** (eds). (2004). *Agricultural Policy Reform and the WTO: Where are We Heading?* Cheltenham, UK; Northampton, MA: Edward Elgar.
- Anderson, K. and Jackson, L.** (2005). "Some implications of GM food technology policies for Sub-Saharan Africa." *Journal of African Economies*, 14, 3: 385-410.
- Anderson, K. and Masters, W.A.** (eds). (2009). *Distortions to Agricultural Incentives in Africa*. Washington, DC: World Bank.
- Anderson, K. and Valenzuela, E.** (2007). "The World Trade Organization's Doha Cotton Initiative: A Tale of Two Issues." *World Economy*, 30, 8: 1281-1304.
- Andrée, P.** (2007). *Genetically Modified Diplomacy: The Global Politics of Agricultural Biotechnology and the Environment*. Vancouver: UBC Press
- Anseuuw, W.** (2010). "Agricultural Policy in Africa – Renewal or Status Quo?: A Spotlight on Kenya and Senegal." In V. Padayachee (ed) *The Political Economy of Africa*. New York: NY: Routledge, 247-265.
- Aredo, D.** (1993). "The Informal and Semi-Formal Financial Sectors in Ethiopia: A Study of the IQQUB, IDDIR, and Savings and Credit Cooperatives." *AERC Research Paper* 21 (October)
- Ariga, J. and Jayne T. S.** (2011). "Fertilizer in Kenya: Factors Driving the Increase in Usage by Smallholder Farmers." In Chuhan-Pole, P. and Angwafo, M. (eds.), *Yes Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent*. Washington, D.C.: World Bank, 269-288.
- Arthur, P.** (2004). "The Multilateral Trading System, Economic Development and Poverty Alleviation in Africa." *Canadian Journal of Development Studies*, 25, 3: 429-444.
- Auffhammer, M.** (2011). "Agriculture: Weather dilemma for African maize." *Nature Climate Change*, 1: 27-28.
- Ayele, S.** (2008). "Biotechnology and biodiversity debates and policies in Africa." *International Journal of BioTechnology*, 10, 2/3, 2.
- Ayele, S. and Wield, D.** (2005). "Science and Technology Capacity Building and Partnership in African Agriculture: Perspectives of Mali and Egypt." *Journal of International Development*, 17: 631-646.
- Ayele, S., Wield, D. and Chataway, J.** (2006). "Partnerships in African Crop Biotech." *Nature Biotechnology*, 24, 6: 619-621.
- Badjeck, M. C., Allison, E. H., Halls, A. S., and Dulvy, N. K.** (2009). "Impacts of Climate Change Variability and Change on Fishery-based Livelihoods." *Marine Policy*, 1-9.
- Baffes, J.** (2004). "Tanzania's Cotton Sector: Reforms, Constraints and Challenges." *Development Policy Review*, 22, 1: 75-96.
- — —. (2009). "The 'Full Potential' of Uganda's Cotton Industry." *Development Policy Review*, 27, 1: 67-85.
- Banful, A. B.** (2011). "Old Problems in the New Solutions? Politically Motivated Allocation of Program Benefits and the 'New' Fertilizer Subsidies." *World Development*, 39, 7: 1166-1176.
- Barham, J. and Chitemi, C.** (2009). "Collective Action Initiatives to Improve Marketing Performance: Lessons from Farmer Groups in Tanzania." *Food Policy*, 34, 1: 53-59.
- Barrett, C. B., Carter, M. R. and Little, P. D.** (2006). "Understanding and Reducing Persistent Poverty in Africa: Introduction to a Special Issue." *Journal of Development Studies* 42, 2: 167-177.
- Barret, C. B. and Mutambatsere, E.** (2005). "Agricultural markets in developing countries." In Blume, L. E. and Durlauf, S. N. (eds) *The New Palgrave Dictionary of Economics*, 2nd Edition. London: Palgrave Macmillan,
- Barrett, K. and Brunk, G.** (2007). "A Precautionary Framework for Biotechnology." In I. Taylor (ed.) *Genetically Engineered Crops: Interim Policies, Uncertain Legislation*. New York: Haworth Food and Agricultural Products Press, 133-152.
- Barro, R. J. and Sala-i-Martin, X.** (1995). *Economic growth*. New York: McGraw-Hill.
- Bates, R. H.** (1981). *Markets and States in Tropical Africa: The Political Basis of Agricultural Policies*. Berkeley: University of California Press.

- — — (1983). *Essays on the Political Economy of Rural Africa*. Cambridge: Cambridge University Press.
- — — (1984). "Some Conventional Orthodoxies in the Study of Agrarian Change." *World Politics*, 36, 2: 234-254 (January)
- — — (1988). "Governments and Agricultural Markets in Africa," In Robert Bates (ed.), *Toward a Political Economy of Development*, Berkeley: University of California Press, 331-358.
- Bates, R. H. and Block, S.** (2011). "Political Institutions and Agricultural Trade Interventions in Africa." *American Journal of Agricultural Economics*, 93, 2: 317-323.
- Bauer, M., Petkova, B. and Boyadjieva, P.** (2000). "Public Knowledge of and Attitudes to Science: Alternative Measures That May End the "Science War". *Science, Technology and Human Values*, 25, 1; 30-52.
- Bauer, P. T.** (1963). *West African Trade: A Study of Competition, Oligopoly, Monopoly in a Changing Economy*. London: Routledge and Kegan Paul.
- Beckman, B.** (1976). *Organizing the Farmers: Cocoa Politics and National Development in Ghana*. Uppsala: Scandinavian Institute of African Studies.
- Beintema, N. and Stads, G.J.** (2004). "Sub-Saharan African Agricultural Research: Recent Investment Trends." *Outlook on Agriculture* 33:239-246.
- — — (2011). *African Agricultural R&D in the New Millennium: Progress for Some, Challenges for Many*. Washington, DC: International Food Policy Research Institute.
- Béké, T. E.** (2011). "Review of Agricultural and Environmental Studies" - *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, 92, 2: 117-141.
- Bernard, T. and Spielman, D. J.** (2009). "Reaching the Rural Poor through Rural Producer Organizations: A study of Agricultural Marketing Cooperatives in Ethiopia." *Food Policy*, 34, 1: 60-69.
- Berry, S. S.** (1993a). *No Condition is Permanent: The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*. Madison, Wisconsin: The University of Madison Press.
- — — (1993b). "Understanding Agricultural Policy in Africa: The Contributions of Roberts Bates." *World Development*, 21, 6: 1055-1062.
- Biggs, S. and Farrington, J.** (1991). *Agricultural Research and the Rural Poor: A Review of Social Science Analysis*. Ottawa: International Development and Research Council.
- Binswanger, H.** (1986). "Agricultural mechanization – a comparative historical perspective." *Research Observer*, 1, 1: 27-56.
- Binswanger H. P., Khandker S. R., Rosenzweig M. R.** (1993). "How infrastructure and financial institutions affect agricultural output and investment in India." *Journal of Development Economics*, 41, 2: 337-366.
- Blair, T.** (2010). "Not Just Aid: How Making Government Work Can Transform Africa." Essay prepared for a public address by Tony Blair hosted by the Center for Global Development in Washington, D.C., on December 16, 2010. [Internet] Available at: http://www.cgdev.org/files/1424675_file_Blair_Not_Just_Aid_WE_B.pdf
- Bond P.** (2004). "The ANC's 'left turn' and South African sub-imperialism." *Review of African Political Economy*, 31, 102: 599-616.
- Bonnen, J. T.** (1998). "Transforming Human Capital, Technology and Institutions." In Eicher, C.K and J.M Staatz (eds). *International Agricultural Development*, 3rd Edition, Johns Hopkins University Press.
- Bonyo, J.** (2011). Shilling Falls to New Lows as Food Imports Fuel Demand for Dollar. *Daily Nation*.
- Boone, C.** (1994). "States and Ruling Classes in Post-Colonial Africa: The Enduring Contradictions of Power." In Migdal, J.S., Kohli, A. and Shue, V. (eds.), *State Power and Social Forces: Domination and Transformation in the Third World*. Cambridge: Cambridge University Press, 108-140.
- Booth, D.** (2005). "The Africa Commission Report: What about the Politics?" *Development Policy Review*, 23, 4: 493-498.
- — — (2011). "Aid effectiveness: bringing country ownership (and politics) back in", ODI Working Paper 336. [Internet] Available at: <http://www.odi.org.uk/resources/docs/6028.pdf>
- Borras, S. and Franco, J.** (2010). "Towards a Broader View of the Politics of Global Land Grab: Rethinking Land Issues, Reframing Resistance." Initiatives in Critical Agrarian Studies Working Paper Series
- Boudreaux, K. C.** (2011). "Economic Liberalization in Rwanda's Coffee Sector: A Better Brew for Success". In Chuhan-Pole, P. and Angwafo, M. (eds.), *Yes Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent*. Washington, D.C.: World Bank, 185-199.
- Boyer, J.** (2010). "Food Security, Food Sovereignty, and Local Challenges for Transnational Agrarian Movements: The Honduran Case." *The Journal of Peasant Studies*, 37, 2: 319-351.
- Boyle, M. A. and Holben, D. H.** (2006). *Community Nutrition in Action: An Entrepreneurial Approach*, 4th ed. Belmont: Thomson Wadsworth.
- Brett, E. A.** (2003). "Participation and Accountability in Development Management." *Journal of Development Studies*, 4, 2: 1-29.
- Brewer, A.** (1990). *Marxist Theories of Imperialism*. 2nd Edition. Boston: Routledge and Kegan
- Brink, J. A., Woodward, B. R. and DaSilva, E. J.** (1998). "Plant biotechnology: a tool for development in Africa." *EJB Electronic Journal of Biotechnology*, 1, 3: 1-10.

- Brunel, S.** (2007). *Géopolitique de l'Afrique*. Philippe Hugon: Sedes.
- Bruntrup, M.** (2011). "The Comprehensive Africa Agriculture Development – An Assessment of a Pan-African Attempt to Revitalise Agriculture." *Quarterly Journal of International Agriculture*, 50, 1, 79-106.
- Brush, S. B.** (2000). "The Issues of *in situ* Conservation of Crop Genetic Resources." In S. B. Brush (ed.) *Genes in the Field: On-Farm Conservation of Crop Diversity*. Rome: International Plant Genetic Resources Institute. pp. 3-26
- Bryld, E.** (2003). "Potentials, problems, and policy implications for urban agriculture in developing countries." *Agriculture and Human Values*, 20, 1: 79-86.
- Butler, L. M. and Mazur, R. E.** (2007). "Principles and Processes for Enhancing Sustainable Rural Livelihoods: Collaborative Learning in Uganda." *International Journal of Sustainable Development and World Ecology*, 14, 6: 604-617.
- CAADP. (The Comprehensive Africa Agriculture Development Program in Practice).** (2010). *Highlighting the Successes – The Comprehensive Africa Agriculture Development Program in Practice*. Pretoria: Commissioned by the NEPAD Planning and Coordinating Agency.
- Callaghy, T. M.** (1988). "The State and Development of Capitalism in Africa: Theoretical, Historical and Comparative Reflections." In Rothchild, R. and Chazan, N. (eds.) *The Precarious Balance: State and Society in Africa*. Boulder and London: Westview Press, 67-99.
- Castells, M.** (1997). *The Power of Identity*. Oxford: Blackwell.
- CBFF (Congo Basin Forest Fund).** (2008). *Congo Basin Forest Fund*. London: CBFF.
- Centre for Human Rights and Global Justice.** (2010). *Foreign land deals and human rights: Case studies on agriculture and biofuels investment*. New York: NYU School of Law.
- CGAP (Consultative Group to Assist the Poor).** (2007). "Sustainability of Self-Help Groups in India: Two Analyses." Consultative Group to Assist the Poor, Occasional Paper, No. 12. August
- CGIAR-ISPC. (Consultative Group on International Agricultural Research - Independent Science and Partnership Council).** (2010) Report of the Second External Review of the Sub-Saharan Africa Challenge Program (SSA-CP). CGIAR- ISPC Secretariat.
- Chambers, R.** (1987). *Rural Development: Putting the Last First*, Harlow: Longman.
- Chambers, R. and Conway, G.** (1991). "Sustainable Rural Livelihoods: Practical Concepts for the 21st Century." IDS Discussion Paper, No. 296. Sussex: Institute of Development Studies.
- Chandy, L. and Gertz, G.** (2011). *Poverty in Numbers: The Changing State of Global Poverty from 2005 to 2015*. Washington, DC: The Brookings Institution.
- Charman, A. J. E.** (2008). *Empowering Women through Livelihoods Orientated Agricultural Service Provision*. UN-WIDER Research Paper 2008-01. UNU World Institute for Development Economics Research (UNU-WIDER), Helsinki, Finland
- Chazan, N. Lewis, P., Mortimer, R., Rothchild, D. and Stedman, S. J. (eds.).** (1992). *Politics and Society in Contemporary Africa*. 2nd Ed. Boulder, Colorado: Lynne Rienner.
- Chemnitz, C. and Hoeffler, H.** (2011). Adapting African agriculture to climate change. *International Journal for Rural Development*, 21: 32-35.
- Cherry, M.** (2002). "African Scientists Urge GM Acceptance" SciDev.Net [Internet] Available at <http://www.scidev.net/en/news/african-scientists-urge-gm-acceptance.html>
- Cheru, F.** (2002). *African Renaissance: Roadmaps to the Challenges of Globalization*. London: Zed Books.
- Christian Aid.** (2005). *The Damage Done – Aid, Death and Dogma*. London: Christian Aid.
- Chuhan-Pole, P. and Angwafo, M. (eds).** (2011). *Yes Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent*. Washington, D.C.: World Bank.
- CIAT.** (2002). The Soil, Water and Nutrient Management Program: Rising to the Challenge of Soil Degradation. Cali: CIAT [Internet] Available at: http://www.ciat.cgiar.org/tsbf_institute/pdf/swnm_textonly_brochure.pdf.
- Clay, E. J. and Schaffer, B. B.** (1984). "Introduction Room for Manoeuvre: The Premise of Public Policy." In Clay, E.J. and Schaffer, B. B. (eds.) *Room for Manoeuvre: An Exploration of Public Policy Planning in Agricultural and Rural Development*. London: Heineman Educational Books, 1-12.
- Cleaver, K. M. and Schreiber, G. A.** (1994). *Reversing the Spiral: The Population, Agriculture and Environment Nexus in sub-Saharan Africa*. Washington, DC: The World Bank.
- Cocciarelli, S., Suput, D. and Boshara, R.** (2010). "Financing Farming In The U.S. - Opportunities To Improve The Financial and Business Environment For Small And Midsized Farms Through Strategic Financing", A Report on Six Working Sessions. The W.K. Kellogg Foundation Food and Community Programme, July.
- Cofie, O., Veenhuizen, R. and Drechsel, P.** (2003). "Contribution of Urban and Peri-urban Agriculture to food security in Sub-Saharan Africa." Paper presented at the Africa session of 3rd WWF, Kyoto, 17th March 2003.
- Cohen, J. I.** (2005). "Poorer Nations Turn to Publicly Developed GM Crops." *Nature Biotechnology*, 23, 1: 27-33.
- Cohen, J. I and Paarlberg, R.** (2004). "Unlocking Crop Biotechnology in Developing Countries – A Report from the Field." *World Development*. 32, 9: 1563-1577.
- Cohen, J. I. and Pinstrup-Andersen, V.** (2002). "Biotechnology and the Public Good" SciDev Net [Internet] Available at: <http://www.scidev.net/en/opinions/biotechnology-and-the-public-good.html>
- Cohen, W. M. and Levinthal, D. A.** (1990). "Absorptive capacity: A new perspective on learning and innovation." *Administrative Science Quarterly*, 35, 1: 128-152.

- Coleman, W. D.** (1997). "Associational Governance in a Globalizing Era: Weathering the Storm." In Hollingsworth, J.R. and R. Boyer (eds.) *Contemporary Capitalism: The Embeddedness of Institution*. Cambridge: Cambridge University Press, 127-153.
- Collier, P.** (2007). *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are failing and What Can be Done About It*. Oxford: Oxford University Press.
- Collins, H. M. and Evans, R.** (2002). "The Third Wave of Science Studies: Studies of Expertise and Experience" *Social Studies of Science*, 32, 2:235-296.
- Commission for Africa.** (2005). *Our Common Interest – Report of the Commission for Africa*, London: Commission for Africa.
- Conway, G., Waage, J. with Delaney, S.** (2010). *Science and Innovation for Development*. London: UK Collaborative on Development Sciences.
- Cooksey, B.** (2011). "Marketing Reform? The Rise and Fall of Agricultural Liberalisation in Tanzania." *Development Policy Review*, 29, Supplement, S57-81.
- Cornwall, A. and Brock, K.** (2005). "What Do Buzzwords Do for Development Policy? A Critical Look at 'Participation', 'Empowerment' and 'Poverty Reduction.'" *Third World Quarterly*, 26, 7: 1043-1060.
- Cotula, L., Vermuelen, S., Leonard, R., and Keeley, J.** (2009). *Land grab or development opportunity?* London/Rome: IIED/FAO/IFAD.
- Daddieh, C. K.** (1994). "Contract Farming and Palm Oil Production in Côte d'Ivoire and Ghana". In P.D. Little and M.J. Watts (eds.), *Living Under Contract - Contract Farming and Agrarian Transformation in Sub-Saharan Africa*, Madison: The University of Wisconsin Press, 188-215.
- Daily, G. and Ehrlich, P. R.** (1996). "Socioeconomic equity, sustainability and earth's carrying capacity," *Ecological Adaptations*, 6, 4, pp. 991-1001.
- Dalohoun, D. N., Hall, A and Van Mele, P** (2009). "Entrepreneurship as driver of a 'self-organizing system of innovation': the case of NERICA in Benin" *International Journal of Technology Management and Sustainable Development*. 8, 2: 87-101.
- Danielou, M. and Ravry, C.** (2005). *The Rise of Ghana's Pineapple Industry – From Successful Takeoff to Sustainable Expansion*. Africa Region Working Paper Series, No. 93, Washington D.C.: World Bank.
- DaSilva, E. J.** (2001). "GMOs and Development." *Electronic Journal of Biotechnology*, 4, 2, [Internet] Available at: <http://www.ejbiotechnology.info/>.
- . (2002). "Biotechnology and the Developing World" *Electronic Journal of Biotechnology*, 5, 1, [Internet] Available at: <http://www.ejbiotechnology.info/>
- Da Vià, E.** (2011). "The Politics of 'Win-Win' Narratives: Land Grab as Development Opportunity." Paper presented at the University of Sussex: Institute of Development Studies Conference on Global Land Grabbing, 6–8 April, Sussex, UK.
- Davis, C.** (2011). *A climate change handbook for North-Eastern south Africa*. Pretoria: Council for Scientific and Industrial Research.
- Davis, K.** (2006). "Farmer Field Schools: A Boon or Bust for Extension in Africa?" *Journal of International Agricultural and Extension Education* 13:91-97.
- . (2010). "The What, How, and How of Shaping Change in African Communities Through Extension." *Extension Farming Systems Journal*, 6, 1: 84-91.
- de Bon, H., Parrot, L., and Moustier, P.** (2010). "Sustainable urban agriculture in developing countries: A review." *Agronomy for Sustainable Development*, 30, 1: 21-32.
- de Janvry, A. and Sadoulet, E.** (2010). "Agriculture for Development in Africa: Business-as-Usual or New Departures." *Journal of African Economies*, Supplement 2, 19: 7-39.
- de Waal, A. and Whiteside, A.** (2003). "New Variant Famine: AIDs, and Food Crisis in Southern Africa," *Lancet*, 362, 9391: 1234-1237.
- de Zeeuw, H., Guendel, S. and Waibel, H.** (2000). "The integration of agriculture in urban policies." In N. Bakker, M. Dubelling, S. Gundel, V. Sabel-Koschella, and A. Zeeuw (eds.), *Growing Cities, Growing Food: Urban Agriculture on the Policy Agenda*. Feldafing, Germany: Food and Agriculture Development Centre (ZEL).
- De Leeuw, J., Ericksen, P., Gitau, J., Zwaagstra, L., and MacMillan, S.** (2011). *ILRI research charts ways to better livestock-related drought interventions in Kenya's drylands*. Rome: International Livestock Research Institute.
- Deiniger, K., Beyerlee, D., Lindsay, J., Norton, A., Selod, H. and Stickler, M.** (2011). *Rising Global Interest in Farmland: Can it Yield Sustainable and Equitable Benefits?* Washington, DC: World Bank. [Internet] Available at: http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/ESW_Sept7_final_final.pdf
- Deo, S. D. and Swanson, L. E.** (1991). "The Political Economy of Agricultural Research in the Third World." In Friedland, W. H. (ed.) *Towards a New Political Economy of Agriculture*, Boulder: Westview Press, 189-212.
- Dercon, S.** (2005). "Risk, Poverty and Vulnerability in Africa." *Journal of African Economies* 14 (4):483-488.
- Development Associates, Inc.** (2003). *Mozambique: Human Capacity Building Assessment: Agriculture Sector*. [Internet] Available at: http://www.usaid.gov/our_work/agriculture/bifad/mozambique_ag_capacity.pdf. (Accessed 8th July 2011).
- Devereux, S. and Maxwell, S.** (2001). *Food security in Sub-Saharan Africa*, London: Intermediate Technology Development Group.
- Devèze, J. C.** (ed.). (2011). *Challenges for African Agriculture*. Washington, D.C.: World Bank.
- Di Falco, S. and Chavas, J. P.** (2006). "Crop Genetic Diversity, Farm Productivity and the Management of Environmental Risk in Rain-fed Agriculture." *European Review of Agricultural Economics*, 33, 2: 89-314.
- Diagne, A.** (2006). "Diffusion and Adoption of NEICA Rice Varieties in Côte d'Ivoire." *The Developing Economies*, XLIV, 2: 208-231

- Diagne, A., Wopereis, M. and Akintayo, I.** (2011). "Increasing Rice Productivity and Strengthening Food Security through New Rice for Africa (NERICA)." In Chuhan-Pole, P. and Angwafo, M. (eds.), (2011) *Yes Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent*. Washington, D.C.: World Bank, 253-267.
- Diao, X.** (2010). "The Economic Importance of Agriculture for Sustainable Development and Poverty Reduction: Findings from a Case Study OF Ghana." paper was first presented to the Working Party on Agricultural Policy and Markets, 15-17 November, Paris: OECD. [Internet] Available at: <http://www.oecd.org/dataoecd/50/2/46341169.pdf>
- Diao, X., Hazell, P. Resnick, D. and Thurlow, J.** (2007). *The Role of Agriculture in Development: Implications for Sub-Saharan Africa*. Research Report 153, Washington, DC: International Food Policy Research Institute.
- Diaz-Bonilla, E., Frandsen, S. E. and Robinson, S. (eds.)** (2006). *WTO Negotiations and Agricultural Trade Liberalization – The Effect of Developed Countries' Policies on Developing Countries*. Cambridge, MA: CABI.
- Diemer, G. and Huibers, F. (eds.)** (1996). *Crops, People and Irrigation*. UK: ITDG Publications.
- Dilley, M.** (2007). *Assessment and management of climate-related risks: Focus on Africa*. New York: UNDP.
- Dinham, B. and Hines, C.** (1983). *Agribusiness in Africa*. London: Earth Resources Research.
- Dixon, J., Gulliver, A. and Gibbon, D.** (2001). *Farming Systems and Poverty: Improving Farmers' Livelihoods in a Changing World*. Rome: Food and Agricultural Organization of the United Nations, and Washington, DC: World Bank.
- Djibo, O.** (2012). "The Capacity Development Strategic Framework and its Implementation." Presentation at ACIR 2012 Validation Workshop with UNECA, Addis Ababa, Ethiopia (14 February 2012)
- Dorosh, P. A. and Haggblade, S.** (2003). "Growth Linkages, Price Effects and Income Distribution in Sub-Saharan Africa." *Journal of African Economies*, 12, 2: 207-235.
- Dorward, A., Chirwa, E. and Jayne, T. S.** (2011). "Malawi's Agricultural Input Subsidy Program Experience over 2005-09". In Chuhan-Pole, P. and Angwafo, M. (eds.) (2011) *Yes Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent*. Washington, D.C.: World Bank, 289-317.
- Dow, K., Carr, E. R., Douma, A., Han, J. and Hallding, K.** (2005). *Linking water scarcity to population movements: From global models to local experiences*. Stockholm: Stockholm Environmental Institute.
- Drechsel, P., Graefe, P. S., Sonou, M. and Cofie, O.** (2006). Informal Irrigation in Urban West Africa: An Overview. IWMI-RUAF-FAO. IWMI Research Report.
- Drimie, S. and Casale, M.** (2009). "Multiple stressors in Southern Africa: The link between HIV/AIDS, food insecurity, poverty and children's vulnerability now and the future." *AIDS Care*, 21, S1: 28-33.
- DST (Department of Science and Technology).** (2010). *The south African Risk and Vulnerability Atlas*. Pretoria: DST.
- Dunmore, C.** (2011). "Support for biofuels driving up food costs: report," [Internet] Available at: <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/industry-news/energy-and-resources/support-for-biofuels-driving-up-food-costs-report/article2056078/>. (Accessed 11th July 2011.)
- Dutschke, M. and Wertz-Kanounnikoff, S.** (2009). *Financing REDD: Linking country needs and financing sources*. Bogor: Center for International Forest Research.
- Easterling, W.** (2011). "Guidelines for adaptation agriculture to climate change." In D. Hillel and C. Rosenzweig (eds.), *Handbook of climate change and agroecosystems: impacts, adaptation and mitigation*. London: Imperial College Press, 269-286
- Economist.** (2011). "Agriculture and Nutrition: Hidden Hunger." *The Economist, Print Edition*, March 26th – April 1st 2011.
- Edelman, M.** (2003). "Transnational peasant and farmer movements and networks," In M. Kaldor, H. Anheier & M. Glasius (eds.), *Global Civil Society Yearbook 2003*, London: London School of Economics, Centre for the Study of Global Governance, 185-220.
- Ehrlich, P. R., Ehrlich, A. H. and Daily, G. C.** (1993). "Food security, population, and environment." *Population and Development Review*, 19, 1; 1-32.
- Eichenwald, K., Kolata, G. and Petersen, M.** (2001). "Biotechnology Food: From the Lab to a Debacle." *New York Times*, January 25, A1.
- Eicher, C. K.** (1989). *Sustainable Institutions for African Agricultural Development*. The Hague: ISNAR (Working Paper, No. 19).
- Eicher, C. K., Maridia, K. and Sithole-Niang, I.** (2006). "Crop Biotechnology and the African Farmer." *Food Policy*, 31: 504-527.
- Einsiedel, E.** (2000). "Cloning and its discontents – a Canadian Perspective." *Nature Biotechnology*, Vol. 18, September, 943-944.
- Ejeta, G.** (2010). "African Green Revolution Needn't Be a Mirage." *Science*, 327, 5967, 831-832.
- Elliott, H. and Perrault, P. T.** (2006). "Zambia: A Quiet Crisis in African Research and Development." In Pardey, P.G. J.M. Alston and R.R. Piggott (eds.) *Agricultural R&D in the Developing World: Too Little, Too Late?* Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute, 227-256.
- Ellis, F.** (1992). *Agricultural Policies in Developing Countries*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ellis, F. and Freeman, H. A.** (2004). "Rural Livelihoods & Poverty Reduction Strategies in Four African Countries." *Journal of Development Studies*, 40, 4: 1-30.
- — —. (eds.) (2005). *Rural Livelihoods and Poverty Reduction Policies*. New York: Routledge.
- Emmanuel, A.** (1972). *Unequal Exchange: A Study of the Imperialism of Trade*. London: Monthly Review Press.

- Engels, F.** (1986). *The Origin of the Family, Private Property and the State*. Harmondsworth: Penguin Books (First Published 1884).
- Entine, J.** (ed) (2006). *Let Them Eat Precaution: How Politics Is Undermining the Genetic Revolution in Agriculture*. Washington D.C.: American Enterprise Institute.
- Essegbey, G. O.** (2008). "Biotechnology Policy: The Myth and Reality in Sub-Saharan Africa." In G. Ruivenkamp, S. Hisano and J. Jongerden (eds.) *Reconstructing Biotechnologies – Critical Social Analyses*. Wageningen: Wageningen Academic Publishers, 269-297.
- Essegbey, G. O. and Pupilampu, K. P.** (2007). "Biotechnology Innovations in Ghana: Re-conceptualizing the Role of Stakeholders." *Tailoring Biotechnologies*, 3, 1: 71-90.
- Ethiopian Horticultural Development Agency.** (2011). *Exporting fruit and vegetables from Ethiopia*. Addis Ababa: Ethiopian Horticultural Development Agency.
- ETC (Erosion, Technology and Concentration)** (2006). *Groups in Latin America and Africa call for Rejection of World Bank-GEF Biosafety Projects*. (News Release, June 27th [Internet] Available at: <http://www.etcgroup.org>).
- Fan, S. and Zhang, X.** (2008). "Public Expenditure, Growth and Poverty Reduction in Rural Uganda." *African Development Review*, 20, 3: 466-496.
- Fan, S., Omilola, B. and Lambert, M.** (2009). "Public Spending for Agriculture in Africa: Trends and Composition", ReSAKSS Working Paper No. 28, (April). International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington, D.C.
- FAO. (Food and Agricultural Organization).** (2000). *Socio-Economic Impact of Smallholder Irrigation Development in Zimbabwe*. Harare: FAO.
- . (2004a). *The State of Agricultural Commodity Markets, 2004*. Rome: FAO of the United Nations Organization.
- . (2004b). *The State of Food and Agriculture, 2003-4: Agricultural Biotechnology, Meeting the Needs of the Poor?* Rome: FAO.
- . (2004c). "Financing Agriculture and Rural Development in Africa: Issues, Constraints and Perspectives." 23rd Regional Conference for Africa, Johannesburg, South Africa, March 1-5.
- . (2007). *Dams and Agriculture in Africa*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- . (2008). *Climate change adaptation and mitigation: Challenges and opportunities for food security*. Rome: Food and Agricultural Organisation.
- . (2009a). "The special challenge for sub-Saharan Africa." High Level Expert Forum - How to Feed the World in 2050. Rome, FAO. (12-13 October) http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/HLEF2050_Africa.pdf [Accessed January 22 2012]
- . (2009b). *The State of Food Insecurity in the World: Economic Crises – Impacts and Lessons Learned*. Rome: Food and Agricultural Organization of the United Nations.
- . (2009c). *Climate change in Africa: The threat to agriculture*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- . (2010a). The Speech of the Director General at the 10 FAO Africa Regional Conference, Luanda, Angola.
- . (2010b). *Towards a Work Programme on Agriculture*. Rome: Food and Agricultural Organization of the United Nations.
- . (2011). *The State of Food and Agriculture – Women in Agriculture: Closing the Gender Gap for Development*. Rome: Food and Agricultural Organization of the United Nations.
- FAO/World Bank.** (2011). *Missing Food: The case of post-harvest grain losses in sub-Saharan Africa*, Report No. 60371, Washington, DC: World Bank. [Internet] Available at :<http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/MissingFoods10_web.pdf>, (Accessed 11th July 2011).
- FARA.** (Forum for Agricultural Research in Africa). (2006). *Framework for African Agricultural Productivity*. Accra, Ghana: FARA.
- Farming First.** (2010). *Climate Leaders Fail to Include Agricultural Work Programme in Cancun Deal*. Cancun: Farming First.
- Fisher, G., Shah, M. and Velthuisen, V.** (2011). *Climate change and agriculture in Africa*. Luxembourg: International Institute for Applied systems Analysis.
- Flaherty, K., Ayoola, Gbolagade, O., and Beintema, N.** (2010). *Nigeria. ASTI Country Note*. Washington, DC and Abuja: International Food Policy Research Institute, Agricultural Research Council of Nigeria and Farm and Infrastructure Foundation.
- Fogel, R.W.** (1994). "Economic growth, population theory, and physiology: The bearing of long-term processes on the making of economic policy. (Nobel Prize lecture)." *American Economic Review*, 84, 3: 369–395
- Ford, M. and Holmquist, F.** (1988). "Crisis and State Reform." In Chazan, N. and Shaw, T. (eds.), *Coping with Africa's Food Crisis*. Boulder and London: Lynne Rienner, 213-238.
- Foucault, M.** (1980). *Power/Knowledge: Selected Interviews and Other Writings*. New York: Pantheon Books.
- . (1983). "The Subject and Power." In H.L. Dreyfus and P. Rabinow (Eds.) *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics*. Chicago: University of Chicago Press. 2nd Edition, 208-226
- . (1990). *The History of Sexuality: An Introduction*. New York: Vintage Books
- Fouillet, C.** (2007). "Les risques climatiques : quel rôle pour la microassurance?" *Autrepart*, 44(4): 203-216.
- Francesconi, G. N. and Heerink, N.** (2011). "Ethiopian Agricultural Cooperatives in an Era of Global Commodity Exchange: Does Organizational Form Matter?" *Journal of African Economies*, 20, 1: 153-177.

- Friedberg, S. and Horowitz, L.** (2004). "Converging Networks and Clashing Stories: South Africa's Agricultural Biotechnology Debate." *Africa Today*, 51: 3-25.
- Friedman, H.** (1993). "The Political Economy of Food: A Global Crisis." *New Left Review*, 197, January/February, 29-57.
- Fu, X.** (2008). "Foreign Direct Investment, Absorptive Capacity and Regional Innovation Capabilities: Evidence from China." *Oxford Development Studies*, 36, 1: 89-110
- G8 Research Group.** (2006). *Gleneagles Final Compliance Report – July 8, 2005 to June 1, 2006*. Toronto: University of Toronto Munk Centre for International Studies at Trinity College
- G8.** (n.d.). "G8 Efforts Towards Global food Security," [Internet] Available at http://www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/G8_Report_Global_Food_Security,2.pdf (Accessed 19th August 2011).
- Gabre-Madhin, E., Barrett, C. B. and Dorosh, P.** (2002). "Technological Change and Price Effects in Agriculture: Conceptual and Comparative Perspectives." Washington DC: International Food Policy Research Institute (IFPRI).
- Gabre-Madhin, E. Z. and Haggblade, S.** (2003). Successes in African Agriculture: Results of an Expert Survey, *MSSD Discussion Paper No. 53, January 2003*, International Food Policy Research Institute, Washington D.C.
- Gakou, M. L.** (1987). *The Crisis in African Agriculture*. London: Zed Books.
- Gajigo, O. and Lukoma, A.** (2011): "Infrastructure and Agricultural Productivity in Africa", Market Brief 23 November. Tunis: Africa Development Bank. [Internet] Available at: <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Infrastructure%20and%20Agricultural%20Productivity%20in%20Africa%20FINAL.pdf>
- Galjart, B.** (1971). "Rural Development and Sociological Concepts." *Rural Sociology*, 36; 31-40.
- Garside, B., MacGregor, J. and Vorley, B.** (2008). *Review of food miles, carbon and African horticulture: Environmental and developmental issues*. London: International Institute for Environment and Development.
- Gaskell, G. and Bauer, M.** (eds.) (2001). *Biotechnology 1996-2000: The Years of Controversy*. London: Science Museums.
- Gaskell, G. and Durant, J.** (eds.) (2002). *Biotechnology: The Making of a Global Controversy*. New York: Cambridge University Press.
- GEF (Global Environment Facility)** (2000). *Initial Strategy for Assisting Countries to Prepare for the Entry into the force of the Cartagena Protocol on Biosafety*. Geneva: UNEP/GEF.
- Geisler, C. and Sousa, R.** (2000). "Africa's other environmental refugees." *Africa Forum*, 1-4.
- George, S.** (1986). *How the Other Half Dies*. Harmondsworth: Penguin Books.
- Gerth, H. H. and Mills, C. W.** (1946). *From Max Weber: Essays in Sociology*. New York: Oxford University Press.
- Ghana Web.** (2005). "MPs bemoan the seemingly low interest in scientific research." [Internet] Available at: www.ghanaweb.com December 8. (Accessed July 31, 2007).
- Gibbon, P.** (2007). "Africa, Tropical Commodity Policy and the WTO Doha Round." *Development Policy Review*, 25, 1: 43-70.
- Giddens, A.** (1990). *The Consequences of Modernity*. Stanford: Stanford University Press.
- Giehler, T.** (1999). "Sources of Funds for Agricultural Lending." *AFR No. 4*. Rome.
- Gillespie, S.** (ed.) (2006). *AIDS, poverty, and hunger: Challenges and responses*. Highlights of the International Conference on HIV/AIDS and Food and Nutrition Security, Durban, South Africa, April 14–16, 2005. Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute.
- Gillson, I., Poulton, C., Balcombe, K. and Page, S.** (2004). *Understanding the Impact of Cotton Subsidies on Developing Countries*. ODI Working Report May, Sussex: ODI.
- Giyose, B.** (2011). "Building platforms for sustainable food and nutritional security programmes in Africa," USDA Protein Seminar, [Internet] Available at: http://wishh.org/workshops/intl/southafrica/mar11/giyose_nepad.pdf. (Accessed 19th August 2011).
- Glover, D.** (2010). "Exploring the Resilience of BT Cotton's 'Pro-poor Success Story.'" *Development and Change*, 41, 6: 955-981.
- Gockowski, J., Afari, S., Sarpong, D. B., Osei-Asare, Y. B., Dziwornu, A. K.** (2011). "The Increasing Income of Ghanaian Cocoa Farmers: Is Introduction of Fine Flavour Cocoa a Viable Alternative?" *Quarterly Journal of International Agriculture*, 50, 2: 175-200.
- Godfray, C., Beddington, J., Crute, I., Haddad, L., Lawrence, D., Muir, J., Pretty, J. and Toulmin, C.** (2010). "Food Security: the Challenge of Feeding 9 Billion People." *Science*, 327, 5967: 812-818.
- Gollin, D., Parente, S. and Rogerson, R.** (2002). "The role of agriculture in development." *American Economic Review*, 92, 2: 160-164.
- Gouse, M.** (2009). "Ten Years of Bt Cotton in South Africa: Putting the Smallholder Experience into Context." In R. Tripp (ed.) *Biotechnology and Agricultural Development: Transgenic Cotton, Rural Institutions and Resource-Poor Farmers*. London and New York: Routledge, 200-224.
- Gouse, M., Kirsten, J., Shankar, B. and Thirtle, C.** (2005). "Bt Cotton in KwaZulu Natal: Technological Triumph but Institutional Failure." *AgbiotechNet*, 7: 134-141
- Green, E., Hillbom, E. and Lindgren, M.** (2011). "Principal Trends and Debates in African Agricultural Development", paper presented at ECAS 2011 - 4th European Conference on African Studies. Uppsala: Nordic Africa Institute. [Internet] Available at: <http://www.nai.uu.se/ecas-4/panels/61-80/panel-71/Erik-Green-Ellen-Hillbom-and-Mattias-Lindgren-Full-paper.pdf>

- GRET (Groupe de recherche d'échanges technologies).** (2006). *Horticulture in East and Southern Africa (ESA)*. Neuilly-sur-Seine: PriceWaterhouseCoopers.
- Gross, A.** (2006). "Can Sub-Saharan African Countries Defend their Trade and Development Interests Effectively in the WTO? The Case of Cotton." *European Journal of Development Research*, 18, 3: 368-386.
- GTZ (German Agency for Technical Cooperation).** (2008). *Climate change and agriculture: Threats and opportunities*. Bonn: Federal Ministry for Economic Cooperation and Development.
- Gupta, A. and Falkner, R.** (2006). "The Influence of the Cartagena Protocol on Biosafety: Comparing Mexico, China and South Africa." *Global Environmental Politics*, 6, 4: 23-55.
- Guvheya, G. and Léautier, F.** (2011). "Capacity Development for Agricultural Transformation in SSA: A Strategic Framework." Mimeo. Harare: The African Capacity Building Foundation.
- Haggblade, S.** (2010). "Lessons from Past Successes." In Haggblade, S. and Hazell, P. B. R. (eds.), *Successes in African Agriculture – Lessons for the Future*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, pp. 323-348
- Haggblade, S., Hazell, P.B.R. and Gabre-Madhin, E.** (2010a). "Challenges for African Agriculture." In Haggblade, S. and Hazell, P.B.R. (eds.), *Successes in African Agriculture – Lessons for the Future*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 3-26.
- Haggblade, S., Hazell, P. B. R. and Kisamba-Mugerwa, W.** (2010b). "Implications for the Future." In S. Haggblade and P.B.R. Hazell (eds.), *Successes in African Agriculture – Lessons for the Future*. Baltimore: Johns Hopkins University Press, 349-372
- Halpin, D.** (2005). "Agricultural Interest Groups and Global Challenges: Decline and Resilience." In Halpin, D. (ed.) *Surviving Global Change? Agricultural Interest Groups in Comparative Perspective*. Aldershot: Ashgate, 1-28.
- Hanjra M. A. and Qureshi, M. E.** (2010). "Global water crisis and future food security in an era of climate change." *Food Policy*, 35: 365-377.
- Hanlon, J.** (2000). "Power without Responsibility: The World Bank and Mozambican Cashew Nuts." *Review of African Political Economy*, 27, 83: 29-45.
- . (2001). "Mozambique Wins Long Battle Over Cashew Nuts and Sugar." *Review of African Political Economy*, 28, 87 (March): 111-12.
- Hansen, E.** (1989). "The State and Food Agriculture." In Hansen E. and K. Ninsin (eds.) *The State, Development and Politics in Ghana*. London: CODESRIA 184-221.
- Hanson, K. T.** (2005). "Landscapes of survival and escape: social networking and urban livelihoods in Ghana." *Environment and Planning A*, 37: 1291-1310
- Hanson, K. T. and Kararach, G.** (2011) "The Challenges of Knowledge Harvesting and the Promotion of Sustainable Development for the Achievement of the MDGs in Africa." ACBF Occasional Paper No. 12. Harare: ACBF (February).
- Harsch, E.** (2004). "Agriculture: Africa's 'engine for growth'." *Africa Recovery*, 17, 4 (January): 13.
- Harsh, M.** (2005). "Formal and Informal Governance of Agricultural Biotechnology in Kenya: Participation and Accountability in Controversy Surrounding the Draft Biosafety Bill." *Journal of International Development*, 17: 661-677.
- Harvey, M. and Pilgrim, S.** (2011). "The new competition for land: Food, energy, and climate change." *Food Policy*, 36: S40-S51.
- Hassanali, A.** (2000). "Kenya" In Tzotzos, G.T. and K.G. Skryabin (eds.) *Biotechnology in the Developing World and Countries in Transition*, Wallingford: CABI Publishing, 91-131.
- Haverkort, A. W., Van'tHooft, K. and Hiemstra, W.** (eds.) (2002). *Ancient Roots, New Shoots, Endogenous Development in Practice*. London: Zed Books.
- Hazarika, G. and Guha-Khasnobis, B.** (2008). *Household Access to Microcredit and Children's Food Security in Rural Malawi: A Gender Perspective*. IZA Discussion Paper No. 3793. Bonn, Germany, Institute for the Study of Labor.
- Hazell, P.** (1982). "Application of Risk Preference Estimates in Firm-Household and Agricultural Sector Models." *American Journal of Agricultural Economics*, 64: 384-90.
- . (1999). *Agricultural Growth, Poverty Alleviation, and Environmental Sustainability: Having It All*. 2020 Brief No. 59. Washington, DC: International Food Policy Research Institute.
- Hazell, P., and Haggblade, S.** (1991). "Rural-urban growth linkages in India." *Indian Journal of Agricultural Economics*, 46, 4: 512-529.
- Heemskerk, W., Lema, N., Guindo, D., Schouten, C., Semgalawe, Z., Verjuij, H., de Steenhuisen-Piters, B. and Penninkhoff, P.** (2003) *A guide to demand-driven agricultural research: The Client-Oriented Research Management Approach*. KIT, IER (Mali), DRD (Tanzania).
- Hegney, D., Ross, H., Baker, P., Rogers-Clark, C., King C, Buikstra, E., Watson-Luke, A. and Stallard, L.** (2008). *Building Resilience in Rural Communities Toolkit*. Toowoomba, Queensland: The University of Queensland and University of Southern Queensland.
- Heidhues, F. and Obare, G.** (2011). "Lessons from Structural Adjustment Programmes and their Effects in Africa." *Quarterly Journal of International Agriculture*, 50, 1: 55-64.
- Held, D. and McGrew, A.** (eds.) (2004). *The Global Transformations Reader: An Introduction to the Globalization Debate*. Cambridge: Polity Press.
- Hisali, E., Birungi, P. and Buyinza, F.** (In press) Adaptation to climate change in Uganda: Evidence from micro level data. *Global Environmental Change*.
- Hirschman, A.O.** (1958). *The Strategy of Economic Development*, New Haven, Yale University Press.
- Hodgson, J.** (1999). "UK interest groups take all sides of GM issue." *Nature Biotechnology*, 17, July: 630-631.

- Hollinger, F.** (2004). "Financing Agricultural Term Investments", No 7 in the Series Agricultural Finance Revisited, FAO/GTZ. Rome
- Holt-Gimenez, E.** (2008). "Out of AGRA: The Green Revolution Returns to Africa." *Development*, 51, 4:464-471.
- Hoogvelt, A. M. M.** (2001). *Globalization and the Postcolonial World - The New Political Economy of Development*. Baltimore, Maryland: The Johns Hopkins University Press. 2nd Edition.
- Hopper, W. D.** (1993). Indian Agriculture and Fertilizer; an Outsider's Observations. Keynote address to the FAI Seminar on Emerging Scenario in Fertilizer and Agriculture: Global Dimensions. New Delhi: FAI.
- Hormeku, T.** (2003). "Progress in WTO Negotiations Cannot be at Our Expense, Say Developing Countries." *Third World Network - Africa*
- Hussein, K.** (2002). *Livelihoods Approaches Compared: A Multi-Agency Review of Current Practice*. London: Department for International Development and Overseas Development Institute.
- Hyuha, M., Ndanshau, M. O. and Kipokola, J. P.** (1993). "Scope, Structure and Policy Implications of Informal Financial Markets in Tanzania." *AERC Research Paper 18*.
- IAASTD (International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development).** (2009a). *Agriculture at a Crossroads - International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development: Sub-Saharan Africa Report*. Washington, DC: Island Press.
- (2009b). *Agriculture at a Crossroads - International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development: Synthesis Report*. Washington, DC: Island Press.
- IAC (Inter Academy Council).** (2004). *Realizing the Promise and Potential of African Agriculture: Science and Technology Strategies for Improving Agricultural Productivity in Africa*. Amsterdam: IAC.
- ICTSD and IPC.** (2010). *Agricultural technologies for climate change mitigation and adaptation in developing countries: Policy options for innovation and technology diffusion*. Geneva: ICTSD-IPC.
- IFAD (International Fund for Agricultural Development).** (n.d.). "Food security: A conceptual framework" [Internet] Available at: http://www.ifad.org/hfs/thematic/rural/rural_2.htm. (Accessed 19th August 2011).
- (2001). *Rural Poverty Report: The Challenge of Ending Rural Poverty*. UK: IFAD. Oxford University Press.
- IFPRI (International Food Policy Research Institute).** (n.d.). 'Bioenergy,' [Internet] available at <http://www.ifpri.org/book-774/ourwork/researcharea/bioenergy>. (Accessed 19th August 2011).
- (2006a). *The Role of Agriculture Development: Implications for sub-Saharan Africa*. Discussion Paper 29. Washington DC: IFPRI.
- (2006b). *Annual Report, 2005-2006*, Washington D.C.: IFPRI
- (2011). *Leveraging Agriculture for Improving Nutrition and Health*. Conference Program in New Delhi, India. Washington, DC: International Food Policy Research Institute. [Internet] Available at: <http://2020conference.ifpri.info/>
- Ikdahl, I.** (2008). "Go Home and Clear the Conflict": Human Rights Perspectives on Gender and Land in Tanzania." In B. Englert and E. Daley (eds.) *Women's Land Rights and Privatization in Eastern Africa*. Woodbridge, UK: James Currey, 40-60
- IMF** (2011). "Regional Economic Outlook Sub-Saharan Africa Sustaining the Expansion." Washington DC: International Monetary Fund, October. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2011/afr/eng/sreo1011.pdf>
- Innes, J. E. and Booher, D. E.** (2004). "Framing Public Participation: Strategies for the 21st Century." *Planning Theory and Practice*, 5, 4, 419-436.
- IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change).** (2007a). *Climate Change 2007: The Physical Science Basis: Summary for Policy Makers. Contribution of Working Group 1 to the Fourth Assessment Report of IPCC*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- (2007b). *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group 2 to the Fourth Assessment Report of IPCC*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- (2007c). *Climate change 2007: Synthesis report*. Washington D.C.: IPCC.
- IISD (International Institute for Sustainable Development).** (2011). *The Forest Day Bulletin Vol. 148 No. 4*. [Internet] Available at: <http://www.iisd.ca/>.
- ITU (International Telecommunication Union).** (2010). *Measuring the Information Society*. Geneva. Switzerland
- Jacobi, P., Amend, J. and Kiango, S.** (1999). *Urban agriculture in Dar es Salaam: Providing an indispensable part of the diet*. Leuden: Resource Centre on Urban Agriculture and Forestry.
- Jaffe, G.** (2005). "Implementing the Cartagena Biosafety Protocol Through National Biosafety Regulatory Systems: An Analysis of Key Unresolved Issues." *Journal of Public Affairs*, 5, 299-311.
- Jaffe, S. M.** (1994). "Contract Farming in the Shadow of Competitive Markets: The Experience of Kenyan Horticulture". In P.D. Little and M.J. Watts (eds.) *Living Under Contract - Contract Farming and Agrarian Transformation in Sub-Saharan Africa*. Madison: The University of Wisconsin Press, 97-139.
- James, C.** (2010). *Global Status of Commercialized Biotech/GM Crops: 2010*. ISAAA Brief No. 42. ISAAA: Ithaca, New York.
- Jansen, K. and Roquas, E.** (2005). "Absentee Expertise: Science Advice for Biotechnology Regulation in Developing Countries." In Leach, M., Scoones, I. and B. Wynne (eds.) *Science and Citizens: Globalization and the Challenge of Engagement*. Zed Books: London, 142-154.
- Janssen, W.** (2002). *Institutional Innovations in Public Agricultural Research in Five Developed Countries*. Hague: ISNAR (Briefing Paper No. 52), July.
- Jayne, T. D., Mather, D. and Mghenyi, E.** (2010). "Principal Challenges Confronting Smallholder agriculture in Africa." *World Development*, 38, 10: 1384-1398.

- Jayne, T., Goverh, J., Mwanaumo, A., Nyoro, J. K. and Chapoto, A. (2002). "False Promise or False Premise: The Experience of Food and Input Market Reform in Eastern and Southern Africa." *World Development*, 30, 11: 1967-1985.
- Jenkins, J. C. and Scanlan, S. (2001). "Food Security in Less Developed Countries, 1970-1990." *American Sociological Review*, 66: 718-744.
- Jobodwana, Z. N. (2011) "WTO African Cotton Wars: The Intractable Agriculture Policy Reforms." *US-China Law Review*, 8, 2:87-120.
- Johnkingsley, J. (2011). "Nigeria's Senate passes biosafety bill." *SciDev Net* [Internet] Available at: <http://www.scidev.net/en/news/nigeria-s-senate-passes-biosafety-bill.html>
- Johnson, O. E. G. (2007). *African Economic Development: Cooperation, Ownership and Leadership*. Lewiston, NY: Edwin Mellen Press.
- Johnson-Sirleaf, E. (2008). 'Remarks by Her Excellency Ellen Johnson Sirleaf, President of Liberia.' Whitehouse Summit on International Development, October 21, 2008.
- Johnston, B. F. and Mellor, J. W. (1961). "The Role of Agriculture in Economic Development." *American Economic Review*, 51, 4: 566-93.
- Juma, C. (2008). "Agricultural Innovation and Economic Growth in Africa: Renewing International Cooperation" *International Journal of Technology and Globalization*, 4, 3: 256-275.
- . (2011). *The New Harvest: Agricultural Innovation in Africa*, New York: Oxford University Press.
- Juma, C. and Serageldin, I. (2007). *Freedom to Innovate: Biotechnology in Africa's Development - A Report of the High-Level African Panel on Modern Biotechnology*. Addis Ababa and Pretoria: African Union (AU) and New Partnership for Africa's Development (NEPAD).
- Kagame, P. (2011). "Africa Has a Great Promise." Speech by H.E. Paul Kagame, President of The Republic of Rwanda, at High Level Forum on Aid Effectiveness, Busan, Korea, 30th November. [Internet] Available at: http://www.nepad.org/system/files/President_Paul_Kagame_Keynote_address-HLF4.pdf
- Kahare, P. (2011). "Drought Persuades Kenya to Import GM Maize" *SciDev Net* [Internet] Available at: <http://www.scidev.net/en/science-and-innovation-policy/news>
- Kameri-Mbote, P. (2007). "Will Kenya's Biosafety Bill of 2005 Ever Become Law?" *SciDev Net*, June 12. [Internet]. Available at: <http://www.scidev.net>
- Kaminski, J. (2011). "Cotton Dependence in Burkina Faso: Constraints and Opportunities for Balanced Growth." in Chuhan-Pole, P. and Angwafo, M. (eds.), 107-124.
- Kaminski, J., Headey, D. and Bernard, T. (2011). "The Burkinabè Cotton Story 1997-2007: Sustainable Success or Sub-Saharan Mirage?" *World Development*, 39, 8: 1460-1475.
- Kararach, G. (2011). *Macroeconomic policy and the political limits of reform programmes in developing countries*. Nairobi: African Research and Resource Forum.
- Kay, G. B. (1972). *The Political Economy of Colonialism in Ghana Documents and Statistics 1900-1960*. Cambridge: Cambridge University Press.
- . (1975). *Development and Underdevelopment: A Marxist Analysis*. New York: St. Martin's Press.
- Kay, M. (2001). *Smallholder Irrigation Technology: Prospects for Sub-Saharan Africa*. Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.
- Keen, D. (1994). *The Benefits of Famine A Political Economy of Famine and Relief in Southwestern Sudan, 1983-1989*. Princeton: Princeton University Press.
- Kelemu, S., Mahuku, G., Fregene, M., Pachico, D., Johnson, N., Calvert, L., Rao, I., Buruchara, R., Amede, T., Kimani, P., Kirkby, R., Kaaria, S. and Ampofo, K. (2003). "Harmonizing the Agricultural Biotechnology Debate for the Benefit of African Farmers." *African Journal of Biotechnology*, 2, 11: 394-416
- Kidane, W., Maetz, M. and Dardel, P. (2006). *Food Security and Agricultural Development in Sub-Saharan Africa*. Rome: FAO.
- Kiely, R. (1995). *Sociology and Development: The Impasse and Beyond*. London: UCL Press.
- Kijima, Y., Otsuka, K. and Ssreunkuuma, D. (2011). "An inquiry into constraints on a Green revolution in sub-Saharan Africa: The case of NERICA rice in Uganda," *World Development*, 39, 1: 77-86.
- Kolavalli, S. and Vigneri, M. (2011). "Cocoa in Ghana: Shaping the success of an economy," in Punam Chuhan-Pole and Manka Angwafo (eds.) *Yes Africa Can: Success stories from a dynamic continent*, Washington, DC: World Bank, pp. 201-217, [Internet] Available at: <http://siteresources.worldbank.org/AFRICAEXT/Resources/258643-1271798012256/Ghana-cocoa.pdf>. (Accessed 10th July 2011).
- Komen, J., Mignouma, J. and Webber, H. (2000). *Biotechnology in African Agricultural Research: Opportunities for Donor Organizations*. The Hague: ISNAR (Briefing Paper No. 43. February).
- Konings, P. (1998). "Unilever, Contract Farmers and Co-operatives in Cameroon: Crisis and Response." *Journal of Peasant Studies*, 26, 1: 112-138.
- Kumwenda, O. (2011). "Analysis: More African Countries Seen Growing GM Crops" [Internet] Available at: <http://www.reuters.com>
- La-Anyane, S. (1963). *Ghana Agriculture: Its Economic Development from the Early Times to the Middle of the Twentieth Century*. London: Oxford University Press.
- Lagi, M., Bertrand, K. Z. and Bar-Yam, Y. (2011). "The Food Crises and Political Instability in North Africa and the Middle East", New England Complex Systems Institute. [Internet] Available at: <http://arxiv.org/pdf/1108.2455.pdf> Accessed January 18, 2012.
- Larrain, J. (1989). *Theories of Development*. Cambridge: Polity Press.
- Leach, M., Scoones, I. and Wynne, B. (eds.). (2005). *Science and Citizens: Globalization and the Challenge of Engagement*. Zed Books: London

- Lee, D. and Smith, N.** (2008). "The political economy of small African states in the WTO." *The Round Table*, 97, 395:259-271.
- Lee-Smith, D.** (2010). "Cities feeding people: An update on urban agriculture in equatorial Africa." *Environment and Urbanization*, 22, 2: 483-499
- Lele, U., Pretty, J., Terry, E. and Trigo, E.** with assistance from Klousia, M. and Goswami, S. (2010). *Transforming Agricultural Research for Development. The Global Forum for Agricultural Research*. Report for the Global Conference on Agricultural Research (GCARD) 2010. Montpellier, France: March 28-31.
- Leys, C.** (1975). *Underdevelopment in Kenya: The Political Economy of Neo-colonialism 1964-1971*. Berkeley: University of California Press.
- . (1996). "Rational choice or Hobson's choice? The 'new political economy' as development theory." *Studies in Political Economy*, 49: 37-69.
- Lewis, A. W.** (1954). "Economic Development with Unlimited Supplies of Labor." *Manchester School of Economic and Social*, 22, May: 139-191.
- Liebenburg, F. and Kirsten, J.** (2006). "South Africa: Coping with Structural Changes" in Pardey, P.G. J.M. Alston and R.R. Piggott (eds.) *Agricultural R&D in the Developing World: Too Little, Too Late?* Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute, 195-226.
- Little, P. D. and Watts, M. J.** (eds.) (1994). *Living Under Contract – Contract Farming and Agrarian Transformation in Sub-Saharan Africa*. Madison: The University of Wisconsin Press.
- Livingston, G. Schonberger, S. and Delaney, S.** (2011). "Sub-Saharan Africa: The state of smallholders in agriculture." Paper presented at the IFAD Conference on New Directions for Smallholder Agriculture. Rome: International Fund for Agricultural Development, 24-25 January.
- Lobell, D. B., Banziger, M., Magorokosho, C. and Vivek, B.** (2011). "Nonlinear heat effects on African maize as evidenced by historical yield trials." *Nature Climate Change*, 1: 42-45.
- Lofchie, M. F.** (1986). "Africa's Agricultural Crisis: An Overview." In Commins, S., Lofchie, M.F. and Payne, R. (eds.) *Africa's Agrarian Crisis: The Roots of Famine*. Boulder: Lynne Rienner, 3-18.
- Lopes, C.** (2002). "Should we mind the gap?" In Fukuda-Parr, S. Lopes, C. and Malik, H. (eds.) *Capacity for development new solutions to old problems*. Earthscan Publications Ltd, London, UK, 121-146
- Lourenco-Lindell, I.** (1996). "How do the urban poor stay alive? Food provision in a squatter settlement of Bissau, Guinea-Bissau." *African Urban Quarterly*, 11, 2/3: 163-168.
- Lubeck, P. (ed.)** (1987). *The African Bourgeoisie Capitalist Development in Nigeria, Kenya and Ivory Coast*. Boulder: Lynne Rienner.
- Luseno, W. K., McPeak, J. G., Barrett, C. B., Little, P. D. and Gebru, G.** (2003). "Assessing the Value of Climate Forecast Information for Pastoralists: Evidence from Southern Ethiopia and Northern Kenya." *World Development*, 31, 9: 1477-1494.
- Lwoga, E. T., Ngulube, P. and Stilwell, C.** (2011). "Challenges of Managing Indigenous Knowledge with other Knowledge Systems for Agricultural Growth in Sub-Saharan Africa." *International Journal of Libraries and Information Services*, 61, 3: 226-238
- Maathai, W.** (1998). "The Link Between Patenting Life Forms, Genetic Engineering and Food Insecurity. Let Nature's Harvest Continue: African Counter-Statement to Monsanto." *Review of African Political Economy*, 25, 77: 526-530.
- MacGregor, J. and Groom, B.** (2007). *Air-freight fresh food: Guilty pleasure or sustainable development champion?*. London: Agrifood Standards.
- Makinde, D.** (2009). "NEPAD Biosciences Initiative: The African Biosafety Network of Expertise." Delivering Agricultural Biotechnology to African Farmers: Linking Economic Research to Decision Making, Imperial Resort Beach Hotel, May 19-21, Entebbe, Uganda.
- Makinde, D., Mumba, L. and Ambali, A.** (2009). "Status of Biotechnology in Africa: Challenges and Opportunities." *Asian Biotechnology and Development Review*, 11, 3: 1-10.
- Malakata, M.** (2007a). "Zambia adamant: no GM". *SciDev Net*. [Internet] Available at: <http://www.gmfreeireland.org/news/2007/aug.php> (3rd August).
- . (2007b). "Zambia takes steps towards biosafety law." *SciDev Net*. [Internet] Available at: <http://www.scidev.net/en/news/zambia-takes-steps-towards-biosafety-law.html>
- Malope, P. and Batisani, N.** (2008). "Land reforms that exclude the poor: The case of Botswana." *Development Southern Africa*, 25, 4; 383-397.
- Mann, N.** (2001). 'Blair's Global Vision', *BBC News Online* [Internet] Available at: http://news.bbc.co.uk/go/em/fr/1/hi/in_depth/uk_politics/2001/conferences_2001/labour/1575135.stm. (Accessed August 20, 2005).
- Masike, S. and Urlich, P.** (2009). "The projected cost of climate change to livestock water supply and implications in Kgatleng District, Botswana." *World Journal of Agricultural Sciences*, 5: 597-603.
- Mason, N. M., Jayne T. S., Chapoto, A. and Donovan, C.** (2011). "Putting the 2007/2008 global food crisis in longer-term perspective: Trends in staple food affordability in urban Zambia and Kenya", *Food Policy*, 36(2011):350-367
- Mausch, K., Mithofer, D., Asfaw, S. and Waibel, H.** (2009). "Export Vegetable Production in Kenya under the EurepGAP Standard: Is Large 'More Beautiful' than Small." *Journal of Food Distribution*, 40, 3: 115-129.
- Maxwell, D.** (1995). "Alternative food security strategy: A household analysis of urban agriculture in Kampala." *World Development*, 23, 10: 1669-1681.
- Maxwell, S.** (2005). "Exhilarating, Exhausting, Intriguing: The Report of the Africa Commission." *Development Policy Review*, 23, 4: 483-492.

- Maykuth, A.** (2005). "Free Trade has devastated Ghana's economy, farmers say." *Philadelphia Inquirer*. June 29.
- Mazur, R. E.** (2011b). "Women in a Sustainable Rural Livelihoods Programme in Uganda." in *The State of Food and Agriculture 2010-11: Women in Agriculture - Closing the Gender Gap for Development*. Rome, Italy: Food and Agricultural Organization of the United Nations.
- Mazur, R. E., Musoke, H. K., Nakimbugwe, D. and Ugen, M.** (2011). "Enhancing Nutritional Value and Marketability of Beans through Research and Strengthening Key Value Chain Stakeholders in Uganda." Conference Note 1 for International Conference on 'Leveraging Agriculture for Improving Nutrition and Health' in New Delhi. Washington, DC: International Food Policy Research Institute. [Internet] Available at: <http://2020conference.ifpri.info/publications/papers/>
- Mazur, R. E. and Stakhanov, O. V.** (2008). "Prospects for Enhancing Livelihoods, Communities, and Biodiversity in Africa Through Community-Based Forest Management: A Critical Analysis." *Local Environment: The International Journal of Justice and Sustainability*, 13, 5:405-421.
- Meinzen-Dick, R., Quisumbing, A., Behrman, J., Biermayr-Jenzano, P., Wilde, V., Noordeloos, M., Ragasa, C. and Beintema, N.** (2010). "Engendering Agricultural Research." IFPRI Discussion Paper 973. Washington, DC:
- Meldolesi, A.** (2002). "CGIAR Under Pressure to Support Seed Treaty." *Nature Biotechnology*, 20, February: 103-105.
- Merrey, D. J., Sullivan, A., Mangisoni, J., Mugabe, S. and Simfukwe, M.** (2008). "Evaluation of USAID/OFDA Small Scale Irrigation Programs in Zimbabwe and Zambia 2003-2006: Lessons for Future Programs." USAID, Southern Africa Regional Office: Office of US Foreign Disaster Assistance.
- Meze-Hausken, A., Pat, A., and Fritz, S.** (2009). "Reducing Climate Risk for Micro-insurance Providers in Africa: A Case Study of Ethiopia." *Global Environmental Change*, 19: 66-73.
- MFW4A (Making Finance Work for Africa).** (2011). "Policy Support to Agricultural Finance in Africa." Paper Prepared for the Making Finance Work for Africa Conference, June 29-30, on Zipping Finance and Farming in Africa - Harnessing the Continent's Potential, Munyonyo Conference Centre, Kampala, Uganda
- Migdal, J. S., Kohli, A. and Shue, V. (eds).** (1994). *State Power and Social Forces Domination and Transformation in the Third World*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mignouna, H. Abang, M. M., Omany, G., Nang'ayo, F., Bokanga, M., Boadi, R., Muchiri, N., and Terry, E.** (2008). "Delivery of Agricultural Technology to Resource-Poor Farmers in Africa." *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1136; 369-376.
- Miller, K. A.** (2007). "Climate variability and tropical tuna: Management challenges for highly migratory fish stocks." *Marine Policy*, 31: 56-70.
- Milz, M.** (2010). "The Authoritarian Face of the "Green Revolution": Rwanda Capitulates to Agribusiness." *Barcelona: GRAIN*. [Internet] Available at: http://www.grain.org/bulletin_board/entries/4322-the-authoritarian-face-of-the-green-revolution-rwanda-capitulates-to-agribusiness.pdf
- Minard, S.** (2006). *Aquaculture in West Africa: A sustainable source of food and income*. Paris: OECD.
- Miner, W. M.** (2001). "Implications for State Trading in the Next WTO Negotiations." In Michelman, H.J., Rude, J., Stabler, J. and Storey, G. (eds). *Globalization and Agricultural Trade Policy*. Boulder: Lynne Rienner, 99-109.
- Minten, B.** (1999). "Infrastructure, market access, and agricultural prices: Evidence from Madagascar." MSSD Discussion paper no. 26, International Food Policy Research.
- Mkandawire, R.** (2009). "The Global Partnership for Agriculture And Food Security (GPAFS): A Perspective From Nepad/Caadp And The Potential Way Forward." High Level Meeting on Food Security for All, January 26-27, Madrid. Spain
- Mkandawire, T.** (1989). *Structural Adjustment and Agrarian Crisis in Africa: A Research Agenda*. Dakar: CODESRIA (Working Paper No. 2/89).
- . (2002). "Incentives, governance and capacity development: what role for technical assistance in Africa?" In Fukuda-Parr, S. Lopes, C. and Malik, H. (eds.) *Capacity for development new solutions to old problems*. Earthscan Publications Ltd, London, UK
- Moawad, H. and Madkour, M.** (2000). "Egypt." In G. Tzotzos and K. Skryabin (eds.) *Biotechnology in the Developing World and Countries in Economic Transition*. Wallingford: CABI Publishing, 77-92.
- Montefrio, M. J. and Sonnenfeld, D.** (2011). "Forests, fuel or food? Competing coalitions and biofuels policy making in Philippines." *Environment and Development*, 20, 1: 27-49.
- Moola, S. and Muunik, V.** (2007). *GMOs in Africa: Food and Agriculture*. Johannesburg: African Centre for Biosafety.
- Moore, D. (ed.)** (2007). *The World Bank: Development, Poverty, Hegemony*. Scottsville, South Africa: University of KwaZulu-Natal Press.
- Moore, D. B. and Schmitz, G. J. (eds.)** (1995). *Debating Development Discourse: Institutional and Popular Perspectives*. London: Macmillan Press.
- Morris, M., Kelly, V. A., Kopicki, R. J and Byerlee, D.** (2007). *Fertilizer Use in African Agriculture: Lessons Learned and Good Practice Guidelines*. Washington, DC: World Bank.
- Morrison, J. and Sarris, A. (ed.)** (2007). *WTO Rules for Agriculture Compatible with Development*. Rome: FAO.
- Morse, S.** (2004). "Why BT Cotton Pays for Small-Scale Producers in South Africa." *Nature Biotechnology*, 22, 4: 379-380.

- Moseley, G. and Gray, L. C.** (eds.) (2008). *Hanging by a Thread: Cotton, Globalization, and Poverty in Africa*. Athens, Ohio: Ohio University Press.
- Mougeout, L. J. A.** (2000). Urban Agriculture, Definition, Presence, Potentials and Risks and Policy Challenges. IDRC, Cities Feeding People Series. Report 31
- Moustier, P.** (1999). "Definitions and Boundaries of Peri-urban Agriculture in sub-Saharan Africa." *Peri-Urban Agriculture in Sub-Saharan Africa*, Centre de Cooperation Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD), 29-42.
- Moustier, P. and Danso, G.** (2006). "Local Economic development and marketing of urban produced food." In van Veenhuizen, R. (ed.), *Cities Farming for the Future, Urban Agriculture for Green and Productive Cities*. RUAF Foundation: IDRC and IIRR.
- Moyo, D.** (2010). *Dead Aid: Why Aid Is Not Working and How There Is a Better Way for Africa*. New York: Farrar, Straus and Giroux.
- Moyo, S.** (2010). "Agrarian question and the development state in Southern Africa." in Edigheji Omano (ed.), *Constructing a democratic developmental state in South Africa: potentials and challenges*. Pretoria, South Africa: Human Sciences Research Council (HSRC) Press.
- Mugwagwa, J., Wamae, W. and Outram, S.** (2010). "Agricultural Innovation and Food Security in Africa: Tracing Connections and Missing Links." *Journal of International Development*, 22, 3: 283-288.
- Muhammad, A., Amponsah, W. A. and Dennis, J. H.** (2010). "The Impact of Preferential Trade Agreements on EU Imports from Developing Countries: The Case of Fresh Cut Flowers." *Applied Economic Perspectives and Policy*, 32, 2: 254-274
- Munro, W. A.** (2008). "Risk, Rights, and Regulation: The Politics of Agricultural Biotechnology in South Africa." in Ruivenkamp, G., Hisano, S. and Jongerden, J. (eds.), 245-268.
- Mwalukasa, M.** (2000). "Institutional aspects of urban agriculture in the city of Dar Es Salaam." In Bakker, N., Dubelling, M., Gundel, S., Sabel-Koschella, V. and Zeeuw, A. (eds.), *Growing Cities, Growing Food: Urban Agriculture on the Policy Agenda*. Feldafing, Germany: Food and Agriculture Development Centre (ZEL).
- Nadav, C.** (1996). "Nutritional thresholds and growth." Working Paper. Department of Economics, Ben-Gurion University, Israel.
- Naqvi, S. M. K. and Sejian, V.** (2011). "Global climate change: Role of livestock." *Asian Journal of Agricultural Sciences*, 3: 19-25.
- Nature.** (2010). "Transgenic Harvest". *Nature*, 467, 7316. (7th October): 633-634
- Nazneen, K., Vijfhuizen, C., Braga, C. and Artur, L.** (2004). "Cashing in on Cashew Nuts: Women Producers and Factory Workers in Mozambique." In M. Carr (ed.) *Chains of Fortune: Linking Women Producers and Workers with Global Markets*. London: Commonwealth Secretariat, 75-101.
- Ndulu, B., Niekerk, L. K. and Reinikka, R.** (2005). "Infrastructure, Regional Integration and Growth in Sub-Saharan Africa." In *Africa in the World Economy - The National, Regional and International Challenges*. The Hague: Fondad
- NEPAD (New Partnership for African Development).** (2001). *NEPAD Policy Document* Midrand: NEPAD.
- . (2003). *Comprehensive Africa Agriculture Development Programme*. Midrand: NEPAD
- . (2006). *Africa's Science and Technology Consolidated Plan of Action*. Pretoria: NEPAD Office of Science and Technology.
- . (2009). *CAADP: How are countries measuring up to the Maputo Declaration?* Midrand: NEPAD
- . (2010). *The Comprehensive Africa Agriculture Development (CAADP) in Practice: Highlighting the Successes*. Midrand: NEPAD.
- Neuenschwander, P.** (1993). "Human Interactions in Classical Biological Control of Cassava and Mango Mealybugs on Subsistence Farms in Tropical Africa." In M.A. Altieri (ed.) *Crop Protection Strategies for Subsistence Farmers*. Boulder: Westview Press, 143-177.
- Ngaira, J. K. W.** (2007). "Impact of climate change on agriculture in Africa by 2030." *Scientific Research and Essays*, 2: 238-243
- Nhamo, G.** (2009). "Climate Change: Double Edged Sword for African Trade and Development." *International Journal of African Renaissance*, 4: 117-139.
- Nhamo, G. and Inyang, E. A.** (2011). *Framework and tools for environmental management in Africa*. Dakar: Codesria.
- Nhamo, G. and Van Zyl, C.** (2011). "Financing REDD+ in Africa." In *Green economy and climate mitigation: Topics of relevance topics Africa*. Pretoria: Africa Institute of South Africa.
- Nhemachena, C. and Hassan, R.** (2011). "Micro-level analysis of farmers' adaptation to climate change in Southern Africa." In C. Ringler, E. Bryan, R. Hassan, T. Alemu, & M. Hillebrand (eds.), *How can African agriculture adapt to climate change? Insights from Ethiopia and South Africa*. Washington D.C.: International Food Policy Research Institute, 16-17
- Njoki, K.A.** (2010). "Experts to the Rescue? An Analysis of the Role of Experts in Biotechnology Regulation in Kenya." *Journal of International Development*, 22, 3: 325-340.
- Njoroge, J.** (2002). "Famine-stricken countries reject GM maize" *SciDev.Net* (July 29).
- Notenbaert, A., Mude, A., Van de Steeg, J. and Kinyangi, J.** (2010). "Options for adapting to climate change in the livestock-dominated farming systems in the greater horn of Africa." *Journal of Geography and Regional Planning*, 3: 234-239
- Nuffield Council on Bioethics.** (1999). *Genetically Modified Crops: The Ethical and Social Issues*. London: Nuffield Organization

- Nugent, R.** (2000). "The impact of urban agriculture on the household and local economies." In Bakker, N., Dubelling, M., Gundel, S., Sabel-Koschella, V. and Zeeuw, A. (eds.) *Growing Cities, Growing Food: Urban Agriculture on the Policy Agenda*. Feldafing, Germany: Food and Agriculture Development Centre (ZEL).
- Nyang'oro, J. E.** (1989). *The State and Capitalist Development in Africa: Declining Political Economies*. New York: Praeger.
- Nyanteng, V. K. and Seini, W. A.** (2000). "Agricultural Policy & the Impact on Growth & Productivity 1970-95." In Aryeetey, E., Harrigan, J. and Nissanke, M. (eds.), *Economic Reforms in Ghana The Miracle and the Mirage*. Trenton, New Jersey: Africa World Press, 267-283.
- Nyong, A.** (2005). "Impacts of Climate Change in the Tropics: the African Experience." Jos, Nigeria: University of Jos. [Internet] Available at http://www.stabilisation2005.com/Tony_Nyong.pdf.
- Ochem, A. E.** (2006). "New Developments on Biotechnologies: Challenges for Africa." ARCT Ministerial Conference on Frontier Environmentally Sound Technologies (FEST) for Africa's Sustainable Development – *The Role of the Diaspora*, M-Plaza Hotel, 27th – 29th April 2005. Accra, Ghana.
- Ochieng, C. M. O.** (2007). "Revitalizing African Agriculture through Innovative Business Models and Organizational Arrangements: Promising Developments in the Traditional Crops Sector." *Journal of Modern African Studies*, 45:143-169.
- OECD.** (Organization for Economic Cooperation and Development). (2006). *Promoting Pro-Poor Growth*. Paris: OECD Publishing.
- Ogalo, L.** (2010). "The Mainstreaming of Climate Change and Variability Information into Planning and Policy Development for Africa." *Procedia Environmental Sciences*, 1: 405-410.
- Okojie, C. and Shimeles, A.** (2006). *Inequality in sub-Saharan Africa: A Synthesis of Recent Research on the Levels, Trends, Effects and Determinants of Inequality in its Different Dimensions*. London: Overseas Development Institute.
- Olomola, A.** (1996). "Interlinked Transactions in Nigerian Rural Credit System" *NISER Monograph Series*, No. 10.
- (1999). "Agricultural Credit Market Imperfections and Implications for Lending to Smallholders in Nigeria." In Olomola, A.S. and Akande, S. O. (eds.) *Agricultural Finance Issues in Nigeria*, NISER, Ibadan.
- (2000). "Effects of Membership Homogeneity on the Design and Performance of Informal Finance Groups in Rural Nigeria" A Research Report Submitted to the African Economic Research Consortium (AERC) Nairobi, Kenya.
- (2010). "Formal-Informal Institutional Linkages in Nigerian Agribusiness Sector and Implications for Pro-Poor Growth", Final Research Report Submitted to the IPPG Consortium, University of Manchester, UK. (March).
- Omilola, B., Yade, M., Karugia, L. and Chilonda, P.** (2010). *Monitoring and Assessing Targets of Comprehensive Africa Agriculture Development Programme and the First Millennium Development Goal (MDG) in Africa*. ReSAKSS Working Paper No. 31, Washington, DC: International Food Policy Research Institute.
- Omiti, J. M., Chacha, R. M. and Andama, M. S.** (2002). "Biotechnology can improve food security in Africa," *African Journal of Food and Nutritional Sciences*, 2, 2: pp. 14-21.
- Osaghae, E. E.** (1985). "The African Food Crisis and the Crisis of Development in Africa: A Theoretical Exploration." *Africa Quarterly*, 24, 3/4: 34-51.
- Oxfam.** (2002). *Rigged Rules and Double Standards: Trade, Globalization and the Fight Against Poverty*. London: Oxfam
- (2007). "What Agenda Now for Agriculture? A Response to the World Development Report 2008." Oxfam Briefing Note, by Arabella Fraser and Madelon Meijer (http://www.oxfam.org.uk/resources/policy/trade/downloads/bn_wdr2008.pdf)
- (2008). Another Inconvenient Truth: How biofuel policies are deepening poverty and accelerating climate change, Oxfam Briefing Paper 114 [Internet] Available at <<http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/bp114-inconvenient-truth-biofuels-0806.pdf>> (Accessed at 11th July 2011).
- Oya, C.** (2006). "From State Dirigisme to Liberalization in Senegal: Four Decades of Agricultural Policy Shifts and Continuities." *European Journal of Development Research*, 18, 2: 203-234.
- Palma, G.** (1981). "Dependency and Development: A Critical Review." In Seers, D. ed. *Development Theory: A Critical Reassessment*. London: Frances Printer, 20-78.
- Panitchpakdi, S.** (2002). "Trade and Sustainable Development: The Doha Development Agenda", Speech by the Director General of the World Trade Organization. [Internet] Available at :<<http://www.wto.org>>. (Accessed July 10, 2005).
- Pantuliano, S. and Wekesa, M.** (2008). *Improving drought response in pastoral areas of Ethiopia Somali and Afar Regions and Borena: Zone of Oromiya Region*. London: CORE Group.
- Pasteur, K.** (2011). *From Vulnerability to Resilience: A Framework for Analysis and Action to Build Community Resilience*. Warwickshire, UK: Practical Action.
- Pauw, K., Thurlow, J. and Van Seventer, D.** (2010). *Droughts and floods in Malawi: Assessing the economywide effects*. Washington D.C.: International Food Policy Research Institute.
- Petherick, A.** (2011). "Food and the future." *Nature Climate Change*, 1: 20-21.
- Phillips, A.** (1989). *The Enigma of Colonialism: British Policy in West Africa*. London: James Currey.

- PHL Network.** (2010). *Estimated Post-Harvest Losses (2003-2009)*. Post-Harvest Losses Network. [Internet] Available at: www.aphlis.net/index.php?form=losses_estimates.
- Pisces.** (2009). *Sustainable biofuel crops and access in developing countries*. Nairobi: Pisces.
- Popiel, P. A.** (1994). "Financial Systems in Sub-Saharan Africa." *World Bank Discussion Paper*, No. 260, Africa Technical Department Series. Washington, DC: World Bank
- Poulton, C., Kydd, J., Wiggins, S., and Dorward, A.** (2006). "State Intervention for Food Price Stabilization in Africa: Can it Work?" *Food Policy*, 31, 4: 342-356
- Prabhakar, A. C.** (2010). "Global Economic and Financial Crisis: An Investigation of Food Crisis, Poverty and Inequality." *Asian Profile*, 38, 1: 1-28.
- Pretty, J and Hine, R.** (2001). *Reducing Food Poverty with Sustainable Agriculture: A Summary of New Evidence*. Final Report from the SAFE-World Research Project. Colchester, UK: Essex University.
- Puplampu, K. P.** (2003). "Globalization of Agriculture: Lessons from Ghana." In Smith, M. S. (ed.) *Globalizing Africa*. Trenton, New Jersey: Africa World Press, 385-396.
- . (2004a). "Research and Development in Africa: An Analysis of Policies and programs in the Agricultural Sector." In Adjibolosoo, S. (ed.) *The International Development Program of Activities: What Are We Doing Wrong?* Bloomington, IN: iBooks, 111-138.
- . (2004b). "National Agricultural Research Systems, the Biotechnology Revolution and Agricultural Development." In Prempeh, E. O. K., Mensah, J. and Adjibolosoo, S. (eds) *Globalization and the Human Factor: Critical Insights*. Aldershot: Ashgate, 99-120.
- . (2006). "The World Trade Organization, Global Trade and Agriculture." In Smith, M. S. (ed.) *Beyond the 'African Tragedy': Discourses on Development and the Global Economy*. Aldershot: Ashgate Publishing, 233-245.
- . (2010). "Bureaucratic Politics and the Search for Biotechnology Policy in Ghana." In Puplampu, K. P. and Tettey, W. J. (eds.) *The Public Sphere and the Politics of Survival: Voice, Sustainability and Public Policy in Ghana*, Accra: Woeli Publishing Services, 2010, 182-211.
- Puplampu, K. P. and Essegbey, G.** (2004). "Agricultural biotechnology and research in Ghana: Institutional capacities and policy options." *Perspectives on Global Development and Technology*, 3, 3: 271-290.
- Puplampu, K. P. and Tettey, W. J.** (2000). "State-NGO Relations in an Era of Globalization: The Implications for Agricultural Development in Africa." *Review of African Political Economy*, 84:251-272.
- Raikes, P. and Gibbon, P.** (2000). "Globalisation' and African Export Crop Agriculture." *Journal of Peasant Studies*, 27, 2:50-93.
- Rampton, S. and Stanber, J.** (2000). *Trust Us, We're Experts: How Industry Manipulates Science and Gambles with Your Future*. New York: Jeremy P. Tarcker/Putnam.
- Rauch, T.** (2011). "Fundamentals of African Agriculture." *Quarterly Journal of International Agriculture*, 50, 1: 9-27
- Rayner, S.** (2003). "Democracy in the Age of Assessment: Reflections on the Roles of Expertise and Democracy in Public-Sector Decision Making." *Science and Public Policy*, 30, 3:163-170.
- Reardon, T., Timmer, P., Christopher B. and Berdegue, J.** (2003). "The Rise of Supermarkets in Africa, Asia and Latin America." *American Journal of Agricultural Economics*, 85, 5: 1140-1146.
- Reij, C., Scoones, I. and Toulmin, C. (eds.)** (1996). *Sustaining the Soil: Indigenous Soil and Water Conservation in Africa*. London: Earthscan.
- Resnick, D. and Birner, R.** (2010). "Agricultural Strategy Development in West Africa: The False Promise of Participation?" *Development Policy Review*, 28, 1: 97-115
- Reuveny, R.** (2007). Climate change-induced migration and violent conflict." *Political Geography*, 26: 656-673
- Richards, P.** (1985). *Indigenous Agricultural Revolution: Ecology and Food Production in West Africa*. Boulder: Westview Press
- Riisgaard, L.** (2009). "Global Value Chains, Labour Organization and Private Social Standards: Lessons from East African Cut Flower Industries". *World Development*, 37, 2, 326-340.
- Ringler, C.** (2011). "The impact of climate vulnerability and climate change on water and food outcomes: A framework for analysis." In Ringler, C., Bryan, E., Hassan, R., Alemu, T. and Hillebrand, M. (eds.), *How can African agriculture adapt to climate change? Insights from Ethiopia and South Africa*. Washington D.C.: International Food Policy Research Institute, 4-5
- Ringler, C., Zhu, T., Cai, X., Koo, J. and Wang, D.** (2011). Climate change impacts on food security in sub-Saharan Africa: insights from comprehensive climate change modeling. In Ringler, C., Bryan, E., Hassan, R., Alemu, T. and Hillebrand, M. (eds.), *How can African agriculture adapt to climate change? Insights from Ethiopia and South Africa*. Washington D.C.: International Food Policy research Institute, 44-45
- Rizzo, M.** (2009). "The Struggle for Alternatives: NGOs' Responses to the World Development Report 2008." *Journal of Agrarian Change*, 9, 2: 277-290
- Roe, D., Nelson, F. and Sandbrook, C. (eds.)** (2009). *Community Management of Natural Resources in Africa: Impacts, Experiences and Future Directions*. UK: International Institute for Environment and Development.
- Rootman, B.** (2011). "It is time for action, not agendas." South African Agricultural Minister [Internet] Available at: <http://www.fanpan.org/documents/d01262/>
- Rosegrant M., Cline, S. A., Li, W., Timothy, S. B. and Valmonte-Santo, R. A.** (2005). *Looking Ahead – Long-Term Prospects for Africa's Agricultural Development and Food Security*. Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute, 2020 Discussion Paper 41.

- Rosegrant, M., Ringle, M. W., Todd, B. C., Diao, X., Resnick, X., Thurlow, J., Torero, J., Maximo, T., and David O (2006). *Agriculture and Achieving the Millennium Development Goals*. Washington D.C.: The World Bank
- Rothchild, D. and Chazan, N. (eds.). (1988). *The Precarious Balance: State and Society in Africa*. Boulder and London: Westview Press.
- Roudier, P., Sultan, B., Quirion, P. and Berg, A. (2011). "The impact of future climate change on West African crop yields: What does the recent literature say?" *Global Environmental Change*, 21: 1073–1083.
- Royal Society (2009). *Reaping the Benefits: Science and the Sustainable Intensification of Global Agriculture*. London: The Royal Society.
- Ruttan, V. W. (1982). *Agricultural Research Policy*. Minnesota: Minnesota University Press
- Safty, A. (2003). *Value Leadership and Capacity Building*. Istanbul, Turkey/USA: The School of Government and Leadership, University of Bahcesehir: Universal Publishers/uPUBLISH.com.
- Salmi, J. (2005). "Tertiary Education in the Twenty-First Century Challenges and Opportunities." World Bank: Human Development Department LCSHD Paper Series No. 62, June.
- Sahn, D. E., Dorosh, P. A. and Younger, S. D. (1997). *Structural Adjustment Reconsidered — Economic Policy and Poverty in Africa*. Cambridge: Cambridge University Press
- Sangho, Y., Labaste, P. and Ravry, C. (2011). "Growing Mali's Mango Exports: Linking Farmers to Market Through Innovation in the Value Chain." In Chuhan-Pole, P. and Angwafo, M. (eds.), 167-183.
- Satgar, V. (2011). "Challenging the Globalized Agro-Food Complex: Farming Cooperatives and the Emerging Solidarity Economy Alternative in South Africa." *WorkingUSA*, 14, 2: 177-190.
- Saul, J. S. (1974). "The State in Postcolonial Societies: Tanzania." In Miliband, R. and Saville, J. (eds.), *Socialist Register*. London: Merlin Press, 349-372.
- Savitch, H. V. (1998). "Global Challenge and Institutional Capacity: Or, How We Can Refit Local Administration for the Next Century." *Administration and Society*, 30, 3: 248-273
- Scanlan, S. J. (2001). "Food availability and access in less-industrialized societies: A test and interpretation of neo-Malthusian and technological theories." *Sociological Forum*, 16, 2: 231-262
- Schaffer, B. B. (1984). "Towards Responsibility: Public Policy in Concept and Practice." In Clay, E. J. and Schaffer, B. B. (eds.), 142-190.
- Schanbacher, W. (2010). *The politics of food: The global conflict between food security and food sovereignty*. Westport, CT: Praeger.
- Schaughency, E. and Ervin, R. (2006). "Building Capacity to Implement and Sustain Effective Practices to Better Serve Children." *School Psychology Review*, 35, 2: 155-166
- Schiere, R., Ndikumana, L. and Walkenhorst, P. (eds.) (2011): *China and Africa: An Emerging Partnership for Development?* Tunis: African Development Bank
- Scholte, J. A. (2005). *Globalization: A Critical Introduction*. Hampshire: Palgrave.
- Schuurman, F. (ed.). (2001). *Globalization and Development Studies – Challenges for the 21st Century*. London: SAGE Publications.
- Scoones, I. (2006). *Science, Agriculture and the Politics of Policy: The Case of Biotechnology in India*. New Delhi: Orient Longman.
- . (2008). "A new start for Zimbabwe? Challenging the Myths about Zimbabwean Agriculture and Land Reform." Brighton, Institute of Development Studies. (15 September). <http://www.ids.ac.uk/go/idspublication/a-new-start-challenging-the-myths-about-zimbabwean-agriculture-and-land-reform> [accessed January 20, 2012]
- Scott, C. (2004). "Angola rejects GM Food Aid" *SciDev.Net*[Internet] Available at: [<http://www.scidev.net/News/index.cfm?fuseaction=printarticle&itemid=1311&language=1>]
- Seck, D. and Busari, D.T. (eds.). (2009). *Growth and Development in Africa*. Trenton, NJ: Africa World Press.
- Seck, P. A., Tollens, E., Wopereis, M.C.S., Diagne, A. and Bamba, I. (2010). "Rising Trends and Variability of Rice Prices: Threats and Opportunities for Sub-Saharan Africa." *Food Policy*, 35, 5: 403-411
- SEEN. (n.d.). *Environmental degradation: SEEN Environmental Learning Information Sheet No 5*. London: SEEN.
- Seibel, H. D. (1986). "Rural Finance in Africa: The Role of Informal and Formal Financial Institutions." *Development and Change*, 6: 12-14.
- Seibel, H. D., Giehler, T. and Karduck, S. (2005). "Reforming Agricultural Development Banks." Division 41, Section Financial Systems Development, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH, Eschborn.
- Seo, S. N. (2010). "Is an integrated farm more resilient against climate change? A micro-econometric analysis of portfolio diversification in African agriculture." *Food Policy*, 35, 1: 32–40
- Shanin, T. (1990). *Defining Peasants: Essays Concerning Rural Societies, Exploiry Economies, and Learning from them in the Contemporary World*. Oxford and Cambridge, MA: Basil Blackwell.
- Shaw, T. (2011). "Africa Capacity Indicators 2011: Capacity Development in Fragile States- book review." *The Round Table*, 100, 414 (June): 323–342
- Shiva, V. and Holla-Bahr, R. (1996). "Piracy by Patent: The Case of the Neem Tree." In J. Mander and E. Goldsmith (Eds.) *The Case Against the Global Economy and for a Turn Toward the Local*. San Francisco: Sierra Club Books, 146-159.
- Sissoko, K., Van Keulen, H., Verhagen, J., Tekken, V. and Battaglini, A. (2011). "Agriculture, livelihoods and climate change in the Western African Sahel." *Regional Environmental Change*, 11: S119-S125
- Skocpol, T. (1985). "Bringing the State Back In: Strategies of Analysis in Current Research." In Evans, P.B., Rueschemeyer, D. and Skocpol, T. (eds.), *Bringing the State Back In*. Cambridge: Cambridge University Press, 4-37

- Smith, L. C., Alderman, H. and Aduajom, D.** (2006) *Food Insecurity in Sub-Saharan Africa: New Estimates from Household Expenditure Surveys*. Washington, D.C: International Food Policy Research Institute.
- Smith, M. S.** (ed.). (2003). *Globalizing Africa*. Trenton, NJ: Africa World Press.
- . (ed.). (2006). *Beyond the 'African Tragedy': Discourses on Development and the Global Economy*. Aldershot: Ashgate Publishing.
- Solow, R.** (1952). "On the Structure of Linear Models", *Econometrica* vol. 20(1).
- South African Fruit and Wine Initiative.** (2010). *The South African Fruit and Wine Industry carbon calculator*. Cape Town: South African Fruit and Wine Initiative.
- Sowman, M. and Cardoso, P.** (2010). "Small-scale fisheries and food security strategies in countries in the Benguela Current Large Marine Ecosystem (BCLME) region: Angola, Namibia, and South Africa." *Marine Policy*, 34: 163-1170.
- Spielman, D. J. and Pandya-Lorch, R.** (2009). "Fifty Years of Progress." In Spielman, D.J. and Pandya-Lorch, R. (eds.) *Millions Fed – Proven Successes in Agricultural Development*. Washington, DC: International Food Policy Research Institute, 1-18
- Sseguya H, Mazur, R. E. and Masinde, D. M.** (2009). "Harnessing Community Capitals for Livelihood Enhancement: Experiences from a Livelihood Program in Rural Uganda." *Community Development*, 40:123-138.
- Steffens, M.** (2007). "Agri-biotech in Africa: Safety First?" *SciDev.Net*, June 12.
- Steger, M. B.** (2009). *Globalization: A Very Short Introduction*. Oxford: Oxford University Press.
- Stiglitz, J. E. and Charlton, A.** (2005) *Fair Trade for All: How Trade Can Promote Development*. Oxford: Oxford University Press.
- Suresh, B.** (2009). "Global Economic Crisis and Nutrition Security in Africa." *African Journal of Food, Agriculture, Nutrition and Development*, 9, 9: 1797-1806.
- SWAC. (Sahel and West Africa Club)** (2006). "Food sovereignty in West Africa: From principles to reality." Document prepared for the first Regional Summit on Food sovereignty organized by ROPAA (Network of West African Peasant Organizations and Producers), Niamey, Niger (November) [Internet] Available at: <<http://www.oecd.org/dataoecd/55/5/38525866.pdf>> (Accessed 12th July 2011).
- Swedish FAO Committee.** (2009). *Towards food security in Africa: Examples of successful development*, Publication series No. 6. [Internet] Available at <<http://www.sweden.gov.se/content/1/c6/13/97/43/7d8fc6d9.pdf>> (Accessed 13th July 2011).
- Swindale, A. and Bilinsky, P.** (2006). "Development of a universally applicable household food insecurity measurement tool: Process, current status, and outstanding issues." *Journal of Nutrition*, 136, 5: 1449-1452
- Syngenta Foundation for Sustainable Agriculture.** (2002). *The Socio-Political Impact of Biotechnology in Developing Countries*. [Internet] Available at: <http://www.syngentafoundation.com/biotechnology_developing_countries.htm>
- Tacoli, C.** (1998). "Beyond the rural-urban divide." *Environment and Urbanization*, 10, 1: 3-5
- Taeb, M. and Zakri, A. H.** (eds.). (2008) *Agriculture, Human Security, and Peace: A Crossroad in African Development*. West Lafayette: Purdue University Press.
- Tall, A.** (2010). "Climate Forecasting to Serve Communities in West Africa." *Procedia Environmental Sciences*, 1: 421-431.
- Tapsoba, E. K.** (1981). "An Economic and Institutional Analysis of Formal and Informal Credit in Eastern Upper Volta: Empirical Evidence and Policy Implications." Unpublished Ph. D. Dissertation, Michigan State University
- Tarawali, S., Herrero, M., Descheemaeker, K., Grings, E., and Blummel, M.** (2011). "Pathways for sustainable development of mixed crop livestock systems: Taking a livestock and pro-poor approach." *Livestock Science*, 139: 11-21.
- Taylor, I. E. P.** (ed.) (2007). *Genetically Engineered Crops: Interim Policies, Uncertain Legislation*. New York: Haworth Press.
- Tendler, J.** (1982). "Turning Private Voluntary Organizations into Development Agencies: Questions for Evaluation". Program Evaluation Discussion Paper No. 12. Washington, DC: US Agency for International Development.
- Tettey, W. J.** (2006). *Staff Retention in African Universities: Elements of a Sustainable Strategy*. Washington D.C.: World Bank.
- Tettey, W. J. and Pupilampu, K. P.** (2005) (ed). *The African Diaspora in Canada: Negotiating Identity and Belonging*. Calgary: University of Calgary Press.
- The Economist.** (2011). "Feeding the World: the 9-Billion People Question." *The Economist Print Edition*, February 26th 2011
- Thirtle, C., Beyers, L., Ismael, Y. and Piesse, J.** (2003). "Can GM-Technologies Help the Poor? The Impact of BT Cotton in Makhathini Flats, KwaZulu-Natal." *World Development*, 31, 4: 717-732.
- Thompson, C. B.** (2007). "Africa: Green Revolution or Rainbow Evolution." *Review of African Political Economy*, 34, 113: 562-565.
- Thomson, J. A.** (2004). "The Status of Plant Biotechnology in Africa." *AgBioForum*, 7, 1&2, 9-12.
- . (2007). "Regulatory Regimes for GE Crops in Africa." In Taylor, I. E. P. (ed.) (2007) *Genetically Engineered Crops: Interim Policies, Uncertain Legislation*. New York: Haworth Press, 265-271.
- Thomson, J. A., Shepherd, D. N. and Miguouna, H. D.** (2010). "Developments in Agricultural Biotechnology in Sub-Saharan Africa." *AgBioForum*, 13, 4: 314-319.

- Thornton, A.** (2008). "Beyond the metropolis: Small towns' case studies of urban and peri-urban agriculture in South Africa." *Urban Forum*, 19: 243-262.
- Tibaijuka, K.** (2009). *Building Prosperity: Housing and Economic Development*. London, UK and Sterling, VA, USA: Earthscan Publishing London.
- Tirado, M. C., Cohen, M. J., Aberman, N., Meerman, C. J. and Thompson, B.** (2010). "Addressing the challenges of climate change and biofuel production for food and nutrition security." *Food Research International*, 43: 1729-1744.
- Tomich, T. P., Kilby, P. and Johnston, B. F.** (1995). *Transforming Agrarian Economies: Opportunities Seized, Opportunities Missed*. New York: Cornell University Press.
- Toulmin, C.** (2009). *Climate change in Africa*. London: Zed Books.
- Transparency International** (2010). *Corruption Perceptions Index 2010*. Berlin: Transparency International.
- Tschirley, D. L.** (2010). "Institutional Diversity and Performance in African Cotton Sectors." *Development Policy Review*, 28, 3: 295-323.
- Turrall, S.** (2011). "Sustainable Livelihoods Approaches: Past, Present and... Future?" *SL Highlights*, June.
- Tweeten, L.** (1999). "The economics of global food security." *Review of Agricultural Economics*, 21, 2: 473-488.
- Twumasi-Afriyie, S., Nigussie, M. and Tanner, D.** (1999). "Quality Protein Maize in Ghana: A Partnership in Research, Development, and Transfer of Technology." In Breth, S.A. (ed.) *Partnerships for Rural Development in Sub-Saharan Africa*, Geneva: Centre for Applied Studies in International Negotiations, 17-26.
- UN. (United Nations).** (2009). *Rethinking Poverty – Report on World Social Situation 2010*. New York: United Nations Department of Economic and Social Affairs.
- . (2011a). "Press Conference on Somalia Famine" [Internet] Available at: <http://www.un.org/News/briefings/docs/2011/110720_Somalia.doc.htm> (Accessed August 10, 2011).
- . (2011b). *Millennium Development Goal 8 – The Global Partnership for Development: Time to Deliver (MDG Gap Task Force Report 2011)*. New York: United Nations.
- UNCED. (United Nations Conference on Environment and Development).** (1993). *Agenda 21, Programme of Action for Sustainable Development – Rio Declaration on Environment and Development*. New York: United Nations Department of Public Information.
- UNCTAD. (United Nations Conference on Trade and Development).** (2004). *The Promise of Biotechnology, Capacity-Building for Participation of Developing Countries in the Bioeconomy*. New York and Geneva: United Nations
- UNDP. (United Nations Development Program).** (1994). "Human Development Report 1994 – New Dimensions of Human Security." New York, Oxford University Press. <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr1994/>
- . (2001). *Human Development Report 2001 – Making Technologies Work for Human Development*. New York: Oxford University Press for UNDP.
- . (2003). *Human Development Report 2003 Millennium Development Goals: A compact among nations to end human poverty*. New York: Oxford University Press for UNDP.
- . (2006a). *Human Development Report 2006: Beyond Scarcity - Power, Poverty and the Global Water Crisis*. New York: Palgrave Macmillan.
- . (2006b). *Employment opportunities and working conditions of rural and peri-urban youth in Liberia*. UNDP: New York
- UNEP. (United Nations Environment Program).** (2000). *Sustaining Life on Earth. Secretariat of the Convention on Biological Diversity*. UNEP: Montreal.
- . (2006) *Building Biosafety Capacity: The Role of UNEP and the Biosafety Unit*. Geneva: UNEP-GEF Biosafety Unit.
- . (2008). *Africa Atlas of Our Changing Environment*. Nairobi: UNEP.
- . (2010). *Green Economy: Developing countries success stories*. Nairobi: UNEP.
- UNEP-GEF. (United Nations Environment Program-Global Environment Facility).** (2006a). *A Comparative Analysis of Experiences and Lessons from UNEP-GEF Biosafety Projects*. Geneva: UNEP-GEF Biosafety Unit
- . (2006b). *Building Biosafety Capacity: The Role of UNEP and the Biosafety Unit*. Geneva: UNEP-GEF Biosafety Unit.
- UNESCO. (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization).** (2006). *Revitalizing Science and Technology Training Institutions in Africa: The Way Forward*. Nairobi: UNESCO Regional Office
- UNFCCC (United Nations Framework Convention on Climate Change).** (1997). *Kyoto Protocol*. Kyoto: United Nations Framework Convention on Climate Change.
- . (2009). *Copenhagen Accord*. New York: UNFCCC Secretariat.
- Urama, K.C., Ozor, N., Kane, O., Hassan, M.** (2010). "Sub-Saharan Africa" In *UNESCO Science Report 2010 – The Current Status of Science around the World*. Paris: UNESCO, 279-319.
- USG. (United States Government).** (2011). *Feed the Future: Global Food Security Research Strategy*. Washington, DC: USG [Internet] Available at: <<http://www.feedthefuture.gov>>.

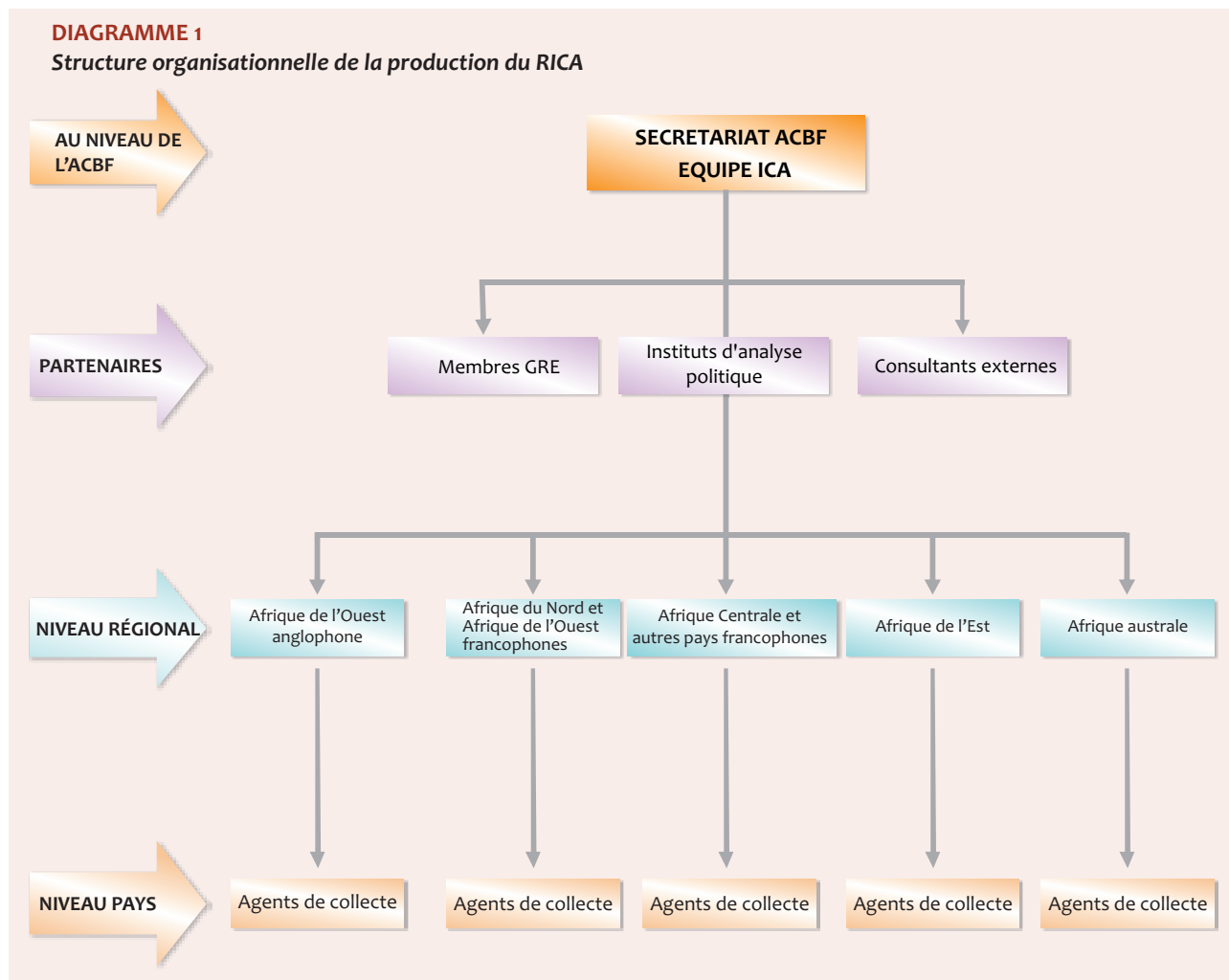
- Vagneron, I., Faure, G. and Loeillet, D.** (2009). "Is There a Pilot in the Chain? Identifying the Key Drivers of Change in the Fresh Pineapple Sector." *Food Policy*, 34, 5: 437-446.
- Valente, C.** (2009). "Food (In) security impact of land redistribution in South Africa: macro-econometric evidence from national data." *World Development*, 37, 9: 1540-1553
- Varangis, P.** (2010). "How to Make Agri-finance Benefit Rural People in Emerging Markets." Presentation delivered at the NSF Global Forum, Beijing, China (September 14)
- Von Braun, J. and Meinzen-Dick, R.** (2009). "Land Grabs" by foreign investors in developing countries: risks and opportunities." Washington D.C.: IFPRI.
- Wafula, D. and Clark, N.** (2005). "Science and governance of modern biotechnology in Sub-Saharan Africa – the case of Uganda." *Journal of International Development*, 17: 679–694.
- Wakhungu, J. W.** (2010). *Climate change: An African response*. Nairobi: African Centre for Technology Studies.
- Wallerstein, I.** (1985). "Three Stages of African Involvement in the World Economy." In Gutkind, P. and Wallerstein, I. (eds.) *Political Economy of Contemporary Africa*. Beverly Hills: Sage Publications, Second Edition, 35-63.
- Wamboga-Mugirya, P.** (2010). "Uganda starts 'historic' trails on GM staple crops." *SciDevNet*. [Internet]. Available at: <<http://www.scidev.net/en/agriculture-and-environment/agri-biotech-in-africa/news/uganda>>.
- Wambugu, F.** (2001). *Modifying Africa: How Biotechnology Can Benefit the Poor and Hungry: A Case Study from Kenya*. Nairobi: Kenya.
- Wang, T. Y.** (1999). "Resistance and Old Age: The Subject behind the American Seniors' Movement." In Chambon, A.S., Irving, A. and Epstein, L. (eds.) *Reading Foucault for Social Work*. New York: Columbia University Press, 189-217.
- Wanyama, F., Develtere, P. and Pollet, I.** (2009). "Reinventing the Wheel? African Cooperatives in a Liberalized Economic Environment." *Annals of Public and Cooperative Economics*, 80, 3: 361-392.
- Warren, D. M., Slikkeveer, L. J. and Brokensha, D.** (eds.) (1991). *Indigenous Knowledge Systems: the Cultural Dimension of Development*. London: Kegan Paul.
- Watts, M.** (1990). "Peasants under Contract: Agro-Food Complexes in the Third World." In Bernstein, H., Crow, B., Mackintosh, M. and Martin, C. (eds.) *The Food Question: Profits versus People?* London: Earthscan Publications, 149-162
- Weatherspoon, D. D. and Reardon, T.** (2003). "The Rise of Supermarkets in Africa: Implications for Agrifood Systems and the Rural Poor." *Development Policy Review*, 21, 3: 333-355.
- Wheeler, D.** (2010). *Quantifying vulnerability to climate change: implications for adaptation assistance*. Washington D.C.: Center for Global Development
- White, G.** (2011). *Climate Change and Migration: Security and Borders in a Warming World*. New York: Oxford University Press.
- Williamson, J.** (2000). *The Washington Consensus*. Washington DC: The World Bank.
- Windfuhr, M. and Jonsén, J.** (2005). *Food sovereignty: Towards democracy in localized food systems*, ITDG Publishing: Rugby, Warwickshire. [Internet] Available at <http://www.ukabc.org/foodsovereignty_itdg_fian_print.pdf> (Accessed 13th July 2011).
- Winter, J.** (2010). "Zimbabwe land reform not a failure". [Internet] Available at: <<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-11764004>> (Accessed 12th July 2011).
- Wolford, W.** (2007). "Land reform in the time of neo-liberalism: A many-splendored thing." *Antipode*, 39, 3: 550-570
- World Bank** (1981). *Accelerated Development in Sub-Saharan Africa: An Agenda for Action*. Washington, D.C.: World Bank.
- . (1989). *Sub-Saharan Africa: From Crisis to Sustainable Growth a Long Term Perspective Study*. Washington, D.C.: World Bank.
- . (1991). *Agricultural Biotechnology: The Next "Green Revolution"* World Bank Technical Paper (No. 133), Washington D.C.: World Bank.
- . (1994). *Adjustment in Africa Reforms, Results and the Road Ahead*. Washington, D.C.: World Bank.
- . (2000). *Can Africa Claim the 21st Century*. Washington, DC: World Bank.
- . (2006a). *World Development Indicators*. Washington, DC: World Bank.
- . (2006b) *Project Brief on a Proposed Grant from the Global Environment Facility Trust Fund*. Washington D.C.: World Bank
- . (2007a). *World Development Report, 2008 – Agriculture for Development*. Washington D.C.: World Bank.
- . (2007b). *World Development Indicators*. Washington D. C.: World Bank.
- . (2007c). *Snapshot Africa: Mozambique* Washington D.C.: World Bank
- . (2009a). *Gender in Agriculture Sourcebook*. Washington, DC: The World Bank.
- . (2009b). *Burkina Faso: Country Economic Memorandum, Promoting Growth, Competitiveness and Diversification*. Washington, DC: World Bank.
- . (2010). *Awakening Africa's Sleeping Giant: Agricultural Development in the Guinea Savannah*. Washington, D.C. World Bank
- . (2011a). *World Development Report 2011 - Conflict, Security, and Development*. Washington, DC: World Bank.
- . (2011b). *Doing Business 2011: Making a Difference for Entrepreneurs*. Washington, DC: World Bank
- . (2011c). *Rising Global Interest in Farmland — Can it Yield Sustainable and Equitable Benefits?* Washington, DC: World Bank

- . (2011d). *Missing Food: the Case of Postharvest Grain Losses in Sub-Saharan Africa*. Washington, DC: World Bank.
- . (2012). “Food prices watch.” Washington DC: world Bank. <http://siteresources.worldbank.org/EXTPOVERTY/Images/336990-1327605927518/FPWJan2012v10noembargoFinal.pdf>
- WorldFish Centre.** (2007). *Fisheries and aquaculture can provide solutions to cope with climate change*. Penang: WorldFish Centre.
- . (2010). *Envisioning 2050: Climate change, aquaculture and fisheries in West Africa*. Penang: WorldFish Centre. [Internet] Available at: <www.ghanaweb.com> (Accessed December 8, July 31, 2007).
- WTO. (World Trade Organization).** (1995). *Agreement on Agriculture* [Internet]. Available at: <<http://www.wto.org>> (Accessed July 10, 2005).
- Wynne, B.** (1991). “Knowledge in Context.” *Science, Technology, and Human Values*, 16, 1: 111-121.
- . (1995). “The public understanding of science.” In Jasanoff, S., Markle, G., Petersen, J. C. and Pinch, T. (eds.) *Handbook of Science and Technology Studies*. Thousand Oaks, CA: Sage, 380–392.
- Yusuf, G.** (2009). “The Marginalization of African Agricultural Trade and Development: A Case Study of the WTO's Efforts to Cater to African Agricultural Trading Interests Particularly Cotton and Sugar.” *African Journal of International and Comparative Law*, 17, 2: 213-239.
- Zahra, S. A. and George, G.** (2002). “Absorptive Capacity: A Review, Reconceptualization and Extension”, *Academy of Management Review*, Volume 27, Issue 2, pages 185-203.
- Zerbe, N.** (2007). “Contesting Privatization: NGOs and Farmers' Rights in the African Model Law” *Global Environmental Politics*, 7, 1: 97-119.
- Zeza, A. and Tasciotti, L.** (2010). “Urban Agriculture, Poverty, and Food Security: Empirical Evidence from a Sample of Developing Countries.” *Food Policy*, 35, 4: 265-273.
- Zoellick, R. B.** (2011). “Op-ED: Free Markets Can Still Feed the World.” World Bank as publish in the *Financial Times*, January 5th

Note Technique

A - ÉQUIPE DE PRODUCTION DU RICA

La production de ce Rapport est assurée par une équipe interne de l'ACBF, avec l'appui de partenaires à différents niveaux comme indiqué dans l'organigramme ci-dessous.



Equipe RICA de l'ACBF

Une équipe RICA au sein du Secrétariat de l'ACBF est chargée de mener à bien tout le processus, de la conception à la publication du Rapport.

Groupe de référence externe (GRE)

Le GRE apporte un soutien scientifique et professionnel à l'équipe RICA de l'ACBF en vue de l'aider à développer le concept derrière l'évaluation et à soumettre une publication de qualité. À cet effet, le GRE agit en tant que partenaire stratégique de l'équipe RICA pour s'assurer que :

- L'approche et les méthodologies employées pour préparer le rapport sont bien fondées, rigoureuses

et équilibrées et s'appuient sur des points de vue différents le cas échéant.

- Les instruments de collecte de données sont révisés et appropriés.
- Les commentaires sur le modèle ICA, les indicateurs sélectionnés et les cas d'études sont fournis à temps.
- La présentation des résultats reflète tout le spectre d'opinions ainsi que les pratiques actuelles et novatrices.
- La révision et le rapport équilibrent de façon adéquate les perspectives publique, juridique et opérationnelle.
- Il y a un retour sur les instruments de soutien à la mise en œuvre et l'établissement des coûts pour les thématiques spécifiques abordées dans l'ICA et sur le bien-fondé, par exemple, des estimations des coûts, de l'approche

adoptée, ainsi que l'examen par les pairs des documents de fond.

- Si besoin est, l'ACBF est soutenue dans l'identification des bons réseaux avec lesquels s'engager pour le développement des outils.
- Toutes les conclusions et toutes les recommandations sont solides et reposent sur des preuves.

Articles de fond

La Fondation a fait appel à des auteurs pour la rédaction d'articles de fond qui permettent à l'équipe ICA d'appréhender et de contextualiser la thématique de renforcement des capacités pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. Au terme d'une revue des propositions par les pairs, sept articles thématiques ont été retenus, qui portent sur les domaines suivants : État et politique agricole en Afrique ; Relations science-société et révolution biotechnologique ; Sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire en Afrique ; Changement climatique et dégradation de l'environnement ; Pauvreté, moyens de subsistance durables et transformation agricole ; Agriculture urbaine ; Financement agricole.

Points focaux régionaux

Sur la base de leurs affinités géographiques et linguistiques,

les pays ayant fait l'objet de l'étude ont été regroupés en cinq régions : Afrique de l'Ouest anglophone ; Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest francophones ; Afrique centrale et autres pays d'Afrique francophone ; Afrique de l'Est ; et Afrique australe. Chaque région était supervisée par un Institut d'analyse de politique faisant partie des projets soutenus par l'ACBF.

Agents de collecte de l'information

Dans chaque pays couvert par le rapport, un consultant national, familier du contexte local, a été recruté sur une base compétitive pour la collecte des données. Les consultants ont dans un premier temps participé à un atelier de formation sur le thème annuel retenu, ainsi que sur la méthodologie de la collecte. L'auto-évaluation des politiques et institutions nationales (section G du questionnaire) a quant à elle été confiée à 17 Unités d'analyse de politique, toutes faisant partie du portefeuille des projets que soutient l'ACBF.

B - COLLECTE DES DONNÉES

Couverture géographique

Dans la poursuite de l'objectif de couvrir tous les pays africains, le nombre de pays couverts au cours de cette deuxième édition est passé de 34 (en 2010) à 42 (voir liste ci-dessous)

Liste des pays couverts par l'étude

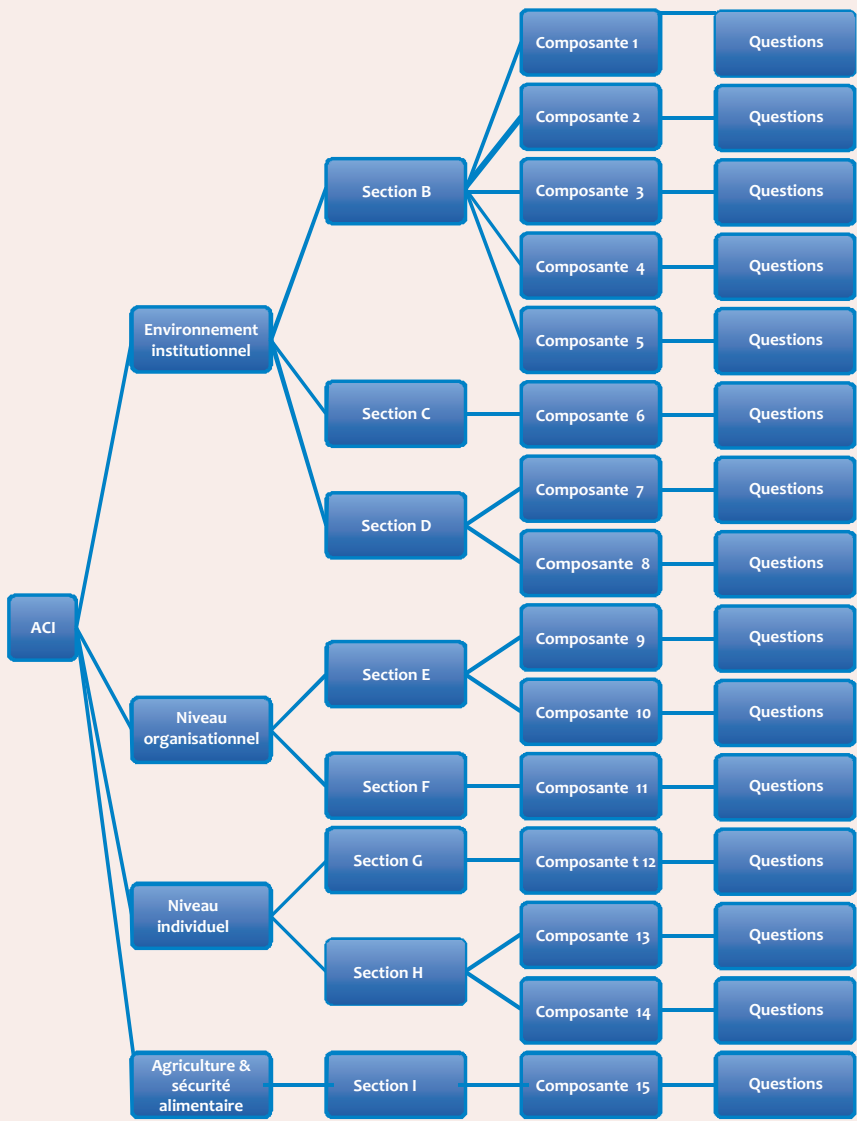
Groupe 1 Afrique de l'Ouest anglophone	Groupe 2 Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest francophones	Groupe 3 Afrique Centrale et autres pays francophones	Groupe 4 Afrique de l'Est	Groupe 5 Afrique australe
Cap Vert	Bénin	Burundi	Éthiopie	Afrique du Sud
Gambie	Burkina Faso	Cameroun	Kenya	Angola
Ghana	Côte d'Ivoire	Congo (Rép. du)	Malawi	Botswana
Liberia	Guinée	Congo (Rép. Dém. du)	Rwanda	Lesotho
Nigeria	Guinée-Bissau	Djibouti	Tanzanie	Maurice
Sierra Leone	Mali	Gabon	Ouganda	Mozambique
	Mauritanie	Madagascar		Namibie
	Maroc	RCA		Swaziland
	Niger	Tchad		Zambie
	Sénégal			Zimbabwe
	Togo			

Fiche de collecte des informations

La structure de la fiche de collecte des informations épouse les trois dimensions des capacités, à savoir : (i) l'environnement institutionnel, (ii) le niveau organisationnel et (iii) le niveau individuel. Ces trois dimensions correspondent aux trois parties principales du questionnaire.

Cependant, deux sections spécifiques sont consacrées à des questions explicites : la section G qui porte sur l'évaluation des politiques et des institutions nationales (CPIA) et la Section I sur la transformation agricole et la sécurité alimentaire, le thème de cette année. La structure du questionnaire est présentée dans le diagramme 2 ci-dessous. Un seul questionnaire a été administré par pays.

DIAGRAMME 2
Structure de la fiche de collecte des informations



Atelier de formation

Comme indiqué plus haut, un atelier de formation a été organisé du 13 au 18 juin 2011 pour les agents de collecte (à l'exclusion des responsables des Instituts d'analyse de politique, chargés de la section G sur la CPIA). Lors de l'atelier, la fiche de collecte des informations a été revue, discutée et la version finale adoptée. Également au cours de l'atelier, des sources d'information potentielles par pays ont été identifiées et discutées, chaque agent ayant la latitude de les adapter au contexte particulier de son

pays. Un autre atelier a été organisé pour les dix-sept (17) Instituts d'analyse de politique qui devaient conduire l'auto-évaluation CPIA dans leurs pays respectifs.

Période de la collecte des informations

La collecte des informations a eu lieu du 1^{er} juillet au 15 août 2011. Les consultants devaient soumettre un rapport hebdomadaire tout au long de la période. À la fin de la collecte, ils ont soumis le questionnaire rempli, ainsi qu'un rapport final sur le déroulement de la collecte d'information.

C - CALCUL DES INDICATEURS

C.1. Quantification des réponses aux questions

À chaque question devant entrer dans le calcul des indicateurs, l'on associe une variable, dont la nature dépend du type de question posée. Les valeurs des variables étant exprimées dans différentes unités et échelles, avant leur traitement, elles sont converties sur une échelle commune, de 0 à 100, afin de permettre des calculs et des comparaisons qui aient un sens.

Variables qualitatives

Les variables qualitatives sont quantifiées comme suit :

- 0 et 100 pour les variables binaires (OUI ou NON) ;
- 0 ; 50 et 100 pour les variables correspondant à une question à trois réponses possibles ;
- 0 ; 100/3 ; 200/3 et 100 pour les variables correspondant à une question à quatre réponses possibles ;
- Etc.

Quelques exemples

N° de question	Question	Réponses possibles	Note
B1	Le pays dispose-t-il d'une stratégie nationale de développement (Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, Plan national de développement, vision stratégique, etc.) ?	OUI	100
		NON	0
B4	Le renforcement des capacités (RC) est-il intégré dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté/plan national de développement ?	Lè RC n'est pas intégré dans lè CSLP/plan national de développement actuel	0
		Lè RC est intégré, mais sans objectifs précis	50
		Lè RC est intégré avec dès objectifs précis	100
B13b	À votre avis, quel est le degré d'efficacité du mécanisme de dialogue avec les partenaires ?	Très élevé	100
		Élevé	75
		Moyen	50
		Bas	25
		Très bas	0

Variables quantitatives

a- La réponse est une proportion

La note correspond à la réponse (en partant du principe que passer de 0 à 100 implique une amélioration, sinon l'ordre est inversé).

b- Valeurs ordinales

Les valeurs sont converties sur une échelle allant de 0 à 100.

Exemple :

C4 : Sur une échelle de 1 à 6, évaluer la coordination de l'aide au renforcement des capacités. Très faible = 1 2 3 4 5 6 = très bon						
Réponse	1	2	3	4	5	6
Note	0	20	40	60	80	100

c- Nombres absolus

Trois différentes options ont été examinées.

Option 1 (meilleur résultat)

À partir des valeurs minimum et maximum observées (parmi les 42 pays), l'on a défini une échelle variant de 0 à 100 où 0 est associé à la valeur minimum et 100 à la valeur maximum. L'inconvénient de cette option est qu'elle peut ne pas appréhender suffisamment le progrès réalisé par un pays puisque ce progrès est évalué par rapport à celui des autres pays.

Option 2 (meilleure progression)

Un pays peut être évalué par rapport aux efforts qu'il a fournis au cours des années précédentes. La note va alors mesurer le progrès (ou le déclin) dans les efforts fournis. Il s'agit d'une autre façon de mesurer l'investissement en matière de renforcement des capacités.

$$\frac{Y_t - Y_{t-1}}{Y_{t-1}} \text{ (en \%)}$$

$$Y_t = \text{Valeur à la date } t \text{ courante}$$

$$Y_{t-1} = \text{Valeur à la date } (t - 1)$$

Un des inconvénients de cette option est que les variations positives peuvent osciller de 0 à l'infini. Par exemple, dans deux pays différents, la valeur de la même variable peut passer respectivement de 0 à 1 et de 0 à 1000. Dans un cas comme dans l'autre, l'on notera un taux de progression infini et la note prendra une valeur infinie.

Option 3 (meilleur changement relatif)

Il s'agit de la même option que la précédente, mais avec une formule qui en atténue l'inconvénient.

$$\frac{Y_t - Y_{t-1}}{Y_t} \text{ (en \%)}$$

$$Y_t = \text{Valeur à la date } t \text{ courante}$$

$$Y_{t-1} = \text{Valeur à la date } (t - 1)$$

Il y a cependant un léger inconvénient au niveau de cette formule : si la variable connaît une baisse drastique (de plus de 50 %), la note sera alors inférieure à (-100 %). Une telle situation, bien que rare, peut cependant s'appliquer au cas des pays en plein bouleversement.

L'option 1 a été retenue jusqu'ici. Les autres options pourront être testées à l'avenir, lorsque l'on disposera d'une longue série de données.

C.2 Calcul des indices

C.2.1 L'indice composite ICA

Lors de la première édition du Rapport ICA, l'approche exploratoire avait été utilisée pour définir les composantes de l'indice composite ICA. À cette fin, la classification hiérarchique selon la méthode de Ward avait été utilisée, le carré de la distance euclidienne retenu comme mesure de distance ou de similarité. Les quatre classes ci-dessous avaient pu être formées.

- i. Classe 1 : Environnement institutionnel
- ii. Classe 2 : Processus de mise en œuvre
- iii. Classe 3 : Résultats de développement au niveau national
- iv. Classe 4 : Résultats en matière de renforcement des capacités

Quatre indicateurs de classe j ($j = 1, 2, 3, 4$) sont alors calculés, chacun étant la moyenne arithmétique des variables au sein de la classe.

$$CL_j = \frac{1}{n_j} \sum_{i=1}^{i=n_j} VI_{ji}$$

VI_{ji} = Note attribuée à la question i au sein de la classe j

n_j = Nombre de variables au sein de la classe j

L'indice composite ICA est la moyenne harmonique des quatre indicateurs de classe. Le choix de la formule de la moyenne harmonique, qui est sensible aux faibles valeurs, a été guidé par le souci de ne négliger aucun des quatre facteurs (indiqués par les classes) dans le renforcement des capacités.

$$ICA = \frac{1}{\frac{1}{4} \sum_{j=1}^{j=4} \frac{1}{CL_j}}$$

C.2.2 Sous-indicateurs

En plus des indicateurs de classe, l'on a calculé un certain nombre de sous-indicateurs correspondant aux composantes et aux sections du questionnaire (cf. structure du questionnaire, diagramme 2)

Indicateurs de composante

Onze indicateurs de composante sont calculés comme indiqué ci-dessous.

L'indicateur de composante j ($j = 1, 2, \dots, 11$) est la moyenne arithmétique des variables formant cette composante.

$$CI_j = \frac{1}{n_j} \sum_{i=1}^{i=n_j} VI_{ji}$$

VI_{ji} = Note attribuée à la question i au sein de la composante j

n_j = Nombre de variables associées à la composante j

La liste des composantes est présentée dans le tableau ci-dessous

No.	Nom de la composante
1	Stratégie de renforcement des capacités
2	Environnement de la politique de développement/Efficacité des outils
3	Mécanismes de dialogue pour le renforcement des capacités
4	Choix politiques pour l'amélioration du système statistique
5	Engagement financier en faveur du renforcement des capacités
6	Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités
7	Égalité du genre
8	Inclusion sociale
9	Partenariat pour le renforcement des capacités
10	Profil des capacités et évaluation des besoins en capacités
11	Intrants/extrants relatifs au renforcement des capacités

Indicateurs thématiques

Six indicateurs thématiques sont calculés, avec la même formule que pour les indicateurs de composante.

L'indicateur thématique k (k = 1, 2, ..., 6) est la moyenne arithmétique des indicateurs de composante au sein de la section faisant l'objet de ce thème.

$$SI_k = \frac{1}{m_k} \sum_{i=1}^{i=m_k} CI_{ki}$$

m_k = Nombre d'indicateurs de composante compris dans la section k

$m_1 = 5, m_3 = 2.$

La liste des titres des indicateurs thématiques est présentée dans le tableau ci-dessous.

No.	Nom
1	Politique de renforcement des capacités
2	Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités
3	Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale
4	Partenariat pour le renforcement des capacités
5	Profil des capacités et évaluation des besoins en capacités
6	Intrants/extrants relatifs au renforcement des capacités

C.2.3 Transformation agricole et sécurité alimentaire

Des indicateurs spécifiques ont été calculés pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire. Ils couvrent les thèmes suivants:

- Formulation d'une stratégie agricole et mise en œuvre.
- Formation, recherche et développement / innovations dans l'agriculture.
- Rôle du secteur privé dans la chaîne de valeur.
- Système d'information.

Chacun de ces quatre indicateurs est la moyenne arithmétique des variables contenues dans le thème.

L'indice de transformation agricole et sécurité alimentaire est la moyenne harmonique des quatre indicateurs ci-dessus.

C.3 Classement des pays

En fonction des valeurs de l'indice, les pays sont classés dans les cinq catégories suivantes :

Niveau	Valeur de l'indice	Niveau	Couleur
1	0 à moins de 20	Très bas	
2	20 à moins de 40	Bas	
3	40 à moins de 60	Moyen	
4	60 à moins de 80	Élevé	
5	80 à 100	Très élevé	

Indicateurs ICA

Tableau A1 Indice composite ICA par pays (par ordre alphabétique)

No.	Pays	Indice composite ICA 2012	Niveau de renforcement des capacités	Rang
1	AFRIQUE DU SUD	26,0	Bas	28
2	ANGOLA	17,2	Très bas	38
3	BÉNIN	43,4	Moyen	11
4	BOTSWANA	23,1	Bas	33
5	BURKINA FASO	53,4	Moyen	3
6	BURUNDI	39,5	Bas	15
7	CAMEROUN	37,3	Bas	17
8	CAP VERT	40,2	Moyen	14
9	CONGO (RDC)	34,5	Bas	20
10	CONGO, REP	34,1	Bas	21
11	CÔTE D'IVOIRE	24,6	Bas	30
12	DJIBOUTI	18,2	Très bas	37
13	ÉTHIOPIE	52,8	Moyen	4
14	GABON	40,4	Moyen	13
15	GAMBIE	33,9	Bas	22
16	GHANA	60,2	Élevé	1
17	GUINÉE	15,7	Très bas	39
18	GUINÉE BISSAU	27,0	Bas	27
19	KENYA	58,1	Moyen	2
20	LESOTHO	24,6	Bas	31
21	LIBERIA	35,6	Bas	19
22	MADAGASCAR	10,2	Très bas	42
23	MALAWI	27,7	Bas	26
24	MALI	50,3	Moyen	7
25	MAROC	36,2	Bas	18
26	MAURICE	14,8	Très bas	40
27	MAURITANIE	14,6	Très bas	41
28	MOZAMBIQUE	33,4	Bas	23
29	NAMIBIE	25,2	Bas	29
30	NIGER	30,7	Bas	24
31	NIGERIA	50,5	Moyen	6
32	OUGANDA	45,2	Moyen	10
33	RCA	28,1	Bas	25
34	RWANDA	51,9	Moyen	5
35	SÉNÉGAL	42,7	Moyen	12
36	SIERRA LEONE	23,6	Bas	32
37	SWAZILAND	22,5	Bas	34
38	TANZANIE	37,6	Bas	16
39	TCHAD	20,2	Bas	36
40	TOGO	20,7	Bas	35
41	ZAMBIE	49,7	Moyen	8
42	ZIMBABWE	48,6	Moyen	9

Tableau A2 Répartition des pays selon le niveau de renforcement des capacités

Niveau	% de pays
Très bas	14,3
Bas	52,4
Moyen	31,0
Élevé	2,4
Très élevé	0,0
TOTAL	100

Représentation graphique des niveaux de renforcement des capacités

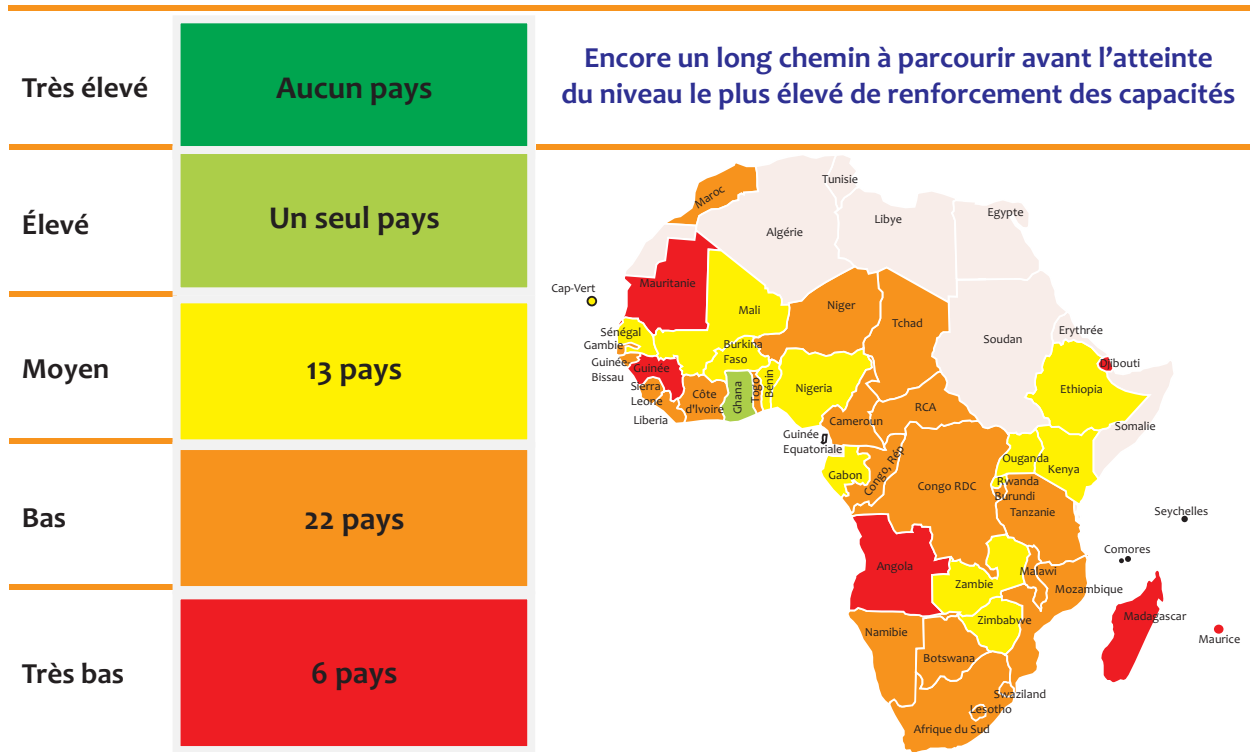


Tableau A3 Indicateurs de classe par pays

No.	Pays	Groupe 1 Environnement institutionnel	Groupe 2 Processus de mise en œuvre	Groupe 3 Résultats de développement au niveau national	Groupe 4 Résultats de renforcement des capacités
1	AFRIQUE DU SUD	87,5	52,8	48,0	9,7
2	ANGOLA	91,7	68,5	59,0	5,3
3	BÉNIN	100	85,2	43,0	21,2
4	BOTSWANA	58,3	52,8	47,0	8,6
5	BURKINA FASO	91,7	75,9	79,0	26,2
6	BURUNDI	100	75,9	44,0	18,1
7	CAMEROUN	91,7	58,3	52,0	16,7
8	CAP VERT	91,7	75,9	64,0	16,7
9	CONGO (RDC)	75,0	61,1	34,0	17,6
10	CONGO, REP	91,7	48,1	40,0	16,5
11	CÔTE D'IVOIRE	75,0	51,9	22,0	11,8
12	DJIBOUTI	91,7	79,6	64,0	5,5
13	ÉTHIOPIE	91,7	71,3	44,0	35,5
14	GABON	79,2	57,4	42,0	22,1
15	GAMBIE	95,8	72,2	46,0	13,9
16	GHANA	100	83,3	41,0	49,8
17	GUINÉE	79,2	62,0	34,0	5,1
18	GUINÉE BISSAU	79,2	59,3	56,0	9,9
19	KENYA	75,0	75,9	52,0	43,3
20	LESOTHO	79,2	74,1	46,0	8,7
21	LIBERIA	83,3	75,9	52,0	14,7
22	MADAGASCAR	91,7	50,0	51,0	2,9
23	MALAWI	100	87,0	59,0	9,4
24	MALI	91,7	81,5	47,0	28,5
25	MAROC	70,8	75,9	84,0	14,0
26	MAURICE	83,3	89,8	51,0	4,4
27	MAURITANIE	91,7	59,3	26,0	4,8
28	MOZAMBIQUE	100	86,1	78,0	11,7
29	NAMIBIE	87,5	57,4	49,0	9,2
30	NIGER	95,8	72,2	46,0	11,9
31	NIGERIA	83,3	66,7	40,0	36,7
32	OUGANDA	95,8	72,2	55,0	21,7
33	RCA	91,7	75,0	24,0	13,1
34	RWANDA	95,8	85,2	66,0	25,2
35	SÉNÉGAL	87,5	72,2	56,0	19,8
36	SIERRA LEONE	100	67,6	34,0	8,7
37	SWAZILAND	75,0	50,9	33,0	8,7
38	TANZANIE	95,8	62,0	42,0	17,8
39	TCHAD	79,2	53,7	48,0	6,9
40	TOGO	95,8	51,9	39,0	7,3
41	ZAMBIE	95,8	50,0	54,0	31,7
42	ZIMBABWE	87,5	78,7	44,0	28,3

Tableau A4 Niveaux de renforcement des capacités par groupe et par pays

No.	Pays	Groupe 1 Environnement institutionnel	Groupe 2 Processus de mise en œuvre	Groupe 3 Résultats de développement au niveau national	Groupe 4 Résultats de renforcement des capacités
1	AFRIQUE DU SUD	Très élevé	Moyen	Moyen	Très bas
2	ANGOLA	Très élevé	Élevé	Moyen	Très bas
3	BÉNIN	Très élevé	Très élevé	Moyen	Bas
4	BOTSWANA	Moyen	Moyen	Moyen	Très bas
5	BURKINA FASO	Très élevé	Élevé	Élevé	Bas
6	BURUNDI	Très élevé	Élevé	Moyen	Très bas
7	CAMEROUN	Très élevé	Moyen	Moyen	Très bas
8	CAP VERT	Très élevé	Élevé	Élevé	Très bas
9	CONGO (RDC)	Élevé	Élevé	Bas	Très bas
10	CONGO, REP	Très élevé	Moyen	Moyen	Très bas
11	CÔTE D'IVOIRE	Élevé	Moyen	Bas	Très bas
12	DJIBOUTI	Très élevé	Élevé	Élevé	Très bas
13	ÉTHIOPIE	Très élevé	Élevé	Moyen	Bas
14	GABON	Élevé	Moyen	Moyen	Bas
15	GAMBIE	Très élevé	Élevé	Moyen	Très bas
16	GHANA	Très élevé	Très élevé	Moyen	Moyen
17	GUINÉE	Élevé	Élevé	Bas	Très bas
18	GUINÉE BISSAU	Élevé	Moyen	Moyen	Très bas
19	KENYA	Élevé	Élevé	Moyen	Moyen
20	LESOTHO	Élevé	Élevé	Moyen	Très bas
21	LIBERIA	Très élevé	Élevé	Moyen	Très bas
22	MADAGASCAR	Très élevé	Moyen	Moyen	Très bas
23	MALAWI	Très élevé	Très élevé	Moyen	Très bas
24	MALI	Très élevé	Très élevé	Moyen	Bas
25	MAROC	Élevé	Élevé	Très élevé	Très bas
26	MAURICE	Très élevé	Très élevé	Moyen	Très bas
27	MAURITANIE	Très élevé	Moyen	Bas	Très bas
28	MOZAMBIQUE	Très élevé	Très élevé	Élevé	Très bas
29	NAMIBIE	Très élevé	Moyen	Moyen	Très bas
30	NIGER	Très élevé	Élevé	Moyen	Très bas
31	NIGERIA	Très élevé	Élevé	Moyen	Bas
32	UGANDA	Très élevé	Élevé	Moyen	Bas
33	RCA	Très élevé	Élevé	Bas	Très bas
34	RWANDA	Très élevé	Très élevé	Élevé	Bas
35	SÉNÉGAL	Très élevé	Élevé	Moyen	Très bas
36	SIERRA LEONE	Très élevé	Élevé	Bas	Très bas
37	SWAZILAND	Élevé	Moyen	Bas	Très bas
38	TANZANIE	Très élevé	Élevé	Moyen	Très bas
39	TCHAD	Élevé	Moyen	Moyen	Très bas
40	TOGO	Très élevé	Moyen	Bas	Très bas
41	ZAMBIE	Très élevé	Moyen	Moyen	Bas
42	ZIMBABWE	Très élevé	Élevé	Moyen	Bas

Tableau A5 Indices thématiques par pays

No.	Pays	Choix politiques en matière de renforcement des capacités	Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	Partenariat pour le renforcement des capacités	Évaluation des besoins en renforcement des capacités	Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités
1	AFRIQUE DU SUD	32,4	53,8	85,0	75,0	50,0	8,5
2	ANGOLA	51,7	67,5	83,3	100	50,0	0,0
3	BÉNIN	58,7	78,8	80,8	100	100	21,1
4	BOTSWANA	44,5	40,0	41,7	100	50,0	4,8
5	BURKINA FASO	57,8	61,3	89,2	100	100	25,6
6	BURUNDI	65,5	48,8	79,2	50,0	100	18,6
7	CAMEROUN	50,0	65,0	76,7	25,0	0,0	17,3
8	CAP VERT	63,9	48,8	83,3	100	100	4,4
9	CONGO (RDC)	53,4	23,8	52,5	75,0	100	18,4
10	CONGO, REP	45,1	56,3	75,8	0,0	0,0	9,9
11	CÔTE D'IVOIRE	47,2	33,8	57,5	25,0	50,0	11,9
12	DJIBOUTI	49,5	73,8	97,5	75,0	100	0,1
13	ÉTHIOPIE	48,7	73,8	70,0	75,0	50,0	40,5
14	GABON	41,0	58,8	68,3	75,0	0,0	21,8
15	GAMBIE	63,8	51,3	79,2	75,0	100	1,4
16	GHANA	56,8	82,5	75,8	75,0	100	56,5
17	GUINÉE	53,3	55,0	60,8	50,0	50,0	0,0
18	GUINÉE BISSAU	48,5	38,8	80,0	100	100	1,5
19	KENYA	70,2	33,8	79,2	25,0	50,0	47,1
20	LESOTHO	59,4	38,8	74,2	100	50,0	4,6
21	LIBERIA	75,4	52,5	54,2	100	100	5,8
22	MADAGASCAR	35,9	63,8	75,8	75,0	0,0	0,1
23	MALAWI	61,0	86,3	80,8	75,0	100	5,1
24	MALI	64,6	58,8	75,8	100	50,0	27,0
25	MAROC	72,6	73,8	76,7	50,0	100	2,6
26	MAURICE	65,6	63,8	75,8	50,0	100	0,0
27	MAURITANIE	39,2	70,0	68,3	25,0	100	3,6
28	MOZAMBIQUE	66,1	85,0	91,7	50,0	100	11,1
29	NAMIBIE	34,0	42,5	91,7	50,0	50,0	6,2
30	NIGER	57,9	57,5	76,7	75,0	100	6,4
31	NIGERIA	57,3	62,5	63,3	25,0	50,0	43,2
32	OUGANDA	57,0	75,0	80,8	25,0	50,0	17,8
33	RCA	49,5	73,8	68,3	75,0	100	8,8
34	RWANDA	64,4	82,5	86,7	75,0	100	22,2
35	SÉNÉGAL	61,1	76,3	62,5	50,0	0,0	20,9
36	SIERRA LEONE	49,5	48,8	81,7	25,0	100	2,8
37	SWAZILAND	31,1	53,8	74,2	100	50,0	3,1
38	TANZANIE	47,1	77,5	73,3	75,0	0,0	13,9
39	TCHAD	50,6	53,8	60,8	50,0	0,0	0,3
40	TOGO	39,5	73,8	74,2	75,0	0,0	0,0
41	ZAMBIE	39,5	61,3	76,7	25,0	100	31,1
42	ZIMBABWE	57,7	36,3	84,2	50,0	100	29,7

Tableau A6 Indicateurs de dimension des capacités

No.	Pays	Environnement institutionnel	Niveau organisationnel	Niveau individuel
1	AFRIQUE DU SUD	57,1	62,5	8,5
2	ANGOLA	67,5	75,0	0,0
3	BÉNIN	72,8	100,0	21,1
4	BOTSWANA	42,1	75,0	4,8
5	BURKINA FASO	69,4	100,0	25,6
6	BURUNDI	64,5	75,0	18,6
7	CAMEROUN	63,9	12,5	17,3
8	CAP VERT	65,3	100,0	4,4
9	CONGO (RDC)	43,2	87,5	18,4
10	CONGO, REP	59,0	0,0	9,9
11	CÔTE D'IVOIRE	46,2	37,5	11,9
12	DJIBOUTI	73,6	87,5	0,1
13	ÉTHIOPIE	64,2	62,5	40,5
14	GABON	56,0	37,5	21,8
15	GAMBIE	64,7	87,5	1,4
16	GHANA	71,7	87,5	56,5
17	GUINÉE	56,4	50,0	0,0
18	GUINÉE BISSAU	55,7	100,0	1,5
19	KENYA	61,0	37,5	47,1
20	LESOTHO	57,4	75,0	4,6
21	LIBERIA	60,7	100,0	5,8
22	MADAGASCAR	58,5	37,5	0,1
23	MALAWI	76,0	87,5	5,1
24	MALI	66,4	75,0	27,0
25	MAROC	74,3	75,0	2,6
26	MAURICE	68,4	75,0	0,0
27	MAURITANIE	59,2	62,5	3,6
28	MOZAMBIQUE	80,9	75,0	11,1
29	NAMIBIE	56,0	50,0	6,2
30	NIGER	64,0	87,5	6,4
31	NIGERIA	61,0	37,5	43,2
32	OUGANDA	71,0	37,5	17,8
33	RCA	63,9	87,5	8,8
34	RWANDA	77,9	87,5	22,2
35	SÉNÉGAL	66,6	25,0	20,9
36	SIERRA LEONE	60,0	62,5	2,8
37	SWAZILAND	53,0	75,0	3,1
38	TANZANIE	66,0	37,5	13,9
39	TCHAD	55,1	25,0	0,3
40	TOGO	62,5	37,5	0,0
41	ZAMBIE	59,2	62,5	31,1
42	ZIMBABWE	59,4	75,0	29,7

Tableau A7 Niveaux des indicateurs de dimension des capacités

No.	Pays	Environnement institutionnel	Niveau organisationnel	Niveau individuel
1	AFRIQUE DU SUD	Moyen	Élevé	Très bas
2	ANGOLA	Élevé	Élevé	Très bas
3	BÉNIN	Élevé	Très élevé	Bas
4	BOTSWANA	Moyen	Élevé	Très bas
5	BURKINA FASO	Élevé	Très élevé	Bas
6	BURUNDI	Élevé	Élevé	Très bas
7	CAMEROUN	Élevé	Très bas	Très bas
8	CAP VERT	Élevé	Très élevé	Très bas
9	CONGO (RDC)	Moyen	Très élevé	Très bas
10	CONGO, REP	Moyen	Très bas	Très bas
11	CÔTE D'IVOIRE	Moyen	Bas	Très bas
12	DJIBOUTI	Élevé	Très élevé	Très bas
13	ÉTHIOPIE	Élevé	Élevé	Moyen
14	GABON	Moyen	Bas	Bas
15	GAMBIE	Élevé	Très élevé	Très bas
16	GHANA	Élevé	Très élevé	Moyen
17	GUINÉE	Moyen	Moyen	Très bas
18	GUINÉE BISSAU	Moyen	Très élevé	Très bas
19	KENYA	Élevé	Bas	Moyen
20	LESOTHO	Moyen	Élevé	Très bas
21	LIBERIA	Élevé	Très élevé	Très bas
22	MADAGASCAR	Moyen	Bas	Très bas
23	MALAWI	Élevé	Très élevé	Très bas
24	MALI	Élevé	Élevé	Bas
25	MAROC	Élevé	Élevé	Très bas
26	MAURICE	Élevé	Élevé	Très bas
27	MAURITANIE	Moyen	Élevé	Très bas
28	MOZAMBIQUE	Très élevé	Élevé	Très bas
29	NAMIBIE	Moyen	Moyen	Très bas
30	NIGER	Élevé	Très élevé	Très bas
31	NIGERIA	Élevé	Bas	Moyen
32	OUGANDA	Élevé	Bas	Très bas
33	RCA	Élevé	Très élevé	Très bas
34	RWANDA	Élevé	Très élevé	Bas
35	SÉNÉGAL	Élevé	Bas	Bas
36	SIERRA LEONE	Moyen	Élevé	Très bas
37	SWAZILAND	Moyen	Élevé	Très bas
38	TANZANIE	Élevé	Bas	Très bas
39	TCHAD	Moyen	Bas	Très bas
40	TOGO	Élevé	Bas	Très bas
41	ZAMBIE	Moyen	Élevé	Bas
42	ZIMBABWE	Moyen	Élevé	Bas

Tableau A8 Indices composites de transformation agricole et sécurité alimentaire

No,	Pays	ICAAgric	Niveau
1	AFRIQUE DU SUD	53,7	Moyen
2	ANGOLA	41,7	Moyen
3	BÉNIN	56,7	Moyen
4	BOTSWANA	40,5	Moyen
5	BURKINA FASO	60,9	Élevé
6	BURUNDI	34,9	Bas
7	CAMEROUN	57,8	Moyen
8	CAP VERT	57,8	Moyen
9	CONGO (RDC)	36,5	Bas
10	CONGO, REP	49,9	Moyen
11	CÔTE D'IVOIRE	33,2	Bas
12	DJIBOUTI	45,9	Moyen
13	ÉTHIOPIE	68,5	Élevé
14	GABON	45,4	Moyen
15	GAMBIE	67,2	Élevé
16	GHANA	70,2	Élevé
17	GUINÉE	42,4	Moyen
18	GUINÉE BISSAU	59,1	Moyen
19	KENYA	55,5	Moyen
20	LESOTHO	53,8	Moyen
21	LIBERIA	48,9	Moyen
22	MADAGASCAR	57,6	Moyen
23	MALAWI	61,3	Élevé
24	MALI	68,3	Élevé
25	MAROC	65,2	Élevé
26	MAURICE	47,9	Moyen
27	MAURITANIE	37,5	Bas
28	MOZAMBIQUE	45,3	Moyen
29	NAMIBIE	51,5	Moyen
30	NIGER	64,8	Élevé
31	NIGERIA	65,4	Élevé
32	OUGANDA	64,2	Élevé
33	RCA	39,1	Bas
34	RWANDA	56,2	Moyen
35	SÉNÉGAL	61,0	Élevé
36	SIERRA LEONE	65,3	Élevé
37	SWAZILAND	58,5	Moyen
38	TANZANIE	56,2	Moyen
39	TCHAD	61,1	Élevé
40	TOGO	57,4	Moyen
41	ZAMBIE	66,6	Élevé
42	ZIMBABWE	56,9	Moyen

Tableau A9 Indicateurs de composante pour la transformation agricole et la sécurité alimentaire

No.	Pays	Stratégie agricole et mise en œuvre	Formation, recherche et développement/innovations en agriculture	Rôle du secteur privé dans la chaîne de valeur	Système d'information
1	AFRIQUE DU SUD	41,1	53,9	46,2	100
2	ANGOLA	54,3	21,4	73,1	58,3
3	BÉNIN	60,4	37,9	80,8	65,6
4	BOTSWANA	29,4	23,6	94,2	85,4
5	BURKINA FASO	59,5	40,8	75,0	90,6
6	BURUNDI	28,9	36,8	76,9	25,0
7	CAMEROUN	56,1	41,0	75,0	72,9
8	CAP VERT	68,3	43,5	48,1	92,7
9	CONGO (RDC)	19,3	41,7	44,2	89,6
10	CONGO, REP	47,1	40,1	53,8	64,6
11	CÔTE D'IVOIRE	23,9	22,1	75,0	50,0
12	DJIBOUTI	48,3	35,9	42,3	66,7
13	ÉTHIOPIE	69,8	47,1	78,8	97,9
14	GABON	51,9	32,9	53,8	50,0
15	GAMBIE	93,6	40,4	82,7	83,3
16	GHANA	67,8	53,2	82,7	88,5
17	GUINÉE	49,1	22,6	53,8	88,5
18	GUINÉE BISSAU	67,7	39,5	59,6	92,7
19	KENYA	70,6	33,9	73,1	67,7
20	LESOTHO	53,1	36,7	59,6	87,5
21	LIBERIA	50,2	26,6	76,9	89,6
22	MADAGASCAR	42,2	48,3	69,2	93,8
23	MALAWI	63,7	37,9	90,4	82,3
24	MALI	78,1	43,5	88,5	87,5
25	MAROC	65,4	48,4	73,1	85,4
26	MAURICE	46,5	33,4	82,7	50,0
27	MAURITANIE	35,6	29,4	34,6	63,5
28	MOZAMBIQUE	32,1	38,5	55,8	75,0
29	NAMIBIE	40,6	34,2	82,7	85,4
30	NIGER	78,4	40,4	82,7	82,3
31	NIGERIA	51,7	56,3	82,7	83,3
32	OUGANDA	64,6	42,5	80,8	91,7
33	RCA	49,9	25,5	36,5	63,5
34	RWANDA	78,1	36,9	65,4	62,5
35	SÉNÉGAL	53,5	40,4	90,4	90,6
36	SIERRA LEONE	74,8	40,8	82,7	88,5
37	SWAZILAND	45,7	40,8	90,4	91,7
38	TANZANIE	42,2	43,7	84,6	78,1
39	TCHAD	68,6	37,8	71,2	95,8
40	TOGO	58,1	40,7	75,0	68,8
41	ZAMBIE	64,0	47,5	84,6	86,5
42	ZIMBABWE	45,6	45,9	69,2	82,3

Profils Pays

Afrique du Sud

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	25,8
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	28

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	32,4
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	53,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	85,0
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	53,7

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....NA
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	8,5
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	4
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	353 644

Angola

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	17,2
Niveau de renforcement des capacités	Très bas
Rang	38

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	51,7
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	67,5
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	83,3
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	41,7

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	0
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	0
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	0

Bénin

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	43,4
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	11

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	58,7
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	78,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	80,8
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	56,7

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,5 |
| | Non fragile |
| | 4,0 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	21,1
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	686 696

Botswana

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	23,1
Niveau de renforcement des capacités	Bas
Rang	33

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	44,5
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	40,0
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	41,7
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	40,5

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....NA
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)Non fragile
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	4,8
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	245 514

Burkina Faso

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	53,4
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	3

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	57,8
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	61,3
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	89,2
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	60,9

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,8 |
| | Non fragile |
| | 4,3 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	25,6
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	6
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	3 747 629

Burundi

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	39,5
Niveau de renforcement des capacités	Bas
Rang	15

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	65,5
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	48,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	79,2
Partenaires au développement	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	34,9

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....3,1
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)Fragile
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	18,6
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	787 624

Cameroun

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	37,3
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	17

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	50,0
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	65,0
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	76,7
Partenaires au développement	25,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	57,8

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,2 |
| | Non fragile |
| | 3,1 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	17,3
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	4
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	1 674 938

Cap Vert

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	40,2
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	14

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	63,9
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	48,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	83,3
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	57,8

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010)
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	4,4
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	222 660

Congo (RDC)

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	34,5
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	20

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	53,4
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	23,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	52,5
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	36,5

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010).....
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	18,4
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	884 323

Congo, Rep

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	34,1
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	21

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	45,1
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	56,3
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	75,8
Partenaires au développement	0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	49,9

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|---------|
| | 2,9 |
| | Fragile |
| | NA |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	9,9
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	554 250

Côte d'Ivoire

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	24,6
Niveau de renforcement des capacités	Bas
Rang	30

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	47,2
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	33,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	57,5
Partenaires au développement	25,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	33,2

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010)
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|---------|
| | 2,7 |
| | Fragile |
| | 3,5 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	11,9
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	1 093 821

Djibouti

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	18,2
Niveau de renforcement des capacités	Très bas
Rang.....	37

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	49,5
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	73,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	97,5
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	45,9

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	0,1
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	0
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	77 288

Éthiopie

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	52,8
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	4

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	48,7
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	73,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	70,0
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	68,5

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....3,4
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)Non fragile
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	40,5
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	3
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	2 332 234

Gabon

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	40,4
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	13

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	41,0
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	58,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	68,3
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	45,4

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....NA
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)Non fragile
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	21,8
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	5
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	1 450 812

Gambie

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	33,9
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	22

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	63,8
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	51,3
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	79,2
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	67,2

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	1,4
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	68 055

Ghana

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	60,1
Niveau de renforcement des capacités.....	Élevé
Rang.....	1

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	58,6
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	82,5
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	75,8
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	70,2

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,9 |
| | Non fragile |
| | 3,6 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	56,5
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	6
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	3 057 139

Guinée

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	15,7
Niveau de renforcement des capacités	Très bas
Rang	39

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	53,3
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	55,0
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	60,8
Partenaires au développement	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	42,4

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010)
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|---------|
| | 2,8 |
| | Fragile |
| | NA |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	0
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	0
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	0

Guinée Bissau

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	27,0
Niveau de renforcement des capacités	Bas
Rang	27

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	48,5
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	38,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	80,0
Partenaires au développement	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	59,1

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010)
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|---------|
| | 2,7 |
| | Fragile |
| | NA |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	1,5
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	67 952

Kenya

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	58,1
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang.....	2

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	70,2
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	33,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	79,2
Partenaires au développement	25,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	55,5

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,8 |
| | Non fragile |
| | 4,3 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	47,1
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	7
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	2 180 753

Lesotho

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	24,6
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	31

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	59,4
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	38,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	74,2
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	53,8

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	4,6
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	254 928

Liberia

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	35,6
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	19

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	75,4
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	52,5
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	54,2
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	48,9

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|---------|
| | 2,9 |
| | Fragile |
| | 4,0 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	5,8
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	184 207

Madagascar

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	10,2
Niveau de renforcement des capacités	Très bas
Rang.....	42

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	35,9
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	63,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	75,8
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	57,6

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	0,1
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	0
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	73 524

Malawi

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	27,7
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	26

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	61,0
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	86,3
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	80,8
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	61,3

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,3 |
| | Non fragile |
| | NA |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	5,1
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	183 834

Mali

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	50,3
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	7

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	64,6
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	58,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	75,8
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	68,3

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	27,0
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	4
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	855 166

Maroc

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	36,2
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	18

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	72,6
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	73,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	76,7
Partenaires au développement.....	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	65,2

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....NA
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)Non fragile
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	2,6
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	6 903

Maurice

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	14,8
Niveau de renforcement des capacités	Très bas
Rang.....	40

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	65,6
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	63,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	75,8
Partenaires au développement	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	47,9

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....NA
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	0
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	0
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	0

Mauritanie

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	14,6
Niveau de renforcement des capacités	Très bas
Rang	41

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	39,2
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	70,0
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	68,3
Partenaires au développement	25,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	39,1

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	3,6
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	232 361

Mozambique

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	33,4
Niveau de renforcement des capacités	Bas
Rang	23

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	66,1
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	85,0
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	91,7
Partenaires au développement	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	45,3

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010)
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,7 |
| | Non fragile |
| | NA |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	11,1
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	612 940

Namibie

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	25,2
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	29

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	34,0
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	42,5
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	91,7
Partenaires au développement.....	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	51,5

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....NA
- État de fragilité (Banque mondiale 2010).....Fragile
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	6,2
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	582 589

Niger

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	30,7
Niveau de renforcement des capacités	Bas
Rang	24

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	57,9
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	57,5
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	76,7
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	64,8

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010)
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,4 |
| | Non fragile |
| | 4,3 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	6,4
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	355 685

Nigeria

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	50,5
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	6

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	57,3
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	62,5
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	63,3
Partenaires au développement	25,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	65,4

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	43,2
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	7
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	594 936

Ouganda

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	45,2
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	10

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	57,0
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	75,0
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	80,8
Partenaires au développement	25,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire	64,2

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,8 |
| | Non fragile |
| | 3,1 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	17,8
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	983 594

RCA

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	28,1
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	25

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	49,5
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	73,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	68,3
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	39,1

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	8,8
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	734 982

Rwanda

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	51,9
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang.....	5

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	64,4
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	82,5
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	86,7
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	56,2

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	22,2
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	1 005 029

Sénégal

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	42,7
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	12

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	61,1
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	76,3
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	62,5
Partenaires au développement	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	0
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	61,0

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	20,9
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	5
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	1 484 362

Sierra Leone

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	23,6
Niveau de renforcement des capacités	Bas
Rang	32

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	49,5
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	48,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	81,7
Partenaires au développement	25,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	65,3

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010)
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|---------|
| | 3,3 |
| | Fragile |
| | NA |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	2,8
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	21 387

Swaziland

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	22,5
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	34

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	31,1
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	53,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	74,2
Partenaires au développement.....	100
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	50,0
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	58,5

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....NA
- État de fragilité (Banque mondiale 2010).....Non fragile
- Auto-évaluation pays.....NA

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités.....	3,1
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010.....	1
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	297 416

Tanzanie

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	37,6
Niveau de renforcement des capacités	Bas
Rang	16

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	47,1
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	77,5
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	73,3
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	0
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	56,2

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....3,8
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)Non fragile
- Auto-évaluation pays.....2,7

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	13,9
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	3
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	855 654

Tchad

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	20,2
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	36

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités	50,6
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	53,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale	60,8
Partenaires au développement	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	0
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	61,1

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	0,3
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	2
Cumul des décaissements en 2010 (\$US)	154 210

Togo

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	20,7
Niveau de renforcement des capacités.....	Bas
Rang.....	35

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	39,5
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	73,8
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	74,2
Partenaires au développement	75,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités	0
Transformation agricole et sécurité alimentaire.....	57,4

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
- État de fragilité (Banque mondiale 2010)
- Auto-évaluation pays

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	0
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	0
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	24 871

Zambie

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA	49,7
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang	8

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	39,5
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités	61,3
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	76,7
Partenaires au développement	25,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	66,6

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|-------------|
| | 3,4 |
| | Non fragile |
| | 3,4 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	31,1
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	3
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	1 156 815

Zimbabwe

Indice composite ICA

Valeur de l'indice composite ICA.....	48,6
Niveau de renforcement des capacités	Moyen
Rang.....	9

Évaluation du renforcement des capacités par secteur : Indice par composante

Choix politiques en matière de renforcement des capacités.....	57,7
Efficacité de l'aide relative au renforcement des capacités.....	36,3
Intégration de l'égalité du genre et inclusion sociale.....	84,2
Partenaires au développement	50,0
Évaluation des besoins en renforcement des capacités.....	100
Transformation agricole et sécurité alimentaire	56,9

Évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA)

- Valeur de l'IRAI (Banque mondiale 2010).....
 - État de fragilité (Banque mondiale 2010)
 - Auto-évaluation pays
- | | |
|-------|---------|
| | 2,0 |
| | Fragile |
| | 3,9 |

Activités soutenues par l'ACBF

Intrants/Extrants relatifs au renforcement des capacités	29,7
Nombre de projets actifs soutenus par l'ACBF en 2010	5
Cumul des décaissements en 2010 (\$US).....	1 438 586

Recueil de Statistiques

Choix politiques en matière de renforcement des capacités

No.	Pays	Existence d'une stratégie nationale de développement	Année d'adoption de la dernière version	Intégration du renforcement des capacités dans la stratégie nationale de développement	Existence d'un programme national spécifique de RC	Niveau d'engagement du gouvernement vis-à-vis des OMD	Nombre d'OMD atteints
1	AFRIQUE DU SUD	OUI	...	RC intégré, sans objectifs précis	NON	MOYEN	...
2	ANGOLA	OUI	2009	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	MOYEN	4
3	BÉNIN	OUI	2011	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	ÉLEVÉ	0
4	BOTSWANA	OUI	2010	RC intégré, sans objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
5	BURKINA FASO	OUI	2010	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	1
6	BURUNDI	OUI	2006	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
7	CAMEROUN	OUI	2009	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	MOYEN	0
8	CAP VERT	OUI	2008	RC intégré, sans objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	5
9	CONGO (RDC)	OUI	2006	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	BAS	0
10	CONGO, REP	OUI	2008	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	ÉLEVÉ	4
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI	2009	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	ÉLEVÉ	0
12	DJIBOUTI	OUI	2010	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	MOYEN	2
13	ÉTHIOPIE	OUI	2011	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
14	GABON	OUI	2011	RC intégré, sans objectifs précis	NON	MOYEN	2
15	GAMBIE	OUI	2007	RC non intégré du tout	NON	ÉLEVÉ	5
16	GHANA	OUI	2010	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	ÉLEVÉ	0
17	GUINÉE	OUI	2011	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	BAS	0
18	GUINÉE BISSAU	OUI	2004	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	MOYEN	0
19	KENYA	OUI	2008	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	2
20	LESOTHO	OUI	2009	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
21	LIBERIA	OUI	2008	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
22	MADAGASCAR	OUI	2007	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	MOYEN	0
23	MALAWI	OUI	2011	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	ÉLEVÉ	0
24	MALI	OUI	2006	RC intégré, sans objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	2
25	MAROC	OUI	2008	RC intégré, sans objectifs précis	OUI	MOYEN	4
26	MAURICE	OUI	2010	RC intégré, sans objectifs précis	OUI	MOYEN	2
27	MAURITANIE	OUI	2011	RC intégré, sans objectifs précis	NON	MOYEN	1
28	MOZAMBIQUE	OUI	2011	RC intégré, sans objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
29	NAMIBIE	OUI	2001	RC intégré, sans objectifs précis	NON	ÉLEVÉ	3
30	NIGER	OUI	2007	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
31	NIGERIA	OUI	2010	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
32	UGANDA	OUI	2010	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	MOYEN	3
33	RCA	OUI	2007	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	BAS	0
34	RWANDA	OUI	2007	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	4
35	SÉNÉGAL	OUI	2011	RC intégré, sans objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
36	SIERRA LEONE	OUI	2009	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	ÉLEVÉ	0
37	SWAZILAND	OUI	2006	RC intégré, avec des objectifs précis	NON	BAS	0
38	TANZANIE	OUI	2010	RC non intégré du tout	NON	ÉLEVÉ	1
39	TCHAD	OUI	2008	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	0
40	TOGO	OUI	2009	RC intégré, sans objectifs précis	NON	MOYEN	0
41	ZAMBIE	OUI	2011	RC intégré, avec des objectifs précis	OUI	ÉLEVÉ	1
42	ZIMBABWE	OUI	2010	RC intégré, sans objectifs précis	NON	ÉLEVÉ	1

(...) Données non disponibles

RC = Renforcement des capacités

OMD = Objectifs du Millénaire pour le Développement

Environnement de la politique de développement/Efficacité des outils

No.	Pays	Degré de légitimité de la stratégie nationale de développement	Degré de motivation fournie par la stratégie nationale de développement afin qu'on s'y conforme	Degré de flexibilité de la stratégie nationale de développement
1	AFRIQUE DU SUD	MOYEN	MOYEN	MOYEN
2	ANGOLA	MOYEN	MOYEN	MOYEN
3	BÉNIN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
4	BOTSWANA	ÉLEVÉ	BAS	MOYEN
5	BURKINA FASO	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN
6	BURUNDI	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
7	CAMEROUN	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN
8	CAP VERT	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	BAS
9	CONGO (RDC)	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
10	CONGO, REP	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
11	CÔTE D'IVOIRE	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
12	DJIBOUTI	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ
13	ÉTHIOPIE	ÉLEVÉ	MOYEN	BAS
14	GABON	MOYEN	MOYEN	MOYEN
15	GAMBIE	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
16	GHANA	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
17	GUINÉE	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ
18	GUINÉE BISSAU	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
19	KENYA	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
20	LESOTHO	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
21	LIBERIA	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
22	MADAGASCAR	MOYEN	MOYEN	BAS
23	MALAWI	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN
24	MALI	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
25	MAROC	MOYEN	MOYEN	BAS
26	MAURICE	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN
27	MAURITANIE	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
28	MOZAMBIQUE	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ
29	NAMIBIE	MOYEN	BAS	BAS
30	NIGER	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ
31	NIGERIA	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
32	OUGANDA	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
33	RCA	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
34	RWANDA	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
35	SÉNÉGAL	MOYEN	MOYEN	MOYEN
36	SIERRA LEONE	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN
37	SWAZILAND	ÉLEVÉ	BAS	ÉLEVÉ
38	TANZANIE	MOYEN	MOYEN	MOYEN
39	TCHAD	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
40	TOGO	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ
41	ZAMBIE	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN
42	ZIMBABWE	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN

Mécanismes de dialogue pour le renforcement des capacités

No.	Pays	Efficacité du mécanisme de dialogue (et autres réseaux si nécessaires) entre les institutions nationales (société civile, secteur privé) engagées dans le RC	Degré d'efficacité	Efficacité du mécanisme de dialogue avec les partenaires au développement sur le renforcement des capacités	Degré d'efficacité
1	AFRIQUE DU SUD	Mécanisme institutionnel	MOYEN	...	ÉLEVÉ
2	ANGOLA	Dialogues informels	MOYEN	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	MOYEN
3	BÉNIN	Aucun mécanisme institutionnel	...	Aucun mécanisme institutionnel	TRÈS ÉLEVÉ
4	BOTSWANA	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ	Mécanisme institutionnel	MOYEN
5	BURKINA FASO	Mécanisme institutionnel	BAS	Mécanisme institutionnel	BAS
6	BURUNDI	Mécanisme institutionnel	MOYEN	Mécanisme institutionnel	MOYEN
7	CAMEROUN	Dialogues informels	MOYEN	Aucun mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ
8	CAP VERT	Dialogues informels	BAS	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	ÉLEVÉ
9	CONGO (RDC)	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ
10	CONGO, REP	Dialogues informels	TRÈS BAS	Aucun mécanisme institutionnel	...
11	CÔTE D'IVOIRE	Mécanisme institutionnel	MOYEN	Aucun mécanisme institutionnel	...
12	DJIBOUTI	Mécanisme institutionnel	MOYEN	Mécanisme institutionnel	MOYEN
13	ÉTHIOPIE	Dialogues informels	BAS	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	MOYEN
14	GABON	Mécanisme institutionnel	BAS	Mécanisme institutionnel	BAS
15	GAMBIE	Aucun mécanisme institutionnel	...	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	TRÈS ÉLEVÉ
16	GHANA	Dialogues informels	ÉLEVÉ	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	ÉLEVÉ
17	GUINÉE	Mécanisme institutionnel	BAS	Mécanisme institutionnel	MOYEN
18	GUINÉE BISSAU	Aucun mécanisme institutionnel	TRÈS ÉLEVÉ	Aucun mécanisme institutionnel	...
19	KENYA	Mécanisme institutionnel	MOYEN	Mécanisme institutionnel	MOYEN
20	LESOTHO	Aucun mécanisme institutionnel	MOYEN	Mécanisme institutionnel	MOYEN
21	LIBERIA	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ
22	MADAGASCAR	Dialogues informels	...	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	...
23	MALAWI	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ	Aucun mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ
24	MALI	Mécanisme institutionnel	TRÈS ÉLEVÉ	Mécanisme institutionnel	MOYEN
25	MAROC	Mécanisme institutionnel	MOYEN	Mécanisme institutionnel	MOYEN
26	MAURICE	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ	Mécanisme institutionnel	TRÈS ÉLEVÉ
27	MAURITANIE	Dialogues informels	MOYEN	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	MOYEN
28	MOZAMBIQUE	Mécanisme institutionnel	TRÈS ÉLEVÉ	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	ÉLEVÉ
29	NAMIBIE	Aucun mécanisme institutionnel	...	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	MOYEN
30	NIGER	Dialogues informels	MOYEN	Aucun mécanisme institutionnel	...
31	NIGERIA	Aucun mécanisme institutionnel	...	Mécanisme institutionnel	MOYEN
32	OUGANDA	Dialogues informels	MOYEN	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	MOYEN
33	RCA	Mécanisme institutionnel	MOYEN	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	ÉLEVÉ
34	RWANDA	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	ÉLEVÉ
35	SÉNÉGAL	Mécanisme institutionnel	MOYEN	Mécanisme institutionnel	MOYEN
36	SIERRA LEONE	Mécanisme institutionnel	MOYEN	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	ÉLEVÉ
37	SWAZILAND	Dialogues informels	BAS	Aucun mécanisme institutionnel	...
38	TANZANIE	Mécanisme institutionnel	TRÈS ÉLEVÉ	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	ÉLEVÉ
39	TCHAD	Mécanisme institutionnel	MOYEN	Mécanisme institutionnel	MOYEN
40	TOGO	Aucun mécanisme institutionnel	...	Aucun mécanisme institutionnel	...
41	ZAMBIE	Aucun mécanisme institutionnel	...	RC débattu au sein d'un mécanisme plus large	MOYEN
42	ZIMBABWE	Mécanisme institutionnel	MOYEN	Mécanisme institutionnel	ÉLEVÉ

(...) Données non disponibles

Mécanismes de dialogue pour le renforcement des capacités (suite)

No.	Pays	Nombre d'annonces publiques faites en 2010 par le Chef de l'État/Chef du gouvernement ou autre haut fonctionnaire en faveur du renforcement des capacités	Degré de participation de la société civile à la définition des priorités du programme de renforcement des capacités	Degré de transparence de l'information fournie à la société civile sur le renforcement des capacités
1	AFRIQUE DU SUD
2	ANGOLA
3	BÉNIN	Au moins trois fois	MOYEN	ÉLEVÉ
4	BOTSWANA	Au moins trois fois	MOYEN	ÉLEVÉ
5	BURKINA FASO	Au moins trois fois	MOYEN	BAS
6	BURUNDI	Au moins trois fois	MOYEN	ÉLEVÉ
7	CAMEROUN	Une à deux fois	ÉLEVÉ	MOYEN
8	CAP VERT	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	MOYEN
9	CONGO (RDC)	Une à deux fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
10	CONGO, REP	Au moins trois fois	BAS	BAS
11	CÔTE D'IVOIRE	Une à deux fois	MOYEN	BAS
12	DJIBOUTI	Une à deux fois	MOYEN	MOYEN
13	ÉTHIOPIE	Au moins trois fois	BAS	ÉLEVÉ
14	GABON	Au moins trois fois	MOYEN	MOYEN
15	GAMBIE	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	MOYEN
16	GHANA	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
17	GUINÉE	Une à deux fois	MOYEN	MOYEN
18	GUINÉE BISSAU	Une à deux fois	BAS	BAS
19	KENYA	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
20	LESOTHO	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
21	LIBERIA	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
22	MADAGASCAR	Aucun discours public	BAS	BAS
23	MALAWI	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
24	MALI	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	MOYEN
25	MAROC	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	MOYEN
26	MAURICE	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
27	MAURITANIE	Aucun discours public	BAS	BAS
28	MOZAMBIQUE	Une à deux fois	MOYEN	ÉLEVÉ
29	NAMIBIE	Au moins trois fois	BAS	MOYEN
30	NIGER	Une à deux fois	ÉLEVÉ	MOYEN
31	NIGERIA	Au moins trois fois	BAS	MOYEN
32	OUGANDA	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	MOYEN
33	RCA	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
34	RWANDA	Au moins trois fois	MOYEN	MOYEN
35	SÉNÉGAL	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
36	SIERRA LEONE	Au moins trois fois	BAS	MOYEN
37	SWAZILAND	Une à deux fois	BAS	BAS
38	TANZANIE
39	TCHAD	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	MOYEN
40	TOGO	Une à deux fois	BAS	MOYEN
41	ZAMBIE
42	ZIMBABWE	Au moins trois fois	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ

(...) Données non disponibles

Choix politiques stratégiques pour l'amélioration du système statistique

No.	Pays	Existence d'une stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)	Année d'adoption de la SNDS	Mise en application de la SNDS	Statistique enseignée au supérieur	Formation continue offerte par l'Office en charge de la production statistique	Ratification de la Charte africaine de la statistique (adoptée le 3 février 2009)
1	AFRIQUE DU SUD	NON	NA	...	OUI	OUI	NON
2	ANGOLA	OUI	2011	OUI	OUI	OUI	OUI
3	BÉNIN	OUI	2008	OUI	OUI	OUI	NON
4	BOTSWANA	NON	NA	...	OUI	NON	NON
5	BURKINA FASO	OUI	2003	OUI	NON	OUI	OUI
6	BURUNDI	OUI	2011	OUI	NON	NON	OUI
7	CAMEROUN	OUI	2009	OUI	OUI	NON	OUI
8	CAP VERT	OUI	2006	OUI	OUI	NON	OUI
9	CONGO (RDC)	NON	NA	NON	OUI	NON	NON
10	CONGO, REP	NON	NA	NON	OUI	NON	OUI
11	CÔTE D'IVOIRE	NON	NA	...	OUI	...	OUI
12	DJIBOUTI	OUI	2010	OUI	OUI	NON	NON
13	ÉTHIOPIE	OUI	2009	OUI	OUI	NON	NON
14	GABON	OUI	2010	NON	OUI	NON	NON
15	GAMBIE	OUI	2007	OUI	OUI	OUI	OUI
16	GHANA	OUI	2008	OUI	OUI	NON	NON
17	GUINÉE	OUI	2008	OUI	OUI	NON	NON
18	GUINÉE BISSAU	NON	NA	NON	OUI	OUI	NON
19	KENYA	OUI	2011	OUI	OUI	NON	OUI
20	LESOTHO	OUI	2011	OUI	OUI	NON	NON
21	LIBERIA	OUI	2008	OUI	NON	OUI	OUI
22	MADAGASCAR	OUI	2008	NON	OUI	OUI	NON
23	MALAWI	OUI	2006	OUI	OUI	OUI	OUI
24	MALI	OUI	2006	OUI	NON	NON	OUI
25	MAROC	OUI	2004	OUI	OUI	OUI	OUI
26	MAURICE	OUI	2007	OUI	OUI	OUI	OUI
27	MAURITANIE	OUI	2008	OUI	NON	NON	NON
28	MOZAMBIQUE	OUI	2008	OUI	OUI	OUI	OUI
29	NAMIBIE	OUI	2006	NON	OUI	OUI	NON
30	NIGER	OUI	2008	OUI	OUI	OUI	NON
31	NIGERIA	OUI	2010	OUI	OUI	OUI	NON
32	OUGANDA	OUI	2006	OUI	OUI	NON	OUI
33	RCA	NON	NA	NON	OUI	NON	NON
34	RWANDA	OUI	2010	OUI	OUI	NON	NON
35	SÉNÉGAL	OUI	2007	OUI	OUI	OUI	OUI
36	SIERRA LEONE	OUI	2008	OUI	OUI	NON	NON
37	SWAZILAND	NON	NA	...	OUI	NON	NON
38	TANZANIE	OUI	2010	NON	OUI	NON	NON
39	TCHAD	NON	NA	...	NON	NON	NON
40	TOGO	OUI	2008	OUI	OUI	NON	NON
41	ZAMBIE	NON	NA	...	OUI	NON	NON
42	ZIMBABWE	OUI	2007	OUI	OUI	OUI	NON

(...) Données non disponibles

NA - Non applicable

Engagement financier en faveur du renforcement des capacités

No.	Pays	Part du budget de l'État alloué au RC (%)	Aide publique au développement en faveur du RC en % du budget national
1	AFRIQUE DU SUD
2	ANGOLA
3	BÉNIN	5,25	1,54
4	BOTSWANA	...	0,72
5	BURKINA FASO	2,60	3,22
6	BURUNDI	0,08	17,29
7	CAMEROUN
8	CAP VERT	14,50	37,78
9	CONGO (RDC)	0,06	2,92
10	CONGO, REP	20,72	0,27
11	CÔTE D'IVOIRE	0,04	0,66
12	DJIBOUTI	2,00	0,75
13	ÉTHIOPIE
14	GABON	10,37	0,58
15	GAMBIE	1,04	17,95
16	GHANA
17	GUINÉE	1,02	4,22
18	GUINÉE BISSAU	13,59	8,13
19	KENYA	0,74	0,09
20	LESOTHO	...	4,73
21	LIBERIA	0,70	80,68
22	MADAGASCAR	0,08	3,41
23	MALAWI
24	MALI	2,87	1,99
25	MAROC	...	47,50
26	MAURICE
27	MAURITANIE	2,68	0,28
28	MOZAMBIQUE	...	4,72
29	NAMIBIE
30	NIGER	3,49	3,33
31	NIGERIA
32	OUGANDA
33	RCA	0,61	3,85
34	RWANDA
35	SÉNÉGAL
36	SIERRA LEONE
37	SWAZILAND	22,03	0,00
38	TANZANIE	33,66	22,12
39	TCHAD	20,44	1,89
40	TOGO	0,07	0,00
41	ZAMBIE
42	ZIMBABWE	0,20	0,29

(...) Données non disponibles

Efficacité de l'aide en faveur du renforcement des capacités

No.	Pays	Adoption de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide	Existence d'une politique de coordination de l'aide	Existence d'un mécanisme de coordination de l'aide	Montants des décaissements à travers des programmes coordonnés, au titre de la coopération technique en 2010 (millions \$US)	Évaluation de la coordination de l'appui au RC dans le pays 1 = Très faible 6 = Très bonne	Nbre de projets parallèles de RC ayant reçu l'appui des bailleurs de fonds en 2010
1	AFRIQUE DU SUD	OUI	OUI	OUI	6 913,9	5	26
2	ANGOLA	OUI	OUI	OUI	...	3	...
3	BÉNIN	OUI	OUI	OUI	78	5	62
4	BOTSWANA	OUI	NON	OUI	716	2	1
5	BURKINA FASO	OUI	NON	OUI	56,1	3	47
6	BURUNDI	OUI	OUI	OUI	78,4	3	98
7	CAMEROUN	OUI	OUI	OUI	87,1	2	8
8	CAP VERT	OUI	OUI	...	1,9	3	0
9	CONGO (RDC)	OUI	NON	NON	...	3	138
10	CONGO, REP	OUI	OUI	NON	0	1	0
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI	NON	NON	...	2	4
12	DJIBOUTI	OUI	OUI	OUI	57,4	3	4
13	ÉTHIOPIE	OUI	OUI	OUI	...	3	0
14	GABON	OUI	NON	OUI	13,5	2	1
15	GAMBIE	OUI	OUI	OUI	34,5	4	16
16	GHANA	OUI	OUI	OUI	125	4	3
17	GUINÉE	OUI	NON	OUI	23,3	3	45
18	GUINÉE BISSAU	OUI	OUI	NON	...	4	...
19	KENYA	OUI	NON	NON	...	2	21
20	LESOTHO	OUI	NON	OUI	67,1	4	3
21	LIBERIA	OUI	OUI	OUI	2,1	2	8
22	MADAGASCAR	OUI	OUI	OUI	49,6	4	7
23	MALAWI	OUI	OUI	OUI	...	3	3
24	MALI	OUI	NON	OUI	128,2	2	82
25	MAROC	OUI	OUI	OUI	1 608,5	3	5
26	MAURICE	OUI	OUI	4	0
27	MAURITANIE	OUI	OUI	OUI	2,7	4	39
28	MOZAMBIQUE	OUI	OUI	OUI	60	5	6
29	NAMIBIE	OUI	OUI	NON	...	3	...
30	NIGER	OUI	OUI	OUI	436	4	2
31	NIGERIA	OUI	OUI	OUI	...	1	...
32	OUGANDA	OUI	OUI	OUI	...	1	...
33	RCA	OUI	OUI	OUI	4,9	3	13
34	RWANDA	OUI	OUI	OUI	585,1	4	31
35	SÉNÉGAL	OUI	OUI	OUI	...	4	...
36	SIERRA LEONE	OUI	OUI	OUI	8,1	3	3
37	SWAZILAND	OUI	OUI	...	38	5	4
38	TANZANIE	OUI	OUI	OUI	...	2	...
39	TCHAD	OUI	NON	NON	40,1	5	40
40	TOGO	OUI	OUI	OUI	12,6	3	4
41	ZAMBIE	OUI	OUI	OUI	...	3	...
42	ZIMBABWE	NON	OUI	OUI	6,5	3	0

(...) Données non disponibles

Efficacité de l'aide en faveur du renforcement des capacités (suite)

No.	Pays	Évolution du nombre d'unités parallèles de mise en œuvre des projets de RC utilisées par les partenaires au développement depuis 2010	Part de l'APD pour le RC prévue pour 2010 et décaissée en 2010 (%)	Part de l'aide bilatérale non liée en faveur du RC en 2010	Évolution de la part de l'aide bilatérale en faveur du RC base 2009
1	AFRIQUE DU SUD	Augmentation	...	70	
2	ANGOLA	Stable	Augmentation
3	BÉNIN	Stable	18	97	Augmentation
4	BOTSWANA	Augmentation	84	95	Stable
5	BURKINA FASO	Diminution	75	56	Stable
6	BURUNDI	Augmentation	133	92	Augmentation
7	CAMEROUN	Diminution	100	...	Augmentation
8	CAP VERT	Diminution	45	25	Augmentation
9	CONGO (RDC)	Augmentation	33	93	Augmentation
10	CONGO, REP	Augmentation	1,4	0	Diminution
11	CÔTE D'IVOIRE	Augmentation
12	DJIBOUTI	Stable	40	15	Stable
13	ÉTHIOPIE	Diminution	Augmentation
14	GABON	Diminution	56,4	100	Diminution
15	GAMBIE	Augmentation	70	95	Augmentation
16	GHANA	Diminution	Stable
17	GUINÉE	Diminution	32,4	58	Diminution
18	GUINÉE BISSAU	Augmentation	52	...	Augmentation
19	KENYA	Diminution	58	78	Augmentation
20	LESOTHO	Augmentation	121	64	Augmentation
21	LIBERIA	Diminution	15,6	85	Augmentation
22	MADAGASCAR	Augmentation	58,9	92	Stable
23	MALAWI	Diminution	60	20	Stable
24	MALI	Augmentation	39,9	25	Stable
25	MAROC	Diminution	25	35	Augmentation
26	MAURICE	Stable	...	30	Augmentation
27	MAURITANIE	Augmentation	70,8	55	Diminution
28	MOZAMBIQUE	Diminution	12,6	88	Augmentation
29	NAMIBIE	Augmentation	Stable
30	NIGER	Augmentation	46	84	Augmentation
31	NIGERIA	Diminution
32	OUGANDA	Diminution	70		Stable
33	RCA	Diminution	77,8	30,2	Augmentation
34	RWANDA	Diminution	73	78	Augmentation
35	SÉNÉGAL	Diminution
36	SIERRA LEONE	Augmentation	6		Augmentation
37	SWAZILAND	Augmentation			Stable
38	TANZANIE	Diminution
39	TCHAD	Diminution	84	80	Diminution
40	TOGO	Diminution	58	0	Stable
41	ZAMBIE	Diminution
42	ZIMBABWE	Augmentation	0	0	Augmentation

(...) Données non disponibles

Efficacité de l'aide en faveur du renforcement des capacités (suite)

No.	Pays	% de missions conjointes menées par les partenaires au développement sur le terrain en 2010	% d'activités d'analyses conjointes des partenaires au développement en 2010	Existence d'un cadre transparent d'évaluation des performances permettant un suivi-évaluation des progrès de la stratégie nationale de développement et des programmes sectoriels	Évaluation mutuelle des progrès accomplis dans l'exécution des engagements souscrits entre le gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds
1	AFRIQUE DU SUD	79,5	52,0	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
2	ANGOLA	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
3	BÉNIN	20,0	63,2	Mécanisme de S&E en place	OUI
4	BOTSWANA	5,3	61,5	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
5	BURKINA FASO	80,0	100	Mécanisme de S&E en place	NON
6	BURUNDI	20,9	43,9	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
7	CAMEROUN	100	100	Mécanisme de S&E en place	NON
8	CAP VERT	50,0	50,0	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
9	CONGO (RDC)	33,9	45,0	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
10	CONGO, REP	0,0	100	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
11	CÔTE D'IVOIRE	0,0	NA	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
12	DJIBOUTI	100	50,0	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
13	ÉTHIOPIE	100	100	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
14	GABON	20,0	57,1	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
15	GAMBIE	100	100,0	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
16	GHANA	15,6	41,9	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
17	GUINÉE	37,5	100	Aucun mécanisme de S&E en place	NON
18	GUINÉE BISSAU	NA	NA	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
19	KENYA	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
20	LESOTHO	18,3	71,8	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
21	LIBERIA	22,2	48,8	Aucun mécanisme de S&E en place	NON
22	MADAGASCAR	NA	NA	Mécanisme de S&E en place	NON
23	MALAWI	NA	100	Mécanisme de S&E en place	OUI
24	MALI	14,9	36,4	Mécanisme de S&E en place	OUI
25	MAROC	50,0	66,7	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
26	MAURICE	100	100	Mécanisme de S&E en place	OUI
27	MAURITANIE	100		Mécanisme de S&E en place	NON
28	MOZAMBIQUE	11,3	35,4	Mécanisme de S&E en place	OUI
29	NAMIBIE	43,3	58,8	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
30	NIGER	55,7	32,4	Mécanisme de S&E en place	NON
31	NIGERIA			Mécanisme de S&E en place	NON
32	UGANDA	NA	NA	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
33	RCA	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
34	RWANDA	20,6	25,6	Mécanisme de S&E en place	OUI
35	SÉNÉGAL	...		Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	OUI
36	SIERRA LEONE	NA	33,9	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
37	SWAZILAND	NA	NA	Mécanisme de S&E en place	NON
38	TANZANIE	Mécanisme de S&E en place	OUI
39	TCHAD	12,2	41,9	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
40	TOGO	100	100	Mécanisme de S&E en place	NON
41	ZAMBIE	...		Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON
42	ZIMBABWE	100	NA	Mécanisme de S&E en place, mais non adéquat	NON

(...) Données non disponibles

NA – Non applicable

S&E: Suivi-évaluation

Intégration de l'égalité du genre

No.	Pays	Ratification de la CEDAW	Année de ratification	Soumission d'un rapport au Comité	Mécanismes institutionnels de mise en œuvre de la CEDAW
1	AFRIQUE DU SUD	CEDAW ratifiée sans réserve	1996	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
2	ANGOLA	CEDAW ratifiée sans réserve	...	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
3	BÉNIN	CEDAW ratifiée sans réserve	1992	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
4	BOTSWANA	CEDAW ratifiée avec réserves	1996	Aucun rapport	Mécanisme institutionnel approprié
5	BURKINA FASO	CEDAW ratifiée sans réserve	1984	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
6	BURUNDI	CEDAW ratifiée sans réserve	1991	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
7	CAMEROUN	CEDAW ratifiée sans réserve	1994	Rapports à jour	Point focal, sans mandat précis
8	CAP VERT	CEDAW ratifiée sans réserve	1979	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
9	CONGO (RDC)	CEDAW ratifiée sans réserve	1986	Rapports incomplets	Point focal, sans mandat précis
10	CONGO, REP	CEDAW ratifiée sans réserve	1982	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
11	CÔTE D'IVOIRE	CEDAW ratifiée sans réserve	1995	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
12	DJIBOUTI	CEDAW ratifiée sans réserve	1998	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
13	ÉTHIOPIE	CEDAW ratifiée sans réserve	1981	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
14	GABON	CEDAW ratifiée sans réserve	1979	Rapports à jour	Point focal, sans mandat précis
15	GAMBIE	CEDAW ratifiée sans réserve	1992	Rapports à jour	Point focal, sans mandat précis
16	GHANA	CEDAW ratifiée sans réserve	1986	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
17	GUINÉE	CEDAW ratifiée sans réserve	1982	Rapports incomplets	Point focal, sans mandat précis
18	GUINÉE BISSAU	CEDAW ratifiée sans réserve	2008	Rapports à jour	Point focal, sans mandat précis
19	KENYA	CEDAW ratifiée avec réserves	1984	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
20	LESOTHO	CEDAW ratifiée avec réserves	1995	Rapports à jour	Point focal, sans mandat précis
21	LIBERIA	CEDAW ratifiée sans réserve	2009	Rapports à jour	Point focal, sans mandat précis
22	MADAGASCAR	CEDAW ratifiée sans réserve	1998	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
23	MALAWI	CEDAW ratifiée sans réserve	1987	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
24	MALI	CEDAW ratifiée sans réserve	1985	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
25	MAROC	CEDAW ratifiée sans réserve	1993	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
26	MAURICE	CEDAW ratifiée sans réserve	1984	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
27	MAURITANIE	CEDAW ratifiée sans réserve	2000	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
28	MOZAMBIQUE	CEDAW ratifiée sans réserve	1993	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
29	NAMIBIE	CEDAW ratifiée sans réserve	1992	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
30	NIGER	CEDAW ratifiée avec réserves	...	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
31	NIGERIA	CEDAW ratifiée sans réserve	1985	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
32	UGANDA	CEDAW ratifiée sans réserve	1985	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
33	RCA	CEDAW ratifiée sans réserve	1991	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
34	RWANDA	CEDAW ratifiée sans réserve	1981	Rapports à jour	Point focal, sans mandat précis
35	SÉNÉGAL	CEDAW ratifiée sans réserve	1985	Rapports incomplets	Point focal, sans mandat précis
36	SIERRA LEONE	CEDAW ratifiée sans réserve	1988	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
37	SWAZILAND	CEDAW ratifiée sans réserve	2004	Rapports incomplets	Point focal, sans mandat précis
38	TANZANIE	CEDAW ratifiée sans réserve	1986	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié
39	TCHAD	CEDAW ratifiée sans réserve	1995	Rapports à jour	Point focal, sans mandat précis
40	TOGO	CEDAW ratifiée sans réserve	1983	Rapports incomplets	Mécanisme institutionnel approprié
41	ZAMBIE	CEDAW ratifiée sans réserve	1985	Rapports à jour	...
42	ZIMBABWE	CEDAW ratifiée avec réserves	1991	Rapports à jour	Mécanisme institutionnel approprié

(...) Données non disponibles

Intégration de l'égalité du genre (suite)

No.	Pays	Ratification du Protocole optionnel	Intégration du principe d'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution ou autre disposition législative appropriée	Compatibilité entre les lois sur la famille et le principe d'égalité entre hommes et femmes tel que décrit par l'Article 16 de la CEDAW	Adoption d'une politique du genre
1	AFRIQUE DU SUD	OUI	Loi adoptée par le Parlement	...	OUI
2	ANGOLA	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
3	BÉNIN	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
4	BOTSWANA	OUI	Projet de texte en cours	Projet de texte en cours	OUI
5	BURKINA FASO	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
6	BURUNDI	NON	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
7	CAMEROUN	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
8	CAP VERT	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
9	CONGO (RDC)	NON	Loi adoptée par le Parlement	Aucune loi ni texte légal en cours	OUI
10	CONGO, REP	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
11	CÔTE D'IVOIRE	NON	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
12	DJIBOUTI	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
13	ÉTHIOPIE	NON	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
14	GABON	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
15	GAMBIE	NON	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
16	GHANA	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
17	GUINÉE	NON	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
18	GUINÉE BISSAU	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	NON
19	KENYA	NON	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
20	LESOTHO	NON	Projet de texte en cours	Projet de texte en cours	OUI
21	LIBERIA	OUI	Aucune loi ni texte légal en cours	Projet de texte en cours	OUI
22	MADAGASCAR	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
23	MALAWI	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
24	MALI	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
25	MAROC	OUI	Projet de texte en cours	Projet de texte en cours	OUI
26	MAURICE	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
27	MAURITANIE	NON	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
28	MOZAMBIQUE	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
29	NAMIBIE	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
30	NIGER	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
31	NIGERIA	OUI	Aucune loi ni texte légal en cours	Aucune loi ni texte légal en cours	OUI
32	UGANDA	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
33	RCA	NON	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
34	RWANDA	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
35	SÉNÉGAL	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
36	SIERRA LEONE	NON	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
37	SWAZILAND	NON	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	OUI
38	TANZANIE	OUI	Loi adoptée par le Parlement	Aucune loi ni texte légal en cours	OUI
39	TCHAD	NON	Loi adoptée par le Parlement	Projet de texte en cours	NON
40	TOGO	NON	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI
41	ZAMBIE	NON	Projet de texte en cours	Projet de texte en cours	OUI
42	ZIMBABWE	NON	Loi adoptée par le Parlement	Loi adoptée par le Parlement	OUI

(...) Données non disponibles

Intégration de l'égalité du genre (suite)

No.	Pays	Intégration du genre dans la stratégie de développement du pays	Allocation de ressources financières par le gouvernement aux activités relatives au genre	Intégration du genre dans les activités statistiques
1	AFRIQUE DU SUD	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	...
2	ANGOLA	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
3	BÉNIN	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Guide précis
4	BOTSWANA	Genre non intégré	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
5	BURKINA FASO	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Guide précis
6	BURUNDI	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
7	CAMEROUN	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
8	CAP VERT	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
9	CONGO (RDC)	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
10	CONGO, REP	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Aucun guide précis
11	CÔTE D'IVOIRE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
12	DJIBOUTI	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
13	ÉTHIOPIE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
14	GABON	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
15	GAMBIE	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Guide précis
16	GHANA	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
17	GUINÉE	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
18	GUINÉE BISSAU	Genre non intégré	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
19	KENYA	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Guide précis
20	LESOTHO	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
21	LIBERIA	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Guide précis
22	MADAGASCAR	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
23	MALAWI	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
24	MALI	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
25	MAROC	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Guide précis
26	MAURICE	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Aucun guide précis
27	MAURITANIE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Aucun guide précis
28	MOZAMBIQUE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
29	NAMIBIE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
30	NIGER	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
31	NIGERIA	Genre intégré, sans objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
32	UGANDA	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
33	RCA	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Aucun guide précis
34	RWANDA	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
35	SÉNÉGAL	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
36	SIERRA LEONE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Guide précis
37	SWAZILAND	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Aucun guide précis
38	TANZANIE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Aucun guide précis
39	TCHAD	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués, sans clarté	Aucun guide précis
40	TOGO	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Aucune provision budgétaire	Aucun guide précis
41	ZAMBIE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis
42	ZIMBABWE	Genre intégré, avec des objectifs clairs	Fonds alloués suffisamment	Guide précis

(...) Données non disponibles

Inclusion sociale

No.	Pays	Disposition dans la Constitution du pays, autorisant le Président/Chef du gouvernement à nommer des représentants au Parlement, en plus des élus	Instances où certaines personnes peuvent requérir des autorisations spéciales/ qualifications afin de bénéficier de certains privilèges	Accès de tous aux services sociaux, sur une base égalitaire	Égalité des chances à l'emploi	Existence d'une politique ou loi offrant les mêmes opportunités	Existence d'une politique ou loi protégeant les personnes vulnérables
1	AFRIQUE DU SUD	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2	ANGOLA	NON	OUI	OUI	...	OUI	OUI
3	BÉNIN	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
4	BOTSWANA	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON
5	BURKINA FASO	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6	BURUNDI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7	CAMEROUN	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8	CAP VERT	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
9	CONGO (RDC)	OUI	NON	NON	NON	OUI	OUI
10	CONGO, REP	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
11	CÔTE D'IVOIRE	NON	OUI	OUI	NON	NON	OUI
12	DJIBOUTI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
13	ÉTHIOPIE	NON	NON	OUI	OUI	OUI	...
14	GABON	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
15	GAMBIE	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
16	GHANA	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
17	GUINÉE	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
18	GUINÉE BISSAU	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
19	KENYA	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
20	LESOTHO	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
21	LIBERIA	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
22	MADAGASCAR	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI
23	MALAWI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
24	MALI	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
25	MAROC	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
26	MAURICE	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
27	MAURITANIE	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
28	MOZAMBIQUE	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
29	NAMIBIE	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
30	NIGER	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
31	NIGERIA	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
32	UGANDA	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
33	RCA	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
34	RWANDA	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
35	SÉNÉGAL	NON	NON	OUI	OUI	...	OUI
36	SIERRA LEONE	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
37	SWAZILAND	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
38	TANZANIE	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI
39	TCHAD	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
40	TOGO	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
41	ZAMBIE	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
42	ZIMBABWE	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	OUI

(...) Données non disponibles

Partnering for capacity development

No.	Pays	Mise en place d'une unité nationale de coordination de l'aide au renforcement des capacités	Élaboration d'une stratégie-pays par les partenaires au développement
1	AFRIQUE DU SUD	Coordination informelle	Tous
2	ANGOLA	Unité établie	Tous
3	BÉNIN	Unité établie	Tous
4	BOTSWANA	Unité établie	Tous
5	BURKINA FASO	Unité établie	Tous
6	BURUNDI	Coordination informelle	Certains
7	CAMEROUN	Aucune unité établie	Certains
8	CAP VERT	Unité établie	Tous
9	CONGO (RDC)	Unité établie	Certains
10	CONGO, REP	Aucune unité établie	Aucun
11	CÔTE D'IVOIRE	Aucune unité établie	Certains
12	DJIBOUTI	Unité établie	Certains
13	ÉTHIOPIE	Unité établie	Certains
14	GABON	Unité établie	Certains
15	GAMBIE	Unité établie	Certains
16	GHANA	Coordination informelle	Tous
17	GUINÉE	Unité établie	Aucun
18	GUINÉE BISSAU	Unité établie	Tous
19	KENYA	Coordination informelle	...
20	LESOTHO	Unité établie	Tous
21	LIBERIA	Unité établie	Tous
22	MADAGASCAR	Unité établie	Certains
23	MALAWI	Coordination informelle	Tous
24	MALI	Unité établie	Tous
25	MAROC	Coordination informelle	Certains
26	MAURICE	Aucune unité établie	Tous
27	MAURITANIE	Aucune unité établie	Certains
28	MOZAMBIQUE	Coordination informelle	Certains
29	NAMIBIE	Coordination informelle	Certains
30	NIGER	Unité établie	Certains
31	NIGERIA	Aucune unité établie	Certains
32	OUGANDA	Aucune unité établie	Certains
33	RCA	Unité établie	Certains
34	RWANDA	Coordination informelle	Tous
35	SÉNÉGAL	Unité établie	...
36	SIERRA LEONE	Aucune unité établie	Certains
37	SWAZILAND	Unité établie	Tous
38	TANZANIE	Coordination informelle	Tous
39	TCHAD	Aucune unité établie	Tous
40	TOGO	Unité établie	Certains
41	ZAMBIE	Aucune unité établie	Certains
42	ZIMBABWE	Coordination informelle	Certains

(...) Données non disponibles

Domaines d'intervention des partenaires au développement (Année 2010)

No.	Pays	Gestion économique			Politiques structurelles		
		Gestion macroéconomique	Politique budgétaire	Politique de la dette	Commerce	Secteur financier	Réglementation de l'environnement des affaires
1	AFRIQUE DU SUD						
2	ANGOLA						
3	BÉNIN	✓	✓	✓	✓	✓	✓
4	BOTSWANA	✓	✓	✓	✓		✓
5	BURKINA FASO	✓	✓	✓	✓		✓
6	BURUNDI	✓	✓	✓	✓	✓	✓
7	CAMEROUN	✓	✓	✓	✓	✓	✓
8	CAP VERT	✓	✓	✓	✓	✓	✓
9	CONGO (RDC)	✓	✓	✓			
10	CONGO, REP				✓	✓	
11	CÔTE D'IVOIRE	✓	✓	✓		✓	✓
12	DJIBOUTI	✓	✓	✓	✓	✓	
13	ÉTHIOPIE	✓	✓	✓		✓	✓
14	GABON	✓	✓	✓	✓	✓	✓
15	GAMBIE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
16	GHANA	✓			✓		
17	GUINÉE	✓	✓		✓	✓	
18	GUINÉE BISSAU	✓	✓	✓	✓	✓	✓
19	KENYA	✓	✓	✓		✓	✓
20	LESOTHO	✓	✓		✓	✓	
21	LIBERIA	✓	✓	✓	✓	✓	✓
22	MADAGASCAR		✓		✓	✓	
23	MALAWI	✓	✓	✓	✓	✓	✓
24	MALI	✓	✓	✓	✓	✓	✓
25	MAROC	✓	✓				
26	MAURICE	✓		✓		✓	
27	MAURITANIE						
28	MOZAMBIQUE	✓	✓			✓	✓
29	NAMIBIE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
30	NIGER	✓	✓	✓	✓	✓	✓
31	NIGERIA	✓			✓	✓	
32	UGANDA	✓	✓	✓	✓		
33	RCA	✓	✓	✓	✓	✓	✓
34	RWANDA	✓	✓	✓	✓	✓	✓
35	SÉNÉGAL	✓	✓				✓
36	SIERRA LEONE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
37	SWAZILAND				✓		
38	TANZANIE	✓	✓	✓			✓
39	TCHAD	✓	✓	✓	✓	✓	✓
40	TOGO	✓	✓	✓			
41	ZAMBIE	✓	✓		✓		✓
42	ZIMBABWE	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Domaines d'intervention des partenaires au développement (Année 2010)

No.	Pays	Mesures d'inclusion/d'équité sociale				
		Égalité hommes-femmes	Équité dans l'utilisation des ressources	Valorisation des ressources humaines	Protection sociale et travail	Politiques et réglementation de l'environnement
1	AFRIQUE DU SUD			✓	✓	
2	ANGOLA	✓				
3	BÉNIN	✓		✓	✓	
4	BOTSWANA	✓			✓	✓
5	BURKINA FASO	✓	✓	✓		✓
6	BURUNDI	✓	✓	✓	✓	✓
7	CAMEROUN	✓	✓	✓	✓	✓
8	CAP VERT	✓	✓	✓	✓	✓
9	CONGO (RDC)			✓	✓	✓
10	CONGO, REP	✓		✓	✓	
11	CÔTE D'IVOIRE	✓		✓	✓	
12	DJIBOUTI	✓	✓	✓		
13	ÉTHIOPIE		✓	✓	✓	✓
14	GABON	✓		✓		✓
15	GAMBIE	✓	✓	✓	✓	✓
16	GHANA			✓		✓
17	GUINÉE	✓		✓	✓	✓
18	GUINÉE BISSAU	✓	✓	✓	✓	✓
19	KENYA	✓	✓	✓	✓	✓
20	LESOTHO	✓			✓	✓
21	LIBERIA	✓		✓	✓	
22	MADAGASCAR		✓	✓	✓	
23	MALAWI	✓		✓	✓	✓
24	MALI	✓	✓	✓	✓	✓
25	MAROC	✓		✓		✓
26	MAURICE					
27	MAURITANIE	✓		✓		
28	MOZAMBIQUE	✓	✓	✓	✓	✓
29	NAMIBIE	✓				
30	NIGER	✓	✓	✓	✓	✓
31	NIGERIA	✓			✓	
32	OUGANDA				✓	
33	RCA	✓		✓	✓	✓
34	RWANDA	✓	✓	✓	✓	✓
35	SÉNÉGAL			✓		✓
36	SIERRA LEONE	✓		✓	✓	✓
37	SWAZILAND			✓	✓	✓
38	TANZANIE				✓	
39	TCHAD			✓		✓
40	TOGO	✓	✓	✓	✓	✓
41	ZAMBIE	✓		✓	✓	✓
42	ZIMBABWE	✓	✓	✓	✓	✓

Domaines d'intervention des partenaires au développement (Année 2010)

No.	Pays	Gestion et institutions du secteur public					Agriculture
		Droits à la propriété et gouvernance basée sur l'état de droit	Qualité de la gestion budgétaire et financière	Efficacité de la mobilisation des ressources	Qualité de l'administration publique	Transparence, obligation de rendre compte et corruption dans le secteur public	
1	AFRIQUE DU SUD						
2	ANGOLA						
3	BÉNIN	✓	✓	✓	✓	✓	✓
4	BOTSWANA		✓	✓			
5	BURKINA FASO		✓	✓	✓	✓	✓
6	BURUNDI	✓	✓	✓	✓	✓	
7	CAMEROUN	✓	✓	✓	✓	✓	✓
8	CAP VERT	✓	✓	✓	✓	✓	
9	CONGO (RDC)		✓	✓	✓	✓	
10	CONGO, REP			✓			✓
11	CÔTE D'IVOIRE		✓	✓	✓	✓	
12	DJIBOUTI	✓		✓	✓	✓	✓
13	ÉTHIOPIE	✓	✓	✓	✓	✓	✓
14	GABON		✓	✓		✓	✓
15	GAMBIE		✓	✓	✓		✓
16	GHANA						
17	GUINÉE	✓				✓	✓
18	GUINÉE BISSAU	✓	✓	✓	✓	✓	✓
19	KENYA		✓	✓	✓	✓	
20	LESOTHO	✓	✓		✓	✓	✓
21	LIBERIA		✓	✓	✓	✓	✓
22	MADAGASCAR		✓				✓
23	MALAWI		✓	✓	✓	✓	✓
24	MALI	✓	✓	✓	✓	✓	✓
25	MAROC		✓		✓		✓
26	MAURICE		✓	✓			
27	MAURITANIE				✓		
28	MOZAMBIQUE	✓	✓	✓			
29	NAMIBIE		✓	✓		✓	
30	NIGER	✓	✓	✓	✓	✓	✓
31	NIGERIA			✓		✓	
32	OUGANDA	✓	✓		✓	✓	✓
33	RCA	✓	✓	✓	✓	✓	✓
34	RWANDA	✓	✓	✓	✓	✓	✓
35	SÉNÉGAL				✓		✓
36	SIERRA LEONE		✓	✓	✓	✓	
37	SWAZILAND	✓		✓		✓	✓
38	TANZANIE		✓				
39	TCHAD		✓	✓		✓	
40	TOGO	✓	✓	✓	✓	✓	
41	ZAMBIE				✓		✓
42	ZIMBABWE	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Profil des capacités et évaluation des besoins en capacités

No.	Pays	Étude sur le profil des capacités conduite depuis 2006	Date de la dernière étude	Étude commandée par :	Évaluation des besoins en capacités conduite depuis 2006	Évaluation commandée par :
1	AFRIQUE DU SUD	Organisme public	OUI	Organisme public
2	ANGOLA	OUI	2010	Organisme public
3	BÉNIN	OUI	2009	Organisme public	OUI	Partenaire au développement
4	BOTSWANA	OUI	2008	Gvnt et partenaire au développement	NON	...
5	BURKINA FASO	OUI	2008	Organisme public	OUI	Organisme public
6	BURUNDI	OUI	2007	Organisme public	OUI	Partenaire au développement
7	CAMEROUN	NE SAIT PAS	Ne sait pas	Gvnt et partenaire au développement
8	CAP VERT	OUI	2010	Organisme public	OUI	Organisme public
9	CONGO (RDC)	OUI	2008	Organisme public	OUI	Organisme public
10	CONGO, REP	NON	NON	...
11	CÔTE D'IVOIRE	NON	OUI	Partenaire au développement
12	DJIBOUTI	OUI	2007	Organisme public	OUI	Organisme public
13	ÉTHIOPIE	NE SAIT PAS	OUI	Gvnt et partenaire au développement
14	GABON	NE SAIT PAS	Ne sait pas	...
15	GAMBIE	OUI	2009	Organisme public	OUI	Organisme public
16	GHANA	OUI	2010	Partenaire au développement	OUI	Partenaire au développement
17	GUINÉE	NON	OUI	Gvnt et partenaire au développement
18	GUINÉE BISSAU	OUI	2007	Organisme public	OUI	Organisme public
19	KENYA	OUI	2011	Organisme public	NON	...
20	LESOTHO	NON	...	Organisme public	OUI	...
21	LIBERIA	OUI	2008	Gvnt et partenaire au développement	OUI	Gvnt et partenaire au développement
22	MADAGASCAR	NON	NON	...
23	MALAWI	OUI	2009	Organisme public	OUI	Organisme public
24	MALI	NON	OUI	Organisme public
25	MAROC	OUI	2009	Partenaire au développement	OUI	...
26	MAURICE	OUI	2010	Organisme public	OUI	Organisme public
27	MAURITANIE	OUI	...	Gvnt et partenaire au développement	OUI	Gvnt et partenaire au développement
28	MOZAMBIQUE	OUI	2007	Partenaire au développement	OUI	Partenaire au développement
29	NAMIBIE	NON	OUI	Partenaire au développement
30	NIGER	OUI	2009	Organisme public	OUI	Organisme public
31	NIGERIA	NON	OUI	Gvnt et partenaire au développement
32	OUGANDA	NON	OUI	Partenaire au développement
33	RCA	OUI	2008	Organisme public	OUI	Partenaire au développement
34	RWANDA	OUI	2009	Organisme public	OUI	Organisme public
35	SÉNÉGAL	NE SAIT PAS	Ne sait pas	...
36	SIERRA LEONE	OUI	2010	Organisme public	OUI	Organisme public
37	SWAZILAND	NON	OUI	Organisme public
38	TANZANIE	NON	NON	...
39	TCHAD	NON	NON	...
40	TOGO	NON	NON	...
41	ZAMBIE	OUI	2009	Organisme public	OUI	Organisme public
42	ZIMBABWE	OUI	2009	Gvnt et partenaire au développement	OUI	Gvnt et partenaire au développement

(...) Données non disponibles

Domaines concernés par l'évaluation des besoins en capacités

No.	Pays	Gestion économique			Politiques structurelles		
		Gestion macroéconomique	Politique budgétaire	Politique de la dette	Commerce	Secteur financier	Réglementation de l'environnement des affaires
1	AFRIQUE DU SUD						
2	ANGOLA						
3	BÉNIN	✓	✓	✓		✓	✓
4	BOTSWANA						
5	BURKINA FASO		✓	✓		✓	✓
6	BURUNDI						
7	CAMEROUN		✓		✓		✓
8	CAP VERT	✓	✓	✓	✓	✓	✓
9	CONGO (RDC)	✓	✓	✓		✓	
10	CONGO, REP						
11	CÔTE D'IVOIRE	✓	✓	✓		✓	✓
12	DJIBOUTI	✓	✓			✓	✓
13	ÉTHIOPIE		✓				
14	GABON						
15	GAMBIE	✓	✓	✓	✓	✓	
16	GHANA	✓				✓	✓
17	GUINÉE	✓	✓	✓		✓	✓
18	GUINÉE BISSAU	✓	✓	✓	✓	✓	✓
19	KENYA						
20	LESOTHO						
21	LIBERIA	✓	✓	✓			✓
22	MADAGASCAR						
23	MALAWI						
24	MALI	✓	✓	✓	✓	✓	✓
25	MAROC	✓	✓			✓	
26	MAURICE				✓	✓	
27	MAURITANIE						
28	MOZAMBIQUE						
29	NAMIBIE					✓	
30	NIGER						
31	NIGERIA						
32	OUGANDA						
33	RCA	✓	✓	✓	✓	✓	✓
34	RWANDA	✓	✓	✓	✓		
35	SÉNÉGAL						
36	SIERRA LEONE				✓		
37	SWAZILAND	✓	✓	✓	✓	✓	
38	TANZANIE						
39	TCHAD						
40	TOGO						
41	ZAMBIE	✓	✓	✓		✓	
42	ZIMBABWE	✓	✓		✓		

Domaines concernés par l'évaluation des besoins en capacités (suite)

No.	Pays	Policies for Social Inclusion/Equity				
		Égalité hommes-femmes	Équité dans l'utilisation des ressources	Valorisation des ressources humaines	Protection sociale et travail	Politiques et réglementation de l'environnement
1	AFRIQUE DU SUD			✓	✓	
2	ANGOLA					
3	BÉNIN	✓		✓	✓	
4	BOTSWANA					
5	BURKINA FASO	✓	✓	✓	✓	
6	BURUNDI	✓				
7	CAMEROUN	✓	✓	✓	✓	✓
8	CAP VERT	✓	✓	✓	✓	✓
9	CONGO (RDC)		✓	✓		
10	CONGO, REP					
11	CÔTE D'IVOIRE		✓	✓		
12	DJIBOUTI	✓		✓	✓	✓
13	ÉTHIOPIE			✓		
14	GABON					
15	GAMBIE	✓		✓	✓	✓
16	GHANA	✓	✓	✓		✓
17	GUINÉE			✓		✓
18	GUINÉE BISSAU	✓		✓	✓	
19	KENYA					
20	LESOTHO					
21	LIBERIA	✓	✓	✓	✓	✓
22	MADAGASCAR					
23	MALAWI					
24	MALI	✓	✓	✓	✓	✓
25	MAROC			✓		
26	MAURICE			✓		
27	MAURITANIE					
28	MOZAMBIQUE			✓		
29	NAMIBIE			✓		✓
30	NIGER			✓		
31	NIGERIA	✓		✓		
32	OUGANDA		✓	✓		
33	RCA	✓		✓	✓	✓
34	RWANDA	✓	✓	✓	✓	✓
35	SÉNÉGAL					
36	SIERRA LEONE	✓		✓		
37	SWAZILAND	✓		✓		✓
38	TANZANIE					
39	TCHAD					
40	TOGO					
41	ZAMBIE			✓		
42	ZIMBABWE			✓		

Domaines concernés par l'évaluation des besoins en capacités (suite)

No.	Pays	Gestion et institutions du secteur public					Agriculture
		Droits à la propriété et gouvernance basée sur l'état de droit	Qualité de la gestion budgétaire et financière	Efficacité de la mobilisation des ressources	Qualité de l'administration publique	Transparence, obligation de rendre compte et corruption dans le secteur public	
1	AFRIQUE DU SUD						
2	ANGOLA						
3	BÉNIN		✓	✓	✓	✓	✓
4	BOTSWANA						
5	BURKINA FASO		✓	✓	✓	✓	
6	BURUNDI	✓			✓	✓	
7	CAMEROUN	✓	✓	✓	✓	✓	
8	CAP VERT	✓	✓	✓	✓	✓	
9	CONGO (RDC)		✓	✓	✓		
10	CONGO, REP						
11	CÔTE D'IVOIRE		✓	✓	✓	✓	
12	DJIBOUTI		✓		✓	✓	✓
13	ÉTHIOPIE			✓			✓
14	GABON						
15	GAMBIE		✓	✓	✓	✓	✓
16	GHANA		✓		✓	✓	✓
17	GUINÉE		✓	✓	✓	✓	
18	GUINÉE BISSAU		✓		✓		
19	KENYA						
20	LESOTHO	✓			✓		✓
21	LIBERIA	✓	✓	✓	✓	✓	✓
22	MADAGASCAR						
23	MALAWI						
24	MALI	✓	✓	✓	✓	✓	✓
25	MAROC		✓	✓	✓		
26	MAURICE						✓
27	MAURITANIE						
28	MOZAMBIQUE		✓		✓	✓	
29	NAMIBIE		✓		✓	✓	
30	NIGER			✓	✓		
31	NIGERIA		✓		✓		
32	OUGANDA		✓		✓		
33	RCA	✓	✓	✓	✓	✓	✓
34	RWANDA				✓		✓
35	SÉNÉGAL						
36	SIERRA LEONE				✓		
37	SWAZILAND		✓		✓	✓	✓
38	TANZANIE						
39	TCHAD						
40	TOGO						
41	ZAMBIE		✓		✓		
42	ZIMBABWE		✓	✓	✓		

Évaluation des politiques et des institutions nationales

No.	Pays	Gestion économique				Politiques structurelles			
		Gestion macroéconomique	Politique budgétaire	Politique de la dette	Moyenne	Secteur financier	Financier Sector	Réglementation de l'environnement des affaires	Moyenne
1	AFRIQUE DU SUD	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
2	ANGOLA	3,0	3,0	3,0	3,0	4,0	2,5	2,0	2,8
3	BÉNIN	4,0	3,0	3,5	3,5	4,0	3,5	3,5	3,7
4	BOTSWANA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
5	BURKINA FASO	4,5	4,5	4,0	4,3	4,0	3,0	3,5	3,5
6	BURUNDI	3,5	3,5	3,0	3,3	4,0	2,5	2,5	3,0
7	CAMEROUN	4,0	3,5	3,0	3,5	3,5	3,0	3,0	3,2
8	CAP VERT	4,5	4,5	4,0	4,3	4,0	4,0	3,5	3,8
9	CONGO (RDC)	3,5	3,5	3,0	3,3	3,0	2,0	2,0	2,3
10	CONGO, REP	3,5	3,0	3,0	3,2	3,5	3,0	2,5	3,0
11	CÔTE D'IVOIRE	3,5	2,5	2,0	2,7	4,0	3,0	3,0	3,3
12	DJIBOUTI	3,5	3,0	2,5	3,0	4,0	3,0	3,5	3,5
13	ÉTHIOPIE	3,5	4,0	3,5	3,7	3,0	3,0	3,5	3,2
14	GABON	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
15	GAMBIE	4,0	3,5	3,0	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
16	GHANA	3,5	3,5	4,0	3,7	4,0	4,0	4,5	4,2
17	GUINÉE	2,5	2,5	2,0	2,3	4,0	3,0	2,5	3,2
18	GUINÉE BISSAU	3,0	2,5	2,0	2,5	4,0	2,5	2,5	3,0
19	KENYA	4,5	4,0	4,0	4,2	4,0	4,0	4,0	4,0
20	LESOTHO	4,0	3,5	4,0	3,8	3,5	3,0	3,0	3,2
21	LIBERIA	3,5	3,5	3,0	3,3	3,0	2,5	3,0	2,8
22	MADAGASCAR	3,5	3,0	4,0	3,5	4,0	3,0	3,0	3,3
23	MALAWI	3,0	3,5	3,0	3,2	3,5	3,0	3,0	3,2
24	MALI	4,5	4,0	4,0	4,2	4,0	3,0	3,5	3,5
25	MAROC	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
26	MAURICE	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
27	MAURITANIE	3,5	3,0	3,5	3,3	4,0	2,5	3,0	3,2
28	MOZAMBIQUE	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	3,5	3,0	3,7
29	NAMIBIE	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
30	NIGER	4,0	3,5	4,0	3,8	4,0	3,0	3,0	3,3
31	NIGERIA	4,0	4,0	4,5	4,2	3,5	3,5	3,5	3,5
32	OUGANDA	4,5	4,0	4,5	4,3	4,0	3,5	4,0	3,8
33	RCA	3,5	3,5	3,0	3,3	3,5	2,5	2,0	2,7
34	RWANDA	4,0	4,0	3,5	3,8	4,0	3,5	4,0	3,8
35	SÉNÉGAL	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	3,5	4,0	3,8
36	SIERRA LEONE	4,0	3,5	3,5	3,7	3,5	3,0	3,0	3,2
37	SWAZILAND	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
38	TANZANIE	4,5	4,0	4,0	4,2	4,0	4,0	3,5	3,8
39	TCHAD	2,5	2,5	2,5	2,5	3,0	2,5	2,0	2,5
40	TOGO	3,0	3,0	3,0	3,0	4,0	2,5	3,0	3,2
41	ZAMBIE	4,0	3,0	3,5	3,5	4,0	3,5	3,5	3,7
42	ZIMBABWE	2,0	2,0	1,0	1,7	3,0	2,0	2,0	2,3

Source: World Bank IRAI 2010 Table

(NA) Non applicable

Évaluation des politiques et des institutions nationales (suite)

No.	Pays	Mesures d'inclusion/d'équité sociale					Moyenne
		Égalité hommes-femmes	Équité dans l'utilisation des ressources	Valorisation des ressources humaines	Protection sociale et travail	Politiques et réglementation de l'environnement	
1	AFRIQUE DU SUD	NA	NA	NA	NA	NA	NA
2	ANGOLA	3,5	2,5	2,5	2,5	3,0	2,8
3	BÉNIN	3,5	3,5	3,5	3,0	3,5	3,4
4	BOTSWANA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
5	BURKINA FASO	3,5	4,0	3,5	3,5	3,5	3,6
6	BURUNDI	4,0	3,5	3,5	3,0	3,0	3,4
7	CAMEROUN	3,0	3,0	3,5	3,0	3,0	3,1
8	CAP VERT	4,5	4,5	4,5	4,5	3,5	4,3
9	CONGO (RDC)	2,5	3,0	3,5	2,5	2,5	2,8
10	CONGO, REP	3,0	2,5	3,5	2,5	2,5	2,8
11	CÔTE D'IVOIRE	2,5	2,0	2,5	2,5	2,5	2,4
12	DJIBOUTI	3,0	3,0	3,5	3,5	3,5	3,3
13	ÉTHIOPIE	3,0	4,5	4,0	3,5	3,0	3,6
14	GABON	NA	NA	NA	NA	NA	NA
15	GAMBIE	3,5	4,0	3,5	2,5	3,5	3,4
16	GHANA	4,0	4,0	4,5	4,0	3,5	4,0
17	GUINÉE	3,5	3,0	3,0	3,0	2,5	3,0
18	GUINÉE BISSAU	2,5	3,0	2,5	2,5	3,0	2,7
19	KENYA	3,5	4,0	4,0	3,5	3,5	3,7
20	LESOTHO	4,0	3,0	3,5	3,0	3,0	3,3
21	LIBERIA	2,5	3,5	2,5	2,5	2,5	2,7
22	MADAGASCAR	3,5	4,0	3,5	3,5	3,5	3,6
23	MALAWI	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
24	MALI	3,5	4,0	3,5	3,5	3,0	3,5
25	MAROC	NA	NA	NA	NA	NA	NA
26	MAURICE	NA	NA	NA	NA	NA	NA
27	MAURITANIE	4,0	3,5	3,0	2,5	3,0	3,2
28	MOZAMBIQUE	3,5	3,5	3,5	3,0	3,5	3,4
29	NAMIBIE	NA	NA	NA	NA	NA	NA
30	NIGER	2,5	3,5	3,5	3,0	3,5	3,2
31	NIGERIA	3,0	3,5	3,0	3,5	3,0	3,2
32	OUGANDA	3,5	4,0	3,5	3,5	4,0	3,7
33	RCA	2,5	2,5	2,5	2,0	3,0	2,5
34	RWANDA	4,0	4,5	4,5	3,5	3,5	4,0
35	SÉNÉGAL	3,5	3,5	3,5	3,0	3,5	3,4
36	SIERRA LEONE	3,0	3,5	3,5	3,5	2,5	3,2
37	SWAZILAND	NA	NA	NA	NA	NA	NA
38	TANZANIE	3,5	4,0	3,5	4,0	3,5	3,7
39	TCHAD	2,5	2,0	2,5	2,5	2,0	2,3
40	TOGO	3,0	2,5	3,0	3,0	2,5	2,8
41	ZAMBIE	3,5	3,5	4,0	3,0	3,5	3,5
42	ZIMBABWE	2,5	2,0	1,5	1,0	2,0	1,8

Source: World Bank IRAI 2010 Table

(NA) Non applicable

Évaluation des politiques et des institutions nationales (suite)

No.	Pays	Gestion et institutions du secteur public					Moyenne	Indice d'allocation des ressources de l'IDA (IRAI)
		Droits à la propriété et gouvernance basée sur l'état de droit	Qualité de la gestion budgétaire et financière	Efficacité de la mobilisation des ressources	Qualité de l'administration publique	Transparence, obligation de rendre compte et corruption dans le secteur public		
1	AFRIQUE DU SUD	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
2	ANGOLA	2,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,8
3	BÉNIN	3,0	3,5	3,5	3,0	3,5	3,3	3,5
4	BOTSWANA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
5	BURKINA FASO	3,5	4,5	3,5	3,5	3,5	3,7	3,8
6	BURUNDI	2,5	3,0	3,0	2,5	2,0	2,6	3,1
7	CAMEROUN	2,5	3,0	3,5	3,0	2,5	2,9	3,2
8	CAP VERT	4,0	4,0	3,5	4,0	4,5	4,0	4,1
9	CONGO (RDC)	2,0	2,5	2,5	2,0	2,0	2,2	2,7
10	CONGO, REP	2,5	2,5	3,0	2,5	2,5	2,6	2,9
11	CÔTE D'IVOIRE	2,0	2,5	3,5	2,0	2,0	2,4	2,7
12	DJIBOUTI	2,5	3,0	3,5	2,5	2,5	2,8	3,2
13	ÉTHIOPIE	3,0	3,5	3,5	3,5	2,5	3,2	3,4
14	GABON	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
15	GAMBIE	3,0	3,5	3,5	3,0	2,0	3,0	3,4
16	GHANA	3,5	3,5	4,0	3,5	4,0	3,7	3,9
17	GUINÉE	2,0	3,0	3,0	3,0	2,0	2,6	2,8
18	GUINÉE BISSAU	2,5	2,5	3,0	2,5	2,5	2,6	2,7
19	KENYA	2,5	3,5	4,0	3,5	3,0	3,3	3,8
20	LESOTHO	3,5	3,5	4,0	3,0	3,5	3,5	3,5
21	LIBERIA	2,5	2,5	3,5	2,5	3,0	2,8	2,9
22	MADAGASCAR	3,0	2,5	3,5	3,5	2,5	3,0	3,4
23	MALAWI	3,5	3,0	4,0	3,5	3,0	3,4	3,3
24	MALI	3,5	3,5	3,5	3,0	3,5	3,4	3,6
25	MAROC	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
26	MAURICE	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
27	MAURITANIE	3,0	3,0	3,5	3,0	2,5	3,0	3,2
28	MOZAMBIQUE	3,0	4,0	4,0	3,0	3,0	3,4	3,7
29	NAMIBIE	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
30	NIGER	3,0	3,5	3,5	3,0	3,0	3,2	3,4
31	NIGERIA	2,5	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	3,4
32	OUGANDA	3,5	3,5	3,5	3,0	2,5	3,2	3,8
33	RCA	2,0	3,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,8
34	RWANDA	3,5	4,0	3,5	4,0	3,5	3,7	3,8
35	SÉNÉGAL	3,5	3,5	4,0	3,5	3,0	3,5	3,7
36	SIERRA LEONE	2,5	3,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,3
37	SWAZILAND	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
38	TANZANIE	3,5	3,5	4,0	3,0	2,5	3,3	3,8
39	TCHAD	2,0	2,0	2,5	2,5	2,0	2,2	2,4
40	TOGO	2,5	3,0	3,0	2,0	2,5	2,6	2,9
41	ZAMBIE	3,0	3,5	3,5	3,0	2,5	3,1	3,4
42	ZIMBABWE	1,5	2,0	3,5	2,0	1,5	2,1	2,0

Source: World Bank IRAI 2010 Table

(NA) Non applicable

INTRANTS: Projets/programmes soutenus par l'ACBF en 2010

No.	Pays	Nombre de projets/ programmes actifs en 2010	Total des décaissements effectués par l'ACBF en faveur du pays en 2010 (\$US)	Effectif total du personnel employé dans les projets	Dont femmes (%)	Effectif du personnel cadre	Dont femmes (%)
1	AFRIQUE DU SUD	4	353 644	10	60,0	8	62,5
2	ANGOLA	0	0	NA	NA	NA	NA
3	BÉNIN	2	686 696	25	28,0	10	10,0
4	BOTSWANA	2	245 514	3	66,7	4	50,0
5	BURKINA FASO	6	3 747 629	47	31,9	23	21,7
6	BURUNDI	2	787 624	24	25,0	15	20,0
7	CAMEROUN	4	1 674 938	26	38,5	10	60,0
8	CAP VERT	1	222 660	7	28,6	5	40,0
9	CONGO (RDC)	2	884 323	38	34,2	23	39,1
10	CONGO, REP	2	554 250	12	41,7	5	0,0
11	CÔTE D'IVOIRE	2	1 093 821	21	33,3	9	11,1
12	DJIBOUTI	0	77 288	NA	NA	NA	NA
13	ÉTHIOPIE	3	2 332 234	122	32,8	76	31,6
14	GABON	5	1 450 812	47	34,0	13	30,8
15	GAMBIE	1	68 055	5	40,0	3	33,3
16	GHANA	6	3 057 139	77	27,3	58	29,3
17	GUINÉE	0	0	NA	NA	NA	NA
18	GUINÉE BISSAU	1	67 952	6	33,3	3	0,0
19	KENYA	7	2 180 753	28	50,0	26	50,0
20	LESOTHO	1	254 928	13	30,8	11	27,3
21	LIBERIA	1	184 207	7	14,3	3	0,0
22	MADAGASCAR	0	73 524	NA	NA	NA	NA
23	MALAWI	2	183 834	11	27,3	8	25,0
24	MALI	4	855 166	22	27,3	9	22,2
25	MAROC	1	6 903	3	0,0	2	0,0
26	MAURICE	0	0	NA	NA	NA	NA
27	MAURITANIE	1	232 361	24	20,8	8	25,0
28	MOZAMBIQUE	2	612 940	26	38,5	7	57,1
29	NAMIBIE	2	582 589	3	33,3	3	33,3
30	NIGER	1	355 685	12	25,0	6	16,7
31	NIGERIA	7	594 936	17	35,3	17	35,3
32	OUGANDA	2	983 594	24	37,5	22	40,9
33	RCA	2	734 982	9	22,2	3	0,0
34	RWANDA	2	1 005 029	27	37,0	20	45,0
35	SÉNÉGAL	5	1 484 362	34	26,5	16	18,8
36	SIERRA LEONE	2	21 387	5	20,0	4	0,0
37	SWAZILAND	1	297 416	8	75,0	32	59,4
38	TANZANIE	3	855 654	11	63,6	10	70,0
39	TCHAD	0	154 210	0	NA	0	NA
40	TOGO	0	24 871	NA	NA	NA	NA
41	ZAMBIE	3	1 156 815	40	45,0	18	33,3
42	ZIMBABWE	5	1 438 586	58	34,5	36	19,4

(NA) Non applicable

INTRANTS: Projets/programmes soutenus par l'ACBF en 2010 (suite)

No.	Pays	Qualification du personnel cadre dans les projets/programmes soutenus par l'ACBF					
		Doctorat ou équivalent	Dont femmes (%)	Master ou équivalent	Dont femmes (%)	Licence ou équivalent	Dont femmes (%)
1	AFRIQUE DU SUD	0	NA	4	75,0	12	83,3
2	ANGOLA	4	0	7	0	1	100
3	BÉNIN	2	0	0	NA	2	100
4	BOTSWANA	7	14,3	13	15,4	7	71,4
5	BURKINA FASO	2	0	3	0	8	37,5
6	BURUNDI	4	50	6	50	2	50
7	CAMEROUN	5	40	2	0	3	66,7
8	CAP VERT	1	0	0	NA	2	0
9	CONGO (RDC)	1	0	4	0	1	0
10	CONGO, REP	10	10	0	NA	0	NA
11	CÔTE D'IVOIRE	NA	NA	NA	NA	NA	NA
12	Country	NA	NA	NA	NA	NA	NA
13	DJIBOUTI	8	0	32	21,9	17	35,3
14	ETHIOPIE	1	0	6	66,7	6	0
15	GABON	0	NA	1	0	2	50
16	GAMBIE	27	11,1	24	45,8	7	57,1
17	GHANA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
18	GUINÉE	0	NA	0	NA	2	0
19	GUINÉE BISSAU	10	0	6	83,3	13	69,2
20	KENYA	0	NA	4	50	5	20
21	LESOTHO	0	NA	3	0	0	NA
22	LIBERIA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
23	MADAGASCAR	1	0	4	25,0	3	33,3
24	MALAWI	1	100	1	100	4	0
25	MALI	3	0	3	0	1	100
26	MAROC	5	20	5	20	1	100
27	MAURICE	2	0	1	0	0	NA
28	MAURITANIE	NA	NA	NA	NA	0	NA
29	MOZAMBIQUE	0	NA	1	0	2	50
30	NAMIBIE	2	0	4	25,0	0	NA
31	NIGER	9	33,3	7	28,6	1	100
32	NIGERIA	0	NA	13	38,5	11	36,4
33	OUGANDA	2	0	5	40	11	27,3
34	RCA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
35	RWANDA	2	0	13	23,1	11	9,1
36	SÉNÉGAL	0	NA	1	0	1	0
37	SIERRA LEONE	6	50	7	42,9	0	NA
38	SWAZILAND	2	50	5	80	3	66,7
39	TANZANIE	NA	NA	NA	NA	0	NA
40	TCHAD	2	0	0	NA	18	50
41	TOGO	9	44,4	8	37,5	3	66,7
42	ZAMBIE	3	0	34	17,6	21	23,8
42	ZIMBABWE						

(NA) Non applicable

EXTRANTS produits par les projets/programmes soutenus par l'ACBF en 2010

No.	Pays	Nombre d'institutions renforcées	Nombre d'assistances techniques auprès des organismes gouvernementaux	Nobre de dirigeants formés
1	AFRIQUE DU SUD	10	8	40
2	ANGOLA	NA	NA	NA
3	BÉNIN	52	31	123
4	BOTSWANA	0	0	0
5	BURKINA FASO	23	4	54
6	BURUNDI	7	2	105
7	CAMEROUN	14	3	10
8	CAP VERT	6	3	3
9	CONGO (RDC)	9	6	309
10	CONGO, REP	20	3	85
11	CÔTE D'IVOIRE	16	2	69
12	DJIBOUTI	NA	NA	NA
13	ÉTHIOPIE	24	2	49
14	GABON	35	0	30
15	GAMBIE	0	0	0
16	GHANA	206	56	278
17	GUINÉE	NA	NA	NA
18	GUINÉE BISSAU	0	0	0
19	KENYA	170	0	
20	LESOTHO	20	0	9
21	LIBERIA	6	3	72
22	MADAGASCAR	NA	NA	NA
23	MALAWI	8	3	2
24	MALI	47	20	43
25	MAROC	0	0	0
26	MAURICE	NA	NA	NA
27	MAURITANIE	0	0	0
28	MOZAMBIQUE	4	3	100
29	NAMIBIE	0	0	30
30	NIGER	16	1	142
31	NIGERIA	65	5	853
32	OUGANDA	10	0	0
33	RCA	37	6	0
34	RWANDA	61	1	5
35	SÉNÉGAL	16	10	6
36	SIERRA LEONE	3	0	6
37	SWAZILAND	0	0	0
38	TANZANIE	1	0	0
39	TCHAD	0	0	0
40	TOGO	NA	NA	NA
41	ZAMBIE	65	0	33
42	ZIMBABWE	17	16	53

(NA) Non applicable

OUTPUTS DELIVERED BY ACBF-SUPPORTED PROJECTS/PROGRAMS IN 2010: Knowledge and learning

No.	Pays	Nombre d'études/recherches en politique de développement			Nombre de publications diffusées
		Menées	Commandées par les institutions publiques	Commandées par d'autres	
1	AFRIQUE DU SUD	1	0	0	0
2	ANGOLA	NA	NA	NA	NA
3	BÉNIN	30	14	9	20
4	BOTSWANA	16	4	7	8
5	BURKINA FASO	17	7	2	13
6	BURUNDI	44	16	6	3
7	CAMEROUN	8	6	2	4
8	CAP VERT	3	2	1	3
9	CONGO (RDC)	2	1	1	2
10	CONGO, REP	0	0	0	1
11	CÔTE D'IVOIRE	17	4	4	9
12	DJIBOUTI	NA	NA	NA	NA
13	ÉTHIOPIE	25	18	10	-
14	GABON	8	0	8	6
15	GAMBIE	0	0	0	0
16	GHANA	93	2	84	57
17	GUINÉE	NA	NA	NA	NA
18	GUINÉE BISSAU	0	0	0	0
19	KENYA	10	3	3	300
20	LESOTHO	0	0	1	2
21	LIBERIA	2	1	0	1
22	MADAGASCAR	NA	NA	NA	NA
23	MALAWI	3	0	0	2
24	MALI	9	9	0	8
25	MAROC	0	0	0	0
26	MAURICE	NA	NA	NA	NA
27	MAURITANIE	10	5	5	3
28	MOZAMBIQUE	32	2	0	0
29	NAMIBIE	0	0	0	6
30	NIGER	6	5	1	2
31	NIGERIA	10	0	0	9
32	OUGANDA	0	0	0	0
33	RCA	3	3	0	1
34	RWANDA	4	1	3	2
35	SÉNÉGAL	24	22	1	9
36	SIERRA LEONE	0	0	0	0
37	SWAZILAND	0	0	0	0
38	TANZANIE	13	6	7	0
39	TCHAD	0	0	0	0
40	TOGO	NA	NA	NA	NA
41	ZAMBIE	42	0	35	6
42	ZIMBABWE	13	3	2	14

(NA) Non applicable

Programmes de formation de courte durée

No.	Pays	Nbre de formations de courte durée organisées	Nbre d'ateliers / séminaires organisés	Nbre de bénéficiaires de formations de courte durée	Dont femmes (%)	Nbre de bénéficiaires d'ateliers ou de séminaires	Dont femmes (%)
1	AFRIQUE DU SUD	1	1	0	NA	230	32,6
2	ANGOLA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
3	BÉNIN	11	13	174	35,6	559	25,2
4	BOTSWANA	0	6	0	NA	80	62,5
5	BURKINA FASO	6	14	183	23,0	307	22,5
6	BURUNDI	9	5	90	18,9	932	21,7
7	CAMEROUN	8	18	96	26,0	320	65,9
8	CAP VERT	2	2	36	33,3	36	33,3
9	CONGO (RDC)	9	10	658	41,5	280	45,0
10	CONGO, REP	6	11	100	55,0	230	49,6
11	CÔTE D'IVOIRE	7	1	201	17,9	10	0
12	DJIBOUTI	NA	NA	NA	NA	NA	NA
13	ÉTHIOPIE	12	34	502	11,4	1 427	15,8
14	GABON	12	14	231	78,4	615	28,9
15	GAMBIE	0	0	0	NA	0	NA
16	GHANA	0	47	0	NA	1 599	40,7
17	GUINÉE	NA	NA	NA	NA	NA	NA
18	GUINÉE BISSAU	0	0	0	NA	0	NA
19	KENYA	29	11	1 168	39,1	1 431	36,5
20	LESOTHO	0	11	0	NA	175	0
21	LIBERIA	1	2	65	9,2	65	4,6
22	MADAGASCAR	NA	NA	NA	NA	NA	NA
23	MALAWI	2	3	4	0	75	38,7
24	MALI	23	24	514	59,5	603	69,0
25	MAROC	3	2	14	50	84	17,9
26	MAURICE	NA	NA	NA	NA	NA	NA
27	MAURITANIE	0	0	0	NA	0	NA
28	MOZAMBIQUE	0	9	0	NA	300	45,0
29	NAMIBIE	0	12	0	NA	300	41,7
30	NIGER	2	4	38	23,7	142	14,8
31	NIGERIA	29	99	366	13,1	1 484	17,9
32	OUGANDA	12	17	244	35,2	1 298	0,8
33	RCA	0	8	0	NA	323	10,8
34	RWANDA	6	12	282	38,3	520	32,1
35	SÉNÉGAL	9	19	162	73,5	445	45,8
36	SIERRA LEONE	1	0	6	0	0	NA
37	SWAZILAND	3	2	29	79,3	0	NA
38	TANZANIE	15	14	124	41,9	450	43,8
39	TCHAD	0	0	0	NA	NA	NA
40	TOGO	NA	NA	NA	NA	NA	NA
41	ZAMBIE	16	30	357	44,8	517	54,2
42	ZIMBABWE	2	3	101	31,7	1 010	38,4

(NA) Non applicable

Bénéficiaires de formations de troisième cycle

No.	Pays	Nbre de Doctorats ou équivalents	Dont femmes (%)	Nbre de Masters ou équivalents	Dont femmes (%)	Nbre de Certificats ou équivalents	Dont femmes (%)
1	AFRIQUE DU SUD	0	NA	0	NA	0	NA
2	ANGOLA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
3	BÉNIN	0	NA	0	NA	0	NA
4	BOTSWANA	5	60	2	100	0	NA
5	BURKINA FASO	3	0	80	20	0	NA
6	BURUNDI	3	0	0	NA	0	NA
7	CAMEROUN	0	NA	47	19,1	43	20,9
8	CAP VERT	0	NA	0	NA	36	33,3
9	CONGO (RDC)	1	0	19	15,8	0	NA
10	CONGO, REP	0	NA	0	NA	20	50
11	CÔTE D'IVOIRE	40	20	0	NA	0	NA
12	DJIBOUTI	NA	NA	NA	NA	NA	NA
13	ÉTHIOPIE	12	25,0	8	50	2	100
14	GABON	30	16,7	0	NA	25	100
15	GAMBIE	0	NA	0	NA	0	NA
16	GHANA	0	NA	108	32,4	60	33,3
17	GUINÉE	NA	NA	NA	NA	NA	NA
18	GUINÉE BISSAU	0	NA	0	NA	0	NA
19	KENYA	38	28,9	138	28,3	0	NA
20	LESOTHO	0	NA	0	NA	0	NA
21	LIBERIA	1	0	0	NA	65	9,2
22	MADAGASCAR	NA	NA	0	NA	NA	NA
23	MALAWI	0	NA	0	NA	4	25,0
24	MALI	0	NA	0	NA	0	NA
25	MAROC	0	NA	0	NA	0	NA
26	MAURICE	NA	NA	0	NA	NA	NA
27	MAURITANIE	0	NA	0	NA	0	NA
28	MOZAMBIQUE	0	NA	0	NA	30	30
29	NAMIBIE	0	NA	1	0	0	NA
30	NIGER	0	NA	0	NA	0	NA
31	NIGERIA	0	NA	0	NA	0	NA
32	OUGANDA	0	NA	34	32,4	3	33,3
33	RCA	0	NA	12	25,0	16	12,5
34	RWANDA	0	NA	18	33,3	278	36,3
35	SÉNÉGAL	0	NA	38	18,4	0	NA
36	SIERRA LEONE	0	NA	0	NA	0	NA
37	SWAZILAND	0	NA	0	NA	0	NA
38	TANZANIE	0	NA	2	0	3	100
39	TCHAD	0	NA	0	NA	0	NA
40	TOGO	NA	NA	NA	NA	NA	NA
41	ZAMBIE	0	NA	33	24,2	357	44,8
42	ZIMBABWE	3	66,7	32	62,5	40	30

(NA) Non applicable

Introduction ou adaptation de programmes de formation

No.	Pays	Nombre de nouveaux programmes introduits	Nombre de programmes adaptés
1	AFRIQUE DU SUD	0	0
2	ANGOLA	NA	0
3	BÉNIN	0	0
4	BOTSWANA	0	0
5	BURKINA FASO	0	0
6	BURUNDI	4	0
7	CAMEROUN	0	0
8	CAP VERT	0	0
9	CONGO (RDC)	0	0
10	CONGO, REP	0	0
11	CÔTE D'IVOIRE	0	0
12	DJIBOUTI	NA	NA
13	ÉTHIOPIE	0	0
14	GABON	0	0
15	GAMBIE	0	0
16	GHANA	4	3
17	GUINÉE	NA	NA
18	GUINÉE BISSAU	0	0
19	KENYA	0	7
20	LESOTHO	0	0
21	LIBERIA	0	1
22	MADAGASCAR	NA	NA
23	MALAWI	0	0
24	MALI	3	1
25	MAROC	0	0
26	MAURICE	NA	NA
27	MAURITANIE	0	0
28	MOZAMBIQUE	0	0
29	NAMIBIE	0	1
30	NIGER	0	0
31	NIGERIA	0	0
32	OUGANDA	0	0
33	RCA	0	0
34	RWANDA	4	2
35	SÉNÉGAL	0	0
36	SIERRA LEONE	0	0
37	SWAZILAND	0	0
38	TANZANIE	0	0
39	TCHAD	0	0
40	TOGO	NA	NA
41	ZAMBIE	0	0
42	ZIMBABWE	16	3

(NA) Non applicable

Stratégie agricole et mise en œuvre

No.	Pays	Existence d'une stratégie pour le secteur agricole	Renforcement des capacités intégré dans cette stratégie	Niveau d'intégration
1	AFRIQUE DU SUD	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	...
2	ANGOLA	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
3	BÉNIN	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National & Local
4	BOTSWANA	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National/Fédéral
5	BURKINA FASO	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National & régional
6	BURUNDI	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	Local
7	CAMEROUN	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
8	CAP VERT	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	Regional & Local
9	CONGO (RDC)	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
10	CONGO, REP	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
12	DJIBOUTI	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
13	ÉTHIOPIE	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
14	GABON	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National & régional
15	GAMBIE	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	Région/Province/État
16	GHANA	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	Région/Province/État
17	GUINÉE	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
18	GUINÉE BISSAU	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National & régional
19	KENYA	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National, régional et local
20	LESOTHO	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National & Local
21	LIBERIA	OUI	RC non intégré du tout	National/Fédéral
22	MADAGASCAR	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
23	MALAWI	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National/Fédéral
24	MALI	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
25	MAROC	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
26	MAURICE	OUI	RC non intégré du tout	National/Fédéral
27	MAURITANIE	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National/Fédéral
28	MOZAMBIQUE	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
29	NAMIBIE	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National, régional et local
30	NIGER	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National & régional
31	NIGERIA	OUI	RC non intégré du tout	National & régional
32	OUGANDA	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
33	RCA	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
34	RWANDA	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
35	SÉNÉGAL	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
36	SIERRA LEONE	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
37	SWAZILAND	NON
38	TANZANIE	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
39	TCHAD	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National/Fédéral
40	TOGO	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	National, régional et local
41	ZAMBIE	OUI	RC intégré, sans objectifs précis	National & régional
42	ZIMBABWE	OUI	RC intégré, avec des objectifs précis	Local

(...) Données non disponibles

Stratégie agricole et mise en œuvre (suite)

No.	Pays	Mise en œuvre du plan d'investissement du PDDAA	Performances du pays dans chacun des 4 piliers du PDDAA				Organisation de la conférence des partenaires au développement
			Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3	Pilier 4	
1	AFRIQUE DU SUD	NON	NON
2	ANGOLA	OUI	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	OUI
3	BÉNIN	OUI	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	NON
4	BOTSWANA	NON	NON
5	BURKINA FASO	OUI	MOYEN	MOYEN	BAS	MOYEN	OUI
6	BURUNDI	OUI	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	NON
7	CAMEROUN	OUI	BAS	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN	...
8	CAP VERT	OUI	MOYEN	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	NON
9	CONGO (RDC)	NON
10	CONGO, REP	OUI	BAS	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	...
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI
12	DJIBOUTI	OUI	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	NON
13	ÉTHIOPIE	OUI	ÉLEVÉ	BAS	ÉLEVÉ	BAS	OUI
14	GABON	OUI	BAS	BAS	MOYEN	BAS	NON
15	GAMBIE	OUI	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	OUI
16	GHANA	OUI	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN	OUI
17	GUINÉE	OUI	BAS	BAS	BAS	BAS	...
18	GUINÉE BISSAU	OUI	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	...
19	KENYA	OUI	MOYEN	TRÈS ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	OUI
20	LESOTHO	OUI	MOYEN	BAS	ÉLEVÉ	MOYEN	NON
21	LIBERIA	OUI	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	OUI
22	MADAGASCAR	OUI	BAS	MOYEN	BAS	BAS	...
23	MALAWI	OUI	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	...
24	MALI	OUI	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	OUI
25	MAROC	OUI	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	NON
26	MAURICE	NON	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	NON
27	MAURITANIE	NON	TRÈS BAS	TRÈS BAS	BAS	TRÈS BAS	NON
28	MOZAMBIQUE	NON	BAS	BAS	MOYEN	BAS	OUI
29	NAMIBIE	NON	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN	NON
30	NIGER	OUI	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	OUI
31	NIGERIA	OUI	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	OUI
32	UGANDA	OUI	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	OUI
33	RCA	OUI	BAS	BAS	BAS	TRÈS BAS	NON
34	RWANDA	OUI	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN	OUI
35	SÉNÉGAL	OUI	MOYEN	BAS	ÉLEVÉ	MOYEN	NON
36	SIERRA LEONE	OUI	BAS	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	OUI
37	SWAZILAND	OUI	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	NO
38	TANZANIE	NON	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	OUI
39	TCHAD	OUI	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN	OUI
40	TOGO	OUI	MOYEN	MOYEN	MOYEN	BAS	NO
41	ZAMBIE	OUI	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	OUI
42	ZIMBABWE	NON	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	...

(...) Données non disponibles

PDDAA = Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique

Évaluation du degré de mise en œuvre de la stratégie agricole

No.	Pays	Dans la productivité agricole	Dans la formation	Dans la R&D	Dans l'infrastructure rurale et le commerce	Dans la gestion de l'eau	Dans la gestion du territoire	Dans l'organisation de la mise en œuvre du PDDAA	Évaluation générale de la stratégie agricole
1	AFRIQUE DU SUD	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS
2	ANGOLA	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS
3	BÉNIN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN
4	BOTSWANA	BAS	MOYEN	MOYEN	BAS	BAS	BAS	BAS	MOYEN
5	BURKINA FASO	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN
6	BURUNDI	BAS	BAS	BAS	TRÈS BAS	BAS	BAS	MOYEN	TRÈS BAS
7	CAMEROUN	MOYEN	MOYEN	BAS	BAS	BAS	BAS	TRÈS ÉLEVÉ	BAS
8	CAP VERT	MOYEN	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN
9	CONGO (RDC)	MOYEN	BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS
10	CONGO, REP	BAS	MOYEN	BAS	BAS	BAS	MOYEN	BAS	BAS
11	CÔTE D'IVOIRE	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS
12	DJIBOUTI	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS
13	ÉTHIOPIE	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN	MOYEN
14	GABON	BAS	MOYEN	BAS	MOYEN	ÉLEVÉ	BAS	TRÈS ÉLEVÉ	MOYEN
15	GAMBIE	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ
16	GHANA	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN	MOYEN	BAS	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ
17	GUINÉE	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	BAS	MOYEN	MOYEN
18	GUINÉE BISSAU	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
19	KENYA	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
20	LESOTHO	BAS	MOYEN	BAS	BAS	BAS	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN
21	LIBERIA	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	ÉLEVÉ	MOYEN
22	MADAGASCAR	BAS	TRÈS BAS	BAS	BAS	BAS	TRÈS BAS	BAS	BAS
23	MALAWI	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	BAS	MOYEN	BAS	MOYEN
24	MALI	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN
25	MAROC	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN
26	MAURICE	MOYEN	MOYEN	MOYEN	MOYEN	BAS	BAS	MOYEN	BAS
27	MAURITANIE	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	BAS	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ	BAS
28	MOZAMBIQUE	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS
29	NAMIBIE	BAS	BAS	BAS	TRÈS BAS	BAS	BAS	MOYEN	BAS
30	NIGER	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN
31	NIGERIA	BAS	MOYEN	BAS	BAS	BAS	BAS	MOYEN	MOYEN
32	OUGANDA	BAS	BAS	MOYEN	BAS	BAS	BAS	MOYEN	MOYEN
33	RCA	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	BAS	ÉLEVÉ	MOYEN
34	RWANDA	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	ÉLEVÉ
35	SÉNÉGAL	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN	BAS	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	TRÈS BAS	TRÈS BAS
36	SIERRA LEONE	TRÈS ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	TRÈS ÉLEVÉ	BAS	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN
37	SWAZILAND	MOYEN	MOYEN	BAS	BAS	MOYEN	BAS	MOYEN	BAS
38	TANZANIE	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS	TRÈS BAS
39	TCHAD	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN
40	TOGO	ÉLEVÉ	MOYEN	BAS	MOYEN	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ
41	ZAMBIE	MOYEN	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	MOYEN	MOYEN	ÉLEVÉ	MOYEN
42	ZIMBABWE	BAS	MOYEN	BAS	BAS	MOYEN	BAS	MOYEN	BAS

Agriculture et création d'emplois

No.	Pays	Mesures incitatives de création d'emplois des jeunes	Domaines d'action
1	AFRIQUE DU SUD
2	ANGOLA	OUI	Commercialisation
3	BÉNIN	OUI	Production, transformation et commercialisation
4	BOTSWANA	NON	...
5	BURKINA FASO	OUI	Production et transformation
6	BURUNDI	OUI	Production
7	CAMEROUN	OUI	Production, transformation et commercialisation
8	CAP VERT	OUI	Production et transformation
9	CONGO (RDC)
10	CONGO, REP	OUI	Production
11	CÔTE D'IVOIRE
12	DJIBOUTI	OUI	Production, transformation et commercialisation
13	ÉTHIOPIE	OUI	Production et transformation
14	GABON	NON	...
15	GAMBIE	OUI	Production, transformation et commercialisation
16	GHANA	OUI	Production
17	GUINÉE	NON	...
18	GUINÉE BISSAU	OUI	Production
19	KENYA	OUI	Production, transformation et commercialisation
20	LESOTHO	OUI	Production et commercialisation
21	LIBERIA	OUI	Production, transformation et commercialisation
22	MADAGASCAR	OUI	Production
23	MALAWI	OUI	Production, transformation et commercialisation
24	MALI	OUI	Production, transformation et commercialisation
25	MAROC	OUI	Production, transformation et commercialisation
26	MAURICE	OUI	Production, transformation et commercialisation
27	MAURITANIE	OUI	Production
28	MOZAMBIQUE	OUI	Production et commercialisation
29	NAMIBIE	OUI	Production et commercialisation
30	NIGER	OUI	Production, transformation et commercialisation
31	NIGERIA	OUI	Production, transformation et commercialisation
32	OUGANDA	OUI	Production, transformation et commercialisation
33	RCA	OUI	Production
34	RWANDA	OUI	Production et transformation
35	SÉNÉGAL	OUI	Production, transformation et commercialisation
36	SIERRA LEONE	OUI	Production, transformation et commercialisation
37	SWAZILAND
38	TANZANIE	OUI	Production
39	TCHAD	NON	...
40	TOGO	OUI	Production, transformation et commercialisation
41	ZAMBIE	NON	...
42	ZIMBABWE	NON	...

(...) Données non disponibles

Formation, recherche et développement / Innovations dans l'agriculture

No.	Pays	Nbre d'institutions universitaires offrant une formation en agronomie	Nbre d'institutions universitaires offrant une formation en économie agricole	Nbre d'établissements professionnels offrant une formation en agronomie	Degré d'implication des ONG dans le secteur agricole	Existence d'institutions de recherche / développement en agriculture	Innovations notables en matière agricole au cours des 5 dernières années
1	AFRIQUE DU SUD	9	5	...	MOYEN	OUI	OUI
2	ANGOLA	MOYEN	OUI	...
3	BÉNIN	4	2	2	MOYEN	OUI	OUI
4	BOTSWANA	3	1	2	MOYEN	OUI	NON
5	BURKINA FASO	2	3	1	ÉLEVÉ	OUI	OUI
6	BURUNDI	3	1	0	MOYEN	OUI	OUI
7	CAMEROUN	1	1	40	MOYEN	OUI	OUI
8	CAP VERT	1	1	1	TRÈS ÉLEVÉ	OUI	OUI
9	CONGO (RDC)	6	2	2	ÉLEVÉ	OUI	OUI
10	CONGO, REP	1	1	2	ÉLEVÉ	OUI	OUI
11	CÔTE D'IVOIRE	1	1	1	MOYEN	OUI	NON
12	DJIBOUTI	0	0	0	MOYEN	OUI	OUI
13	ÉTHIOPIE	17	13	25	MOYEN	OUI	OUI
14	GABON	1	1	2	BAS	OUI	OUI
15	GAMBIE	1	1	4	ÉLEVÉ	OUI	OUI
16	GHANA	7	5	14	ÉLEVÉ	OUI	OUI
17	GUINÉE	2	1	3	MOYEN	OUI	NON
18	GUINÉE BISSAU	0	0	1	ÉLEVÉ	OUI	OUI
19	KENYA	11	3	1	ÉLEVÉ	OUI	...
20	LESOTHO	2	1	1	MOYEN	OUI	OUI
21	LIBERIA	4	0	4	ÉLEVÉ	OUI	NON
22	MADAGASCAR	6	1	120	BAS	OUI	OUI
23	MALAWI	4	3	2	MOYEN	OUI	OUI
24	MALI	4	4	9	ÉLEVÉ	OUI	OUI
25	MAROC	3	2	11	ÉLEVÉ	OUI	OUI
26	MAURICE	1	1	6	BAS	OUI	OUI
27	MAURITANIE	1	1	2	TRÈS BAS	OUI	OUI
28	MOZAMBIQUE	5	1	10	MOYEN	OUI	OUI
29	NAMIBIE	3	3	3	BAS	OUI	OUI
30	NIGER	2	1	1	ÉLEVÉ	OUI	OUI
31	NIGERIA	53	48	53	MOYEN	...	OUI
32	OUGANDA	5	5	3	ÉLEVÉ	OUI	OUI
33	RCA	1	0	2	ÉLEVÉ	OUI	NON
34	RWANDA	3	1	1	MOYEN	OUI	OUI
35	SÉNÉGAL	2	1	2	ÉLEVÉ	OUI	OUI
36	SIERRA LEONE	2	3	1	ÉLEVÉ	OUI	OUI
37	SWAZILAND	4	1	1	ÉLEVÉ	OUI	OUI
38	TANZANIE	16	0	1	ÉLEVÉ	OUI	OUI
39	TCHAD	3	2	2	MOYEN	OUI	OUI
40	TOGO	1	2	3	ÉLEVÉ	OUI	OUI
41	ZAMBIE	13	2	2	TRÈS ÉLEVÉ	OUI	OUI
42	ZIMBABWE	10	10	8	ÉLEVÉ	OUI	OUI

(...) Données non disponibles

Rôle du secteur privé dans la chaîne de valeur

No.	Pays	Chaîne de valeur			
		Production et commercialisation des intrants agricoles	Production de produits agricoles destinés à la consommation locale	Production de produits agricoles destinés à l'exportation	Production et transformation de produits agricoles destinés à la consommation locale
1	AFRIQUE DU SUD	NON	NON	NON	OUI
2	ANGOLA	OUI	NON	OUI	OUI
3	BÉNIN	OUI	OUI	OUI	OUI
4	BOTSWANA	OUI	OUI	OUI	OUI
5	BURKINA FASO	OUI	OUI	OUI	OUI
6	BURUNDI	OUI	OUI	OUI	OUI
7	CAMEROUN	OUI	OUI	OUI	OUI
8	CAP VERT	OUI	OUI	NON	OUI
9	CONGO (RDC)	NON	OUI	OUI	OUI
10	CONGO, REP	OUI	OUI	NON	OUI
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI	OUI	OUI	OUI
12	DJIBOUTI	NON	OUI	OUI	OUI
13	ÉTHIOPIE	OUI	OUI	OUI	OUI
14	GABON	OUI	NON	OUI	OUI
15	GAMBIE	OUI	OUI	OUI	OUI
16	GHANA	OUI	OUI	OUI	OUI
17	GUINÉE	OUI	OUI	OUI	OUI
18	GUINÉE BISSAU	OUI	OUI	OUI	OUI
19	KENYA	OUI	OUI	OUI	OUI
20	LESOTHO	NON	OUI	OUI	OUI
21	LIBERIA	OUI	OUI	OUI	OUI
22	MADAGASCAR	OUI	OUI	OUI	OUI
23	MALAWI	OUI	OUI	OUI	OUI
24	MALI	OUI	OUI	OUI	OUI
25	MAROC	OUI	OUI	OUI	NON
26	MAURICE	OUI	OUI	OUI	OUI
27	MAURITANIE	NON	OUI	NON	OUI
28	MOZAMBIQUE	OUI	NON	OUI	NON
29	NAMIBIE	OUI	OUI	OUI	OUI
30	NIGER	OUI	OUI	OUI	OUI
31	NIGERIA	OUI	OUI	OUI	OUI
32	OUGANDA	OUI	OUI	OUI	OUI
33	RCA	NON	OUI	NON	OUI
34	RWANDA	NON	OUI	OUI	OUI
35	SÉNÉGAL	OUI	OUI	OUI	OUI
36	SIERRA LEONE	OUI	OUI	OUI	OUI
37	SWAZILAND	OUI	OUI	OUI	OUI
38	TANZANIE	OUI	OUI	OUI	OUI
39	TCHAD	NON	OUI	OUI	OUI
40	TOGO	OUI	OUI	OUI	OUI
41	ZAMBIE	OUI	OUI	OUI	OUI
42	ZIMBABWE	OUI	OUI	NON	OUI

Rôle du secteur privé dans la chaîne de valeur (suite)

No.	Pays	Chaîne de valeur				
		Production et transformation de produits agricoles destinés à l'exportation	Transformation de produits agricoles destinés à la consommation locale	Transformation de produits agricoles destinés à l'exportation	Commercialisation de produits agricoles destinés à la consommation locale	Commercialisation de produits agricoles destinés à l'exportation
1	AFRIQUE DU SUD	OUI	OUI	OUI	NON	NON
2	ANGOLA	OUI	NON	NON	OUI	OUI
3	BÉNIN	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4	BOTSWANA	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5	BURKINA FASO	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6	BURUNDI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7	CAMEROUN	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8	CAP VERT	NON	OUI	NON	OUI	NON
9	CONGO (RDC)	NON	OUI	NON	OUI	NON
10	CONGO, REP	NON	OUI	NON	OUI	NON
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
12	DJIBOUTI	NON	NON	NON	OUI	NON
13	ÉTHIOPIE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
14	GABON	OUI	OUI	OUI	NON	NON
15	GAMBIE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
16	GHANA	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
17	GUINÉE	NON	OUI	NON	OUI	NON
18	GUINÉE BISSAU	NON	OUI	NON	OUI	OUI
19	KENYA	OUI	NON	NON	OUI	OUI
20	LESOTHO	NON	OUI	OUI	OUI	OUI
21	LIBERIA	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
22	MADAGASCAR	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
23	MALAWI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
24	MALI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
25	MAROC	OUI	NON	OUI	OUI	OUI
26	MAURICE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
27	MAURITANIE	NON	OUI	NON	OUI	NON
28	MOZAMBIQUE	OUI	NON	OUI	NON	OUI
29	NAMIBIE	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
30	NIGER	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
31	NIGERIA	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
32	UGANDA	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
33	RCA	NON	OUI	NON	OUI	NON
34	RWANDA	OUI	NON	NON	OUI	OUI
35	SÉNÉGAL	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
36	SIERRA LEONE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
37	SWAZILAND	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
38	TANZANIE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
39	TCHAD	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
40	TOGO	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
41	ZAMBIE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
42	ZIMBABWE	OUI	OUI	OUI	NON	NON

Rôle du secteur privé dans la chaîne de valeur (suite)

No.	Pays	Degré d'implication de l'État dans la distribution des principaux produits agricoles	Degré de transformation		Existence d'une institution financière spécialisée dans le financement de l'agriculture	Degré d'accessibilité des petits producteurs agricoles au marché
			Des principales denrées alimentaires de base	Des produits d'élevage		
1	AFRIQUE DU SUD	OUI	MOYEN	MOYEN	OUI	
2	ANGOLA	OUI	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	OUI	ÉLEVÉ
3	BÉNIN	NON	MOYEN	MOYEN	NON	MOYEN
4	BOTSWANA	OUI	MOYEN	TRÈS ÉLEVÉ	OUI	ÉLEVÉ
5	BURKINA FASO	OUI	BAS	BAS	NON	BAS
6	BURUNDI	NON	BAS	BAS	NON	MOYEN
7	CAMEROUN	NON	BAS	BAS	NON	BAS
8	CAP VERT	NON	TRÈS BAS	TRÈS BAS	OUI	BAS
9	CONGO (RDC)	NON	TRÈS BAS	BAS	NON	MOYEN
10	CONGO, REP	NON	BAS	BAS	OUI	MOYEN
11	CÔTE D'IVOIRE	NON	BAS	BAS	NON	BAS
12	DJIBOUTI	OUI	TRÈS BAS	TRÈS BAS	OUI	MOYEN
13	ÉTHIOPIE	OUI	TRÈS BAS	TRÈS BAS	OUI	BAS
14	GABON	NON	BAS	BAS	NON	MOYEN
15	GAMBIE	NON	BAS	BAS	OUI	BAS
16	GHANA	NON	BAS	BAS	OUI	BAS
17	GUINÉE	NON	MOYEN	BAS	...	BAS
18	GUINÉE BISSAU	NON	MOYEN	BAS	NON	TRÈS BAS
19	KENYA	OUI	MOYEN	MOYEN	OUI	MOYEN
20	LESOTHO	OUI	BAS	BAS	NON	BAS
21	LIBERIA	NON	MOYEN	BAS	OUI	BAS
22	MADAGASCAR	NON	TRÈS BAS	TRÈS BAS	NON	TRÈS BAS
23	MALAWI	...	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	NON	TRÈS ÉLEVÉ
24	MALI	OUI	BAS	BAS	OUI	TRÈS ÉLEVÉ
25	MAROC	OUI	MOYEN	MOYEN	OUI	MOYEN
26	MAURICE	OUI	TRÈS BAS	TRÈS BAS	OUI	ÉLEVÉ
27	MAURITANIE	NON	TRÈS BAS	MOYEN	...	TRÈS BAS
28	MOZAMBIQUE	NON	MOYEN	MOYEN	OUI	BAS
29	NAMIBIE	OUI	MOYEN	ÉLEVÉ	OUI	MOYEN
30	NIGER	OUI	BAS	BAS	OUI	BAS
31	NIGERIA	OUI	BAS	BAS	OUI	BAS
32	UGANDA	NON	TRÈS BAS	TRÈS BAS	OUI	MOYEN
33	RCA	NON	BAS	BAS	NON	BAS
34	RWANDA	NON	BAS	ÉLEVÉ	OUI	MOYEN
35	SÉNÉGAL	NON	ÉLEVÉ	MOYEN	OUI	MOYEN
36	SIERRA LEONE	NON	BAS	BAS	OUI	BAS
37	SWAZILAND	OUI	TRÈS ÉLEVÉ	MOYEN	OUI	BAS
38	TANZANIE	NON	MOYEN	TRÈS BAS	OUI	MOYEN
39	TCHAD	OUI	BAS	MOYEN	NON	MOYEN
40	TOGO	OUI	BAS	BAS	NON	BAS
41	ZAMBIE	OUI	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	NON	MOYEN
42	ZIMBABWE	OUI	ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	OUI	MOYEN

(...) Données non disponibles

Sécurité alimentaire

No.	Pays	Aide alimentaire reçue au cours des 5 dernières années	Existence d'un système de sécurité alimentaire et d'alerte rapide	Système géré par :	Mise en place d'une politique de sécurité alimentaire dans le pays	Mise en place d'un programme de sécurité alimentaire
1	AFRIQUE DU SUD	NON	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
2	ANGOLA	OUI	OUI	Gvnt & partenaires au développement	OUI	OUI
3	BÉNIN	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
4	BOTSWANA	NON	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
5	BURKINA FASO	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
6	BURUNDI	OUI	OUI	ONG	OUI	OUI
7	CAMEROUN	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
8	CAP VERT	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
9	CONGO (RDC)	OUI	OUI	Gvnt & partenaires au développement	OUI	OUI
10	CONGO, REP	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
12	DJIBOUTI	...	OUI	Gvnt & partenaires au développement	OUI	OUI
13	ÉTHIOPIE	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
14	GABON	NON	NON	...	OUI	OUI
15	GAMBIE	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
16	GHANA	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
17	GUINÉE	NON	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
18	GUINÉE BISSAU	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
19	KENYA	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
20	LESOTHO	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
21	LIBERIA	OUI	OUI	Gvnt & partenaires au développement	OUI	OUI
22	MADAGASCAR	OUI	OUI	Gouvernement	NON	OUI
23	MALAWI	NON	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
24	MALI	OUI	OUI	Gouvernement	NON	OUI
25	MAROC	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
26	MAURICE	NON	NON	OUI
27	MAURITANIE	OUI	OUI	Gouvernement	NON	OUI
28	MOZAMBIQUE	OUI	OUI	Gouvernement	NON	NON
29	NAMIBIE	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
30	NIGER	OUI	OUI	Gvnt & partenaires au développement	OUI	OUI
31	NIGERIA	NON	OUI	Gvnt & partenaires au développement	OUI	OUI
32	UGANDA	NON	OUI	Gvnt & partenaires au développement	OUI	OUI
33	RCA	OUI	OUI	Gvnt & partenaires au développement	OUI	OUI
34	RWANDA	NON	OUI	Gouvernement	NON	OUI
35	SÉNÉGAL	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
36	SIERRA LEONE	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
37	SWAZILAND	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
38	TANZANIE	OUI	OUI	Gouvernement	NON	OUI
39	TCHAD	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
40	TOGO	NON	OUI	Gouvernement	NON	OUI
41	ZAMBIE	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI
42	ZIMBABWE	OUI	OUI	Gouvernement	OUI	OUI

(...) Données non disponibles

Système d'information : Statistiques agricoles

No.	Pays	Recensement agricole déjà conduit dans le pays	Sondage agricole mené dans le pays au cours des 5 dernières années	Fréquence	Évaluation de l'état actuel des statistiques agricoles
1	AFRIQUE DU SUD	OUI	OUI	1-2 ans	...
2	ANGOLA	OUI	OUI	3-5 ans	ÉLEVÉ
3	BÉNIN	NON	OUI	3-5 ans	BAS
4	BOTSWANA	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
5	BURKINA FASO	OUI	OUI	3-5 ans	BAS
6	BURUNDI	NON
7	CAMEROUN	OUI	NON	...	TRÈS BAS
8	CAP VERT	OUI	OUI	6 ans et plus	BAS
9	CONGO (RDC)	OUI	OUI	3-5 ans	MOYEN
10	CONGO, REP	OUI	NON	...	MOYEN
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI	NON
12	DJIBOUTI	OUI	...	6 ans et plus	BAS
13	ÉTHIOPIE	OUI	OUI	1-2 ans	TRÈS BAS
14	GABON	NON	NON		TRÈS BAS
15	GAMBIE	OUI	OUI	1-2 ans	ÉLEVÉ
16	GHANA	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
17	GUINÉE	OUI	OUI	3-5 ans	MOYEN
18	GUINÉE BISSAU	OUI	OUI	1-2 ans	BAS
19	KENYA	NON	OUI	6 ans et plus	BAS
20	LESOTHO	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
21	LIBERIA	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
22	MADAGASCAR	OUI	OUI	3-5 ans	BAS
23	MALAWI	OUI	OUI	1-2 ans	ÉLEVÉ
24	MALI	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
25	MAROC	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
26	MAURICE	NON	OUI	3-5 ans	
27	MAURITANIE	OUI	NON	...	MOYEN
28	MOZAMBIQUE	OUI	OUI	1-2 ans	...
29	NAMIBIE	OUI	OUI	3-5 ans	MOYEN
30	NIGER	OUI	OUI	1-2 ans	ÉLEVÉ
31	NIGERIA	OUI	OUI	1-2 ans	ÉLEVÉ
32	OUGANDA	OUI	OUI	3-5 ans	BAS
33	RCA	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
34	RWANDA	NON	OUI	1-2 ans	MOYEN
35	SÉNÉGAL	OUI	OUI	1-2 ans	BAS
36	SIERRA LEONE	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
37	SWAZILAND	OUI	OUI	1-2 ans	BAS
38	TANZANIE	OUI	OUI	3-5 ans	TRÈS ÉLEVÉ
39	TCHAD	OUI	OUI	1-2 ans	TRÈS BAS
40	TOGO	OUI	NON	...	BAS
41	ZAMBIE	OUI	OUI	1-2 ans	MOYEN
42	ZIMBABWE	OUI	OUI	3-5 ans	ÉLEVÉ

(...) Données non disponibles

Système d'information : Information sur les marchés

No.	Pays	Existence d'un système d'information sur les marchés agricoles	Champ de couverture		
			National	Local	Régional
1	AFRIQUE DU SUD	OUI
2	ANGOLA
3	BÉNIN	OUI	OUI	OUI	OUI
4	BOTSWANA	OUI	OUI	OUI	
5	BURKINA FASO	OUI	OUI	OUI	OUI
6	BURUNDI	OUI	NON	NON	OUI
7	CAMEROUN	OUI	NON	OUI	OUI
8	CAP VERT	OUI	OUI	OUI	OUI
9	CONGO (RDC)	OUI	NON	OUI	NON
10	CONGO, REP	OUI	OUI	OUI	NON
11	CÔTE D'IVOIRE	OUI	OUI	OUI	OUI
12	DJIBOUTI	OUI	OUI	OUI	NON
13	ÉTHIOPIE	OUI	OUI	OUI	OUI
14	GABON	OUI	NON	OUI	NON
15	GAMBIE	OUI	OUI	OUI	OUI
16	GHANA	OUI	OUI	OUI	OUI
17	GUINÉE	OUI	OUI	OUI	NON
18	GUINÉE BISSAU	OUI	OUI	OUI	OUI
19	KENYA	OUI	OUI	OUI	NON
20	LESOTHO	OUI	OUI	OUI	NON
21	LIBERIA	OUI	OUI	OUI	NON
22	MADAGASCAR	OUI	OUI	OUI	OUI
23	MALAWI	OUI	OUI	OUI	OUI
24	MALI	OUI	OUI	OUI	NON
25	MAROC	OUI	OUI	OUI	OUI
26	MAURICE	OUI	OUI	OUI	NON
27	MAURITANIE	OUI	OUI	OUI	OUI
28	MOZAMBIQUE	OUI	OUI	OUI	OUI
29	NAMIBIE	OUI	OUI	OUI	OUI
30	NIGER	OUI	OUI	OUI	NON
31	NIGERIA	OUI	OUI	OUI	OUI
32	UGANDA	OUI	OUI	OUI	NON
33	RCA	NON
34	RWANDA	OUI	OUI	OUI	NON
35	SÉNÉGAL	OUI	OUI	OUI	NON
36	SIERRA LEONE	OUI	OUI
37	SWAZILAND	OUI	OUI
38	TANZANIE	OUI	OUI
39	TCHAD	OUI	OUI	OUI	NON
40	TOGO	OUI	OUI	OUI	NON
41	ZAMBIE	OUI	OUI	OUI	OUI
42	ZIMBABWE	OUI	OUI

(...) Données non disponibles

